# ICONOGRAPHIE
# CALVINIENNE

Ouvrage dédié à l'Université de Genève

PAR E. DOUMERGUE

DOYEN DE LA FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

et suivi de deux appendices :

*Catalogue*
*portraits gravés*
*de Calvin*

PAR LE

MAILLART-GOSSE




*Inventaire*
*des médailles concernant*
*Calvin*

PAR

EUG. DEMOLE, Dr PHIL.

*Avec 76 gravures dans le texte et 26 planches en phototypie.*

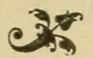
LAUSANNE

GEORGES BRIDEL & Cie EDITEURS

1909

Karl Holl

# ICONOGRAPHIE CALVINIENNE



## *Ouvrages de E. Doumergue :*

**Jean Calvin, les hommes et les choses de son temps.** — 5 volumes in-4°, avec plusieurs centaines de reproductions d'estampes anciennes, autographes, etc., et de dessins originaux, par *H. Armand-Delille.*

TOME I^er^. *La jeunesse de Calvin.* — Prix : 30 francs.

TOME II. *Les premiers essais.* — Prix : 30 francs.

TOME III. *La Genève calviniste.* — Prix : 30 francs.

TOME IV. *La pensée religieuse.* (Sous presse.)

TOME V. *La pensée ecclésiastique et politique.*

**Lausanne au temps de la Réformation.** Avec 32 illustrations. — Prix : 5 francs.

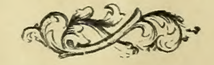
**La maison de Calvin.** Souvenir du Jubilé. Avec 21 illustrations. — Prix : 5 fr.

**Une poignée de faux. La mort de Calvin et les jésuites.** — Prix : 1 franc.

**L'art et le sentiment dans l'œuvre de Calvin.** — Prix : 1 fr. 50.

**La piété réformée d'après Calvin.** — Prix : 1 fr. 50.

**Autrefois et aujourd'hui.** Guide historique et pittoresque de l'étranger à Genève. Avec 56 illustrations et plans. — Prix : 2 fr. 50.



# ICONOGRAPHIE
# CALVINIENNE

Ouvrage dédié à l'Université de Genève

PAR E. DOUMERGUE

DOYEN DE LA FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

et suivi de deux appendices :

*Catalogue des portraits gravés de Calvin*

PAR LE

Dr H. MAILLART-GOSSE




*Inventaire des médailles concernant Calvin*

PAR

EUG. DEMOLE, Dr phil.

*Avec 76 gravures dans le texte et 26 planches en phototypie.*



LAUSANNE

GEORGES BRIDEL & Cie ÉDITEURS

1909






LAUSANNE — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL & C[ie]





# A l'Université de Genève

*Alma mater !*

*C'est elle, la vieille Académie, qui veilla sur mes vingt ans en ce moment critique et décisif où l'étudiant cesse définitivement d'être un enfant pour devenir un homme : étudiant en théologie, là-haut, au bout du pittoresque escalier, dans l'étage supérieur des Macchabées, où j'écoutais Oltramare qui mettait toute sa forte honnêteté dans son exégèse, Chastel qui divisait si clairement et racontait si élégamment l'histoire de l'Eglise, Cougnard pour lequel l'homilétique et le débit oratoire n'avaient pas de secrets, Bouvier l'initiateur des théologiens mystiques et généreux, et Munier l'homme d'état éminent qui gouvernait une petite Faculté, récitateur et improvisateur incomparable, et homme bon, très bon avec une apparence très rude ; — étudiant aussi en philosophie à l'Académie, près du grand Mézel, au moment où Ernest Naville faisait briller à mes yeux émerveillés le véritable idéal de la clarté anti-scolastique et de l'éloquence professorale ; où surtout par ses cours, par ses conférences et par des entretiens particuliers il me communiquait les principes de la philosophie et de la morale qui ont fixé et retenu ma pensée malgré toutes les tempêtes de la théologie.*

*Alma mater!*

*Et puis, c'est au moment où, avec un serrement de cœur, je la quittai, que je devins encore plus son élève. Ne pouvant plus entendre ses derniers professeurs, je me suis mis à écouter l'enseignement du premier, de son fondateur même. Peu à peu j'ai pris l'habitude de fréquenter assidûment ses leçons à l'Auditoire, sur la place de la Taconnerie, ses sermons à Saint-Pierre et même de le visiter dans sa maison hospitalière de la rue des Chanoines. Que de fois je suis entré dans la vieille courrette, j'ai gravi les marches du viret et j'ai trouvé le professeur dans sa chambre, sur son lit, écrivant, dictant, travaillant toujours. Même plus d'une*

*fois je l'ai rejoint au jardin, si solidement soutenu par le mur burgonde, et j'ai appris à connaître un dogmaticien — qui a horreur de la dogmatique abstraite et m'a enseigné à donner pour règle et critère à la spéculation de ma théologie, la « pratique » et « l'édification » de la piété ; un homme — au caractère ardent, enthousiaste, professeur d'énergie autant que de doctrine, et qui toujours me répète : le chrétien doit consacrer sa pensée et sa vie à sa « vocation », dans une foi inspirée par la certitude du cœur autant, et plus encore, que par la certitude du cerveau.*

*Et aujourd'hui j'offre à cette Université, — Alma mater ! — le portrait de son fondateur, — Eximius præceptor et pater semper colendus ! Je l'offre avec reconnaissance et respect,*

*studiosissimus et deditissimus*

*E. DOUMERGUE*

*Montauban, le 1er mai 1909.*

---

Il me reste un double devoir très agréable à remplir, celui de remercier MM. H. Maillart-Gosse et Eug. Demole.

M. le Dr Maillart-Gosse a bien voulu, sur ma demande, rédiger le catalogue de sa collection, la plus complète qui existe. Et il a encore complété son travail en consultant les principales collections de la Suisse, en particulier celle de Zurich, la plus riche après la sienne. Mais là ne s'est pas bornée son amabilité. — Sans doute j'avais réuni les portraits connus de Calvin, peints à l'huile, c'est-à-dire que j'avais obtenu pour la première fois (sauf pour deux déjà publiés) d'excellentes reproductions photographiques. Et je connaissais pour les avoir vus au *Musée de la Réformation*, à la *Bibliothèque* de Genève, à la *Bibliothèque* de Zurich, à la *Bibliothèque nationale* (Estampes), à la *Bibliothèque du Protestantisme* à Paris, ou chez le Dr A. Doumergue à Nîmes, la plupart des portraits gravés. Mais comment comparer exactement, scientifiquement, tous ces documents si nombreux et si épars ? Comment choisir les principaux, les meilleurs, les mieux conservés, etc., etc. ? — C'est ici, très heureusement pour mon œuvre, que s'est ouverte à moi la collection du Dr Maillart-Gosse. Depuis des années (car j'ai commencé avec M. le Dr Hippolyte Gosse lui-même), il m'a été permis de la feuilleter, de l'étudier, et de prendre des reproductions préalables, à titre de fiches, que j'ai pu emporter dans mes voyages d'études. Et je ne parle pas de toutes les conversations et discussions qui m'ont peu à peu permis d'éclairer plus d'un point obscur. Mais il me sera permis de signaler particulièrement cette gravure, que j'ai bap-

tisée « le bois Maillart-Gosse, » qui n'existe que dans cette collection, dont elle est la perle, et qui est bien un des documents les plus importants dans toute l'histoire de l'iconographie calvinienne.

M. Eug. Demole, le savant Directeur du cabinet de numismatique de Genève, m'a rendu pour les médailles des services non moins précieux. La numismatique en général était pour moi une science toute nouvelle, et quant à la numismatique calvinienne en particulier, elle n'avait pas encore été spécialement étudiée. Du reste les documents en sont des plus rares, même dans les musées les plus célèbres de l'Europe : une ou deux pièces importantes à Paris, une ou deux à Munich. J'avais trouvé davantage au *Musée de la Réformation* à Genève. Et voici que dans le Cabinet genevois, grâce surtout à l'apport de l'ancienne collection Strœhlin, se trouvaient à peu près toutes les pièces intéressantes, utiles. Puis, M. Eug. Demole a bien voulu m'aider de ses conseils patients et judicieux. Et enfin il a consenti, sur ma demande, à rédiger l'Inventaire complet que l'on trouvera à la fin de mon volume.

Je prie MM. Maillart-Gosse et Eug. Demole de croire que ma reconnaissance est égale aux services personnels qu'ils m'ont rendus et aux services qu'ils ont rendus à l'Iconographie calvinienne.

E. D.



# INTRODUCTION



## I



OUR nous rendre compte des difficultés[1] que présente l'histoire des portraits de notre Réformateur, commençons par considérer ce qui se passe à propos des portraits de Luther. Leur étude semble devoir être facile, car ils sont nombreux, et le plus souvent datés et signés de noms très connus, les Cranach, père et fils. De telle sorte qu'il n'y a guère de grand homme, pense-t-on, dont la physionomie soit plus classiquement fixée et authentiquée que celle du Réformateur allemand.

Or voici le résultat auquel est arrivée, ces dernières années, une critique qui n'a pas encore donné toutes ses conclusions : « Parmi les centaines de portraits de Luther, datant du seizième siècle, cinq seulement peuvent être considérés avec certitude comme provenant de Cranach l'ancien, trois portraits à l'huile et deux gravures. Quant au type classique, celui de Weimar, il n'est pas de Cranach l'ancien, mais on peut prouver qu'il a été peint par Cranach le jeune, deux ans après la mort de Cranach l'ancien, et neuf ans après la mort de Luther. » C'est plus qu'un coup de pioche, c'est un coup de mine qui fait sauter la tradition. « Si nous considérons les portraits vraiment authentiques de Cranach l'ancien, nous voyons tout de suite qu'ils n'ont presque aucune ressemblance avec la tête classique de Luther. » Celle-ci apparaît, pour la première fois, dans ce qu'on appelle l'*Epitaphe de Luther*, une gravure faite pour la diffusion en masse, après la mort du Réformateur. La gravure est due sans doute à Cranach le jeune. Et de plus en plus on s'est éloigné du portrait vraiment primitif aux traits plus nets et plus rudes, à la bouche hermétiquement fermée, avec une légère boucle de cheveux au milieu du front et, entre les sourcils, une ride qui indique comme la colère (*Zornfalte*), sans compter, au-dessus de l'œil droit, une verrue puissante et menaçante. — Et enfin il faut ajouter que même cette figure primitive ne rend pas toute l'expression du Réformateur, telle que nous la révèlent les descriptions contemporaines : une

1. Sauf les courtes pages de Jules Bonnet : « Les portraits de Calvin », dans les *Nouveaux récits du seizième siècle*, 1870, p. 28, etc., nous ne connaissons que quelques petits articles sur quelques rares portraits.

attitude droite, même roide (*stramme, ja steife*), penchée en arrière plutôt qu'en avant, et surtout des yeux noirs qui brillent, qui scintillent, que l'on peut à peine regarder fixement, que ses adversaires appelaient de faucon, de lion, de basilic. Déjà Lucas l'ancien n'avait pas pu peindre la réalité : son fils, qui lui était inférieur, le put moins encore. De telle sorte « qu'au lieu d'avoir beaucoup de portraits vraiment bons et ressemblants du Réformateur, nous n'en avons pas un seul.... Le type classique est, selon toute vraisemblance, une création de Cranach le jeune.... Non pas, il est vrai, une création de pure imagination. Mais il a commencé à idéaliser, c'est-à-dire à faire disparaître (*wegidealisiren*) les traces de l'âge.... Les autres artistes ont suivi cet exemple ; ils ont de plus en plus idéalisé le type déjà idéalisé, et fait disparaître en général ce qui était puissant et viril, et ce qui apparaît encore nettement dans l'œuvre de Cranach le jeune. On peut affirmer que dans les portraits modernes les plus répandus, dans le Luther avec le manteau de fourrure, qui « orne » tant d'églises, *Frau Doctorin* Catharina Bora [la femme de Luther] n'arriverait pas, si elle les voyait, à reconnaître son Docteur [1]. »

Ainsi sont résumés, dans une étude fort distinguée, les travaux critiques de Edouard Flechsig sur Cranach [2].

En même temps s'est élevée la grande discussion provoquée par Denifle, le fameux et très savant Dominicain, qui a cependant poussé l'injure plus loin encore que sa science. Il a mis en lumière un second fait : s'il est difficile de faire la critique exacte des documents iconographiques, il est encore plus difficile de tirer, même des documents authentiques, des conclusions incontestables. Dans la première édition de son ouvrage sur *Luther et le luthéranisme*, Denifle intitule un chapitre : « La physionomie de Luther. Sa figure ressemble à ses livres. En appendice. » — Sans doute Denifle use d'une précaution oratoire : dans l'étude de la physionomie, dit-il, le subjectivisme de l'observateur a une grande place, mais il ne se hâte pas moins de formuler des jugements aussi absolus que s'il était infaillible. — Portrait de 1520 : « La tête est le type d'un homme aigri, têtu, passionné, inquiet. Cependant, la sensualité et la dégradation (*Sinnlichkeit und Verkommenheit*) ne se montrent pas encore sur ce portrait autant que sur les portraits postérieurs [3]. » — Junker Jorg : « On trouve déjà l'œil qui caractérise la malhonnêteté (*Unerhrlichkeit*) [4]. » — Portrait de 1526 : « Nous sommes tout de suite frappé par la grossière expression de sensualité, dans la bouche large, dans le regard malhonnête (*unehrlich*), sombre [5]. » — Et dès lors, « l'expression de l'arrogance, de la ruse (*Verschlagenheit*), de la mollesse (*Weichlichkeit*), de la sensualité et de la vulgarité (*Gemeinheit*), sans aucun trait noble, un peu plus élevé, ne manque dans aucun des portraits subséquents de Luther. Luther porte partout le péché sur sa figure [6]. » — La mollesse ? « Pouvait-il en être autrement ? En quoi consista le premier « grand acte » du « puis» sant Réformateur » ?... Il excita encore dans le clergé corrompu les désirs de la chair, et se fit une race d'apôtres, qui répandirent partout sa doctrine, dont le but était la sensualité et la mollesse [7]. »

Or, que révélait ce même portrait, — celui qui inspire à Denifle son plus odieux jugement,

1. H. Böhmer, *Luther im Lichte der neueren Forschungen*, 1906, p. 3-7.

2. Voir Eduard Flechsig, *Cranach Studien*, Erster Theil, 1900. — Voir aussi, du même auteur, *Cranach Lukas d. a., Tafelbilder*, 1900.

3. Denifle, *Luther und Lutherthum* (1re édit.), p. 817. — 4. *Ibid.*, p. 821. — 5. *Ibid.*, p. 821. — 6. *Ibid.*, p. 822. — 7. *Ibid.*, p. 828.

— à un honnête physionomiste comme Lavater, qui a écrit quatre volumes sur ce délicat sujet ? « L'âme dans les yeux, ce qu'il y a d'intime, de senti, de profond;....dans le nez la fermeté d'action, la force. Sel et humour, orgueil et mépris semblent se fondre dans cette bouche de moine. L'espace entre les sourcils (bien que mal dessiné) indique l'homme qui reste debout, « alors même que le monde serait plein de diables[1]. » — Oh ! le subjectivisme des physionomistes !

La vérité, c'est que Denifle a entassé les erreurs de critique, donnant, selon son habitude, l'apparence scientifique au dévergondage de sa haine monacale. Il s'efforce d'exagérer le nombre et la valeur des peintures de Cranach ; il confond Cranach l'ancien, Cranach le jeune et les simples ouvriers de l'atelier des Cranach. Ce n'est pas tout. Parmi les reproductions, Denifle choisit les plus mauvaises, celle par exemple que Flechsig traite de « produit de fabrique » ; il mêle aux Cranach des portraits de valeur encore plus inférieure et, délaissant la plupart des originaux, il tire ses conclusions des plus mauvais documents[2].

Ainsi : difficultés dans la détermination des portraits originaux, même signés et datés ; mélange de portraits faits par des peintres de talent, ou sans talent, de copies et d'imitations faites par des ouvriers dans les ateliers des maîtres, simples objets de commerce ; reproductions successives, avec altération progressive ; et impossibilité finale d'attester, d'après les portraits, la physionomie exacte de la personne vivante ! — Voilà ce que nous a révélé l'examen rapide du cas le plus favorable. Car si Luther n'a pas été peint par un Holbein ou un Dürer, ce qui naturellement aurait beaucoup mieux valu, il n'en reste pas moins que, dans son ami Cranach l'ancien, le Réformateur allemand a eu un bon portraitiste.

Or aucune de ces conditions favorables ne se rencontre pour Calvin.

Très peu de portraits peints du seizième siècle ; aucun par un peintre connu ; aucun par un peintre de talent ; deux ou trois à peine authentiques, reste — ou copie — des portraits fabriqués dans les ateliers de Genève, ou d'ailleurs. — Quant aux gravures, quelques-unes sont signées et sont l'œuvre d'artistes dont tous n'étaient pas médiocres ; tel un Woeiriot. Mais comment ont-elles été faites ? Sur quel modèle ? Avec quels changements, quelles transformations et déformations ? — Ajoutons que la figure de Calvin, loin d'avoir été idéalisée comme celle de Luther, a été, au contraire, caricaturée, ridée, vieillie encore, si possible[3].... Et le lecteur pourra deviner les difficultés avec lesquelles aura à lutter celui qui, de documents aussi incertains et, le plus souvent, aussi médiocres, voudra s'efforcer de reconstituer la physionomie authentique de Calvin.

Telle est la tâche que nous abordons.

1. Cité par Johannes Bauer dans son article de la *Christliche Welt*, 17 décembre 1903, p. 1215 : « Wie ein katholischer Gelehrter über Luthers Physiognomie urteilt. »

2. Voir l'article de J. Bauer que nous venons de citer. — Dans la seconde édition de l'ouvrage de Denifle, 1904, le chapitre sur les portraits a disparu, il ne reste que des photographies. Sans doute, les amis et éditeurs du Dominicain auront pensé qu'ici il avait dépassé, encore plus qu'ailleurs, si possible, les limites du permis en fait de violence et de passion.

3. « Nul pinceau illustre ne reproduisit de son vivant les traits du Réformateur.... C'est à peine si quelques toiles médiocres ou quelques gravures imparfaites, contemporaines de la Réforme, nous ont conservé les traits du législateur de Genève, avec cette figure pâle, décharnée, que la tradition lui prête uniformément à tout âge, comme s'il n'y eut pour lui ni jeunesse, ni maturité, précédant le ravage des ans et le mélancolique déclin de la vie. » J. Bonnet, *Nouveaux récits du seizième siècle*, p. 28, 29.

## II

Posons bien le fait initial.

On a exécuté un grand, un très grand nombre de portraits de notre Réformateur, à Genève, surtout pendant la seconde moitié de son séjour, à mesure que sa renommée croissait et que se multipliaient ceux qui, après l'avoir connu, allaient habiter loin de lui, un peu partout dans le monde connu.

De ce fait nous avons une première preuve dans Bolsec, qui, dans son chapitre XII, écrit: « Je demande si c'est signe d'humilité et abjection de vaine gloire de se peindre, et permettre que son portraict et image fût attachée en lieux publics de Genève, et portée au col de certains fols et femmes qui en faisoient leur Dieu? Si Bèze ou autre de leur secte respond que ledit Calvin n'en sçavoit rien, je tesmoigne Dieu, qu'ils parleront contre vérité et leur conscience : car cela estoit tout commun et public en Genève, et luy fut remonstré par paroles de gens de bien et authorité. Plus luy fut mandé par lettres qu'ayant condamné et faict abbattre les images des saincts, de la Vierge Marie et de Jésus-Christ mesme, ce ne luy estoit honneur de laisser dresser la sienne en publicq et porter au col; et que pour le moins Jésus-Christ le valoit bien; à quoy il ne feit aucune response sinon que : qui en aura despit en puisse crever [1]. »

Il est vrai que, tout le monde le sait, Bolsec a été un des plus impudents menteurs que le monde des lettres ait jamais connu. Et il est souvent difficile de distinguer nettement la petite quantité de vérité contenue dans cette abondante calomnie qu'est l'œuvre du fameux apostat. Cependant on peut bien admettre que ces lignes n'auraient pas été écrites, s'il n'y avait eu, à la connaissance du public, un assez grand nombre de portraits de Calvin.

Le 24 janvier 1555, Viret écrit, de Lausanne, à Farel, alors à Neuchâtel, à propos d'un voyage à Berne du pasteur Zébédée : « Je ne sais pas très bien la cause. D'après ce que l'on m'écrit, on dit à Orbe que Zébédée est parti avec quelqu'un autre pour Berne et qu'il y a porté le portrait de Calvin, le tien et le mien : nous nous serions fait peindre pour être adorés, selon la calomnie de quelques-uns [2]. »

Et enfin voici quelques lignes plus importantes, car elles sont (22 mars 1560) d'un ami de Calvin, résidant à Genève, à un ami de Calvin, résidant à Zurich : « Après avoir lu ta lettre, mon très cher Gualther, je me suis immédiatement rendu chez le peintre Isaac, un des plus estimés. Il m'a montré beaucoup de portraits (*multas imagines*); j'en ai choisi seulement deux qui m'ont paru le mieux donner les traits de Calvin (*quæ D. Calvinum magis referre mihi videbantur*). Je n'en ai point trouvé sur papier (*papiro*), ni sur parchemin (*membrana*). Quand je lui ai demandé s'il voudrait en peindre un d'une façon ou de l'autre, il m'a répondu qu'il pourrait difficilement le livrer de suite (*id præstare posse statim*), soit parce qu'il n'avait pas assez de temps, soit parce qu'il ne pouvait pas le donner à moins de deux couronnes, comme j'ai pu le comprendre d'après ses propres paroles. C'est pourquoi j'ai préféré vous envoyer ces deux por-

1. *Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine et mort de Jean Calvin*, jadis grand ministre de Genève, recueilly par M. Hiérosme Hermes Bolsec, docteur-médecin à Lyon, dédié au révérendissime archevesque, comte de l'Eglise de Lyon, et primat de France, 1582, p. 10.

2. *Joh. Calvini, Opera* XV, p. 396.

traits; l'un est peint sur toile (*teca*); tu pourrais le réserver pour ce noble anglais [dont il avait été question, sans doute, dans la lettre de Gualther]; tu donnerais l'autre à mon parent, à moins que tu ne préfères les garder tous les deux. Tu feras comme tu voudras. Mon parent te dira le prix des deux, lui qui m'a demandé d'acheter pour toi *l'Harmonie* [*l'Harmonie des évangiles*, dont une nouvelle édition était sous presse, à l'imprimerie de Robert Estienne]. Son domestique te l'apportera. Peut-être quelques pages manqueront, qui sont encore sous presse. Si elles manquent, je te les ferais parvenir sûrement plus tard, si Dieu le permet [1]. » — Ainsi il y avait à Genève plusieurs peintres, qui tenaient tout prêts *beaucoup* de portraits de Calvin. Et ces portraits étaient achetés par des Genevois, ou envoyés par eux à des Suisses, à des étrangers, comme l'Anglais dont il est ici question.

Le fait est du reste d'accord avec les théories de Calvin sur l'art, sur la peinture en particulier. Il condamnait, — à cause des abus qu'il constatait, — l'usage des tableaux dans les sanctuaires religieux; il condamnait d'une manière générale les statues et les peintures de Dieu et de Jésus-Christ, parce que l'homme ne peut représenter Dieu, et que le Christ étant Dieu et homme, le peindre comme homme, c'est ne le représenter qu'à moitié, par conséquent c'est le représenter mal. Mais Calvin proclamait la légitimité de deux espèces de peinture : « En la première sont contenues les histoires, en la seconde les arbres, montaignes, rivières et personnages qu'on paint sans aucune signification [c'est-à-dire le portrait des choses et des hommes]. La première espèce emporte enseignement, la seconde n'est que pour donner plaisir [2]. »

Par ces textes et plus encore par l'ensemble de ses doctrines, le calvinisme a presque été le créateur de la peinture de portraits, ou plutôt, sinon le créateur, du moins le merveilleux propagateur. Le calvinisme a produit l'art hollandais et Rembrandt. Or Rembrandt et la Hollande peignent à profusion, peut-on dire, des portraits [3]. Taine a écrit, — complètement d'accord avec le Dr Kuyper — : « Pour ces imaginations réalistes et parmi ces mœurs républicaines, dans ce pays où un cordonnier armateur peut se trouver vice-amiral, le personnage intéressant est un citoyen, un homme de chair et d'os, non pas habillé ou déshabillé à la grecque, mais avec son costume et son attitude ordinaire, tel magistrat qui gouverne bien, tel officier qui s'est bravement battu. Il n'y a qu'un emploi pour le style héroïque : ce sont les grands portraits qui décorent les hôtels de ville et les établissements publics, en commémoration des services rendus. Et, de fait, on voit naître ici un genre nouveau de peinture, le vaste tableau qui comprend cinq, dix, vingt, trente portraits en pied, de grandeur naturelle, administrateurs d'hôpital, arquebusiers qui vont au tir, syndics assemblés autour d'une table, officiers qui portent un toast dans un banquet, professeurs qui démontrent à l'amphithéâtre, tous groupés autour d'une action conforme à leur état [4]. » Un

1. Prevotius Gualthero. *Opera* XVIII, p. 35.

2. Ce texte a été introduit dans l'*Institution* de 1543 (*Opera* II, p. 391). La traduction que nous venons d'en donner est celle de 1545 (chez Jules Girard, 1545, p. 135); elle contient dans sa seconde partie une paraphrase et une obscurité (comme il y en a si souvent dans ces traductions). Au lieu de « images et formes des corps, sans notation des choses faites, » c'est-à-dire sans explication, elle a mis : « les arbres, montaignes, rivières et personnages qu'on paint sans aucune signification. » Et, bien que le texte latin n'ait pas changé en 1559, la traduction française de 1560 dit : « Il y a les histoires pour en avoir mémorial; ou bien figures, ou médales de bestes, ou villes, ou pays. » (*Institution*, I, XI, 12.)

3. On me permettra de renvoyer le lecteur, pour cette très intéressante question, à ma seconde conférence sur *l'Art et le sentiment dans l'œuvre de Calvin*, 1902 : « La peinture dans l'œuvre de Calvin, » p. 33 et ss. — 4. Taine, *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas*, 1869, p. 157, 158.

des chefs-d'œuvre du portrait calviniste isolé, c'est la toile de Rembrandt, représentant Elisabeth Bos, et l'un des chefs-d'œuvre du portrait collectif, des portraits groupés, c'est la toile de Rembrandt représentant ce qu'on appelle la *Ronde de nuit*.

Donc beaucoup de portraits de Calvin faits à Genève par des artistes de valeur souvent ordinaire, produisant une marchandise, quelque chose comme nos photographies et nos cartes illustrées, beaucoup de portraits répandus un peu partout, et copiés, traduits par une infinité de graveurs de divers pays et de divers temps.

Que reste-t-il de toute cette œuvre ? Comment s'y reconnaître ?

C'est le travail que nous entreprenons avec des moyens fort insuffisants. Car nous ne prétendons pas être un « artiste », et nous ne saurions même nous parer du titre de « connaisseur ». Nous avons voyagé, nous avons regardé, nous avons beaucoup interrogé des hommes compétents, et nous avons soigneusement noté leurs observations. Le dossier que nous allons ouvrir devant nos lecteurs, et essayer de leur expliquer ne sera donc pas complet, en aucun sens ; s'il l'est assez cependant pour provoquer désormais des études vraiment sérieuses, nous aurons atteint le seul but que nous pouvions nous proposer.



# PREMIÈRE PARTIE

## Les portraits.

# Livre premier.

## JEUNESSE

---

## CHAPITRE PREMIER

### Le portrait de la Touraine.

*Planche I, a.*

I. Le portrait. — II. Calvin jeune.

I



E premier portrait que nous publions a été présenté au public par M. le pasteur A. Dupin de Saint-André, de Tours, sous ce titre : *Calvin en Touraine.* « Il s'agit simplement, a-t-il écrit, de l'un de ses portraits qui est resté dans le pays. Nous ignorons d'ailleurs absolument par quel chemin cette peinture est arrivée en Touraine. Il est probable cependant qu'elle a été acquise par l'un des grands seigneurs protestants, qui ont possédé dans notre région terres et châteaux. Lorsque ce portrait a été fait, Calvin était jeune. Le visage est beau; il y a de la profondeur et de la puissance dans le regard; les lèvres un peu épaisses dénotent une grande intensité de vie; l'ensemble charme et séduit. Ce n'est pas ainsi qu'on se représente d'ordinaire le Réformateur. La plupart de ses portraits nous le montrent vieilli par le travail, usé par les luttes, émacié par la maladie. Ici, nous avons Calvin avant les grandes batailles de son âge mûr, avant les Libertins, avant Servet [1]. »

C'était une coutume des grands seigneurs protestants d'avoir des portraits, parmi lesquels figurait généralement un Calvin.

Du Plessis-Mornay, dans son château de Saumur, avait un Calvin, et même deux, l'un peint, l'autre « en pierre d'Almaigne [2] ».

1. *Journal de l'Eglise réformée de Tours*, notes trimestrielles, juillet 1896, p. 21.

2. C'est ce qui est attesté par un « Estat des tableaux et portraits qui sont au chasteau de Saulmur, droissé par Rodolphe Anspach, maistre peintre au dict Saulmur, le 2me de septembre 1619, sur l'ordre de Monsieur. » La galerie a été dispersée : « Quelques portraits ayant cette provenance sont conservés présentement au château de Juigné, dans la Sarthe, apportés qu'ils ont été par le mariage d'Elisabeth Desnouhes, petite-fille de Du Plessis, avec Georges Le Clerc de Juigné, ancêtre des propriétaires actuels de ce domaine. » — Voir article de M. Benjamin Fillon, intitulé : « La galerie de Du Plessis-Mornay au château de Saumur, » dans la *Gazette des Beaux-arts*, 1879, XX, p. 163. — Nous avons fait faire une démarche auprès de M. le marquis de Juigné. Il a répondu « qu'il n'a jamais eu connaissance du portrait de Calvin dont on lui parlait. » 26 février 1909.

Nous savons de même qu'un autre seigneur protestant, Antoine de Gramont, pour orner la plus belle salle de son château de Bidache, en Béarn, fit faire, en 1562, les portraits de Jeanne d'Albret et de Jean Calvin [1].

Mais par qui, et d'après quoi, étaient peints ces portraits, même du vivant de Calvin ? — Et quelles sont les preuves en faveur de l'authenticité particulière du portrait de la Touraine ?

M. le pasteur Dupin de Saint-André a bien voulu (9 janvier 1908) nous donner quelques renseignements complémentaires : « Le portrait de Calvin appartenait au marquis de Biencourt, et trônait dans l'une des salles du château d'Azay-le-Rideau, avec ceux de Coligny, de Jeanne d'Albret et de Luther. — Depuis, le château d'Azaÿ, acheté par l'Etat, est devenu un musée, et une partie des peintures qui ornaient le château, ont été vendues à Paris. Mais, lors de la vente, le commissaire-priseur affirma ne pas avoir vu le portrait de Calvin. — Quant à l'origine de ce portrait et des autres (Coligny, Luther, Jeanne d'Albret), je n'ai, pour m'éclairer, qu'une note inscrite au dos du portrait de Coligny. La voici : « Portrait de l'amiral Coligny, provenant de la » famille de La Force, qui l'avait obtenu du maréchal Gaspard de Tavanne à l'avènement de » Henri IV, roi de France. Ce portrait ornait l'hôtel du comte de Téligny, tué au massacre » de la Saint-Barthélemy, nuit du 23 août 1572. (Peintre inconnu.) » On peut penser que le portrait de Calvin et ceux de Luther et de Jeanne d'Albret venaient eux aussi de la famille de La Force. Mais ceci n'est qu'une supposition... raisonnable. — Le portrait de Calvin a 20 centimètres de hauteur environ. Au dos, il est écrit : *Johannes Calvinus.* » — Le portrait est actuellement à Paris, chez M. le marquis de Biencourt, qui a bien voulu nous autoriser à le reproduire. Nous le remercions sincèrement.

Voilà une note fort intéressante et dont nous remercions beaucoup l'auteur. On peut ajouter que ce portrait nous offre de grands yeux, ovales, bien fendus, un nez grand et noble, et que ce sont des ressemblances avec les autres portraits de Calvin.

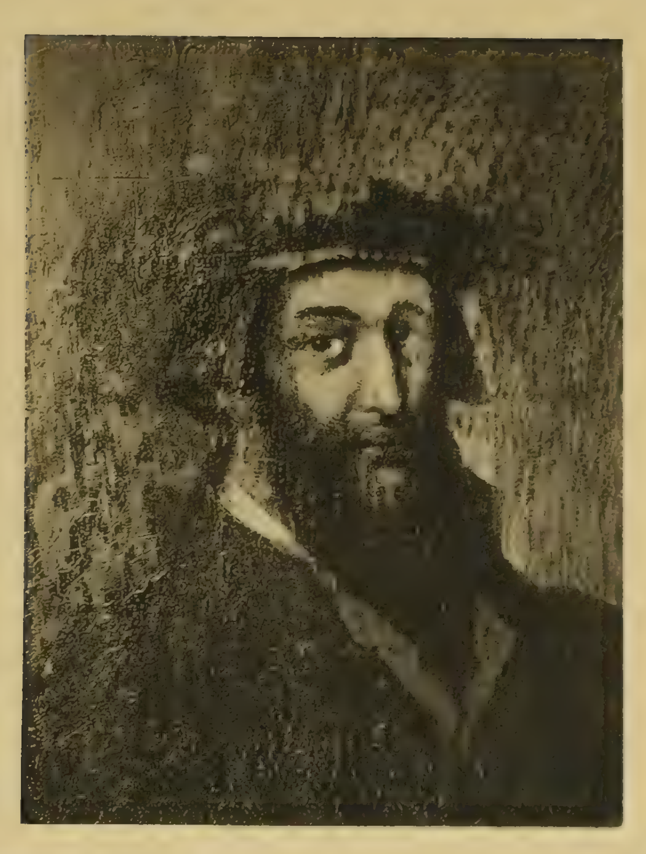
Cependant, comment conclure autrement que... par un point d'interrogation ?

## II

Et néanmoins c'est très volontiers que nous ouvrons par ce portrait la série de nos reproductions et de nos études : au moins pour une raison. C'est qu'il importe de donner, dès le début, une secousse à notre imagination, une secousse profonde et salutaire. Il importe de rompre cette obsession d'un Calvin né à l'âge de cinquante ou soixante ans, avec une figure vieillie par une série de maladies lentes, douloureuses et mortelles. Le Calvin connu, presque le seul connu, c'est le Calvin de la Bibliothèque de Genève (actuellement dans la salle Lullin). C'est celui-là que n'ont cessé de reproduire la gravure et la lithographie, en attendant la photographie. C'est celui-là que vont contempler, depuis un siècle ou deux, chaque année, des milliers de visiteurs. Et ainsi dans toutes les imaginations est gravée l'image du Calvin de la Légende.

1. Son arrière-petit-fils, Henri de Gramont, comte de Touloujois, fit transporter ces deux portraits dans le salon de son château de Sémeac, près de Tarbes. Les inventaires mobiliers permettent d'en constater la présence, dans un milieu devenu tout catholique, jusque vers 1711. Puis toute trace disparaît. — « Un portrait de Calvin, 1562, » article de Ch. Frossard dans *Le protestant Béarnais*, du 1er février 1896.

Portrait de la Touraine.





Portrait de Hanau.

Mais cette Légende s'est évanouie. En particulier le fameux ascétisme, timoré, morose et acariâtre, n'est plus à l'usage que des pamphlétaires ignorants et mal intentionnés.

Sans doute, Calvin fut sobre et tint toujours son corps « en bride ». Il avait commencé, comme étudiant, par « manger bien peu au souper », pour pouvoir mieux étudier jusques « à la minuict » et se réveiller de bonne heure. Ces jeûnes et ces veilles lui détraquèrent l'estomac, et alors il jeûna encore plus pour éviter les migraines [1].

« Une faute y a eu, dit son biographe, c'est qu'en l'abstinence il a eu trop peu d'esgard à sa santé, se contentant par plusieurs années d'un seul repas pour le plus en vingt-quatre heures, et jamais ne prenant rien entre deux : tellement que tout ce que les médecins lui ont peu persuader quant à ce poinct, a esté que, environ demi an devant sa dernière maladie, il prenoit parfois quelque petit de vin, et humoit un œuf environ le midi. Ses raisons estoyent l'imbécillité de son estomach, et la migraine, à laquelle il disoit avoir expérimenté ne pouvoir remédier que par une diète continuelle : de sorte que quelquefois je l'ay veu faire entière abstinence jusqu'au deuxième jour [2]. »

Il n'en est pas moins vrai que ce grand travailleur et ce grand jeûneur, pendant sa jeunesse, fut un étudiant brillant, recherché de nombreux amis, qui lui restèrent exceptionnellement fidèles, plein d'entrain dans les discussions, séduisant. Et, toute sa vie, il garda son tempérament. Il blâme tous les excès ; mais, excès à part, il approuve les festins d'amis. « La loi divine permet d'inviter ses amis à un festin (*convivium*) et de les traiter plus libéralement que d'ordinaire (*liberalius* ; comme qui dirait : de faire un extra). » Une fois de plus, il répète : « La libéralité de Dieu envers le genre humain est si grande qu'il nous fournit non seulement ce qui est nécessaire à la nourriture de notre corps, mais même ce qui nous apporte abondance et plaisir (*jucunditatem*). Ainsi le vin a été donné non seulement pour fortifier le cœur de l'homme, mais même pour le rendre joyeux (*ad illud exhilarandum*). » Il faut seulement « que la gaieté (*hilaritas*) et la volupté (*voluptas*), que nous procure le vin, ne troublent pas (*interturbet*) notre culte à Dieu. » — Ainsi parle Calvin en chaire, dans une de ses homélies [3].

Et c'est dans sa *Dogmatique*, dans son *Institution chrétienne*, qu'il place ces lignes : « Certes, et l'yvoire, et l'or, et les richesses sont bonnes créatures (*bonæ creaturæ*, choses créées) de Dieu, permises, et mesmes destinées à l'usage des hommes, et n'est en aucun lieu défendu, ou de rire, ou de se saouler (*saturari*, c'est-à-dire : de se rassasier), ou d'acquérir nouvelles possessions, ou de se délecter avec instrumens de musique (*concentum musico delectare*, assister à un concert) ou de boire vin [4]. » Tout dépend des sentiments qui sont dans le cœur.

Il faut donc le reconnaître, Calvin est bien un homme du seizième siècle, l'époque où l'on n'a pas peur de trois verres de vin et des repas plantureux et gais.

Du reste, en laissant de côté la réalité psychologique, et, pour nous en tenir à la réalité physiologique, il est incontestable que Calvin, dans sa jeunesse, n'a pas eu la figure qu'un peintre plus ou moins habile (et dont l'œuvre a encore été gâtée) lui a donnée à la fin de sa vie de labeur et de souffrance. Il n'est pas né vieux et moribond. Et il faut, — d'une nécessité naturelle, —

1. *Opera* XXI, p. 55. — 2. *Ibid.*, p. 109.
3. *Homilia* XCII in I Lib. Samuel., Cap. xxv. *Opera* XXX, p. 564, 565. — Voir le chapitre sur l'ascétisme calviniste dans *Jean Calvin*, IV. — 4. *Institution chrétienne*, III, xix, 9.

qu'entre la figure du début et la figure de la fin, il y ait eu toute une série de figures très différentes. Commençons, une fois pour toutes, par bien nous rendre compte de ce fait. Et ce n'est pas assez dire. Pour avoir supporté, pendant de si nombreuses années, la fatigue d'un labeur comme le sien, l'effort, l'usure de maladies comme les siennes, maladies d'estomac, phtisie et autres, il faut, — d'une nécessité naturelle, — que Calvin ait eu une constitution suffisamment robuste. Pour avoir pu dépenser, prodiguer aussi longtemps tant de forces, il fallait qu'il en possédât, au début, dans sa jeunesse, une provision, une accumulation suffisantes. Et cette force, cette puissance de vie, cette robustesse, n'ont pas pu ne pas se montrer en une certaine mesure, d'une certaine façon, dans son corps, sur sa figure.

Et alors, sans pouvoir rien décider sur l'authenticité du portrait que nous publions, nous nous représentons Calvin, — disons exactement : nous sommes obligé de nous le représenter, — sous une apparence plus ou moins analogue, au moment brillant de sa jeunesse, par exemple à la fin de ses études à Orléans, alors qu'il était Procureur de la nation Picarde, dans le cercle chaud de ses amis, où il brillait par sa verve, par son entrain.



# CHAPITRE SECOND

## L'émail de L. Limosin.

*Planche II.*

I. 1. Catalogue de la vente Spitzer. 2. M. J. Pannier, dans le *Christianisme au dix-neuvième siècle.* 3. M. N. Weiss, dans le *Bulletin du protestantisme.* 4. M. G. Molinier. 5. M. Romain Rolland. — II. Partisans et adversaires. — III. 1. Les preuves selon MM. Bourdery et Lachenaud. 2. Jeanne d'Albret et Limosin. 3. Les autres portraits de Réformateurs par L. Limosin. — IV. Conclusion.



OTRE second portrait est un émail de Léonard Limosin, — émail et portrait surtout connus depuis la vente publique de la grande collection Spitzer, en 1893.

I

1. Le Catalogue illustré s'exprimait ainsi : « N° 484. Portrait de Calvin. Léonard Limosin, 1535. Le Réformateur est représenté en buste et de trois quarts, à gauche. La barbe et les cheveux longs; il est coiffé d'un bonnet et vêtu d'une robe noire. Au-dessus de sa tête, une guirlande de feuillage; sur le bord, dans le haut, on lit la signature tracée en or : L. L., 1535. — Emaux de couleurs. Fond vert translucide et bistré. Rehauts d'or. Contre-émail incolore. Hauteur: 0m110; largeur: 0m093. »

2. Les journaux de l'époque nous renseignent sur la vente elle-même, le 24 avril, et sur l'impression faite par notre portrait : « C'est un émail de Léonard Limosin, indiqué au catalogue sous le N° 484, comme étant de 1535.... En 1535, le Réformateur n'avait que vingt-six ans. Le portrait en question *ne paraît pas figurer un homme aussi jeune,* bien que *l'expression soit assez différente des gravures connues.* Elle est plus douce, la barbe est large et longue, un peu saillante, mais surtout par le bout (contrairement, par exemple, aux *Icones* de Bèze). Calvin est presque de face, tandis qu'on l'a généralement représenté de profil. Cet émail n'est guère plus grand que la main, dans un cadre doré un peu compliqué, et ce n'est pas l'un des meilleurs de cette intéressante série. Cependant on l'avait mis à part, avec trois autres portraits, et sur une demande de 1500 francs, il a été adjugé, — après des enchères et surenchères très passionnantes, — au prix de 14000 francs, soit près de dix fois plus cher. Pareil fait ne s'est pas produit dans toute la vacation [1]. »

1. Jacques Pannier, article intitulé : « Portraits de Calvin », dans le *Christianisme au dix-neuvième*

3. Divers détails sont précisés par M. N. Weiss, dans son article : « Le plus ancien portrait de Calvin » : « La date (1535) et les initiales du célèbre artiste (Léonard Limosin), inscrites sur le cadre, sont contemporaines de l'émail lui-même. *Quant au nom de Calvin, il n'y figure nulle part*, mais *l'attribution est ancienne;* car on savait qu'il existait un émail de Léonard Limosin représentant le Réformateur. » — Il est fâcheux que M. N. Weiss n'ait pas cru pouvoir indiquer *comment* on savait et *qui* savait que cet émail existait : c'eût été un renseignement essentiel dans le débat. — « Il était depuis dix-huit ans dans la collection Spitzer; mais *il ne m'a pas été possible de savoir où il avait été trouvé.* Bien qu'il ne faille pas demander aux émaux de cette époque, qui brillent surtout par la fraîcheur, l'éclat, l'harmonie et le fondu des couleurs, les qualités de trait et de précision des portraits, dessinés ou gravés, celui-ci a été considéré comme très remarquable, puisque sur une demande de 1500 francs, il n'a été adjugé qu'au prix de 14500 francs....

» Si ce portrait est authentique, — et l'on ne voit pas, à priori, pourquoi il ne le serait pas, — il est le seul connu qui représente Calvin jeune, et au début de sa carrière[1]. L'émail étant signé et daté de l'année 1535, *l'esquisse qui lui a servi de modèle est sans doute antérieure.* Calvin a séjourné dans l'ouest, en Saintonge, à Nérac et à Poitiers, et s'il n'a pas été en contact direct avec l'artiste, il est très possible, vu la notoriété déjà très grande du jeune homme, que son portrait ait été commandé par un de ses amis ou admirateurs. Calvin avait alors vingt-cinq ans et venait de prendre définitivement parti pour la Réforme. Tout ce qu'on sait de lui à cette époque révèle une maturité d'esprit, une autorité de caractère, une gravité réfléchie tout à fait exceptionnelle à cet âge. Il suffit à cet égard de rappeler que la première édition de l'*Institution* est de 1535[2]. Or c'est bien ainsi, si on la contemple attentivement, que nous le révèle cette image : très simple, sans élégance, méditatif et presque timide, en même temps que d'une énergie calme et très concentrée. Les traits encore pleins, mais déjà fatigués par les veilles, la barbe très fournie, d'un brun roux, les épaules ramassées et légèrement portées en avant, sont d'un homme mûri avant l'âge beaucoup plus que d'un adolescent[3]. »

4. De ce portrait il a été assez souvent question. En 1891, M. Etienne Molinier a écrit : « Sauf dans des cas très rares, les portraits exécutés par Léonard, non point en reproduisant des dessins exécutés par lui-même d'après nature, mais en suivant des modèles qui lui étaient fournis par ces portraitistes de profession qui nous ont laissé, pour le seizième siècle, une si charmante iconographie dessinée au crayon, se détachent sur un fond bleu. A peine peut-on citer deux ou trois exemples, comme le portrait de Calvin, de la collection Spitzer, où il a fait usage des émaux translucides, vert ou couleur tannée (pour les fonds)[4]. »

*siècle*, du 4 mai 1893. — Il paraît qu'à la même vente, il y avait un autre portrait, dit de Calvin, sur lequel nous n'avons pas de renseignements. Les journaux se bornent à indiquer son existence, et n'ont pas l'air d'y attacher grande valeur.

1. Ces lignes étaient écrites avant la publication de M. le pasteur Dupin de Saint-André sur le « portrait de Touraine. »

2. La préface, et par conséquent la composition de la première édition, qui parut en 1536.

3. *Bulletin* de la Société de l'histoire du protestantisme français, XLII, 1893, p. 543, 544.

4. E. Molinier, *L'émaillerie* (Bibliothèque des merveilles), 1891, p. 26, 27. — L. Limosin, « que l'on pourrait nommer le prince des émailleurs. » (*Ibid.*, p. 282.) — « Si, pour beaucoup de personnes, B. Palissy représente, incarne pour ainsi dire toute la céramique française du seizième siècle, on peut dire que




Email par Limosin.

5. Enfin, en 1899, M. Romain-Rolland a écrit : « Sans doute, il faut tenir compte, dans un genre aussi capricieux que l'émail, de ce qu'il y a toujours d'un peu vague et d'approximatif dans les ressemblances, et, malgré la maîtrise et le souci psychologique de Limosin, telles erreurs commises sont pour nous mettre sur nos gardes. [Voir, p. 119, où un érudit des plus sûrs admire l'exactitude d'un portrait de Diane de Poitiers, qui se trouve être celui d'Elisabeth de France.] Mais la plupart de ces portraits ont un accent de sincérité puissante, qu'il est malaisé de mettre en doute. — Pour plusieurs, nous avons du reste des termes de comparaison : ce sont les crayons du temps et quelquefois de Clouet, qui peut-être ont servi de modèles. Enfin, un certain nombre ont une valeur documentaire unique : tel le Calvin jeune, *dont nous n'avons l'équivalent nulle part ailleurs* [1]. »

Voilà à peu près tous les renseignements qui existent.

## II

Et la situation est celle-ci : L'émail de Limosin, — d'après ceux qui y voient un portrait de Calvin, — ne porte aucun signe extérieur confirmant cette attribution ; cette attribution passe pour ancienne, mais on en ignore l'origine et la date ; ce dessin est unique, sans équivalent, et la figure du personnage ne paraît pas correspondre à l'âge que Calvin avait à l'époque indiquée. Comme Calvin et Limosin n'ont pas été en contact direct, il faut supposer que l'émail aura été dessiné d'après une esquisse, faite on ne sait point par qui.

On comprend que, si les partisans de l'authenticité s'expriment ainsi, il y ait des critiques (j'en ai rencontré de nombreux et de compétents) qui soutiennent l'inauthenticité ; ils n'ont besoin que de souligner, très légèrement, les aveux de ceux qu'ils contredisent.

Ils déclarent ne pas reconnaître les traits classiques du Réformateur et se refusent à voir sur cet émail un jeune homme de vingt-six ans. Il s'agit tout simplement pour eux d'un docteur, comme le prouve la figure austère et les vêtements sombres. Mais pourquoi ce docteur serait-il Calvin ? Aucune preuve n'est fournie. De plus, l'hypothèse d'une esquisse faite on ne sait par qui, et transmise à Limosin, leur paraît fort suspecte. En 1535, Calvin avait quitté la France, et quant à Limosin (né à Limoges en 1505 et mort en 1574), il avait peint ses premiers émaux en 1532, et depuis cette époque il travaillait pour le roi. Qu'il ait, dans ces circonstances, fait le portrait d'un proscrit, et cela en 1535, l'année où il exécutait un très long ouvrage, un ouvrage de plusieurs mois, à savoir la fable de Psyché en grisaille,... c'est difficile à prouver [2].

Léonard Limosin, et non sans grande apparence de raison, représente toute l'émaillerie de la même époque. » (*Ibid.*, p. 282.) — « C'est lui qui est le véritable inventeur du portrait en émail. » (*Ibid.*, p. 285.) — « Au demeurant, si les portraits qu'il a exécutés ne peuvent soutenir la comparaison avec les bonnes peintures de l'époque, ce sont encore des documents iconographiques fort précieux, et d'un coloris souvent agréable. » (*Ibid.*, p. 281.)

1. *Revue historique*, janvier-février 1899, p. 177, article sur le volume *Léonard Limosin*, déjà cité.

2. Voir Molinier, *L'émaillerie* : « En 1535, il copie l'histoire de Psyché, gravée par le maître au Dé, d'après les dessins de Raphaël. » (p. 286.) — « Ce ne fut qu'en 1548 qu'il devint définitivement valet de chambre et émailleur du roi, mais bien avant cette date il travaillait déjà pour la cour. » (p. 286, 287.) — « Dès 1545, L. recevait une commande du roi François Ier. » (p. 287.) — « Il est à croire que ce fut surtout à partir de 1548 qu'il s'adonna à la peinture des portraits des grands seigneurs de la cour de France et des personnages les plus célèbres de son époque. » (p. 288.)

III

1. Nous arrivons à l'ouvrage de MM. L. Bourdery et E. Lachenaud.

Ces messieurs citent le jugement du *Bulletin du protestantisme* et se bornent à ajouter : « Le personnage ici représenté paraît avoir plus de vingt-six ans [1]. » — Mais la préface du volume s'exprime ainsi : « Léonard Limosin peut personnifier à lui seul l'école de Limoges.... Il a porté l'art de l'émail peint à son apogée. Mais si Léonard s'est montré si supérieur à ses émules, il est une partie de son œuvre pour laquelle il demeure surtout hors de pair, et où nul n'a, pour ainsi dire, tenté de rivaliser avec lui, c'est la peinture des portraits.... Léonard, peintre, graveur, géomètre, chimiste, miniaturiste et émailleur, esprit vif et ouvert à tout, a pris son art presque à son origine, et en quelques années est parvenu à en tirer la suprême expression [2]. Léonard, peintre, émailleur et valet de chambre du roi, était, suivant les mœurs de son temps, trop bon courtisan pour ne pas chercher à flatter ses souverains dans ce qui leur allait plus directement au cœur. Ainsi, Diane de Poitiers, l'heureuse maitresse de Henri II, est-elle inscrite ici pour huit portraits [3].

» Enfin, il existait déjà un autre pouvoir que celui du Roi ou celui des Guise, c'était celui de la Réforme, qui avait d'ardents partisans jusqu'à la cour, et que Jeanne d'Albret faisait tous ses efforts pour propager en Limousin. Les chefs du parti ne furent point oubliés par Léonard, bien que rien ne nous porte à supposer qu'il soit entré, comme certains de ses confrères, dans l'Eglise réformée. Toujours est-il que nous retrouvons aujourd'hui, dans l'œuvre de l'émailleur, les portraits de Calvin, Luther, Mélanchthon, Théodore de Bèze, et d'un certain nombre de Réformateurs inconnus, mais jugés comme tels, d'après leur austère physionomie, leur costume et le style de l'ouvrage. Le portrait de Calvin existe en double exemplaire [4]. »

Il peut paraitre à priori possible, mais piquant, que Léonard, « ce fin courtisan » de François Ier et de Henri II, ait peint autant de fois des figures graves de Réformateurs que la figure de Diane de Poitiers (la grande « mérétrice » de François Ier et de Henri II, comme l'appelaient les disciples de ces Réformateurs), avec divers costumes ou sans costume du tout. Il peut paraître possible, mais plus piquant encore que Léonard, « ce fin courtisan » de François Ier et son « valet de chambre », ait peint Calvin en 1535, précisément au moment où celui-ci adressait à celui-là sa fameuse lettre, destinée à lui faire honte de ses mensonges aux yeux de toute la chrétienté, de telle façon que la lettre et l'émail seraient contemporains ! — Mais enfin nous sommes prêt à reconnaître que, dans ces lignes, M. Bourdery donne les deux raisons les plus plausibles que nous ayons rencontrées de l'authenticité du portrait de Calvin : 1° l'influence de Jeanne d'Albret, et 2° l'existence d'autres portraits de Réformateurs.

2. L'influence, dans le Limousin, de Jeanne d'Albret, vicomtesse de Limoges, n'est pas contestable. Seulement, en 1535, elle ne devait pas encore se faire sentir beaucoup, vu qu'à ce moment la princesse avait à peine sept ans [5]. — Toutefois, elle peut expliquer comment, plus tard, Léonard aurait peint des Réformateurs.

1. L. Bourdery et E. Lachenaud, *Léonard Limosin*, peintre de portraits, 1897, p. 26. — 2. *Ibid.*, p. II, III. — 3. *Ibid.*, p. VII. — 4. *Ibid.*, p. VIII. — 5. « Jeanne d'Albret [née en 1528] ne fit jamais que de courtes haltes en Limousin. » Alfred Leroux, *Histoire de la Réforme dans la Marche et le Limousin*, 1888, p. 42.

3. Et en tout cas, si Léonard a peint Luther, Mélanchthon, Théodore de Bèze, il n'y a aucune raison pour ne pas admettre qu'il ait peint aussi Calvin; il est au contraire vraisemblable qu'il l'a peint. Aussi est-ce avec une curiosité, pleine d'un intérêt particulier, que nous avons recherché ce que MM. Bourdery et Lachenaud disent dans leur *Catalogue* sur les portraits de ces trois Réformateurs. Le voici :



Catalogue de la vente Spitzer.

« 114. Luther : En 1539 [dit M. de Laborde, 1852], Léonard peignit le portrait de Martin Luther, qui était de bonne défaite à cette cour de France, où les tendances se portaient avec ardeur vers la Réforme. Hauteur : 70 mm. environ. *Notice des émaux exposés au Musée du Louvre*, 1852. » — Et en note : « *Journal archéologique de Londres.* On y lit, t. VII, p. 81, que M. Webb a présenté à l'association un portrait de Martin Luther, par Léonard Limosin, signé L. L., 1539. J'ai vu chez M. Webb, mon collègue du jury de Londres, ce portrait, peint un peu durement sur fond bleu; *il n'a pas une ressemblance bien décidée avec Luther*[1]. » — Et c'est tout comme indication et comme preuve !

Passons à Mélanchthon : « 116. Mélanchthon : A. N° 245. Portrait de Calvin vu de trois quarts, émail colorié, de six pouces de grandeur. » Et les auteurs expliquent : « Dans le catalogue de la collection Révoil, publié par M. Courajol, c'est sous le N° 245 que se trouve inscrit ce portrait.... M. de Laborde avait accepté, pour ce portrait, le nom de Calvin *sous toutes réserves.* M. Darcel *a cru devoir y reconnaître Mélanchthon.* C'est sous ce dernier nom que nous inscrivons le personnage. » Et qu'est-ce qui a guidé M. Darcel dans l'attribution de ce portrait, où l'on voit « un bonnet plat à oreillères et une robe noire damassée de noir ? » Voici : « N° 256 de la *Notice des émaux* par M. le comte L. de Laborde, qui admet la même attribution avec un point d'interrogation. Ce portrait, qui ne rappelle en rien les traits de Calvin, *nous semble se rapprocher davantage* [« davantage » que « rien » n'est peut-être pas beaucoup] de celui de Mélanchthon, peint par Albrecht Durer et possédé par le Musée de Munich[2]. »

Reste Théodore de Bèze.

Je lis : « N° 2915. Plaque rectangulaire. Portrait de Théodore de Bèze, tenant un livre des deux mains.... Baron James de Rothschild. » Et cette note des auteurs : « M. Alfred André, qui a bien voulu étudier spécialement pour nous les portraits des collections de MM. les barons de Rothschild, *n'a pu parvenir à identifier celui de Théodore de Bèze avec aucun de ceux qui figurent*

1. Bourdery et Lachenaud, p. 269. — 2. *Ibid.*, p. 272, 273.

*aujourd'hui dans ces riches galeries,* de même que, de notre côté, nous n'avons pu trouver à rattacher ce texte à aucun de ceux que nous citons dans cet ouvrage [1]. »

De telle sorte qu'il n'y a aucune preuve que Léonard ait peint ni Luther, ni Mélanchthon, ni Théodore de Bèze, les attributions ayant été faites, semble-t-il, au hasard, et sans tenir compte même de la ressemblance. — Or si les attributions relatives aux portraits des Réformateurs sont fantaisistes, pourquoi celle relative à Calvin serait-elle plus sûre ?

## IV

Que conclure ? Il n'est pas possible de démontrer l'authenticité, — et il n'est pas possible de démontrer l'inauthenticité. Ce qui manque, ce sont les éléments positifs de la discussion. Et il faut nous en rapporter à notre sentiment subjectif.

Seulement ici il ne faut pas se contenter du portrait publié dans le Catalogue de la vente Spitzer, portrait dessiné à la plume, et qui ne peut pas rendre exactement l'impression faite par l'original, par la peinture sur émail. L'honorable possesseur de l'œuvre de L. Limosin, Sir Julius Wernher, à Londres, a bien voulu faire faire à notre usage une excellente photographie. Nous le remercions très vivement pour sa grande amabilité et pour le vrai service qu'il nous a rendu.

Si donc nous fixons nos regards sur cette photographie, nous ne pouvons pas nous défendre de l'impression que ce pourrait être un Calvin. L'objection faite au dessin du catalogue Spitzer, que le personnage a plus de vingt-six ans, tombe devant l'émail lui-même. Nous avons bien quelqu'un de jeune, à figure pleine, et tel que Calvin, fort précoce, et ayant déjà beaucoup travaillé et veillé, pouvait être à vingt-six ans. L'impossibilité s'évanouit. Et alors nous avons le nez de Calvin, les yeux, avec les arcades sourcilières de Calvin, la bouche et la barbe. Devant cette photographie la plupart des raisons formulées contre le dessin du catalogue Spitzer perdent leur fondement. Et, ce me semble, l'attribution est possible.

Si l'on compare l'émail de L. Limosin et le portrait de la Touraine, on ne peut pas dire que les lèvres soient différentes : elles attirent également l'attention ici et là. La pose enfin est la même (retournée, comme cela arrive si souvent). Seul le manteau, entr'ouvert dans un portrait, est boutonné dans l'autre. — On pourrait très bien ne voir entre les deux qu'une différence d'âge, soit que les années aient vraiment fait leur œuvre, soit que la peinture et la reproduction aient elles-mêmes opéré le changement. — Toutefois, il est prudent de terminer ce chapitre, comme le précédent, par un point d'interrogation.

1. Bourdery et Lachenaud, p. 14.



# CHAPITRE TROISIÈME

## Le portrait de Hanau.

*Planche I, b.*

I. Renseignements fournis par le peintre Lugardon, César Malan, Ch. Schrœder. — II. Mémoire de M. Weizäcker, Directeur du Musée de Francfort. — III. Conclusion.

I

CE Calvin de Hanau m'a été signalé, pour la première fois, par M. le pasteur César Malan fils, qui me conta, — comme il savait conter, — diverses anecdotes à ce sujet. Je lui demandai de résumer nos entretiens en quelques lignes, ce qu'il fit dans le billet suivant, daté du 27 septembre 1894, et que je transcris ici, non sans émotion, comme un précieux souvenir d'une longue amitié :

« Bien cher, vous me demandez de vous dire la visite de M. Lugardon [1] (père) à Hanau, à propos du portrait de Calvin, que je lui disais avoir souvent admiré dans la salle du Consistoire, lorsque j'étais pasteur de l'Eglise française, de 1847 à 1851. M. Lugardon alla à Hanau le voir. Il me dit, à son retour, tout d'abord qu'il regardait ce portrait comme l'original et celui du Consistoire de l'Eglise française de Francfort-sur-Mein comme une copie. Il ajouta qu'il croyait, comme on me l'avait dit, que ce portrait était l'œuvre du Titien, lorsqu'il s'était rencontré avec Calvin chez Renée de Ferrare. Du reste, il ne pouvait s'en inspirer pour un tableau auquel il travaillait alors, ce jeune Calvin-là étant trop différent du Calvin traditionnel, provenu de la tête de la Bibliothèque de Genève, peinte d'après le masque du Calvin mort, ce dit-on. — Voilà tout ce dont je me souviens à ce propos [2]. »

La légende sur la rencontre du Titien et de Calvin à Ferrare n'est plus admise par personne. (Voir plus loin.) — La légende selon laquelle le portrait de la Bibliothèque de Genève a été fait d'après un masque de Calvin mort, n'a pas plus de fondement. Mais elle trahit l'impression que donne le dit portrait.

Quant à déterminer où est la copie et où est l'original du portrait en question, il n'est pas

1. Le peintre genevois bien connu.
2. Pour le reste du voyage de Lugardon, qui de Hanau se rendit à Dresde, etc., voir plus loin.

besoin d'être un artiste de renom pour ne pas hésiter. J'ajoute cependant les lignes suivantes, écrites, le 23 mai 1894, par M. Charles Schrœder, ancien pasteur à Francfort.

« En automne 1856, M. Lugardon, le peintre genevois, ayant reçu d'Ecosse la commande d'un tableau, où devait figurer Calvin, et ne connaissant pas de bon portrait du Réformateur, a fait, pour éclairer la question, un voyage d'exploration, qui le conduisit à Francfort. Nous allâmes ensemble à Hanau, et son opinion était que l'original était à Hanau, que la peinture est bien des origines de la Réformation, de l'école vénitienne, et que la copie de Francfort est de la même époque. »

II

Mais, voici une sorte de petit mémoire, plus important que tout le reste, dû à l'amabilité de M. le Dr Weizäcker, Directeur du Musée de Francfort, mémoire sous forme de lettre, adressée, sur ma demande, à M. le pasteur Correvon, le 5 juillet 1894.

« Hier, comme c'était convenu, j'ai été à Hanau. Le portrait était, par hasard, très facile à bien observer : il se trouve en ce moment dans une petite exposition.... Après avoir attentivement examiné la dite peinture, il n'y a aucun doute sur ce point, que les gens d'Hanau possèdent « le vrai saint Jacques ». Ce portrait, que la tradition considère comme celui de Calvin, est l'œuvre d'un maître hollandais (flamand), ou peut-être aussi français (bourguignon) ; il date de la première moitié du seizième siècle. La tête et une partie du fond verdâtre (*sattgrün*) sont passablement (*leidlich*) conservées, et proviennent de la main d'un artiste très exercé et très consciencieux (*sehr geübten und sorgfältigen*), — anonyme, il est vrai. — L'attribution, autrefois usuelle, du portrait à Holbein est sans aucun fondement (*völlig aus der Luft gegriffen*). S'il fallait indiquer le nom d'un peintre possible, on pourrait penser à Barent van Orley, qui habitait Bruxelles, et mourut en 1541. Le portrait est à peu près dans sa manière (*nah steht*).

» La partie inférieure du portrait a été complètement repeinte, et malheureusement, par une main malhabile. Le plus fâcheux est que l'anneau au cachet, sur l'index de la main gauche, n'est pas resté complètement indemne dans cette retouche. Cependant, on reconnaît encore le chaton (*Wappenschild*) rouge, entouré d'un fin filet d'or sur fond noir, et de plus, sur ce fond même, le millésime 1521 qui, à la loupe, se laisse déchiffrer assez clairement. Est-ce que sur le fond rouge du *Schild*, il y a eu encore un autre dessin ? On ne peut plus le dire, parce que cette place a été repeinte et qu'elle est de plus fortement recouverte (*stark verputzt*). Cependant on découvre encore deux petits points peints en or, que j'ai reproduits dans la petite esquisse ci-jointe.

» Ce qui est intéressant, c'est qu'au bord gauche supérieur du portrait, — qui, il est vrai, a été postérieurement restauré (*nachträglich aufgefrischt*) et par conséquent n'offre pas une documentation absolument digne de confiance (*absolut zuverlässig*), — il y a inscrit (*aufgebracht ist*) le millésime de 1540. A part cela, il n'y a ni devant ni derrière aucune trace d'inscription, aucune indication sur la provenance du portrait ou sur le personnage représenté.

» Le portrait est peint sur chêne et mesure 0,68/0.55. »

Evidemment, je ne saurais trop remercier M. le directeur du Musée de Francfort de toute la peine qu'il a bien voulu prendre et de son important rapport. En comparaison, mes impressions personnelles ont peu d'importance.

III

Comment décider ?

Le nez est un peu moins long que dans les portraits classiques. Mais les arcades sourcilières font avec le nez les mêmes arcs assez caractéristiques, que nous voyons sur le portrait de Limosin et sur les portraits ultérieurs. Les lèvres attirent ici et là les regards. La barbe est moins fournie, mais elle laisse d'autant mieux apercevoir le menton assez proéminent, que l'on voit déjà sur le portrait de Touraine et qui sera de plus en plus un des caractères de la physionomie du Réformateur. — Notons enfin les pommettes saillantes....

1540, donc Calvin a trente et un an. Soit.

Mais, d'un autre côté, que faire de cette date de 1521, lisible sur la bague, année où Calvin avait douze ans ? Pourquoi cette affectation de montrer son doigt, cette bague ? Et s'il y a des traits communs, quelle physionomie différente !

Dans une de ses lettres, M. le pasteur Schrœder dit : « Je ne connais pas de document précis constatant qu'il s'agit réellement d'un portrait de Calvin. » Il ajoute : « Cependant il y a une tradition commune aux deux Eglises, qui n'est pas sans valeur ; » et il conclut : « Je ne sais si on arrivera jamais à quelque chose de précis, et de clair sur cette question, qui m'a fait perdre beaucoup de temps ; et je ne suis pas le seul qui soit obligé de faire cette confession. »

N'est-ce pas bien la conclusion à laquelle il faut s'arrêter[1] ?

Cela dit, rien ne nous empêche de fermer les yeux, et de voir à Ferrare, à la cour de Renée, un gentilhomme qui vient d'arriver. Il est vêtu tout de velours noir ; sur sa tête est une toque de docteur, de même étoffe, et une collerette blanche lui serre le cou, austèrement, mais non sans élégance cependant. Il tient un de ses gants blancs à la main, et laisse voir à l'un de ses doigts un anneau d'or. Sa figure est à la fois sévère et noble, quoique fatiguée par des veilles, dirait-on, ou des soucis. Mais ses yeux sont grands et fendus avec finesse, et tout son être respire une distinction particulière, une simplicité de bon ton, qui le met également à l'aise avec les savants et avec les dames. Ne serait-ce pas Charles d'Espeville, c'est-à-dire Calvin qui, sous ce nom d'emprunt, vient rendre visite à la duchesse d'Este ?

1. Voir : *Festschrift* zur 300 jährigen Jubelfeier der wallonischen Gemeinde zu Hanau, par Carl Nessler. — Neuvième planche. — Portrait donné, le 22 janvier 1749, par le conseiller Jacob Camp au Consistoire wallon.



# Livre second.

## MATURITÉ

## *PREMIER GROUPE : DE TROIS-QUARTS*

## CHAPITRE PREMIER

### Les portraits de Rotterdam et de Bâle.

I. Le portrait de Rotterdam. — II. Le portrait de Bâle. — III. Le pseudo-Holbein de Dresde.
IV. Le pseudo-Cranach.

I

**Le portrait de Rotterdam.**

*Planche III.*



ES portraits de la maturité se présentent à nous, presque tous, sous deux aspects : de trois quarts ou de profil. Cette différence, toute extérieure, et qui ne fournit, par elle-même, aucune indication sur l'âge, sur la physionomie du personnage, nous permet cependant une division qui, on va le voir, se trouve correspondre à une certaine réalité plus intime.

Le Musée Boijmans, à Rotterdam, possède un très remarquable portrait de Calvin (sur chêne, 0,27/0,20. Ancien, N° 115 ; auj., N° 183).

Type habituel ; vu de trois quarts. Le front, ce qu'il y a de plus large et de plus grand, se devine, à moitié caché par le bonnet. Physionomie sans dureté ; grands yeux ; belles arcades sourcilières ; nez long et fin, un peu tiré, avec la légère élévation au milieu : il sort, parce que tout rentre, se retire, les lèvres et le bas des joues ; petites lèvres ; expression de la bouche douce ; moustache ; barbe, plutôt châtaine, soignée ; pommettes très saillantes et fortes ; trois rides, trois ombres, l'une partant du coin de l'œil, l'autre des narines, la troisième, passant entre les deux, traversent parallèlement la joue. Le cou, dans l'ombre, paraît maigre.

L'habit de dessous, sur lequel se montre le col blanc de la chemise, est noir. La pelisse, grise, un peu comme le fond, avec un col noir, pas en fourrure.

La couleur est assez naturelle, vivante, quoique pas vive ; peut-être le temps l'a-t-il assombrie. — En regardant assez longtemps, le tableau s'éclaire et devient très net ; on voit que le



IOANNES CALVINVS ·
DE VITVLO FINGIT FRVSTRA ADVERSARIA NOMEN
SECTA MIHI: SVNT QVI DEDVCANT NOMINIS ORTVM
EX INDEFESSO DICTANDI SCRIPTA CALORE.
IN MEDIVM REVOCANT ALII DIRO OMINE CAVSSAM
CALVITII: AT LVDANT, DVM INNOXIA SPICVLA SPARGVNT,
DVM FAVET ET FRVITVR NOSTRIS MEA GALLIA CHARTIS·

D'après le portrait de Rotterdam [1].

dessin est fort soigné, et la physionomie, intelligente, distinguée, aristocratique, prend du relief et de l'expression. — La « patte d'oie », au coin de l'œil (c'est-à-dire les rides que les médecins déclarent faire leur apparition vers quarante ans), est assez marquée.

Sans doute, du haut du front, si large, jusqu'au bout de la barbe, le tout va en pointe. Cependant, en-dessous de la barbe, on voit, on sent une solide mâchoire inférieure. Ce n'est pas la force un peu épaisse de Luther, le paysan saxon : mais c'est bien la force résistante du bourgeois picard.

Le portrait a été donné au Musée en 1871, par R. van Eysden; c'est tout ce qu'on en sait. M. P. Haverkorn van Rijsewijk, directeur du Musée, a bien voulu m'envoyer les quelques renseignements techniques suivants : « *Quant à l'époque à laquelle notre portrait a été peint, je crois pouvoir vous dire qu'il a été fait vers le milieu du seizième siècle,* et représente Calvin à l'âge d'environ cinquante ans, à en juger d'après les rides du front et quelques cheveux gris de la barbe. — La couleur du fond, qui tire sur la couleur d'olive, la facture des ombres de la chair, ne permettent pas de penser à un des peintres hollandais de cette période. — Le portrait a beaucoup souffert et les retouches n'y manquent pas. » — M. F. Schmidt-Deyent, directeur actuel du Musée Boijmans, qui s'est donné la peine de nous faire exécuter un cliché très soigné, confirme le jugement de son prédécesseur, en ces mots : « J'ai examiné le tableau : tout porte à croire que cette peinture *est du seizième siècle.* C'est la matière de la peinture, un certain glaire graineleux, transparent et verdâtre, qui me donne la conviction que *cette peinture est du seizième siècle.* J'ai en outre l'impression que nous sommes en face d'une répétition contemporaine d'un portrait de Calvin, original, qui a probablement disparu [1]. »

1. H. 0, 172. L. 0, 120. Collection Maillart-Gosse. (Voir plus loin Catalogue N° 5.)

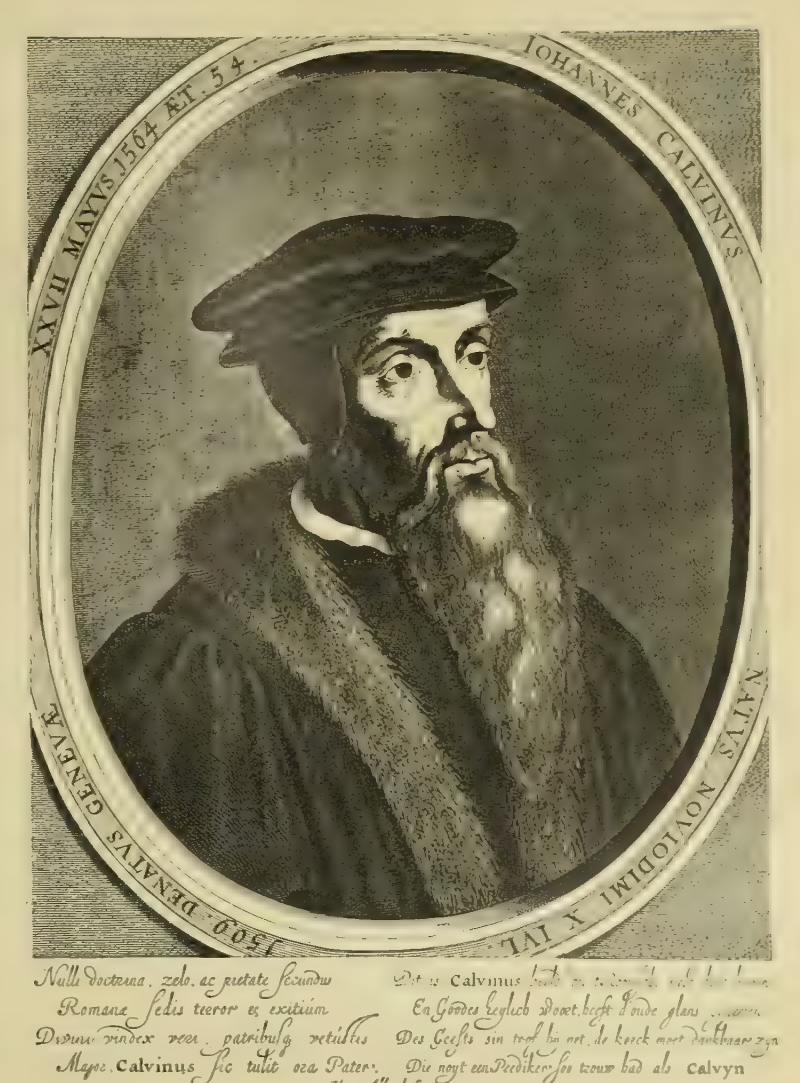


Portrait de Bâle.

## II

### Le portrait de Bâle.

*Planche IV.*




Portrait de Bâle.

Je me rappelle (et mes notes de voyage sont là pour me le rappeler) la très grande impression que me produisit ce portrait, lorsque je le vis pour la première fois : c'était en 1893.

A cette époque, je commençais à secouer le joug de la Légende, à entrevoir un Calvin tout autre que le Calvin de convention, presque le seul connu, un Calvin qui n'était pas né à l'âge d'environ soixante ans, épuisé de travail et de maladies, caricaturé, au moral et au physique, par des écrivains ou des peintres d'un talent ou d'une bonne foi fort suspects.

Je me rendis à Lausen (Bâle-Campagne), dans la verte et paisible cure où le vénérable pasteur M. Œri venait de célébrer le cinquantenaire de son ministère. Il avait bien voulu, sur ma demande, se mettre à ma disposition ; il m'avait invité à passer tout l'après-midi en famille, avec une amabilité qui me ravissait d'autant plus qu'on avait fait, je ne sais pourquoi, au portrait de Lausen la réputation d'être absolument inabordable [1]. Au moment voulu, nous montâmes dans le cabinet, j'allais dire dans le sanctuaire, où tout était préparé.

Quel Calvin à la fois inattendu et cependant cherché [2] ! Certes, c'est bien le type connu, et on n'a pas l'idée de soulever la question d'authenticité : même bonnet de docteur, même figure maigre, même nez allongé et pointu, mêmes yeux bien et délicatement fendus, même pelisse,... mais le regard est doux, les lèvres ont une couleur vermeille ; la bouche n'est pas dure ; la barbe,

1. J. Bonnet, qui en parle, ne semble pas cependant l'avoir vu, car il dit qu'il représente Calvin « en face ». J. Bonnet, p. 38, n. 1.

2. Déjà à ce moment, il existait de ce portrait une reproduction lithographique (0,260/0,189, Coll. du Dr A. Doumergue), un peu pâle, mais très bonne, que je pus me procurer. M. Weiss, bibliothécaire de la Société du protestantisme français, en possède une copie au crayon.




Portrait de Rotterdam-Bâle.

sans être carrée, n'a pas toutefois cette pointe exagérée, que l'on a si souvent comparée à la pointe d'un poignard. Elle n'est pas non plus de ce noir désagréable qu'on lui donnera plus tard. Sur le tout est répandu une couleur qui est de la couleur, une couleur de vie.... Voilà un homme normal, normalement vivant, vers quarante ans, entre quarante et cinquante ans.

Le portrait porte l'inscription : *Joh. Calvinus sanctæ theologiæ doctor.*

D'où vient-il ? M. Œri le tenait de son beau-père, l'antistès de Bâle, Jacob Burkhardt, et n'en

savait pas davantage. Depuis la mort de M. Œri, le portrait est resté dans la famille et se trouve actuellement chez un petit-fils, M. le Dr phil. Albert Œri, rédacteur des *Basler Nachrichten*. — Et la date? Auprès de ceux qui jusqu'ici en ont parlé, il passe pour une œuvre du seizième siècle.

Or, M. le professeur Dr Daniel Burckhard, — que je remercie vivement, — ancien Conservateur du Musée de Bâle, ayant bien voulu, sur ma demande, examiner attentivement le portrait, m'a envoyé l'appréciation suivante, dont il est inutile de souligner l'autorité et l'importance particulières : « C'est un portrait d'une peinture large et très fluide (*breit und sehr flüssig vorgetragenes*), dû à un peintre qui possédait bien son métier (*von guten malerischen Qualitäten*). En particulier, le modelage de la tête, au moyen d'un excellent jeu d'une lumière simple, pas cherchée (*durch treffliche Durchführung eines einfachen ungesuchten Beleuchtungsmotives*), est extrêmement bien (*vorzüglich*) réussi. La physionomie intellectuelle (*die geistige Durchbildung*) est aussi bien rendue. — D'après sa technique, cette peinture est sans aucun doute (*ganz unzweifelhaft*) une œuvre du dix-huitième siècle, probablement la copie d'une gravure du type de Calvin en trois quarts. » — A moins que, — hypothèse que nous préférerions, — ce portrait soit une excellente copie d'une peinture antérieure, peut-être du seizième siècle.

Nous reproduisons deux gravures que nous indiquons : l'une *Portrait de Bâle* [1] (*page* 25), l'autre *Portrait de Rotterdam-Bâle* [2] (*page* 26), — avec le col du portrait de Rotterdam et la légèreté du portrait de Bâle, — et qui sont de nature à indiquer la relation étroite entre ces deux portraits. (La légende de la seconde gravure est la même que celle de la première.)

C'est le moment de comparer le portrait de Bâle avec celui de Rotterdam.

Il y a des différences. Dans le portrait de Rotterdam les yeux sont plus grands ; les rides plus visibles ; les ombres heurtent davantage les lumières. Il y a comme l'expression d'une souffrance particulière, et l'impression générale n'est pas identique devant les deux images. Le col du manteau, en fourrure dans le portrait de Bâle, est en étoffe dans le portrait de Rotterdam.

Toutefois, quelles ressemblances ! Même costume dans tous les détails, bonnet, cape, petit col blanc.... Même pose : ici, l'identité est poussée à l'extrême. Le bout du nez dépasse la joue du même nombre de millimètres. Les rides, les ombres sont placées aux mêmes endroits. Il paraît impossible que l'auteur d'un portrait n'ait pas eu sous les yeux l'autre portrait, ou des reproductions exactes.

Le portrait de Bâle est donc légitimé par le portrait de Rotterdam, et il reste une œuvre remarquable et importante, des plus importantes, pour l'âge mûr de Calvin : nous avons bien là Calvin entre quarante et cinquante ans.

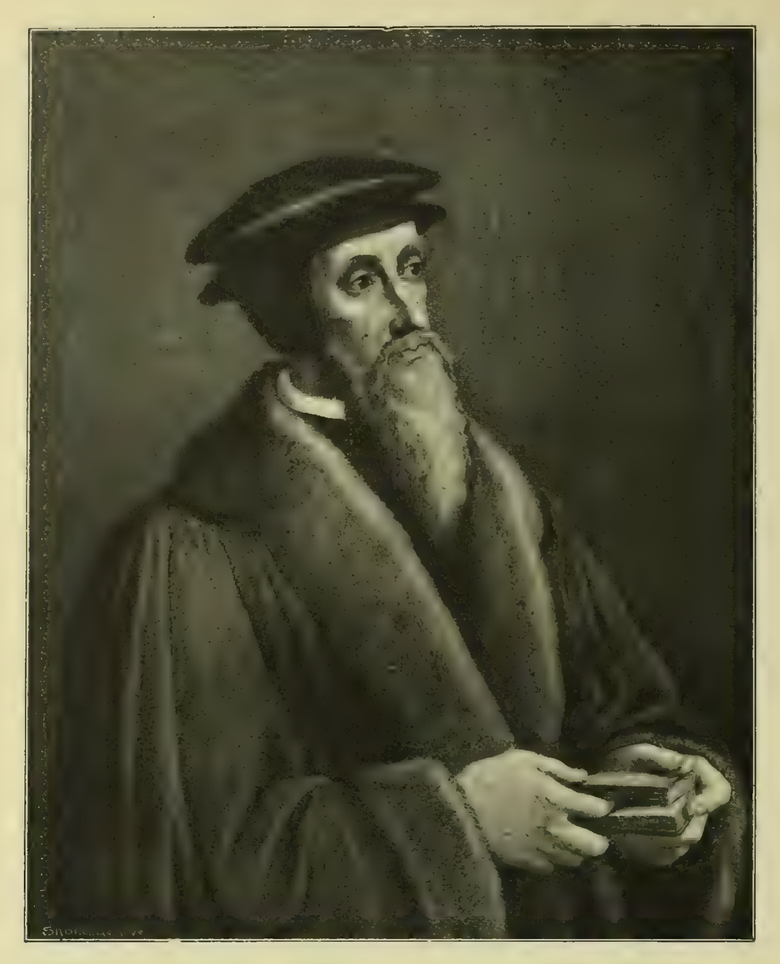
III

### Le Pseudo-Holbein de Dresde.

Ce portrait a joui, en Allemagne surtout, d'une très grande vogue. On le trouve, en belle et grande gravure, dans une foule de maisons, encore aujourd'hui. — C'est lui, par exemple, que Herzog, professeur de dogme réformé à Erlangen, l'éditeur de la *Real Encyclopædie*, avait dans son cabinet, à la place d'honneur, et dont il me répétait, à une époque où je ne songeais guère à

1. Cette gravure (Coll. Maillart-Gosse, Cat. N° 13) est signée *Hugo Allardt exc*, qui est mort en 1694.

2. Cette gravure, grande (H. 0,285, L. 0,250) et très belle, avec le revers du manteau en soie, se trouve à la *Bibliothèque du protestantisme* à Paris.



Pseudo-Holbein.

m'occuper de Calvin : « C'est le meilleur des portraits gravés du Réformateur. » — C'est lui que le célèbre calviniste hollandais, Groen van Prinsterer, mettait en tête de son opuscule : *La Hollande et l'influence de Calvin,* 1864, avec cette indication : « Le tableau original, d'après lequel la photographie a été prise, est de Holbein et se trouve à Dresde. » — Et le succès de ce portrait [1] s'explique : il donne du Réformateur une physionomie grave, imposante, avec les traits généraux habituels, mais sans rien de maladif.... Le seul malheur est que nous sommes en présence d'un faux.

La gravure originale (0,341/0,272) [2] porte les indications suivantes : « H. Holbein pinxit, F. Müller sculpsit, » et, en allemand : « Le tableau original se trouve dans la salle des sessions du Consistoire supérieur royal de Saxe, à Dresde. »

En voici l'histoire.

Frappé, comme tant d'autres, par ce portrait, je priai un pasteur de Dresde de me donner quelques renseignements sur l'original. A mon grand étonnement, il me répondit qu'il ne trouvait nulle part le tableau indiqué. Naturellement, j'insistai ; le pasteur renouvela ses recherches ; notre correspondance dura un certain temps ; elle finit par cesser : impossible de rien apprendre sur le tableau décidément mystérieux.

Quelques années après, j'eus occasion de causer, comme je l'ai déjà raconté, avec M. César Malan fils, du portrait de Calvin à Hanau, et ici se place la suite des renseignements que voulut bien me fournir l'ancien pasteur de Francfort, M. Charles Schrœder, à la date du 29 mai 1894 :

« En quittant Francfort, sur les indications de la gravure : *le tableau original se trouve à Dresde,* Lugardon se rendit dans cette ville, et, à son grand étonnement, n'y trouva ni le tableau d'Holbein, ni même, sur les gravures qu'on y vendait, les indications des sources d'après lesquelles elles avaient été faites. Il me télégraphia à ce sujet, et, d'après les renseignements que

1. La Collection Maillart-Gosse contient sept reproductions différentes de ce portrait.

2. Collection Maillart-Gosse. (Cat. N° 43.)

je lui envoyai, découvrit l'auteur de la gravure. Pressé de questions, celui-ci finit par avouer qu'on lui avait instamment demandé un portrait de Calvin, faisant pendant à sa gravure de Luther, laquelle avait eu un grand succès, et que, ne trouvant aucun original satisfaisant, il avait composé sa gravure d'après une petite peinture fort insignifiante, que Lugardon a bien retrouvée dans la salle du Consistoire de Dresde ; puis, pour donner quelque valeur à son œuvre, il n'avait pas craint d'ajouter : *d'après Holbein.* Puisque son Luther était d'après Luc. Cranach, il fallait bien un nom aussi distingué pour donner du prix à sa gravure. »

Mais, d'après ce qui précède, il ne saurait y avoir de doute : le peintre de Dresde avait pris pour modèle quelque image provenant du portrait de Rotterdam-Bâle.

## IV

### Le Pseudo-Cranach.

On ne sait trop pourquoi un industriel a eu l'idée de remplacer le nom de Holbein par celui de Cranach, — l'un est aussi faux que l'autre, — et de nous donner une autre variante du portrait de Rotterdam-Bâle, avec cette inscription : *Dessiné et gravé d'après l'original de Cranach par Cazenave.*

Nous nous bornons à reproduire (bien que ce soit inutile) la note fournie par M. Reuss à M. Vièles, alors directeur du Séminaire de Montauban : « Ni M. le professeur Schmidt, ni moi, n'avons jamais entendu dire que Cranach ait fait un portrait de Calvin, ou ait eu seulement l'occasion de le voir. Jusqu'à ce que vous puissiez découvrir, dans une biographie de Cranach, quelque chose qui prouve le contraire, je tiens la note au bas de votre gravure pour une erreur. Cette gravure n'a pas du tout l'air d'être une copie d'un original du seizième siècle. »



# CHAPITRE SECOND

## Les portraits hollandais.



ANS la lettre déjà citée, M. Schrœder continuait : « Cependant un original d'Holbein doit exister. J'en ai rencontré plusieurs fois l'indication. J'en ai vu une assez bonne gravure faite à Bonn. Calvin est représenté de trois quarts, debout et feuilletant un livre. J'ai demandé à Bonn où se trouve l'original : on m'a dit qu'il était à Cologne dans une salle du Consistoire. »

Du portrait, dont parle ainsi M. Schrœder, il existe en effet deux modèles. — Le premier (gravure sur cuivre, 0,282/0,205) [1] représente Calvin dans son cabinet de travail, en pied, près d'une fenêtre, tenant en main l'*Institution* entr'ouverte, qu'il feuillete. Ses œuvres sont autour de lui ; sur un petit guéridon la grosse *Bible de Genève* et l'*Instruction contre les anabaptistes;* sur une table recouverte d'un tapis, dont un pan porte la devise *prompte et sincere* avec le cœur, les *Commentaires sur les petits prophètes*, le *Consensus helvétique*, etc. ; sur une tablette, contre le mur, la suite des *Commentaires*. Au-dessus de la tablette est appendue une vue de Noyon. — Calvin est revêtu d'une longue robe fourrée. Il porte la cape et le bonnet. Sa figure est pleine, sans expression maladive. Sa barbe, abondante, a des sinuosités régulières.

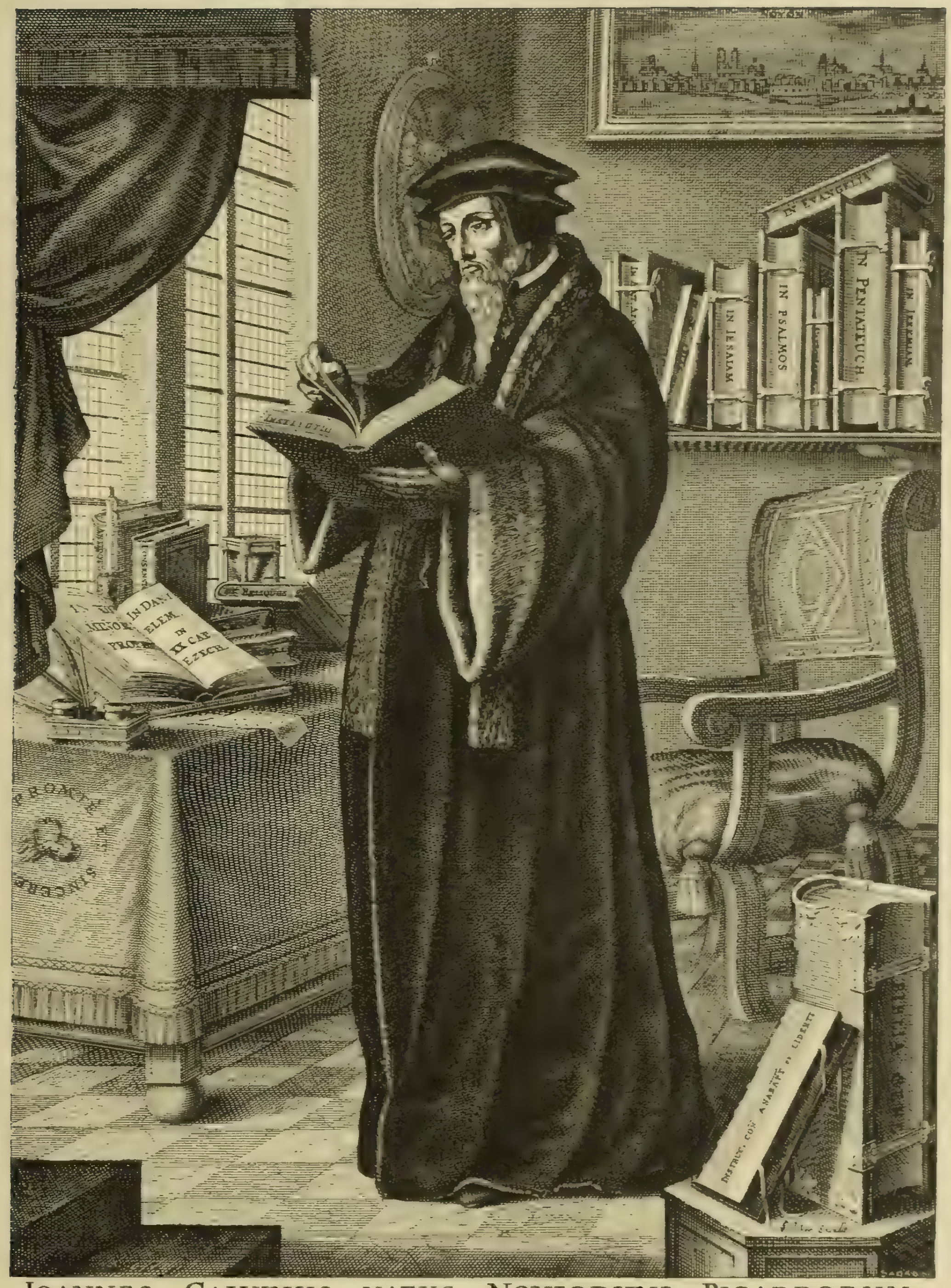
La seule indication est celle-ci : *Vischer excudit.* Au-dessous, quatre vers en latin et quatre vers en hollandais. (*Page* 31.)

Le second modèle offre seulement, d'après le modèle précédent, la partie supérieure du corps placée dans un encadrement ovale, et sans aucun des accessoires que nous avons signalés. Les yeux sont un peu plus grands. La gravure, manière noire, oblongue (0,248/0,179) porte : *Pet. Schenk fec. et exc. Amstelod* [2]. Elle porte aussi quatre vers latins (différents de ceux de la précédente gravure), signés David Hoogsstratanus [3].

1. Collection Maillart-Gosse. (Cat. N° 51.)

2. Pierre Schenk, graveur, né à Elberfeld en 1661, mort en 1715, vint jeune en Hollande, et se fixa à Amsterdam. Il travailla surtout dans la manière noire. Plusieurs aides travaillaient avec lui pour ses éditions. Son fils, Pierre Schenk, vivait encore en 1750. Nagler, *Künstler Lexikon.*

3. Collection Maillart-Gosse.




IOANNES CALVINUS NATUS NOVIODUNI PICARDORUM
x Iulij A° 1509, et denatus Genevæ XXVII May A° 1564, ibidemque sepultus.

*Calvinum assidue comitata modestia virum,*
*Hoc vultu manibus finxerat ipsa suis.*
*Ipsa à quo potuit virtutem discere virtus;*
*Roma tuus terror maximus ille fuit.*

*Siet hier een heller Licht, een hooch begaefde Geest,*
*Vol wetenschap en deucht, de ere van Geneven*
*Wiens vlugge pen een schrick voor Romen is geweest,*
*En haer verkeerden Stoel deed waggelen en beven*

Iohannes Calvinus is geboren tot Noyon in Picardyen den 10 July 1509. en is inde Heere ontslapen tot Geneven den 27 May 1564 ende aldaer begraven.

Portrait hollandais.

Une autre reproduction du milieu du dix-neuvième siècle, lithographiée à Bonn, dit : *Nach Hans Holbein*[1]. Il s'agit toujours de ce portrait de Calvin par Holbein, portrait qui n'a jamais existé; mais les prétendues copies nous offrent toutes certaines ressemblances. C'est toujours un Calvin, pas trop émacié, assez vigoureux, la figure plus ou moins pleine, de trois quarts, et rappelant de plus ou moins loin le portrait de Rotterdam-Bâle.

Ce Calvin hollandais doit avoir eu beaucoup de succès, car dans la seule collection de la Bibliothèque de Zurich on en trouve une foule de reproductions. Elles ne se différencient guère que par le nom du graveur et elles peuvent être rangées en quatre ou cinq groupes. Calvin, en pied, dans sa bibliothèque, et en grand ; — le même, grandeur moyenne (0,10/0,13 et 0,16, avec l'inscription) ; — le même, petite grandeur (0,058/0,07 et 0,09, avec l'inscription) ; — puis, Calvin dans sa bibliothèque, mais jusqu'au genou ; — et enfin le buste seul, dans un ovale. Les graveurs, à qui nous devons ces portraits, sont : Jacob Kleinschmidt, Clemendt de Jonghe, Sandrart, C. Mortier, J. Jongen, I. Gole, Bœcklin, Clemens Ammons, I. Smids, Johannes de Ram, Christoph Haffner, etc., etc.

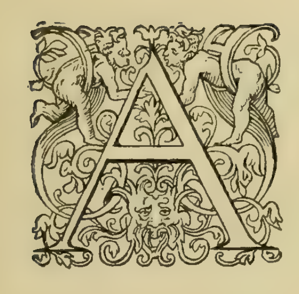
1. Collection Maillart-Gosse. — 0,240/0,165. — *Nach Hans Holbein, von E. Cauer, gest. u. gedr. in der C. Schulgen-Bettendorfschen Kupferdruckerei in Bonn.*



# CHAPITRE TROISIÈME

## Le portrait du fondateur de l'Académie et du Collège de Genève.

*Planche V.*



PRÈS cette sorte de parenthèse sur les pseudo-Holbein, le pseudo-Cranach et les gravures hollandaises, nous retrouvons un portrait de notre Réformateur qui, de nouveau, mérite toute notre attention.

Ce portrait étudié et signalé à la *Société du Musée historique de la Réformation*, à Genève, en 1901, par le professeur Borgeaud, a été reproduit sous le titre de *Portrait de Calvin en 1559*, en tête de la brochure historique qu'il a publiée pour le Jubilé scolaire de 1909 : *1559. — Pages d'histoire universitaire réunies à l'occasion du Jubilé.*

Il s'agit d'une gravure sur bois, qui se trouve à la *Société de l'Histoire du protestantisme français*, à Paris, et qui se présente avec une série d'indications, « externes » peut-on dire, fort importantes.

Il y a d'abord l'inscription sur le cadre intérieur du médaillon : « *Jean Calvin, fidelle ministre de la parolle de Dieu, aage de 50 ans.* » Calvin eut cinquante ans en 1559, l'année de l'inauguration de l'Académie et du Collège [1]. — Au-dessous du médaillon, et comme sur un socle, on lit : « Proverbes j. |la crainte du Seigneur est le commen| cement de Science. » Or cette inscription est une des inscriptions (celle de l'arcade centrale, en hébreu) qui se trouvent gravées sur les clefs de voûte du grand portique du Collège. — Et enfin, les connaisseurs en typographie reconnaissent dans les lettres employées pour les inscriptions, que nous venons de citer, les types genevois de l'époque. C'est l'opinion de M. Th. Dufour. M. Marc Senglet croit même pouvoir préciser et reconnaître les lettres employées par François Estienne. — Nous aurions donc bien ici Calvin à cinquante ans, Calvin le fondateur de l'Académie et du Collège. C'est en souvenir de ce grand événement que la gravure aurait été faite.

Les indices internes ne démentent pas les indices externes, et c'est bien certainement Calvin à l'époque dont il s'agit.

1. Charles Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève*, I, p. 1900, p. 48 ss., 79.

Il y a lieu de comparer cette gravure sur bois avec le portrait de Rotterdam-Bâle. La comparaison est suggestive : c'est le même personnage, seulement plus amaigri, aux traits plus accentués, sans doute parce que le couteau du sculpteur sur bois n'a pas le moelleux du pinceau d'un peintre, mais surtout parce que l'âge et la fatigue ont fait leur œuvre. — Même pose, exactement, même trois quarts (à gauche seulement, au lieu d'être à droite), même bonnet, même cape, même costume. Les arcades sourcilières, qui présentent les mêmes lignes et recouvrent des orbites plus enfoncés, paraissent, par leur proéminence, plus arquées. Les yeux, le nez plus amaigri sont les mêmes. Les lèvres sont plus minces, plus serrées. Mais ce qui a le plus changé, c'est la barbe, qui s'est beaucoup raccourcie, bien qu'elle paraisse encore assez forte. Surtout elle présente, très accentuée, la silhouette de la barbe de bouc, silhouette qui va être désormais caractéristique. Tout est devenu plus pointu, pour ainsi dire. Calvin n'a plus que cinq ans à vivre, et s'approche des « dernières années ».

Ce portrait, fait à Genève, et par conséquent *ad vivum*, d'après nature, nous paraît, une nouvelle et dernière fois, authentifiquer le portrait de Rotterdam-Bâle, qui reste pour nous le meilleur type et le plus sûr de Calvin, pendant les années de sa maturité, vers quarante à quarante-cinq ans.






Portrait du fondateur de l'Académie.

# *SECOND GROUPE : DE PROFIL*

## CHAPITRE PREMIER

### Le bois de la collection Maillart-Gosse.

*Planche VI.*



ETTE seconde série des portraits de la maturité, — portraits de profil, — nous offre, comme type premier à la fois et le plus remarquable, une très belle gravure sur bois, du seizième siècle, que je n'ai rencontrée que dans la collection Maillart-Gosse[1] (325 mm. × 217 mm.).

Profil à droite. La main droite est appuyée sur un livre fermé ; la main gauche, qui tient un manuscrit roulé, est posée sur la main droite. La figure est dans un cadre ovale. Dans les quatre coins, entre l'ovale intérieur et le rectangle extérieur, on voit des ornements renaissance, des fruits. On lit cette inscription : *Joannes Calvinus, ætatis suæ XLVIII* (âgé de quarante-huit ans). La gravure serait donc de 1557 (?)

Ce qui la caractérise, et lui donne une valeur toute particulière, c'est qu'elle nous présente une physionomie du Réformateur aussi étonnante qu'authentique.

Que l'on compare cette gravure et celle des *Icones* de Bèze. L'une représente un homme dans la force de l'âge, l'autre un homme vieilli et décrépit : mais c'est le même homme. Je ne parle pas du bonnet, de la cape, du costume, etc.... Voyez le nez, droit, semble-t-il, et cependant avec un léger renflement au milieu, ce qui arrondit un peu la pointe ; voyez l'œil appesanti, un peu fermé, avec une paupière inférieure gonflée ; voyez la joue creusée et le cou amaigri ; voyez la barbe qui, sur le menton, fait un bond en avant, dans ce contour caractéristique dont nous avons déjà parlé. Tous ces traits sont évidemment pris sur nature ; et ils sont aussi fidèlement reproduits ici que là. Leurs modifications correspondent seulement et très exactement à la différence des âges.

C'est donc bien Calvin. Et cependant quel Calvin différent de celui de la tradition ! Quelle force dans la structure du corps !

1. Cat. N° 87.

Comment se fait-il qu'un peintre ait été à la fois très exact et très inexact ? Ou plutôt, si l'exactitude est certaine, l'inexactitude n'est-elle pas nécessairement douteuse ? De plus, ce type n'est pas isolé ; au contraire, et nous allons en voir de très nombreuses reproductions plus ou moins modifiées. Dès lors comment se fait-il que, du vivant de Calvin, à une époque où beaucoup de gens l'avaient vu, une pareille physionomie fut si facilement acceptée pour authentique, sans doute par beaucoup de ces témoins oculaires eux-mêmes ? Ne faut-il pas qu'il y ait eu au moins quelque chose dans la figure de Calvin qui autorisât cette conception artistique ? On peut croire à l'exagération ; il est difficile de croire à l'invention pure et simple, encore moins à la contradiction formelle. N'y a-t-il pas ici une conclusion rétrospective à tirer pour les portraits de la jeunesse ?

Nous retrouvons donc l'idée que nous avons émise plus haut. Calvin a dû commencer par paraître, au moins d'une certaine façon, robuste. Et sa physionomie traditionnelle doit être rectifiée, tout comme sa théologie traditionnelle.

Ce n'est pas un avorton, un petit vieux ridé et poussif, qui a été le puissant Réformateur. Ce n'est pas vrai pour sa pensée ; ce n'est pas vrai pour son corps.

Notre gravure a été reproduite en médaille.






Le bois Maillart-Gosse.

# CHAPITRE SECOND

## Le Tobias Stimmer.

I. Tobias Stimmer. — II. De Bry. — III. Conrad Meyer.

I

### Tobias Stimmer.



AGLER, dans son *Künstler-Lexikon*, signale cinq éditions d'une collection de portraits publiés par Reusner.

La première est allemande : *Contrafacturbuch, durch Christophorum Reusnerum, Strassburg 1587, bei B. Jobin.* Elle contient 103 gravures sur bois. Puis vinrent quatre éditions latines : 1° *Icones, sive Imagines virorum litteris illustrium*, 1587, avec 103 portraits [1] ; 2° 1589, avec 91 portraits [2] ; 3° 1590, avec 100 portraits [3] et 4° 1719, avec 89 [4].

La troisième édition latine (que nous avons eue sous les yeux) [5] débute par la reproduction de l'épître dédicatoire (de la première édition) de Nicolas Reusner « *juris C. consiliarius saxonicus* » (conseiller en droit canonique) à Frédéric II, roi de Danemark, Norwège, etc. Reusner déclare que l'ouvrage le plus digne d'éloges, c'est les *Icones* de Bèze, paru « il y a peu d'années ». Il espère que le présent ouvrage se rapprochera du précédent. Il est dû, dit-il, à Bernard Jobin, citoyen et imprimeur à Strasbourg, qui l'a illustré (*adornatum*) avec beaucoup de soin et de frais. Les personnages ont été pris un peu partout, « surtout en Allemagne », et, pour le dessin, on s'est surtout adressé au peintre Tobias Stimmer, un des plus éminents et des plus parfaits artistes parmi les premiers de son temps (*in quo delineando imprimis pictore usus fuit Thobia Stimmero, inter primos suæ ætatis summo atque perfectissimo*). Lui, Reusner, a composé les distiques et les

1. *Icones* sive Imagines virorum litteris illustrium, quorum fide et doctrina relig. et bon. lit. studia nostra patrumque memoria, in Germania præsertim, in integra sunt restituta. C. elogiis, recensenti Nicolao Reusnero, Cur. B. Jobino Argentorati, 1587, mit 103 Blatten 8°.

2. *Icones...* mit 91 Bildnissen. Basel, Waldkirch, 1589, 8°.

3. *Icones...* ex secunda recognicione N. Reusneri. Cur. B. Jobino, mit 100 Holzschnitten, Arg., 1590, 8.

4. *Icones...* olim a T. Stimmero pict. ad. viv. expressæ, etc. Iterum recensae et impensis C. A. Z. mit 89 Bildnissen. Francof. ad. M. 1719, 8° (*Künstler-Lexikon* von Nagler).

5. Bibliothèque de Genève.




Le Tobias Stimmer.

biographies. Cette lettre est datée de Strasbourg, *calendis aprilis, anno MDXIIIC* (1er mai 1587).

C'est donc bien à T. Stimmer qu'il faut, semble-t-il, attribuer les portraits ainsi publiés.

Tobias Stimmer, peintre et graveur, né à Schaffhouse en 1539, mort en 1582 au service du margrave de Bade, à Strasbourg, a été un des artistes allemands qui, dans la seconde moitié du seizième siècle, ont eu le plus de talent et ont déployé le plus d'activité. Rubens a déclaré qu'il avait beaucoup appris de lui [1].

Notre gravure, — quoique le bois reste le même, — se présente sous différents états.

Le premier, avec un seul cadre, porte au-dessous, en assez grosses lettres allemandes gothiques, *Johannes Calvinus der h. Schrifft Lehrer*, 60.

Nyon in Frankreich mein Geburstatt
Paris und Burgeiss mich gleich hat
Zum Lehrer, Genff, wie offenbar
In Schulen und Kirchen macht vil Jahr.
Sturb im Jahr 1564 [2].

C'est sans doute l'état de la première édition, en allemand [3].

Un second présente un double cadre, seulement en haut et en bas. En haut, *Johannes Calvinus theologus*. En bas, au-dessous de deux vers latins, *Gallia me recipit*. MDLXIV et, à côté du distique, un R (H. 0,101, L. 0,079). On sait que les distiques sont de Reusner. — C'est cette gravure que nous reproduisons [4].

Un troisième a un double cadre tout autour. Il porte en haut le n° 267, les mots *Joannes Calvinus theologus*, et en bas, au-dessous de deux vers latins, *Gallia me recipit*, etc. MDLXIIII (IIII au lieu de IV). C'est ainsi que la gravure se trouve dans l'édition de 1590 [5].

Un autre n'a pas de cadre, sauf un peu des deux côtés.

Enfin une reproduction postérieure dans un cadre bien riche d'ornements Renaissance, avec

1. *Die Monogrammisten*, von Dr G. K. Nagler, fortgesetzt von Dr Andresen et C. Clauss, vol. V.
2. « Noyon en France est mon lieu de naissance. Paris et Bourges m'ont eu également. — Genève, on le sait, m'a fait enseigner dans les écoles et les églises pendant beaucoup d'années. Mourut en 1564. »
3. Bibliothèque de Zurich. — Bibliothèque nationale (Estampes), Paris.
4. Col. Maillart-Gosse. (Cat. N° 88.)
5. Bibliothèque de Genève.

l'inscription *K. Sichem*[1], *sculpsit et excude* (*sic*) porte sur la gravure, à côté de la tête, *Ætat. 54*, à l'âge de 54 ans[2].

Si on rapproche la gravure Stimmer du bois Maillart-Gosse, au premier abord on est frappé d'une ressemblance générale. C'est un homme, au même moment de la vie, de même apparence puissante, avec le même costume. Il y a de l'analogie dans la pose. Le bras gauche repose sur une table, et la main gauche est posée sur un livre qu'elle tient ici presque droit.



Le de Bry.

Mais les différences se montrent bientôt. Le profil est retourné à gauche. Le bonnet n'est pas tout à fait identique et la cape a presque disparu. Il est même difficile de distinguer des cheveux. Au lieu du manteau à fourrure, c'est, semble-t-il, une robe pastorale. Et surtout, les traits caractéristiques de la figure de Calvin se sont évanouis. Le nez est devenu courbe. L'œil n'est plus le même. La barbe abondante, moutonneuse, n'est plus la barbe de Calvin. La joue ne parait pas creuse ; on ne distingue pas le cou. N'étaient les inscriptions et les preuves externes, on pourrait penser qu'il s'agit d'un autre Réformateur que Calvin. Est-ce une interprétation, une déformation ?

## II

## De Bry.

Nous retrouvons la gravure de Tobias Stimmer, gravée à nouveau et insérée dans une autre collection de portraits, celle de Boissard et de Bry.

Le cadre s'est fort enjolivé. Il y a des colonnettes doriques supportant un arceau. Dans les deux coins, il y a des ornements Renaissance. Sur une seconde tablette, il y a un livre, une petite ardoise avec un crayon attaché par une petite corde et, sur l'ardoise, on lit que Calvin

1. Graveur sur cuivre qui a travaillé au commencement du dix-septième siècle. — 2. Col. Maillart-Gosse. (Cat. N° 23.)

mourut en 1564, le 27 mars (*sic*) (H. 0,136, L. 0,104). Mais le portrait lui-même, n'a pas changé.

La collection de Boissard et de Bry nous est connue par deux éditions.

La première a pour titre : « *Icones*, images de cinquante hommes illustres, peinte d'après nature (*ad vivum effictae*), avec leur vie, décrite par Jac. Boissard, le tout récemment et artistement gravé sur cuivre et publié par Théodore de Bry. 1597 [1]. » L'ouvrage s'ouvre par une préface de Th. de Bry. Il y raconte que ces « monuments » des lettres et de l'antiquité lui ont été communiqués par des hommes éminents, et surtout par I. I. Boissard. « Celui-ci, continue de Bry, m'a informé qu'il avait aussi chez lui les portraits (*Icones*) d'hommes savants, qu'il avait lui-même dessinés d'après nature (*ad vivum ipse delineaverit*) (car il a, en cet art, un admirable talent); qu'il les avait illustrés d'explications; et que, si je voulais les reproduire et les finir (*imitari et perpolire*) avec mon burin (*scapello meo*), je lui serais très agréable. » C'est ce qu'il a fait. Quand les deux premières parties de l'ouvrage (la seconde est précédée d'une préface de Boissard) eurent paru, Th. de Bry mourut (27 mars 1598), et la publication de la troisième partie fut faite par les deux fils de l'artiste, Jo.-Théodore, et Jo.-Israël de Bry. Ils ont exécuté, disent-ils dans la nouvelle préface, la volonté de leur père mourant (*ultima morientis voluntas*), de conduire jusqu'à la fin, sous son nom, l'œuvre commencée (*inceptas operas*). Le titre de cette troisième partie porte : « le tout récemment, et avec soin, fait sur cuivre et édité par les héritiers de Théodore de Bry, 1598. » Il est donc difficile de savoir ce qui, dans cette partie, est l'œuvre du père ou l'œuvre des fils.

Un second volume de portraits, en deux parties, porte ce titre : « récemment et avec soin faits sur cuivre » et publiés par les héritiers de Théodore de Bry, Francfort-sur-Mein, 1599 [2].

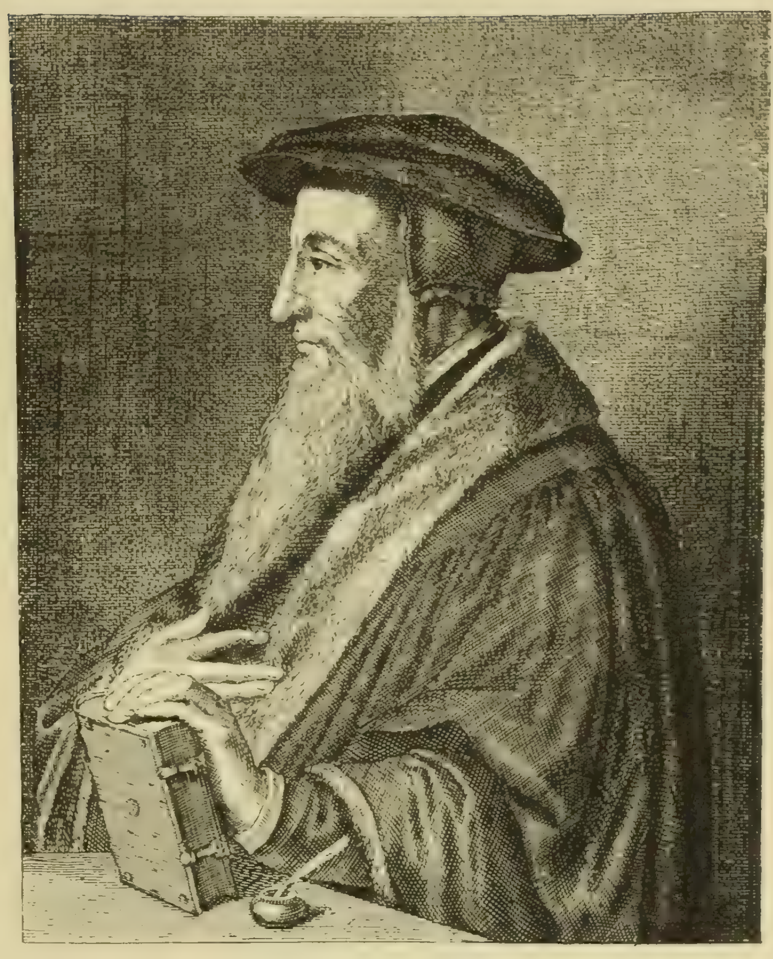
Seulement, — fait étrange, — au milieu de ces portraits qui représentent tant de Réformateurs, même peu connus, le portrait de Calvin manque. Il ne se trouve que dans une autre édition de la collection dont nous parlons, qui est devenue un album, sans notices, et dont voici le titre : « *Bibliothèque calcographique*... collecteur Jac. Boissard... graveur Jean-Théodore de Bry. 1650 [3]. »

Un mot sur ce graveur. « Parmi les artistes qui rappellent encore de loin la manière d'Albert Durer, continuée par les *petits-maîtres*, signalons Théodore de Bry, né à Liège en 1528, et mort en 1598 à Francfort, où il s'était établi de bonne heure. Ce fut un des graveurs les plus féconds du seizième siècle.... Ses aptitudes se révèlent d'une façon complète dans des petits sujets, où se meuvent, par milliers, des figures de dimension très exiguë et dans des ornements d'un goût très individuel, qui attestent une grande facilité d'invention et une entente réelle des conditions particulières de l'ornementation [4]. » — En 1570, Th. de Bry alla à Francfort-sur-Mein fonder une librairie d'art, et il entreprit la publication de plusieurs ouvrages considérables [5].

1. *Icones* quinquaginta virorum illustrium doctrina et conditione præstantium ad vivum effictæ, cum eorum vitis descriptis a Jan. Jac. Boissardo, Vesunti... omnia recens in aes artificiose incisa, et demum foras data per Theodorem de Bry, Leondien. civem, Francofurti anno MDXCVII.

2. Bibl. de Genève. — 3. *Bibliotheca chalcographica* illustrium... clarissimorum virorum, collectore Jano Jacobo Boissardo [mort en 1602], Ves., sculptore Jan. Theod. de Bry [mort en 1623. Jean-Théodore de Bry est le fils de Théodore de Bry], chalcogr., ante hac cum vitis editorum et in quinque partes distributorum, nunc vero conjunctim solis iconibus et distichis singulorum subjiciendis exhibitorum et ab eorum exitu continuatorum, Francofurti. Impensis Johannis Ammonii Bibliopola anno MDCL.

4. G. Duplessis, *Histoire de la gravure*, 1880, p. 264. — 5. *Monogrammisten*.



IOH. CALVINUS THEOLOGUS
NATUS NOVIODUNI X. IUL. MDIX.
DENATUS GENEVÆ XXVII MAIJ MDLXIIII.
Gallia me recipit doctore & Scotia Christum:
Pastorem sepelit culta Geneva suum.
Con. Meyer fecit.

Le Conrad Meyer.

## III

### Conrad Meyer.

On ne peut guère voir autre chose qu'une reprise du Tobias Stimmer dans la gravure sur bois signée Con. Meyer [1] (0,173 × 0,138). La date se trouve sur le portrait de Bèze, qui sert de pendant à celui de Calvin et qui est signé : *Con. Meyer fecit A. 1676* [2].

Même tête forte, même barbe abondante, même main posée sur le même livre ; au-dessous, même distique latin. Toutefois le front et le nez forment une ligne plus droite : la barbe est moins ondulée, la main droite posée sur la poitrine a été ajoutée, et les plis du vêtement sont différents.

1. Coll. Maillart-Gosse. (Catal. N° 100). — Conrad Meyer, peintre et graveur, artiste célèbre de son temps, mort en 1689, à l'âge de 71 ans. On a de lui un recueil de portraits sous ce titre : *Wahrhafte Kontrafact* etlicher hocherleuchteter Herren, durch welche Gott in den letzten Zeiten sein heilig Evangelium klahr, durch den finsteren Nebel menschlicher Satzungen herfür leuchten lassen. Aus Liebe der Wahrheit in Kupfer gebracht durch C. Meyer, Mahler in Zürich. 64 Blätter incl. des Titels und gestochenen Vorworts. Geistreich radirt von Conrad und Johann, dann dem Vater Dietrich Meyer, zum Theil nach älteren Meistern. Fol. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

2. La collection Maillart-Gosse en contient treize reproductions.



# CHAPITRE TROISIÈME

## Les René Boyvin.

*Planche VII.*

I. René Boyvin. — II. Hondius.

I

### René Boyvin.



L n'est pas étonnant que la gravure de René Boyvin, représentant Calvin à l'âge de cinquante-trois ans (c'est-à-dire en 1562), ait été souvent reproduite ; car elle nous donne un des portraits les plus significatifs [1].

René Boyvin « est un des plus considérables et des plus anciens graveurs au burin, dans la grande manière, qu'ait eu la France du seizième siècle [2]. » — « Il naquit à Angers. On n'a sur lui aucun renseignement.... Mais on sait qu'il grava avec une grande habileté, et qu'il fut un interprète habituel des peintures exécutées par les maîtres de l'école de Fontainebleau. Il n'employa que le burin. Dans sa main, cet instrument produisit des ouvrages excellents,... qui attestent une connaissance du dessin rare de tout temps chez les graveurs au burin. Son talent est un peu froid.... Il y a quelque sécheresse dans les contours, qui, lorsqu'il s'agit de figures, peut choquer l'œil.... Ses planches... sont d'une exécution irréprochable [3]. »

L'école de Fontainebleau est celle qui se forma dans cette ville, grâce aux maîtres expérimentés que François Ier y attira de tous les pays. « Deux artistes italiens, Rosso et Primatice dirigent l'école.... Doués l'un et l'autre d'un remarquable talent, ils donnèrent l'impulsion et contribuèrent, plus qu'aucun autre artiste, à établir en France cette école internationale pour ainsi dire, qui a occupé, dans l'art de notre pays, une place à part.... Parmi les meilleurs graveurs de l'école de Fontainebleau, dont le nom soit connu, nous pouvons citer Antonio Fantuzzi, en première ligne ; Léonard Tiry, qui mérite la seconde place ; René Boyvin et Guido Ruggieri [4]. »

1. H. 0,169. L. 0,123, sur cuivre. Collection Maillart-Gosse. (Cat. N° 115.) — Dans la seule collection Maillart-Gosse, il y en a douze reproductions diverses.
2. Robert Dusménil, *Le peintre graveur français*, tome VIII (1850), p. 11.
3. Georges Duplessis, *Histoire de la gravure*, 1880, p. 355. — 4. *Ibid.*, p. 352, 353.




Portrait par René Boyvin.

D'après Robert Dumesnil, l'œuvre de R. Boyvin compte au moins 226 estampes, et les dates varient de 1563 à 1580 [1].

Les *Monogrammisten* disent que le plus probable est d'accepter 1530 comme la date de naissance, et parlent de gravures allant des années 1558 à 1580 [2].



(Voir, p. 44.)

Notre portrait semble ouvrir une nouvelle période, et annoncer ceux qui vont suivre.

C'est bien Calvin, authentiquement : le nez droit, malgré sa très légère courbe au milieu, amaigri et effilé ; l'œil : la paupière inférieure grossie, appesantie ; l'orbite s'est enfoncé dans l'ossature qui saillit ; la barbe s'est réduite à la pointe de bouc caractéristique,

Si cela ne ressemble pas au Tobias Stimmer et au de Bry, cela ne contredit pas le bois de la collection Maillart-Gosse. Au contraire, cela le confirme. Ici et là, le masque a la même force ; la structure a la même puissance. Seulement ici, depuis cinq ans (si l'on en croit les inscriptions, le bois Maillart-Gosse représente Calvin à l'âge de 48 ans, et le Boyvin à l'âge de 53 ans), la fatigue, les maladies ont fait leur œuvre.

Précisément, l'œuvre de R. Boyvin nous fournit une occasion de dire quelques mots de ces inscriptions et de ces dates. — A côté de Calvin, nous remarquons en effet dans l'œuvre de l'artiste, les portraits d'une série de Réformateurs, avec l'indication de leur âge. Bucer, *an. æt.* [*anno ætatis*], 53 ; Huss, *an. æt.*, 40 ; Luther, *an. æt.*, 57 ; Mélanchthon, *an. æt.*, 40 ; Zwingle, *an. æt.*, 44 [3].

Or cette précision, loin d'augmenter notre confiance, la diminue un peu, et même beaucoup. — En effet, J. Huss a eu 40 ans en 1409 ; Zwingle a eu 44 ans en 1528 ; Mélanchthon a eu 40 ans en 1537 ; Bucer a eu 53 ans en 1544 ; Calvin a eu 53 ans en 1562. De son côté, René Boyvin, né en 1530, a commencé, nous dit-on, son œuvre en 1558, c'est-à-dire à l'âge de 28 ans.

Si donc on peut être dans l'incertitude au sujet du portrait de Calvin, que R. Boyvin aurait pu faire en 1562, c'est-à-dire alors que lui, R. Boyvin, avait 32 ans, Bucer n'a pu être gravé en 1544, alors que R. Boyvin avait seulement 14 ans ; encore moins J. Huss a-t-il pu être gravé en 1409, plus de cent ans avant la naissance du graveur.

Les dates semblent donc indiquer seulement que, d'après l'artiste, son modèle devait avoir telle physionomie à tel âge.

Mais : 1° Sur quels documents R. Boyvin se fondait-il pour attribuer à son personnage tel ou telle physionomie, à tel ou tel âge ? 2° Quelle valeur avaient ces documents ? 3° Quelle interprétation R. Boyvin donnait-il à ces documents ? Trois questions insolubles, et qu'il faudrait cependant résoudre pour décider du degré de ressemblance du portrait.

1. Georges Duplessis. p. 15.
2. *Die Monogrammisten*, I, p. 866.
3. Robert Dusménil, *Le peintre graveur français*, VIII, p. 57-64.




IOANNES CALVINVS.
Caluinum assiduè comitata modestia viuum
Hoc vultu manibus finxerat ipsa suis.
Ipsa à quo potuit virtutem discere virtus.
Roma tuus terror maximus ille fuit.
Cum priuil.

Hondius.

En réalité, ces dates, indiquant l'âge, n'ont pas de valeur documentaire dans l'œuvre de R. Boyvin.

Et si elles n'ont pas de valeur pour les gravures de R. Boyvin, pourquoi en auraient-elles pour les gravures d'autres artistes? — Il faut à peu près renoncer à s'en servir, tout au moins lorsqu'elles ne sont accompagnées d'aucune autre indication.

Nous donnons la reproduction, grandeur naturelle, d'un tout petit portrait, qui fait partie d'une collection assez répandue et qui présente à peu près le même type. (*Page* 43.) — Celui-ci se retrouve en plus grand dans la *Vie de Calvin* par Bolsec, réimpression de Lyon en 1664.

## II

## Hondius.

Le portrait [1] gravé et signé en haut, à droite, par Hondius est en réalité une reproduction du portrait gravé par R. Boyvin : même pose, même vêtement, sauf que le col de dessous est devenu visible, la fourrure étant un peu plus entr'ouverte; même petit point au sommet du bonnet. — Le front est beaucoup moins bon, il est devenu bombé, et a presque l'air d'une sorte de bandeau.

Hondius, dessinateur et graveur, né en Brabant, 1573, publia sa série d'images, *Icones* [2], en

1. Gravure sur cuivre, 0,130(168 avec inscription)/0,115.

2. « *Icones*... virorum nostra patrumq. memoria illustrium, quorum opera cum litterar. studia, tum vera religio fuit restaurata ab Henrico Hondio sculptæ æneisq. tipis excusæ 1599. — Cum gratia et privilegio ord. gen. fæder. inf. germ. prou. » Bibliothèque de la Faculté de théologie protestante de Montauban.

1599. C'étaient cinquante portraits, signés de façons différentes : j'en ai noté quinze. Hondius Fe., Hi., H fe. H fecit, etc. Le portrait de Bugenhagen porte la date de 1598, celui de Cranmer, de 1599.

En 1602, Jacob Verheiden publia, en latin, les *Imagines et elogia*, qui furent édités en hollandais en 1603 et 1604 [1].

Puis vinrent deux éditions par Frédéric Rothscholz. L'une, en 1725 [2], reproduit la préface de Verheiden, datée de 1602, et l'avant-propos de la première édition, où il est dit qu'on a emprunté les portraits, les uns à Durer, les autres, non encore publiés (?), à Hondius. — Le portrait de Calvin est très légèrement modifié : la signature a disparu. — Et enfin parut un album, contenant les portraits, sans notices, en 1726 [3].




Hondius.

Nous ajoutons un Hondius dans un très joli cadre, où figurent quatre médaillons représentant l'Espérance, la Religion chrétienne, la Tempérance et la Charité. La gravure est signée I. Petit [4].

1. « Erst int Latyn uyt ghegeven door Jacob Verheiden, ende nu in Neer Duytsch overegheset. » *Die Monogrammisten.*

2. Jacobi Verheideni Haga-Comitis Imagines et elogia præstantium aliquot theologorum cum catalogis librorum ab iisdem editorum, opera Friderici Rothscholzii, Herrnstadio-Silesii, secunda editio, Hagæ-Comitum. A° MDCCXXV. Bibliothèque du *Musée historique de la Réformation* à Genève.

3. Voici le titre : Horum memoriam nunquam inter morituram hac collectione renovavit Fridericus Rothscholzius, Herrenstadio-Silesius, Norimbergæ et Altdorfii apud hæredes Joh. Dan. Tauberi. A. C. M.DCCXXVI.

4. Bibliothèque nationale de Paris (Estampes).



# *TROISIÈME GROUPE: EN FACE*

## CHAPITRE UNIQUE

### Le Gardelle.



RÈS peu nombreux sont les portraits représentant Calvin en face, ou à peu près, et pas très remarquables.

On en rencontre un dans plusieurs collections signé *B. Montcornet excu.* Mais c'est tout simplement un Théodore de Bèze, au-dessous duquel on a remplacé le nom de Bèze par le nom de Calvin. Il y a des exemplaires de la même gravure portant le nom exact de Bèze.

Le portrait de face, le plus intéressant, est une médaille, que nous reproduisons et décrivons plus loin: mais elle doit être placée entre les portraits de la jeunesse et les portraits de la maturité.

Nous nous bornons à donner ici un portrait qui est presque en face, comparé aux trois-quarts que nous avons reproduits.

Il est dit « gravé d'après l'original », et porte, sur les exemplaires que nous avons vus[1], le nom, ajouté à la main, du peintre genevois Gardelle. C'est le type fort, à grande barbe, du bois Maillart-Gosse, de Tobias Stimmer, etc., que nous venons d'examiner.

Robert II Gardelle (9 avril 1682-7 mars 1766), l'homme célèbre de la famille Gardelle[2], « baclant parfois un peu sa besogne, mais faisant toujours ressemblant, et n'exigeant que minimes salaires, » devint le portraitiste universel, et son œuvre est immense. « Il existe à Genève seulement un nombre considérable de portraits et surtout de ces petits portraits, en général de 0,24 sur 0,18, qui étaient comme les photographies de l'époque[3]. » — On a, en particulier, douze ou treize portraits de théologiens, hommes d'Etat, etc.

1. Collection Maillart-Gosse. (Cat. N° 130.) Bibliothèque de Zurich. Musée de Munich.

2. Son frère, Daniel Gardelle (2 oct. 1679 à 9 oct. 1753), est dit avoir donné à la Bibliothèque de Genève, « le 7 septembre 1747, un portrait de Calvin en miniature. » — *Livre des achats et dons.*

3. *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, vol. I.

Ce même portrait, semble-t-il, un peu modifié, se rencontre dans les collections, retourné, et au crayon noir « gratté » (0,250/0,139)[1]. Dans le fond, qui forme un carré noir, il y a un ovale un peu plus clair, qui comprend le portrait. Au-dessous, gratté, *Johann Calvin*. Le Réformateur, sans rien d'émacié, est dans la force de l'âge : bonnet, cape, figure forte et douce, grands yeux, nez fort, grande barbe, col blanc ou vert des deux côtés, pelisse.




Le Gardelle.

* * *

En résumé la maturité offre deux types importants, qu'il est nécessaire de bien constater.

Il y a le portrait de Rotterdam-Bâle, qui va être continué et développé par les portraits des dernières années. Il y a le portrait du bois Maillart-Gosse, qui semble, lui, continuer et développer les portraits de la jeunesse. Deux groupes singulièrement intéressants en eux-mêmes et par leurs divergences plus ou moins faciles à expliquer.

1. Collection du Dr A. Doumergue.



# Livre troisième.

## DERNIÈRES ANNÉES

## CHAPITRE PREMIER

## Le portrait de la collection Tronchin.

I. Portrait de la collection Tronchin. 1. Une expertise. 2. La galerie de portraits chez Bèze. 3. Les Tronchin, héritiers de Bèze. 4. Le portrait donné par Calvin. — II. La gravure des *Icones*. 1. Les *Icones*. 2. Pierre Cruche. 3. P. Cruche et Calvin. — III. Le portrait de la Bibliothèque de Genève. 1. Le portrait peint par Pascal. 2. Portraits donnés à la Bibliothèque. 3. Copie du portrait de la collection Tronchin par Borninb. 4. La restauration Ferrière. 5. Avant les retouches. 6. Le portrait actuel. — IV. Le portrait de la collection Rilliet. — V. Autre portrait du seizième siècle.

I

### Le portrait de la collection Tronchin.

*Planche VIII.*



A jeunesse, âge mûr, dernières années : nous ne parlons pas de vieillesse. Mort à cinquante-cinq ans, Calvin n'a pas eu de vieillesse. Son esprit était dans toute sa puissance : il n'était pas vieux, il était fort. Mais son corps usé, miné, torturé, sans être vieux, était décrépit.

Le portrait capital de cette période, — et, à un certain point de vue, le plus important de tous, — est le portrait qui fait partie de la collection Tronchin, à Bessinges.

1. Genève possède trois portraits de Calvin, trois portraits à l'huile, dont les ressemblances frappent l'observateur le plus superficiel. Un est très connu, trop connu : c'est celui de la Bibliothèque (salle Lullin) ; un autre appartient à M. Rilliet, et le troisième est celui de M. Tronchin, à Bessinges.

Ce dernier portrait a été reproduit pour la première fois en 1908 dans le recueil genevois d'art : *Nos anciens et leurs œuvres,* par le directeur, M. Jules Crosnier.

Mais son heureux possesseur avait déjà, à plusieurs reprises, eu l'amabilité de me le laisser étudier de près, même de le faire déposer deux fois à la Bibliothèque publique, pour diverses comparaisons, et même de m'en donner une reproduction photographique pour faciliter mes études personnelles. Que M. Tronchin veuille bien accepter ici mes plus sincères remerciements.

— De même, M. Albert Rilliet, et, après sa mort, son fils, M. le Dr Frédéric Rilliet, ont bien voulu mettre leur tableau à ma disposition, de toutes les manières, puis-je dire.

C'est grâce à toutes ces bonnes volontés, dont je suis profondément reconnaissant, que, les 8 et 9 novembre 1905, il me fut possible de réunir, dans la salle Lullin, les trois susdits portraits, et de convoquer une sorte de jury pour une conférence, à laquelle voulurent bien prendre part quelques-uns des hommes qui s'intéressent le plus, et avec le plus de compétence, à ces sujets : MM. H. Aubert et Gardy, de la Bibliothèque, Th. Dufour, ancien directeur, Alfred Cartier, alors directeur du Musée archéologique, Ch. Borgeaud, l'auteur de *L'Académie de Calvin*. Quelques autres personnes, en particulier M. Crosnier, se mêlèrent un moment aux entretiens qui remplirent trois séances. — On avait aussi envoyé chercher le Calvin de la Compagnie des pasteurs (une copie du portrait de la Bibliothèque) ; et M. Maillart avait apporté la miniature Mussard. De plus, nous avions sous les yeux le portrait si connu de Théodore de Bèze, qui fait également partie de la collection Tronchin. Et enfin nous fîmes venir M. Kuhn, expert en œuvres d'art, qui jouissait, grâce à sa longue expérience et à sa grande pratique, d'une véritable autorité de spécialiste.

C'est le résultat de ces confrontations, de ces études, de ces discussions que je vais résumer.

Le *Bèze* de la collection Tronchin est daté : 1595.

M. Kuhn trouve que le *Calvin* doit être antérieur. Le *Bèze* pourrait avoir été peint par l'élève (?) de celui qui a peint le Calvin. — Le Calvin est plus fin, plus doux ; le Bèze est un peu plus dur. Tous les deux ont même couleur, un peu rouge doré. — Le Calvin a été très restauré, le Bèze presque pas. D'une façon générale, les portraits de la collection Tronchin ont été retouchés, il y a environ soixante ans, par un peintre anglais, que M. Kuhn a connu. Des écailles furent remplacées. — Le Calvin a été très bon ; il dénote une finesse d'observation à laquelle on n'arrive que *de visu*. Des détails, rides, pommettes, semblent révéler le modèle. Le rouge doré peut être du temps. Peut-être a-t-il été renforcé à la restauration. Les tons peuvent avoir été montés à ce moment. Il y a du reste de grandes analogies avec le portrait de Bèze, qui est daté. « Plus je regarde, plus ma conviction se fait, et plus je vois le cachet de l'époque primitive, » dit M. Kuhn.

L'œil et la main méritent une mention spéciale. L'œil est devenu petit ; les paupières sont grosses d'années et de fatigues, un peu alourdies, appesanties, et le regard est plus éteint. La main est décharnée, tout à fait selon l'âge du personnage, les articulations sont noueuses. Tout cela est très travaillé, très exact.

2. Maintenant, voici un fait important.

Le portrait de Calvin, de la collection actuelle de M. Tronchin, paraît être le portrait qui a appartenu à Théodore de Bèze.

Nous savons en effet que Théodore de Bèze, dans la maison de la rue des Chanoines, où il avait succédé à Calvin, possédait une collection de portraits.

Voici en quels termes « un gentilhomme savoysien », c'est-à-dire un catholique romain, nous le dit, dans une lettre parue en 1598 :

« Que si de Bèze démonstre fort son fast et vanité en ses escrits, il en fait encores plus grande parade chez soy. En une sallette [petite salle] qu'il a pour l'orner de belles et rares images, il y a fait mettre les portraits *au vif* de son Calvin, Martyr, Muscule et autres tels personnages, qu'il



Portrait de la collection Tronchin.

fait veoir à ceux qui le visitent, pour tesmoigner que leur mémoire est heureuse; mais croyez qu'il ne s'y est ja oublié. Il s'y est faict portraire en deux divers tableaux, l'un en sa morguante jeunesse, et l'autre en l'aage de septante huict ans, portant un chappeau, les aisles repliées de part et d'autre, affin qu'on ne pensa qu'il eust perdu les aureilles. Je ne trouve cette curiosité trop impertinente en luy. D'autant que la nécessité du vain désir qu'il a d'éterniser sa mémoire luy apprend qu'elle durera plus en une image, que en tous ses escrits, qui ne serviront tantost plus qu'à faire des cornets aux apoticaires de Genève, ou pour allumer du feu. Mais je trouve mauvais qu'il nous appelle idolâtres [1].... »

Ainsi de Bèze possédait une « galerie de portraits ». Sa « Response » à la lettre précédente, qui parut la même année, confirme le fait, et nous donne des renseignements sur les origines vraies de ces portraits, en même temps qu'elle nous indique les sentiments de celui qui les possédait :

« Quand vous luy reprochez une sallette de la maison des seigneurs de Genève, où il habite, et luy objectez *qu'en ceste sallette il y a des pourtraicts de son Calvin, Martyr, Muscule, et autres tels personnages, entre lesquels il ne s'est oublié, y estant pourtraict en deux divers tableaux, l'un de sa morguante jeunesse*, comme vous l'appelez, *l'autre en l'aage de 78 ans*, avez-vous point oublié (ou plustost ne montrez-vous pas que vous n'eustes jamais en vous) aucune civile honnesteté, quand, sous espèce d'amitié (et peut-estre estant un de ceux qui le sont venus voir, pour ce qu'ils le tenoyent pour mort, selon la menterie tant bestialement forgée par vos bons pères besaciers), estant admis en sa maison, vous avez eu l'œil si curieux, ou plustost si malin, et le cœur si peu honneste, d'en prendre occasion de le blasonner sans raison ? Car est-il aucunement reprenable, s'il a voulu et veut se rafraischir tous les jours l'heureuse mémoire, non seulement de ces tant excellens personnages que vous nommez, mais aussi d'aucuns Princes et grands Seigneurs, qui luy ont fait cest honneur de le cognoistre et aimer icy-bas : avant qu'une mort, autant prétieuse devant Dieu et ses Anges, que honteuse devant le monde qui en estoit indigne, les eust poussés au ciel ? Et quant à son pourtraict, encores que se voyant peinct en son jeune aage, et se comparant avec sa vieillesse de 76 ans, alors que ce pourtraict luy fut fait et baillé sans le demander, il se souviene très volontiers de la grande grâce que Dieu luy a faite en tel changement, et de visage et de condition, pour l'en remercier de bon cœur, si vous peut-il dire que ceste vanité de se veoir en peincture, ne le chatouille non plus que de mirer sa barbe grise en un miroir. Ce néantmoins apprenant, par votre calomnie, que cela peut offenser les yeux de quelcun, s'il vous ouvre encor une fois sa porte, vous ne l'y trouverez plus en peinture, mais bien encores vivant, marchant, parlant et escrivant, selon la grâce qu'il plaist à Dieu luy continuer pour l'avancement de la vérité et gloire d'iceluy, contre cette fausse beste, qui est assise sur les sept montagnes [2]. »

1. « *Lettre d'un gentil-homme savoysien à un gentil-homme lyonnois*, sur la fausse allarme, que Théodore de Bèze s'est donnée de la nouvelle de sa mort, et conversion à la religion catholique, où est aussi descouverte la diversion que les ministres de Genève font, pour fuyr la Conférence, que leurs auditeurs avoyent demandée y estre faicte, touchant la Religion, ayant esté, à leur sollicitation, acceptée par les Prédicateurs Catholiques, l'année passée. Discours fort gratieux, 1598 (pas de nom de lieu), p. 19, 20. » Bibliothèque de Genève.

2. « *Response à la lettre d'un gentil-homme savoisien, ne se nommant point*, par laquelle très faussement il charge les pasteurs de l'Eglise de Genève, tant en général qu'en particulier, de plusieurs très impu-

3. Or, l'ancienne collection de Bèze est devenue la collection Tronchin (les deux portraits de Bèze, qui nous sont décrits dans les lettres citées, sont bien les deux Bèze actuels), par héritage direct.

Catherine del Piano, réfugiée italienne, avait épousé un autre réfugié, François Taruffo (bourgeois en 1568), dont elle eut une fille, Anna Taruffo. Elle épousa, en secondes noces, Théodore de Bèze en 1588.

Anna Taruffo, appelée parfois « M^lle^ de Besze », avait épousé (1^er^ déc. 1588) J.-Baptiste Rocca, membre du Conseil des Deux-Cents, qui faisait le commerce d'épicerie, et dont elle eut, outre deux fils morts en bas-âge, trois filles : Théodora, Catherine et Marguerite [1], lesquelles avaient sept, cinq et un an à la mort de leur mère, et furent élevées par leur grand'mère, femme de Th. de Bèze. Celui-ci « chérissait ces enfants et les considérait comme ses filles adoptives. Théodora (1591-1674), l'aînée, recueillit ainsi, dans la succession de sa grand'mère maternelle, les lettres et les papiers que Th. de Bèze avait conservés par devers soi, lorsqu'il vendit, en 1598, sa bibliothèque, et la majeure partie de sa correspondance, à Georges-Sigismond de Zastriseel [2]. »

Or, le 21 juin 1607, Théodora Rocca épousa spectable Théodore Tronchin, le célèbre pasteur et professeur, auquel elle apporta les biens de Th. de Bèze.

4. Ainsi le portrait de Calvin qui se trouve dans la famille Tronchin était déjà en possession de Th. de Bèze.

Peut-on remonter plus haut encore ? L'inscription mise sur le cadre porte : « Donné par Calvin à Th. de Bèze, légué par Th. de Bèze à Th. Tronchin. » — Pour tirer de cette inscription des conclusions tout à fait précises, il faudrait connaître la date exacte à laquelle elle a été rédigée et la personne qui l'a rédigée. Ce n'est pas possible.

Il n'en reste pas moins que nous avons ici le portrait le plus « authentique », si l'on ose s'exprimer ainsi. On est en droit de penser que ce portrait, donné par Calvin, gardé par de Bèze dans sa « sallette », avait été fait, comme le dit le gentilhomme savoisien, *ad vivum*, d'après nature, et devait être, pour Calvin lui-même et pour son ami de Bèze, suffisamment ressemblant.

Voilà Calvin pendant ses dernières années.

## II

### La gravure des « Icones ».

*Planche IX.*

1. Chacun connaît les *Icones,* ce recueil de portraits des hommes plus ou moins mêlés à la Réformation, publié par Th. de Bèze. L'édition latine est de 1580 et l'édition française de 1581 [3].

dents mensonges. De l'imprimerie de M. Berjon, MDXCVIII » [la *Réponse* fait partie du même volume que la *Lettre*; elle est composée avec les mêmes caractères; Berjon est un pseudonyme], p. 58-60.

1. Galiffe, *Notices généalogiques*, II (2^e^ édit.).

2. *A Théodore de Bèze*, 1605-1905, article Hippolyte Aubert, p. 67.

3. *Icones*, id est veræ imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium, quorum præcipue ministerio partim bonarum literarum studia sunt restituta, partim vera Religio in variis orbis christiani regionibus, nostra patrumque memoria fuit instaurata : additis eorumdem vitæ et operæ descriptionibus, quibus adjec-

120

IEAN CALVIN, DE NOYON EN PICARDIE, PASTEVR DE L'EGLISE DE GENEVE.




IEAN

Portrait des Icones.

L'ouvrage se compose d'une série de portraits gravés sur bois, qui occupent chacun une page, et d'une courte notice, qui en tient deux ou trois, et se termine par quelque vers. Parmi ces portraits se trouve celui de Calvin [1].

Sans nous perdre dans beaucoup de détails, parlons tout de suite, en résumant l'étude de M. Alfred Cartier, d'un peintre-graveur, Pierre Cruche. Le lecteur verra bientôt pourquoi.

Pierre Cruche (Pierre Eskrich, ou Pierre Vase, ou du Vase ; le nom primitif devait être Krug ou Krieg ; « Krug », en français : cruche ou vase), né à Paris, probablement vers 1518-1520, protestant, quitte Lyon, où il était établi, vient à Genève, où il fait baptiser son premier enfant, le 9 septembre 1552, est reçu habitant (sous le nom de Pierre Vase) le 17 décembre 1554, et bourgeois le 16 mai 1560.

Cruche quitta Genève en 1566, et voulut en vain s'y établir de nouveau en 1578. Deux arrêts du Conseil nous renseignent : mardi, 6 mai 1578 : « Pierre Eccriche, dict Cruche, pinctre, a présenté requeste tendante à luy permettre l'habitation de la ville, de la quelle il est bourgeois, nonobstant qu'il s'en soit retiré dès l'an 1566 : arresté, d'aultant qu'il n'est point venu rendre son debvoir en la necessité, et qu'il est suspect, qu'on la luy refuse [2]. » Et sept jours plus tard, le 13 mai : « Pierre Eccriche : estant rapporté qu'il ne s'est pas retiré de la ville, comme luy avoit esté enjoingt, et estant apelé, luy a esté reitéré le commandement [3]. »

Ainsi Cruche avait habité Genève de 1552 à 1565, douze ans pendant la vie de Calvin et un an après sa mort. Il avait travaillé pour les éditeurs et les amis de Calvin, partageant leurs idées, et les aidant à propager les connaissances bibliques et les pamphlets antipapistiques. Il avait eu des relations toutes particulières avec Th. de Bèze, qui apparaît en qualité de tuteur et de conseiller au mariage d'une fille de Cruche, en 1590. Le 25 juin, « ...la dite Jehanne Cruche, dit l'acte notarié de mariage, assistée de la présence, advis, conseil et consentement au dit pacte, de nobles et spectables Théodore de Besze... la conseillant et autorisant aud. pacte pour son d. père absent [4]. » Ainsi P. Cruche avait vu bien souvent, on peut dire avait connu familièrement Calvin et Bèze.

Ecoutons maintenant M. Alf. Cartier résumant l'œuvre et caractérisant le talent de P. Cruche : « Cet artiste est certainement un des plus habiles illustrateurs de la seconde moitié du seizième siècle. Dans la brillante phalange des vignettistes lyonnais, il occupe le troisième rang, immédiatement après le maître à la capeline et le Petit Bernard, qui a exercé sur son style une influence marquée. Comme peintre, on ne connaît aucune œuvre qui puisse lui être attribuée ; peut-être a-t-il exécuté quelques portraits. »

tæ sunt nonnullæ picturæ quas Emblemata vocant, Theodoro Beza Auctore, Genevæ apud Ioannem Laonium, M. D. LXXX. — *Les vrais pourtraicts*, des hommes illustres en piété et doctrine, du travail desquels Dieu s'est servi en ces derniers temps, pour remettre sus la vraye Religion en divers pays de la chrestienté, avec les des criptions de leur vie et de leurs faits plus mémorables. Plus, quarante quatre emblemes chrestiens, tra duicts du latin de Theodore de Besze. A Genève, par Jean de Laon, M. D. LXXXI.

1. Une édition anglaise a été récemment publiée. Le titre donne les renseignements nécessaires « *Beza's Icones.* » Contemporary portraits of Reformers of Religion and Letters, Being Fac-Simile Reproductions of the Portraits in Beza's « Icones » 1580 and in Goulard's Edition (1581), with Introduction and Biographies by C.-G. Mc Crie D. D. London : The Religious Tract Society, 1906. » La reproduction des gravures est excellente. Les notices de Bèze ont été remplacées par d'autres notices plus complètes au point de vue biographique.

2. *Registres du Conseil*, Vol. 73, fol. 94v. — 3. *Ibid.*, fol. 98. — 4. *Archives de Genève.* Minutes Jovenon, notaire, Vol. 7, fol. 82.

Mais son œuvre gravée est à la fois très considérable et très facile à déterminer avec précision. Après une première manière, dans laquelle, à Lyon, il imita le Petit Bernard, il développa sa personnalité à Genève vers 1555. « Dessinateur singulièrement inventif et fécond, il a pu, en même temps, se créer un style propre, et parmi les innombrables gravures sur bois parues dans la seconde moitié du seizième siècle, celles dont il est l'auteur se distingueront sans peine pour les connaisseurs. Son dessin est parfois un peu tortueux, mais plein d'énergie, de vigueur et d'une crânerie qui s'impose. La taille est fine, très fouillée, mais un peu sèche et aiguë. »

C'est à cette seconde manière que doivent être attribuées une série d'œuvres montrant que P. Cruche travaillait pour les éditeurs et imprimeurs réformés, Zacharie Durant (1557), Robert Estienne (1560), Henri Estienne (1556), et s'occupait de sujets religieux et de polémique religieuse alors à la mode : série de figures oblongues pour l'*Antithesis de præclaris Christi et indignis papæ facinoribus;* sept planches pour une Bible en français et trente et une planches pour une Bible en anglais; seize planches de la « Mappemonde papistique », tout cela à Genève. Il traitait les mêmes sujets pour les Honorati de Lyon.

« Dans les dernières années de sa carrière, P. Cruche a souvent exagéré encore la sécheresse de son crayon et l'étrangeté de ses types. Ses planches, trop chargées de travaux, manquent d'air et de relief: il semble qu'il veuille rivaliser avec la taille douce. C'est sous l'influence de cette troisième manière qu'il a exécuté les vignettes des emblèmes de Th. de Bèze, publiés à la suite des *Icones,* Genève, Jean de Laon, 1580, in-4 [1]. »

2. Calvin, Bèze, les *Icones.* Il est certain que Cruche a eu plus ou moins affaire avec ces deux Réformateurs et avec cet ouvrage. Si bien que nous ne sommes pas étonné de la conclusion à laquelle arrive M. Alfred Cartier. Pour lui, P. Cruche est le graveur des *Icones.* « Je me permets d'attirer votre attention (écrivait-il le 1er novembre 1905 à M. le professeur Borgeaud, en lui communiquant le manuscrit de l'article que nous venons de citer et qui allait être publié) sur l'étude que j'ai consacrée à la manière de Cruche, et je vous prie de comparer avec les *Icones :* pour moi je n'ai plus de doute. »

3. D'après tout ce qui précède, il est à la fois naturel et logique que P. Cruche soit le graveur du portrait de Calvin. Nul graveur ne connaissait mieux le Réformateur.

Du reste, si l'on compare le *Calvin* des Icones et le *Calvin* de Th. de Bèze (collection Tronchin), on est frappé par des ressemblances très grandes : même petit bouton sur le bonnet, mêmes rides, même bouche un peu ouverte, même œil un peu fermé et même paupière grossie par l'âge.

On peut se demander si les différences dans le petit col, et la façon dont ferme le vêtement de dessous, dans la barbe qui paraît beaucoup plus courte, ne sont pas dues à une retouche malheureuse dans le portrait de Tronchin. Il est difficile de comprendre cet agencement, qui est très naturel dans les *Icones.*

Il y a donc lieu de penser que Th. de Bèze aura confié son portrait à P. Cruche. Cette pensée est d'autant plus légitime que, nous le savons, plusieurs des portraits de la galerie de Bèze ont précisément servi de modèle au graveur des *Icones,* ainsi le Marot, le Musculus, le Mélanchthon [2].

1. *Schweizerisches Künstler-Lexikon* de Carl Brun, 1905, article Alf. Cartier. — 2. Nous savons que Th. de Bèze avait voulu reproduire les traits exacts des personnages, et qu'il s'était donné beaucoup de peine pour obtenir des portraits peints et authentiques, qu'il avait ensuite confiés au graveur. — Grâce à

Mais ce que l'on pourrait même se demander serait ceci : le portrait possédé par Th. de Bèze n'aurait-il pas été peint par P. Cruche lui-même ?

En effet, une réflexion s'impose. Comment cet artiste, graveur, peintre, aurait-il vécu douze ans à Genève, à côté de Calvin, de ce Calvin dont tant de peintres reproduisaient les traits à qui mieux mieux, sans avoir eu l'occasion, l'idée de dessiner lui-même ce modèle fameux, sans avoir reproduit, d'une façon ou d'une autre, cette figure si célèbre, si demandée ? C'est impossible. Il est impossible que P. Cruche n'ait pas dessiné et peint Calvin.

Toutefois, entre la peinture de la collection Tronchin et la gravure des *Icones*, il y a aussi des différences. Je ne parle pas seulement de la barbe qui, outre le contour caractéristique, est plus longue dans les *Icones*, et s'amincit, s'effile d'une façon si naturelle chez un vieillard, si vraisemblable quand on pense à la barbe longue et touffue que Calvin avait auparavant. Mais, d'une manière générale, l'attitude est différente, ou, si l'on veut, le moment de cette attitude n'est pas le même. Ici et là, Calvin parle, explique. Mais avec plus de calme dans le portrait de la collection Tronchin, avec beaucoup plus de vie, d'entrain dans la gravure des *Icones*. Ici remarquons le dos voûté, la tête portée en avant, la bouche plus ouverte, l'œil un peu fermé sans doute, mais comme intentionnellement, et tout l'effort tendu du visage. Calvin parle. C'est « parlant ». Aucun portrait de Calvin ne montre ce degré de réalisme. On dirait d'un instantané. Calvin fait l'une de ses dernières leçons. Son ardeur triomphe de sa fatigue. Son âme est dans ses paroles ; la flamme brille une dernière fois et colore tout. Qui donc, sinon un témoin oculaire, auriculaire, a pu saisir et rendre avec cette intensité de vie cette physionomie ?

l'obligeance de M. H. Aubert, qui prépare une édition de la correspondance de Th. de Bèze, nous pouvons fournir sur ce point important des renseignements inédits (sauf celui sur le portrait de J. Knox) et importants.

Pour Camerarius, il écrit à Laurent Durnhoffer afin d'obtenir « une vraie (*veram*) image, et peinte, plutôt que gravée (*pictam potius quam sculptam*), 3 décembre 1577. Il écrit de nouveau au même, le 13 janvier 1578. Il écrit à Cristoph Hardesheim le 11 février 1578. Enfin il remercie L. Durnhoffer le 21 mars 1578.

Pour Knox, Bèze s'était adressé à Peter Joung ; celui-ci lui répond le 13 novembre 1579 : qu'il ne connaît pas de portrait de l'illustre réformateur. Il a visité plusieurs peintres qui lui ont promis d'en composer un. En attendant, il va lui décrire, la plume à la main, la vraie figure de Knox. Heureusement qu'à cette lettre il y a un *Post scriptum* important. Au moment de fermer sa lettre, un peintre lui apporte des portraits de Buchanan et de Knox, renfermés ensemble dans une petite boîte.

Le 21 octobre 1578 Bèze écrit à L. Durnhoffer, lui disant qu'il est obligé de retarder sa publication des *Icones*, « parce qu'il demande des portraits de divers côtés » (*dum iconas ex variis locis emendico*). En particulier, il n'a encore pu avoir les portraits de Jean-Frédéric, électeur de Saxe, du Landgrave Philippe, de Bucer, de Capiton et de Fagius. Son correspondant ne serait-il pas en mesure de les lui procurer ? Le 16 décembre 1578, il le remercie pour la double image du prince.

Le 16 juin 1579, il écrit encore à Durnhoffer qu'il est retardé parce que les portraits promis et attendus d'Angleterre n'arrivent pas.

La même année, 21 octobre 1579, il écrit à Christophe Thretius, à Cracovie. De là encore, il voudrait des portraits, promptement, mais surtout de confiance (*præsertim summa fide*). Et il répète : « Ce que je désire, ce sont des portraits vrais » (*veras imagines*).

La première partie des *Icones* paraît. Il l'envoie, 8 mars 1580, à André Dudith, en disant que ce n'est rien (*nescio quid nugarum*) ; que c'est un divertissement (*diverticulum*) à des travaux plus sérieux (à Durnhoffer, 8 mars 1580). La seconde partie paraîtra quand les autres portraits lui seront arrivés.

Le 16 mars 1580, il envoie ses *Icones* à James Lawson. Il les a dédiés à Sa Majesté royale, avec audace sinon avec impudence. Il espère que Buchanan et Junius voudront bien le recommander, et il joint « un exemplaire un peu moins élégant que l'exemplaire royal » (*exemplar unum paulo minus eleganter illo regio compoctum*).

P. Cruche aurait-il repris sa propre œuvre, ajouté les impressions, reçues depuis, aux derniers moments? Ou bien le portrait de la collection Tronchin ne serait-il décidément pas de P. Cruche? Peu importe.

Avec le portrait des *Icones* nous arrivons au *summum* de véracité et d'authenticité.

III

## Le portrait de la Bibliothèque de Genève.

*Planche X, a.*

1. De bonne heure la Seigneurie de Genève se préoccupa d'avoir un portrait officiel, peut-on dire, du Réformateur. A la date du 19 septembre 1609, on lit dans les *Registres du Conseil* : « Pasqual. Pintre, qui a peint Mons. le prince de Condé, Mons. de Bèze, *Mons. Calvin* : arresté qu'on luy fasse ung mande [mandement, mandat de paiement] de quarante-huit florins, adressant à Mons. le syndiq de L'Arche [1]. » — Quels documents le peintre eut-il sous les yeux? Qu'est devenue sa peinture? Fut-elle déposée à la Bibliothèque?

2. Cent ans se passent. Et voici de nouveaux documents, relatifs à la Bibliothèque : 1702, 24 juillet : « Portrait de Calvin donné par M. Germain Colladon [2]. » — 1702, 27 novembre : « M. Jérémie Pictet, pasteur, a donné les portraits de Jean Hus, Calvin, de *Bèze en grand*, etc. [3]. » — 1703, 17 août : « M. l'ancien auditeur Jean Pictet a donné les portraits de Luther, Zwingle, Farel et Viret [4]. » (Il n'est pas question de Calvin.)

3. Sans doute que ces portraits ne furent pas trouvés suffisants, et l'on résolut de faire copier le Calvin de la collection Tronchin (sa réputation d'authenticité était établie) : 1704, le 16 décembre : « Sartoris a proposé de faire faire à M. de Bornimb, très habile peintre, une copie des portraits de Calvin et de Bèze sur les originaux qu'a M. le prof. Tronchin, pour les avoir dans la Bibliothèque d'une bonne main. Ce qui a été approuvé [5]. »

Immédiatement après cette indication, vient celle-ci : « 1705, du mardi 18 février : « On a lu les propositions de la dernière assemblée, tenue le 16 déc. 1704; et ayant été toutes exécutées, il n'en a pas été parlé plus avant [6]. »

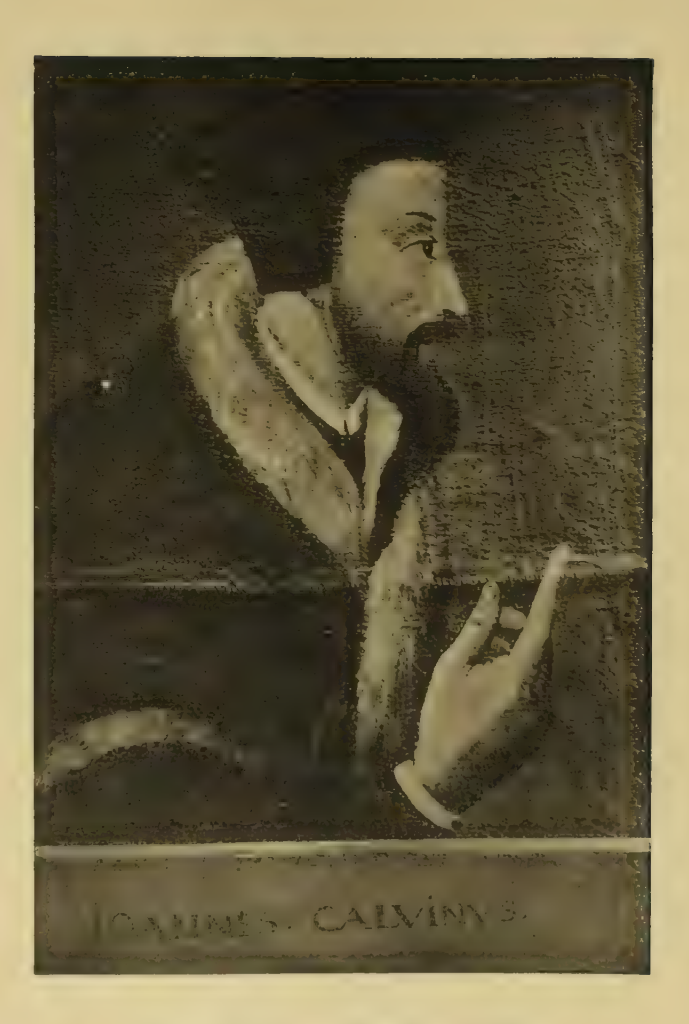
Et voilà le troisième portrait (au moins) de Calvin, qui entre à la Bibliothèque.

Il est à remarquer que le portrait de la Bibliothèque a complété le portrait Tronchin : le copiste a ajouté une seconde main, avec un livre. Le portrait est plus grand : peut-être pour faire pendant au Bèze, dont il a été question précédemment, et qui est dit avoir été « en grand ». (Pourquoi le Bèze, copié par de Bornimb, est-il au contraire petit, sur cuivre? C'est ce qu'on ne sait.)

1. *Registres du Conseil*, Vol. 106, p. 170. — 2. *Livres des achats et donations*, p. 16. — 3. *Ibid.*, p. 25. — 4. *Ibid.*, p. 45. — 5. *Registre des assemblées de messieurs les directeurs de la Bibliothèque*, p. 40, 41. — Ce texte est cité en partie par Gaullieur : *Histoire et description de la Bibliothèque publique de Genève*, 1853, p. 21. — 6. *Ibid.*, p. 41.



Portrait de la Bibliothèque de Genève.




Portrait de la collection Rilliet.

A la date du 29 août 1724, nous lisons encore : « Sp. [Spectable] Louis Tronchin, M. du S. E. [ministre du saint Evangile] a fait présent à la Bibliothèque des portraits suivants : Portrait de J. d'Albret, reine de Navare, mère de Henri IV, de Louis de Bourbon, prince de Condé, de Briquémaud, conseiller au Parlement, Johannes Zizka, bohême... Heinricus Bullingerus, Philippus Melanchthon, Joachimus Vadianus, Thomas Crammer, Wolfgangus Musculus, decanus, Melchior Wolmarus, Villensis. Ces 10 portraits estaient entre les mains de feu spc. Louis Tronchin, pasteur et professeur en théologie, par d^e [dame] Théodora Rocca sa mère, fille [il faut lire petite-fille] de la femme de M. de Bèze, auprès de qui elle a été élevée, et lesquels portraits la ditte femme de M. de Bèze avoit eu de son mari [1]. »

On a remarqué qu'il n'est pas question d'un Calvin. Le nombre des portraits du Réformateur introduits à la Bibliothèque restait donc de trois ou quatre.

Mais, comme on avait trouvé insuffisants les portraits précédents, on les relégua, sans doute, on ne sait où. Peut-être les donna-t-on ; et on les remplaça par le nouveau venu, lequel est très probablement le portrait actuel, dit de la Bibliothèque.

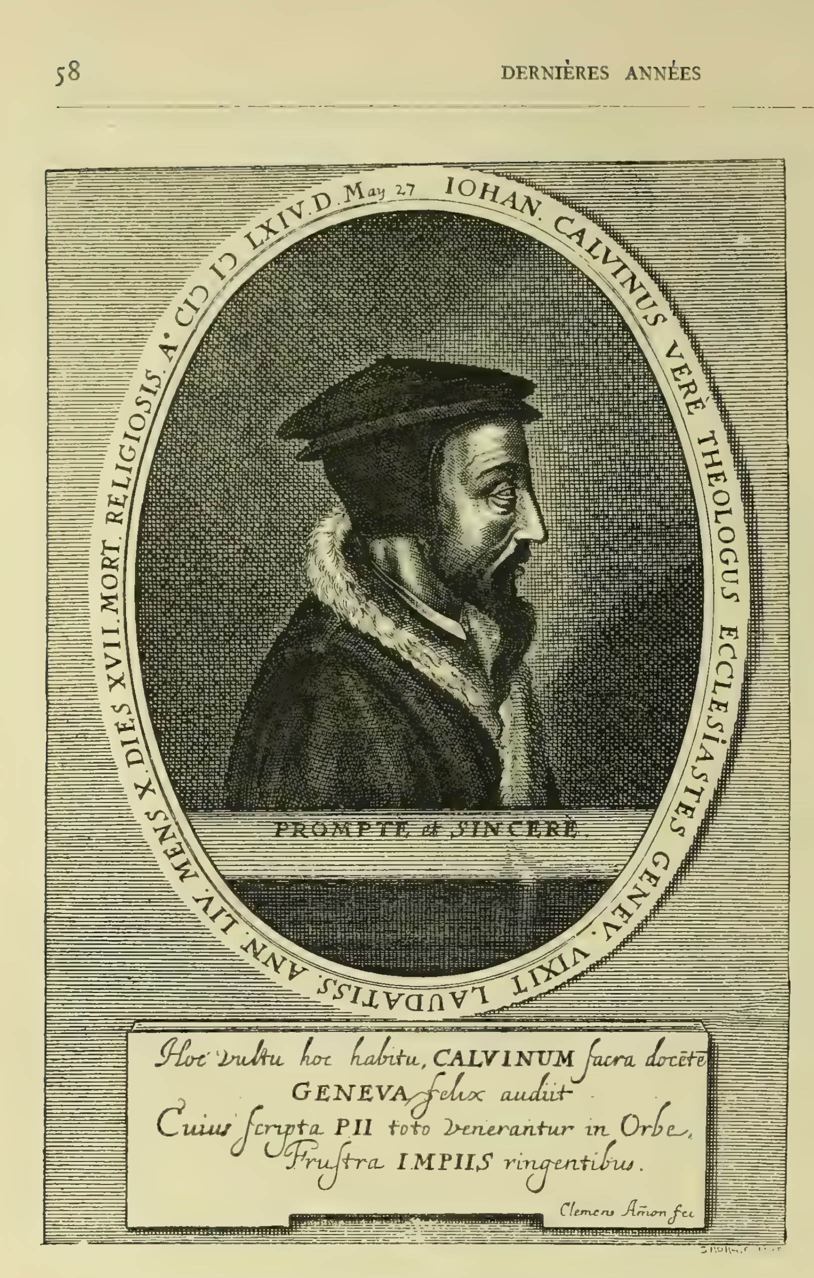
4. Malheureusement, à ce portrait, il arriva un déplorable accident : la restauration de 1775. A cette date, la restauration générale des portraits de la Bibliothèque fut confiée au peintre François Ferrière, né en 1753, donc âgé alors de vingt-deux ans.

« Dans l'obligation, nous dit M. Jules Crosnier, où se trouvait Ferrière de gagner sa vie, des travaux lui étaient bons qui n'avaient qu'un rapport lointain avec l'art. C'est lui qu'on peut incriminer à propos des inscriptions en lettres énormes qui déparent les portraits de la Bibliothèque publique et du Musée Rath. Il restaurait aussi les vieux tableaux [2]. »

Voici en effet les indications contenues dans le *Registre des assemblées des directeurs de la Bibliothèque :* 4 juin 1775 : « Le même [M. Diodati] a rapporté que par les soins du sieur Ferrière, peintre, tous les tableaux et portraits de la Bibliothèque, au nombre de 70, ont été réparés et mis en bon état. » — En mars de la même année, ledit M. Diodati avait avancé une partie du prix convenu pour ces travaux. La mention suivante se trouve au *Recueil des quittances* de la Bibliothèque : « P. [payé] à compte à M. Ferrière, pour avoir raccomodé 76 tableaux, 8 1/2 louis neufs [soit] fl. 433,6. » Et dans un autre compte de la même année, réglé le 7 septembre : « A M. Ferrière, pour avoir peint les armoires, fl. 51. »

5. Il est d'autant plus important de reproduire une gravure (H. 0,171, L. 0,116) faite sur le portrait de la Bibliothèque, *avant les retouches,* cent-trois ans avant, c'est-à-dire en 1672, dûe au graveur Clémens Ammons [3]. Elle se trouve dans un volume de Fr. Spanheim : « *Christianæ religionis restitutæ apud gevenenses Historia,* publié à Genève aux frais de Pierre Chouet, 1672. » (*Page 58.*)

1. *Livres des achats,* présents, etc., et généralement de tout ce qui entre à la Bibliothèque, p. 240, 241.
2. *Nos anciens et leurs œuvres,* III, 1903. « François Ferrière, peintre, » par Jules Crosnier, p. 11, 12.
3. Graveur d'un talent ordinaire, qui travaillait à Francfort-sur-le-Mein, vers 1670.




Le portrait de la Bibliothèque de Genève en 1672.

6. Le portrait de la Bibliothèque, tel qu'il existe aujourd'hui, produit une impression aussi vive que pénible. Le sourcil, accentué, est noir ; l'œil grand ouvert, trop grand, noir, est dur ; il y a partout des noirs et des blancs très heurtés. Grâce aux ombres, le nez paraît encore plus effilé. La barbe, très noire, fait contraste avec le col très blanc, dont la seconde pointe, très visible, fait ressortir la barbe ; le cou est marron ; la bouche, très ouverte, semble vouloir crier, et la barbe serpente, et se tord en pointe, tandis qu'une teinte verdâtre, cadavérique, est répandue sur toutes les chairs, sauf sur les lèvres, où le vermillon met une tache de sang.

Il ne reste plus rien des teintes douces, dorées, du portrait Tronchin. L'expression est tout autre, presque contraire. Au lieu d'un vieillard, dont l'œil se ferme de fatigue, sous les paupières alourdies, on a un homme, dont l'âge est difficile à déterminer, mais osseux, étroit et dur. — La main offre peut-être un meilleur geste, mais c'est une main charnue, potelée, de convention.

Bref, rappelons-nous la tradition que nous avons déjà signalée, à savoir que ce portrait aurait été peint d'après un masque pris sur le cadavre même du Réformateur. — La tradition était fausse évidemment mais indiquait une critique trop vraie [1].

Cette malheureuse peinture a eu, en un sens, des conséquences incalculables. Elle est devenue le portrait classique, presque le seul. On n'a plus connu d'autre Calvin. La Légende, avec tous

1. Comme certaines parties de la peinture viennent assez difficilement à la photographie, on a des reproductions assez différentes les unes des autres, et on a parlé de photographies retouchées et de pho-



Médaillon par un inconnu.

ses préjugés, trouvait ainsi sa légitimation et l'un de ses plus actifs moyens de propagande. C'était la Légende en portrait et l'enseignement par l'image. Pendant un siècle ou deux, les visiteurs, les milliers de visiteurs, ont appris de ce portrait tout ce qu'ils savaient du Réformateur, de son caractère, de son âme !

Blavignac réduisait à deux les « monuments » qui lui paraissaient pouvoir être considérés comme reproduisant authentiquement le portrait de Calvin : « *L'un est le portrait de la Bibliothèque ;* l'autre, les Woeiriot. » Il reconnaissait, il est vrai, « qu'une restauration toute moderne a complètement modifié l'expression [1] » du premier monument. Alors ! Mais la restriction était oubliée et l'affirmation restait.

Jules Bonnet ne parle pas de la restauration et indique le portrait de la Bibliothèque comme « *l'effigie* la plus ancienne du Réformateur [2]. » Il est vrai qu'il ajoutait : « On s'est trop habitué à ne le voir que dans la scène de ses derniers adieux [le tableau d'Hornung], déjà marqué du doigt de la mort, et, par une association naturelle, on se le représente invariablement triste et morose, étranger aux affections comme aux joies de la terre [3]. » — Seulement, comment J. Bonnet ne s'était-il pas aperçu que le Calvin d'Hornung, c'était précisément le Calvin de la Bibliothèque, placé sur son lit de mort, et qu'en définitive tous les deux produisent la même impression, précisément celle que J. Bonnet estimait fausse [4] ?

## IV

## Le portrait de la collection Rilliet.

*Planche X, b.*

Ce portrait (toile sur bois, 0,54/0,36) peut être, lui aussi, une autre copie du portrait Tronchin, avec quelques différences.

Ce n'est pas le même nez ; il n'y a pas la même distance entre l'orbite de l'œil et le nez ; l'œil est autre, plus grand, et n'a pas la même expression. — Bien que la main paraisse à des connaisseurs mieux réussie que la figure, elle offre visiblement un manque de proportion, en particulier pour le doigt dressé. D'une façon générale, le portrait présente peu de modelage ; les teintes sont plates, et il n'y a pas de fini. L'expert, M. Kuhn, avait eu entre les mains un Viret qu'il pensait être du même peintre, avec les mêmes tons pâles. Comme date, on parle du commencement du dix-septième siècle.

tographies non retouchées. V. Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande*, 1903, et dans Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française*, tome III, 1897, p. 330, 331. — En réalité les spécialités que nous offrent les différentes reproductions viennent surtout du procédé employé

1. *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, VII, 1849, p. 144, 145.

2. Jules Bonnet, p. 33.

3. *Ibid.*, p. 34.

4. Le portrait qui se trouve dans la salle de réunion de la Compagnie des pasteurs est une copie du portrait de la Bibliothèque.

## V

### Autre portrait du seizième siècle.

*Planche XI.*

Nous plaçons ici un portrait qui est tout à fait conforme au type du portrait de la collection Tronchin et qui cependant paraît donner une physionomie plus jeune.

C'est un médaillon tout petit sur bois de cèdre (diamètre : bois 0,153 ; peinture 0,125) Il m'a été donné par feu le pasteur Frank Coulin, à la mémoire duquel je suis heureux de consacrer un souvenir ému de reconnaissance et d'admiration. Lui-même tenait ce médaillon de son ami M. Albert Pictet. C'est tout ce que j'en sais. La peinture n'est pas d'une grande valeur artistique. Elle n'en constitue pas moins un intéressant point de comparaison.






Portrait de Berlin.



Gouache de Mussard.

# CHAPITRE SECOND

## La gouache de Mussard[1].

*Planche XII, b.*



USSARD (Jean V), — né à Genève le 13 novembre 1681, mort le 2 mai 1754, reçu maître orfèvre le 7 décembre 1699, — se consacra à la peinture en émail et en miniature [2]. — Il est l'auteur d'un portrait de Calvin, miniature à la gouache, sur carton, qui mesure 0,128/0,103, avec un bord jaune de 0,002, qui encadre la peinture; elle porte au verso : *Jean Calvin, J. Mussard fecit 1727.*

Peut-on croire que cette miniature reproduise le portrait de la Bibliothèque, avant les retouches ? C'était l'opinion de Blavignac, alors que la miniature appartenait à l'archiviste Sordet [3]. — Cette opinion avait été acceptée par le Dr Hyppolite Gosse, lorsque cette pièce intéressante entra dans sa collection. Un examen plus attentif conduit cependant à une autre conclusion.

Les différences sont en effet assez visibles et assez nombreuses. Le col blanc de la chemise, au lieu d'être rabattu et de présenter les deux pointes habituelles, est relevé, plus étroit, et borde comme un liséré le collet de la robe de dessous. Le col en fourrure du manteau est autrement disposé, plus éloigné du cou. La robe de dessous est boutonnée, et cinq boutons font saillie, de profil. La barbe, plus verticale, est moins fournie et ne touche pas le vêtement. La moustache est beaucoup moins épaisse, et, d'une façon générale, l'expression est autre. Ainsi, le front et le nez, qui font un angle rentrant, dans le portrait de la Bibliothèque et dans tous les portraits, forment ici une sorte de ligne fuyante. Calvin paraît moins vieilli. Au lieu d'ouvrir la bouche pour parler, il la tient fermée, etc.

Il est assez difficile de penser qu'un artiste aussi minutieux que le miniaturiste Mussard se soit permis de telles libertés avec son modèle. Il y a plutôt lieu de croire qu'il a eu devant les yeux un autre portrait, peut-être un des autres qui entrèrent à la Bibliothèque et se sont perdus depuis.

Cette miniature a inspiré un certain nombre d'imitations [4], en particulier la lithographie de Mme Munier-Romilly.

1. Collection Maillart-Gosse. (Cat. No 162.) — 2. *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, de Carl Brun. Article Mussard, par A. Choisy. — 3. *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, VII (1849), p. 144, 145. — 4. La collection Maillart-Gosse en possède dix.

# CHAPITRE TROISIÈME

## Le portrait de l'étudiant.

*Planche XIII.*



N voit, dans les vitrines de la salle Lullin, un petit volume qui a appartenu à M. A.-L. Herminjard, puis à M. Albert Pictet, de Landecy, lequel l'a légué à la Bibliothèque. (Elle l'a reçu le 11 octobre 1879.)

Ce volume, admirablement conservé, est intitulé : *Compendium Roberti Gaguini super Francorum gestis* [1]. Petit in-octavo, de 312 doubles feuillets, il parut en décembre 1511, à Paris, chez l'éditeur Jean Petit, avec quelques ornements et illustrations : c'est une histoire politique de la France.

Un des feuillets blancs, en tête du volume, porte la note manuscrite que voici : « Ce volume, que j'ai acheté à Montpellier en 1851, a certainement appartenu au Réformateur Pierre Viret, comme l'on peut s'en convaincre par l'examen de ses notes autographes aux folios 115, 170, 276, 278 [2]. Les annotations qui se trouvent aux folios 103 et 149 ne sont pas de Viret.

» Le portrait à la plume avec les initiales I. C., dessiné sur l'une des gardes du volume, est un portrait authentique de Jean Calvin. Ainsi l'ont déclaré Joseph Hornung et Alfred van Muyden, peintres genevois. M. Gleyre s'est exprimé dans le même sens, comme l'a rapporté M. Juste Olivier. Bourgoin, l'auteur du portrait, était étudiant à Genève en 1563, ainsi que l'atteste le livre du recteur. » Signé : Aimé-L. Herminjard, Genève, décembre 1869. — « Exact en ce qui me concerne, Alfred van Muyden. »

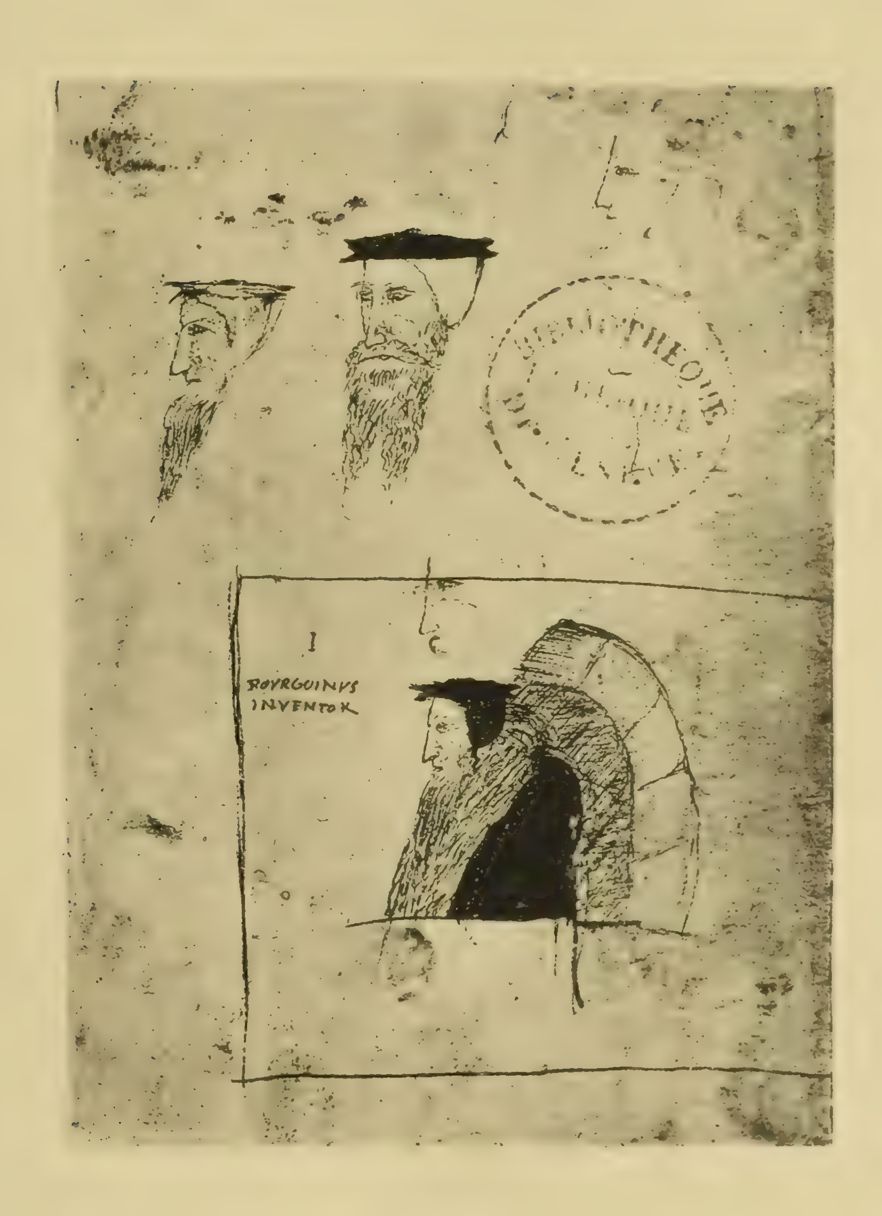
Une note rectifie le millésime de 1563 et indique « en avril 1564, Livre du Recteur, p. 12. »

On lit sur le feuillet suivant quelques lignes signées : E. Cunitz et Ed. Reuss, et datées de Strasbourg, le 22 mars 1875 : « Nous ne croyons rien ajouter au poids du jugement de ceux qui se sont déjà prononcés, avec une autorité dont personne ne méconnaîtra la compétence, sur l'intérêt qu'offre le croquis des traits de Calvin, dessiné sur un des feuillets de ce volume. Mais nous n'avons pas voulu nous refuser à l'aimable prière de son possesseur d'inscrire ici que nous partageons entièrement leur foi en l'authenticité de cette précieuse relique. »

La relique est à la fin du volume, sur les deux dernières feuilles de garde. Sur la première, on voit un seul portrait ; sur la seconde, si on ne tient pas compte, au haut de la page de droite, de

1. Robert Gaguin (1440-1502) fut professeur de théologie, puis supérieur des Mathurins (1473) à Paris, et écrivit plusieurs ouvrages historiques précieux.

2. D'après M. Herminjard, « c'était le *seul* volume qu'il eût rencontré portant des notes de l'écriture de Pierre Viret. » — Note de M. Th. Dufour, datée du 26 juin 1893.




Portrait par un étudiant.

deux très légers croquis, à peine visibles et donnant, par une simple ligne, deux profils du front, du nez et de la bouche, on voit, d'abord deux portraits, rien que la tête, l'un en profil, l'autre en trois quarts, et au-dessous un portrait, le plus achevé, le plus complet de tous, et qui évidemment est le portrait principal. Il est entouré d'un cadre, formé par une simple ligne. En tout, quatre figures.

Si on les compare, on s'aperçoit qu'elles forment un essai de portrait et un portrait de deux personnages, qu'il n'est pas difficile de reconnaître comme étant Bèze et Calvin.

L'auteur a eu soin de les rapprocher lui-même, comme pour faciliter la comparaison, en mettant tout à côté l'un de l'autre les deux essais.

Que le portrait le plus achevé, encadré par une ligne, soit bien le portrait de Calvin, cela ressort également de la physionomie et des indications écrites. L'auteur a inscrit un I et un C et, au-dessous, son nom : *Bourguinus inventor.*

Qui est ce *Bourguinus,* Bourgoin ? Un étudiant, de Nevers, immatriculé (voir le *Livre du recteur,* p. 12) sous le rectorat de Nicolas Colladon. Ne pouvons-nous pas croire que nous avons ici un portrait d'après nature, représentant Calvin quelques mois, quelques semaines à peine avant sa mort, donnant, à l'Auditoire, l'une de ses dernières leçons [1] ? Il faut reconnaître que le jeune dessinateur n'a pas manqué de talent. Soit dans son essai, soit dans son portrait, il a très bien su rendre ce malade, l'œil cligné, l'air douloureux, les traits tirés, enfoncé dans son fauteuil, enfoncé dans son manteau à fourrure, le dos très voûté, et consacrant, par un suprême effort d'énergie, ses dernières forces à une dernière explication, à une dernière défense de la vérité, de cette vérité qui dans la mort prématurée de son corps fait vivre toute son âme.

1. Nous lisons dans Ch. Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève* (I, 1900, p. XIII, n. 1), où ces divers dessins ont été publiés, pour la première fois, en fac-similé (p. 84**) : « L'auteur de ces dessins, l'étudiant Jacques Bourgoing, de Nevers, a mis sa signature, sans date, dans le registre du recteur Nicolas Colladon, installé en avril 1564. Son nom est inscrit le quarante-troisième de la série du rectorat, qui en compte cent vingt-sept, et notablement plus près de la première signature datée, donnée le 5 décembre 1565, que du commencement de la liste. Or Calvin, qui mourut le 27 mai 1564, avait cessé ses leçons dès le mois de février. Il est donc peu probable que le croquis distingué par un encadrement et par les initiales I. C., au-dessous desquelles on lit : « Bourguinus inventor », ait été fait *ad vivum.* Tout au plus a-t-il pu l'être après une visite à Calvin, retenu dans sa chambre par la maladie. L'importance qu'on y attribue nous paraît devoir être reportée sur celui qui n'est pas signé, et qu'on n'a jamais eu l'idée de reproduire. Bèze occupait la chaire de Calvin à l'époque où Bourgoing faisait ses études à Genève. C'est Bèze que l'étudiant de Nevers a eu constamment devant les yeux, à l'auditoire de théologie, et les traits de Calvin ne sont venus sous sa plume que par voie de comparaison. »

Naturellement, les dates données par M. Borgeaud sont incontestables. Il nous permettra cependant d'émettre un jugement qui se distingue du sien par une nuance. Nous ne pouvons pas ne pas croire que de tous ces portraits, le plus grand, le plus achevé, celui qui seul est entouré d'un cadre, qui seul porte le nom du personnage et le nom du dessinateur, ait été le plus important aux yeux de ce dessinateur lui-même. Et de plus, nous ne pouvons pas nous défendre de l'impression que le personnage est pris *ad vivum.* Tout est trop vivant, trop naturel, trop réaliste. — Maintenant est-ce Calvin enseignant dans sa chambre ? Est-ce Calvin écouté à l'auditoire par le jeune auditeur non encore immatriculé ? Evidemment nous l'ignorons, et peu importe. Tout ce que nous ajoutons, c'est que tous ces dessins n'ont pas été faits en un jour, et surtout, c'est qu'on ne saisit pas à ce point une physionomie à première vue.



# CHAPITRE QUATRIÈME

## Les Woeiriot.

I. 1. Les Woeiriot. 2. Pierre II Woeiriot. 3. Calvin « à la cape ». 4. Calvin « à la cape et au bonnet ». 5. Valeur des portraits. 6. Dédicace à Mazure. — II. Gravure de 1601. — III. Le chevalier de Berny. — IV. Jennicher. — V. La gravure de Strasbourg. — VI. Divers : 1. Portrait d'Augsbourg. 2. Portrait de Berlin. 3. Portrait Dünz.

### I

### Les Woeiriot.

*Planches XIV et XV, a.*



E gros in-folio qui porte pour titre : *Recueil des opuscules*[1] contient les *Petits traités* de notre Réformateur, écrits en français, ou traduits du latin. Il a été pourvu d'une préface et publié par Th. de Bèze, qui le dédia à Renée de France, duchesse de Ferrare, en souvenir de leur défunt maître et ami. Il a été imprimé à Genève par Baptiste Pinereul, en 1566.

Au verso du titre est un portrait médaillon, ovale, de Calvin, portrait qui se présente ainsi sous la garantie de l'ami intime du Réformateur. Il est dû à un graveur célèbre, Pierre Woeiriot[2].

Le même portrait se trouve sur le titre de l'édition de l'*Institution* publiée par François Perrin à Genève, en 1566[3]. Lequel de ces deux ouvrages, les *Opuscules* ou l'*Institution,* a été publié le premier ? L'*Institution* a été achevée d'imprimer le 12 novembre 1566. Les *Opuscules ?* On ne sait. La préface de Bèze est du 20 mai 1566. Mais, quoi qu'il en soit, outre que la gravure de l'*Institution* paraît beaucoup plus fatiguée que la gravure des *Opuscules,* il n'y a pas lieu, ce semble,

1. *Recueil des opuscules,* c'est à dire Petits traictez de M. Jean Calvin, les uns reveus et corrigez sur le latin, les autres translatez nouvellement de latin en françois. — L'exemplaire de la Bibliothèque de Genève est magnifique, avec des larges marges, réglées en rouge, et splendidement relié. C'est l'arabesque imprimée sur la couverture de ce volume que le relieur Asper a reproduite dans sa reliure de *Jean Calvin,* par E. Doumergue.

2. « L'ancienne orthographe sans *oe* a été changée par Pierre II Woeiriot, celui qui nous occupe ici. » Albert Jacquot, *Pierre Woeiriot. Les Wiriot-Woeiriot,* orfèvres-graveurs lorrains, 1892, p. 6.

3. Bibliothèque de Genève. Il y a un exemplaire de cette *Institution* au *Musée de la Réformation à Genève,* un autre à la Bibliothèque du protestantisme français à Paris.




Portrait par Woeiriot.

de douter que le portrait ait été commandé par Th. de Bèze pour le volume même dont il était éditeur. Et c'est à juste titre qu'il est connu sous le nom de portrait des *Opuscules*.

2. Notre graveur Pierre II Woeiriot « naquit en 1531 ou 1532, soit à Neufchateau, soit à Damblain[1], » en Lorraine. Il fit plusieurs voyages, séjourna assez longtemps en Italie, notamment à Rome.

Il a été quelquefois assez dédaigné. Le vicomte Henri Delaborde, Conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, le traitait de simple orfèvre « prétendant creuser comme tout le monde » le bois ou le cuivre ; et la *Grande Encyclopédie* ne lui accorde pas une seule ligne. — Par contre J. Renouvier l'appelle « le graveur le plus intime de la forte race des calvinistes français[2]. »

3. La gravure de Woeiriot nous offre un Calvin, — Calvin à la cape, — arrivé à la fin de sa carrière. Il regarde (à gauche) des auditeurs, par exemple les étudiants de tout âge qui écoutent ses leçons d'exégèse au temple de l'Auditoire. De la main gauche, il tient un livre à moitié fermé ; l'index, entre les pages, lui permettra de retrouver tout de suite, si sa mémoire en avait besoin, ce qui est rare, le texte, le mot qu'il explique. Sa main droite fait un geste sobre, mais très expressif. L'index et le pouce, ouverts et levés, sont comme les pinces du raisonnement logique dans lequel il tient l'idée, en même temps qu'ils retiennent l'attention, la soutiennent. — Au-dessous de la planchette sur laquelle le Réformateur s'accoude, on voit le sceau de Calvin : une main ouverte qui tient et présente un cœur, et la devise : *prompte et sincere,* enfin la signature W B et la date 66.

4. Du même artiste, nous avons un second portrait : Calvin au bonnet. Il a bien aussi la cape, mais au-dessus de la cape il y a un bonnet. (*Planche XV, a*).

Les deux dessins ne diffèrent pas beaucoup. Le front est un peu moins bombé, le nez un peu plus arqué, la joue un peu plus pleine, et la physionomie paraît un peu plus jeune, moins sévère. Et puis, au lieu d'un Calvin appuyé sur une planchette, comme sur le bois d'une table ou d'une chaire, nous avons un simple buste sans bras, ni main, posé sur une console, avec deux petites plantes de chaque côté ; le très petit piédestal du buste porte la date 66. Au-dessous il y a le sceau, la devise et la signature W B.

Ce portrait est imprimé sur le titre de l'*Institutio christianae religionis* apud Johannem le Preux, MDCVII.

On a dit que ce portrait se trouvait déjà sur la page du titre des *Commentaires sur le prophète Isaïe*, édition de François Perrin, 1572 (Bibliothèque de Genève). Mais c'est une erreur. Le portrait se trouve sur une feuille mince, et collée, après coup, sur la page. — Evidemment ce portrait était imprimé, à part, sur des feuilles volantes. On trouve une de ces feuilles intercalées dans le manuscrit des *Chroniques* de Roset[3] et ailleurs, par exemple, aux Estampes de la Bibliothèque

1. Albert Jacquot, *Pierre Woeiriot*, p. 22.

2. Voir *Bulletin du protestantisme,* LIV, 1905, p. 445 : Charles Comte, *Un portrait peu connu de Calvin.* — Louis Jouve, *Biographie générale des Vosges : Woeiriot, les Briot, Fratrel,* 1890. — Henri Dannreuther, article dans le *Bulletin*, XXXIX, 1890, p. 608. — Léon Germain, article dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine,* tiré à part ; *Les Briot et la famille de Pierre Woeiriot*, 1891. — Albert Jacquot, *Pierre Woeiriot*, 1892.

3. Bibliothèque de Genève. Manuscrit des Chroniques de M. Roset : M S. M. h. g. 141c.

nationale à Paris (Collection des portraits de Calvin). Sur cette simple feuille volante, au bas du portrait, se trouve une pièce de quatorze vers latins [1].

Comment ce portrait fut-il publié en 1566? sur feuille volante? en tête d'un ouvrage? Nous ne le savons.

5. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de P. Woeiriot est remarquable. Il y a évidemment de la ressemblance; il y a de la vie. Et telle a été de tout temps l'opinion des connaisseurs.

« C'est, dit J. Bonnet, le même [?] type [de la Bibliothèque] que l'on retrouve dans une édition de l'*Institution chrétienne* de 1566 [celle de Perrin], qui offre peut-être le meilleur portrait du Réformateur [2]. »

Et Blavignac, parlant des « deux gravures faites en 1566, sous les yeux de Th. de Bèze, le collègue et l'ami de Calvin, » ajoute : « Ces deux gravures, que nous considérons comme la représentation authentique, offrent entre elles, bien que très différentes par les accessoires, une parfaite ressemblance de physionomie. L'une d'elles se trouve au verso du titre du *Recueil des Opuscules*, etc.; l'autre, portant la même signature, la même date, est conservée à la Bibliothèque publique de Genève [3]. »

6. A propos du portrait de Calvin « au bonnet », les auteurs parlent d'un exemplaire avec dédicace. Sur le petit piédestal, qui semble soutenir le buste, il y a toujours 66, le millésime. Mais, sur la console, on lit: *Ludovico Masurio* [4].

« Le personnage, auquel l'artiste dédie ce portrait du Réformateur, est un de ceux qui peuvent le plus nous intéresser dans l'histoire du protestantisme en Lorraine et à Metz; car Ludovicus Mazurius, le poète Louis des Masures, l'auteur des *Tragédies sainctes, David combattant, David triomphant, David fugitif*, après avoir été conseiller et secrétaire du duc de Lorraine, vivait, en 1566, réfugié à Metz, ayant, quelques années auparavant, embrassé le protestantisme [5]. »

Faut-il admettre que l'artiste aura gravé le nom de son ami sur quelques exemplaires [6]?

Ce Calvin au « bonnet » a été reproduit avec cette exergue, en latin, autour du portrait: *Funeste image de Jean Calvin, hérésiarche* [7], dans une série de traductions du pamphlet de Bolsec, en latin, à Cologne, 1580; en allemand, à Cologne, même année; autre édition en 1581; en hollandais, 1581 [8].

1. Cités et traduits dans le *Bulletin*, LIV (1905), p. 448. — 2. J. Bonnet, p. 33.

3. *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*. Blavignac, VII, p. 144, 145.

4. Dans un recueil factice de gravures de Woeiriot, cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (Ed. 5 B. Réserve), voir *Bulletin*, LIV, 1905, p. 448.

5. *Bulletin*, LIV, 1905, p. 450.

6. Ceux qui décrivent cet état de la gravure parlent-ils tous du même exemplaire, ou en ont-ils vu plusieurs? C'est ce que, faute d'indication précise, il n'est pas possible de déterminer.

7. « Funesta effigies Joannis Calvini hœresiarchæ. »

8. Bibliothèque de M. Th. Dufour.



Portrait d'Idelette de Bure (?)




Portrait par Woeiriot.

## II

### Gravure de 1601.

Une reproduction du Calvin « à la cape » parut sur une feuille[1] éditée entre 1571 et 1605, sans doute vers 1601, sous les yeux de Th. de Bèze. La feuille porte les images de Farel, de Viret, de Bèze, de Goulart. A propos de Bèze, il est dit : « Il a brillé jusqu'ici (*hactenus claruit*),




Gravure de 1601.

et après la fausse nouvelle de sa mort il vit encore (*vivit adhuc*) et vivra encore après ses funérailles. » Or Bèze mourut en 1606. — A propos de Goulart, il est dit qu'il est né en 1544, qu'il a été appelé au ministère à l'âge de vingt-trois ans, et qu'il a été jusqu'ici (*hactenus*) le fidèle berger de l'Eglise pendant environ trente-cinq ans. Or, 1544 + 23 + 35 = 1602. Mais, en réalité, Goulart, né en 1543, fut consacré à Genève le 20 octobre 1566, et 1566 + 35 = 1601.

Parmi les nombreuses reproductions ultérieures du Calvin « à la cape », citons une des meilleures, des plus exactes, celle de Granthome, dont le monogramme est suivi des mots : *sculp. et excudit Heidelbergæ*[2].

## III

### Le chevalier de Berny.

A titre de curiosité, citons une gravure qui porte : « Dessiné à la plume, d'après le portrait original, par le chevalier de Berny, capitaine de chasseur, et lequel a inventé ce genre de dessin, 1772[3]. » — Autre gravure : « Dessiné par Ch. de Berny, G. Cholard *fecit.* » (*Page 68*).

1. Collection Maillart-Gosse. (Cat. N° 172.) — « J. Gerardi Mercatoris Atlas, édit. secunda, Amstelodami, 1607. » (Note sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Zurich. — La cinquième édition de cet atlas, la seule que j'ai pu vérifier à la Bibliothèque de Genève, ne contient pas ce portrait.) Le médaillon a 0,05 de diamètre.

2. On possède aussi ce portrait, « gravé par E. Desrochers, à Paris, rue du Foin, près la rue Saint-Jacques. » — La collection Maillart-Gosse possède dix-huit reproductions différentes de ces Calvin « à la cape ». — 3. Voir *Nouvelle Bibliographie Didot*, et *Neues Allg. Künstler-Lexikon*, de Nagler (1835).




Calligraphie du chevalier de Berny.

Le chevalier de Berny fut un calligraphe qui porta son art à un rare degré de perfection. Il vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. C'est à peu près tout ce qu'on sait de sa biographie [1].

Il dessina, en particulier, un David combattant Goliath, sur une grande feuille in-folio, qui est considéré comme un chef-d'œuvre du genre. Ce dessin parut en 1776.

Au lieu de traits, on a aussi des portraits dessinés avec des lignes d'écriture. Par exemple, la gravure, signée Puchler, donne la figure et les mains en pointillé; les habits, la barbe en mots allemands [2].

## IV

### Jennicher.

C'est toujours le Calvin de Woeiriot, « à la cape ».

Le portrait signé: B-I, 1574, gravure sur bois assez répandue [3], n'est encore que la reproduction du Woeiriot, Calvin « au bonnet ». Il est retourné; des bras ont été ajoutés; les mains tiennent une feuille de papier roulé. Mais le buste et la figure sont identiques, et les petites nuances, que nous avons signalées entre le Calvin « au bonnet » et le Calvin « à la cape », se retrouvent à peu près ici [4]. (*Page 69.*)

En haut, des deux côtés de la tête, on lit, en allemand: « Vraie image de Jean Calvin, autrefois pasteur à Genève, en Savoie. »

En bas: « Jean Huss a converti les Bohémiens, et Luther a instruit les Allemands. Ce Calvin a augmenté la foi en France et travaille contre l'antechrist. C'est pourquoi celui-ci tue comme le diable. On n'avait jamais entendu rien de pareil. »

Il existe [5] une autre gravure, signée aussi B. I. [6], mais datée de 1565, semblable par le dessin,

1. Musée de la Réformation. — 2. *Ibid.*

3. Cette gravure a été reproduite dans la « *Response au livre intitulé : La défense de Calvin*, par le sieur François Mauduict, Lyon, Antoine Julien, 1669, » ouvrage catholique.

4. Collection Maillart-Gosse. (Cat. N° 185.)

5. Musée de la Réformation, 0,083/0,067. — 6. B. I. au lieu de B-I.

différente par les inscriptions. Une, à droite, en travers, fait parler Calvin : « Moi et Zwingle, avons bien su faire l'affaire. Du sacrement nous avons fait une collation. » L'autre inscription, en bas, dit : « La doctrine de Calvin en France est semblable à celle de Zwingle. Tous deux ont converti deux pays : c'est pourquoi beaucoup ont perdu leur vie. S'ils avaient donné la Cène comme Christ, ils en auraient joui dans l'éternité. »




Le Jennicher.

Cette gravure fait partie d'une collection (il y a un Bèze analogue), et d'une collection luthérienne, anti-calviniste, anti-sacramentaire.

Balthasar Jennicher était graveur à Nuremberg et travailla de 1560 à 1590. Il a laissé beaucoup de dessins, d'une très inégale valeur : et l'on se demande si, au lieu d'un artiste, il n'y en aurait pas eu deux [1].

## V

### La gravure de Strasbourg.

Une des nombreuses reproductions du Calvin « au bonnet », une des plus connues, est celle dite de Strasbourg. Voici l'inscription : « *Johannes Calvinus, Strasburg zu finden, bey Johan Tscherning aufs Tomas Plan, 1539.* » (*Page 70.*)

Elle a été publiée par la *Revue alsacienne*, 1890, p. 486, 487, sous ce titre : « Fac-similé d'une gravure publiée à Strasbourg en 1539 ; collection alsatique de Ch. Mehl. » L'article dit : « Cette même année (1539), Calvin avait été nommé bourgeois de Strasbourg par le Magistrat, et un graveur de la ville publiait, place Saint-Thomas, le portrait du célèbre Réformateur, dont nous donnons ci-contre un fac-similé, d'après la planche originale, de toute rareté, tirée de *notre* [2] collection alsatique. »

Cette gravure a comme dimensions : 0,123/0,98 (0,123, rien que la gravure proprement dite) [3]. Elle est caractérisée par un mouchetage particulier du revers de la pelisse. Le fond de la gravure montre un livre, portant au dos : *Biblia,* une tapisserie et des meubles [4].

L'analogie avec le Woeiriot est évidente. — Et la date de 1539 est évidemment fausse de toute manière. Cette figure de vieillard n'est pas celle d'un homme de trente ans, âge de Calvin en 1539.

Erichson pensait à une gravure, peut-être du dix-septième siècle. — Au surplus, nous trouvons dans Seyboth l'indication suivante : « Place Saint-Thomas, N° 4 ; dans les échoppes de bois, contre l'Eglise, entre deux piliers, la boutique de l'imprimeur Jean Carolus (1609), de l'imprimeur Jean Tscherny (Tscherning, 1674) [5]. »

En effet, cet imprimeur s'est borné à reprendre une gravure qui existait déjà, et à mettre son

1. *Die Monogrammisten*, I. — 2. C'est nous qui soulignons. — 3. Estampes, à Paris, 0,123/0,98.
4. Dans la réédition de cette gravure, que M. F. Puaux a fait faire en 1899, le fond a disparu, il est uni. — 5. Seyboth, *Das alte Strasburg*, p. 105.




La gravure de Strasbourg.

adresse au-dessus du nom de Calvin. On possède des exemplaires de cette gravure antérieure portant comme unique souscription *Joannes Calvinus*[1]. Il est vrai que Tscherning fit modifier un peu la plaque primitive : celle-ci offre une pelisse plus simple, moins mouchetée et un fonds uni. Mais les surcharges sautent aux yeux des connaisseurs : c'est bien la même gravure et la même plaque du commencement du dix-septième siècle. (*Page 71.*)

Or on doit, semble-t-il, remonter plus haut. Il existe dans un ouvrage de 1616, dans un pamphlet hollandais à la Bolsec, contre Calvin, une gravure sur bois qui paraît tout à fait être l'original dont dépend, d'une façon plus ou moins directe, le portrait de Strasbourg. Tout le costume est le même, en particulier la manche caractéristique. La gravure sur cuivre a vieilli la figure, en particulier a fait avancer la lèvre inférieure[2]. — L'ouvrage donnant la gravure sur bois est de 1616, mais la gravure est certainement plus ancienne. (*Page 72.*)

## VI. **Divers.**

1. Une remarquable traduction du Calvin « au bonnet » de Woeiriot, se trouve à la bibliothèque d'Augsbourg[3], au crayon gratté (*Schabkunst*), procédé qui a été très employé à Augsbourg spécialement. Le portrait est dû à Jean Simon Negges, graveur et marchand de tableaux à Augsbourg, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, un élève de T. Laub[4]. Les inscriptions disent : *Ad exempl. antiquiss* (d'après un très ancien modèle), *J. S. Negges sc. et exc. A. V.* [Augsbourg]. (H. 0,300, L. 0,222.)

La figure et la barbe sont très blanches, le reste noir, et le tout fait grande impression.

1. Collection du Dr A. Doumergue. — 2. Joannis Calvini Tyrannien, Scheldinghen, Leughenen, etc. Anno 1616. (Bibliothèque de M. Th. Dufour.) — 3. Exemplaire dans la collection Maillart-Gosse et au Musée de la Réformation. — 4. Voir Nägler, 1841.

2. Nous signalons le Calvin, à l'Hôpital français de la Friederichstrasse, Berlin. (*Pl. XII, a.*) C'est une fort jolie petite toile d'environ 0,60/0,50, une bonne et belle peinture, avec couleurs fines, bien conservée, et ayant une certaine valeur artistique. Pas de nom d'auteur. Sur la toile, en haut, à droite : *Johannes Calvinus Natus 1508, obit 1564.*

La lèvre inférieure avance beaucoup, et le menton aussi. Et comme la barbe semble avoir été totalement rasée autour de la bouche, on voit une tache claire, qui parait exagérée et peu naturelle sur la reproduction photographique, mais qui n'a rien d'extraordinaire sur l'original.




La gravure de Strasbourg.

3. Enfin nous notons le portrait à l'huile de Calvin, que possède. Mme Fröhlich, veuve de pasteur, à Brugg (Argovie). L'auteur du portrait serait le second des trois peintres Dünz, Dünz der Mittlere. La peinture daterait de la première moitié du dix-septième siècle [1]. (*Planche XVI, a*).

C'est encore un dérivé du type de Woeiriot « à la cape », mais combien modifié, rajeuni, fortifié et transformé !

---

Nous avons parcouru, à peu près dans l'ordre chronologique, la série des principaux portraits connus de Calvin. *A peu près*, disons-nous. Car nous avons cru devoir tenir compte des *types*, et rapprocher les *familles*, même au prix de quelque accroc à la chronologie. Il nous a paru que c'était, — tout pesé et compensé, — le meilleur moyen de produire la clarté pour l'esprit, et quelque précision dans l'imagination du lecteur.

Maintenant, nous semble-t-il, nous avons devant nous Calvin, dès la fin de sa jeunesse, laquelle finit bientôt. Quant à cette jeunesse, il est vrai que nous ne possédons pas des portraits dont l'authenticité puisse être affirmée. Mais une certaine authenticité, si nous osons dire, ou vraisemblance leur est, peut-être, régressivement conférée par toute une série de portraits de l'âge mûr.

1. Ces détails ont été fournis par M. le pasteur Fröhlich de Thayngen (Schaffhouse) et m'ont été communiqués par M. le pasteur H. Denkinger.



IOHANNES CALVINVS.
La gravure hollandaise de 1616.

Et si nous totalisons ces certitudes et ces vraisemblances, nous arrivons, croyons-nous, à cette conclusion : Calvin avait une tête assez fortement ossaturée : en particulier les os des pommettes, du nez, de la mâchoire, étaient plutôt longs ou larges. Et à une époque où la fatigue n'avait pas encore amaigri notre Réformateur, son apparence fut sans doute assez robuste. Mais il usa ses forces, d'abord par un labeur intellectuel (lectures, études, etc.), qui engendra diverses maladies précoces, et puis par un labeur moral (gouvernement, luttes, préoccupations), qui aggrava des maladies anciennes et leur ajouta des maladies nouvelles. A cinquante-cinq ans, il ressemblait à un vieillard ayant presque dépassé la limite de la vie humaine ordinaire. Après avoir paru robuste, il parut chétif : contraste qui résume toutes les impressions se dégageant de l'ensemble de ses portraits, et qui symbolise les contrastes de sa vie, de cette vie qui a attiré, séduit merveilleusement les uns, a effrayé et repoussé vivement les autres, parmi ses contemporains et aujourd'hui encore.

Quant à sa physionomie, fils d'une mère qui était « belle », nous est-il dit, il eut les traits fort réguliers, un noble front, de beaux yeux ovales et grands par où se montrait sa rare intelligence, un nez fin et élégant, et des lèvres à l'expression douce, au-dessus d'un menton, caché par une grande et longue barbe, mais trahissant, — ainsi que ses pommettes, — l'énergie de sa volonté. Aussi lorsque, au début de son âge, la souffrance eut mis son empreinte un peu mélancolique sur son visage, sans l'avoir encore amaigri et ridé, ce visage dut être singulièrement distingué et l'on comprend l'attrait que Calvin exerçait sur tous ceux avec qui il entrait en relations amicales.





Portrait par Dünz.



Portrait de la collection Masson.

# Livre quatrième.

## Numismatique.

## CHAPITRE UNIQUE

### Portraits.



OUS diviserons la numismatique calvinienne en deux chapitres, réunissant dans l'un quelques renseignements sur les *portraits* et dans l'autre (pages 209 et suiv.) quelques données sur les *caricatures*.

I

1. IOHAN : CALVIN. ÆT. 33.

Médaille fondue, uniface ; en argent. Auteur inconnu. L'exemplaire du *Musée de la Réformation* est percé, dans le haut, d'un trou pour y passer un anneau. — Le *Musée* l'a acheté à la vente de Francfort, en 1899, pour le prix de 400 marks (500 fr.)[1].

L'inscription dit : « Jean Calvin, âgé de trente-trois ans. » Ce serait donc Calvin en 1542 : mais, nous le savons, cela ne veut pas dire que la médaille a été frappée en 1542. Quand a-t-elle été frappée ? — Ce sont bien à peu près les traits de Calvin. Mais tout est interprété de façon à nous donner une impression différente de celle des portraits ordinaires. Nous avons un Calvin rajeuni, embelli, fortifié, et qui rentre dans la série des portraits dits de jeunesse, ou du bois Maillart-Gosse : intéressante œuvre d'art, faite on ne sait par qui, on ne sait quand. (Pl. XVIII, 1.)

2. La collection des pièces représentant Calvin jeune s'enrichit d'un document fort intéressant[2]. Il s'agit d'une magnifique pièce d'art et de travail, fonte du seizième siècle, retouchée. C'est ce qu'on appelle une coquille, c'est-à-dire une médaille creuse, uniface. Le relief est très fort.

Le nez est trop arqué. Mais les autres traits appartiennent bien au type classique et même au

1. « Vente aux enchères publiques à Francfort sur le Mein, les lundi 2 et mardi 3 octobre 1899, sous la direction de Messieurs L et L. Hamburger, experts, Uhlandstrasse, 56. » — Le *Cabinet de numismatique de Genève* a le moulage (N° 3052) d'un exemplaire qui est à Vienne, et il possède en outre un exemplaire original en argent. — Cette médaille est rare ; elle n'est décrite ni par Haller, ni par Blavignac.

type de la fin de la vie. Voir le portrait de la collection Tronchin, ou les Woeiriot. Nous avons donc un essai, un effort des plus curieux. (Pl. XVIII, 2.)

II

Une série, que nous indiquons par quatre reproductions, nous donne un Calvin à partir de quarante et un ans environ.

1° Cette pièce nous montre une tête de Calvin assez peu calvinienne. Le Réformateur est jeune. Mais son nez effilé et long est, ici, arrondi et presque camus. La barbe est robuste, épaisse, drue. C'est un projet de médaille, — projet en buis, — ayant probablement servi de maquette pour la matrice d'une fonte. Le revers porte : Johan Calvin. (Pl. XVIII, 3.)

2° Rapprochée de cette précédente médaille par des analogies curieuses, malgré des différences, la seconde présente au revers, l'inscription : IOHANNES CALVINUS, 1552. — Médaille d'argent, relief très accentué. La signature HH indique un modeleur inconnu[1]. (Pl. XVIII, 4.)

3° Nous reproduisons une médaille du *Cabinet de Paris*, qui montre le même type avec la même robustesse. La légende dit : IO. CAL. GENEVENS. ECCL. PASTOR, 1556. — Ce serait Calvin à quarante-sept ans. — La médaille, en cuivre, est uniface. (Pl. XVIII, 5.)

4° IOANNES CALVINUS. M. Même figure, un peu plus vieillie.

Tout en conservant la forte barbe, cette médaille se rapproche de la figure classique.

*Revers :* La Vérité est représentée par une femme avec une grande tunique. Les rayons venant du ciel, du soleil, touchent sa tête. Des deux côtés de la tête, des nuages, et, de ces nuages, à droite de la Vérité, sort une colombe qui apporte le Saint-Esprit. — De sa main droite, la Vérité tient un livre ouvert, sans doute la Bible. Ses pieds foulent une tiare, une crosse, et autres insignes ecclésiastiques qui jonchent le sol. Des deux côtés, évêques, prêtres, moines, frappés par les éclats de la foudre, qui sort des nuages, s'enfuient. Au-dessous on lit : VERITATE (par la vérité). — D'après Haller, la médaille daterait de 1693. (Pl. XVIII, 6.)

III

IOANNES CALVINVS Æ. SVÆ. XLVIII QVOVSQ. DOMINE. A. 155Z.

Nous retrouvons ici le Calvin du bois Maillart-Gosse, reconnaissable, d'après toute sa physionomie, d'après la même inscription, et d'après un détail particulier, les stries qui rayent la cape.

Cette médaille se trouve au *Musée de la Réformation.* Elle se trouve aussi au *Cabinet des médailles* de Munich et à celui de Paris.

Une petite difficulté se présente. On lit : A. 1552. Or Calvin a eu quarante-huit ans en 1557 et non en 1552.

Mais si l'on retourne la médaille, on voit une figure du Réformateur A Lasco, avec la légende : A LASCO. ÆT. LVI. A. DO. 1557.

On peut donc doublement penser que sur la face aussi il faut lire 1557, et qu'on aura oublié d'enlever le trait horizontal inférieur du Z de manière à former un 7.

1. Elle a été vendue à la vente de Francfort de 1899 : 2325 marks (2907 fr. 25). — Un moulage en plâtre se trouve au *Musée de la Réformation.*

La médaille est du seizième siècle.

Ce qu'il y a d'intéressant à constater, c'est que le bois Maillart-Gosse non seulement a été reproduit en médaille, mais se trouve entouré d'autres reproductions numismatiques plus ou moins analogues et assez nombreuses. (Pl. XIX, 1.)

IV

Naturellement les médailles représentant Calvin dans ses dernières années sont nombreuses. — Nous reproduisons les pièces suivantes, surtout à cause des emblèmes que nous offrent les revers.

1. IOHAN. CALVINVS. VERE. THEOLOGUS. PROFES.... GEN.

Cette inscription est en exergue. Des deux côtés de la tête on lit : *Obiit 17 mai (sic) 1564, et Æ. Svæ 54.*

Calvin avait cinquante-quatre ans en 1563. On a donc ici la preuve nouvelle d'une médaille, d'un portrait, représentant Calvin à une certaine date, et cependant fait à une date postérieure.

Cette médaille, du seizième siècle, est intéressante par son caractère personnel. Elle est entièrement gravée, c'est-à-dire ni fondue ni frappée.

*Revers :* En haut, le mot Jéhovah en hébreu, entouré de rayons de soleil très massifs ; cela occupe la moitié supérieure. La moitié inférieure est occupée par une main, grande, tenant un cœur petit. Le tout, entouré d'une banderole, sur laquelle on lit : PROMPTE ET SINCERE. A gauche de la banderole, il y a encore une palme, et, à droite, une branche d'olivier. (Pl. XIX, 2.)

2. IO. CAL. GENEVENS. ECCL. PASTOR. 1555.

Dessous on voit un H.

C'est le revers qui est intéressant : INCREMENTVM DAT DEVS.

Cet exergue entoure un dessin qui représente un homme arrosant une pépinière. Sur le côté, on voit trois arbres.

Le *Cabinet de Genève* a un exemplaire en bronze et un en plomb. (Pl. XIX, 3.)

Ces deux médailles offrent un travail plus simple, plus fruste et sont évidemment antérieures aux autres.

3. Médaille de Jean Dassier, premier tiers du dix-huitième siècle. (Pl. XIX, 4.)

4. Sur la face, Calvin et Bèze se regardent.

Sur le revers, il y a une grande femme, tenant une croix, et entourée de beaucoup de damnés.

Travail du seizième siècle. (Pl. XIX, 5.)

5. IOANNES CALVINVS. M. Médaille de Christian Wermuth, gravée en 1696. (Pl. XIX, 6.)

6. IOANNES CALVINVS. M. Même légende que la précédente, même type, seulement module un peu plus grand. Probablement une médaille est copiée sur l'autre.

*Revers* : Une main sortant d'un nuage offre un cœur aux rayons dardés par le soleil.

On sait que le cœur, tenu par une main, constitue le sceau de Calvin, avec la devise *prompte et sincere*. Et cette devise, un peu complétée, se lit en effet dans la légende de la médaille : PROMPTE. ET. SINCERE. IN. OPERE. DOMINI.

La médaille a été frappée au dix-septième siècle par A. K. (Karlsteen). Les initiales se trouvent sur la face de la médaille. (Pl. XX, 1.)

7. La même médaille, du même graveur, se présente avec un autre revers : *Vir multa struens* (homme construisant beaucoup). — Un autel rectangulaire porte un livre ouvert avec cette inscription : *Verbum Dei* (Parole de Dieu). Sur le livre est un cœur surmonté d'une croix. Le tout est éclairé par la lumière d'en haut. (Pl. XX, 2.)

8. CALVINVS. 560. IOANNES. Médaillon ovale, uniface, en bronze, percé dans le haut d'un trou pour un anneau. Date [1]560. Ce serait Calvin à cinquante et un ans. Et, en effet, la la pommette plus saillante, le nez effilé et aminci trahissent la maladie. Moulage au *Musée de la Réformation*[1]. (Pl. XX, 3.)

9. Petite médaille minuscule que nous donnons surtout à cause de sa petitesse. (Pl. XX, 4.)

10. Médaille fondue et retouchée ; fonte originale, c'est-à-dire la première, ou l'une des premières, qui ait été fondue. C'est une œuvre du seizième ou du dix-septième siècle.

La face représente Calvin en 1552, c'est-à-dire à l'âge de quarante-trois ans. (Le 2, qui a la forme d'un 7, pourrait aussi être un 7.) Nous avons déjà reproduit cette face à propos de la médaille : Pl. XIX, 1.

Le revers représente un ange occupé à se dévêtir de ses langes, ce qui, sans doute, symbolise l'enlèvement des langes (Pl. XX, 6) qui gênent la religion.

Les deux faces ne sont pas de la même époque, et, originairement, la face postérieure n'était pas, sans doute, destinée à la face antérieure.

11. IOANNES CALVINUS PICARD : NOVIODUN : ECCLES : GENEV : PASTOR.

La figure, très fine, appartient au type Woeiriot, avec la cape et le bonnet. La physionomie est douce, très amaigrie : le nez en particulier est tout a fait décharné.

Revers : DOCTRINA ET VIRTUS HOMINES POST FUNERA CLARAT.

La Renommée, avec ses ailes et sa trompette, le pied droit appuyé sur une pierre carrée (ou un livre) portant le mot VIRTUS (vertu) et tenant à la main gauche un livre, grand ouvert, avec le mot inscrit *Doctrina* (doctrine) répand la louange de Calvin. « La doctrine et la vertu illustrent les hommes après leur mort, » dit la légende.

Un exemplaire en argent, qui se trouve au *Musée de numismatique de Genève* porte la date 1641 et la signature S. D. — Il s'agit de Sébastian Dadler. (Pl. XX, 5.)

Evidemment c'est bien cette médaille, très endommagée, dont M. A. de Cazenove a signalé un glorieux exemplaire dans le N° mars-avril 1905 du *Bulletin du protestantisme*, et dont il n'a pas pu complètement déchiffrer l'inscription du revers.

C'est un médaillon en plomb, percé au sommet d'un petit trou, pour être porté suspendu à l'extrémité d'un collier. Ce médaillon a été frappé par un coup de poignard, qui a mis sur la figure la barre d'une grande balafre, et l'a complètement traversée par un trou en forme de

1. Ce médaillon a été vendu en 1899 à la ville de Francfort : 455 marks (568 fr. 75).

2

1

3

4

5




6



1

2

3

4

5

6


JOHANNES CALVINUS
2
1
3
4
5
6


IOHANNES CALVINUS NATUS NOVIODUNI·1509·MORTUUS GENEVÆ·1564·
A·BOVY·F·
CORPORE FRACTUS: ANIMO POTENS: FIDE VICTOR: ECCLESIÆ REFORMATOR·GENEVÆ·PASTOR·ET·TUTAMEN
IL TEINT FER-ME
COME S'IL EUST VEU CELUY
QUI EST INVISI-BLE
GENEV·JUBIL·
AN·1835
IOAN CALVINUS

1

4

4

2

1

3

losange : « Après cet outrage, la médaille a été jetée dans l'Isère, d'où elle a été retirée, il y a quelques années, à la suite de drainage de la rivière. Est-ce lors de la prise de Grenoble par les catholiques que ce médaillon a passé par les vicissitudes que nous signalons [1] ? »

## V

Enfin nous donnons la grande médaille de Ant. Bovy. (Pl. XXI, 1.) Cet artiste, né en 1795, mort en 1877, élève de Pradier, a été un des maîtres de l'école française. « Ses poinçons, dit le *Dictionnaire universel*, touchés avec vigueur et simplicité, ont une allure pleine de grandeur, un calme d'une infinie majesté [2]. »

Au lieu de nous livrer à une description incomplète, nous sommes heureux d'insérer ici la très intéressante note, que veut bien nous communiquer M. Eug. Demole. Le lecteur y trouvera tout ce qui peut l'intéresser :

« Voici une lettre de J.-E. Cellérier [3], professeur, adressée à Antoine Bovy, en date du 12 août 1835 ; elle montre quelle fut la part que prit cet homme distingué à la composition de la médaille que nous venons de décrire :

« Malagnou, mercredi 12 août 1835.

» Messieurs vos frères vous auront dit, Monsieur, combien j'avais été heureux d'avoir de vos » nouvelles et de voir le beau modèle de l'ouvrage auquel vous travaillez. L'esquisse du revers » me semble d'un goût parfait, en même temps qu'ingénieux, et les paroles que vous avez écrites » *(promte et sincere*, etc.) y iraient sûrement fort bien ; cependant, puisque vous me demandez des » idées, j'ai dû en chercher d'autres et je vous en envoie à choisir. Quant à la légende, le *Gene-* » *vensis pastor* ne me semble décidément pas suffire pour un homme qui a été pour Genève » même et pour la chrétienté, tout autre chose qu'un simple pasteur genevois. J'ai rassemblé des » montagnes de passages et d'idées, puis j'en ai extrait trois projets que je vous envoie et » dont vous extrairez ce qui vous conviendra, en l'arrangeant avec votre savoir-faire et votre » talent.

N° I.

» Légende : *Ecclesiæ Reformator, Genevæ Pastor et Tutamen.*

» Dans le champ : *Novioduni* | *natus anno 1559* | *mortuus Genevæ 1564* | *Corpore fractus* | » *animo potens* | *fide victor.*

» Exergue : *Ob. Jubil. Tercelebr. Genevæ 1835.*

N° II.

» Légende : *Natus Novioduni 1509. Ecclesiæ Reformator. Genevæ Pastor et Tutamen. Mortuus* » *Genevæ 1564.*

1. *Bulletin*, LIV, 1905, p. 153, 154. — 2. Ant. Henseler, *Antoine Bovy*, artiste-graveur en médailles, sa vie et ses principales œuvres, 1881, p. 10.

3. Jacob-Elisée Cellérier, né à Satigny le 12 décembre 1785, admis le 2 août 1799 à l'Auditoire de Belles-Lettres, puis en 1804 à celui de théologie, reçut l'imposition en 1808 et succéda à son père comme pasteur de Satigny le 14 décembre 1814. Après un ministère d'un an et demi, il obtint la place de professeur de langues orientales à l'Académie de Genève, le 29 mars 1816. Il mourut le 17 novembre 1862, après avoir rendu des services importants à l'Eglise et à la science. (*Notice sur le professeur J.-E. Cellérier*, par Th. Heyer, dans M. D. G., 1863, t. XIII, p. 114-125. — A. de Montet, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois.* Lausanne, 1877, vol. I, p. 135.)

» Dans le champ : *Il | teint ferme | comme s'il eust | veu celuy qui est | invisible | Hébr.*
» *XI, 27.*

» Exergue : *Ob. Jubil. Tercelebrat. Genevæ M.DCCCXXXV.*

N° III.

» Légende : *Nat. Noviod. 1509. Mort. Genevæ 1564. Ecclesiæ Reformator. Genevæ Tutamen.*
» *Corpore fractus. Animo potens. Fide victor.*

» Dans le champ : *Il | teint ferme | comme s'il eust | veu celuy qui est | invisible | Hébr.*
» *XI, 27.*

» Le N° I me semble exprimer avec assez de bonheur et de brièveté les contrastes et les » mobiles de la vie de Calvin, et la légende, en faisant de Calvin le réformateur de l'Eglise, le » pasteur et l'appui de Genève, présente des idées qui ne peuvent guère être omises dans la » médaille frappée à Genève, à l'époque du jubilé. Mais je sens que l'inscription placée dans le » champ a le tort d'être une inscription, et comme une épitaphe, racontant la vie de l'homme, » plutôt qu'une sentence y faisant allusion, ce qui vaudrait certainement mieux. C'est même » pour cela que j'ai réuni à l'inscription les dates de naissance et de mort qui eussent mieux été » dans la légende, si cela n'eût pas eu l'inconvénient de mettre partout et en trois pièces ce ton » d'épitaphe.

» Le N° II a pour inscription un passage qui me semble dignement et exactement caractériser » la conduite de Calvin dans ce qu'elle a eu de plus saillant, et dans le principe qui l'inspirait. » Ce passage, de plus en vieux français et en orthographe gauloise, que vous pourriez peut-être » graver en caractères gothiques, va mieux que des mots latins, profanes ou modernes, dans » l'ingénieux encadrement que vous lui destinez. Je préfère ce projet au précédent, et pourtant je » regrette beaucoup l'idée : *Frêle de corps, puissant par l'âme, vainqueur par la foi,* qui était » exprimée dans le N° I.

» J'ai essayé de tout réunir dans le N° III; vous jugerez s'il n'est point trop chargé, et, dans » ce cas, s'il devrait être adopté en retranchant une des trois portions de la légende, et laquelle ? » Si vous jugez qu'il y ait dans ce que je vous envoie quelque chose dont vous puissiez tirer » parti, votre goût saura bien arranger et combiner, de manière à faire un revers digne de la face » et un emblème digne du sujet.

» Messieurs vos frères m'ont permis d'aller lundi prochain, avec ma femme et mes enfants, » voir frapper votre belle médaille [1] (que je ne connais encore que par une mauvaise lithographie » de l'artiste), et ce sera pour moi un grand plaisir.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mon attachement ancien et » dévoué.

» J. Cellérier, professeur.

» Monsieur Antoine Bovy, graveur, rue J.-J. Rousseau, N° 51 [2]. »

Il suffit de comparer ce troisième projet et la médaille de Bovy pour voir quelle part revient au pasteur dans l'œuvre du graveur.

1. Il s'agit sans doute ici de la médaille officielle du Jubilé décrite dans le Catalogue.
2. Papiers de famille de Mme J.-L. Reverdin-Baron, d'après la copie faite par M. Jacques Mayor.



# APPENDICES

## CHAPITRE PREMIER

### Quelques fausses attributions.

I. Le portrait de la collection Masson. — II. Deux Titien. — III. Un Giorgione. — IV. Le Calvin de Chantilly. — V. Le Calvin du Louvre. — VI. Une mystification. — VII. Le Calvin de Versailles et H. de Balzac.

I



L y a quelques années, on a parlé d'un portrait de Calvin appartenant à M. Masson, négociant à Paris (*Planche XVI, b.*) qui possède une riche collection d'estampes. Il a bien voulu nous le laisser reproduire et nous a fourni, avec compétence, les renseignements suivants :

Ce portrait a fait partie d'un album-recueil fait par un peintre verrier, dans la seconde moitié du seizième siècle. — Ce recueil a été acheté par M. Masson, à Paris, chez un antiquaire qui a dit l'avoir acheté lui-même à Chambéry. — La composition du recueil indique le lieu d'origine, car tout l'ensemble est composé de pièces appartenant à l'école lyonnaise (Lyon-Genève). Il contient en majeure partie des modèles de vitraux, quelques dessins de genre et un petit nombre de portraits. Notre portrait serait donc fait à Genève ou en Savoie, plutôt en Savoie. Ce serait un portrait contemporain, aux trois crayons, sur papier du temps, seconde moitié du seizième siècle.

Mais il faut avouer qu'il n'y a aucune preuve externe et qu'en fait de preuve interne... la ressemblance est fort contestable. En particulier ce ne sont point là les yeux, le regard de Calvin. Ce n'est pas non plus son nez.

II

A cause du voyage de Calvin en Italie, on a attribué au Titien une foule de portraits de notre Réformateur.

1. Le premier est celui dont parle Merle d'Aubigné en ces termes : « Un autre italien plus éminent encore se trouvait dans ces assemblées évangéliques : le Titien, âgé alors d'environ cin-

quante-huit ans. Ce grand peintre, qui avait décoré le château du duc Alphonse d'Este, était de nouveau à Ferrare.... Il paraît que le duc de Bévilacqua lui demanda de faire le portrait de Calvin ; quoi qu'il en soit, ce portrait existe encore à Naples dans le palais du duc de Bévilacqua [1]. »

Merle d'Aubigné n'inventait rien, il se bornait à reproduire une nouvelle sensationnelle, communiquée, quelques années auparavant, aux lecteurs du *Bulletin du protestantisme,* par l'artiste et le chrétien éminent qui s'appelait H. de Triqueti : « Il s'agit, disait celui-ci, d'une anecdote singulière, que je crois complètement ignorée.... J'ajouterai que la manière dont ce fait est arrivé à ma connaissance et l'honorabilité des personnes, qui ont transmis ce souvenir, en mettent pour moi la véracité hors de doute. »

Les Boileau de Castelnau constituent une famille illustre, dont l'illustration commence à Etienne Boileau, grand prévôt de Paris [2], vers 1250. Une branche de cette famille resta catholique, une autre branche, celle de Boileau de Castelnau, embrassa la Réforme dès l'origine ; et Jacques de Boileau, baron de Castelnau, souffrit une captivité de huit années dans les prisons de Lyon, à cause de sa fidélité à la foi évangélique. A la révocation de l'Edit de Nantes, les Boileau de Castelnau se réfugièrent en Angleterre et y acquirent une grande fortune et une grande considération.

Or, M. de Triqueti devint l'ami de sir John Boileau, le chef, — en 1860, — de la branche des Boileau de Castelnau réfugiés à Londres, et c'est de sa bouche qu'il tenait le récit suivant :

« Se trouvant à Naples, il y a une vingtaine d'années [donc vers 1840], il y fut présenté au chef d'une des grandes familles du royaume, le duc de Bevilacqua. Celui-ci l'accueillit de la manière la plus gracieuse et la plus cordiale, parce que, sans parler du mérite personnel de sir J. Boileau et de sa haute position sociale, il voyait en lui, lui dit-il, un parent éloigné. Pour justifier cette singulière ouverture, il lui apprit alors que la famille des Bevilacqua tenait à honneur de descendre d'une origine française, des Boileau du Languedoc, dont le nom avait été traduit en idiome italien. Il ajouta ensuite qu'il avait avec sir J. Boileau un lien et une affinité de plus, parce qu'un de ses ancêtres avait embrassé le protestantisme. Ce duc de Bevilacqua se trouvait à Fer-

1. Merle d'Aubigné, *Histoire de la Réformation en Europe au temps de Calvin,* V (1869), p. 549, 550. — Merle d'Aubigné dit encore : « Nous avons vu nous-même, dans une des galeries d'Italie, un portrait de Calvin, attribué aussi au Titien. Il y en a un à la Bibliothèque de Genève, et il en existe plusieurs dans divers musées italiens (Stæhlin, *Joannes Calvin,* II, p. 7), mais ce sont plutôt des tableaux faits par les disciples du Titien et retouchés par lui. C'était la coutume du maître et de ses élèves. » Merle d'Aubigné, *Ibid.*, p. 550, n. 1. — Voici le passage de Stæhlin auquel Merle d'Aubigné fait allusion : « Plusieurs de ces portraits [de Titien et de son école] m'ont frappé en Italie : je ne savais pas m'en expliquer l'origine. — Si je ne me trompe, dans la galerie des Uffiziens à Florence et dans les collections de quelques princes romains, ils sont indiqués comme œuvres du Titien. » Stæhlin, II, p. 7 et note. — Jules Bonnet écrit : « Il est vrai, qu'à défaut de peintures dignes de foi, signées de noms célèbres, les portraits apocryphes ne manquent pas. Il est peu de galeries italiennes qui ne conservent quelque portrait anonyme du seizième siècle, décoré, sans le moindre souci de la vraisemblance, du nom de Calvin. » Et un peu plus loin, à propos du Palais Pitti et d'une figure anonyme : « Le teint pâle, le nez aquilin, les yeux singulièrement vifs et perçants me rappelèrent Calvin. Ce portrait est signé de Sébastien del Piombo.... La chronologie est inflexible : nulle rencontre possible entre l'élève de Michel-Ange et Calvin. » Jules Bonnet, p. 29, 30. — Il y a peu d'années, une dame voyageant en Italie me signalait un portrait de Calvin, dit du Titien, mais sans signature naturellement, et qui se trouvait chez un antiquaire à Rome.

2. Les Boileau-Despréaux, qui durent leur illustration au grand poète satirique, se rattachent aux Boileau de Castelnau par une descendance du grand prévôt de Paris.

rare lorsque Calvin y prêcha la Réforme à la cour de Renée de France. Entraîné par la parole éloquente du grand Réformateur, il en avait adopté les doctrines, ainsi que la plupart de ceux qui l'entouraient. Au nombre de ceux-ci, et dans l'intimité de son amitié, un peintre illustre, le Titien, fut gagné avec lui à la cause de l'Evangile ; et comme preuve de la vérité de cette tradition de famille, racontée, il faut bien le remarquer, par un catholique, le duc de Bevilacqua montra à sir John Boileau le portrait de Calvin, peint à cette occasion par le Titien pour son noble ami. — Le duc de Bevilacqua eut en outre la gracieuseté d'offrir à sir J. Boileau une copie fidèle du précieux portrait, sentant combien un tel souvenir pouvait l'intéresser. Effectivement, la copie fut faite, et j'ai eu maintes fois l'occasion de la voir à Londres, chez sir J. Boileau. — Ce portrait représente Calvin au milieu de sa vie, et bien tel que nous pouvons nous le figurer à l'époque où, quittant la France, il alla visiter la duchesse de Ferrare, avant que de se fixer définitivement à Genève [1]. »

L'histoire du séjour de Calvin à Ferrare a été refaite depuis l'époque où H. de Triqueti écrivait : il ne paraît plus possible d'admettre ce que l'on raconte du Titien [2]. — La base même de tout le récit disparaît.

Quoiqu'il en soit, on peut voir aujourd'hui à la Bibliothèque de Genève la copie dont parle H. de Triqueti. Le tableau porte au dos l'inscription manuscrite suivante, en anglais : « Copie du fameux (*celebrated*) portrait de Calvin, à l'âge de vingt-six ans, par le Titien, dans la collection du duc de Bivilacqua, à Naples, offert par (*presented by*) J. P. Boileau de Facolestone Hall, Norwich, A. D., 1835 [3]. »

La copie de la Bibliothèque est intéressante [4]. Seulement elle nous présente un homme encore jeune, avec de beaux yeux, mais dont le nez, et la barbe blonde, ne sont pas de Calvin, et le teint, très haut en couleur, encore moins [5].

1. *Bulletin*, IX, 1860, p. 168-171. — Article de H. de Triqueti : « Les Boileau de Castelnau et le Titien. »

2. Voir *Jean Calvin*, II, p. 58.

3. La création du titre de baronnet, qui faisait appeler John Boileau, sir John, est de 1838. — Ce qui est curieux, c'est que, en 1860, H. de Triqueti raconte que sir John Boileau fut informé de l'existence de ce portrait : « il y a une vingtaine d'années peut-être. » Or, depuis vingt-cinq ans, non seulement sir John Boileau aurait eu la copie, mais l'aurait déjà donnée à la Bibliothèque. — Y aurait-il eu deux copies ?

4. J. Bonnet en parle en ces termes : « Tel il est représenté dans un curieux portrait de la Bibliothèque de Genève, que l'on a quelquefois attribué au Titien, et qui n'est qu'une copie de l'orlginal conservé, *dit-on*, dans la galerie d'une illustre famille de Naples. Les traits du Réformateur vus de face, avec un visage coloré, une barbe épaisse, contrastent singulièrement avec le profil amaigri et sévère que la tradition lui prête uniformément à toutes les époques de sa vie. » — J. Bonnet : « Calvin au Val d'Aoste », mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans la séance du 1er juillet 1861, p. 9, n. 2, et inséré sans changement dans les *Récits du seizième siècle*, 1864, p. 29, n. 2. — Six ans plus tard, revenant sur la même question, Jules Bonnet écrit : « L'autre portrait, dont je n'ai pu dissiper le mystère, est celui de la Salle des manuscrits (Bibliothèque de Genève), qui semble une copie d'un portrait du seizième siècle, représentant Calvin dans sa jeunesse, peut-être à l'époque de son voyage en Italie, avec une figure pleine et un visage coloré, qui contrastent singulièrement avec son effigie traditionnelle. » *Nouveaux récits du seizième siècle*, 1870, p. 33, n. 1.

5. La physionomie, au surplus, n'a aucun rapport avec celle du portrait de Hanau, (voir plus haut) dans lequel la tradition veut aussi voir un Calvin à la cour de Ferrare.

2. Plus étonnant peut-être est le second portrait, dit du Titien, et dont H. de Triqueti a également affirmé l'authenticité. (*Planche XVII, b.*)

Quelques jours après que H. de Triqueti eut donné lecture du travail que nous venons de résumer, et avant sa publication, M. le pasteur Ch. Frossard, un érudit et un antiquaire calviniste, trouva et acheta, en vente publique, un portrait portant l'indication : *Portrait de Calvin peint par le Titien.* Il se hâta de l'apporter à H. de Triqueti. Celui-ci se livra à « un examen scrupuleux », et résuma ainsi ses impressions.

« Ce portrait, de grandeur naturelle, peint sur une toile de 40 centimètres sur 30, représente le célèbre Réformateur un peu moins maigre et décharné que ne le montrent d'ordinaire les portraits faits dans les derniers temps de sa vie. La tête est de trois quarts, et coiffée d'un bonnet carré noir. Un petit col blanc paraît au haut de la robe. Dix centimètres du bas de la toile sont occupés par une longue et importante inscription. La peinture est très fatiguée et de mauvaises retouches ont été faites ; mais il est aisé néanmoins, à un œil connaisseur, de reconnaître que c'est une peinture vénitienne, faite dans l'école du Titien par une main sûre et habile. Le dessin en est noble et grand, et le caractère sérieux et frappant de vérité. J'espère qu'en faisant disparaître les retouches maladroites, nous retrouverons *un des plus précieux portraits qui restent de Calvin, et peut-être un des plus authentiques.* »

Ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on lit un pareil jugement. Si l'on a devant les yeux le portrait en question, impossible d'y voir un Calvin !

Quelle preuve donne ou invoque H. de Triqueti en faveur de son attribution ? Une seule : l'inscription « curieuse », dit-il : « Et d'abord disons que cette inscription est formée en partie de lettres majuscules, en partie de lettres cursives, mais toutes sont de ces caractères vénitiens parfaitement connus des personnes qui se sont occupées de l'étude des arts en Italie, caractères que l'on retrouve surtout au bas de toutes les belles planches gravées en bois sur les dessins du Titien, et qui sont ici tellement reconnaissables, qu'ils ont dû être tracés par la main habituée à faire les inscriptions de ces gravures en bois. »

Certes, voilà une série d'affirmations précises et qui semblent bien démontrer que nous avons affaire à un portrait peint par le Titien ou par un de ses élèves. Mais encore une fois est-ce Calvin qui est représenté ? L'inscription porte en italien : « Jean Calvin, fils de Gérard Calvin et Jeanne Franc, grand théologien, d'abord prêtre orthodoxe, puis (*poi*) chef (*capo*) et défenseur des propositions des protestants. Titien Vecellio di Cadore l'a peint dans sa maison (*nella sua casa*) à l'âge de 66 ans (*di anni 66*) le premier mai 1563 (*nel primo maggio*)[1]. »

H. de Triqueti constate les erreurs de cette inscription ; en 1563, ni Calvin, ni le Titien n'avaient soixante-six ans. Calvin, né en 1509, avait cinquante-quatre ans, et le Titien, né en 1477, quatre-vingt-six. — Autre impossibilité : *Nella sua casa,* dans sa maison. A cette époque Calvin n'était pas plus à Venise que Titien n'était à Genève.

H. de Triqueti conclut cependant : « Malgré ces obscurités, le portrait est incontestablement de l'école du Titien, fait au moins sous ses yeux, à l'époque indiquée [ceci peut-être admis], représentant bien Calvin à 54 ans, une année avant sa mort [ceci ne peut être admis. Calvin n'a jamais eu cette physionomie, et s'il l'avait jamais eue, ce qui est impossible, il ne l'aurait pas eue

1. Voir Stæhlin, II, p. 7, 8 et note.

un an avant sa mort. Ce n'est pas la physionomie d'un homme épuisé, poitrinaire et moribond depuis des années], et je ne désespère pas de trouver, dans quelque nouvelle recherche et par une nouvelle faveur de la Providence, l'éclaircissement de ces difficultés apparentes [1]. »

III

On a bien voulu nous signaler une peinture qui appartient à M. Adert, le fils de l'ancien directeur du *Journal de Genève*. On y voit un moine, à la figure émaciée, jeune et intéressante ; il est assis et joue du clavecin. A gauche est une jeune demoiselle, avec un chapeau à grande plume. A droite est un prêtre plus âgé, une crosse à la main ; il regarde. — Au revers du tableau, une note au crayon dit : « In Firenze. La leçon de musique d'après Di Georgione. Le personnage qui tient le piano est le portrait de Calvin, à cette époque à la cour de Ferrare. » — Calvin ne fut ni moine ni prêtre, et n'en porta jamais le costume : surtout pas à la cour de Ferrare. Le « portrait » ne rappelle ni de près ni de loin le Réformateur, et si l'on veut penser à quelques personnages historiques, il faudrait penser à quelque « Abélard et Héloïse ».

IV

On a quelquefois parlé d'un Calvin qui serait au Musée Condé, à Chantilly. Avant d'aller le voir, je me permis d'écrire au directeur du Musée, qui, à la date du 15 octobre 1905, a bien voulu me répondre : « Aucun portrait de Calvin, peinture ou dessin, n'est conservé au Musée Condé. Il est vrai qu'autrefois on y donnait le nom de Calvin à un portrait peint du Réformateur Bugenhagen, par Holbein. Mais l'erreur a été rectifiée il y a une douzaine d'années et l'identification actuelle est certaine [2]. »

V

Et le portrait du Louvre ? — On rencontre dans certaines collections une sanguine (140 × 111), portant les inscriptions suivantes : *Paris Bordone pinx. M. Cosmay sculpsit.* Et : *Portrait de Calvin. Ce tableau peint sur toile vient de Versailles.* En haut de la feuille : *N° 7.*

Il est vrai que l'original de ce dessin est au Louvre, sous le nom de « Portrait d'homme par Paris Bordone [3]. » Mais une colonne, à gauche, dans le tableau porte : *Ætatis suæ ann. XXVII, MDXXXX.* Or, en 1540, Calvin n'avait pas vingt-sept ans, mais trente et un ans.

VI

En 1886 (le 6 mai), à l'assemblée générale de la Société de l'histoire du protestantisme français, une communication intéressante fut faite sur « un nouveau portrait de Calvin ».

On avait découvert, — il y avait déjà trente-sept ans, — dans un jardin, aux environs d'Alais, un puits, et dans le puits, qu'on s'était mis à déblayer, à quelques mètres de profondeur, un grand médaillon en métal, avec cette inscription, peu à peu dégagée : *Calvin né 1509, mort 1564.*

1. *Bulletin, Ibid.*, p. 172-174. — 2. Voici une autre indication, — que nous n'avons pas pu vérifier, — de portrait de Calvin. On lit dans *La Croix* du 24 octobre 1905, à propos du palais royal d'Espagne et de ses statues : « Il semble que de leurs yeux de pierre, elles suivent obstinément le visiteur : comme les yeux de ce portrait de Calvin, légué jadis à Henri VIII par le cardinal Wolney (*sic*). »

3. En 1906, il a été reproduit par un des journaux les plus répandus de Paris, pour donner au public une idée de Calvin.

Avisé de la découverte, un géologue vint sur les lieux, et le résultat de ses études fut cette déclaration : « Le puits a dû être comblé dans le dernier tiers du dix-septième siècle, aux environs de la Révocation de l'édit de Nantes. » Jeté dans le puits il y avait deux siècles, le médaillon avait été coulé, quand ? Sans doute dans la première moitié du dix-septième siècle, peut-être sous le règne de Henri IV. « Quoi qu'il en soit, ajoutait-on, aux yeux de bons juges, le médaillon est un chef-d'œuvre. Et ce qui doit en rehausser pour nous la valeur, c'est que le Réformateur nous y apparaît avec un caractère intense de vitalité, dans la plénitude de l'âge et de la force, etc. » Et une reproduction en terre cuite fut faite aux tuileries et briqueteries de Saint-Henri, près de Marseille.

Or la vérité exacte était celle-ci : Le médaillon représente en effet un Calvin d'après le type du bois de la collection Maillart-Gosse ; l'œuvre est bien réussie. Mais elle a été exécutée quelques années seulement avant la communication faite à l'assemblée du protestantisme, par un fondeur des environs d'Alais. C'est le fondeur lui-même qui attesta le fait à M. Vièles (alors directeur du Séminaire de Montauban), lequel avait trouvé un médaillon analogue dans la boutique du fondeur. L'histoire avait été forgée de toutes pièces et contée au trop honnête et trop confiant historien qui l'avait livrée à la publicité [1].

## VII

Mais pour donner une idée des prodigieuses invraisemblances auxquelles on a pu arriver, — et dont toutes les collections renferment des spécimens risibles, — il suffira de signaler l'attribution à laquelle se rattache un nom célèbre, celui de Honoré de Balzac, et tout un ouvrage, toute une conception du calvinisme [2] !

C'est un portrait, qui existe au Musée de Versailles, sous le N° 3234 (au deuxième étage). Il a été souvent reproduit, et fort bien. Nous le reproduisons. Il est vrai qu'il est aussi désigné : *Portrait d'un inconnu.* (*Planche XVII, a.*)

Le volume de H. de Balzac, écrit en 1842 [3], est intitulé : *Sur Catherine de Médicis.* Il fait partie de la série des *Etudes philosophiques,* et nous présente « la grande et belle figure de Catherine, » « la majestueuse adversaire de la plus inféconde hérésie (p. 9). » « Tout s'explique, est-il dit, à la gloire de cette femme extraordinaire, » tout, y compris un double infanticide, dont notre historien n'hésite pas à la charger. D'après lui, Catherine de Médicis « a dû se reprocher la mort de François II et celle de Charles IX, morts tous deux bien à temps pour la sauver. » En effet, « s'il n'y eut pas d'empoisonnement, comme de graves auteurs l'ont dit, il y eut des combinaisons plus criminelles. Il est hors de doute qu'elle empêcha Paré de sauver l'un, et qu'elle accomplit sur l'autre un long assassinat moral. » Mais c'étaient des « moyens nécessaires (p. 13) ». Balzac dit encore : « Les écrivains philosophiques sont sans excuse, quand ils blâment Catherine de Médicis et Charles IX (p. 8). » — « Il y a, comme le dit Catherine dans la troisième partie de cette étude, malheureusement, à toutes les époques, des écrivains hypocrites prêts à pleurer deux

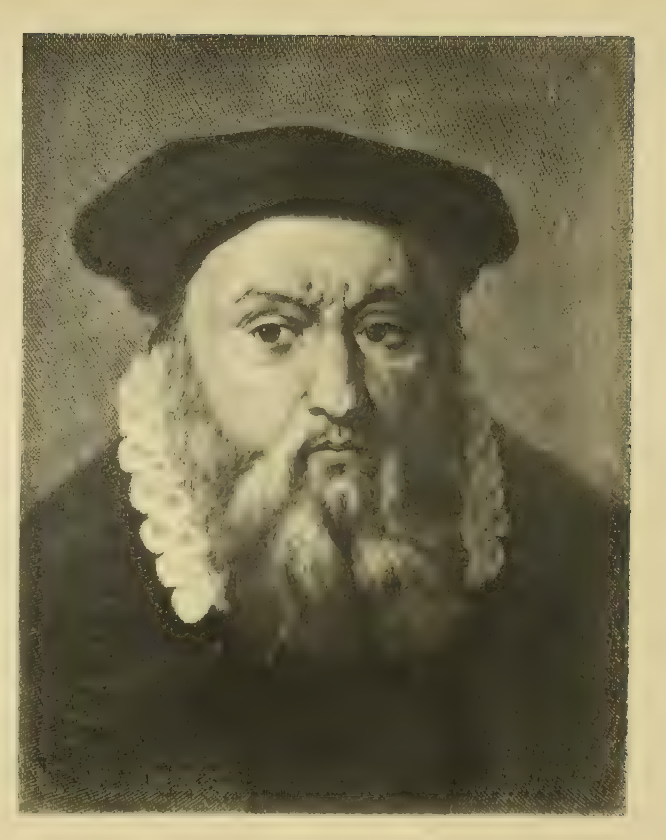
1. Voir *Bulletin du protestantisme,* XXXV, 1886, p. 222-226.

2. Voir dans le *Bulletin du protestantisme,* LV, 1906, p. 70-72, un article de M. H. Dannreuther : « Un faux portrait de Calvin. »

3. H. de Balzac, *Sur Catherine de Médicis.* La dédicace : « A Monsieur le marquis de Pastoret, membre de l'Académie des Beaux-Arts » est datée de janvier 1842. — (Nouvelle collection Michel Lévy, p. 248-250.)



Portrait du Musée de Versailles.



Portrait attribué au Titien.

cents coquins tués à propos (p. 10) ». Voilà pour la Saint-Barthélemy. Et quant à la révocation de l'édit de Nantes, « elle ne fut une mesure malheureuse qu'à cause de l'irritation de l'Europe contre Louis XIV (p. 9) ».

Maintenant voici le portrait que Honoré de Balzac trace de Calvin.

« A cinquante ans, Calvin paraissait en avoir soixante et dix. Gros et gras, il semblait d'autant plus petit que d'horribles douleurs de gravelle l'obligeaient à marcher courbé. Ces douleurs se compliquaient avec les atteintes d'une goutte du plus mauvais caractère. Tout le monde eût tremblé devant cette figure presque aussi large que longue et sur laquelle, malgré sa rondeur, il n'y avait pas plus de bonhomie que dans celle du terrible Henri VIII, à qui Calvin ressemblait beaucoup ; les souffrances, qui ne lui donnèrent jamais de relâche, se trahissaient dans deux rides profondes qui partaient de chaque côté du nez en suivant le mouvement des moustaches et se confondant comme elles avec une ample barbe grise. Cette figure, quoique rouge et enflammée comme celle d'un buveur, offrait par places des marques où le teint était jaune ; mais, malgré le bonnet de velours noir qui couvrait cette énorme tête carrée, on pouvait admirer un front vaste et de la plus belle forme, sous lequel brillaient deux yeux bruns, qui, dans les accès de colère, devaient lancer des flammes. Soit par l'effet de son obésité, soit à cause de son gros col court, soit à cause de ses veilles et de ses travaux continuels, la tête de Calvin rentrait dans ses épaules, ce qui l'obligeait à ne porter qu'une petite fraise courte à tuyaux, sur laquelle sa figure semblait être comme celle de saint Jean-Baptiste sur un plat. Entre ses moustaches et sa barbe, on voyait, comme une rose, sa jolie bouche éloquente, petite et fraîche, dessinée avec une admirable perfection. Ce visage était partagé par un nez carré, remarquable par une flexuosité qui régnait dans toute la longueur, et qui produisait, sur le bout, des méplats significatifs, en harmonie avec la force prodigieuse exprimée dans cette tête impériale. Quoiqu'il fût difficile de reconnaitre dans ces traits les traces des migraines hebdomadaires, qui saisissaient Calvin pendant les intervalles d'une fièvre lente par laquelle il fut dévoré, la souffrance, incessamment combattue par l'étude et par le vouloir, donnait à ce masque en apparence fleuri quelque chose de terrible, assez explicable par la couleur de la couche de graisse due aux habitudes sédentaires du travailleur et qui portait les traces du combat perpétuel de ce tempérament valétudinaire avec l'une des plus fortes volontés connues dans l'histoire de l'esprit humain. Quoique charmante, la bouche avait une expression de cruauté. La chasteté commandée par de vastes desseins, exigée par tant de maladives dispositions, était écrite sur ce visage. Il y avait des regrets dans la sérénité de ce front puissant et de la douleur dans le regard de ces yeux dont le calme effrayait.

» Le costume de Calvin faisait bien ressortir sa tête, car il portait la fameuse soutane en drap noir, serrée par une ceinture de drap noir à boucle en cuivre, qui devint le costume des ministres calvinistes, et qui, désintéressant le regard, obligeait l'attention à ne s'occuper que du visage. »

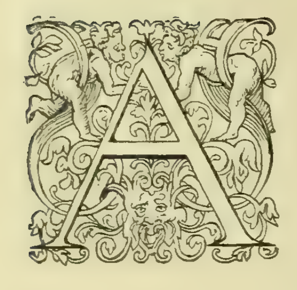
On pourrait allonger la liste des portraits de Calvin faussement considérés ou désignés comme portraits de plus en plus invraisemblables ou même grotesques : mais ces quelques exemples suffisent à notre but.

# CHAPITRE SECOND

## Documents divers.

I. Le portrait de Magdebourg. — II. Scènes de la vie de Calvin : Hornung, Lugardon, Labouchère, Deveria, Ary Scheffer, François Bocion, Edouard Lossier, Hodler, Claudius Popelin.

I



Magdebourg l'Eglise réformée possède un portrait de Calvin, à propos duquel M. le pasteur Meyer a bien voulu entrer en correspondance avec moi. Cette toile est actuellement à Berlin, où elle subit une savante restauration, destinée à faire disparaître de malheureuses retouches, et à la remettre, autant que possible, dans son état vrai. L'artiste qui opère cette restauration, M. le professeur A. Hauser, attaché au Musée de Berlin, et l'une des meilleures autorités en la matière, a eu l'obligeance de nous faire parvenir le jugement suivant [1] :

« On ne peut pas dire grand'chose avec certitude. Malheureusement, la figure est faible de dessin ; en particulier, l'œil, grand, n'est pas bien placé dans le visage. Par contre, la peinture est très fine (*recht fein und sauber*). Et toute la conception est bonne. Probablement, cela remonte à un original meilleur, qui peut-être était beaucoup plus grand (de grandeur naturelle). Je placerais le portrait vers la fin du seizième siècle, ou au commencement du dix-septième siècle. C'est du moins la technique de cette époque. »

II

Nous avions pensé un moment reproduire les principaux tableaux représentant quelques scènes calvinistes, tableaux dus à quelques peintres d'histoire, presque tous du dix-neuvième siècle. Nous avons dû y renoncer pour diverses raisons, dont l'une a été la difficulté de nous procurer la collection un peu complète de ces tableaux. Il aurait fallu nous livrer à un travail très

1. M. le professeur Volbehr, directeur du Musée de Magdebourg, estime aussi que le portrait date « de la fin du seizième siècle. »



LE CALVIN DE MAGDEBOURG.

Une série de circonstances indépendantes de notre volonté a retardé l'arrivée de ce document et il n'a pas été possible de le reproduire par un autre procédé. Nous avons tenu cependant à le publier, car il est fort intéressant à cause de ses analogies soit avec le bois Maillart-Gosse, soit avec divers portraits des dernières années.

considérable, très long, et qui, en définitive, nous aurait entraîné hors de notre étude particulière. Il y aurait matière à une publication artistique d'un genre particulier.

Nous nous bornons à de très courtes indications [1].

1. Du peintre Hornung (1792-1870), nous connaissons la reproduction des *Derniers adieux de Calvin*, dont l'original est au Musée de Genève (une autre peinture, représentant le même sujet, est en Angleterre), et la reproduction des *Adieux de Farel.*

On a publié un Calvin en prière, dont l'attribution est, parait-il, douteuse. Et nous avons trouvé la mention d'un *Calvin aux fortifications*, d'un *Calvin refusant la cène*, d'un *Calvin lisant*, etc.

2. Du peintre Jean-Léonard Lugardon (1801-1884), nous n'avons pu nous procurer que la grande reproduction de *Calvin retenu à Genève*, par Farel. — Une reproduction de son autre tableau : *Calvin refuse la cène aux libertins*, qui est au Musée de la Réformation, est postérieure et un peu insuffisante.

3. Du peintre Labouchère nous ne connaissons qu'une lithographie de Goupil, reproduisant « un colloque à Genève en 1549. » Le tableau fut acheté par un Ecossais, M. Wilson. Le sujet est : « Calvin communiquant à ses collègues un formulaire de confession de foi, de discipline ecclésiastique et de catéchisme, qu'il fit ensuite passer en forme de loi par le Grand Conseil. » — Dans le catalogue de la collection du pasteur Ch. Frossard, nous lisons : « Lithographie de la mort de Calvin par Labouchère, dessiné par Jacott. La même, réduite. »

Nous lisons encore : « Calvin à son lit de mort, entouré des magistrats de Genève, tableau de moyenne grandeur par Eug. Deveria. Huile sur toile. » — Il serait évidemment intéressant de comparer, ici, Hornung, Labouchère et Deveria.

4. De Ary Scheffer, il y a le « portrait » de Calvin (en 1858).

Il faudrait ajouter deux ou trois autres tableaux :

5. *La dispute de Lausanne*, par François Bocion, dont l'original est au Musée de Lausanne (et qui n'a été reproduit que d'une façon très insuffisante).

1. Nous n'avons pas entrepris un catalogue, même sommaire, des reproductions de la figure de Calvin par la statuaire, reproductions récentes. Nous en signalerons ici deux seulement : 1° Au Musée des arts décoratifs une maquette en plâtre d'un Calvin plus grand que nature par le sculpteur I. M. Reymond (actuellement en vie) ; et 2° Chez M. Louis Pictet, dans sa campagne, *le Reposoir*, aux bords du lac, la maquette d'un Calvin par le sculpteur Chaponnière (mort en 1835). — Un catalogue de la collection du pasteur Charles Frossard signale : « Un buste sculpté en bois, par V. Lebrat, pasteur à Roubaix ; une statuette en pied, modelée, par Dupuy de Blois. » — Il y en a d'autres.

Nous notons encore les pièces suivantes que l'on trouve à la Bibliothèque de Genève : 1° Un « médaillon de Th. de Bèze et J. Calvin, taillés par L. Chapat, d'Orange, réfugié protestant français à Berlin, et donnés par lui à la Bibliothèque de Genève en 1748. » C'est le Calvin, d'après le portrait de la Bibliothèque. Au revers : « Silex | præstantissimus | Fygari | amnis. » La pièce mesure : 0,168/0,038. — 2° Un médaillon en silex (H. 0,057/0,042), même effigie de Calvin, taillée. Au revers : « F. Genev. | Lud. Chap. | 1731. » — 3° Un médaillon en ivoire, J. Calvin (0,050/0,088), forte figure. — 4° Enfin, dans un cadre, se trouvent dix miniatures sur velin, signées Rath, reproduisant des portraits de Réformateurs, en particulier celui de Calvin. (Ces miniatures de Henriette Rath ont été étudiées par M. Le Grand-Roy dans un rapport déposé à la Bibliothèque.)

6. *Les premières promotions à Saint-Pierre,* en 1559, de Edouard Lossier, dont l'original est dans les salles du Conseil administratif de Genève.

7. *Calvin et les quatre syndics dans la cour du Collège de Genève,* par Hodler.

8. La *Gazette des Beaux-Arts* parle à deux reprises de l'œuvre de Claudius Popelin, né en 1825, et qui était élève d'Ary Scheffer :

« Les émaux de M. Claudius Popelin sont aussi parfaits quant à la réussite que les plus belles pièces de Limoges. Ils ont aussi cette qualité, rare aujourd'hui, de n'être point des pastiches. Il y en a trois : un César équestre, *un portrait-médaillon de Calvin* et un portrait de famille. » (Article sur l'*Exposition de Bordeaux* [1].)

« M. Paul Mantz signale, en 1859, dans la *Gazette,* deux compositions importantes. [En voici une] : Calvin, réfugié à la cour de Renée de France, duchesse de Ferrare, prêche devant cette princesse, accompagné de Clément Marot, la doctrine dont il fut l'apôtre [2]. »

1. *Gazette des Beaux-Arts,* 1865 (1864-1868, tome XVIII), p. 475.
2. *Ibid.*, 1868, p. 589.



# CHAPITRE TROISIÈME

## Le portrait de la femme de Calvin.

(*Planche XV, b.*)



EPUIS longtemps on cherche un portrait de la femme de Calvin, Idelette de Bure, et dans notre troisième volume de *Jean Calvin* [1], nous avons donné le résultat négatif de nos efforts pour retrouver le portrait signalé par l'historien Henry (*Das Leben Johann Calvins, ein Zeugniss für die Wahrheit*, 1846), et qui se trouvait, disait-il, dans une église sur les bords du Rhin.

En 1907, l'existence, au Musée de Douai, d'un portrait d'Idelette de Bure fut signalée à M. N. Weiss, qui en publia dans le *Bulletin* une reproduction, avec une étude très érudite [2].

Il s'agit d'une peinture sur bois du seizième siècle (L. 0,27, H. 0,34), avec deux inscriptions contemporaines de la peinture, l'une sur la peinture même, l'autre au dos : *femme de Jan Calvein.* Le tableau fait partie d'un legs laissé par le Dr Escallier au Musée de Douai, en 1857. Cette peinture « n'est pas très remarquable », au dire de l'ancien directeur du Musée, M. Gosselin, et a été faussement attribuée à Cranach.

La question est celle-ci : Cette image est-elle l'image d'Idelette ? M. N. Weiss répond : « Il est évidemment impossible de répondre catégoriquement à cette question. Tout ce qu'actuellement on peut demander à ce document, — car c'en est un, — c'est que rien ne s'oppose à ce qu'il prétend être. »

Et voici les explications de notre auteur :

Le vêtement de velours brodé de boutons dorés, la coiffure, le demi-cercle en argent retenant le voile noir, la collerette, le collier composé de perles en argent réunies par des ornements dorés, la chaîne dorée, les manchettes de soie blanche recouvertes de gaze retenue au poignet par des bracelets d'or, indiquent « incontestablement » une femme « de la bonne bourgeoisie ou même de la noblesse. » — M. Max Rooses, conservateur du Musée Plantin, à Anvers, précise : « C'est bien la toilette des femmes belges ou liégeoises *de la seconde moitié du seizième siècle.* Les manches en tulle forment un détail exceptionnel, mais tout le reste se retrouve dans le costume

1. *Jean Calvin*, III, p. 740, 741.

2. N. Weiss, *Un portrait de la femme de Calvin*, 1907. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, mai-juin 1907.)

des femmes de notre pays à cette époque. Le rang de la jeune dame est bien celui de la *haute bourgeoisie ou de la petite noblesse.* »

Idelette de Bure fut épousée par Calvin à Strasbourg en 1540 : elle était veuve de Jean Stordeur, « natif du Liège », disent Bèze et Colladon. Et comme à Liège il y avait des Bure depuis le seizième siècle, on pense qu'Idelette était de la même ville que son mari.

Or on a produit quelques documents parlant d'une sorte d'insurrection à Liège, insurrection sociale dite « des Rivageois », 1531, et dans laquelle des Stordeur avaient joué un rôle actif. C'était un mouvement anabaptiste. Trois fils d'un Jean de Stordeur furent condamnés à faire amende honorable : un quatrième fils, Jean, et une fille « avaient sans doute pu s'enfuir à temps. C'est ce Jean qui *semble* avoir été le premier mari d'Idelette de Bure. » — D'un autre côté, *on peut supposer, mais non affirmer* qu'Idelette était fille ou parente d'un Lambert de Bure, banni également pour hérésie, 1533.

Cette série de suppositions est en effet plausible.

Enfin nous rencontrons en 1537, à Genève, un anabaptiste : « Jean Tordeur, du Liège, » qui discuta avec Calvin, et qu'on identifie avec le Jean Stordeur dont nous venons de parler. — Et encore une fois si rien de tout cela n'est certain, rien n'est impossible. On peut admettre cette série de suppositions.

Mais il y a deux difficultés :

1° Ces anabaptistes appartenaient-ils à la haute bourgeoisie, ou même à la noblesse ? Etaient-ils dans une situation qui leur permît de se faire portraiturer dans un costume si opulent ? Nous apprenons que les Stordeur, dont il est question, n'étaient pas les premiers venus, puisqu'ils avaient une maison donnée en préciput à un enfant. Mais c'est tout. — Quant aux anabaptistes bannis avec Lambert de Bure, ils étaient, l'un verrier, l'autre cordonnier (?), un troisième menuisier.

Et enfin nous savons positivement que « Jean Tordeur », l'anabaptiste qui discuta à Genève en 1537, était « tornier, du lyège », c'est-à-dire tourneur. — Que ces anabaptistes fussent des artisans ayant plus ou moins de bien, c'est possible : mais rien n'autorise à supposer qu'ils appartenaient à la haute bourgeoisie, voire à la noblesse.

Du reste, M. N. Weiss lui-même dit que le mouvement dit « des Rivageois », auquel des Stordeur et des de Bure furent mêlés, était « assez analogue à celui des paysans. » — Il n'est vraiment pas très vraisemblable que parmi ces paysans il y eût de hauts bourgeois et des nobles.

2° La seconde difficulté est plus grande encore. — Il s'agirait d'un portrait d'Idelette fait alors qu'elle était à Liège, au sein de l'opulence, avant qu'elle s'enfuit, dépouillée de ses biens, soit avec ses parents, soit avec son mari, vers 1531 ou 1533 (le tout par supposition, naturellement) : « On peut *supposer*, par exemple, que le portrait a été peint lorsque la personne qu'il représente quitta ses parents et que *l'inscription y fut ajoutée lorsqu'on apprit qu'en secondes noces elle avait épousé le Réformateur.* » — L'inscription ne serait donc pas de l'auteur du portrait : et aurait été ajoutée on ne peut savoir quand ni par qui, mais peut-être à une époque plus ou moins rapprochée qu'on appelle « contemporaine » [1].

1. C'est sans doute dans ce sens qu'il faut entendre l'affirmation précédente : « L'indication du sujet

Or, en 1531 ou 1533, on était dans la première moitié du seizième siècle, presque dans le premier quart, et le costume date de la seconde moitié du seizième siècle, du troisième quart. Déjà M. Max Rooses (voir plus haut) dit « toilette de la seconde moitié du seizième siècle. »

Pour nous renseigner exactement, nous avons consulté les autorités les plus compétentes. Aux *Estampes* (Bibliothèque nationale de Paris), M. le conservateur et deux autres spécialistes, en voyant le portrait, et ne sachant de quoi il s'agissait, nous ont dit sans hésiter : Costume de la fin du règne de Henri II, — vers 1560.

Je me suis adressé à Amsterdam à mon honorable ami, M. le professeur Rütgers, le professeur d'histoire ecclésiastique si compétent pour tout ce qui touche aux questions huguenotes. Voici sa réponse (12 nov. 1908) :

« J'ai eu tout d'abord l'impression que l'inscription « femme de Jan Calvein » ne peut pas être exacte. » Et dans le même sens s'est exprimé M. E. W. Moes, directeur du Musée des Estampes. Pourtant il a voulu encore étudier le costume plus minutieusement, et faire des recherches dans ses collections. J'ai reçu de lui, la semaine passée, une lettre que je traduis littéralement : « Je viens vous confirmer ce que vous avez déjà présumé, c'est-à-dire que la dame dont vous m'avez montré le portrait photographié ne peut aucunement représenter la femme de Calvin. Il serait déjà singulier de la voir dans un tel habillement ; mais il est tout à fait inadmissible qu'une femme se soit parée d'un costume qui ne devait être en usage que plus tard. Or Idelette de Bure est décédée le 31 mars 1549, et le portrait en question présente une dame passablement jeune, de la haute société, d'environ 1560 à 1565. La mode des manches inférieures, transparentes sur les avant-bras nus, ne permet pas de s'éloigner beaucoup de la période nommée. On peut se servir pour type de comparaison d'un portrait d'Emilie Walburg, comtesse de Maurs, la femme du comte de Hoorne, décapité en 1568, portrait dont l'original se trouve à Chantilly, et dont une photographie est au Musée d'Amsterdam. »

Il nous est donc difficile d'accepter comme vraiment authentique le portrait d'Idelette.

Mais nous ajoutons que le portrait est intéressant, et que (sauf le costume) on peut, si l'on veut, se représenter avec une physionomie de ce genre la femme de Calvin, la femme distinguée, d'élite (*lectissima femina*), probe, honnête, et même belle (*adde etiam formosa*), qui fut si simple, si douce, si fidèle et si constante.

Déjà *Le Huguenot*, du 1er novembre 1907, a reproduit ce portrait et l'a mis sous les yeux de ses lecteurs. — En ce moment, le comité de la *Société d'histoire du protestantisme belge*, à l'occasion du quatrième centenaire de Calvin, fait exécuter une copie, qui sera offerte à la ville de Liège. — On a créé des légendes moins inoffensives.

est *contemporaine* de la peinture et consiste en deux inscriptions de couleur jaunâtre, qui paraissent de la même main. » Dans une lettre particulière, M. N. Weiss a bien voulu ajouter : « L'inscription peut fort bien avoir été mise par un membre des familles Stordeur ou de Bure, auquel appartenait ce portrait. »



# SECONDE PARTIE

## Les caricatures.

# Livre premier.

## LA CARICATURE ET LA SATIRE PROTESTANTES

---

## CHAPITRE PREMIER

### En Allemagne.

I. 1. Origines de la caricature[1] religieuse. 2. La caricature et la Réforme. — II. Première période : La caricature avant la Réforme. 1. Au moyen âge. 2. Les Réformateurs avant la Réforme. — III. Seconde période : 1. La caricature luthérienne. 2. L'antechrist. 3. La femme. 4. Le but de la caricature. 5. Tendances sociales. — IV. Troisième période : La caricature hollandaise.

I



La caricature, la satire religieuse par l'image, est aussi vieille que les abus de la religion. Dès qu'on a fait des images, on a fait des caricatures : et la première des caricatures religieuses, la caricature en pierre, se trouve un peu partout au moyen âge, dans les églises elles-mêmes, « sur les bas-reliefs, les chapiteaux, les modillons, les corbeaux, les gargouilles, les accoudoirs des stalles et les vitraux des églises[2]. »

Différence curieuse : En France, cette caricature se cache, ou s'étale, dans les cathédrales et dans les hôtels de ville; en Allemagne, dans les cathédrales, mais pas dans les hôtels de ville. — « Les Allemands réservent pour la maison commune des sujets d'un ordre plus élevé.... Ici l'on rit toujours et quand même. L'on a fait du grotesque dans les églises; pourquoi n'en ferait-on pas sur les hôtels de ville ? C'est le pays de Rabelais. — Là-bas, l'on rit bien aussi, mais avec le fouet de la satire; rire strident qui laisse de son passage des traces

1. D'après Viollet le Duc (*Encyclopédie d'architecture*, janvier 1872), la caricature est une *transposition* : vêtir un loup d'un froc de moine ; la charge est une *exagération* : faire traîner à un bonhomme son ventre trop volumineux dans une brouette ; la satire est une *flagellation* publique d'un vice, d'un travers : montrer un prêtre caressant une femme. — Mais nous ne nous astreindrons pas à une terminologie aussi précise.

2. J. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en Allemagne, en Autriche, en Suisse*, 1885. — Les citations sont prises dans le chapitre Ier : « Réforme, guerre de Trente ans » (p. 4-16). Le volume Georges Veyrat, *La caricature à travers les siècles*, 1893, donne seulement à propos de la sculpture de Toulouse un renseignement qui n'est pas tout à fait exact, car il cite ainsi l'inscription : « C'est Calvin le porc preschant », p. 12. — Nous ne trouvons rien de spécial à notre sujet dans le volume : Malcolm, *An historical sketch of the Art of Caricaturing*, 1813. L'auteur note que le mot caricature vient de l'italien.

sanglantes. On caricature l'Eglise, chez elle, avec une pointe de verve raisonneuse. C'est le pays de Luther [1]. »

Mais, naturellement, la satire et la caricature prirent un essor jusque-là inconnu, lorsque, avec la prodigieuse commotion religieuse de la Réforme, apparut le prodigieux moyen de propagande, l'imprimerie.

« Alors prit pied la véritable caricature. A de rares exceptions près, jusqu'à cette époque elle n'avait fait que balbutier. Comme un enfant, elle mit quinze siècles à apprendre à parler. On l'avait vue faire ses premiers pas timidement en Grèce, et pendant la décadence romaine ; hybride et confuse au moyen âge, elle ressemblait aux animalcules qui rampent et grouillent sous terre. Rome, sans le vouloir, l'arma en guerre et décida de sa puissance [2]. »

2. Ici nous trouvons dans un volume d'Audin, — l'historien catholico-romain du dix-neuvième siècle, qui continue Bolsec et a l'honneur de devancer Janssen et Denifle, — nous trouvons, dis-je, dans son *Histoire de Léon X* [3], tout un chapitre intitulé : « Du rire, employé par la Réforme comme instrument de propagande » : « Il nous semble qu'on n'a pas suffisamment étudié le rôle que le Rire joua dans le drame de la Réforme. Un moment, il fut en chaire, dans le dialogue, dans la polémique dogmatique, un grand instrument de polémique. Le bois et la pierre s'en servirent pour parler au regard et achever l'œuvre insurrectionnelle [4]. »

Et, à en croire notre auteur, la Réforme allemande dut le plus clair de ses succès à ce rire, à cette charge grossière, à cette farce populacière, cynique et méchante, qui souleva contre Rome tous les instincts les plus bas.

Audin termine son chapitre par ce contraste :

D'un côté, la Réforme : « L'historien ne saurait être blâmé, parce qu'il a soulevé, comme la fille du patriarche, un pan de la tunique luthérienne.... [Exemple, cependant, dont il vaudrait peut-être mieux ne pas trop se prévaloir.] L'histoire, cette fille de la vérité, porte aussi un miroir où Hutten apparaît avec son dialogue obscène, Luther avec ses causeries trempées de vin et de bière, Mélanchthon avec sa légende comico-sérieuse, pour nous montrer jusqu'où peut s'abaisser l'intelligence qui n'écoute que le mensonge [5]. » — Et de l'autre côté, la papauté : « Pendant que Luther, Mélanchthon et Hutten s'étudient ainsi à dégrader la papauté, que fait cette fille du ciel ? Elle inspire Bramante, qui pose les fondements de l'église de Saint-Pierre, Raphaël qui peint la transfiguration, Michel-Ange qui trace sur les murs de la Sixtine la création de l'homme : ces images valent bien celles que la Réforme a produites [6]. »

## II

1. Nous ne contesterons pas le rôle important de la caricature au seizième siècle, — rôle trop oublié, trop ignoré et que nous allons précisément mettre en lumière. Le contraste selon Audin

1. J. Grand-Carteret, *Ibid.*
2. Champfleury, *Histoire de la caricature sous la Réforme et la Ligue* (S. D.), p. 41.
3. Audin, *Histoire de Léon X*, 1844, I, p. 501, et ss.
4. I, p. 501.
5. Audin appelle Mélanchthon « ce beau jeune homme » (I, p. 515), « cet adolescent qui porte dans l'œil, sur ses lèvres, sur la figure quelque chose de séraphique » (I, p. 521). C'est à se demander s'il a jamais vu un portrait du Réformateur, — lequel était particulièrement laid. — 6. Audin, I, p. 520, 521.

n'en est pas moins ultra-fantaisiste, comme le montrera suffisamment l'histoire rapide de trois périodes de la caricature religieuse [1].

Le protestantisme n'a pas inventé le genre dont la satire et la caricature ont été la manifestation.

La caricature n'est qu'une forme de la satire. Or quelle n'avait pas été la violence de la satire exercée par les catholiques contre le catholicisme, des siècles avant la Réforme ? La *Gazette des beaux-arts* fait observer en tout autant de termes qu'il n'était pas besoin d'un Luther et d'un Calvin pour s'apercevoir que les ordres religieux avaient fait leur temps, etc. Déjà au treizième siècle, Rutebœuf, parlant des Cordeliers, des Jacobins, disait :

Convoitise....
Les tient en sa prison, ne les lait repentir
Devant qu'ele lor face le feu d'enfer sentir.

Et un siècle plus tard, parlant à un prieur, un autre poète disait :

Et vous, sire, ne bon ne bel,
Mengiez céans comme pourcel....

Ces citations sont prises au hasard : on en trouverait tant qu'on voudrait dans les fabliaux, les pamphlets : Enfer, pourceau....

Le dessin suivit l'écriture [2].

Une des premières représentations graphiques hostiles à la papauté, — une des plus anciennes de celles qui nous ont été conservées, — remonte au quatorzième ou au quinzième siècle. Elle fut trouvée dans le couvent de Plainpalais à Genève. Voici le commentaire qu'en donne le chroniqueur Froment, sans doute en 1548 :

« Dans l'église des Jacopins en Pallaix, entre toutes les aultres ymages, figures ou peinctures, en fust trouvée une de laquelle plusieurs furent esmerveillez. Car elle avoit esté peincte il y avoit plus de cent ans en telle figure que est, disoynt icy, dans Genève. Ce n'est pas de présent qu'on a congnu l'abus du Pape et des siens, veu que d'aultres desjà de long temps l'avoynt congnu, en faysant ceste figure. Laquelle avoyt sept testes et dix cornes (Apoc. XVII), peinte à la façon d'un

1. Oskar Schade, *Satiren und Pasquille aus der Reformations-Zeit.* 1er vol., 1856, préface, p. V, VI. Vers 1510, 1520, les idées se répandent « avec une participation si colossale de la part des masses », et sous la conduite de grands chefs si héroïques, que, un demi-siècle plus tard, le succès de ces idées paraît décidé. — « Précisément cette participation énergique des masses fut le fait décisif. Sans leur constance, les chefs auraient succombé et seraient tombés victimes de la vengeance de leurs adversaires. » — Comment cela se fit-il ? « La meilleure réponse est dans les innombrables feuilles volantes qui, comme un flot, se répandent dans le pays. » — J. Scheible, *Die Fliegenden Blätter des XVI und XVII Jahrhunderts,* aus den Schätzen der Ulmer Stadtbibliothek, Wort- und Bildgetreu herausgegeben, 1850. « Comme on le sait, au seizième et au dix-septième siècles, tout événement un peu digne d'attention fut conservé à la postérité sur de grandes feuilles isolées. En haut ou au milieu, l'événement représenté par une gravure sur cuivre ou sur bois, si possible de façon satirique ; en bas ou autour de l'image, le texte. Sous cette forme, ces vraies feuilles volantes [on sait qu'aujourd'hui *Fliegende Blätter* est le titre d'une revue satirique bien connue] étaient colportées en Allemagne, ornaient les murs des chambres et remplissaient les portefeuilles des collectionneurs » p. 3. — *Deutsch-evangelische Blätter,* 1900, vol. XXV, p. 757-780, article du prof. Dr Reinthaler, intitulé : « Die deutsche Satire in ihren Beziehungen zur Reformation. » Aussi importante est la masse des feuilles isolées, des pamphlets (Flugschriften), qui se répandaient partout à une époque où on ne connaissait pas la presse périodique. »

2. *Gazette des beaux-arts,* série tome I-XV (1859-1863), vol. V, p. 27.



La caricature de Plainpalais. D'après une gravure conservée à la bibliothèque de Genève.

dyable, en la manière des peiyntres. Mais du c.. de ce dyable sourtoit le pape, et du c.. du pape des cardinaux, et des cardinaux des évesques, des évesques des moynes et prebstres; et ainsi tout ce mesnage monstroit estre sourti et venu du c.. du dyable [1]. »

1. Anthoine Fromment, *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève* (rééd. Revilliod), 1854, p. 153, 154.

« C'est une date », dit Champfleury [1].

Ajoutons : C'est le ton, le ton donné dans l'Eglise romaine catholique elle-même, par des moines, dominicains, peu suspects d'hérésie. Or il était difficile de faire mieux... ou pire [2].

2. Il existe une histoire de la littérature comique, écrite à la fin du dix-septième siècle [3]. Elle fait remonter la satire allemande au douzième siècle, et pour le seizième siècle, rangeant les satiriques par ordre de date, elle place Luther seulement au douzième rang.

Et en effet d'abord vient Paulus Oléarius avec son pamphlet : *De fide concubinarum in sacerdotes,* etc. : Attaque burlesque et acerbe contre la vie lubrique des prêtres ; recueil d'anecdotes, racontées en latin de cuisine, c'est-à-dire moitié latin, moitié allemand. « Quand la cloche appelle le prêtre à prime et à vêpres, imagine-toi [le conseil est donné à la concubine] que la cloche t'a appelée à sa cave, et bois jusqu'à ce que ta raison soit lourde comme ton ventre. Quand le prêtre revient, dis que tu as été ravie en extase [4].... »

Cet ouvrage a paru déjà en 1504.

Flögel nomme ensuite Henricus Bebilius, avec sa satire intitulée : *Triumphus Veneris.* — Cupidon conduit à Vénus hommes et bêtes. Le troisième livre décrit la procession des papes, cardinaux, prêtres, chanoines, moines et nonnes, Ermites, Lollards, Béguines, Bernardins, Bénédictins, Franciscains, Carmes, Dominicains, Chartreux. Un prêtre raconte qu'il se fait du bon sang avec les aumônes de l'Eglise, qu'avec elles il entretient sa concubine, et qu'il aimerait bien instituer héritiers les enfants qu'il a eus d'elle. Mais l'impie loi des papes lui a interdit de tester. Et la langue latine suffit à peine à énumérer les extorsions de ces papes : annales, décimes, etc.

Cet ouvrage a paru déjà en 1501 [5].

Je laisse de côté les deux plus fameuses productions satiriques du commencement du seizième siècle. Les *Epistolæ obscurorum virorum* qui soulevèrent contre l'obscurantisme des défenseurs de la papauté un éclat de rire tel que l'édifice ecclésiastique en fut ébranlé jusque dans ses fondements ; et les pamphlets de Ulrich de Hutten, où une telle passion se mêle avec une telle ironie, que sur les ruines de l'édifice romain commença à surgir l'édifice de la nationalité allemande. Toute cette œuvre satirique [6], qui date surtout de 1515, 1516, est antérieure et étrangère à l'influence de Luther.

Et je ne cite plus que Thomas Murner, celui qui se préparait à être le sarcastique adversaire de Luther. — Une de ses satires est ornée d'une caricature où l'on voit deux moines ivres-morts, par terre, un autre est couché sur la table, un quatrième se verse tout un verre dans la bouche. Cet ouvrage est de 1516 [7].

1. Champfleury, p. 42.

2. Si l'on date du commencement du quinzième siècle la caricature religieuse anti-romaine, on croit pouvoir dater de la fin la caricature politique. « Une des premières gravures à laquelle on puisse donner le nom de *caricature,* — la plus ancienne peut-être de nos caricatures modernes connues, — est certainement française, et appartient à l'année 1499. » C'est la gravure qui a pour titre : *Le Revers du Jeu des Suisses*, et représente une sorte de scène diplomatique, dans laquelle on joue aux cartes. — Th. Wright, *Histoire de la caricature et du grotesque* (trad. Octave Sachot), 1875, p. 317.

3. Carl Friedrich Flögel, *Geschichte der komischen Litteratur*, 1786, III.

4. C. F. Flögel, III, p. 143, 144. — 5. *Ibid.*, p. 145-148. — 6. *Ibid.*, p. 163, 164, et 178, 179. — Pour Ulrich de Hutten, nous pensons surtout à son *Julius*, imprimé déjà en 1517, « une des satires les plus violentes qui aient été jamais écrites contre les papes. » — 7. *Ibid.*, p. 200.

Puisque toutes ces satires ont paru avant Luther, on comprend que les Réformateurs purent se borner à traduire. Plusieurs des écrits dont nous venons de parler parurent en français ou en hollandais, ou même dans les deux langues à la fois. En effet, qu'est-ce que la Réforme pouvait inventer de plus violent, de plus grossier, de plus terrible ?

Voici du reste un fait topique et typique. Une des plus violentes caricatures luthériennes anti-papistiques est celle qui porte le nom de l'*Ane-pape*, 1523 : « *Interprétation de deux monstrueuses figures d'un âne-pape, trouvé à Rome, et d'un veau-moine trouvé à Fribourg en Misnie, par Ph. Mélanchthon et Martin Luther* [1]. » (Wittemberg, 1523, in-4° de 8 pages.) — La traduction de la légende constitue à elle seule tout un pamphlet. — « Ces explications, appuyées de citations empruntées aux Ecritures, allaient si directement au but, que ce dessin acquit une popularité immense. On le voyait dans les plus humbles chaumières, et je crois, dit Wright, qu'on le trouve encore sur plus d'une muraille dans certaines parties de l'Allemagne. Il était en son temps considéré comme un chef-d'œuvre de satire [2]. »

Naturellement Audin s'est emparé de cette caricature, et voici ce qu'il en dit :

« A Nuremberg, la ville des flèches ailées, etc., était un atelier de graveurs qui, avant la Réforme, gagnaient leur vie à peindre, sur une planche de buis, ces fleurs aux corolles épanouies, ces séraphins aux ailes déployées, ces vierges aux blanches tuniques, ces pères éternels à la barbe soyeuse, et ces mille figures dont l'art d'aujourd'hui peut à peine reproduire les charmants caprices. La guerre déclarée aux images par Carlstadt avait nui à leur commerce. L'atelier fermé, les ouvriers, ou les poètes plutôt, se mirent à parcourir l'Allemagne. Quelques-uns arrivèrent à Wittemberg, où Luther ne tarda pas à utiliser leur talent. Leur couteau, car ils ne se servaient pas d'un autre instrument pour évider le bois, catholique d'abord, se fit luthérien, pour ne pas manquer d'occupation. Le grand artiste [Luther] était là, qui, avec sa verve intarissable, leur fournissait chaque jour de nouveaux sujets. Mélanchthon... aida son maître dans la composition d'une caricature dont la vue seule devait faire rire, aux dépens de la papauté, tous les buveurs de bière de l'auberge de l'Aigle-Noir, à Wittemberg. On se mit à l'œuvre. Luther, qui savait un peu de dessin, traça le croquis de l'image. Callot n'eût pas mieux fait [3]. »

Selon son habitude, Audin est parfaitement inexact. L'image de 1523, gravée sur bois, n'était que la copie d'une eau-forte de 1496 ; cette eau-forte existe au *British Museum*, signée du monogramme W (Wenceslas d'Olmütz), 1496 [4] ! C'est donc, antérieurement à la Réforme, « la symbo-

1. Il n'est pas dit que les figures ont été trouvées, — il est dit que l'interprétation a été donnée — par Mélanchthon et Luther. E. Fuchs, à propos de cette caricature, dit que « peut-être Luther croyait ce qu'il disait. » Il ne voit pas moins dans cette caricature une preuve intéressante de la manière dont Luther utilisait « sans scrupule » tout ce qu'il pensait devoir faire impression sur le peuple. Eduard Fuchs, *Die Karikatur der europäischen Völker vom Alterthum bis zur Neuzeit*, 1901, chap. IV, Die Reformation. Deutschland, p. 69, 68.

2. Th. Wright, p. 231, 232. — 3. Audin, *Histoire de Léon X*, I, p. 517.

4. Elle a été reproduite et décrite dans le *Musée de la caricature*. — « La gravure qui porte la date de 1496 est une caricature religieuse et politique, une attaque dirigée contre l'Eglise romaine. Elle y est représentée en monstre, avec une tête d'âne et deux mamelles ; un de ses bras se termine par une patte de lion, l'autre par une main de femme ; la jambe droite, qui a une forme humaine, repose sur un pied d'âne ; la gauche est complétée par une griffe de vautour ; le corps est tout couvert d'écailles ; son derrière est couvert d'un masque barbu, et, en place de queue, on voit un cou de chimère avec une tête bizarre ayant une langue de serpent. Dans le fond, sur la gauche, s'élève le château Saint-Ange, sur lequel

lisation satirique de la Rome papale, Rome, tête du monde[1]. » Luther n'eut qu'à appliquer au pape de Rome ce qui avait été dit de la Rome du pape[2].

Voici ce que les historiens disent de la fin de cette première période anté-réformatrice :

« On ridiculise, on caricature réellement les membres du clergé, moines noirs qui, suivant un prédicateur du temps, sont le diable, moines blancs qui sont la femelle du démon, moines de toutes espèces qui sont leurs petits. Vaste ventre, dos d'âne, bec de corbeau, voilà, dit un contemporain, leur portrait, et on les chargera ainsi.... C'est le moment où... apparaît la plus célèbre des publications dans le domaine de la littérature satirique, l'*Eloge de la folie*, d'Erasme, avec les estampes de Holbein.... La croisade contre l'empire de la folie continue avec Luther, c'est-à-dire que l'Eglise romaine se sert de cette arme si commode, contre le moine réformateur, et, naturellement, la gravure joue un grand rôle dans les nombreux écrits, injurieux ou satiriques, qui se publient à son adresse[3]. »

Le plus célèbre des satiriques de cette époque est Thomas Murner, dont nous avons parlé plus haut. Né à Strasbourg en 1474, il entra dans l'ordre des Franciscains, fut couronné par l'empereur Maximilien en 1519, et se décida contre Luther. Il publia son pamphlet le plus populaire : *Von dem grossen lutherischen Narren wie ihn Doctor Murner beschworen hat*, soit : « Du grand fou luthérien et comment il fut exorcisé par le Dr Murner, orné de planches dans lesquelles l'auteur figure sous la forme d'un frère franciscain, à tête de chat, tandis que Luther est invariablement présenté en gros moine jovial coiffé d'un bonnet de fou et jouant des rôles ridicules. Une des premières gravures montre le chat franciscain serrant une corde si étroitement autour du cou du grand fou luthérien qu'il le force à dégorger une foule de petits fous[6]. »

## III

Vient ensuite la caricature allemande de la Réformation proprement dite.

« Chose assez singulière, dit Grand-Carteret, les réformateurs n'eurent pas recours à cette Folie qui se fut, cependant, si bien prêtée à leurs attaques contre la papauté. » — N'est-ce point parce

flotte un étendard, où sont brodées les clés de Saint-Pierre. Sur les murs du château, on lit cette inscription : *Castel Saint-Agno*.... En tête de l'estampe, on a placé cette sentence : *Roma. caput. mundi ;* au bas de la planche, la date : *Januarii 1496*. On pourrait croire que cette caricature appartient à la Réforme, alors l'explication serait facile ;... mais cette date de 1496, qui est antérieure à la Réforme, vient détruire la supposition, et le commentaire n'ose se risquer.... L'original se trouve au cabinet des estampes du *British Museum*. » — M. Duchesne, aîné, dans son *Voyage d'un iconophile*, dit : « Cette gravure allégorique a certainement été faite lors des discussions qui eurent lieu, vers cette époque, entre quelques princes d'Allemagne et la cour de Rome. La marque W est celle de Wenceslas d'Olmutz. » — E. Jaime, *Musée de la caricature*, tome Ier, 1838, p. 1, 2.

1. Champfleury, p. 67. — La gravure avait été déjà décrite par Sébastian Brandt, mort en 1520. *Ibid.*, p. 68. — 2. Notons enfin que les *Pasquinades* sont, à l'origine, des railleries contre l'Eglise, d'abord railleries de Pasquin, et puis railleries mises sous le nom de Pasquin, qui fut un tailleur et une manière de Diogène du quatorzième siècle, à Rome. (Champfleury, p. 70.) — 3. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en Allemagne*, ch. I.

4. Le premier, a-t-on dit, qui chanta la marotte fut un Strasbourgeois, Sébastien Brandt, 1494, dans son *Narrenschiff* (Esquif des fous), que commenta en chaire le célèbre prédicateur de Strasbourg, Geiler de Kaisersberg. Pour Brandt, le vice est ridicule ; *il veut corriger l'homme en réveillant dans son cœur le sentiment de la dignité plutôt que le remords de sa conscience.*

5. Dans les *Menus propos de Mère sotte*, de Pierre Gringoire, 1505, on voit une gravure représentant la *Mère sotte*, qui est l'Eglise, entre deux petits fous de chaque côté ; et on lit : *Tout par raison, Raison par tout, Par tout raison.* — 6. Thomas Wright, p. 227.

que la folie est surtout un travers, une maladie de l'esprit et que pour les Réformateurs il s'agissait de quelque chose de plus profond, d'une maladie et d'un vice du cœur et de la conscience[1] ?

A la première période de la caricature succède donc la seconde : celle de la Réformation.

L'époque était rude et grossière ; de plus, le peuple ne savait guère lire. Or la Réformation, pour toutes sortes de raisons, religieuses d'abord, sociales ensuite, devait être populaire ou ne pas être. La Réformation fit donc des images, beaucoup d'images, et ces images, livres du peuple, furent selon le goût du peuple qui devait les regarder[2].

1. Luther a pleine conscience de ce rôle de la satire.

« Peu de grands conducteurs de peuples ont aussi clairement compris que Luther l'influence si importante de la caricature[3]. »

« Pour la première fois, en vertu d'un plan suivi, la caricature est mise au service d'un grand mouvement et officiellement élevée à la hauteur d'une arme de combat. Dans la Réformation sa mission historique est de servir à chaque adversaire d'arme tranchante ; et l'on peut dire qu'elle a rempli cette mission d'une façon classique[4]. »

Déjà en 1525, dans sa Lettre à l'archevêque Albert de Mayence et de Magdebourg, Luther constate l'effet produit par les caricatures contre les membres du clergé. « Maintenant l'homme du commun a été mis au clair et a compris que le clergé n'est rien, comme le montrent bien, et de reste (*all zu vil*), tant de chansons, de paroles, de railleries. Sur tous les murs, sur toute espèce de feuilles, finalement sur des cartes à jouer, on peint des prêtres et des moines si bien qu'on a fini par avoir du dégoût dès qu'on voit ou entend un membre du clergé. Qu'est-ce à dire, sinon qu'on veut lutter et résister contre un courant qui ne peut et ne veut pas être arrêté ? On peut le comprendre, le clergé est sorti du cœur du peuple et en est profondément méprisé. Il n'y a pas lieu de supposer que cela s'arrête, ni cesse.... [5] »

Il est difficile de croire que cet état d'esprit et de choses fut, déjà en 1525, l'œuvre des seuls protestants. Ils avaient trouvé un terrain tout préparé, et des devanciers tout disposés à être leurs aides. — Il est vrai que Luther, loin d'arrêter l'attaque, l'excite.

Citons le pamplet de 1526 : « La papauté et ses membres, peinte et décrite. » Ce sont 65 figures de moines, de différents ordres, au-dessus de chaque planche il y a le nom de l'ordre ; au-dessous il y a huit vers, qui naturellement formulent des critiques. Tout cela n'a rien de très extraordinaire ; mais à la fin on lit les explications suivantes : « Quelques-uns pensent qu'on devrait maintenant cesser de se moquer de la papauté et de ses membres. On en a assez parlé ; il y a tant d'écrits, de livres, de papiers, qui blâment, décrivent, chantent, dessinent, peignent et de

1. Cependant Champfleury (*Histoire de la caricature au moyen âge et sous la Renaissance*, 2e éd. (préface datée 1867-1871), a pu dire avec juste raison : « Le fou, chassé des églises, fut mêlé dès lors à d'autres questions religieuses plus palpitantes. Les protestants, s'emparant de ce type, le burinèrent sur des médailles pour la plus grande injure des catholiques » (p. 281, 282). Voir plus loin le chapitre sur les médailles satiriques.

2. Nous n'avons pas trouvé d'ouvrage protestant traitant la matière du point de vue religieux.

3. Ed. Fuchs, p. 68. — 4. *Ibid.*, p. 77.

5. *Dr Martin Luthers Werke*, éd. Weimar, vol. XVIII (1908). *Sendschreiben* an den Erzbischof Albrecht von Mainz und Magdeburg, sich den ehelichen Stand zu begeben, p. 404, 409. (Lettre écrite le 2 juin 1525.)

toutes les manières montrent sa honte, qu'on la connaît, et qu'elle ne s'en relèvera jamais. » — Ce n'est pas l'avis de Luther. Car les prêtres ne se tiennent pas pour battus, au contraire. « En conséquence nous voulons et devons continuer l'œuvre et remuer largement la saleté qui pue si volontiers jusqu'à ce qu'ils en aient la gueule et le nez pleins. » Et encore : « Donc, chers amis, laissez-nous recommencer de nouveau à écrire, à dessiner, à rimer, à chanter, à peindre et à mouler ces nobles idoles comme elles le méritent et en sont dignes [1]. »

En réalité, cette attaque, il l'avait commencée dès le début de sa carrière. Nous avons déjà parlé du *Bapstesel*. — Les deux coups principaux furent portés l'un en 1521, l'autre en 1545.

Quelques mots d'abord du *Passional* [2]. Le 7 mars 1521, Luther envoie certaines images à Spalatin et ajoute : « Déjà se prépare l'antithèse, en images, de Christ et du pape, un bon livre et pour les laïques [3]. — Pour les laïques! Voilà qui est à noter. Et ceci aussi : L'idée du petit volume des caricatures était empruntée aux écrits de Luther et tout particulièrement au célèbre traité, *A la noblesse chrétienne,* qui venait de paraître. Cranach entreprit l'illustration, prépara l'œuvre dans des entretiens avec Luther. Et sans doute celui-ci aurait écrit et fourni les explications, pour mettre au bas de chaque gravure, s'il n'avait dû se séparer de ses amis de Wittemberg, afin de comparaître à Worms et ensuite pour se retirer à la Wartburg. Mélanchthon remplaça Luther, et, quand tout fut prêt, Luther donna son approbation [4]. Les images sont doubles et montrent, dans une série de circonstances, la conduite contradictoire du Christ et du pape. Par exemple, une gravure montre le Christ agenouillé, lavant humblement les pieds de ses apôtres debout ou assis. Vis-à-vis, une autre gravure montre l'antechrist, le pape, superbement assis sur son trône, se faisant baiser les pieds par ses visiteurs, à genoux. Il y a treize de ces antithèses.

Evidemment une pareille prédication était d'une éloquence frappante.

Ainsi pour Luther la caricature traduit en images, à l'usage du peuple, les pensées que tel livre cherche à expliquer aux lettrés.

C'est ce double caractère que nous retrouvons dans la dernière œuvre satirique.

Luther, à la fin de sa carrière, écrit son terrible pamphlet : « Contre la papauté de Rome, fondée par le diable [5]. » Et immédiatement il le double du commentaire que fournissent les dix caricatures de Cranach. Cette fois-ci il écrit lui-même les explications et signe chacune de son nom [6]. On ne connaît que trois exemplaires et comme l'un n'est pas complet, que l'autre a disparu, il n'en reste plus qu'un, celui de Halle. Conservé par un ami de Luther, il porte ces lignes, qui en sont bien l'explication, après le titre :

« Quelques figures et images avec des rimes, que le Dr M. Luther a fait paraître à propos de son petit livre contre la diabolique papauté, — à titre d'adieu, avant son départ de ce triste, mauvais monde, pour que les laïques, qui ne peuvent pas lire, voient et puissent comprendre ce qu'il a pensé de la papauté. »

1. « Das Bapstum mit seynen Glidern gemalet und beschriben. » Edit. Weimar, vol. XIX, p. 42-43.

2. *Passional Christi und Antichristi,* Lucas Cranachs Holzschnitte, mit dem Texte von Melanchthon. — Un facsimilé a été réédité avec une préface, par le professeur D. G. Kawerau en 1885.

3. « Bonus et pro laicis liber. » Il ne faut pas joindre cette phrase à celle qui précède. Luther parle successivement de deux choses distinctes.

4. Kawerau, p. XX, XXI.

5. *Wider das Bapstum zu Rom vom Teuffel gestifft,* Mart. Luther. D. Wittenberg, 1545, durchs Hans Lufft. — 6. *Abbildung des Bapstum*, durch Mart. Luther. D. Wittemberg, 1545.

Il n'est pas possible de décrire exactement ces dessins, qui reproduisent les détails de la caricature des Dominicains de Genève. Ce qui est le plus caractéristique, peut-être, c'est le mélange de la grossièreté du dessin avec le ton biblique des explications.

La dixième gravure est la plus grossière : il s'agit d'hommes en diverses postures satisfaisant des besoins naturels. Au-dessus elle porte pour titre : « le pape, dieu terrestre est adoré [1]. » Au-dessous elle porte quatre vers allemands, qui disent : « Le Pape a fait au royaume de Christ, ce que ces hommes ici font à sa tiare, — Faites-le deux fois plus, dit l'Esprit. Versez dedans sans crainte. Dieu est celui qui l'ordonne [2]. Mart. Luth. D. 1545. »

C'est ce dernier traité dont Luther a revendiqué, jusqu'à la fin, la responsabilité. A une question du pasteur de Halle, Matthias Wanckels, pourquoi les caricatures sur le pape et son royaume, il répond, 1544 : « Je sais que je ne vivrai plus longtemps, et cependant j'ai encore beaucoup de choses — sur le pape et son royaume — qu'il me faudrait révéler au monde. C'est pourquoi j'ai publié (*edidi*) ces figures, ces images, dont chacune représente tout un volume qu'il faudrait encore écrire contre le pape et son royaume, afin de témoigner devant tout le monde ce que je pense du pape et de son royaume diabolique. Et j'y ai mis mon nom (*addidi*) pour qu'on ne pût les accuser d'être des livres diffamatoires (*ut famosos libelli accusari possint*). Si quelqu'un se sent aujourd'hui ou plus tard blessé par ces images, je suis prêt à rendre raison de cette publication devant tout l'empire [3]. »

Et peu de temps avant sa mort Luther ajouta, à propos de ces images : « J'ai fort irrité le pape avec ces (*bösen*) images. Oh ! comme la truie remuera le fumier (*den Birtzel regen*). Et quand ils me tueraient, ils n'en mangent pas moins ce fumier (*Dreck*), que le pape tient dans la main. J'ai mis une coupe d'or dans la main du pape ; il faut d'abord qu'il y mette le fumier (*credentzen*). — J'ai un grand avantage ; mon Seigneur s'appelle Scheblimini, qui dit : Je vous ressusciterai au dernier jour, et il dira : Docteur Martin, docteur Jonas, Seigneur Miquel, venez ici, et il nommera chacun par son nom, comme Christ le dit dans Jean : « Et il les appelle nominativement. Allons : ayez bon courage [4]. »

Nous avons ici Luther tout entier : rude paysan, qui a gardé le parler du terroir ; grand chrétien, qui en face de la mort donne libre carrière à sa verve grossière et victorieusement pieuse. »

2. Nous notons trois traits.

Les mêmes auteurs, qui ont caractérisé la première période de la caricature, parlent comme suit de la seconde :

« Dès que la Réforme est parvenue à sa pleine éclosion, c'est la Diablerie du Moyen Age, cette même diablerie dont le rôle sera si grand chez les Flamands, qui occupe la place capitale. Le pape étant considéré comme l'antechrist, on se plut à le représenter sous la figure de ces ani-

1. Adoratur papa deus terrenus.

2. Dans le *Serapeum*, *Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft*, 15 février 1841, p. 33, 40, article du Dr Förstemann.

3. Paroles rapportées dans les *Unschuldige Nachrichten*, von alten und neuen theologischen Sachen, etc. Zur geheiligten Uebung in gewissen Ordnungen verfertiget von einigen Dienern des göttlichen Wortes. Auff das Jahr 1712. Leipzig, p. 954. — Il s'agit d'extraits d'un *Manual*, recueil de textes, d'histoires, écrit par Andrea Wanckels, bourgmestre, bon luthérien, ami de Luther et de Mélanchthon, et frère de Mathias Wanckels. — 4. *Ibid.*, p. 952.

maux monstrueux dont les générations précédentes avaient fait usage, tant sur les cathédrales gothiques que dans les enluminures des manuscrits. On vit alors le pape-âne, le moine-veau, la furie Mégère donnant à teter à de petits cardinaux, tandis que des dragons vomissant des flammes symbolisaient les nobles et les prêtres [1].

3. Non seulement la caricature protestante, à l'origine, n'a pas dépassé (elle ne l'aurait pas pu, même si elle l'avait voulu) en grossièreté la caricature romaine elle-même contre Rome ; mais nous rencontrons une très noble protestation de Luther, qu'il vaut la peine d'enregistrer : « Les défenseurs de l'Eglise, en attaquant si violemment la femme de Luther, observe Champfleury, n'imitèrent pas la réserve que le sexe féminin inspirait au Réformateur. » Son ami Cranach avait représenté peu convenablement des femmes. Le 3 juin 1545, Luther écrit à un autre de ses amis, Amsdorf : « Ton neveu George m'a montré une peinture du pape ; mais maître Lucas est un peintre grossier. [Ceci est en allemand, au milieu du latin dans lequel la lettre est écrite : *Meister Lucas ist ein grober Maler.*] Il pouvait épargner le sexe féminin parce qu'il est une créature de Dieu et à cause de nos mères. Il aurait pu peindre d'autres images dignes du pape et même plus diaboliques [2]. » — Cette obscénité le préoccupe. Et douze jours après, au milieu d'une crise terrible de douleurs causée par la pierre, Luther écrit au même Amsdorf (15 juin) : « Si je reste en vie, je ferai tous mes efforts pour que le peintre Lucas substitue à cette peinture obscène une image plus honnête [3]. »

4. Pour juger cette satire, il ne faut pas oublier de tenir compte de l'état des mœurs, de leur rudesse, de leur violence ; et ensuite, il ne faut pas croire à priori que les grossièretés sont là pour l'amour unique des grossièretés. Ce n'est pas exact, en tout cas, pour la caricature religieuse allemande, c'est-à-dire protestante, au témoignage d'un critique comme M. Grand-Carteret : « La différence entre l'esprit des deux races [il y a évidemment deux races ; mais au point de vue où nous sommes placés, il y a surtout deux esprits : l'esprit du moyen âge, qui va rester l'esprit catholico-romain, et l'esprit anti-catholico-romain, qui est bien antérieur au seizième siècle, mais qui va devenir l'esprit protestant] apparaît d'une façon très sensible, dans un pays mixte, situé au point de contact des deux civilisations. A la cathédrale de Lausanne, à côté de l'éternel renard encapuchonné, on voit sur les accoudoirs des stalles plus d'un sujet scatologique. A Fribourg, les sculptures bizarres du portail, dans le goût des figures de Callot, sont une satire de l'éternité des peines ; à Berne, les allusions deviennent encore plus burlesques ; les vitraux du chœur figurent la représentation grotesque du dogme de la transsubstantiation. Le pape jette les quatre évangélistes dans un moulin qui vomit une multitude d'hosties ; un évêque les reçoit dans un calice et

1. Lic. Dr Hans Preuss, *Die Vorstellungen vom Antichrist im späteren Mittelalter, bei Luther und der konfessionnellen Polemik.* — Ein Beitrag zur Theologie Luthers und zur Geschichte der christlichen Frömmigkeit, 1906. — D'après cet auteur, la conception de l'antechrist est, chez Luther, une conception originale. Le moyen âge voyait dans l'antechrist une personne future, un individu. Et l'imagination s'était donné libre carrière. Pour Luther l'antechrist c'est la papauté ; et, du coup, les fantaisies folles s'évanouissent, la sobre parole de Dieu triomphe des extravagances apocalyptiques, la foi de la superstition.

De plus, il ne s'agit pas, comme avant, des immoralités des papes ; il s'agit de la doctrine et non de la vie de la papauté. Le pape est l'antechrist parce qu'il s'oppose à la parole de Dieu et de l'Evangile, etc. (p. 175 et ss.).

2. *Luthers Briefe*, etc., éd. de Wette, V, p. 742. — 3. *Ibid.*, V, p. 743.

les distribue à la foule des fidèles. Plus on avance au cœur de l'Allemagne, plus on constate que des scènes de luxure ne sont point placées sur les monuments par amour du grivois, mais toujours et uniquement dans un but de protestation contre Rome, « la grande prostituée de » Babylone [1]. »

5. Mais cette polémique religieuse à laquelle prennent part les Lucas Cranach, les Tobias Stimmer, les Niklaus Manuel, n'est pas la seule qui caractérise cette première moitié du seizième siècle. A côté de la Réforme religieuse, il y a la Révolution sociale. Les paysans se soulèvent, eux les possesseurs de tant de fiefs sur *la montagne de la disette,* dans *la prairie stérile,* près *la côte des mendiants.* Et l'estampe populaire représente ces levées en masse d'hommes armés. Ce qui nous intéresse, c'est la réunion, dans les mêmes dessins, des deux idées, celle de la Réforme religieuse et celle de la Réforme sociale : « Témoin une estampe de 1522 portant pour légende : *Combat contre la papauté, combat contre la mômerie et levée des paysans.* Alors se multiplient, de toutes parts, les feuilles volantes que, déjà, des colporteurs répandent dans les campagnes, et que déjà aussi on cloue aux portes des maisons, pour manifester en quelque sorte ses opinions [3]. »

Bien caractéristique, à ce point de vue, est une caricature, indiquant l'*Etat du monde au seizième siècle.* Un *Tyran,* bardé de fer, armé d'une grande lance qu'il brandit, et d'une massue à clous, se tient raide sur ses étriers, monté sur un âne (*der arm gemein Esel*), qui représente le peuple, et qu'il tient à brides serrées. En croupe, derrière le tyran, est l'*Avarice,* une sorte de vieux Juif aux ailes de harpies, et qui est occupée à écorcher toute vive la pauvre bête. L'âne rue et renverse, jambes en haut, tête en bas, l'*Hypocrisie.* En tombant, celle-ci laisse échapper de la bourse, qu'elle tient à la main, tout son argent, fruit de ses ruses. En avant de l'âne, trois personnages se tiennent, l'un en arrière de l'autre, trois femmes avec des ailes différentes. La première, c'est la *Raison,* avec de grandes ailes d'oiseau; elle présente à l'âne un sac déchiré et vide : emblème, sans doute, des consolations insuffisantes. Puis vient la *Justice,* dont les ailes ressemblent à celles d'un aigle impérial, héraldisées. La Justice est assise sur son siège, mais ses pieds sont aux ceps, c'est-à-dire passent à travers des trous pratiqués dans des planches, entre lesquelles ils sont retenus immobiles. D'une main elle tient son glaive incliné ; de l'autre elle se gratte derrière l'oreille; sa balance, accrochée à côté d'elle, est vide. Et enfin vient la *Parole de Dieu,* avec des ailes d'ange, debout, tenant d'une main l'épée de l'Esprit, et de l'autre, la Bible ouverte, qu'elle semble montrer de loin au Tyran.

Tout cela est d'un large et noble symbolisme. C'est une page d'histoire populaire, de l'histoire de toute une période.

Ajoutons que parfois la caricature se contente d'un bon mot, d'un calembour. « Dans une estampe de 1548, relative à l'*Intérim* d'Augsbourg, figurent les personnages religieux de l'époque, l'aigle impériale est elle-même travestie, et on lit la parodie suivante du psaume *Beatus vir :* « Heureux celui qui peut se confier en Dieu et qui n'acquiesce pas à *Intérim,* car il a le fou *hinter* » *ihm* (derrière lui) [4]. »

1. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en Allemagne*, ch. I. — 2. *Ibid.* — Voir Th. Wright, p. 229. — 3. Grand-Carteret, *Ibid.* — 4. *Ibid.*

## IV

Et enfin ce qui attire notre attention, c'est, après la caricature allemande du seizième siècle, la caricature hollandaise du dix-septième siècle.

La guerre de Trente ans avait passé sur l'Allemagne. « Une fois les luttes religieuses disparues, elle n'a plus le stimulant nécessaire pour aiguiser la verve et la pointe de la satire ; et puis, elle est tellement épuisée d'hommes et d'argent qu'elle a perdu jusqu'à la force du rire[1]. »

Le centre de la lutte entre le protestantisme et le catholicisme s'est déplacé ; il n'est plus en Allemagne, il est en Hollande.

Au prix de quatre-vingts ans de misères, de famines, d'exils et d'échafauds, par Marnix et par le Taciturne, le calvinisme n'avait pas seulement converti un peuple, il l'avait formé et comme tiré du néant. Il avait extrait son sol des abîmes de l'Océan (« la terre de l'eau », dira Victor Hugo), il avait créé son âme avec son corps, sa langue avec sa religion, sa liberté avec sa foi.

Il n'en fallait pas moins pour constituer là-bas, non point à la limite de l'Océan, mais à la limite des deux mondes, ce petit tas de boue, boue de Hollande, pétrie dans l'esprit de Calvin, qui seule pouvait être ce qu'elle a été, la digue infranchissable, derrière laquelle allaient grandir la conscience et les libertés du monde moderne ; c'est-à-dire, il n'en fallait pas moins pour résister à la contre-révolution du jésuitisme et de l'inquisition, cette contre-révolution qui déchainait ses rafales terribles contre la Réformation ; il n'en fallait pas moins pour battre Philippe II, pour préparer Richelieu, pour arrêter Louis XIV, et pour renverser les Stuarts.

La caricature protestante, calviniste, fut alors hollandaise.

« Les traits partent de la Hollande ou de l'Angleterre ; les burins sont hollandais ou anglais. Lorsque vint la révocation de l'édit de Nantes, des protestants prêtèrent à cette guerre par l'image l'appui de leurs idées et de leur haine légitime, si bien qu'on peut rencontrer dans plusieurs pièces, non pas une exécution, mais une inspiration française. Les protestants se vengèrent ainsi des supplices qu'on leur avait fait endurer, — et il faut reconnaître que la vengeance fut bien anodine, comparée aux dragonnades, — en publiant le recueil : *Héros de la Ligue ou la procession monacale conduite par Louis XIV pour la conversion des protestants du royaume de France,* suite des portraits-charge sans grand accent, travestis d'une façon plus ou moins spirituelle, de tous les évêques, ministres et autres personnages politiques ayant pris part à la révocation[2]. »

A propos de ce volume : *Les héros de la Ligue,* nous lisons encore : « Ce précieux livre, diamant de la librairie pittoresque des temps passés,... vengea les Hollandais des boulets de Turenne, et consola les protestants, ces premiers philosophes, ces premiers républicains qui frappèrent au cœur la monarchie[3]. »

Enfin Wright s'exprime ainsi :

« La caricature moderne, née, ainsi qu'on l'a vu, en France, peut être considérée comme

1. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en France,* p. 15. — 2. *Ibid.* — 3. Article Léon Gozlan dans *Le Musée,* tome Ier.

ayant eu son berceau en Hollande. La position de ce pays, et le degré supérieur de liberté dont il jouissait, en firent, au dix-septième siècle, le refuge général des mécontents politiques des autres nations, et surtout des Français qui fuyaient la tyrannie de Louis XIV. La Hollande possédait à cette époque quelques-uns des artistes les plus habiles et des meilleurs graveurs de l'Europe ; elle devint le centre d'où fut lancée une multitude d'estampes satiriques contre la politique du « grand monarque », contre sa personne et contre ses favoris et ses ministres. Ce fut une des principales causes de la haine violente que Louis XIV nourrit toujours pour la Hollande. Il craignait les caricatures des Hollandais plus que leurs soldats et leurs marins, et le crayon et le burin de Romain de Hooghe furent au nombre des armes les plus puissantes employées par Guillaume de Nassau [1]. »

Nous sommes ici en plein dans la satire et la caricature calvinistes.

1. Th. Wright, p. 372.



# CHAPITRE SECOND

## En France.

I. Généralités. 1. Grand-Carteret. 2. Wright. 3. Audin. 4. Lenient. — II. La satire et le rire chez Viret. 1. Viret. 2. Calvin. — III. La satire et le rire chez Bèze. 1. Bèze. 2. Calvin.

I



N parlant du début du seizième siècle [après 1499], en France, M. Grand-Carteret se livre à ces réflexions inattendues :

« Pour mettre en jeu les passions un grand mouvement social est toujours nécessaire ; or la France d'alors ne fut pas remuée jusque dans ses entrailles par une de ces secousses qui font époque dans l'histoire. »

La Réforme n'a pas mis en jeu les passions ? N'a pas fait époque ? N'a pas agité la France jusque dans ses entrailles ? Vraiment. On est tenté de se frotter les yeux. S'agit-il d'un rêve ? Ou bien, par hasard, la Réforme n'aurait-elle pas existé ?

M. Grand-Carteret continue :

« La France subit des divisions, des luttes intestines, mais l'élan, la foi en un idéal inconnu, lui firent défaut. Donnez à la Jacquerie le placard, la feuille volante, elle en fera certainement son profit, parce que toute révolte voit avec raison dans la satire sous forme d'image une puissance redoutable. Preuve le seizième siècle en Allemagne, 1648 en Angleterre, 1789 en France. »

Ainsi la Réforme n'a pas été une « révolte » au sens où ce mot est pris ici ! Elle est vraiment passée inaperçue en France ? Elle l'a agitée moins que la Révolution de 1648 n'a agité l'Angleterre ?

Telle est bien l'opinion de M. Grand-Carteret, qui continue : « La Réforme calviniste, purement dogmatique, ne pouvait mettre en branle le tocsin populaire. Avec son fond de tristesse, de rigidité outrée, elle n'avait rien de ce qu'il faut pour empoigner la fibre nationale. »

Evidemment, M. Grand-Carteret, n'ayant pas *compris* les idées et les sentiments qui ont constitué l'essence de la Réforme en France, comme ailleurs, n'a pas *vu* les faits qui en constituent l'histoire. Que la Réforme française n'ait pas conquis toute la France au seizième siècle, ce n'est point ce qui est, ici, discuté. Mais nier que cette Réforme ne l'ait agitée jusque dans ses plus intimes profondeurs, c'est nier l'évidence.

La conclusion devrait être que le protestantisme français, n'ayant pas « mis en jeu les passions, » ne fit pas naître de satire ni de caricature. — Or M. Grand-Carteret n'en aboutit pas moins, et tout de suite, à la conclusion diamétralement opposée : « Les huguenots *toutefois* n'en éprouvèrent pas moins ce besoin de satire, si profondément ancré dans la nature humaine ; véritable nécessité, du jour où l'on rompt avec certaines habitudes, où l'on entre en lutte avec certaines croyances [1]. »

Et une page plus loin : « Impuissant en tant que manifestation religieuse à soulever un grand courant d'opinion [!], le protestantisme, par les guerres politiques auxquelles il donna naissance, fit éclore cependant la véritable caricature française [2]. »

Telle est l'incohérence avec laquelle notre histoire protestante est présentée au public.

Du reste, M. Grand-Carteret nous fournit deux autres indications à noter. La première explique ce qui devait gêner l'essor de la caricature, à savoir la persécution. Mais quand on vous empêche de faire quelque chose, cela ne prouve pas, *ipso facto*, que vous n'ayez ni le désir, ni les capacités intellectuelles pour le faire.

Et la seconde indication, confirmant précisément la portée de la première, est celle-ci : « C'est alors que, cherchant une arme qui fût à la fois d'une circulation plus facile et d'un sens plus pratique, les protestants eurent recours à la médaille [3], » à la médaille-caricature.

2. En réalité, M. Grand-Carteret n'a pas suffisamment constaté ce fait. La satire est un *genre*: le genre a plusieurs *espèces*. Il y a l'espèce pamphlet, que l'on désigne sous le nom de *satire* (dans le sens étroit) ; mais il y a l'espèce sculpture ou dessin, que l'on désigne sous le nom de *caricature*. La *caricature* et la *satire* ont la même cause, la même origine, l'esprit satirique. Ce sont ruisseaux qui coulent de la même source et en attestent l'existence. — Et tous les raisonnements de M. Grand-Carteret sont faux, parce que, si l'on a des avis divers sur le nombre des *caricatures*, tout le monde est du même avis sur le nombre des satires. Ce nombre est considérable.

Ainsi Wright, dans son *Histoire de la caricature et du grotesque*, dit des calvinistes : « Ils nous ont laissé peu de caricatures ou de gravures burlesques d'aucune sorte ; on n'en possède du moins qu'un très petit nombre appartenant aux premiers temps de leur histoire [4]. »

En fait, Wright ne connaît qu'une de ces caricatures, très rare, dit-il, la *Dispute spirituelle*. (Et il se trouve que ce n'est pas à proprement parler une caricature calviniste, car elle met sur le même pied, Luther, Calvin et le pape.)

Mais, dans la même phrase, il dit : « La satire littéraire fut employée avec beaucoup de puissance par les calvinistes contre leurs adversaires catholiques [5]. »

3. Et ici nous rencontrons une autre exagération. C'est Audin qui se livre à ses calomnies habituelles. Parmi les moyens de propagande dont le protestantisme français usa, Audin met d'abord celui-ci : « Le protestantisme eut des cryptes, où les néophytes des deux sexes se rassemblaient clandestinement [6]. » (!) Nous avons là un assez bon exemple du mensonge louche et baveux, qui procède par insinuation perfide, et dont les folliculaires papistes ont si souvent usé à

1. J. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en France* (S. D.). La préface est datée de « janvier 1888 », p. 4. — 2. *Ibid.*, p. 5, 6. — 3. *Ibid.*, p. 4. — 4. Wright, p. 238. — 5. *Ibid.*

6. Audin, *Histoire de la vie de Calvin*, 6e édit., 1856, II, p. 386.

notre égard. — Or, *La vie de Calvin,* où se trouvent ces lignes, a eu je ne sais combien d'éditions : je cite la sixième! — Après l'immoralité dans la promiscuité des cryptes vint la caricature.

« La Réforme, dit Audin, entretenait à Genève des poètes qui n'avaient d'autre métier que de chansonner les « messotiers ». [Il n'y a pas un mot de vrai.] Calvin leur fournissait les facéties qu'ils devaient rimer. [Il n'y a pas un mot de vrai.] A Genève et à Wittemberg, dans le jargon réformé, on disait que « la messe faisait bouillir la marmite du prêtre ». [C'était vrai qu'on le disait, et c'était vrai que c'était vrai. Les catholiques eux-mêmes depuis un ou deux siècles en avaient dit autant et pis.] On ne saurait croire combien, sur ce thème, on a brodé de mauvais vers. Quand la verve d'un rimeur s'était épuisée à honnir l'antéchrist, elle se prenait, pour se raviver, à ce que Calvin nommait l'*Hélène papiste* [1], et Dieu sait que de belles inspirations elle y trouvait, qu'on imprimait sur des feuilles volantes à l'usage des villes et des campagnes. Si l'on surprenait un colporteur glissant dans une grange ces fantaisies séditieuses, et qu'on le mît en prison, alors vous étiez sûr d'un bruit affreux qu'on faisait à Genève contre la tyrannie sacerdotale, qui ne voulait pas souffrir qu'on insultât en prose ou en vers à la foi de toute une nation [2]. »

En effet, chacun sait que les persécutions et les massacres, y compris la Saint-Barthélemy, n'ont rien eu d'illégitime, sauf dans l'imagination des hérétiques en général, et des calvinistes en particulier. Quelques colporteurs pendus, brûlés ou roués! La belle affaire! Et valait-il la peine de faire tant de bruit, un « bruit affreux »? Les François Ier, les Henri II, les Diane de Poitiers, et les Catherine de Médicis, n'étaient mus que par deux sentiments : d'abord la peine de cœur qu'ils éprouvaient en voyant qu'on insultait leur très sainte foi ; et puis le désir de maintenir l'ordre nécessaire à la bonne société. Cette dernière thèse est soutenue, non pas il y a cent ans, mais aujourd'hui, non pas par un Audin, mais par un professeur de l'Université de Besançon, M. Jean Guiraud. Après avoir écrit : « Que l'Eglise se soit reconnue le droit de punir les hérétiques, c'est ce qu'il est impossible de nier [3], » après avoir complaisamment rappelé toutes les décisions de l'Eglise contre l'hérésie, et déclaré qu'il ne faut ni les nier, ni les dénaturer, ni les atténuer, y compris « la dureté de la répression [4] », il conclut que les « hérétiques étaient des perturbateurs de la société, » analogues aux associations de malfaiteurs actuelles, à celles qui se vouent « à la propagande par le fait, » et que tous ces gens, aujourd'hui, seraient traqués par la société la plus laïque. « Aux disciples attardés de Michelet, nous disons simplement que, même de nos jours, dans notre société laïque, un pur Vaudois, un Manichéen convaincu, un disciple militant des *fraticelli,* Wiklef et Jean Huss lui-même, en raison de leurs doctrines immorales (!) et anti-sociales, seraient justiciables du tribunal correctionnel et de la cour d'assises [5]. » — A la bonne heure, et voilà exactement le point jusqu'auquel le catholicisme romain d'Audin et consorts est arrivé à façonner la mentalité d'un professeur de l'Université actuelle !

4. Donc il y eut satire, satire calviniste anti-romaine. Et nous terminons ces généralités destinées à nous orienter, par l'opinion de l'historien de la satire en France, Lenient.

1. Référence : *Institution chrétienne.* Rien de plus.
2. Audin, *Histoire de la vie de Calvin,* II, p. 389, 390.
3. Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon, *Questions d'histoire et d'archéologie chrétienne,* 1906, p. 7. — 4. *Ibid.,* p. 11. — 5. *Ibid.,* p. 46.

Dans la seconde moitié de son premier volume sur *La satire en France*, faisant suite à son ouvrage sur *La satire en France au moyen âge*, Lenient montre que la Réforme n'inventa pas cette arme, mais s'empara seulement de l'arme qui existait : « De toutes les armes de destruction, la satire est la plus puissante ; la Réforme s'en empara [1]. » Seulement, et ceci est l'essentiel, si elle n'inventa pas, elle transforma. « Dès le premier jour, dit Lenient, en touchant à cette arme terrible de la satire, les chefs de la Réforme française se séparent nettement des railleurs et des brocardeurs de profession, qui tournent tout en risée, le bien et le mal, le faux et le vrai, et songent moins à édifier qu'à scandaliser les âmes.... Ce n'est pas à Lucien que cette satire se rattache, mais aux prophètes, et aux Pères de l'Eglise, à Elie, à Isaïe, à Tertullien, à Saint-Augustin, à ces glorieux athlètes de la foi, qui n'avaient pas dédaigné non plus d'*appliquer le cautère de l'opprobre* sur les fautes du peuple ou sur les erreurs des gentils. Sanctifiée par le but, elle n'est plus un jeu de la médisance, mais une arme au service de la vérité [2]. »

Ainsi orientés, abordons l'étude des faits eux-mêmes et des textes.

## II

Commençons par appliquer le proverbe : « Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es. »

Lenient intitule un de ses paragraphes : « *Triumvirat satirique* », et ce triumvirat est constitué par Calvin, de Bèze, Viret [3]. Au seizième siècle, on parlait de *trépied*. C'était d'abord Calvin, Farel et Viret, et puis, lorsque Farel fut à Neuchâtel, de Bèze le remplaça.

1. Que fut la satire de Pierre Viret ?

Ecoutons-le d'abord nous exposer lui-même ses théories sur la matière.

« Ceux qui ont les oreilles tant délicates et ne peuvent seulement endurer un petit mot *joyeux* [4] contre l'idolâtrie et superstition... ne sont pas juges équitables, mais de jugement trop corrompu et perverty [5]. » — « S'il leur semble que ce soit matière trop abjecte pour eux, et qu'ilz ne se veulent occuper qu'à choses graves et d'importance, qu'ilz nous laissent *enfantiller avec les enfans*, et abaisser avec les petis, et user de nostre rusticité avec les rustiques, et édifier les poures ignorans, ainsi qu'ilz édifient les savans, et descouvrir les erreurs, à ceux qui ne les congnoissent. S'ilz sont grans théologiens, et philosophes sévères et tétriques [sombres], qu'ilz nous tiennent pour petis grammairiens, qui ne faisons qu'un petit desgrosser les matières, et mascher aux simples un petit la viande plus menue, pour les préparer à leur eschole et à une plus haute philosophie. S'il leur semble qu'il faille traicter telles matières en plus grande gravité et modestie, je ne nye pas qu'on ne sauroit traicter la parolle de Dieu en trop grand honneur et révérence ; mais je voudroye bien aussi qu'ilz eussent la considération, que la parolle de Dieu n'est pas tellement sévère et tétrique, qu'elle n'ait ses *ironies, farceries, jeux honnestes, brocardz et dictons* convenables à sa gravité et majesté [6]. »

Autre part, il dit encore au « lecteur chrestien » :

« Il y en a qui ne sont pas encore tant mortifiez, qu'ilz n'ayent besoin d'estre attirez par

1. C. Lenient, *La satire en France*, I (nouvelle édition), 1886, p. 170. — 2. *Ibid.*, p. 171.

3. Lenient, I, p. 170. — 4. C'est nous qui soulignons ici et plus loin.

5. *Disputations chrestiennes*, en manière de deviz, divisées par dialogues... par Pierre Viret, avec une épistre de Jehan Calvin, 1544. (Bibl. de Genève.) Préface, p. 48. — 6. *Ibid.*, p. 57, 58.

quelque variété de matières, et par quelque manière qui ne soit point du tout si grave, qu'il n'y ait quelque *joyeuseté* meslée, pour esveiller le lecteur sans l'offenser touteffois par parolles deshonnestes ou pleines de blasphèmes, en la manière que plusieurs ont accoustumé de faire [1]. »

Cette théorie nous révèle déjà le style dont Viret use, avec pleine conscience et volonté. Il nous le dit en ces termes charmants de bonhomie, de sa bonhomie habituelle, caractéristique: « J'ay voulu escrire au langage, avec lequel j'ay plus de convenance et de familiarité selon ma naissance et nativité.... Si je ne parle pas le langage attique, ne fort orné et rhétorique, ains m'advient souvent que je retombe en mon patois; ou si je me fourvoye en France, et que je revienne au païs, je pense que le lecteur favorable et équitable supportera bien telles fautes.... [2] »

Un connaisseur, comme M. Philippe Godet, a porté ce jugement: « Littérairement, ce passage fait date, pour la Suisse romande: Viret est notre premier écrivain franchement du cru, notre premier écrivain national [3]. »

Nous allons seulement citer deux ou trois morceaux, entre beaucoup d'autres, qui nous fourniront de suffisants spécimens du résultat satirique auquel ces théories et ce style conduisent notre auteur, pendant des pages et des pages.

A la fin du premier dialogue sur *L'alchimie du purgatoire*, nous lisons: « *Thomas*. Je voy que le soleil est desja fort haut, et semble que nous ayons oblié le disner. Mais j'ay un estomach qui abbaye comme un leurier affamé, qui me garde bien de le mettre en obly. — *Hilaire*. Quant à cecy, je suis bien trop compaignon, par quoy je trouve bon ton advis. Je ne say pas comment vous autres vous trouvez, mais quant à moy, j'ay bon appetit de boire.... Car nous avons tout le jour esté autour de ce feu de purgatoire, qui m'a mis en telle altération, que je ne pense point que toute l'eaue bénite des prestres peust esteindre le feu et la soif qui est en ma gorge. — *Eusèbe*. Je croy bien que tu aymes mieux le vin que l'eau, et que c'est l'eau bénite que tu demandes. — *Hilaire*. Je ne say pas comment les âmes de purgatoire se trouvent de l'eaue, mais je me trouve mieux du vin, et s'il me faut boire d'eaue, j'ayme mieux mesler de vin avec, que du sel, comme les prestres font en leur eaue bénite.... Mais puisque vous estes tous de cest advis, allons donc disner [4]. » — C'est le mot de la fin, le mot vaudois par excellence: « Allons prendre un verre. »

Nous allons abréger le second passage, car Viret est volontiers un peu prolixe, même long, comme un vrai conteur populaire. Il prend le fidèle « depuis que nous sommes conceuz au ventre de nostre mère, jusques à cinq cens ans après nostre mort et encore d'aventage. » Et toujours, pour tout, revient le refrain: « il faut conter, — il faut conter [5]. » La mère fait des vœux pour son futur enfant, et porte déjà « argent au prestre ». Quand l'enfant est né il ne peut être chrétien « si on ne desbourse » pour lui. « Faut-il enchresmer et confirmer l'enfant? Il faut conter.... Se veut-il confesser? Il faut conter. Veut-il faire chanter des messes et dire des oraisons? Il faut conter. Veut-il recevoir la Cène? Il lui faut acheter Jésus-Christ à beaux deniers contens.... Se veut-il marier? Il ne se pourra espouser qu'il ne faille conter. Se veut-il faire prestre? Dieu sait combien de foys il faut mettre la main à la bourse, avant qu'il ayt passé par tous leurs ordres. Mais aussi les se fera-t-il bien rembourser aux povres gens par après. » Le

1. *De la source* et de la différence et contenance de la vieille et nouvelle idolâtrie et des vrayes et fausses images et reliques, et du seul et vray médiateur, par Pierre Viret, reveue et augmentée par luymesme, 1559. p. 5. — 2. *Ibid.*, préface, p. 17, 18. — 3. Philippe Godet, *Pierre Viret*, 1892, p. 105, 106.

4. *Disputations chrestiennes*, p. 109-111. — 5. *Ibid.*, p. 149.

fidèle continue à « conter », s'il est malade, s'il meurt. « Il faut conter ! Je ne say comment nous ne sommes tous bons arithméticiens, quand nous n'aurions jamais veu ne arithmétique ne jettons. Car nous ne practiquons toute nostre vie autre science avec eux [1]. » Et la mort ne met pas fin à cette arithmétique. Il faut payer au cimetière. « Si tu débourses beaucoup, il te sera loysible de pourrir auprès du grand autel. Si tu débourses peu, tu seras en la pluye avec le populaire [2]. » Et enfin voilà le purgatoire. Il a fallu payer pour y entrer ; il faut payer pour en sortir. « Purgatoire est donc en nos bourses ! Nous l'avons assez expérimenté. Car ilz les nous ont si bien purgées, que tu diroys qu'elles sont de peau de diable.... Il le faudra donc appeler dorénavant Pagatoire ou Purge-bourse. »

Dans ce genre, Viret est intarissable. Quels éclats de rire devaient secouer le bon peuple de Vaud lorsque le soir, en famille, on lisait les syllogismes si risiblement triomphants, à la façon de Sganarelle. « Selon le témoignage des bonnes vieilles qui aiment le piot... le bon vin fait le bon sang, et le bon sang fait la bonne âme, et la bonne âme est en voye de salut. Dont elles concluent, en conclusion de commères, par un beau sorite de dialectique, qu'il faut bien boire pour être sauvé [3]. »

Et encore quels éclats de rire de l'auditoire, lorsque le petit prédicant d'Orbe racontait l'histoire d'un curé du voisinage. « Il exhortait ses paroissiens à bien payer les dîmes. Et pour les mieux inciter, il leur proposait l'exemple d'Abel et de Caïn, disant : gardez vous bien de faire comme ce maudit Caïn qui ne voulait point payer les dimes ni aller à la messe. Mais suivez l'exemple du bon Abel qui les payait volontiers, et ne faillait jamais d'ouir messe tous les jours. » Quelqu'un dans l'auditoire soulève une objection décisive : « Je ne puis entendre cet exemple, car, en ce temps, ils n'étaient que quatre personnes au monde. Cain ne chantait et n'oyait point la messe. Puis donc qu'Abel l'oyait, il ne la pouvait pas chanter et répondre.... Il fallait donc qu'Adam la chantât et qu'Eve tint la torche : de quoi il s'ensuivrait aussi que les prêtres, pour lors, étoient mariés [4]. »

Cette anecdote eut tant de succès qu'on la retrouve dans l'*Apologie pour Hérodote* et dans dix autres pamphlets huguenots [5]. C'est naturel. Et pendant que tout le monde riait, parce que tout le monde comprenait, la conviction entrait au fond des âmes les plus naïves, les plus simples. La vérité, semblait-il, sautait aux yeux des moins clairvoyants.

Viret a créé un type, Tobie, un des interlocuteurs de ses dialogues, « une des créations, dit M. Philippe Godet, les plus originales de la littérature romande... qui représente le bon Vaudois du seizième siècle et peut-être de tous les siècles [6]. »

« Le bonhomme Tobie, ajoute M. Lenient, est un de ces types qui, aux mains d'un homme de génie, deviennent immortels comme Panurge et Sancho Pança. Tel que Viret nous l'a donné, même faiblement esquissé, avec son court bon sens, son langage pittoresque et familier, son air guilleret et narquois, il a sa date et sa place parmi les portraits du siècle [7]. »

Et M. Philippe Godet résume toute son étude dans cette conclusion : « Esprit aimable, enjoué,

1. *Disputations chrestiennes*, p. 150. — 2. *Ibid.*, p. 156.
3. *Les cautèles et canon de la messe*, 1563, p. 12. (Bibl. nationale de Paris.)
4. Philippe Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, 1890, p. 79-80. — 5. *Ibid.*, p. 80.
6. Philippe Godet, *Pierre Viret*, p. 114. — 7. Lenient, I, p. 201.

imagination gracieuse et riante, ce théologien fut, en Suisse romande, au milieu d'un temps de luttes et de déchirements, le sourire de la Réformation [1]. »

Il vaut la peine de résumer aussi l'opinion de M. Lenient : « Fils d'un tondeur de laines, Viret continue dans le camp des protestants l'éloquence des Maillart et des Menot. Hardi, caustique, familier, il agit puissamment sur la foule, dont il soulève le gros rire et le lourd bon sens. Son style prolixe, ses facéties souvent pesantes sont loin d'égaler la nerveuse concision de Calvin et la vivacité maligne de Bèze. Mais Viret a ses lecteurs et son public, auprès desquels sa vulgarité même est un charme de plus [2].... Malgré sa causticité naturelle, il est au fond bonhomme, doux et tolérant, même pour ses ennemis [3].... »

« Parmi les ouvrages de Viret, il en est deux qui peuvent nous donner une idée complète de son talent comme écrivain et comme pamphlétaire : les *Disputations chrétiennes* et le *Monde à l'empire* [4]. »

« Le *Monde à l'empire* n'est point une satire purement religieuse, mais un vaste et confus traité de théologie, d'histoire, de morale, de politique, une revue et une critique générale de la société. Le titre, où se réflète l'esprit prêcheur de l'auteur, roule lui-même sur un gros calembour, obstinément répété par tous les écrivains et prédicateurs calvinistes durant plus de cinquante ans. Le *Monde à l'empire* n'est autre que le *Monde allant pire* [5]. »

Mais « le meilleur ouvrage » de Viret, ce sont les *Disputations chrétiennes* [6], dialogue entre quatre personnages que Viret aime à mettre en présence : Eusèbe, Théophile, Thomas et Hilaire (*hilaris*), « le moqueur de la société ». — « Les quatre personnages se rencontrent au sortir d'un sermon, où ils ont entendu un prédicateur catholique, si bon géographe des enfers, qu'il doit en revenir assurément. » « Il n'y a salle, chambre, ne cabinet, poelle, cuysine ne cave, cheminé, ne cramailliere, chaudière ny chaudron, chaînes ne crochetz, et autres utensiles infernaux, qu'il ne nous ayt descrit si vivement, qu'il sembloit que je visse la chose devant mes yeux, en sorte qu'encore ay-je horreur quand j'y pense [7]. »

Et Viret de gratter, d'écorcher, d'éplucher les minuties du rituel, du cérémonial romain dans son premier dialogue, *L'alchimie du purgatoire*.

2. Et Calvin ? Il serait fort curieux de savoir ce qu'il pouvait bien penser de cette façon de raisonner à coup de « joyeusetés », en guise d'arguments. — Or il se trouve qu'il nous est très facile de contenter notre curiosité. Calvin a pris la peine de s'expliquer, tout au long, et cela précisément dans une préface qu'il a mise au livre de Viret, aux *Disputations chrétiennes*. Calvin approuve et complètement.

1. Philippe Godet, p. 157, 158. — Voir aussi Philippe Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, p. 70-82. — E. Doumergue, *Jean Calvin*, II, p. 185 et ss. — « Viret seul, dans un assez grand nombre de ses ouvrages, a adopté la satire de propos délibéré comme méthode et comme moyen d'enseignement. » A. Sayous, *Etudes littéraires sur les écrivains français de la Réformation*, 1841, p. 201.

2. Lenient, I, p. 194. — 3. *Ibid*, p. 195. — 4. *Le monde à l'empire et le monde démoniacle fait par dialogues*, 1561. (Bibl. nationale.) — 5. Lenient, p. 196.

6. J. Cart, *Pierre Viret, le réformateur vaudois*, 1864, p. 250, dit au contraire que « le plus intéressant et peut-être le meilleur des écrits satiriques de Viret, c'est le *Monde à l'empire*. » Sayous dit aussi du *Monde à l'empire* : « l'un des meilleurs dialogues plaisants de notre auteur, » p. 211.

7. Lenient, p. 197.

« Il y en a plusieurs, dit-il, et quasi la plus-part, qui seront beaucoup plus aises qu'on les enseigne avec une façon joyeuse et plaisante.... Ceux qui ont la grâce de tellement enseigner, qu'ilz délectent quant et quant [en même temps], et induisent les lecteurs à profiter par le plaisir qu'ilz donnent, sont doublement a louer. » Et voilà sur la figure de Calvin le sourire authentique d'Horace : *omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*

Calvin donne ici, — *ex professo,* — une théorie de la facétie : « Un homme qui veut user de facéties se doit donner garde de deux vices. L'un est qu'il n'y ait rien de contraint, ou tiré de trop loing : comme il y en a aucuns qui ont des froides risées, les quelles il semble advis qu'on leur ayt arraché du gosier par force. L'autre est de ne point décliner à une jaserie dissolue, la quelle en latin se nomme scurrilité, en nostre langage plaisanterie.... » Il faut « tenir le moyen », c'est-à-dire « savoir bien à propos, et avec grâce et par mesure, parler joyeusement, pour récréer tellement [de telle sorte] qu'il n'y ait rien d'inepte, ou jetté à la volée, ou desbordé. »

C'est ce milieu qu'a précisément tenu Viret, dont les dialogues nous apportent « instruction bonne et solide », mais tout en nous « donnant occasion de rire ». Et c'est ce rire que Calvin approuve : « Viret a prétendu à la doctrine, comme à son droit but, meslant cependant avec icelle les facéties, comme un accessoire.... Car la matière de soy est joyeuse, et est déduicte avec telle grâce, qu'il ne se peut faire qu'on ne prenne grand plaisir à la lecture. »

Il est vrai que certains esprits moroses font des objections : ne faut-il pas traiter « les matières de la chrestienté avec une gravité correspondente à leur dignité et hautesse ? » Calvin ne se laisse pas arrêter par cette pruderie timorée. Il distingue. Oui, quand nous parlons de Dieu, « nulle facétie ne doit entrer en noz propoz. » Mais quand nous racontons « des resveries si sottes et des badinages tant ineptes » — comme les superstitions papistiques — nous pouvons fort bien user « de mocqueries telles qu'ilz les méritent, » car « en descifrant les superstitions et folies dont le povre monde a este embrouillé par cy devant, il ne se peut faire qu'en parlant de matières si ridicules on ne s'en rie à pleine bouche. » Et le sourire d'Horace cède bel et bien place au gros rire « à pleine bouche » de Rabelais. Puis Calvin conseille aux autres d'en faire autant. « Je ne crains pas, conclut-il, d'avoir aucune reproche entre gens de bon esprit et sain jugement, d'avoir recommandé la lecture de ce livre, comme d'un livre auquel le temps sera bien employé[1]. »

## III

1. A côté de Viret, Théodore de Bèze. A côté du bon Vaudois, qui représente l'élément bourgeois, même populaire, voici le joyeux enfant de la Bourgogne, paré de toutes les grâces de la bonne humeur, de la santé, beau, riche, fêté, qui représente le gentilhomme et le diplomate de la Réforme. Le nombre des satires qu'il a composées est considérable, en latin, en français, et dans cette langue macaronique qui tient des deux. Sa plaisanterie va jusqu'à la farce inclusivement. Ainsi, dans son *Ane logicien,* il représente son contradicteur, Hesshusius, sous les traits d'un âne, qui, traqué de tous côtés par les arguments et les citations, lesquels pleuvent sur lui dru comme les coups de bâton de son maitre, finit par s'échapper en lançant deux ou trois ruades sonores au nez de ses adversaires. En même temps, il leur crie d'un accent tudesque : « *Bene falete* [*valete*], *falete, inquam, ut digni estis, cum vestro molitore.* » A quoi il lui est répondu : « *Tu manebis asinus per omnia secula seculorum*[2]. »

1. *Opera* IX, p. 863-866. — 2. Lenient, I, 190.

Mais la satire qui nous intéresse le plus, par son sujet, et parce que c'est le chef-d'œuvre de Bèze, c'est son Passavant. « Ce fut, dit Lenient, dans un de ses jours de bonne humeur qu'il composa sa réponse au président Lizet, la plus spirituelle espièglerie de la Réforme, le chef-d'œuvre du genre macaronique, selon Naudé, qui l'appelle le « diamant des pamphlets [1]. »

Lizet, en sa qualité de premier président du Parlement, de 1529 à 1550, « avait usé de toute son influence pour persécuter cruellement par fer et feu les adeptes de la pure doctrine de l'Evangile [2]. » Faut-il en croire la chronique scandaleuse qui lui attribuait, sauf l'avarice, presque tous les autres péchés capitaux, et en faisait tout particulièrement un fervent adorateur de Bacchus et de Vénus, comme on disait alors?

Ce digne président de la *Chambre Ardente* fut disgracié, exclu du Parlement, et, comme consolation, reçut l'abbaye de Saint-Victor (1550). Ne pouvant plus faire brûler les hérétiques, « il se mit en tête de les pourfendre avec sa plume, » et composa neuf traités, « dans un langage, a-t-on dit, qu'il suppose être le latin [3]. »

Il se déclara « montagnard auvergnat, docteur dans l'un et l'autre droit. » — Et, dans son latin, — auvergnat à coup sûr, — il dédie son œuvre : *Omnibus sanctis et sanctabus.*

Y a-t-il lieu de beaucoup reprocher à Th. de Bèze de s'être vengé de tant de cruauté et de sottise par tant de plaisanterie ?

Bèze suppose donc que Lizet a un serviteur dévoué, nommé Passavant. Il l'envoie à Genève pour juger de la terreur que ses deux volumes ont dû produire dans cette ville. Passavant obéit à son maître, s'informe, et, avec une naïveté moitié niaise, moitié ironique, rapporte au ci-devant président toutes les plaisanteries, tous les brocards qu'on débite sur son compte. L'effet est parfois irrésistiblement comique.

Passavant, se trouvant à table à Genève, s'informe du « terrible livre » de Lizet. Un « quidam » lui répond : « Ah ! vous parlez de Monsieur le Ci-devant Président, ce dit-il ; en voilà un bon numéro ! Comment va Monsieur son nez ? Est-il pas toujours vêtu de cramoisi ? Est-il pas toujours damasquiné ? Le bon Jean de Sagney, notre maître, disait que tous les hérétiques étaient pâles. Tirez la conséquence. Monsieur le Ci-devant Président est aussi rouge qu'une bouteille de vin théologal ou rosé, *ergo* il n'est pas hérétique. Et comme il ne peut être Cardinal, c'est-à-dire gond ou pivot de la sainte Eglise apostatique, par la tête, il l'est par son équivalent, *id est* par le

1. « Un chef-d'œuvre de gaieté, de verve et d'éloquence bouffonne, » dit J. Liseux, rééditeur et traducteur de cette satire : « Le Passavant de Théodore de Bèze, Espitre de maître Benoît Passavant à messire Pierre Lizet, où il lui rend compte de sa mission à Genève et de ses conversations avec les hérétiques, traduite pour la première fois du latin macaronique de Théodore de Bèze, par Isidore Liseux, avec le texte en regard et la complainte de messire Pierre Lizet sur le trespas de son feu nez. » — Lenient, 1875, I, p. 185. — D'après de Thou, Lizet était « le plus habile homme de son temps dans le Droit ancien et moderne, » et « exerça sa charge avec honneur. » Mais sa trop grande indépendance vis-à-vis du cardinal de Lorraine irrita ce prélat, qui, uni à Diane de Poitiers, le fit dépouiller de son emploi. Lizet, abandonnant sa fermeté première et « saisi d'une lâche frayeur », se démit honteusement de sa charge. Il obtint par ses « humbles supplications l'abbaye de Saint-Victor. » Et ce qu'il fit dans cette retraite répondit encore fort mal aux autres parties de sa vie, et à la réputation qu'il s'était acquise. Ayant entrepris d'écrire sur les matières théologiques, dont il n'avait nulle connaissane, il ne réussit qu'à exciter la risée du public, et il s'attira une réponse, qui est attribuée à Théodore de Bèze, sous le nom de « Benoît Passavant », dans laquelle on le tournait en ridicule avec beaucoup d'adresse. — De Thou, *Histoire universelle*, éd. 1760, I, p. 524, 525.

2. Liseux, p. 2. — 3. Voir E. Doumergue, *Jean Calvin*, I, p. 269.

nez. Car qui serait assez hérétique pour soutenir qu'un nez ne vaut pas bien un chapeau? L'antécédent est prouvé par quiconque a admiré sa naséitude. *Ergo*, etc. [1]. »

« Pour passer ma colère (*meam choleram*), continue Passavant, je me jetai sur une grande truite de ce lac, qui était bien bonne, oh! bien bonne (*super unam magnam truitam istius lacus, quae erat nimis valde bona*). Car, comme disait le Cardinal Porte Carafes [calembour pour désigner le célèbre Caraffa, depuis pape sous le nom de Paul III], les hommes ici sont hérétiques, sans doute, cependant les poissons n'en peuvent mais (*non possunt sed*), et il fait bon d'en manger (*facit bonum prandere cum eis*). Et ainsi se poursuivit le dîner, jusqu'aux grâces, que ces gens-là disent en français. *Mater Dei!* Comme si la bienheureuse vierge Marie ne comprenait pas le latin, elle qui pourtant disait ses heures en Hébreu, témoin son Rosaire. Mais passons [2].... »

Puis viennent les réfutations que les Genevois donnent à Passavant de l'ouvrage en question, chapitre après chapitre. C'est d'une théologie qui n'a rien de rébarbatif: « Assurément, il y a dans ces trois préfaces un mirifique artifice, que Monsieur le Ci-devant Président a voulu nous bien cacher; premièrement, il a voulu découvrir sa sottise à Dieu, ensuite aux hommes, tant laïques qu'ecclésiastiques. En outre, il lui a fallu trois préfaces, pour démontrer qu'il était trois fois sot, quoique tout le monde le sût très bien [3]. »

Il est question des Décrétales: « C'est par une figure que les poètes séculiers appellent *Métathèse*, qu'on dit *Décrétales*, au lieu de *Dekretales*, de *Drek*, qui, en allemand, signifie ce qu'en latin nous nommons *Stercus*: hommage en soit au nez de Monsieur le Ci-devant Président, lequel, pareil à un cochon, se délecte naturellement à fouiller ces ordures, et ainsi lesté entreprend de réfuter les hérétiques [4]. »

Ici, Passavant interrompt ses conversations pour se rendre à Saint-Pierre: « Mais j'avais grande envie de voir une fois cet hérétique Calvin, dont on fait tant de bruit. Prenant donc ma dispense, pour pouvoir entendre les hérétiques sans péché (*meam dispensam, ut ego possem audire haereticos sine incurrendo irregularitatem*), j'allai à l'Eglise de Saint-Pierre. Et, ô piété! il ne faut parler ici ni de saints ni de saintes (*de sanctis neque de sanctabus*), car tout se passe comme dans la primitive Eglise. Il n'y a qu'une chaire, et beaucoup de chaises, et des bancs pleins d'hérétiques. Par ma foi, Monsieur le Ci-devant Président, si vous le voyiez, vous creveriez par le milieu: car ils sont si nombreux que vous diriez qu'il n'y en a jamais eu un seul de brûlé [5]. » Le tressaillement que Passavant éprouve lui donne des émotions, qui se repercutent jusque dans ses entrailles. — Il s'écrie cependant: « O piété, je l'ai vu ce fameux Calvin! C'est un homme maigre, d'environ 43 ans, ni petit, ni grand, entre les deux. Bref, si vous le voyez, vous n'en donneriez pas un denier tournois. Et, cependant, pour dire la vérité, il a fait des choses admirables, et il parle autrement bien que tous ceux que j'avais vus.... Pour tout dire, j'étais presque hérétique quand je sortis. Mais tout va bien jusqu'à cette heure [6]. »

Il reprend donc le fil de ses conversations, et en donne le compte rendu fidèle: « Comme nous le dirons un peu plus tard, vous bridez votre mule par la queue, lorsque vous appelez tout cela des dogmes de l'Eglise [7]. »

« O piété! O fagots! O Jean André [imprimeur et mouchard de l'Université]! O maître

1. Liseux, p. 10-12. — 2. *Ibid.*, p. 16, 17. — 3. *Ibid.*, p. 24, 26. — 4. *Ibid.*, p. 50. — 5. *Ibid.*, p. 56. — 6. *Ibid.*, p. 58, 60. — 7. *Ibid.*, p. 72.

Picard ! O maître Maillard ! Maître Le Clerc ! O frère Joachim Perion, Bénédictin de Cormery, Ciceronien ! Est-ce que nous ne brûlerons pas ces hérétiques ? Croyez-moi, s'il vous plaît, Monsieur le Ci-devant Président, je ne sais plus où j'en suis ; voyez si vous pouvez répondre, et faites dire une bonne messe, afin d'être bien inspiré. Car, sans cela, c'est fait de notre sainte mère, p.. [fille publique], l'Eglise romaine, et nous serons fils de p.. [1]. »

« De même, lorsque vous criez comme un aveugle qui a perdu son bâton, *alias* quand vous brayez comme un mulet dans la cour du Palais,... tout le monde vous crie, et jusqu'aux enfans mêmes : N'est pas Docteur quiconque se prétend Docteur ; ce n'est pas assez d'avoir un bonnet en forme de pâté à la sauce chaude, et la tête comme celle d'un chou cabus [2]... »

« Vous surpassez Balaam en ceci que lui et son ânesse faisaient deux, tandis que vous et votre mulet vous êtes une seule et même bête d'Auvergne [3]. »

Cela continue pendant des pages et des pages, avec le même entrain. Enfin, Passavant s'excuse de tout ce qu'il a dû rapporter. Il aurait beaucoup mieux valu ne pas *excitare catum qui dormit.* Mais Lizet l'a voulu. Passavant a obéi. En attendant de le revoir, il lui fait ses « compliments, et à tous les camarades, et à Madame Marguerite, et à Madame Jeanne, et à Madame de la Côte Violette, et aux onze mille vierges qui sont autour de votre abbaye.... Je me recommande à votre grâce et vous recommande vous-même au Dieu de pitié qui est sur votre buffet [d'après la loi canonique, il est probable que Lizet ne devait pas avoir ce buffet ; et le Dieu de pitié, auquel il est fait allusion, est sans doute un grand verre qui ne pouvait être vidé sans que le buveur ne versât quelques *larmes* bachiques [4]] et à tous les *sanctis et sanctabus* du paradis. Soyez *sanus et sacrilegus, sain et allègre, Gallice,* dans tous les siècles des siècles. Evöé. Amen [5]. »

Ce n'était pas encore assez ! Et le pauvre Lizet, — expiation, il faut le répéter, bien douce pour tous ses meurtres prétendus juridiques, — dut encore subir l'atteinte d'une poésie, dédiée à son nez, ce nez célèbre, dont il a déjà été question.

Bèze suppose que par suite de maladies avouables, et autres, le nez du ci-devant président va tomber, va mourir ; et il compose en son honneur une pièce de vers intitulée : « Complainte de Messire Pierre Lizet sur le trespas de son feu nez. »

Donc Lizet, au dernier moment, prend son verre, boit, et, s'accoudant sur la table, s'écrie :

Ha ! pauvre nez, tu t'en vas,
Et je demeure icy-bas !
Nez, né seulement pour boire,
Nez, mon honneur et ma gloire....
Las ! te faut-il enterrer ?
Et qu'eau bénite te lave,
Prise ailleurs que dans ma cave ?
Nez, seul vrai nez beuvatif,
Nez, d'un teint altératif,...
Nez, gourmet de mes désirs,
Alambic de mes plaisirs,
Nez, par qui fut annoncé
L'aigre, l'esvent, le poussé,
Suce-vin, vuide-bouteille,
Nez, nez, ma rose vermeille :
Adieu, nez, qui vas en terre...

1. Liseux, p. 84. — 2. *Ibid.*, p. 186. — 3. *Ibid.*, p. 184. — 4. *Ibid.*, p. 199, n. 4. — 5. *Ibid.*, p. 200.

Nez, vrai nez de Cardinal,
Mes heures, mon Doctrinal,
Miroir de la Sorbonique,
Qui ne fut onc hérétique,
Vrai suppost de notre Eglise,
Digne qu'on te canonise....
Hélas! flaccons et barils,
Chante pleures et durils,
Il s'en và mourir ce nez
Qui vous a tant pourmenez [1].

Enfin, Bèze compose jusqu'à une épitaphe pour ce malheureux Lizet. La voici :

Hercule, desconfit jadis
Serpens, géans et autres bestes....
Lizet, tout sot et ignorant,
A plus faict....
Car il feït mourir en mourant
La plus grande beste qui fust onques [2].

« Jamais farce de rapin, dit Lenient, et d'écolier espiègle ne fut plus vive, plus hardie, ni plus extravagante. Ce jour-là de Bèze s'est montré le vrai disciple de Rabelais [3]. »

2. Et Calvin? Encore une fois et Calvin? Au milieu de tous ces éclats de rire, que pense-t-il, que fait-il? Décidément, n'est-ce pas un peu trop pour le sec, le triste, le morose Calvin? Pas le moins du monde. Calvin rit, rit bien et de beaucoup de rires (*multos risus*). Nous le savons par une lettre vraiment précieuse. Comme il a fort approuvé Viret, il approuve fort de Bèze, et se hâte de communiquer ses facéties à ses amis pour qu'ils en rient à leur tour. A Blaurer, il écrit : « j'ai ajouté [au paquet de livres] l'épitre facétieuse de notre Bèze, sous le nom de Passavant : j'espère qu'elle te fera bien rire (*quæ multos tibi risus, ut spero, eliciet*) [4]. »

Nous pouvons même constater davantage, à savoir deux faits, assez surprenants : d'un côté, ce rire, que Calvin cachait si peu, dont il faisait la théorie et qu'il s'efforçait de propager, n'avait rien chez lui d'exceptionnel [5]. Il attestait évidemment chez lui un goût, un tempérament; — de l'autre côté, ce goût n'était pas universel, et il se trouvait des gens pour le lui reprocher, pour attester ce tempérament en le blâmant. Renversant toutes les idées que nous avons acceptées des mains de la Légende, c'est le peu orthodoxe Castellion, qui blâme le trop orthodoxe Calvin de se plaire ainsi dans la société de pareils rieurs, auteurs de pareilles « joyeusetés ».

« Je n'ai jamais plaisanté, écrit Castellion à Calvin, des choses saintes. Mes jeux d'esprit n'ont porté que sur des sujets profanes. Bien loin d'aimer la raillerie en matière de religion, il m'est souvent arrivé de reprendre ceux qui s'y plaisaient. »

Et qui? Précisément les deux amis de Calvin, Th. de Bèze et Viret!

« Je puis citer comme exemple deux de tes amis intimes; l'un, je l'ai fait avertir (n'ayant pu

1. Liseux, p. 203, 204. — 2. *Ibid.*, p. 206.

3. I, p. 187. — Sayous, *Etudes littéraires*, p. 286, n. 2 : « Si le sujet théologique au fond était moins sérieux et les lazzi d'un autre goût, ce pamphlet pourrait compter parmi les meilleurs du genre. »

4. *Opera*, XV, p. 25 et n. 11. — 3 février 1554.

5. En juin 1557, Bèze confie à Calvin son projet de faire de nouveau parler son Passavant, et Calvin ne l'en dissuade pas du tout. — Bernus, *Th. de Bèze*, p. 58, 59.

rencontrer moi-même chez lui) au sujet d'un petit écrit bouffon, intitulé *Zoographie.* Il s'est si peu corrigé qu'il en a écrit dans la suite un autre, intitulé *Passavant*.... L'autre,... je lui ai écrit au sujet de certains ouvrages légers, pour l'avertir de ne pas traiter les choses saintes avec légèreté. Il s'est montré plus accessible que l'autre à mes exhortations. — Ton équité laisse donc à désirer, puisque tu te montres si peu rigoureux envers ces deux hommes, l'un que tu appelles ton frère, l'autre à qui tu as fait l'honneur d'une préface, précisément à un ouvrage de ce genre ; et moi, tu me traites avec la dernière rigueur [1]. »

« Dis-moi qui tu hantes ! » Calvin hantait deux incorrigibles rieurs.

1. Seb. Castellio, *Defensio*, p. 358, éd. de Gouda, 1613, citée par M. F. Buisson, *Sébastien Castellion*, II, p. 125, 126.



# CHAPITRE TROISIÈME

## Calvin.

I. Calvin : larmes et rires. — II. Satires de Calvin contre les idées. 1. Traité des Reliques. 2. Excuse aux Nicodémites. — III. Satires de Calvin contre les personnes. 1. La personne de ses adversaires. 2. Cenalis, évêque d'Avranches. 3. Antoine Cathelan. 4. Gabriel de Saconnay. — IV. Appendice. 1. Badius. 2. La chanson calviniste.

I



VOICI un premier fait indiscutable : Calvin vivait dans la compagnie intime de rieurs, de grands rieurs, comme Viret et Th. de Bèze, et il s'associait de tout cœur à leurs rires et à leurs éclats de rire.

M. Lenient a cependant écrit : « Malgré quelques exceptions, l'Eglise de Calvin n'eut jamais franchement le don du rire ; peut-être fut-ce là une des causes qui l'empêchèrent de triompher en France. » Et il oppose cette « chagrine austérité » à « la Prose de l'âne », et à ces hymnes scandaleuses du moyen âge, dont il dit : « Rien de plus vif et de plus gai [1]. » — Vraiment ! peut-on reprocher à l'Eglise de Calvin d'avoir été une Eglise, et de ne pas avoir fait de son culte une kermesse, et quelle kermesse ?

Passons à un second fait. Calvin a-t-il jamais ri ?

Je réponds d'abord, — et la réponse n'est peut-être pas à côté de la question autant qu'il peut le sembler au premier abord, — Calvin a revendiqué pour l'homme le droit aux larmes. Au début de sa carrière, en 1532, il écrivit dans son *De Clementia* : « Un homme, c'est un être affecté par la douleur, qui sent, qui résiste, qui admet des consolations, et non pas celui qui n'en a pas besoin.... Ne pas pouvoir pleurer, c'est un vice [2]. » Et à la fin de sa carrière, dans la dernière édition de son *Institution*, il répéta : « Ces nouveaux stoïciens pensent que ce soit vice non seulement de gémir ou de pleurer, mais aussi de se contrister et estre en sollicitude. Ces opinions sauvages procèdent quasi de gens oisifs, lesquels s'exerçant plus tost à spéculer qu'à mettre la main à l'œuvre ne peuvent engendrer autre chose que telles fantaisies. De nostre part, nous n'avons que faire de ceste si dure et rigoureuse philosophie [3]. » Et nous savons, qu'en fait, les

1. *La satire en France*, 3e édit., I, p. 174. — 2. *Opera* V, p. 154.
3. *Institution chrétienne*, III, VIII, 9. Voir *Jean Calvin*, I, p. 217, 218.

crises de larmes ne lui étaient pas inconnues. Au moment où il s'en remet à la décision de ses collègues pour savoir s'il acceptera ou non l'appel de Genève, il nous est raconté que « les sanglots entrecoupèrent ses paroles (*cum plus lacrymarum efflueret quam verborum*), et deux fois il est obligé de s'interrompre et de se retirer à part pour se calmer et se reprendre [1]. »

Et je réponds ensuite, Calvin a également revendiqué le droit au rire et à la joie. « Le fruit de l'esprit, dit-il, est... joie,... une façon de faire joyeuse, ou une alaigreté (*hilaritas*) que nous démonstrons envers nos prochains, laquelle est contraire à chagrin (*morositas*) [2]. » — Il est écrit : « Tu t'esjouiras devant le Seigneur ton Dieu beuvant et mangeant,... et tant s'en faut que ceste esjouissance-là desplaise à Dieu, ne qu'elle soit condamnée de soy, que c'est plustôt un signe de foy [3]. » Dieu ne veut pas « que nous soyons tousjours en mélancolie. Dieu est-il fasché et offensé quand nous avons quelque resjouissance ? Et où sont les passages [c'est-à-dire ne sont-ils pas dans la Bible ?] où il est dit que Dieu ne demande sinon que les hommes se resjouissent, et qu'il leur donne de quoi pour ce faire ? Car il ne se contente pas seulement de les nourrir et substanter, mais il leur donne de superabondant pour les resjouir [4]. » — « A la nécessité de nature, » Dieu ajoute « le vin pour conforter et resjouyr le cœur de l'homme. » On voit « qu'il nous veut resjouyr en toutes sortes, quand il envoyera tant de choses en ce monde qui sont pour délecter les hommes. » Ainsi il pourvoit « non seulement à ce dont nous ne pouvons nous passer, mais il y adjouste de superabondant beaucoup de biens qui nous servent de plaisir [5]. »

Aussi lorsque, à Strasbourg, il y a une révolte d'étudiants, tout en maintenant fermement l'ordre, Calvin ajoute : « Il faut avoir quelque indulgence pour la folie humaine (*aliquid indulgendum*), et il ne faut pas pousser la rigueur au point de ne pas leur accorder ici et là le droit de faire des inepties (*ineptire liceat*) [6]. »

Quand plus tard, à Genève, à propos du théâtre et de certaines représentations, les esprits sont très excités, seul, parmi ses collègues, Calvin penche du côté de la tolérance, et il n'est pas opposé à ce que le Conseil de la ville use d'indulgence (*indulgeri*), car, dit-il, « on ne peut refuser au peuple tout divertissement (*non posse negari omnia oblectamenta*) [7]. »

Un dernier trait, mais pour lequel je renvoie le lecteur à la partie précédente de ce volume, Calvin, dont la sobriété est proverbiale, grand jeûneur, n'en était pas moins un joyeux convive, au milieu de ses amis....

La vérité est donc que, sans tomber dans aucun extrême, la piété de Calvin a plus d'une fois atteint ce degré de grandeur dont parle Pascal, quand on est aux deux bouts à la fois et que l'on remplit l'entre-deux. Elle a connu l'impassible possession de soi-même, et tous les sentiments les plus violents depuis la crise de larmes jusqu'aux éclats de rire. Elle a connu l'austérité rigoureuse et tous les plaisirs permis, y compris ceux de la « facétie ». Et ce sont ses premiers adversaires et calomniateurs qui l'ont représenté comme porté « à l'ironie socratique » (Papire Masson) ; comme étant d'un « esprit vert, prompt aux reparties, et jetant tout à coup des saillies et des boutades d'un bel esprit » (Florimond de Ræmond) ; comme un esprit « gaillard » (Carduino).

1. Lettre du 13 novembre 1540, à Farel. *Opera* XI, p. 114. Voir *Jean Calvin*, II, p. 702.

2. *Commentaires sur les Galates* V, 22. *Opera* L, p. 225. — 3. *Sermons sur le livre de Job. Opera* XXXIV, p. 679, 680. — 4. *Ibid. Opera* XXXIV, p. 476, 477. — 5. *Opera* XXVII, p. 108. — 6. A Farel, 31 décembre 1539. *Opera* $X^b$, p. 441. — 7. 3 juin 1546. *Opera* XII, p. 348. Voir *Jean Calvin*, III, p. 535-540.

Même il ne dédaigna point les calembours, pas meilleurs que d'autres : « Il appelait M. de Bure le comte de Beurre ; et la cour de Malines devint sous sa plume la cour de Malignes [1]. »

## II

La satire se trouve presque constamment, un peu partout, dans les traités et les sermons de Calvin. Cependant, on peut dire que son œuvre satirique est constituée par deux séries spéciales d'opuscules : un certain nombre de traités contre des idées, des erreurs, et un certain nombre de traités contre des personnes, des calomniateurs.

1. Dans la première série, le traité « le plus considérable et le plus fameux [2] » est celui des Reliques, 1543 [3]. — Il est facile de se rendre compte du procédé. « Il y a le sang,... il s'en monstre en plus de cent lieux. En un lieu quelques gouttes, comme à la Rochelle, en Poictou, que recueilla Nicodème, en son gand, comme ilz disent. En d'autres lieux, des fioles pleines, comme à Mantoue, et ailleurs. En d'autres, à pleins gobeletz, comme à Rome, à S. Eustace [4]. »

Pour la croix : « Il n'y a si petite ville où il n'y en ayt, non seulement en l'église cathedralle, mais en quelques paroisses. Pareillement, il n'y a si méchante abbaye où on n'en monstre. Et en quelques lieux, il y en a de bien gros esclatz, comme à la saincte chappelle de Paris, et à Poitiers et à Rome, où il y en a un crucifix assés grand qui en est faict, comme l'on dit. Brief, si on vouloit ramasser tout ce qui s'en est trouvé, il y en auroit la charge d'un bon grand bateau. L'Evangile testifie que la croix pouvoit estre portée d'un homme. Quelle audace donc a ce esté de remplir la terre de pièces de boys en telle quantité que trois cens hommes ne le sauroyent porter [5] ? »

« S'ensuit le fer de la lance, qui ne pouvoit estre qu'un ; mais il faut dire que il est passé par les fourneaux de quelque alchumiste ; car il s'est multiplié en quatre, sans ceux qui peuvent estre çà et là, dont je n'ay point ouy parler.... Il faut donc qu'ilz ayent esté forgez de nouveau [6]. »

« Touchant de la couronne d'espines, il faut dire que les pièces en ont esté replantées pour reverdir : Autrement, je ne say comment elle pourroit estre ainsi augmentée [7]. » Suit l'énumération.

Même procédé pour la robe de pourpre, pour le suaire, etc. Et son addition générale n'est pas moins ironique que toutes ses additions particulières. Comment croire « que Jésus-Christ ayt esté crucifié avec quatorze cloux, ou qu'on eust employé une haye toute entière à luy faire sa couronne d'espines ; ou qu'un fer de lance en ayt enfanté depuis troys autres, ou que son saye se soit multiplié en troys, et ayt changé de façon pour devenir une chasuble, ou que d'un suaire seul il en soit sorty une couvée, comme des poucins d'une poule [8]. »

Quant au roi Saint-Louis et aux croisés qui rapportèrent des reliques de la Terre sainte, « si

1. *Jean Calvin*, III, p. 536. — 2. Lenient, I, p. 178.

3. « *Advertissement très utile* du grand proffit qui reviendroit à la chrestienté, s'il se faisoit inventaire de tous les corps sainctz et reliques, qui sont tant en Italie, qu'en France, Allemaigne, Hespaigne et autres Royaumes et pays, 1543. »

4. *Opera* VI, p. 415. — 5. *Ibid.*, p. 420. — 6. *Ibid.*, p. 421, 422. — 7. *Ibid.*, p. 422. — 8. *Ibid.*, p. 428.

on leur eust monstré des crottes de chièvres et qu'on leur eust dit : voilà des patenostres de nostre Dame, ilz les eussent adorées sans contredit [1]. »

Au nombre des « dernières reliques » de Jésus-Christ, il y a le morceau du poysson rosty que lui présenta S. Pierre » après la résurrection. « Il faut dire qu'il ayt esté bien espicé, ou qu'on y ait fait un merveilleux saupiquet, qu'il s'est peu garder si longtemps [2]. »

Après le Seigneur, Calvin s'occupe de la vierge Marie. Je ne cite que ce détail. « Le reste qu'ilz ont des reliques de nostre Dame est de son baguage. Premièrement, il y en a une chemise à Chartres, de laquelle on fait une idole assés renommée ; et à Aix, en Allemaigne, une autre. Je laisse là comment c'est qu'ilz les ont peu avoir ; car c'est chose certaine que les apostres et les vrays chrestiens de leur temps n'ont pas esté si badins que de s'amuser à telles manigances. Mais qu'on regarde seulement la forme, et je quitte le jeu, si on n'aperceoit à l'œil leur impudence. Quand on faict la monstre, à Aix en Allemaigne, de la chemise que nous avons dict estre là, on monstre, au bout d'une perche comme une longue aulbe de prestre. Quand la Vierge Marie auroit esté une géante, à grand peine eust-elle porté une si grande chemise. Et pour luy donner meilleur lustre, on porte quant et quant [en même temps] les chaussettes de sainct Joseph, qui seroyent pour un petit enfant ou un nain. Le proverbe dit : Qu'un menteur doit avoir bonne mémoire, de peur de se coupper par oubly. Ilz ont mal gardé ceste reigle, quand ilz n'ont pensé de faire meilleure proportion entre les chausses du mary et la chemise de la femme [3]. »

2. Les adorateurs de reliques se trouvaient dans l'ancienne église ; les « Nicodémites » se trouvaient dans la nouvelle. En effet, une des plus délicates questions de pratique, qui se posait continuellement, était celle-ci : « Que doit faire un homme fidèle, cognoissant la vérité de l'Evangile, quand il est entre les papistes ? » Ne lui est-il pas permis, pour éviter des persécutions, de s'accommoder un peu au culte régnant, et jusqu'où ? Déjà Calvin avait traité ce sujet en 1537, dans son *Epître à Duchemin* [4]. En 1543, il publia un traité spécial, ayant pour titre même la question que nous venons de poser. Et à ce traité fut jointe une lettre à un ami, datant du 12 septembre 1540.

Ce traité, aussi modéré que précis, est d'une logique pressante, irréfutable. — Calvin reconnaît que c'est « chose fascheuse que de se mettre en danger de perdre corps et bien ; » que d'être obligé de « s'en aller en païs estrange comme à l'esgarée [5]. » — Il distingue entre dissimuler et simuler. « Dissimulation se commet en cachant ce qu'on a dedans le cueur : simulation est plus, c'est de faire semblant et feindre ce qui n'est point [6]. » Ainsi, dans le langage du seizième siècle, il y a entre dissimuler et simuler à peu près autant de différence qu'entre se taire et mentir. Calvin permet que dans certaines occasions on se taise. — Il distinguera même entre les cérémonies : « Il y en a aucunes procédées de légière erreur, ou bien qui sont venues de bonne origine, et, après, ont esté aucunement dépravées, » par exemple l'usage des cierges et chandelles. Le chrétien peut « les observer sans offense ». Les autres ont été introduites par le diable : de celles-là seulement il doit s'abstenir à tout prix [7].

Le traité de Calvin n'en souleva pas moins des protestations. Cette parole est dure, cria-t-on

1. *Opera* VI, p. 429. — 2. *Ibid.* — 3. *Ibid.*, p. 433. — 4. *Opera* V, p. 239. — 5. *Opera* VI, p. 542. — 6. *Ibid.*, p. 546. — 7. *Ibid.*, p. 581, 582.

de toutes parts. Et alors Calvin publia son « *Excuse à messieurs les Nicodémites,* sur la complaincte qu'ilz font de sa trop grand' rigueur [1] » (1544).

M. Lenient trouve que ce nouveau pamphlet « du genre tempéré, moins célèbre que le précédent, est peut-être supérieur en finesse et en malice. — Jamais sa plume n'a été plus légère ni plus incisive. Moraliste et peintre à la façon de La Bruyère, il s'amuse à crayonner tous ces profils de chrétiens efféminés avec leurs lâchetés, leurs compromis de conscience, leurs calculs d'égoïsme et de tiédeur indifférente [2]. »

Plume fine, malicieuse, légère, soit, mais plume du seizième siècle. Preuve en soit le portrait général qu'il fait des Nicodémites, de leur espèce, dirais-je :

« Pour bien exprimer quelz ilz sont, je ne saurois user de comparaison plus propre qu'en les accouplant avec les cureurs de retretz. Car comme un maistre Fifi, après avoir longtemps exercé le mestier de remuer l'ordure, ne sent plus la mauvaise odeur, pour ce qu'il est devenu tout punetz [*punaisie*, puanteur, *punais*, puant, fétide], et se moque de ceux qui bouchent leur nez, pareillement ceux-cy, s'estans par accoustumance endurcis à demeurer en leur ordure, pensent estre entre des roses, et se moquent de ceux qui sont offensez de la puanteur, laquelle ilz ne sentent pas. Et afin de mener la comparaison tout outre, comme les maistres Fifiz, avec force aulx et oignons s'arment de contrepoison, afin de repoulser une puanteur par l'autre, semblablement ceux-cy, afin de ne point flairer la mauvaise odeur de leur idolâtrie, s'abbreuvent de mauvaises excuses, et perverses, comme de viandes puantes et si fortes qu'elles les empeschent de tout autre sentiment. Mais c'est une povre et malheureuse provision, quand on se rend stupide, pour ne point sentir son mal [3]. »

Suivent quatre portraits de Nicodémites, et ceux-ci méritent les éloges de M. Lenient :

« Les premiers sont ceux qui, pour entrer en crédit, font profession de prescher l'Evangile, et en donnent quelque goust au peuple, pour l'amieller. Car voyans qu'une grande partie du monde est faschée de l'asnerie des caffartz et se moque de leur sotte façon d'enseigner, ilz ne voyent point de meilleur moyen d'acquérir bruit et réputation, que d'user de ceste amorse, pour attirer les gens à eux [4].... Voilà donc la première espèce de ceux qui se mescontentent de moy : assavoir les prescheurs, qui, au lieu de s'exposer à la mort, pour relever le vray service de Dieu, en abolissant toutes idolâtries, veulent faire Jésus-Christ leur cuisinier pour leur apprester à bien dîner [5]. »

« Une seconde secte : Ce sont les prothonotaires délicatz, qui sont bien contens d'avoir l'Evangile, et d'en deviser joyeusement et par esbat avec les dames, moyennant que cela ne les empesche point de vivre à leur plaisir. Je mettray en un mesme ranc les mignons de court, et les dames qui n'ont jamais apprins que d'estre mignardées, et pourtant ne savent que c'est d'ouyr qu'on parle un peu rudement à leur bonne grâce.... Un prothonotaire se pourra bien moquer du crucifix, aux dépens duquel il meine joyeuse vie, en banquetz, en jeux, en danses et toute braveté. Car ce n'est qu'un marmoset. Mais Dieu ne se laisse pas moquer en ceste façon. — Un courtisant peut bien parler en risée et moquerie de toutes les basteleries ausquelles s'amuse le monde pour servir Dieu.... Mais quand on nous parle des sainctz commandemens de Dieu, il n'est pas question de faire le niquet. — Une dame peut bien faire la figue [se moquer de] à un

1. *Opera* VI. Prol., p. XXX-XXXIV. — 2. Lenient, p. 180, 181. — 3. *Opera* VI, p. 595. — 4. *Ibid.*, p. 597. — 5. *Ibid.*, p. 598.

messire Jean [à un petit prêtre] qu'elle craingnoit auparavant comme foudre, pour ce qu'il falloit, bon gré mal gré, pour le moins une fois l'an, venir à luy, et luy révéler tous ses menuz secretz. Car elle sait que Dieu ne l'astraint pas à cela. Mais cependant il faut venir à jubé [à compte, se soumettre par contrainte] devant Dieu. Ceste confession intérieure de noz consciences ne s'abolist point par l'Evangile [1]. »

« La troisième espèce » est « ceux qui convertissent à demy la chrestienté en philosophie.... Une partie d'eux imaginent des idées platoniques en leurs testes, touchant la façon de servir Dieu, et ainsi excusent la pluspart des folles superstitions qui sont en la papauté.... Ceste bende est quasi toute de gens de lettres.... Toutesfois je les prie : si ce sont advocatz, qu'ilz ne prenent point une cause si ruineuse à défendre, de laquelle ilz ne puissent avoir autre fin, que d'en tomber en confusion.... Si ce sont médecins, qu'ilz n'appliquent point d'emplastres superflues et de nul profit pour cacher le mal, etc. [2].... »

« Enfin la quastriesme espèce [ce sont] les marchans et le commun peuple, lesquelz se trouvant bien en leur mesnage se faschent qu'on les viene inquiéter.... Combien que de ceux-cy il y en a moins que des autres, d'autant qu'ilz ont plus de simplicité et de rondeur, que ceux que j'ay récitez cy-dessus [3]. »

Une question particulière et délicate se posait, était posée toujours de nouveau. Calvin prêchait la fermeté. Mais il était à Genève, en sûreté. Le sermon lui était facile.... Calvin avait déjà répondu dans son premier traité :

« Je sçay qu'il y en a quelques-uns, qui se pensent bien justifier, en disant qu'il m'est bien facile de parler ainsi, quand je suis loing du dangier, mais que si j'estoye en leur lieu, je ne feroye pas tant du vaillant, mais que j'en feroye comme eux. Je respons que je ne dis autre chose, sinon ce que ma conscience me presse de dire : et que si je vouloye autrement parler, je blasphémeroye meschamment la vérité. Parquoy si j'estoye en lieu où je ne peusse point fuyr l'idolâtrie sans dangier, je prieroye nostre Seigneur, qu'il me confermast, et qu'il me donnast ceste constance de préférer, comme la raison le veut, sa gloire à ma propre vie, et espère qu'il ne me délaisseroit point. Toutesfois laissons là ce que je feroie. Car je ne me vante point : mais seulement je monstre ce que tant moy qu'un chascun devroit faire. Et pourtant quiconque feroit autrement, fust moy ou un autre, il seroit coupable [4]. »

Calvin revient sur le même sujet dans son *Excuse aux Nicodémites :*

« Puisque Calvin faict tant du vaillant, que ne vient-il icy, pour voir comment il s'y portera? Il faict comme les capitaines qui poulsent les souldars [5] à la brèche pour recevoir les coups, ce pendant demeurent loing du danger. Par ce moyen les anciens fidèles se fussent mocquez de toutes les exhortations des Apostres.... Car ilz eussent peu dire : Venez-y vous-mesmes, et montrez-nous le chemin.... Quant est de moy, je ne me vanteray pas d'avoir beaucoup enduré. Mais je puis bien dire qu'il n'a pas tenu quelque fois [à moi] à m'exposer au danger. Et puis qu'ilz m'accomparent à un capitaine, pourquoy sont-ilz si malings et inhumains, de ne se contenter que je face autant en ceste bataille spirituelle que nous avons contre le règne de Sathan, qu'on pourroit demander d'un bon et fidèle capitaine, qui servira à un prince terrien? Combien qu'ilz s'abu-

1. *Opera* VI, p. 598, 599. — 2. *Ibid.*, p. 600, 601. — 3. *Ibid.*, p. 601. — 4. *Ibid.*, p. 573.

5. *Souldars* de l'édition de 1544 devient *souldats* dans l'édition de 1566, et *soldats* dans celle de 1611. *Opera* VI, p. 607, n. 1.

sent en ce qu'ilz me mettent si loing des dangers. Car encor que la persécution ne soit pas aujourd'huy prochaine et éminente [imminente] sur moy, je ne sçay ce qui me pourroit demain avenir. Tant y a que je serois bien beste, si dès ceste heure je ne m'y préparoye, pour n'estre pas surprins. Quand il faudra là venir j'espère bien en mon Dieu qu'il me fera la grâce de glorifier son nom par mon sang, aussi bien que je faiz maintenant avec la langue et la plume, et sans me feindre non plus [1]. »

Et enfin, près de vingt ans plus tard (1561), répondant une fois de plus à la même accusation, Calvin réplique encore à un Hollandais :

« Faisant du facétieux, il demande pourquoy nous ne sortons de nos tanières pour marcher les premiers au feu. Prenons le cas que moy qui incite les autres, je fusse froid et lasche à faire mon devoir : ma faute emportera-elle préjudice à la doctrine ? Mais Dieu mercy j'ay prattiqué ce que j'enseigne aux autres, et ne me suis pas caché en l'ombre et seureté, comme ce rustre gazouille. Qui plus est, je puis bien protester en vérité devant Dieu et ses anges, que j'ay plus souhaité d'estre compagnon de ceux qu'on persécutoit, que de jouir de nulles délices et honneurs du monde. Et y a bons tesmoins qui savent qu'il n'a pas tenu à moy que je ne me soye exposé, quand besoin estoit, à la rage des ennemis. Car combien que je soye de nature autant timide que nul autre, Dieu m'avoit enhardy jusques-là : Cependant, il luy a plu me conserver jusques icy [2]. »

On remarquera la prudence avec laquelle le Réformateur s'exprime, l'aveu qu'il fait de sa timidité naturelle. On remarquera aussi la netteté avec laquelle il affirme que, par la grâce de Dieu, il a su s'exposer au danger, quand le devoir parlait. Comment penser que Calvin se soit vanté à tort, devant ses amis, devant cette multitude de témoins qui le connaissaient si bien ?

A la fin de son traité, Calvin revient à Nicodème, — d'où les Nicodémites tirent leur nom, sous prétexte qu'étant venu voir Jésus de nuit, Nicodème peut bien être le patron des timides, sinon des lâches.

« Il leur semble avis... qu'ilz se peuvent cacher soubz la robbe de Nicodème, laquelle ilz font semblable au manteau de nostre Dame des Carmes de Paris. Car il me souvient qu'il y a là une légion de moines, comme poulsins soubz les ailes de leur mère. En ceste manière ceux-cy estendent si loing le manteau du bon Nicodème qu'ilz en sont tous couvers. Au moins ilz le pensent. Car à la vérité quand chacun en a voulu tirer un pan à soy, ilz l'ont tant tiré çà et là, qu'ilz l'ont tout deschiré, non seulement par pièces, mais par filletz. Comment donc est-ce qu'ilz s'y cachent, dira quelcun. Il leur advient comme aux perdris : lesquelles pensent estre bien mussées [cachées], quand elles peuvent trouver un trou pour fourrer la teste [3]. »

En réalité, ils imitent Nicodème avant sa conversion : et ils font le contraire de ce qu'il fit après. Alors « il ne craint point la honte et l'opprobre. Il ne craint point la haine.... Voilà Nicodemiser, si nous prenons Nicodème chrestien.... Mais quoy ? Ceux-cy veulent ensuyvre ce qu'a faict Nicodème du temps de son infidélité [4].... » — « Possible qu'en un poinct on leur pourroit

1. *Opera*, VI, p. 607, 608. — 2. « *Response à un certain Holandois*, lequel, sous ombre de faire les chrestiens tout spirituels, leur permet de polluer leur corps en toutes idolâtries, 1562. » *Opera* IX, p. 620. — 3. *Ibid.* VI, p. 608. — 4. *Ibid.*, p. 609.

accorder qu'ilz ressemblent à Nicodème. C'est qu'ilz ensevelissent maintenant Jésus-Christ, comme il a faict une fois.... » — « Mais il y a grande différence entre les deux sépultures. Car Nicodème a seulement ensevely le corps et l'a embaumé, afin que l'odeur en fust bonne et prétieuse. Ceux-cy ensevelissent corps et âme, humanité et divinité ; et le tout sans honeur. Nicodème l'a ensevely pendant qu'il estoit mort. Ceux-cy le veulent enterrer après qu'il est ressuscité. Ainsi qu'ilz se desportent doresnavant de faire un bouclier de Nicodème,... veu que Nicodème a monstré cent fois plus de constance en la mort de Jésus-Christ, qu'ilz ne font tous ensemble après sa résurrection [1]. »

III

1. Après la satire contre les erreurs, la satire contre certaines personnes. Mais c'est ici qu'il faut multiplier les précautions pour arriver à un jugement équitable. M. Lenient va nous y aider par quelques pages très remarquables.

Au premier abord, l'Eglise catholico-romaine fut surprise et n'eut pas de défenseurs à opposer à l'armée des attaquants.

« Au jargon pédantesque et hérissé de l'école, les Réformateurs substituaient la prose courante d'Erasme, les libres fantaisies du latin macaronique, ou mieux encore l'idiome vulgaire, qui associait la foule à la lecture de la Bible et aux disputes théologiques. Contre toutes ces séductions de l'esprit et des oreilles, que pouvait l'antique Sorbonne avec ses lourdes armes d'un autre âge ? »

Cependant, la nécessité aidant, les défenseurs de la vieille Eglise essayèrent de marcher sur les traces des Réformateurs. Leurs hésitations, leurs maladresses sont ici singulièrement instructives. — Une simple question littéraire devient une importante question de croyance et de foi.

« Un prédicateur à la mode, Pierre Doré, le maître Doribus, auquel Rabelais fait expliquer si plaisamment en chaire l'origine de la rivière des Gobelins, sacrifiait aux Grâces en composant les *Allumettes du feu divin* et la *Tourterelle de viduité*.... Mais Pierre Doré ne s'en tient pas là. Il alla droit au chef de l'hérésie et lança contre lui l'*Anti-Calvin* à l'imitation de l'*Anti-Luther*, publié par Josse Clichtow, chanoine de Chartres, quelques années auparavant. Soit timidité, soit prudence, Pierre Doré l'écrivit en latin. Craignit-il d'initier la foule à ces débats ? On serait tenté de le supposer, à voir les scrupules et les hésitations d'un autre fougueux théologien, Claude de Saintes, publiant en français sa *Déclaration d'aucuns athéismes de Calvin et Bèze* (1563). « Sire, dit-il au roi Charles IX, je crains qu'on ne trouve mauvais que j'aie recherché la doctrine » des Calvinistes jusques aux premières pierres fondamentales du christianisme, et que *je l'aie* » *mise en français* et proposée au peuple, qui pour la plupart n'est capable de telles difficultés. » Ici nous avons le nœud et l'explication de cette infériorité qui pèse sur les théologiens catholiques ; ils se défient du peuple ; la Réforme au contraire l'appelle.... Claude de Saintes revint à la charge et sur le maître et sur le disciple, dans sa *Réponse à l'apologie* de Théodore de Bèze,... il reprit sa plume de latiniste. Le latin seul était capable de ces érudités élégantes où le français ne pouvait atteindre alors sans tomber dans le style des halles et des cabarets. »

1. *Opera* VI, p. 609, 610.

Tout cela ne suffisait pas. Alors, — et c'est ici l'essentiel, — alors paraît le cardinal de Lorraine ; et c'est lui qui prend en main la défense de l'Eglise catholico-romaine. « Mais, — c'est Lenient qui parle, — il n'avait ni l'autorité morale, ni le prestige d'un Saint-Bernard ou d'un Bossuet ; et il n'eût pas fallu moins alors pour tenir tête à la Réforme. La vie mondaine et dissipée du prélat, ses intrigues et ses mésaventures politiques nuisaient à l'effet de son éloquence. »

Le cardinal procéda avec les moyens que son tempérament lui dictait. Il s'entoura d'hommes qui, moralement, le valaient, et l'on vit ainsi se former la première phalange des défenseurs du catholicisme-romain, des premiers adversaires des calvinistes, — horde de calomniateurs à gages, qui joignaient tous les vices à toutes les impudences.

« Le fardeau de la discussion, dit encore Lenient, tomba un instant aux mains de champions indignes d'une si grande œuvre. Peu scrupuleux sur le choix des moyens et des personnes, le cardinal de Lorraine acceptait tous les alliés que lui amenaient la faim, l'intrigue ou la conviction : moines défroqués comme Cathelan, écrivains besoigneux comme Artus Désiré, aventuriers coureurs de religion comme Baudoin et Villefagnon. Maigres recrues à mettre en face de cette foudroyante légion de Genève, qui remplissait le monde de ses prédications et de ses livres [1]. »

Tels ont été les inventeurs de la légende calvinienne. Il est important de ne pas l'oublier. — Et tels ont été les hommes avec lesquels Calvin a eu affaire. Il est non moins important de ne pas l'oublier pour apprécier et l'état d'âme du Réformateur — l'indignation ne lui était-elle pas permise ? — et le style dont il a usé. S'il a été violent, brutal, en vérité, à qui la faute ?

Parlons maintenant de ses réponses satiriques, à Cenalis, évêque d'Avranches (1549), à Antoine Catelan (1556) et à Gabriel de Sacconay, le chantre de Lyon (1561).

2. L'évêque d'Avranches, Robertus Cenalis [Ceneau], plus tard évêque de Paris [2], et mort en 1560, avait composé un traité intitulé : *L'antidote contre l'Intérim*. L'*Intérim* était la fameuse loi provisoire que l'empereur Charles-Quint avait imposée aux protestants. Comment l'évêque d'Avranches le combattait-il ? « N'ayant nul argument d'escrire, raconte Calvin (à la fin de son important ouvrage contre l'*Interim adultero-germanum*, 1549) [3], il s'est forgé je ne say quel chasteau de neiges, auquel il a imposé le nom d'*Intérim*, et s'est rué dessus pour monstrer toutes ses vaillances [4]. »

Bèze insinuera plus tard que cet *Intérim* avait peut-être été fabriqué à la *Pomme de pin,* un cabaret célèbre, à l'ombre d'un verre de vin, par quelque compagnon de bouteille [5].

Seulement quelques courtes citations.

« Pour accomplir le nombre de ses sages, sus l'autorité desquels il se fonde, il adjouste : Un badin du tout semblable à luy, nommé Cochleus ; lequel il appelle subtil discréteur des esprits. Or

1. Lenient, *La satire en France au seizième siècle*, I, p. 224-228.

2. *Opera* VII, p. 666, n. 3 et XXII, p. 298.

3. *Interim adultero-germanum* (1549). « L'*Interim,* c'est-à-dire provision faite sur les différens de la Religion en quelques villes et païs d'Allemagne, avec la vraye façon de réformer l'Eglise chrestienne, et appointer les différens qui sont en icelle. » — Voir *Opera* VII. Prol., p. XXXIX-XLIV.

4. *Opera* VII, p. 666 et ss. *Opuscules*, p. 112. — 5. *Ibid.*, XVI, p. 363.

ils sont bien dignes de s'entrelouer, car on ne sauroit trouver une paire de sots mieux accouplée, quand on les auroit choisi de toute France et Allemagne [1].

» Il dit qu'on ne doit point souffrir que les Protestants retiennent les biens de l'Eglise.... Et que veut-il qu'on en face ?... Il insiste sur ce poinct que les Prestres et Moynes soyent remis en leur entier, pour bien farcir leur ventre comme devant. Combien nostre maistre Cenalis eust-il esté meilleur porcher qu'Evesque, veu qu'il est si songneux de ce bestail [2]. »

Naturellement l'évêque d'Avranches avait combattu le mariage des prêtres.

« Après qu'il a foudroyé selon le style de son éloquence, c'est-à-dire qu'il a desgorgé toutes les injures dont les harengères [nous disons aujourd'hui les Poissonnières, ou les Dames de la Halle] se pourroyent adviser, finalemeent il crie alarme, à ce que la terre soit plustost couverte de sang, que de voir une telle énormité... : le mariage des prestres [3]....

» L'esprit, dit-il, eslevé à Dieu, et les délices de mariage ne conviennent pas bien, et ne se peuvent loger en une maison. Ainsi, selon ceste pécore, ni les Prophètes, ni les Saincts-Pères, ni les Apostres, ni des martyrs infinis, n'ont jamais eslevé leur esprit au ciel [4]....

» Nostre maistre Cenalis... nous advertit que si on ne défendoit les mariages, pour empescher que le monde ne se peuple trop, la terre seroit tantost couverte d'habitans.... Chacun sait ce qui en est advenu jusqu'ici : C'est que la terre est contrainte, au lieu de deux enfans légitimes, nourrir trois bastards : Que si Cenalis eust eu le sens aussi aigu, qu'il a sa mitre, jamais il ne se fust ainsi fait mocquer [5].... »

Ce sujet de la vie scandaleuse du clergé était inépuisable pour la satire protestante, et l'évêque d'Avranches avait eu la sottise de vouloir justifier l'injustifiable. Calvin insiste, à son tour, et volontiers :

« Au reste attendu que le nom de Cenalis vaut autant que *souppier* [de *cena :* souper, *cenalis,* qui soupe, souppier], afin de monstrer qu'il n'est pas ainsi appellé sans propos, il retourne derechef à la cuisine. Et dit que si trois bénéfices ne suffisent point à un homme seul, à grand peine un seul suffira-il à une grande famille. S'il n'estoit plus que fol, ne penseroit-il pas bien à la response qui est toute preste ? à savoir que la sobriété qui est coustumière aux pères de familles, lesquels savent que c'est que de gouverner leur petit mesnage, sert de bien grand revenu : mais aussi que ceux qu'il appelle solitaires, sont tousjours plus accompagnez que les gens mariez. Un mari, di-je, vivra sobrement avec sa femme et ses enfans, en sorte que du peu qu'il aura, encore luy restera-il quelques sols au bout de l'an. Au contraire, devant que les Prestres de la Papauté ayent fourni ce qu'il faut à leurs *meretrices, spurios, lenones* et *lenas*, un plus grand revenu sera consumé qu'il n'en faudroit pour entretenir plusieurs honnestes familles [6]. »

Le livre de Calvin eut un grand succès. Bullinger se fit l'interprète de l'opinion publique en écrivant, le 15 mars (?) 1549, à notre Réformateur une lettre, où il disait entre autres :

« Ce qui me plaît surtout, ce sont les deux dernières feuilles, qui contiennent la réfutation de l'évêque d'Avranches : Il serait étonnant que la peau lui démangeât encore après avoir été si vivement frottée et même déchirée [7]. »

Or, contrairement aux prévisions de Bullinger, l'évêque d'Avranches eut encore la déman-

1. *Opuscules*, p. 1113. — 2. *Ibid.* — 3. *Ibid.* — 4. *Ibid.*, p. 1114. — 5. *Ibid.*, p. 1115. — 6. *Ibid.*, p. 1116. — 7. *Opera* XIII, p. 223.

geaison d'écrire. Au bout de cinq ans, il publia une réfutation du traité de Calvin. Cette fois-ci, ce fut Bèze (très probablement) qui prit la plume pour répondre, et qui composa, dans le style macaronique du temps, un de ses spirituels pamphlets [1].

La donnée est ingénieuse. L'évêque est censé avoir envoyé à la Sorbonne son livre et lui avoir demandé son avis. La Sorbonne répond par la plume de Bèze, et on a le spectacle d'un ami, d'un bon ami, qui se répand en éloges, entrecoupés des critiques les plus violentes, mais à bonne intention, pour être utile à son ami. Les compliments et la volée de bois vert, appliquée à l'évêque, se mêlent avec la critique souvent amère que la Faculté fait d'elle-même sous la forme d'aveux grotesques : c'est un pot pourri vraiment risible, qui rappelle du reste, par certains endroits, le *Passavant*.

« Vous savez, commence la Faculté, que tous ses membres sont vraiment vos amis, et que tout notre collège vous entoure de son grand amour, de toute sa faveur. » A l'amour se joint la reconnaissance. L'évêque a touché au vif les hérétiques, et la Faculté souscrit à tout ce qu'il a dit contre cet hérésiarque et ses complices. Seulement.... Ah ! il y a un seulement !

« Votre paternité n'ignore pas quel nez ont ces hérétiques (*quam nasuti*), c'est-à-dire combien subtils. Aussi la Faculté a toujours pensé, qu'au lieu de chercher à les convaincre par des raisons, ce qui est impossible, il valait mieux se borner à les condamner au nom de l'Eglise et de la Faculté elle-même. »

Certes, la démonstration de l'évêque est excellente. Mais les hérétiques répliqueront. Et la Faculté a jugé bon de chercher à deviner quelle serait cette réplique, pour mieux aider l'évêque à y parer. Dès lors notre satirique se donne libre carrière.

« Le titre convient bien à votre livre, parce que vous les couvrez convenablement d'insultes appropriées et de toutes espèces d'injures. Et même nous nous sommes demandés avec admiration où vous en aviez pu découvrir une telle variété. Nous n'aurions jamais pensé que dans le cerveau d'un seul homme on pût trouver une si mirifique collection d'objections, de récusations, de tours, de détours, d'apostrophes (peu importe qu'ils les appellent des injures et des outrages).... Seulement nous aurions aimé que vous eussiez gardé quelque chose pour la réplique.... C'est une règle à observer dans ce combat, où la défense consiste dans l'injure [2]....

» Nous avons été étonnés que vous vous intituliez Docteur parisien, selon l'ordre et l'origine. Pour l'ordre, oui. Mais pour l'origine, c'est impossible. Personne, comme vous le savez bien, ne naît clerc, ni docteur. C'est en effet une qualité qui s'ajoute, une qualité *ascititia* (acquise) ou adventice (*adventitia*). Et ce n'est pas comme lorsque saint Paul disait qu'il était né citoyen romain. Ceux qui ne vous connaîtraient pas bien soupçonneraient, d'après ce mot, que vous n'êtes pas né d'un mariage légitime, que vous êtes le fils d'un Docteur et prêtre, duquel vous avez ainsi reçu le doctorat. S'il en était ainsi, — Dieu vous en garde ! — que deviendrait votre épiscopat ?...

» Abordons votre premier livre : Là certes apparaît la liqueur dorée et melliflue de votre discours, et la pointe de votre esprit subtil. Cependant, — sauf votre honneur, — vous avez paru vous oublier quelquefois.... Il est ridicule certainement que vous placiez parmi les encapuchonés (*cucullatori*), en rupture de vœu, Calvin, qui n'a jamais porté le capuchon : de plus que vous le

1. « Lepidum », disent les éditeurs des *Opera*, « à la manière des Lettres des hommes obscurs. » *Opera* XVI, p. 351-368. — 2. *Ibid.*, p. 353.

dépeignez laissant croître ses cheveux, frisé, portant un habit à la militaire. Car nous savons tout le contraire, et nous voyons que vous prêtez l'oreille aux calomniateurs, qui vous font croire ce qu'ils veulent, et prennent plaisir à vous tromper. Loin de nous l'idée que ce sont là de vos inventions. Mais nous voulons vous avertir, révérend Père, que vous ferez bien rire ceux qui savent que Calvin porte les cheveux coupés (*tonso capite*), vous qui l'appelez frisé. Ils diront qu'en lui prêtant des frisures, vous avez voulu friser votre style. Il faut toujours faire attention et dire, sinon des choses vraies, au moins des choses probables et vraisemblables, sans quoi nous passons pour des effrontés. »

Puis Bèze discute, à sa façon, les principales affirmations de l'évêque.

« Le divin Paul, dans les Actes, par la révélation d'un ange, apprend : « Voici Dieu t'a donné » tous ceux qui naviguent avec toi. » D'où, concluez-vous, le sacrifice de la messe vaut pour celui qui l'offre, et pour ceux au nom desquels il est offert. Vous auriez dû mieux amalgamer tout cela, pour les ignorants, et montrer comment ce sacrifice est applicatif de la grâce de Dieu, comment les âmes sont données au prêtre, de même qu'à l'apôtre, et comment une révélation spéciale a lieu quelquefois. Que serait-ce si l'apôtre chantait la messe dans le bateau, au moment du danger, et s'il lui avait été révélé, quand il tenait l'hostie, qu'à cause de lui personne ne périrait? Car sans doute il avait avec lui quelqu'un qui pouvait remplir l'office de clerc. Vous auriez dû mieux considérer tout cela [1]....

» Pour l'eau bénite vous en faites une brève mention. — Serait-ce parce que une fois, avec l'eau bénite, vous n'avez pu chasser un diable qui était entré dans le corps d'un homme, diable que vous vouliez conjurer et exorciser? Il ne faut pas que pour cela vous attribuiez moins de vertu à l'eau sainte, et que vous doutiez de son pouvoir. Vous savez bien que si vous n'avez pu chasser le démon, la cause était différente. Vous n'étiez pas en bon état, et c'est ce démon qui vous a fait honte (*exprobravit*), parce que vous sortiez d'une nuit de débauche. [Le latin est plus cru.] Vous vouliez le faire taire, il n'a pas voulu. Et il y eut un grand rire à la cour du Roi, que nous suivions.... Mais c'était votre faute [2]....

» Du reste, personne de notre société, qui ne loue beaucoup votre travail, et votre zèle fervent pour la sainte Eglise romaine,... et nous ne doutons pas que si le bruit en vient aux oreilles de la sainteté de notre très sacré Seigneur le pape, il ne vous récompense et ne vous pourvoie, ou ne vous fasse pourvoir, *de aliqua bona abbatia*, et ne vous donne un triple bénéfice trois fois gras. Vous n'avez pas à vous faire scrupule à ce sujet, quoique disent et protestent ces maudits schismatiques, qui glapissent de ces choses dont ils n'ont eu ni provision ni jouissance. Restez ferme dans votre opinion. Si ce n'est pas pour vous (parce que vous approchez du tombeau), ce sera pour vos neveux et vos parents [3]. »

On peut se donner le plaisir de comparer la satire de Calvin et la satire de Bèze. Evidemment celle-ci est plus comique.

3. En passant de Cenalis à Catelan, nous descendons d'un degré, et même de plusieurs : « diffamateur de bas étage (c'est ainsi que Lenient caractérise le nouveau champion qui prend en main, contre Calvin, la cause de l'Eglise catholico-romaine), anecdotier, brochurier et professeur ambulant [4]. »

1. *Opera* VI, p. 358. — 2. *Ibid.*, p. 363. — 3. *Ibid.*, p. 366. — 4. Lenient, I, p. 182.

Cet Antoine Catelan fit imprimer une épître, intitulée : *A Messeigneurs les syndicques de Genève*[1]. Calvin y répondit en 1556, évidemment tout de suite.

L'épître est perdue, disent les éditeurs des *Opera*. Mais, pour la remplacer, nous avons un pamphlet qui date aussi de 1556, et qui peut largement nous en tenir lieu. Il est intitulé : « *Passevent parisien*[2], respondant à Pasquin romain, de la vie de ceux qui sont allez demourer à Genève et se disent vivre selon la Réformation de l'Evangile, au pays jadis de Savoye et maintenant soubz les Princes de Berne, et seigneurs de Genève, faict en forme de dialogue, 1556[3]. »

Le *Passevent parisien* est évidemment une imitation du *Passavant* de Th. de Bèze. L'auteur veut raconter ce qu'il a vu à Genève, pendant un séjour de dix-huit mois. Quelques lignes donneront une idée du genre.

Calvin est devenu « le grand Satrapas de Genève[4], » et il stupéfie le monde par les scandales de son immoralité. « C'est celuy en personne, qui ha tenue une nonnain, qui est sortie de l'abbaie de Vieilmur en Albigeois, l'espace de cinq ans hors de son logis, à deux escus le mois de pension, de la bourse des pauvres de Genève[5]. » Puis il a fait venir un chanoine d'Albi, et lui a fait épouser celle qui avait besoin d'un mari pour elle, et d'un père pour l'enfant qu'elle allait mettre au monde. Le mariage est célébré à Lausanne, où Calvin se rend « desguisé en coureur de poste[6]. » — Et puis le Réformateur court après La Charbonnière, autre « jeune nonnain, de Milau, en Rouergue, » enlevée par un jeune homme de la ville, auquel Calvin veut l'enlever à son tour[7].... — Du reste, ce même Calvin, l'an 1554, est allé « en une grosse ville de France, habillé en gentilhomme, à six chevaux de poste, » dogmatisant le jour, « souppant » la nuit, etc. — Tous les autres Réformateurs sont traités de la même façon.

Lenient dit : « Catelan sait parfaitement qu'il calomnie ses adversaires ; mais il pense qu'il en restera toujours quelque chose, et il a raison. Bolsec et bien d'autres, après lui, viendront glaner sur ses pas[8]. »

C'est vrai. Il faut toutefois remarquer que le *Passevent* dit : « Du reste de sa vie, je m'en remetz à ce que ceux de Noyon en Picardie en disent, que quand le bon sainct homme Calvin s'en alla de la chrestienté, il s'oublia du tout, sauf que de vendre tous ses bénéfices argent content[9]. » Il n'est pas dit un mot de ses vices contre nature, et de la marque du fer rouge. Preuve suffisante que cette calomnie n'était pas encore inventée ; et surtout nouvelle preuve (qui ne semble pas avoir encore été enregistrée) de la fausseté de la calomnie elle-même.

1. Vie de Calvin. *Opera* XXI, p. 81. — 2. Nous citons la réimpression. Paris, Isidore Liseux, 1873.

3. On s'est demandé si ce pamphlet est bien de Catelan. L'édition de Lyon porte son nom. Et l'un des traits que relève Calvin : « Il dit que j'ay entretenu une nonnain, » est précisément le trait principal mentionné par le *Passevent parisien*. « Il ha tenue une nonnain... » (p. 6). — Il est vrai que la Comédie du *pape malade*, de Badius, après avoir nommé Artus Désiré, ajoute : « Ce grand poète est fort savant qui a fait ce beau Passavant. » Et Brunet conclut : L'auteur est A. Désiré. — Nous ne sommes pas en mesure de trancher cette petite difficulté. — Du reste, peu importe. Les deux auteurs étaient également capables de cette œuvre. — On a aussi discuté sur la date de la réponse de Calvin. *La vie de Calvin* dit : 1556. Mais comme l'exemplaire de l'édition *princeps* a disparu, les éditeurs des *Opera*, tenant compte de la place que le traité de Calvin occupe dans le *Recueil des opuscules*, croient pouvoir le reculer jusqu'en 1561. (*Opera* IX. Proleg., p. XXV.) — Il nous semble que l'épître de Catelan, et très certainement le *Passevent parisien*, ayant paru en 1556, ce n'est pas cinq ans plus tard que l'indignation aura mis la plume à la main de notre Réformateur. — 4. Liseux, p. 70. — 5. *Ibid.*, p. 6. — 6. *Ibid.*, p. 8. — 7. *Ibid.*, p. 13. — 8. Lenient, I, p. 231. — 9. Liseux, p. 15.

Ce pamphlet eut, — signe des temps ! — une très grande vogue parmi les catholiques. Car il eut la même année, en 1556, au moins cinq éditions, à Paris, à Lyon et à Toulouse [1] ! — On comprend jusqu'à quel point il est nécessaire de connaître l'attaque pour juger de la réponse de Calvin.

Les éditeurs des *Opera* disent : « Dans ce tout petit écrit (*scriptiuncula*), il y a de quoi te plaire et beaucoup, à savoir la plaisanterie mordante et plaisante (*lepida*) du style français, qui fait que même ceux qui sont le moins curieux des choses théologiques, et sont surtout préoccupés d'étudier l'histoire de leur langue nationale, pourront faire dans la lecture de ces petites pages, une assez ample moisson de termes et de proverbes, qui aujourd'hui ne sont plus en usage [2].

» Je seroye bien aise, dit Calvin, que tous les jours la Papauté eust une centaine de pareils advocats [3].

» .... Il n'est pas possible de choisir gens à louage qui mettent en plus grand opprobre tout le clergé du Pape, que ne fait ce belistre [homme de rien, imbécile] [4].

» .... Il était arrivé à Genève en la compagnie d'une p. [fille publique] qu'il trainoit partout ; il commença par demander l'ausmone.... En attendant qu'on se fust enquis de luy, je croy bien qu'on luy donna quelque repas.

» [Mais] les gestes et propos de la damoiselle monstroyent bien qu'elle avoit trop hanté le monde ; car il n'y avoit celuy tant asseuré auquel elle ne fist honte par son impudence. Puis ils ne se purent tenir de diabler en l'ostelerie, et se prendre au poil pour essayer qui seroit le plus fort.

» .... Du commencement ils faisoyent bien semblant d'estre mariez, mais quand on les interroga, à part, de la paroisse [où avait eu lieu la bénédiction du mariage] l'un nous mena à Sainct Honoré, et l'autre à Saint Séverin [5]. »

Chassé de Genève, Catelan trouve moyen d'aller à Lausanne, où il stupéfie le recteur, de Bèze, par son ignorance : « Le Recteur, estant fasché de telle asnerie, luy remonstra qu'il devoit estre envoyé aux verges [6]. »

Et finalement le « galand » fut « banni sur peine du fouet, » raconte la *Vie de Calvin*. Or cela le « despita tellement » qu'il retournat en France, et envoya de là son Epître aux syndics de Genève [7].

C'est ce « beau livre, farci de mensonges, » que Calvin a entre les mains.

« Il me fait manger du rosti de quelques nopces qui se sont faites à une bonne journée loin de moy, où j'estoy autant prié que celuy qui demeure outremer. Il dit que j'ay entretenu une nonnain, laquelle on m'a dit que j'ay vue une fois seulement, demi cart d'heure, en présence de plus de dix tesmoins [8]. »

Ainsi attaqué, Calvin répond de sa bonne encre, d'autant plus que le pauvre Catelan paraît avoir eu autant de science que de moralité. Il mêle tout, brouille tout, fait continuellement dire à Calvin le contraire de ce qu'il n'a cessé de prêcher et d'imprimer, etc.

« Quant à sa préface, je ne say si j'y doy toucher. Car en la plus grand'partie, je n'y enten que

1. Liseux, p. VII, note. — 2. *Opera* IX. Proleg., p. XXV. — 3. *Ibid.*, p. 125. — 4. *Ibid.*, p. 126. — 5. *Ibid.* — 6. *Ibid.*, p. 127. — 7. *Ibid.*, XXI, p. 81. — 8. *Ibid.*, IX, p. 127.

le haut allemand, comme on dit. Et je croy de faict qu'elle a esté composée après avoir beu sur le marché, voire quelque coup de trop; car le cerveau luy voltige tellement, que sautant du coq à l'asne, il s'oublie en moins de quatre mots [1]. »

Et les apostrophes violentes et les proverbes savoureux de pleuvoir drus comme grêle :

« Ivrogne [2] ! » — « En ceci veut-on que ce rustre trousse ses quilles [prendre ses hardes et s'en aller], voyant bien qu'il n'y a plus d'escot [personne qui paie] franc pour luy, quand il eust brouillassé encore une demi fueille de papier [3]. »

« Ceste beste, ne sachant à quel propos les choses se disent, jette les propos rompus à la volée [4]. » — « Je touche ces choses en un mot, pour monstrer que ce vilain est autant digne de response que le cri d'un asne. » — « Et ce vilain gueux de l'hostière, en routtant le vin qu'il a beu cuide persuader que vessies sont nuées [5]. »

Tout cela au milieu d'explications et de discussions théologiques :

« Ce maraut n'y regarde pas si profond ; et cependant, pour gagner son procès en injuriant, il dit que je ne croy pas que Jésus-Christ ait esté fait homme [6]. »

Voici la fin du pamphlet :

« Qu'est-ce que l'Eucharistie ? C'est un sacrement que le Fils de Dieu a establi, auquel il accomplit en vérité ce qu'il y promet par figure. Qu'est-ce que la messe ? Une fripperie de blasphèmes, laquelle n'a rien de commun avec les promesses de Dieu, non plus que les enchantemens de sorciers. Voylà comment ce tavernier ou marmiton de cloistre a bien apprins à arguer. Il y a, en la fin, un bon petit mot qui sert de saupiquet pour donner goust au reste : C'est que j'ay grand tort de prophaner les accoustremens de la messe.... Il adjouste que les femmes en ceci me monstrent bien ma leçon, lesquelles ne prophanent pas, aux jours ouvriers, leurs habillements de festes. Si la saincteté de la messe est fondée sur les cottes, robes, manchons, collets et affiquets des femmes, je quitte le jeu. Toutesfois j'ay ma réplique, que, quand ce belistre est comparu par deçà, ce n'estoit pas en tel équipage. Ainsi, il n'y avoit rien en luy, ni en sa paillarde pour honnorer la messe, veu que n'y avoit nulle réserve pour les Dimanches : mesme que son chappeau à lambeaux n'estoit pas trop honneste pour le plus maigre jour de la semaine. — J'ay bien voulu donner ce brief advertissement à ceux qui seront capables d'en faire leur profit, et cependant faire honte à ceux qui s'arment de tels boucliers en la Papauté. Si ce belistre poursuit à babiller en son impudence, je le pourray aisément despriser avec d'autres bestes qui valent encore cent fois plus que luy; car il n'est pas à moy de faire taire tous les chiens qui abbayent parmi le monde [7]. »

4. Nous voici en 1561 et à Gabriel de Saconnay, sur lequel la *Vie de Calvin* nous donne tous les détails nécessaires :

« Calvin, la mesme année (1561), composa par manière de passetemps le petit livret intitulé : *Congratulation à vénérable prestre Messire Gabriel de Saconnay, précenteur de l'Eglise de Lion, touchant la belle préface, et mignonne, dont il a remparé le livre du Roy d'Angleterre.* C'est le livre qui, trente ans auparavant, avoit esté fait sous le nom du Roy d'Angleterre, Henri huictiesme, contre Luther, lequel ce vaillant prestre fit réimprimer à Lion avec sa préface. Je croy qu'il s'en est mors la langue, car Calvin en sa *Congratulation* luy gratta bien sa rougne [8]. »

1. *Opera* IX, p. 128. — 2. *Ibid.* — 3. *Ibid.*, p. 131. — 4. *Ibid.*, p. 132. — 5. *Ibid.*, p. 134. — 6. *Ibid.* — 7. *Ibid.*, p. 135, 136. — 8. *Ibid.*, XXI, p. 93.

Voici de quoi il s'agissait. Au début des discussions soulevées par Luther, les défenseurs de la papauté en Angleterre se sentirent menacés. Ils songèrent à se mettre à l'abri sous l'autorité royale. Quelques moines composèrent un traité, et le roi Henri VIII, mal conseillé, consentit à le laisser publier sous son nom. Mais ensuite il se repentit de son ardeur inconsidérée et craignit que la niaiserie de l'ouvrage ne fît le plus grand tort à sa mémoire. Pendant trente ans, l'ouvrage resta enseveli dans le plus profond oubli. G. de Saconay eut l'idée de le rééditer et de le pourvoir d'une préface, estimant presque royal l'honneur de mettre son nom à côté de celui d'un roi [1].

Nous ne connaissons ni l'ouvrage du roi, ni la préface du précenteur. Mais nous pouvons nous faire une idée du genre, — ce qui seul nous importe ici — en parcourant deux autres ouvrages de G. de Saconay.

L'un est intitulé : « Discours des premiers troubles advenus à Lyon, avec l'apologie pour la ville de Lyon contre le libelle faucement intitulé : La juste et saincte défence de la ville de Lyon, par M. Gabriel de Saconay, prœcenteur et comte de l'Eglise de Lyon, à Lyon, par Michel Jove, 1569 [2]. »

La préface de l'auteur dit que le livre a été écrit en 1563.

Quelques extraits vont nous permettre de juger l'esprit et la manière de l'auteur :

« Ils ont ainsi parfaictement réformé les pouvres églises, que les Turcs et les mescréans n'y sauroyent que plus diformer. Aussi est-ce la doctrine de leur M. Calvin en son *Institution*, parlant de la distinction des péchez, qui maintient par la parole de son Dieu (qu'est l'idole forgée en son cerveau) qu'homicide, adultère, brigandage, volerie, sacrilège et tout crime que ce soit, n'est que péché véniel en un prédestiné [3]. » — « Le nouveau Consistoire (ou plustost synagogue de Sathan et Conseil des malins) ou (comme dit S[t] Jérôme, que se doivent appeler les conciliabules des hérétiques, spélonques de larrons) basty et composé des chefz de la faction, allemans et autres estrangers, sans y estre appelez que deux ou troys des vrays et naturelz citoyens. Les autres n'estans que métifs issus de parens étrangers [4]. »

On voit que le « nationalisme » et ses excitations contre les « métèques » datent de loin. Ce n'est pas nous qui lui contesterons le droit, ni l'honneur, de compter parmi ses pères-fondateurs le précenteur de Lyon. Il continue :

« Leur grand patriarche Calvin voulut bien au commencement s'emparer de la Seigneurie de Genève, souz le prétexte que l'évesque d'icelle en estoit seigneur temporel, auquel il se disoit

1. *Opera* IX. Proleg., p. XL. C'est l'opinion des éditeurs des *Opera*. Ce n'est pas l'opinion des écrivains catholiques, même de notre époque. Ceux-ci trouvent que « l'élégance de la forme est aussi remarquable que la solidité du fond. » Et encore : « Ce livre, qui est peut-être le meilleur ouvrage de controverse qui parut alors, doit être attribué à Jean Fischer [évêque de Rochester, et qui avait été précepteur du roi], comme vient de le prouver Mgr l'évêque de la Rochelle, dans la savante dissertation qui sert d'introduction à la *Défense des sept sacrements.* » Voir un article de M. Etienne Cartier fils, intitulé « Recherches sur quelques médailles historiques du seizième siècle » dans la *Revue numismatique*, 1851, p. 45. Le pamphlet attribué au roi a été traduit de nouveau en 1850 : *Défense des sept sacrements, publiée contre Martin Luther, par Henri VIII, roi d'Angleterre et seigneur d'Irlande;* traduite par R. J. Pottier, précédée d'une Préface par M. l'abbé Maupoint, d'une Introduction sur l'authenticité de ce livre par Mgr l'évêque de la Rochelle, et suivie de la Constitution de Pie VI, *Auctorem fidei*, traduite par le même prélat. In-8° de 31 $^{1}/_{4}$ f., 1850. Angers, Lainé. (Catalogue Lorenz, II, p. 581.) Malheureusement il ne nous a pas été possible de consulter cet ouvrage.

2. Bibliothèque de la ville de Lyon. — 3. *Discours*, etc., p. 34, 35. — 4. *Ibid.*, p. 10, 11.

succéder ; mais il fallut qu'il se contentast d'y estre comme le duc à Venize et un peu moins. Il a voulu estre spectateur (la vieille volpe) [renard] non oculaire, mais loin des coups [1]. »

Ce qui est curieux, c'est que ce « nationaliste » ne se soucie pas beaucoup plus de l'amour de la patrie que de la véracité historique :

« Il est vrai, dit-il, que l'amour et devoir qu'on doit à sa patrie a esté de tous temps estimé et jugé grand : Mais deux choses sont encores à préférer à iceluy : assavoir l'honneur de Dieu, et la fidélité qu'on doit à son prince et seigneur ; et qui ne préfère ces deux choses à l'amour de la patrie ne peut éviter de tumber en infidélité et félonnie.... La vraye patrie du chrestien est celle de Iassus, qu'il s'acquiert en l'obéissance des commandemens de Dieu et en l'union de l'Eglise catholique. La vraye patrie du fidèle françoys est par tout où l'on demeure en l'obéissance du roy [2]. »

On voit où en était l'idée de patrie chez les « nationalistes » du seizième siècle ! Et voici où en était l'idée de la « liberté de conscience » :

« C'est liberté de conscience, diront-ilz. Mais de quoy sert d'adjouster ce mot de conscience, à ceux qui n'en ont point, et ausquelz l'autheur de la secte fait faire profession expresse de n'en point avoir [3] ? »

Il était indispensable de nous faire une idée de la polémique anti-calviniste pour être à même de porter un jugement équitable sur la polémique calviniste elle-même. — Ajoutons que ce langage n'a pas été trouvé fort naturel, fort louable, seulement par les catholiques contemporains. Deux siècles plus tard environ, les prêtres lyonnais l'admiraient et en vantaient la « candeur » : « Ce livre du Précenteur, dit le P. de Colonia, de la Compagnie de Jésus, qui porte pour titre : *Discours des premiers troubles*, etc., est écrit avec cet air de candeur et de vérité, qui se concilie d'abord la créance du lecteur [4]. » — Il est difficile toutefois de ne pas être de l'avis d'un autre auteur, très peu favorable au calvinisme, Philareste Chasles, pour lequel G. de Saconay a été « le Père Duchesne et le Marat [5] » de la polémique catholique à cette époque. — D'autant plus qu'en 1573, un an après la Saint-Barthélemy, G. de Saconay publia un nouvel ouvrage : *La généalogie et fin des huguenaux*, dans lequel il accumulait tout ce que son impudence et sa haine purent trouver et inventer afin de pousser à l'extermination des calvinistes.

Voilà l'écrivain. — Nous le retrouverons à propos de la caricature dont il a orné ses deux ouvrages.

Maintenant nous pouvons écouter Calvin [6] :

« Ce chantre ou précenteur (comme il se nomme)... s'est mis en avant comme s'il fust monté sur un eschauffaut. Ainsi s'étant dressé sur ses argots, ou bien estant monté sur des eschasses, traitte hardiment et avec une audace asseurée des sacrez mystères de l'Escriture,... comme s'il

1. *Discours*, etc., p. 145. — 2. *Ibid.*, p. 191, 192. — 3. *Ibid.*, p. 217.

4. P. de Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, etc., 1730, IIe partie, p. 631. — Voir encore : l'abbé Pernetti, *Recherches pour servir à l'histoire de Lyon ou les Lyonnois dignes de mémoire*, Liv. I, 1757, p. 383 : « G. de Saconay a illustré Lyon par ses écrits et par ses vertus. [Calvin va nous dire qu'en effet celles-ci étaient dignes de ceux-là.] Il passa sa vie à défendre la foi. »

5. « Le Père Duchesne et Marat, en France, Sacheverell et les Millenaires, d'Angleterre, ne se sont pas servis d'un autre langage. » Ph. Chasles, article du *Musée de la caricature*, publié par Jaime.

6. *Opera* IX, p. 425 et ss.

estoit tout farci de la doctrine qui est requise à celuy qui parle en telle qualité ; combien que chacun sache qu'il a esté tousjours plongé *in ganeis et lustris.* Si on demande à Lyon *famosum lupanar,* sa maison aura sans difficulté le premier lieu. Il n'a pas sa porte moins ouverte à toutes paillardises et autres telles vilainies, que s'il en tenoit boutique avec enseigne pendue. Il fréquente force maisons pleines de vilainies, et en flaire la puanteur, comme un chien de chasse, courant après, comme si c'estoit une odeur bien souefve [suave].... S'il ne portoit les marques de Vénus en son visage comme flétrisseure, possible que la preuve en seroit plus difficile. Mais il est expédient de savoir comment ceste playe luy est bien escheute [1]. »

Et Calvin raconte, avec détails et noms propres à l'appui, l'aventure ignoble, au cours de laquelle Saconay reçut sa balafre. « Ces belles armoiries, *quæ ex lupanari retulit,* le font hardi à se magnifier en un haut parler, tellement qu'il ose tonner comme si ses vilainies n'estoyent cogneues de personne, et mesme ce bon prud'homme entreprend d'estre advocat de chasteté. »

Et alors : « Comment doncques, vilain, duquel la bouche est si puante qu'il n'en pourroit y sortir que punaisie (*teterrimum fœtorem*), falloit-il que ceci fust adjousté pour comble de ton impudence, que tu osasses sonner un mot de chasteté ?... Oserois-tu bien nier, mastin, que si l'adultère estoit tenu capital à Lyon, comme il doit, que tu n'ayes mérité une centaine de morts ?... Et cependant, *ganeo,* tu te viendras ingérer en public d'estre advocat de chasteté [2] ?... »

Et les détails tombent comme coups « d'estrivières ». Et « ceste saincte pucelle » (*pro virgineo suo pudore*) accuse les Réformés de toutes les turpitudes, qu'ils commettraient à Paris, dans leurs assemblées, chandelles éteintes, tandis que Genève est nommée « un esgoust d'ordures, où les fugitifs se veautrent en dissolutions comme pourceaux en la fange [3]. » « Où est-ce, ô pourceau, que tu as trouvé ce monstre (*portentum*), dont tu grognes ? »

Suit l'histoire de « la belle Cordière » (*plebeia meretrix*), et l'histoire d'un vol.... « Mais c'est trop parlé des mœurs sales et vilaines de ceste beste. »

Toutefois, Calvin a quelque chose à dire encore de lui-même :

« Quant à ce que Messire Gabriel appette d'être facétieux en demandant où est la sainteté, la chasteté, les jusnes et vigiles de Calvin ; en voulant brocarder sottement, il monstre qu'il ne sait que c'est de facétie. Il seroit à désirer que les ennemis de l'Evangile, je ne di pas tels pourceaux que Saconay, mais ceux qui ont quelque belle monstre d'honnesteté, approchassent de ses vertus, lesquelles font crever de dépit les plus furieux zélateurs de la Papauté. Et quand il insiste en ce passage et dit : « Toy, quiconques es chrestien, sois icy diligemment attentif. » Je vous prie, en requérant telle attention, craignoit-il que ses aureilles d'asne ne fussent assez éminentes à telles sottises ?... Mais puisque c'est un mensonge trop frivolle que rien plus, fi de la puantise de Gabriel [4] !... »

Après quoi Calvin montre l'ignorance de « ce gros veau » [5]. — Il lui demande si « sa galle l'a rendu si stupide qu'il ne sente point quand on le perce de tous costez [6]. » — « Si cest asnier ne sait pas les rudimens de grammaire, faut-il qu'un homme qui parlera bien latin porte la peine de ceste ignorance ?... — Ce chien osera-il encores gronder que Calvin parle sans escri-

1. *Opuscules* (1566), p. 1822. — 2. *Ibid.*, p. 1823. — 3. *Ibid.*, p. 1841. — 4. *Ibid.*, p. 1830, 1831. — 5. *Ibid.*, p. 1831. — 6. *Ibid.*, p. 1833.

ture ? Plustost ayant honte de regarder le soleil, qu'il s'en aille se cacher au giron de quelque p. (*in alicujus scorti gremium*) [1]. »

Conclusion générale :

« Que tous ces pourceaux s'efforcent de deffigurer nostre doctrine avec leur groin, ou qu'ils grondent à l'encontre ; que tous chiens aussi abbayent après, et s'efforcent de la mordre, et deschirer ; que Messire Gabriel face tous les deux, elle se défendra très bien contre toutes leurs vilainies [2]. »

Nous ne soutiendrons pas que ce langage soit du plus pur atticisme. Calvin est rude, violent, grossier. Saconay est payé de sa propre monnaie. — Mais c'est une réponse. Et nous avons vu à quoi tendaient les attaques du Précenteur : à l'extermination des calvinistes. Au surplus, ce qui est en question, c'est la vérité. Saconay calomniait. Calvin calomniait-il, ou disait-il la vérité ? Un auteur aussi peu impartial que F. Z. Collombet, ancien élève du grand Séminaire d'Irénée, à Lyon, écrit : « Il est difficile de pousser l'invective aussi loin [c'est toujours la « candeur » de Saconay] et de descendre à une colère plus basse et plus avilissante que ne le fait le bénin Réformateur. » — Et cependant il ajoute : « Nous ne voulons pas dire pourtant que les reproches qu'il adresse à G. de Saconay ne fussent pas fondés. Le précenteur de Saint-Jean pouvait très bien chercher à défendre l'Eglise dans ses écrits, et s'oublier dans sa conduite [3]. »

De cette satire à la caricature proprement dite, il n'y avait pas loin. Les dessins étaient prêts, burinés à gros traits. La même caricature explique, traduit et orne les deux ouvrages de G. de Saconay.

On voit toute la part que le rire a prise dans cette révolution de la morale et de la foi. — On voit de quel genre fut le rire particulier de Calvin. Souvent ce fut la flèche qui perce de part en part, souvent ce fut la massue qui écrase et anéantit, toujours ce fut une arme terrible. Avec lui la plaisanterie eut moins de gaieté ; presque toujours, sinon toujours, elle eut plus de dignité : son but légitime explique, s'il ne légitime pas, au moins pour notre époque, ses écarts.

## IV

Il y a lieu, nous semble-t-il, de parler brièvement, comme à titre d'appendice, d'un auteur et de tout un genre de littérature qui achèveront de nous faire bien connaître le milieu plus ou moins proche de Calvin dans lequel prit naissance la caricature calviniste.

1. L'auteur vivait dans la société de Calvin et de Bèze, à Genève ; nous voulons parler de l'imprimeur Conrad Badius. Né à Paris en 1510, beau-frère de l'illustre Robert Estienne, digne de lui par son esprit, et partageant sa foi, il s'était retiré presque avec lui à Genève (habitant de Genève, 1550, bourgeois, 1555). Il mourut de la peste à Orléans, où il exerçait les fonctions de pasteur, 1562 [4].

Calvin fut le parrain de sa fille aînée, 1552, et Théodore de Bèze d'une autre fille, 1558.

1. *Opuscules* (1566), p. 1835. — 2. *Ibid.*, p. 1846, 1847.
3. F. Z. Collombet, *Etudes sur les historiens du Lyonnais*, 1re série, 1839, p. 31.
4. Voir *Jean Calvin*, III, Appendice,

Il imprima des ouvrages aussi remarquables « par la beauté des types que par la parfaite correction du texte ; » il composa des ouvrages d'édification et surtout de polémique.

Citons l'*Alcoran des Cordeliers,...* « recueil des plus notables bourdes et blasphesmes de ceux qui ont osé comparer sainct François à Jésus-Christ. » Ce sont extraits (traduits) d'un livre de frère Barthélemi de Pise, dont Badius dit : « Ce maudit et exécrable livre est tel que quand tous les diables d'Enfer et tous les hommes aussi auroient amassé en un tous les blasphèmes et mensonges qu'ils sauroient jamais dégorger à l'encontre de Dieu, de Jésus-Christ, des Saints et de la Sacrée parole de Dieu, ils n'en sauroient plus dire qu'il en est là contenu [1]. »

Mais citons surtout les deux ouvrages suivants : *Satyres chrestiennes de la cuisine pâpale* et *Comédie du pape malade et tirant à la fin.*

La première satire a été imprimée par Badius, 1560, et lui est attribuée, sans qu'on puisse affirmer avec une pleine certitude qu'elle ait été composée par lui. Comme il l'avait mise sous presse avant d'avoir obtenu l'autorisation du Conseil, il fut retenu en prison du vendredi 5 janvier 1560 jusqu'au lundi suivant.

Voici l'avis au verso du titre :

Aux caphars,
Qui désire à nul ne desplaire,
De nul inviter se souvienne.
A vous caphars, ne veux complaire :
Je vous invite. Or sus qu'on viene.

Venez, que le poil vous reviene,
Tondus, pelez, ne tardez point.
Emplir vous faut (quoy qu'en adviene)
De ce brouet chausse et pourpoint.

Suit l'avis au « lecteur » qui expose sa théorie satirique, fondée sur sa propre expérience :

« Encores que j'eusse ouy parler des poincts qui sont aujourd'huy en controverse, je refusoye à mon escient, de recevoir en main les graves et excellens traittez, qui démonstrent plus clair que le jour les erreurs et abus de ces Papelastres. Mais ayant jetté ma veue sur certains escrits facétieux, et toutesfois chrestiens, aussi tost nostre bon Dieu m'a tant fait sonder les secrets de sa Parole, que tout incontinent j'ay eu horreur de l'abysme où peu au paravant je m'estoye précipité. Et lors me souveint du vers d'Horace : Qu'est-ce, dit-il, qui empesche que celuy qui rit ne die la vérité ? Ainsi donc je suis venu d'un rien à un tout, comme en riant. Et de faict, il est certain que les diverses accoustumances des hommes, et les diverses natures font que la vérité se doit enseigner par divers moyens : de sorte que non seulement elle peut estre reçeue par démonstrations et graves authoritez, mais aussi sous la couverture de quelque facétie. Et pour preuve de cela, il m'a semblé bon de me présenter en exemple pour prendre les autres, ainsi que j'ay esté prins pour estre mené en une très gracieuse prison. Or ayant à cest effect considéré la source de tout le mal, remué tout le mesnage de cest antechrist le Pape, je me suis rué de droite cholère en sa cuisine, là où j'ay veu ses cuisiniers sous accoustremens de simplicité et honesteté, superbes et deshonestes pautoniers ; ses ustensiles, sous couleur de pureté et bonne odeur, gras et puans instrumens ; ses vins, viandes, et services, sous artificielles douceurs, boire et manger abominablement venimeux et infets ; les frais excessifs, et, qui pis est, supportez par gens misérablement hébétez et abrutis. Et lors m'est venu en pensée, qu'ainsi que suyvant le proverbe, à bien fonder une maison, il faut commencer par la cuisine : par le contraire, à la démolir il faut semblablement donner les premiers coups à la cuisine. Ce que j'ay tasché de faire yci.... »

1. *France protestante*, 2e édit., article Bade.

Sus donc, à coup plume, escritoire,
Lecteur, je t'escriray l'histoire,
L'histoire de la grand'cuisine
Des voluptez de Mélusine....
Pluton tousjours y fait la feste
De sa mignongne Proserpine,
Autrement, Papauté la fine[1]....

Il y a plus de cent pages de satire violente, et enfin vient cet « escriteau sur la cuisine papale » :

Ceste cuisine, à coquina,
Proprement se nomme *coquine* :
Car rien que paillards coquins n'ha
Avec lesquels elle coquine[2].

La « *Comédie du pape malade et tirant à la fin,*... traduite de vulgaire arabic en bon romman et intelligible, par Thrasibule Phénice, » 1561, est très certainement de Badius.

« L'autheur au lecteur fidèle » explique : « Ne vous offensez point, ô Lecteur, de la liberté que je pren. Car le temps de lumière est venu qu'il faut que la vie ignominieuse de ce monstre infernal [la Papauté] et de tous ceux de sa secte soit descouverte, comme Dieu l'a jadis prédit par son prophète Nahum.... Or, donques, ceux qui sont encore scrupuleux, et qui trouvent ces repréhensions satyriques trop aigres et violentes, apprennent que les douces et amiables remonstrances dont on a usé si souvent et de si longtemps n'ont de rien servi, et que le mal est tellement creu, qu'il n'est plus question de médicamens lénitifs, ains de cautères et incisions.... Au reste, quand à ce que j'intitule ce présent jeu Comédie, touteffois je ne retien point la mode des anciens comiques qui ont distingué leurs Comédies en actes et scènes.... Ayant esgard que j'escrivoye pour les simples, j'ay pensé qu'un fil continuel leur plairoit plus que ces interruptions qui se font ès scènes, ès l'artifice qu'on tient ès comédies. Cependant je n'ay pas laissé de donner à ce mien jeu ce nom, par ce que le définiment de la papauté est prochain,... et lors il y aura matière de joye, comme c'est le naturel des Comédies d'avoir commencement fascheux et issue joyeuse[3]. »

Les personnages sont nombreux. On y distingue l'outrecuide (qui représente Villegagnon) et l'ambitieux (qui représente sans doute Castellion). Et sur la pièce elle-même, voici deux jugements : « Ceste satyre, outrée et indécente, est en même temps bien écrite, et remplie de traits véritablement comiques. » (La Vallère.) — « Il est à regretter que toute la pièce n'offre pas le même caractère de dignité, de convenance, et qu'on y rencontre des détails où le comique rappelle celui d'Aristophane, avec ses obscénités. » (*France protestante*, 2e édit.)

Citons :

*Prestrise commence.*

Père très sainct, appuyez-vous
Sur mon espaule ; allez tout dous
De peur d'esmouvoir vostre rheume.

1. *La cuisine papale* (réimpression), p. 7. — 2. *Ibid.*, p. 189.

3. Lenient, *La Satire en France*, I, p. 172-173, est très choqué et insiste sur la grossièreté de plusieurs passages : « De là aussi, dit-il, chez tant d'hommes austères, impitoyables pour le moindre écart de conduite, une licence et une crudité d'expression, devant laquelle notre pudeur s'effarouche. Combien de ces pages écoutées avidemment, le soir, dans les graves familles de Genève, auraient peine à être citées aujourd'hui. On n'y songeait point alors. *L'esprit de parti excusant les rudesses du style, ou l'indécence des facéties en faveur de l'intention.* Il ne nous vient pas à la pensée de nier ni l'esprit de parti d'un côté ni l'indécence des facéties de l'autre. Mais nous ne croyons pas que cela explique ceci. L'explication est tout simplement dans les habitudes de langage, qui étaient fort différentes autrefois et aujourd'hui. Et la preuve c'est qu'on peut trouver une foule de passages, — dans les sermons de Calvin, — aussi difficiles à citer que les passages de ces satires.

*Le pape.*

Mon foye est dur comme une enclume,
J'ay tant la ratelle oppilée!
Une kyrielle pilée,
Avecques un Fidelium,
Et de l'Intesperantium,
Un peu de poudre d'Oremus
Et autant de Te Rogamus,
Serviroit bien de cataplasme.

Satan arrive et dépouille son courrier, si l'on peut s'exprimer ainsi :

Mémoire de fermer la porte
Par où les livres on apporte
Qui font les gens Luthériens
Ou pour le moins bien gros chrestiens.
— Et qui diable en viendroit à bout,
Quand il y a breche par tout?

Mémoire d'aller visiter
Et grandement soliciter
De son devoir Monsieur le Pape.
— J'ay grand peur que la mort le happe.
Il est ja bien intéressé,
Ladre, pourri, vieil et cassé.
Si faut-il faire mon message
Pour luy eschauffer le courage
A tenir bon par monts et vaux
Contre ces maudits Huguenaux.

Satan a de grandes craintes pour l'avenir et prévoit beaucoup de malheurs :

Poures porteurs de rogatons
Vous n'aurez plus le vent en poupe.
Adieu marmite, adieu la soupe,
Adieu bon temps, adieu repos,
Adieu les verres, adieu les pots.

Il aperçoit le pape :

Or ça, je vois le Père sainct
Qui tousse, qui crache et se plainct,
Accompagné de fils et fille....

Et il le salue :

Père très sainct je te salue
Par un prince de grand value,
Belzébuh ton seigneur et père,
Lequel entendant ta misère,
Et le danger où tu es mis,
Comme au meilleur de ses amis
M'envoye pour te secourir [1].

On voit le cadre et le procédé.

2. Il est naturel que le vers satirique ait accompagné et même précédé l'image satirique. Car il est plus facile de faire et surtout de répandre une chanson qu'une caricature. Et si nous avions la série complète des chansons et des caricatures nous pourrions sans doute constater bien des rapports curieux.

Mais nous n'avons que quelques chansons et quelques caricatures et nous nous bornons à deux ou trois indications.

Le cerveau des chansonniers est hanté par la comparaison des adversaires avec des bêtes. Contre le pape (1555) :

Le pape et les siens, tout
C'est un troupeau de loups....
Le pape et tous les siens
Est un troupeau de chiens [2].

1. Les *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* et la *Comédie du pape malade* ont été réimprimés par Fick, en 1857 et 1859, pour M. Gustave Revilliod. (Bibl. de Genève.)

2. H.-L. Bordier. *Le Chansonnier huguenot du seizième siècle*, 1870, p. 129-132.

L'âne apparaît devant l'autel ou la chaire :

« Noël nouveau de la description ou forme et manière de dire la messe. » (1564.)

L'on sonne une cloche
Dix ou douze coups,
Le peuple s'approche
Se met à genoux :

Le prestre se vest
Hari Hari l'asne, le prestre se vest,
Hari bouriquet [1].

Ou bien voici un de ces lits de mort symboliques comme nous en retrouverons plusieurs. La messe est personnifiée : c'est une personne qui meurt. « Chanson nouvelle de la messe désespérée et enragée voyant approcher sa fin et horrible ruyne. » (1552.)

Même genre :

« Désolation de la messe expirant en chantant. » Avant 1555.

*Spiritus, salve, requiem,*
Je ne sçay si je diray bien.
Quel *Introite, n'oremus*
Je prenne : *Sancte, Agimus,*

Feray-je des martyrs ou vierges ?
*De ventre ad te clamamus !*
Sonnez là, allumez ces cierges.
Y a-t-il du pain et du vin [2] ?

Notons enfin une pièce curieuse, retrouvée, croyons-nous, par M. Amphoux, pasteur au Havre :

J'abjure de bon cœur
Luther, ce grand docteur,
Etc....

Le pape et son empire ;
Est l'objet qui m'attire ;
Etc....

Si l'on lit une colonne après l'autre, c'est une chanson catholique. Mais si l'on lit chaque ligne des deux colonnes :

J'abjure de bon cœur le pape et son empire ;
Luther, ce grand docteur, est l'objet qui m'attire ;
Etc....

on a une chanson protestante. — Ainsi les huguenots s'ingéniaient à tromper la surveillance de leurs persécuteurs.

1. Bordier, p. 149. — 2. *Ibid.*, p. 155.



# Livre second.

## REPRODUCTION ET DESCRIPTION DE QUELQUES CARICATURES

## CHAPITRE PREMIER

## Caricatures catholiques.

PREMIÈRE PARTIE : *Contre Calvin.* — I. La légende du fer rouge. — II. A l'enclume ! — III. Calvin, le Père. — IV. Calvinus Vesperen. — V. Le portrait par Arcimboldo. — VI. Calvin travesti.

I

### La légende du fer rouge.



OUS n'avons plus à discuter la légende du fer rouge. La question nous semble avoir été suffisamment élucidée dans notre premier volume de *Jean Calvin.* — Pour tout homme qui connaît un peu l'histoire, cette légende est aussi invraisemblable à priori, que mensongère en fait.

Mais les adversaires du calvinisme, — montrant l'esprit qui les anime, — ont répété cette calomnie à satiété ; ils la répètent encore.

Nous en donnons trois interprétations différentes.

1. D'abord la plus complète. C'est un grand placard. Au milieu, en haut, la gravure que nous reproduisons. Tout autour, un long texte allemand, en vers. Le premier vers est « Calvinus der gross Sodomist ».

La gravure, dont le titre est en latin : « Seigneur Jean Calvin, de Noyon, souffre persécution pour la chasteté, » comprend sept scènes, dont les titres ironiques, en latin et en allemand, sont : A. Calvin cherche secours pour la chasteté ; B. Calvin combat pour la chasteté ; C. L'adultère est frappé par le mari ; D. Calvin est forcé à être moine ; E. Le juge consacre au feu la chasteté de Calvin ; F. Par la grâce de l'évêque, le feu est changé en lys ; G. Le lys virginal est apposé sur Calvin.

Cette dernière scène est la scène centrale et principale. Sur un tréteau, entouré de spectateurs, se dresse un poteau, portant un écriteau sur lequel on lit : Pr. 6. *Non Mœchaberis.* Au poteau, Calvin, nu jusqu'à la ceinture, est lié par les mains. Le bourreau, qui a fait chauffer son fer sur un petit réchaud voisin, marque Calvin au dos. L'empreinte fume.




La légende du fer rouge.

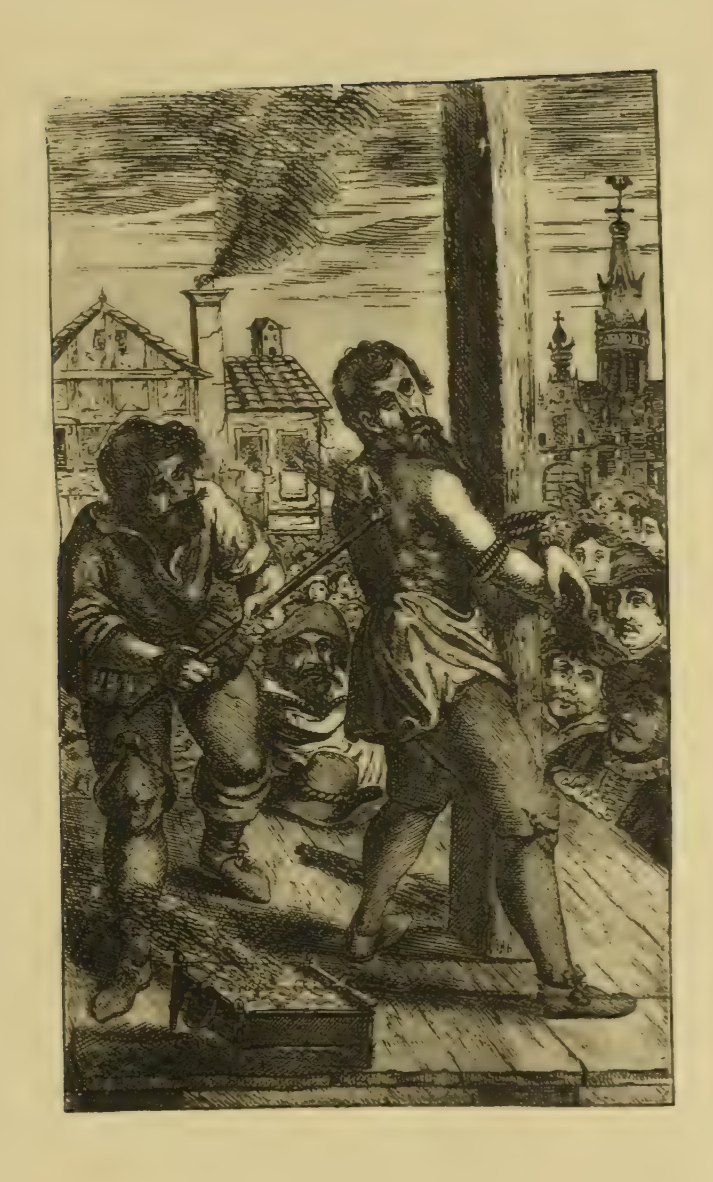
2. Une autre représentation du même supplice fait partie d'une sorte de tryptique [1]. (*Planche XXII.*)

Au centre, il y a la représentation du supplice de Servet ; à droite, c'est Bèze qui figure avec une femme et un mignon. Et, à gauche, nous avons Calvin.

Le titre général est : « Le pourtrait de Jean Calvin, Sodomit Cauterisé, peint par Martin de Clèves, alors vivant, et se void en Anvers en une maison ditte la *pladdijs-wey.* » — Au dessous : « S. Augustin, Lib. 17, contre Julien, C. 9, fait une comparaison des Hérétiques avec les puneses donnant cette raison : car, en vivant, elles mordent ; et, après leur mort, elles puent, etc. — S. Hiérosme : Celuy réfute assez les hérésies, qui monstre leur source et origine. »

Après quoi, un texte explicatif de trente lignes, sur quatre colonnes, parle de Jean Calvin, de

1. La gravure est dite, par le catalogue de Müller, gravée sûrement en Belgique, peut-être par P. Fruytiers, aux environs de 1650.



La légende du fer rouge.

Michel Servet, de Théodore de Bèze. Il y a ensuite des citations d'Erasme, de Smidelin, de Luther, de Jacques, roi d'Angleterre, etc., le tout signé : « I. S. F. M., c'est-à-dire : Joseph Felman. »

Nous reproduisons la gravure de la collection du Dr A. Doumergue, gravure qui est une traduction française (0,225/0,133 ; longueur totale : 0,503) [1].



La légende du fer rouge.

3. La troisième représentation de la légende du fer rouge se trouve dans un volume, dont voici le titre en français :

« *Flétrissure posthume de Calvin*, divisée en trois lys, ou trois livres, par les orateurs de la Société de Jésus de Bruxelles, Bruxelles, 1611. — Que celui qui est curieux m'achète, car voici une œuvre du bourreau de Calvin ; Calvin, ses poux, sa marque du fer rouge, à Bruxelles, chez Rütger Velp et Hubert Antoine, imprimeurs, jurés, année 1611, avec le consentement des supérieurs [2]. »

L'exemplaire dont nous nous sommes servi appartient à la Bibliothèque de M. Théophile Dufour.

C'est une collection de plusieurs centaines d'épigrammes, anagrammes, satires, etc., le tout composé par les élèves du Collège des jésuites à Bruxelles. Ces élèves ont rivalisé de calomnies plus ou moins dégoûtantes. Plus de quarantes pages traitent des poux par lesquels Calvin aurait été tourmenté et rongé. Presque deux cents pages plaisantent sur la marque du fer rouge. — Le fait le plus singulier peut-être, et, en tout cas, le plus digne d'être noté, c'est que ces élèves avouent dans leur préface : « Qu'il ne leur a pas plu et qu'il ne leur a pas été permis de consulter les paroles mêmes de Calvin (*nec libuit nobis, nec licuit ipsa Calvini verba consulere*). En conséquence ils ont eu recours à des auteurs de la bonne foi desquels personne ne doute (*itaque eos auctores adiimus de quorum fide nemo dubitat*). » Ces auteurs sont au nombre de sept, et le premier est... Jérôme Bolsec, le type du menteur !

On comprend la note suivante, fournie en 1901 par l'antiquaire bien connu de Munich, Ludwig Rosenthal : « Les jésuites en eurent plus tard une telle honte qu'ils achetaient les exemplaires pour les supprimer. »

1. Dans la collection Maillart-Gosse même gravure, avec texte flamand : *Afbeldsel van den ghebrandtmarkten Sodomiet Jan Calvin*, etc. — La gravure a été reproduite dans l'étude intitulée : *Die vermeintliche Päderastie des Reformators Jean Calvin*, par H. I. Schouten-Utrecht, eh. ref. Pfarrer in den Niederlanden, 1905. — L'auteur met cette note : « Ce pamphlet est très rare et ne se trouve dans aucune collection publique des Pays-Bas. Un exemplaire est cependant dans la possession d'un patricien de Rotterdam, qui a bien voulu autoriser la reproduction. »

2. *Posthumum Calvini stigma* in tria lilia, sive tres libros, dispertitum a Rhetoribus Collegii Societatis Jesu, *Bruxellis*, anno 1611. Nieusgierige coopt myn, want hier is een werck Calvini Beul, Calvyn, Zyn Luysen, Zyn Brantmerk. Bruxellæ. Ex officina Rutgeri Velpii, et Huberti Antonii, Typog. Jur. Anno 1611. Cum consensu superiorum. (Exemplaire de M. Théophile Dufour.)

La gravure présente de nouveau une place, avec la foule. Sur le devant, une première scène : une charrette que l'on fait circuler : attaché derrière la charrette, un homme, le haut du corps nu, est fouetté. Cet homme, c'est Calvin : le nom est écrit au-dessus de la tête. — Un peu plus haut, une seconde scène : il y a un tréteau, un poteau. Calvin attaché est fleurdelysé. — Enfin sur un côté, troisième scène : une boutique de forgeron. L'ouvrier tend un fer, qui ressemble à un marteau ou une pioche, à une femme, laquelle a auprès d'elle un petit enfant ailé, et on lit : « *Arma rogo genitrix nato :* Mère, je demande des armes pour mon fils. »

## II

### A l'enclume.

Quatre hommes, deux à deux, tirent et traînent Calvin, ou un calviniste, à l'enclume, sans doute pour lui river les fers qui feront de lui un forçat. *Ad incudem,* à l'enclume, c'est le titre qui se lit en haut. Et, au-dessous, on lit, en latin, le verset Luc XIV, 23 : *Compelle intrare,* force-les d'entrer pour que ma maison se remplisse. Ce qui peut être ainsi compris : force-les d'entrer pour que ma maison, — le bagne, la galère, — soit pleine.



*Compelle intrare, ut impleatur domus mea. Luc 14. 23.*

Cette petite gravure, de la fin du seizième siècle, a été conservée par M. A. L. Herminjard, qui l'avait collée à la fin d'un volume de Viret[1] : *De l'institution des heures canoniques*, 1564. — Il n'avait ajouté aucun renseignement, aucune note.

## III

### Calvin, le Père.

1. Mettre en chaire un ennemi, et cela sous la forme d'un animal, était un procédé assez en usage parmi les sculpteurs du moyen âge. Thomas Wright cite un exemple du treizième siècle, qui nous montrerait les « maçons » des cathédrales gothiques s'exerçant déjà à protester de cette façon contre les abus de l'Eglise romaine.

« Une curieuse sculpture du treizième siècle, dans la cathédrale de Strasbourg, représente un cerf disant la messe, et, derrière, il y a un âne lisant l'Evangile dans un livre qu'un chat soutient avec sa tête. Cette sculpture attira, au seizième siècle, l'attention des Réformateurs, qui la regardèrent comme une ancienne protestation contre le cérémonial de la messe. L'un des plus distingués d'entre eux, Jean Fischart, la fit copier et graver sur bois, et il la publia vers l'an 1580 avec quelques vers de sa façon, dans lesquels la sculpture était interprétée comme étant une satire contre la papauté[2]. »

Une autre sculpture, citée par le même auteur, se rapproche encore davantage de celle de Toulouse : on voit un porc en chaire.

1. Ce volume appartient actuellement à la Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre à Lausanne.

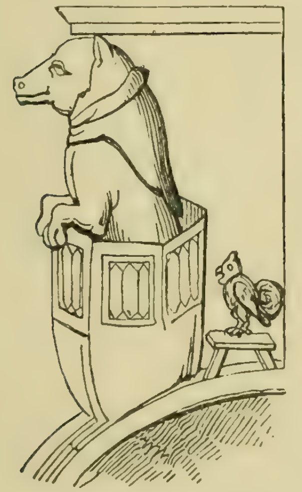
2. Thomas Wright, *Histoire de la caricature et du grotesque*, 2e édit., trad. O. Sachot, 1875, p. 76.

C'est ici le lieu de dire quelques mots d'une caricature très connue des amateurs[1], et qui nous amène à l'époque de la Réformation, caricature qui met en chaire une femme : C'est le vitrail de Limoges. — On raconte l'histoire suivante : « Jeanne d'Albret, — qui encourageait publiquement les prédicants, — aurait fait (en 1564) transporter la chaire des moines de Saint-Martial au palais du Breuil, pour y installer un ministre de la Réforme.... Les chanoines se vengèrent par une caricature retrouvée à la fin du dix-huitième siècle. Ils représentèrent sur un vitrail Jeanne d'Albret, prêchant elle-même dans cette chaire, devant un groupe d'hommes attentifs, et, au-dessous, écrivirent cette légende :



Mal sont les gens endoctrinés
Quand par femmes sont sermonnés[2].

Le même auteur, que nous venons de citer, a soumis, en 1903, le dit vitrail à une nouvelle étude, fort précise[3] : « C'est maintenant une œuvre décolorée, où dominent encore les tons bruns, violets et jaunes. Elle représente un groupe de huit hommes, paisiblement assis sur deux bancs semi-circulaires, au pied d'une tribune très simple (une sorte de chaire portative), du haut de laquelle pérore une femme. La scène se passe en plein air, comme le prouvent et les touffes d'herbes qui parsèment le sol, et l'arbre qui surmonte le tertre auquel s'adossent les auditeurs. » — Cette femme est-elle vraiment Jeanne d'Albret ?



Nous ne sommes évidemment pas en face d'un portrait. Mais serions-nous en face d'une allusion, d'un symbole ?

M. Leroux ne conteste pas le fait suivant : « Jeanne d'Albret envoya prendre à la collégiale de Saint-Martial une chaire portative, qu'elle fit installer dans le château du Breuil, et où elle fit monter l'un des ministres qui l'accompagnaient. » — Et dès lors, il serait bien étonnant que, d'un côté, un pareil fait se fût passé à Limoges, à propos d'une chaire, et que, de l'autre côté, on eût un vitrail symbolisant l'intervention d'une femme dans la prédication de l'Evangile en chaire, sans que le fait et le symbole eussent aucun rapport.

Toutefois, M. Leroux fait valoir trois arguments fort sérieux :

1° L'inscription, citée plus haut, est en français. Or l'idiome français apparaît à Limoges en 1470. — De plus, l'inscription est en lettres gothiques. Or, « après 1540, on n'use plus de caractères gothiques pour les inscriptions gravées dans notre ville[4]. »

1. « Elle a été, depuis 1837, reproduite une douzaine de fois, et décrite ou signalée, depuis 1811, dans tous les ouvrages qui ont eu à s'occuper de l'histoire du Limousin, au seizième siècle. » *Annales du Midi*, 1903, p. 331.

2. Alfred Leroux, *Histoire de la Réforme dans la Marche et le Limousin,* 1888, p. 43.

3. « Le prétendu vitrail de Jeanne d'Albret à Limoges, » article de M. Alfred Leroux dans les *Annales du Midi*, 1903, p. 329-339.

4. M. Alfred Leroux cite Texier, *Manuel d'épigraphie*, suivi du *Recueil des inscriptions du Limousin*, 1851, p. 22 : « Le gothique carré *est près* de disparaître vers 1540. » Mais M. Alfred Leroux dit : « Ce qui

2° Le costume des personnages est incontestablement du règne de Charles VIII, ou même du règne de Louis XII.

3° Enfin la prédicante n'a pas le livre, caractéristique de toute prédication réformée, protestante, la Bible.



Ces arguments très sérieux sont-ils, par leur nature, absolument contraignants? — Nous nous abstenons de toute affirmation.

M. Leroux place le vitrail entre 1490 et 1513, et se demande si on ne devrait pas y voir quelque allusion à « un épisode des temps d'anarchie ecclésiastique que traversa Limoges vers la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième. » Il s'agirait alors de quelque croyante, de quelque prédicante catholique. — Le *Bulletin du protestantisme*[1] s'est demandé si le vitrail ne représenterait pas Marguerite de Navarre, la mère de Jeanne d'Albret.

2. Quoi qu'il en soit, voici un animal en chaire pour représenter Calvin.

Dans la basilique de Saint-Sernin, à Toulouse, une sculpture orne le dessous de la « Miséricorde[2] » de la première stalle, du premier rang, à droite, en regardant l'autel. — Elle constitue toute une scène. Trois personnages sont dans une attitude de profond respect : l'un, tête nue, à genoux, tient un gros livre ouvert, sans doute la Bible. Car les personnages sont des huguenots reconnaissables à leur costume, aux chapeaux que portent deux d'entre eux. En face d'eux, dans une petite chaire carrée, est un animal qui parle, qui prêche. Cet animal semble avoir le groin d'un porc, et peut-être les oreilles d'un âne. Qu'est-il ? Peut-être l'un et l'autre, pour cumuler le mépris qu'inspirent la sottise et l'ignominie immonde. Et, enfin, le sculpteur, voulant éviter toute méprise, a gravé sur le panneau de la chaire l'inscription : *Calvin le p. r....*

On discute sur la troisième et sur la dernière lettre du mot. M. de Montalembert, en 1833, avait lu *porc* et donné à la scène le titre : *Calvin le porc prêchant.* — Viollet-le-Duc a rectifié et lu : *Calvin le père.*

La difficulté et l'hésitation proviennent de ceci : la première lettre P et la troisième R sont incontestables. Mais la quatrième E n'est pas absolument nette, quoiqu'elle soit bien un E, — et surtout la seconde a disparu sous la tête ronde d'un clou. Ce clou cache la lettre absolument (et non à moitié comme le dessine Viollet-le-Duc ; si son dessin était exact, le doute ne serait

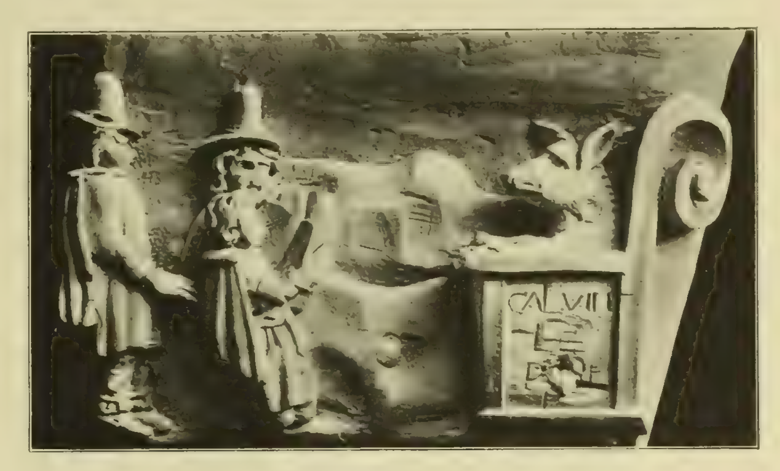
se doit entendre moins de Limoges que des autres localités de la province. » Un peu plus loin M. A. Leroux ajoute : Texier substitue 1550 à 1540. — Quant à lui il reconnaît que les imprimeurs conservent l'usage du gothique carré quelques années encore. »

1. *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, LII (1903), p. 557 et ss. Article signé : P. F. B.

2. La « Miséricorde » est le support en forme de cul-de-lampe appliqué contre une stalle d'église, au-dessous du siège et qui se relève avec lui. Le prêtre s'assied dessus et paraît cependant debout.

guère possible), car, en n'examinant pas de très près, on ne voit qu'un rond entre le P et le R, ce qui a induit à lire *porc*.

« On célébrait jadis, dit Champfleury, chaque année, dans les églises de Toulouse, le vœu fait par les catholiques en 1562, afin d'être délivrés des protestants qui, dans la nuit du 12 au 13 mai de cette même année, s'étaient emparés du Capitole, de plusieurs églises et avaient profité des travaux de défense protégeant ces monuments. Les catholiques ayant triomphé et repris possession des temples consacrés à leur culte, voulurent sans doute consacrer la mémoire de cet événement par quelque souvenir durable. Une stalle injurieuse pour les calvinistes fut commandée à quelque sculpteur du pays. Calvin, père ou porc, resta donc prêchant aux schismatiques un culte grossier. Quel est le juge d'instruction qui, en face du clou fiché dans l'inscription, n'accuserait tout d'abord un réformé d'avoir voulu protester contre cette symbolisation injurieuse [1] ? »



Calvin le Père.

A notre avis, ce juge d'instruction risquerait fort d'émettre une hypothèse erronée. Nous pensons plutôt que le sculpteur catholique avait gravé sous la figure du porc : *Calvin le père*, c'est-à-dire voilà ce qu'est *le père* de ces calvinistes, qui l'écoutent. Et puis un catholique rageur crut de bon goût de faire une plaisanterie, et, au moyen de la tête ronde d'un clou, de transformer *père* en *porc*. En vérité pourquoi un calviniste aurait-il opéré cette transformation ? Et en quoi son clou, qui laissait tout intact, sauf qu'il aggravait l'inscription, aurait-il pu être une protestation ?

## IV

### Calvinus Vesperen.

C'est un placard flamand (de 0,382 de hauteur), intitulé *Calvinus Vesperen* (*Les vêpres de Calvin*), qui, dans sa partie supérieure, offre deux gravures sur bois, carrées (0,120), juxtaposées avec des encadrements ornementaux typographiques.

A gauche, c'est le jugement d'un homme enchaîné, amené par un geôlier devant quatre juges assis; de la bouche de l'homme enchaîné sort le mot : APPELLO. — A droite, c'est un homme qui meurt et un secrétaire écrit.

Une longue poésie parle, entre autres, du prétendu miracle que Calvin aurait voulu faire en enfermant quelqu'un dans une caisse, etc. Et la poésie se termine par ces mots :

« Gloire au Père, chez lequel tous les catholiques viendront ensemble.

» Et tous les calvinistes égarés iront ensemble en enfer, aux siècles des siècles. Amen [2]. »

1. Champfleury, *Histoire de la caricature sous la réforme et la ligue*, p. 96, 97.
2. Bibliothèque de Zurich.




Calvinus Vesperen (p. 151).

V

## Le portrait d'Arcimboldo.

A la fin de l'année 1902, on a découvert, dans le château royal de Gripsholm, un portrait-caricature de Calvin. Il se trouve actuellement au Musée national de Stockholm. (*Planche XXIII.*)

Je résume ce que m'ont appris un article paru dans la *Neue preussische Kreuzzeitung* [1], du 7 janvier 1903 et une lettre, du 7 déc. 1903, de M. le pasteur Alf. Mohn, alors à Stockholm.

Il ne semble pas qu'il soit possible de douter du personnage qu'on a voulu représenter. C'est bien le Réformateur de Genève, avec sa cape noire, son manteau, sa fourrure.

La figure, qui se détache sur un fond vert, est formée de morceaux de poulets déplumés. La bouche est une tête béante de poisson; la barbe est la queue d'un brochet. La collerette est fabriquée au moyen de morceaux de papier, que l'on peut supposer être des menus de festin [2].

1. Cet article a été traduit dans la *Semaine religieuse de Genève*, du 24 janvier.

2. Le procédé n'était pas nouveau. Champfleury, *Histoire de la caricature*, p. 74, cite, de la fin du seizième siècle, le *Gorgoneum caput*. « Dans un cadre ornementé, à travers les enroulements duquel montrent leur tête, un âne déchiffrant à l'aide de lunettes quelque livre sacré, un évêque à tête d'animal, un jésuite



Calvinus Vesperen. (p. 151).

Devant le Réformateur se trouvent deux livres reliés en parchemin. Celui de dessous porte, en grec, *Bapteon*. Celui de dessus porte, en latin, *Isernia*. Ce dernier nom est celui d'une petite ville de l'Italie méridionale, où l'auteur du tableau, — sa signature est au dos de la toile : *Giuseppe Arcimboldo, 1566,* — avait passé une partie de sa jeunesse. Le but du peintre aurait été de mettre en lumière la haine provoquée, dans les milieux catholiques, par l'ascétisme du Réformateur.

Cet Arcimboldo était né en 1533, à Milan, appartenait à une vieille famille noble de la ville, et était proche parent, neveu peut-être, de l'archevêque Arcimboldo, fameux en Scandinavie comme vendeur d'indulgences. Appelé à Prague par l'empereur Maximilien II, en 1565, et nommé peintre de la cour, il mit son talent, réel paraît-il, au service des idées catholiques et de la vie frivole de ses Mécènes. Il fut décorateur, organisateur de spectacles et de carnavals. En

représenté par un pourceau, et une oie tenant dans son bec un rosaire, la figuration du pape, sa tiare et ses habits sacerdotaux sont formés à l'aide des instruments de la passion et des objets sacrés ayant trait au culte. Cette curieuse estampe, de la fin du seizième siècle, est une des premières à ma connaissance, où les instruments et les emblèmes relatifs à une corporation servent de contour au personnage symbolisé. Les dessinateurs ont abusé depuis de ce système. » — Des têtes analogues ont été faites avec toutes sortes d'objets. Dans la collection Hennin (X, p. 55), on voit un pape dessiné avec une cloche, des tasses, des assiettes.




Calvin, travesti.

même temps, il se fit comme une spécialité de portraits composés d'après le procédé employé pour celui de Calvin. On a de lui deux tableaux, représentant des figures de femmes, mais avec des fleurs, et quatre autres dans la galerie impériale de Vienne.

Les œuvres d'Arcimboldo proviennent de la Chambre royale d'art et de peinture à Prague. Au début de la guerre de Trente Ans une partie de cette galerie fut transférée à Vienne, et le reste apporté à Stockholm par les troupes suédoises victorieuses. La reine Christine, bien que peu portée à goûter la doctrine calviniste, fit enlever de la galerie royale les œuvres du peintre italien. Et c'est tout récemment, comme nous venons de le dire, qu'on a retrouvé le portrait de Calvin.

## VI

## Calvin, travesti.

Dans une salle, devant une cheminée où flambe un grand feu, Calvin, âgé, se chauffe. Il y a deux femmes, l'une assise, l'autre debout qui les sert : un petit chien est à côté.

La gravure, avec son bord, ou son cadre, mesure : 0,25/0,323. — Elle est signée : *Le Blond exc. avec privilège.* Et quatre strophes, de quatre vers chacune, nous donnent les explications nécessaires. En voici deux :



Caricature par Arcimboldo.

A quel fâcheux point de tristesse
Ne voit-on pas l'homme réduit,
Lorsque la tremblante vieillesse
D'un pas précipité le suit.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Ses membres sont plus froids que glace,
Sa vigueur n'est qu'auprès du feu,
Il se retranche en cette place
Et c'est là son principal jeu.

La gravure se trouve à la Bibliothèque de Zurich, et porte la note manuscrite suivante : « Calvin, travesti par Abraham Bosse. Voyez Théodore de Bèze, le Pendart. Ex collectione Joh. Conradi Lavateri. Tribuni F. Ex dono Conradi Lavateri Tribuni F. (Filii ?). Mense octobris 1795. » (Ceci est la date du don.)

Abraham Bosse était un graveur, né en 1610 à Tours, et mort en 1678. Il travaillait dans la manière de Callot.



SECONDE PARTIE : *Contre le calvinisme.* — I. Le vomissement de Luther. — II. La religion libre. — III. Les singes huguenots. — IV. Les hauts faits du calvinisme. — V. L'esprit à sept têtes des calvinistes. — VI. La Furie et les trois Réformateurs. — VII. La synagogue hérétique. — VIII. L'étrange rencontre. — IX. Le Moulin d'erreur. — X. La chaire renversée. — XI. Le prix de la victoire. — XII. Calvin terrassé. — XIII. Calvin accroupi. — XIV. Calvinisme et jansénisme. — XV. Le Consistoire de l'erreur. — XVI. Le triomphe de l'Eglise. — XVII. L'hérésie démasquée. — XVIII. Calvin et Mahomet aux enfers. — XIX. Dévore, oiseau, ou meurs.

I

## Le vomissement de Luther.

Nous pouvons commencer par la caricature, qui est la plus générale et qui va comme nous donner le ton. La doctrine de Luther est un vomissement, et c'est ce vomissement qu'adorent avec respect tous les protestants.

Cette caricature est une peinture (environ 0m60 de hauteur sur 1 m. de longueur) qui se trouve à la *Bibliothèque du protestantisme français*, à Paris. Elle a fort souffert, peut-être a-t-elle été exposée à la chaleur d'un poêle ou d'une cheminée : et il y a quelques places où l'on ne voit rien. L'ensemble toutefois est très clair. — Nous donnons le fragment principal, copié par M. H. Armand-Delille.

Luther, au milieu de la toile, est assis sur un fauteuil et vomit dans un bassin en cuivre. Mélanchthon, derrière lui, lui tient la tête entre les deux mains. Luther, fatigué, appuye un bras sur le fauteuil, et son autre main, tendue, est tenue par la main de Calvin, qui lui tâte le pouls. Deux personnages, dont l'un est Bugenhagen, tiennent le bassin. Tous les autres assistants, respectueux, tendent les mains. Au-dessous du bassin, deux personnages, à genoux, sont en adoration. Ce sont Jean de Leyde et Davis Jorris. Müntzer est à côté. — Il y a en tout vingt-trois figures ; la liste des noms est inscrite sur la toile.

Voilà donc la Réforme, depuis les anabaptistes jusqu'aux calvinistes, toute groupée respectueusement autour des dégoûtantes expectorations du moine de Wittemberg.

II

## La religion libre.

« Allégorie sur la Réforme. Luther et Calvin sont montés sur des chevaux qui traînent un char, sur lequel se voient deux figures allégoriques, assises dos à dos et sonnant de la trompette. Gravure au burin, signée d'un monogramme formé des lettres A. Z. » [1]

Au-dessus de la gravure, le titre : *Liberæ religionis typus.* Le type de la religion libre. Au-dessous deux distiques latins :

« Dès que la *Religion libre* est entrée dans le monde, subitement la paix et la piété ont été ensemble chassées. — Si la *Religion libre* ne sort pas bientôt du monde, d'horribles guerres accableront les malheureux plus gravement que jamais. »

1. Paris. *Estampes.* Collection Hennin, vol. VIII, p. 15. Catalogue N° 726.



Le vomissement de Luther.

Le char est suivi par une troupe de soldats et de citoyens. Des inscriptions, parsemées, portent : *Rebellio* et *Hæresis ; Crudelitas ; Devastatio ; Paupertas....*

L'original de cette caricature, un dessin à l'encre de Chine, est au Musée de Rotterdam (atlas van Stolk), 1550-1600.

# LIBERAE RELIGIONIS TYPVS.




LIBERA RELLIGIO CVM PRIMVM INTRAVIT IN ORBEM,
PELLVNTVR SVBITO PAX PIETASQVE SIMVL.

LIBERA RELLIGIO NI MOX EXCESSERIT ORBE,
ASPERIVS MISEROS HORRIDA BELLA PREMVNT.

La religion libre. (p. 156.)

## III

### Les singes huguenots.

Nous retrouvons ici G. de Saconay et sa caricature contre les calvinistes transformés en singes.

Le rôle des animaux dans la caricature est trop naturel pour ne pas avoir été constant. Le renard, le loup, le singe sont constamment chargés de représenter telle ou telle catégorie d'hommes ou de vices. — Tantôt avec Murner on voit un renard vêtu en moine et portant deux oies grasses sur son dos, et une non moins grasse à la main ; tantôt, comme à Toulouse, Calvin avec la tête d'un âne ou d'un cochon, prêche aux calvinistes, etc.

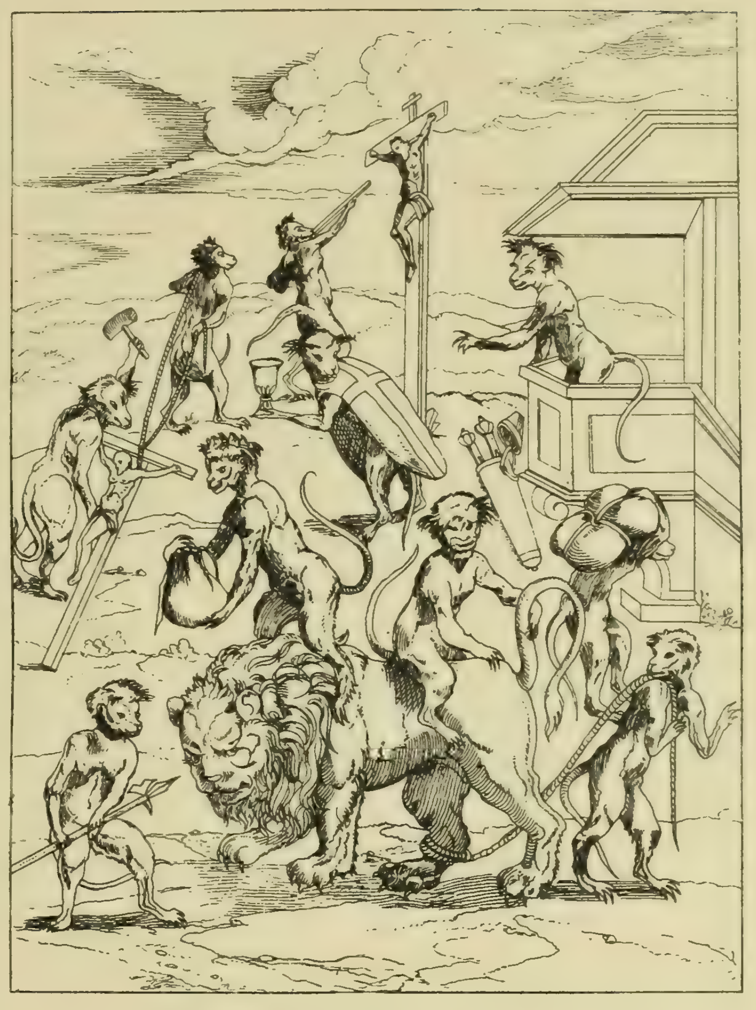
Dans l'ouvrage dont nous avons parlé : *Discours* etc., après l'*Epître au Roi,* se trouve une caricature reproduite dans un second ouvrage du même auteur, dont il faut dire ici quelques mots : « *Généalogie et la fin des Huguenaux et descouverte du Calvinisme,* où est sommairement descrite l'histoire des troubles excitez en France, par lesdits Huguenaux jusques à présent. — Benoist Rigaud, Lyon, 1573, 8°. »

Et c'est ce second ouvrage qui explique la caricature. La « généalogie » des huguenots ? Les huguenots descendent des singes, sont des singes, des guenons.

Et en effet la caricature représente des singes, occupés à toute espèce de besognes, et offre, au-dessous, comme explication sommaire, le passage de l'Apocalypse, ch. XIII : « Puissance a esté donnée à la beste de blasphémer contre Dieu et son tabernacle, et ceux qui habitent au ciel. Et luy a esté permis faire guerre contre les saincts et les vaincre. »

Mais laissons parler Philareste Chasles :

« Le lion que vous apercevez sur le devant est le symbole de la monarchie. Ils l'ont bridée et muselée ; ils la chevauchent; ils l'outragent; cette pauvre monarchie porte sur son dos un singe qui joue avec la queue du lion, et sur sa crinière un second animal de même espèce tenant une large bourse pleine d'écus, qu'il fait sonner avec orgueil. Qui n'aurait pitié du roi des forêts, contraint de plier sa tête sous une loi ignominieuse ? — Rachetez-donc la monarchie française, délivrez-la de ce malheureux singe huguenot qui la tient liée par la patte. *Sus! Sus ! aux hérétiques !*



Les huguenots d'après G. de Saconay.

» L'auteur n'oublie rien de ce qui peut rendre odieux au peuple les singes huguenots. Il y en a un qui prêche. Vous voyez suspendue à sa chaire une gaîne remplie de poignards. Un autre, chargé d'un ballot, emporte avec lui toutes les richesses de la France. Ceux-ci arquebusent le Christ; ceux-là, plus barbares que les Juifs le crucifient une seconde fois ; enfin, par un infâme blasphème, il y en a un dont la patte a saisi le saint-ciboire et dont le dos est revêtu de l'étole. Debout ! catholiques ! Délivrez le lion français et l'Eglise de Dieu en proie à ces vils ennemis ! *Sus ! Sus ! aux hérétiques* [1] *!* »

Or nous trouvons une gravure tout à fait analogue dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Lyon, intitulé : *De tristibus Franciæ* [2], et qui a été publié, texte et dessins, en 1840.

Voici ce que l'éditeur explique dans sa préface :

« La prise d'armes des protestants, en 1562, fut particulièrement signalée par les excès qu'ils commirent, sous les ordres du Baron des Adrets, dans les villes de Lyon et de Montbrison. La

1. Description de la gravure : « La généalogie des huguenots, » dans le *Musée de la caricature*, publié par Jaime.

2. « *De tristibus Franciæ* Libri quatuor, Ex bibliotecæ Lugdunensis codice, nunc primum in lucem editi, cura et sumptibus L. Cailhava, Lugduni, per Ludovicum Perrin, 1840. » Tiré à 120 exemplaires.

Bibliothèque de Lyon possède, sur cette époque désastreuse, des documents précieux, au premier rang desquels figure le manuscrit que nous publions. Inscrit sous le N° 581 du Nouveau catalogue (autrefois N° 89 du Catalogue Delondine), ce manuscrit se compose d'environ 3 000 vers latins, divisés en quatres livres, et de 39 dessins soigneusement coloriés à l'aquarelle, que nous n'hésitons pas à attribuer au calligraphe lui-même. C'est un in-folio de 102 pages, sur papier, d'une écriture nette et lisible qui porte tout le caractère du seizième siècle.



Les huguenots d'après *De tristibus Franciæ*.

. . . . . . . . . . . .

» Il nous est impossible d'attribuer au copiste, qui estropie à chaque page l'orthographe des mots et les règles de la quantité, un Poëme qui, bien que méchamment écrit, suppose une certaine habitude de la langue latine, quelque familiarité avec les auteurs anciens et les Pères de l'Eglise. Original ou copie, ce manuscrit n'en offre pas moins des détails pleins d'intérêt sur les guerres civiles et religieuses qui désolèrent la France pendant le règne des trois fils de Catherine de Médicis. Il se recommanderait au besoin par le seul mérite de ses peintures qui retracent fidèlement les costumes et les scènes les plus dramatiques de cette époque. Elles peuvent servir de suite et de complément au recueil de Périssin et Tortorel, que recherchent avec tant d'empressement les collecteurs d'estampes historiques.

» Pour l'auteur de cet ouvrage, il est demeuré inconnu ; mais la part qu'il accorde aux événements qui se sont passés [après 1562] à Lyon, et dans les environs, nous fait présumer, avec le P. de Colonia (*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, 1730), qu'il n'était point étranger à cette ville....

» Une remarque assez singulière fortifie encore cette conjecture : c'est la conformité du premier dessin de notre manuscrit, avec le frontispice de deux ouvrages de Gabriel de Saconay, composés et imprimés vers le même temps à Lyon. Dans les deux compositions, qui ne diffèrent entre elles que par quelques légers détails, les calvinistes, métamorphosés en singes, s'abandonnent à toutes sortes de profanations, pillent les Eglises, revêtent les ornements sacerdotaux, s'installent dans la chaire à prêcher et criblent de coups d'arquebuse un Crucifix, qui domine cette scène de désolation. Nous n'examinerons pas la convenance de l'étymologie, qui fait venir le nom de Huguenot de celui de « Guenau ou Guenon, espèce de singes ; » il nous suffit ici d'avoir

constaté la communauté d'origine qu'établit un semblable rapprochement entre notre poème et les ouvrages du chanoine Comte de Lyon[1]. »

Une note, jointe au manuscrit, également manuscrite, d'une écriture plus récente quoique déjà ancienne, donne l'explication des quarante dessins ou figures dont il se composait alors (car une main inconnue a lacéré le feuillet qui contenait, avec la dernière figure, quelques vers terminant l'ouvrage). — Voici cette note :

Livre I, figure I : « Le lion, que l'on voit lié et dompté, représente la France, que les hérétiques réduisirent à un état déplorable, tant par les guerres civiles, en pillant, violant, tuant, saccageant et exerçant des cruautés inouïes envers les Catholiques, que par leurs impiétés dont ils laissèrent partout les marques, en profanant les églises, en brisant les vases sacrés et foulant aux pieds les croix, les images et reliques des saints. »

La question pourrait se poser : Qui a publié le premier la caricature? Est-ce l'auteur du *Discours,* en 1569, est-ce l'auteur du *Tristibus Franciæ*?

Il semble permis de penser que les singes ont été d'abord présentés comme singes, et qu'ensuite on les a vêtus? Cependant l'hypothèse n'est pas contraignante.

Ajoutons que cette reproduction simienne paraît avoir été goûtée des auteurs catholiques. Le pamphlétaire Artus Désiré a composé un livre intitulé : « *La singerie des huguenots, marmots et guenons de la nouvelle derrision Théodobézienne.* Contenant leurs arrêts et sentence par jugement de raison naturelle. Composée par M. Artus Désiré, à Paris, pour Guillaume Jullien, à l'enseigne de l'Amitié, près le Collège de Cambray, 1574. »

Anatole de Montaiglon, dans le *Recueil de poésies françoises des quinzième et seizième siècles,* tome IV, 1856, a reproduit la dédicace, en vers, à Charles IX. Artus Désiré presse le roi de « faire une justice grande » des huguenots... deux ans après la Saint-Barthélemy!

## IV

### Les hauts faits du calvinisme.

En tête d'un volume de Fr. Mauduict, *Response au livre intitulé : « La défense de Calvin, » composé par le sieur Charles Drelincourt,* 1669, on voit un portrait de Calvin, qui est une copie de Woeiriot, sans rien de bien remarquable. Mais le médaillon est entouré de quatre scènes qui indiquent les dévastations accomplies par les disciples du Réformateur. Ils ont fait pendre les moines au gibet, aux arbres. — Ils ont renversé les crucifix et les croix. — Ils ont porté la guerre sur terre. — Ils ont porté la guerre sur l'eau.

Cette gravure dérive d'une autre plus ancienne qui se trouve aux Estampes à Paris, et constitue un placard, un pamphlet volant[2].

[1611]. « Portrait de Calvin encadré dans une grande légende en français ayant pour titre : « L'origine et présent estat de la secte calvinienne, comme elle est maintenant divisée en quatre » principales parties; l'an de nostre Seigneur 1611. En Anvers, chez Robert Bruneau, 1611. Gra» vure anonyme. » La gravure est dédiée à la reine par R. V. »

1. Avant-propos, p. IV-VII. L. C.
2. Collection Hennin, vol. XVIII, p. 36. Catalogue N° 1650.




Les hauts faits du calvinisme.

Voici ce qu'il est dit de Calvin : « ... Chanoine de Noyon,... détestable péché de Sodomie. »

Quant aux quatre parties de la « secte calvinienne », ce sont : « Les vrais calvinistes appellés par aulcuns calvinistes puritains; les calvinistes protestants [d'Angleterre]; les calvinistes brounistes [Brown, chef de la secte des indépendants...]; les calvinistes annuistes. »

Un autre état de la même gravure se trouve dans la même collection [1]. Elle a été publiée : « A Paris, chez Jacques Honervogt, rue S. Jacques, à la ville de Cologne, jouxte la coppie imprimée à Lyon et premièrement à Anvers. »

V

## L'esprit à sept têtes des calvinistes [2].

Nous trouvons déjà un sujet analogue : « Les sept têtes de Martin Luther, » sur le frontispice d'un pamphlet du Dr Jo. Cochläus, en 1529 à (Leipzig) [3].

Même idée, autre dessin à propos de Calvin.

Un homme, avec une grande robe, tient de la main droite une épée dont la lame est une flamme. Au milieu de la flamme, on lit le mot *Regio.* De la main gauche, le personnage tient un livre ouvert (toujours le livre), et sur la page on lit *Religio.* — Sans doute une allusion à la célèbre maxime : *Cujus Regio, ejus Religio.*

L'homme a sept têtes. Ces têtes sont numérotées et les numéros renvoient à des explications en latin et en allemand [4] :

1° Tête d'homme : *Humaniter,* aimable comme un homme; 2° tête d'agneau : *Humiliter,*

1. Collection Hennin, vol. XVIII, p. 207. — 2. Collection du Dr A. Doumergue.

3. Cette caricature a été publiée dans Georg Hirth, *Kulturgeschichtliches Bilderbuch aus drei Jahrhunderten,* tome II.

4. Je remplace le texte allemand par la traduction française.

# Der Siebenköpffige Caluinisten Geist.




L'esprit à sept têtes des calvinistes.

humble comme un agneau ; 3° tête de renard : *Callide,* rusé comme un renard ; 4° tête de loup : *Insatiabiliter,* insatiable comme un loup ; 5° tête de léopard : *Sanguinolenter,* altéré de sang comme un léopard ; 6° tête de dragon : *Flammis furiose,* ardent comme le dragon ; 7° tête de diable : Dans tout ce qu'il fait, comme le diable.

Chaque titre est expliqué. Je ne donne que trois ou quatre de ces explications.

1° « Ceci est l'esprit calviniste, qui se répand si fortement dans le monde, avec un corps à sept têtes, tel qu'on l'a peint ici. Au début, il se montre aimable, très poli et plein de charmes, très modéré, honorable, vertueux et tranquille, jusqu'à ce que tout aille selon sa volonté. Et cependant il reste faux au fond du cœur : c'est l'image d'un faux prophète. »

3° « Dès qu'il s'est introduit par ses mensonges, et qu'il a trouvé place agréable, il change vite, soudain, l'apparence qu'il avait d'un homme, d'un agneau ; il devient rusé comme un renard ; il agit, par derrière, avec fourberie, et, grâce à cette astuce, il s'avance peu à peu plus loin. »

7° « Pareil à l'infernal Satan, qui depuis le début n'a rien fait de bien, a tout fait mal, ainsi fait ce poison hérétique, l'esprit faux des calvinistes, qui ne s'applique qu'à nuire. Sa parole, son œuvre, sa pensée, tout ne tend qu'à la chute du prochain. Préserve-toi de lui, ô pieux chrétien, si ton corps et ta vie te sont précieux. »

La caricature est de 1619 [1].

1. Elle a été publiée par J. Scheible, *Die fliegenden Blätter* des XVI. und XVII. Jahrhundertes, 1850, p. 209.



CALVIN LVTER ET BEZE

VI

**La Furie et les trois Réformateurs [1].**

Une femme échevelée, une Furie, tient d'une main, par une triple chaîne, les trois Réformateurs, couchés par terre, et qui se tordent d'horreur et de désespoir. Seule la partie supérieure de leur corps est distincte : la partie inférieure se confond en un corps unique, en une queue de serpent qui, elle aussi, se tord. De l'autre main, la Furie brandit une torche enflammée, à laquelle une vipère s'enroule, et avec laquelle elle semble fouailler ses victimes. Le ciel est sombre. Un éclair zigzague et vient frapper la tête du Réformateur qui est au milieu.

VII

**La synagogue hérétique.**

C'est une « pièce symbolique » dédiée au cardinal de Guise en 1585. — En effet la dédicace, latine, se termine ainsi : « Paris, le 3 janvier 1585, de votre Grandeur le très humble, Richard Verstegan, Anglais [2]. »

1. Collection Maillart-Gosse. — 2. « Tuæ Amplitudinis addictissimus. »



La synagogue hérétique.

La moitié gauche du dessin représente le « type (*typus*) de l'Eglise catholique » et ses quatre qualités : Antiquité, Succession, Universalité, Concorde.

La moitié droite nous intéresse davantage : c'est la caricature, selon le cœur des Guise, de la Réforme. Le titre est : « Type de la synagogue hérétique. »

Au centre, dans un médaillon, une Furie qui tient un masque à la main. C'est l'Eglise réformée. Le médaillon est entouré de quatre dessins, représentant les qualités de cette Eglise, opposées nécessairement aux quatre qualités de l'Eglise catholique : Nouveauté, Intrusion, Particularisme, Discorde. — Chaque dessin est expliqué par une strophe de six vers. Le premier représente : « le furieux concile » (*furiale concilium*) de Luther. Des gens attablés boivent et « posent ainsi les lubriques fondements de l'erreur » luthérienne. — Voilà pour la Nouveauté.

Une bergerie est gardée par le pape. Des loups escaladent la haie pour mordre et tuer les brebis blanches et crédules. — Voilà pour l'Intrusion.

Dans le tronc creux d'un arbre un hibou se tient, qui a horreur de la lumière. C'est l'Eglise selon l'idée de Calvin (*qualem Calvini sibi secta creat*) et de Luther, celle qui célèbre ses assemblées nocturnes, hibou invisible (*nocturnos celebrans, invisa et noctua, cœtus*). — Voilà pour le Particularisme.

Enfin deux hommes, chacun avec un livre d'une main et une épée de l'autre. C'est sans doute pour indiquer que les protestants imposent leurs doctrines, dites bibliques, par la violence. Trois groupes d'interlocuteurs. Il s'agit de la Babylone, avec les idées discordantes de Calvin, de Zwingle et de Luther, plein de vin (*madidique Lutheri*). Ce que l'un ordonne, l'autre le défend. Ce que celui-ci veut, l'autre le refuse. Tels étaient les repas des Lapithes ou d'Atrée. Tels sont les conciliabules de la secte aux croyances multiples. (*Talia multifidæ sunt conciliabula sectæ*)[1].

Le cardinal de Lorraine dut être satisfait de l'œuvre de son humble serviteur.

1. Paris. *Estampes*. Collection *Histoire de France*, vol. XXII.




## VIII

### L'étrange rencontre.

Cette caricature se trouve dans un volume dont la quatrième partie est intitulée : *La vie de Tiel Wlespiegle, natif de Saxe*[1],... et datée 1663. Les trois premières parties portent le titre suivant : « *Recueil des plus illustres proverbes, divisés en trois livres ;* le premier contient les proverbes moraux ; le second, les proverbes joyeux et plaisans ; le troisième représente la vie des gueux en proverbes, mis en lumière par Jaques Lagniet, à Paris, sur le quai de la Mégisserie, au fort l'évesque[2]. »

La caricature : « L'estrange rencontre » revient à un calembour : *Bèze*, et *baise.*

Un meunier, monté sur un âne, va vers un moulin. L'âne porte écrit sur une oreille : *Calvin*,

1. Au mot *espiègle*, Littré, dans son *Dictionnaire*, dit : « De l'allemand *Eulenspiegel*, proprement miroir de chouette, de *Eule*, chouette, et *Spiegel*, miroir. Ménage a dit : « Un Allemand du pays de Saxe, nommé » Tiel Ulespiegle, qui vivait en 1480, était un homme célèbre en petites fourberies ingénieuses. Sa vie » ayant été composée en allemand, on a appelé de son nom un fourbe ingénieux. Ce mot a passé ensuite » en France, dans la même signification, cette vie ayant été traduite et imprimée avec ce titre : *His-* » *toire joyeuse et récréative de Till Ulespiegle*, lequel par aucune fallace ne se laissa surprendre ne trom- » per. » On remarquera que l'allemand *Spiegel*, miroir, est le latin *speculum.* »

2. Paris. *Estampes.* Hennin, XXVIII, p. 16. Hennin rapporte la gravure à 1632.

et sous la queue : *baise icy derrière*. Derrière l'âne, un calviniste, une épée d'une main, et un livre de l'autre, parle au meunier.

Voici les deux quatrains explicatifs :

Un huguenot cornu, ministre sans nul soing,
Trouve un meusnier sur son asne ordinaire,
Auquel il dict, ayant l'espée au poing :
« Demeure-là, tu chevauche ton frère. »

Lors le meusnier prenant, comme rusé,
L'oreille à l'asne, et redoublant carrière,
Luy dict : « Monsieur, vous estes abusé ;
» Voicy Calvin, et Baise icy derrière. »

Je laisse de côté les autres inscriptions, qui n'ont pas grande signification, et je n'insiste pas sur l'ultra-réalisme du style, du dessin, et de la conception générale [1].

## IX

### Le moulin d'erreur.

Un moulin se dresse dans une île.

En haut, le ciel : Jésus-Christ, assis sur les nuées grosses d'orage, tient de sa main gauche une grande croix, et la dresse en l'appuyant sur son genou ; de la main droite, il lance un paquet de tisons enflammés. — A la droite du Christ est saint Pierre, avec ses clefs, assis aussi sur les nuées et lançant des tisons. — A la gauche du Christ est saint Paul, avec son épée, lançant également des tisons. — Au-dessous des trois personnages et des nuées, où apparaissent quelques têtes de petits anges, deux anges plus grands étendent une banderole, sur laquelle on lit :

« Il pleuvera sur les pécheurs un déluge de malheurs, de lacs, d'erreurs et d'hérésies, et au | final jugement, le feu, le souffre, la tempeste et l'orage d'enfer, seront leur salaire. Psal. 10. »

En haut, dans le coin gauche de la gravure, on lit sur une banderole quelques versets de 2 Pierre II ; et dans le coin à droite, sur une autre banderole, quelques versets de Ephésiens IV.

Un grand moulin, avec l'inscription : « Moulin d'erreur », est au centre d'une petite île, avec l'inscription : « Isle errante ».

Sur la pointe du toit est assis un calviniste : grand chapeau sur la tête, gros livre sous le bras : un diable, à côté de lui, le caresse. — L'aile gauche, supérieure, du moulin porte l'inscription : « Libertinage » ; un diable la tire, tandis qu'un autre diable pousse l'aile droite supérieure. — Un diable encore est sur la porte du moulin, sonnant de la trompe pour appeler.

Autour de l'île se trouvent les quatre villes : La Rochelle, Nîmes, Sedan et Genève. De chacune de ces villes, c'est-à-dire de leur porte fortifiée, part un pont qui mène à l'île ; et, à chaque porte, un diable, armé d'un fouet, pousse sur le pont un âne chargé de grain pour le moulin. Mais trois ponts sont brisés, ceux de La Rochelle, de Nîmes et de Sedan ; et les trois ânes culbutent dans l'eau, où six autres ânes, plus ou moins submergés, sont en train de se noyer.

Seul le pont qui relie Genève à l'île est intact, et l'âne passe, se dirigeant vers *le maistre du*

1. Collection du Dr A. Doumergue.




Le moulin d'erreur.

*moulin,* un calviniste, près duquel est une dame ; il lui montre, une grande balance sur l'un des plateaux de laquelle est un poids, sans doute un faux poids. Dans l'île, des ânes broutent des chardons.

Au-dessous de la gravure, entre deux séries de passages : 1 Tim. IV, et 2 Tim. III, on lit ce sonnet comme explication :

Ce moulin que le vent de la dissention
Faisoit aller au gré de celuy qui le meine ;
Quand le libertinage et la rebellion
Abusoit ses chalans d'une espérance vaine.

Le démon du Midy manquant d'invention
Pour faire que Calvin ne manque pas d'haleine :
Maintenant ce moulin ne tourne plus qu'à peine
Sur le pivot rouillé de sa religion.

Il fournissoit jadis Nismes et La Rochelle,
Il fournissoit Sedan, devant qu'il fut françois ;
Mais ne les ayant plus il ne bat que d'une aisle,

Et si Genève enfin cognoissoit ses faux poids,
Ne trouvant plus à qui débiter sa farine,
Musnier, asne, moulin, tout iroit en ruine.

Tout n'est pas absolumment clair dans cette poésie. Mais Sedan n'ayant appartenu définitivement à la France qu'en 1651, et ayant conservé son Académie calviniste jusqu'en 1681, la caricature, imprimée « chez E. Moreau, avec privilège, » doit dater de la fin du dix-septième siècle [1].

## X

### La chaire renversée.

Cette gravure orne le frontispice d'un volume de Pierre Cudsémius [2].

Cudsémius était un apostat comme Bolsec, qui dédia son pamphlet à son patron l'archevêque de Lyon, et comme Haren, qui prononça son discours célèbre chez ses patrons les jésuites d'Anvers. Cudsémius dédia à son patron, le nonce de la Basse-Allemagne, archevêque de Reims, la preuve de son apostasie : *Petit traité de la cause désespérée de Calvin.* La lettre-préface débute ainsi : « S'il est possible de juger l'oiseau à ses plumes, le renard à sa queue, le lion à sa griffe, certainement, au signe infaillible de ta nature évangélique, très révérend et très illustre prélat, j'ai assez compris quelle est ta communion, ton commerce avec le Christ et les esprits célestes. »

Jusque-là, le malheureux, nourri dans le désert, errant avec les loups, n'avait rien vu, rien entendu, si ce n'est une férocité sauvage et horrible, si ce n'est un hurlement de mensonges. Mais il est sorti de là ; il a été recommandé au cardinal Bellarmin ; il est allé à Rome ; il a été confié au nonce ; il lui dédie son livre. Désormais il comprend que Luther, sous prétexte de liberté de conscience, a ouvert aux ecclésiastiques le paradis le plus délicieux de toutes les voluptés charnelles et des sens. Calvin a abandonné son « canonicat » pour ce « joyeux Evan-

1. Collection du Dr A. Doumergue. — La collection Hennin (XLIII, p. 8) date la gravure de 1658.
2. Voir E. Doumergue, *Une poignée de faux. La mort de Calvin et les jésuites,* 1900, p. 41 et ss.

gile », comme Bolsec l'a dit : du reste, il avait déjà été excommunié et proscrit par son évêque pour crime de sodomie. Bientôt après il prit femme ; J. Wesphal dit : une fille publique.

Et Cudsémius conclut : « Enfin Calvin mourut à Genève en 1564, et, selon ce que raconte J. Bolsec dans sa *Vie,* il fut rongé des vers, comme Antiochus, Hérode, et autres. Cependant, sur ce fait, je n'ai jamais rien su de certain, et je couvre volontiers les fautes des autres du silence de la compassion. » — Le pamphlet était de 1609.

*Quacunq; erigitur Sedes* CACODAEMONE *contrà,*
CALVINI *velut hæc, ista repentè ruit.*



COLONIAE AGRIPPINAE
Sumptibus Bernardi Gualtheri.

La chaire renversée.

Un pasteur, Bernard Brantius, publia, en 1610, une réfutation, et Cudsémius répliqua en 1612 [1]. Et c'est au frontispice de cette réponse que se trouve notre caricature :

L'Eglise (?) sous la forme d'un ange qui sur la tête porte une petite croix, pousse une chaire, dans laquelle se trouve un prédicateur. Le pied de la chaire se rompt et la chaire s'incline. De l'autre côté, un diable avec ses griffes essaie de la retenir. Un petit livre, — toujours le livre caractéristique, — évidemment la Bible, tombé de la chaire, gît à terre, ouvert. Le prédicateur calviniste (peut-être Calvin) lève les bras, tandis qu'une espèce de petit vampire, de chauve-souris monstrueuse, veut le mordre à la bouche. Tout autour de la chaire, les huguenots reconnaissables à leur costume et les huguenotes s'enfuient épouvantés. — Au-dessus du dessin, deux distiques latins disent : « Il n'y a sur la terre qu'une seule Eglise de Christ, dont la foi romaine brille dans la ville. Toute chaire élevée contre elle par un Cacodémon, telle celle-ci de Calvin, s'écroule aussitôt. »

Ce dessin nous rappelle un fait. Gérard Roussel, le disciple de Lefèvre d'Etaples, était devenu évêque d'Oloron en 1536 tout en restant évangélique. Il envoya à Mauléon en Gascogne un de ses prêtres, qui prêcha contre les indulgences et même contre les saints. Cela déplut à un certain gentilhomme du pays, qui se mit à exciter le peuple. Le prêtre dut s'enfuir. Roussel estima de son devoir de se rendre lui-même dans la paroisse. Il rassembla un synode, proposa de réduire la liste des saints, puis monta en chaire. Tout à coup le susdit gentilhomme s'élance, et avec une hache, qu'il avait cachée sous son manteau, il frappe à grands coups les supports. La chaire s'écroule et Roussel tombe « à demi-mort, pas blessé cependant, » dit Sponde. Emporté par ses amis, il rentra en Béarn, et peu de temps après il mourut en se rendant dans une ville d'eaux, où il voulait faire une cure (vers 1553). Le gentilhomme fut cité devant le Parlement de Bordeaux, qui examina soigneusement le cas et l'acquitta. Son fils obtint l'évêché, devenu ainsi vacant par la mort de Gérard Roussel [2].

1. « Petri Cudsemii Hyperaspites pro tractatu de desperata Calvini causa apologeticus, hoc est, quadripertiti Calvinistici Examinis vexamen novumque examen. Coloniæ Agrippinæ, anno MDCXII. » (Exemplaire de la Bibliothèque de Bruxelles. — 0,042/0,062.) — 2. Voir E. Doumergue, *Jean Calvin*, I, p. 420.

## XI

### Le prix de la victoire.

Sous un arbre, un pasteur calviniste, un jésuite et un pasteur luthérien viennent de tirer une flèche avec un arc détendu, qu'ils tiennent encore, pendant, à la main. En face d'eux se dresse ls. cible: une flèche est fichée dans le point noir, une a frappé au-dessus, l'autre a frappé au-dessoua La cible porte, en allemand : *Wort Gottes,* en latin : *Verbum Dei* (la parole de Dieu).



C'est la flèche du jésuite qui a atteint exactement le but.

En haut du feuillet, qui a environ : 0,090/0,145, on lit en latin : « Un seul remporte le prix » (1 Cor. IX, 24). Et deux vers allemands : « Un seul gagne, un seul touche : Veux-tu savoir qui ? Cherche dans l'Ecriture (*Schrift*). » Ce qui signifie : cherche, ou bien dans l'Ecriture sainte, ou bien dans ce livre.

Le titre allemand, qui est au-dessous de la vignette, porte : « Parallèle ou comparaison de la doctrine des luthériens et des calvinistes avec la doctrine des catholiques en face de la parole de Dieu, par un prêtre de la Société de Jésus, avec la permission des supérieurs et en commission (*in Commission*), Johann Adam Stokhmann, peintre à Augsbourg [1]. »

La vignette, qui semble du dix-huitième siècle, a environ 0,08/0,06. Il n'y a pas de cadre. Les personnages ont environ 0,035 de hauteur.

## XII

### Calvin terrassé.

Trois personnages principaux remplissent presque la gravure.

L'un est un moine : autour de sa tête une lumière rayonne. Il tient un livre. — Le second porte une tiare à deux rangs de perles. Il élève de la main droite le saint ciboire, au-dessus duquel une hostie rayonne. — Le troisième n'a qu'une rangée de perles à sa mitre. De la main droite il tient une grande crosse, avec la pointe de laquelle il perce le flanc de Calvin. De la main gauche il présente un crucifix à sa victime.

Calvin, tombé par terre, sur des livres qui gisent épars, montre un passage avec un doigt de

1. *Parallel* oder Vergleichung der Lehre deren Lutheraner und Calvinisten, mit der Lehre deren Catholiken gegen dem Wort Gottes, durch Bilder vorgestellt, von einem Priester der Gesellschaft Jesu mit Erlaubniss der Oberen und in Commission Johann Adam Stokhmann, Malher in Augsburg. — Original à Munich, *Graphisches Museum.*


Calvin terrassé.

la main droite. Derrière lui est encore un personnage accroupi, dont le moine semble vouloir saisir la main.

La gravure est signée : I. D. LOF. IN. A. MELAER SCUL [1].

## XIII

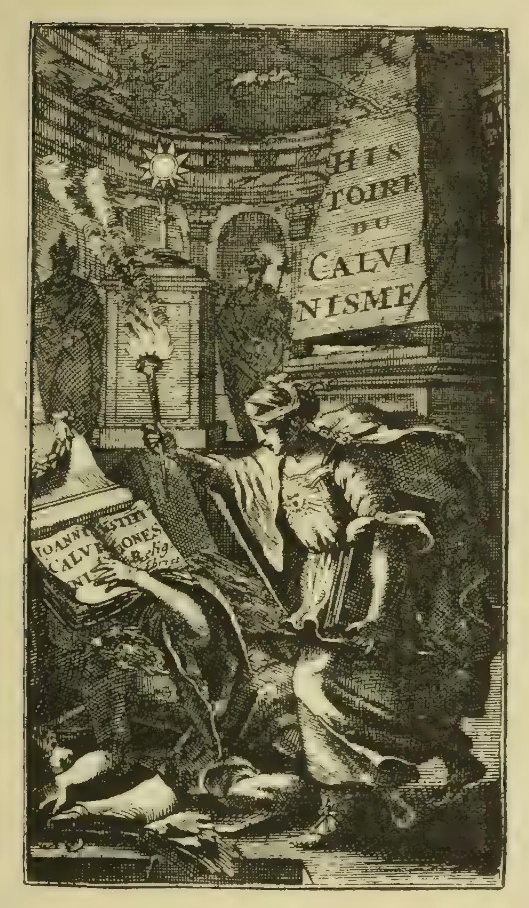
### Calvin accroupi.

Le Père Maimbourg, né à Nancy en 1610, entra à seize ans dans la Société des jésuites, et devint vite célèbre comme prédicateur. Il attaqua en chaire le jansénisme par des satires burlesques. « Le P. Maimbourg, disent Messieurs de Port-Royal, fut près de deux heures en chaire, le 30 octobre 1667, ayant été souvent interrompu par d'aussi grands éclats de rire que si l'on eût été à la comédie, comme l'on y était en effet, quoique à l'Eglise.... » Louis XIV ne pouvait recourir, dans ses opérations préliminaires contre les huguenots, à un écrivain plus habile pour les dénigrer dans l'opinion publique, en présentant leurs actes sous un jour perfide et en dépeignant sous des couleurs mensongères leurs croyances et leurs mœurs [2]. »

Pour se faire une idée du genre, il suffit de lire quelques lignes de l'*Epître au roy*, Louis XIV. Après avoir parlé de la « force invincible de ses armes » et de sa « modération sans exemple, » il continue :

« Vostre Majesté, qui, après avoir surpassé les rois ses prédécesseurs, se surpasse maintenant elle-mesme, me donne lieu de faire valoir dans cette Histoire quelque chose de plus grand encore et de plus digne de l'immortalité que ce que tous les sçavans, qui ont dédié leurs ouvrages à vostre Majesté, ont dit de plus avantageux à vostre gloire.

1. Collection du Dr A. Doumergue. 0,26/0,07.
2. Lichtenberger, *Encyclopédie des sciences religieuses*, article Maimbourg, par E. Strœhlin.




Calvin accroupi.

» En effet, sire, l'on y voit le calvinisme, c'est-à-dire le plus furieux et le plus terrible de tous les ennemis que la France ait jamais eûs, celuy qui l'a désolée par le fer et par le feu, donnée en proye à l'avarice et à la cruauté des étrangers, et réduite enfin aux dernières extrémitez par la fureur des guerres civiles, par les révoltes tant de fois réitérées et par les horribles excès de la rage et de l'impiété des premiers protestants de ce Royaume. Mais en quel estat l'y voit-on cet Ennemi si redoutable, après tant de funestes attentats? Il y paroist non seulement *désarmé, abbatu, humble, soumis et à vos pieds, mais aussi presque anéanti, tout languissant, et tendant manifestement à sa fin, heureusement vaincu et domté* par d'autres armes que celles que vos Prédécesseurs avaient inutilement employées pour le détruire. Car ce n'est point comme eux ni par les supplices ni par la guerre que vostre Majesté a entrepris de le réduire en cet estat, mais c'est par une conduite également juste, douce et charitable, par des ordonnances toutes pleines de sagesse et d'équité, qui luy ostent ce qu'il avoit usurpé, contre les Edits, et par la grandeur de vostre zèle, qui donne tous les jours mille marques de cet ardent désir que vous avez du salut de ceux qui sont encore infectez du venin de ses erreurs.

» C'est par cette voye douce de la charité, bien plus efficace que celle de la force et de la rigueur, que nous voyons aujourd'huy cette grande multitude de brebis égarées, se rendre, avec l'applaudissement du ciel et de la terre, dans la bergerie du bon Pasteur. »

Ainsi parle notre jésuite au monarque des Dragonnades et de la Révocation de l'édit de Nantes ! Il ajoute à l'adresse du même monarque, fameux par ses adultères non moins que par ses persécutions : « Que ne doit pas l'Eglise gallicane à cette incomparable piété de vostre Majesté?... C'est par ces effets et ces marques éclatantes d'une solide piété que vostre Majesté fait régner Dieu, dont elle agrandit le Royaume en rétablissant la Religion par la ruine de l'hérésie [1]. »

Ces lignes constituent à elles seules une étrange caricature, caricature du calvinisme, mais caricature aussi de toute vérité et de toute pudeur. C'est le portrait du plus faux et du plus vil courtisan.

Un dessin précède la page du titre, dessin expliqué par le passage de l'épitre que nous avons souligné. Calvin, terrassé, est accroupi contre un sarcophage, terminé en arrrière par une stèle : deux grandes statues se dressent de chaque côté, et la stèle est surmontée d'un saint ciboire lumineux.

1. *Histoire du calvinisme*, par Monsieur Maimbourg, à Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roy, rue Saint-Jacques, aux Cicognes, M.DC.LXXXII, avec approbation et privilège.

Calvin est accroupi sur ses livres fermés ou ouverts, et porte, appuyé sur sa tête et sur le sarcophage, un gros ouvrage ouvert, sur les deux pages duquel on lit : *Joannis Calvini Institutiones relig. Christ.* — Ce qui veut signifier : Ci-gît Calvin et le calvinisme. Le Réformateur semble se cacher devant l'éclat du flambeau que brandit une femme, s'avançant vers lui. C'est la Vérité sans doute, ou l'Eglise romaine. Sur sa poitrine on voit un soleil brillant, emblème du Roi Soleil. — Derrière se dresse le monument [1].

## XIV

### Calvinisme et jansénisme.

1. Nous arrivons à une série constituée par des *Almanachs,* par de grandes feuilles publiées le premier janvier de chaque année, et qui étaient ornées de quelque dessin en l'honneur de Louis XIV. La collection Hennin offre une curieuse série de ces Almanachs et nous reproduisons ceux qui présentent des dessins relatifs aux calvinistes.

La Hollande arrêta Louis XIV en rompant ses digues et en mettant ses terres sous la protection des vagues mêmes de l'Océan, qui recouvrit le pays. — Elle n'arrêta pas moins le grand roi en inondant la chrétienté de caricatures contre celui que l'on s'obstinait à représenter comme un Dieu triomphant de l'hérésie.

L'excellent et loyal Vauban était tout malheureux de « cette infinité de libelles diffamatoires contre la France et contre la sacrée personne du roi et de ses ministres. » Il demandait, avec ingénuité, la création d'un corps d'écrivains, avec bons appointements, qui seraient chargés de répondre. Ils porteraient le titre d'*anti-lardonniers* ou d'*anti-gazetiers* [2].

Un de ces *anti-lardonniers* se trouva être un aventurier, enfermé à la Bastille, cerveau mal équilibré, Eustache le Noble. Il prétendit recevoir des ministres du roi des communications officieuses, et s'occupa à répondre à la Hollande par des pamphlets ornés d'images.

Alors on publia un livre célèbre : « *Héros de la Ligue, ou la procession monacale, conduite par Louis XIV, pour la conversion des protestans du royaume de France.* A Paris [lisez : en Hollande], chez père Peters, à l'enseigne de Louis-le-Grand, 1691, in-4°. » C'est un recueil de figures gravées en manière noire, dans lesquelles on a travesti rois, évêques, ministres, etc. [3].

Et comme en France on publiait chaque année un Almanach, on en publia aussi en Hollande : « Almanach royal commençant avec la guerre de l'an 1701 jusques... où est exactement observé le cours du soleil d'injustice avec ses éclips [*sic*] ; où la juste punition du ciel démontré dans XVIII emblèmes gravez en taille doux [*sic*] ; où l'on a ajouté l'éclaircissement de chaque figure en poésie ; par les plus fameux maistres du temps. A Paris, imprimé à l'imprimerie Royal [*sic*] du petit Louis. » — Ce petit Louis, pour désigner Louis-le-Grand, et ce que Champfleury appelle « l'orthographe batave », démontrent assez clairement que la dite imprimerie devait être située dans quelque rue d'Amsterdam [4].

1. 0,223/0,15. — La gravure est signée : « F. Seuin del » et « Step. Gantrel sculp. » — Nous avons reproduit une réduction de cette gravure : 0,118/0,065 (coll. du Dr Albert Doumergue), qui parut dans une « nouvelle édition, revue et corrigée, » chez le même libraire, la même année MDCLXXXII.

2. Champfleury, p. 240. — 3. *Ibid.*, p. 235. — 4. *Ibid.*, p. 242.




Calvinisme et jansénisme.

Voici quelques-uns de ces Almanachs royaux auxquels la Hollande répondait. Les uns s'efforcent de montrer que le calvinisme, c'est du mahométisme, les autres que le calvinisme, c'est du jansénisme.

2. Almanach pour l'an 1654 : « La déroute et confusion des Jansennistes [1]. »

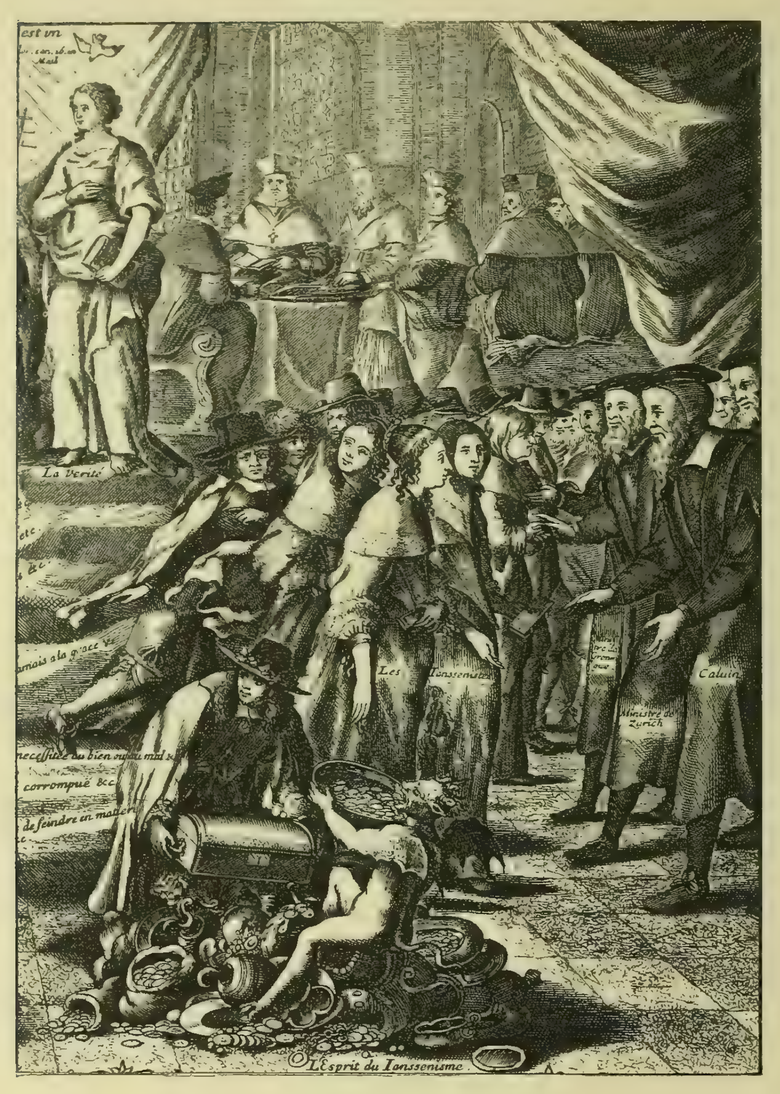
La gravure est signée, au bas de la moitié supérieure : « Ganière ex. », et, au bas de la moitié inférieure : « A Paris, chez Ganière, rue S. Jacque, à l'angle de la rue de S. Louy, proche la fontaine de S. Séverin. »

Une femme, vieille, qui porte sur son mantelet l'inscription : « Les Jansennistes », se jette dans les bras de Calvin. Et au bas on lit :

Les jansennistes.
Ha que deviendrons-nous, malheureux jansennistes,
Il faut à nos erreurs renoncer à la fin
Ou nous joindre au party des docteurs calvinistes,
Car le nostre, aussi bien, tien beaucoup de Calvin.

Le sujet était à la mode. On reproduisit la même gravure, réduite ; on en publia d'autres analogues, par exemple : « Le jansénisme foudroyé » (signé : Albert Flamen sculpsit) [2].

1. Collection Hennin, XLI, p. 23. Catalogue N° 3679. — 2. La collection Hennin, XLI, p. 52, contient deux réductions de cette gravure : « La déroute et la confusion, etc. »




Calvinisme et jansénisme.

Le pape, assis entre deux personnages debout, dont l'un représente la puissance de l'Eglise et l'autre la Vérité, foudroie le jansénisme.

A gauche, le roi, assis entre une femme debout, qui tient de la main les balances de la justice, et un ange qui porte ce nom : « Le zèle de la gloire de Dieu, » montre de son sceptre le jansénisme. On lit cette inscription : « Le roy, qui est assis sur son trosne, dissipe par ses regards toute sorte de mal. Prov., cap. 8. »

Au milieu, en bas : « Le Janssénisme ». C'est une hydre à sept têtes, et de chaque gueule sortent sept principes jansénistes : « Il y a des commandements de Dieu impossibles ; Jésus-Christ n'est pas mort pour tous ; la grâce manque aux justes ; on ne résiste jamais à la grâce ; la volonté est nécessitée au bien ou au mal ; l'Eglise est corrompue ; il est permis de feindre en matière de foi. »

L'hydre pose ses griffes sur des livres jansénistes : « *C. Janss. Aug ; Lettres du Provincial ; Théologie familière ; Catéchisme de la grâce ; Lettres d'Arnaud.* » — Autour on voit des masques entassés, et on lit : « Prétexte de réforme ; Mespris des autres ; Vertu apparente ; Beau langage ; Singularité. »

Enfin à droite est le groupe que nous reproduisons. En bas : « L'esprit du Janssénisme » : un diable qui se trouve au milieu de pièces d'argent et un janséniste qui porte une caisse. — Au-dessus : « Les Jansennistes », représentés par quatre dames et des hommes qui les entourent. Le groupe va vers Calvin qui lui tend les mains. On lit les inscriptions : « Calvin », « ministre de Zurich », « ministre de Groningue ».

1. Collection du Dr A. Doumergue. — Collection Hennin, XLI, p. 51.




Le Consistoire de l'erreur désolé.

## XV

### Le consistoire de l'erreur désolé.

C'est un almanach pour l'année 1686 : *Le consistoire de l'erreur désolé*[1]. (*Planche XXIV.*)

Au milieu est l'Erreur, une vieille femme, assise dans la chaire de *Pestilence.* D'un côté, un démon armé d'un soufflet, de l'autre, un démon armé d'une trompette soufflent dans ses oreilles. Sur ses genoux, un livre ouvert laisse lire les mots : sur une page *Superbe, Présomption, Libertinage, Dissolution,* et sur l'autre page *Aveuglement, Obstination, Illusion, Ypocrisie.*

A gauche, on voit Luther et Calvin faisant des gestes différents d'effroi et de douleur ; derrière eux, Pierre (*sic*) Servet et Jean Hus. A droite, on voit Bèze, un mouchoir à la main, et qui semble pleurer, et Zwingle : derrière eux, Carlodstat, Pierre Martyr. — A gauche, en haut, on lit :

> Calvin, Bèze et Luter, dont les noms font horreur,
> Ennemis du bon sens, et suppotz de l'erreur,
> Dans leurs sombres manoirs tiennent ce consistoire. Etc....

De l'autre côté, il est expliqué que la délibération est troublée par un bruit : « On entend crier un vendeur de gazette, avec un certain courier, dont les fâcheux avis désolent l'assemblée. »

Or le *fâcheux courier,* qui est représenté dans la partie inférieure de la gravure, tient par les deux coins une toile, sur laquelle on lit : « La deffaite des protestans rebelles de Hongrie ; » dessous, le tableau d'une bataille. Vis-à-vis, le *crieur de gazette* tient une pancarte, où on lit : « Démolition des temples ». On voit en effet le dessin d'un temple, qui est nommé : *Temple de Charenton.* Du panier que le crieur porte en bandoulière, des papiers sortent, sur lesquels on lit : *Edits et déclaration du roy.*

Entre le courrier et le crieur, un docteur, qui ressemble à une mégère, avec des oreilles d'âne, est assis, tenant une plume à la main, écrivant sur une table : C'est l'*Ignorance,* secrétaire de l'*Erreur* :

> N'est-ce pas un plaisant garant
> Pour autoriser l'imposture
> Que ce secrétaire ignorant
> Qui n'a jamais sçeu l'Ecriture ?

Comment ne pas être stupéfait du cynisme qui se vante de la démolition des temples et des édits de persécution comme moyens de réfutation de l'Erreur ! Et jusqu'à quel point les scandales des vices et des violences multipliés par la royauté et le clergé n'avaient-ils pas démoralisé et faussé les raisons autant que les consciences ! Voilà où avaient conduit les flatteries d'un Bossuet et des Maimbourg sur le nouveau Constantin, le nouveau saint Louis, etc.

1. Collection Hennin, LXII, p. 38. Catalogue N° 5479.

## XVI

### Le triomphe de l'Eglise.

Même année 1686 : *Le triomphe de l'Eglise sur Calvin et sur Mahomet*[1]. (*Planche XXV.*)

En haut, sur un trône, l'Eglise, une femme, avec la tiare papale, les clefs de saint Pierre, et toute une série de femmes, avec un seul homme : *Le Conseil divin*[2]. Les femmes représentent la *sapience*, portent la croix, le saint ciboire, etc. Deux attirent l'attention. L'une, la *Vérité*, a le pied sur Calvin renversé à terre, et auquel une femme, transformée en archange, *le Protecteur de la France*, montre son épée. Calvin est appuyé sur un livre ouvert. On lit : « Calvin, né à Noyon en Picardie, où il fut chanoine, puis curé d'un lieu voisin, nomé le Pont l'évesque, y commet des crimes énormes, mais craignant d'estre arresté s'enfuit en Italie, puis alla à Genève, où il fit son *Institution*, estant ministre en 1542 [ou 1541, le chiffre n'est pas très lisible], puis il mourut en 1564. »

Dessous, sur un rouleau, on lit : « Le libertinage est le fondement de cette religion ; » et sur un autre rouleau : « Institution de Blasphème par Calvin. — Premier point : Il est dit que Dieu est auteur du péché, et qu'il damne les hommes de propos délibéré. Livre 3 de son *Institution* ; cha. 23 et 2, 3 et 5. — Second blasphème, que Jésus-Christ a enduré les tourmens horribles des damnés, » etc.

De l'autre côté, faisant pendant au groupe de Calvin, une autre femme, la *Religion*, le pied sur le corps de Mahomet, brandit d'une main un crucifix, autour duquel s'enroule une banderole avec ces mots, en latin : « Nous prêchons Christ crucifié, » et, de l'autre main, elle tient un paquet de flammes avec lequel elle frappe le « faux prophète ».

La moitié inférieure de la feuille est occupée par quatre personnages, deux femmes et deux turcs, qui se cachent le visage de désespoir. — Les deux femmes pleurent et se lamentent, et sur les genoux de l'une d'elles, celle qui a le pied sur un masque : *Fraude*, on lit, sur une feuille déroulée :

Je renonce à Calvin du profond de mon cœur ;
Et je regarde avec douleur
Les jours où j'ay suivy sa maudite doctrine.
Louis, dont s'est servy la clémence divine,
Nous a tiré de ce malheur.

## XVII

### L'hérésie démasquée par la vérité.

Encore un almanach pour l'année 1686 : *L'hérésie démasquée par la vérité*[3].

Dans la moitié supérieure, il y a le roi, la Piété, le Père La Chaise, Le Tellier, etc. — Dans la moitié d'en bas, il y a un huguenot appuyé sur la « Bible huguenote », et deux médaillons représentant, celui de gauche, *l'abjuration des peuples*, celui de droite, *la démolition des temples*.

1. Collection Hennin, LXII, p. 37. Catalogue N° 5478.
2. Edité chez Pierre Landry, rue Saint-Jacques, à Saint-François de Sales, avec privilège.
3. Collection Hennin, LXII, p. 36. Collection N° 5477.




Le triomphe de l'Eglise.




L'hérésie démasquée par la vérité.

## XVIII

### Calvin et Mahomet aux enfers.

Almanach pour l'année 1687 [1].

Dans la moitié supérieure, il y a trois écriteaux appendus : celui du milieu porte, en majuscules :

« L'imposteur Mahomet insulté aux enfers par le Bacha [Pacha] de Bude, et le séducteur Calvin assailly par les Vaudois dits Barbets [les pasteurs des Vaudois s'appelaient Barbes ou Barbets] hérétiques, deffaicts en Piémont, pour les avoir abusez par leurs erreurs. »

Il faut se rappeler que Bude, capitale de la Hongrie, fut prise d'assaut le 2 septembre 1685.

Entre Mahomet et Calvin, un grand diable, avec une corne, une queue et des ailes de chauve-souris, pose une main sur les épaules des deux faux prophètes.

Un Barbet saisit de la main droite le col de Calvin, et lui présente, de la main gauche, un livre ouvert, sur lequel est écrit : « Institution de Calvin »; derrière, un autre Barbet lève un bâton pour frapper le Réformateur. L'écriteau, à droite, au-dessus de cette scène, porte : « Les barbets hérétiques » :

1. Collection Hennin, LXIII, p. 16. Catalogue N° 5557.




Calvin et Mahomet aux fers.

En suivant, séducteur, tes damnables erreurs,
Nous nous sommes livrez à la rage, aux fureurs,
Et notre mort n'a fait que commencer nos peines.

*Calvin.*

Pour estre chef de secte, à mon ambition,
J'ay tout sacrifié, Foy, Loy, Religion,
Pourquoy m'avez-vous cru, quoi ?
Vos plaintes sont vaines.

Les barbets sont désignés par une inscription à côté d'eux : « Les Barbets Vaudois de Luzerne. » — Dans l'almanach « pour l'année bissexte 1688, » dont la gravure célèbre « le Triomphe de la Religion par le zèle des princes chrétiens, » on trouve un médaillon représentant « les hérétiques des Vallées de Luzerne, exterminez par le duc de Savoye, assisté des troupes du roy [1]. »

1. Collection Hennin, LXIV, p. 18.




## XIX

### Dévore, oiseau, ou meurs.

Huit Réformateurs sont représentés en pied : Wiclef, Huss, Luther, Zwingle, Calvin, Mélanchthon, Bucer, Bèze. Le principal paraît être Luther.

Dans le coin supérieur, à gauche, un paysage des deux côtés, des arbres ; au milieu, une ville, et, comme légende : « Ils ne prévaudront pas contre elle (*non prævalebunt adversus eam*). Mat. XVI, 18. »

Toute la partie de droite est occupée par un autel luthérien, une table, avec un tapis. Sur la table : *Opera Luth.* ; *Opera d. Aug.*; *Conf. Aug.*, et toute grande ouverte : *Biblia sacra.* — Derrière, contre le mur, une lumière qui éclaire, en haut une église.

Un jeune homme, à côté de l'autel, semble s'adresser aux Réformateurs, et sur le devant de la table, un oiseau, un corbeau, semble-t-il, picore, tandis qu'on lit : *Vreet Vogel oft sterf* (dévore, oiseau ou meurs). *Vreet Vogel oft sterf* est la traduction hollandaise de *Friss, Vogel, oder stirb* (*fressen* est la façon de manger des bêtes). Et *Friss, Vogel, oder stirb* est le titre d'un pamphlet

publié par le jésuite Weislinger [1], pamphlet plein de calomnies odieuses et habituelles et auxquelles répondit en 1731, par son *Antiweislingerus,* le pieux pasteur Jean-Philippe Fresenius. Cette réponse exaspéra le clergé catholique, qui voulut faire enlever l'auteur par une troupe de soldats autrichiens, alors sur les bords du Rhin. Fresenius prit la fuite, se réfugia à Darmstadt, entra en relations avec le Landgrave Ernst Ludwig, et fut nommé second pasteur à Giessen [2].

1. Weislinger, Johann Nikolaus: *Friss, Vogel, oder stirb.* Das ist: Ein, wegen dem wichtigen Glaubens-Articul dess Christenthums, von der wahren Kirchen mit allen uncatholischen Praedicanten scharff vorgenommenes Examen und Tortur. Strassburg, 1717, in-8°. — Outre cette édition la Bibliothèque de Berlin en possède quatre autres: de Rastatt, 1722; de Strassburg, 1726; d'Augspurg, 1730; d'Oberammergau, 1751. On voit le succès de l'ouvrage. — Dans la préface (p. V) l'auteur explique lui-même son titre en ces termes : « Quand un groupe de soldats est attaqué de tous côtés par ses ennemis, le proverbe dit : *Aut vincere aut mori, Friss, Vogel, oder stirb.* » Il n'y a pas d'autre alternative : ou gagné ou perdu! La vie ou la mort sont devant les yeux! Ici de même. Aux prédicants ennemis jurés de notre foi, il est coupé, dans ce traité, la retraite, la fuite de tous côtés. Il est montré, sans pardon, qu'ils ne peuvent échapper à l'une ou l'autre de ces extrémités... ou approuver la doctrine catholique ou être coupables de blasphèmes.

2. Voir *Real-Encyklopädie*, 2me édit. (article Fresenius).



# CHAPITRE SECOND

## Caricatures calvinistes.

I. La Balance. — II. Le triple duel. — III. Le parallèle du calvinisme et du papisme. — IV. La roue de la fortune et la mappe romaine.

### I

### La Balance.



ARMI les caricatures calvinistes contre l'Eglise romaine les plus répandues, se trouve la caricature de la Balance. En voici trois types :

1. Deux moines essaient de faire pencher le plateau d'une balance : l'un des religieux, monté sur le plateau, pèse de tout son poids ; l'autre, se suspend et tire de toutes ses forces. Sur le plateau, il y a un grand livre (la somme de Thomas d'Aquin ?), une tiare et les clefs de saint Pierre. Sur l'autre plateau de la balance, il n'y a qu'un grand livre, le livre des protestants : la Bible, et cependant ce plateau est de beaucoup le plus lourd. Malgré tous les efforts, il semble fixé au sol.

Devant le plateau se tiennent Jean Huss, de Bohême, le grand martyr, et Calvin, entouré de Luther, de Mélanchthon et de deux autres Réformateurs. Calvin est très reconnaissable : Luther et Mélanchthon, un peu moins. Derrière, sont cinq autres personnages, dont deux ont de grands chapeaux. Au-dessus, contre le mur, il y a cinq portraits.

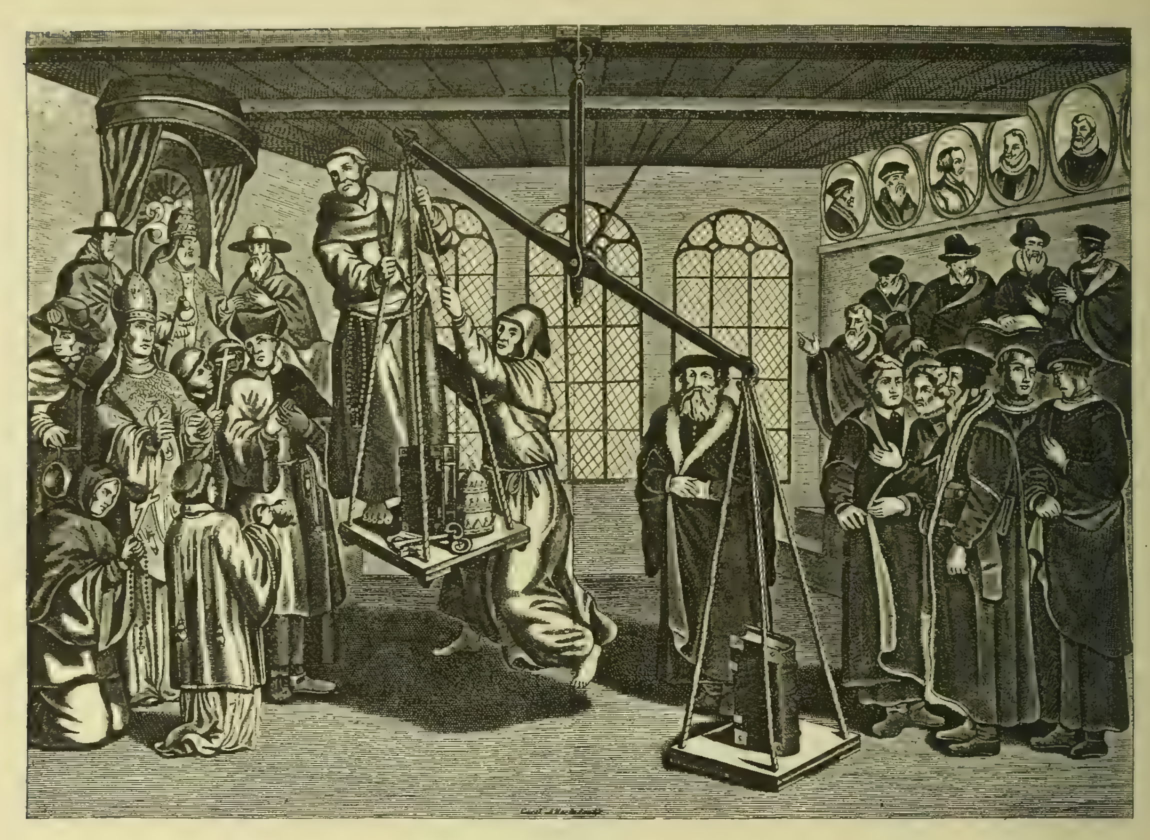
De l'autre côté de la balance, on voit le pape Pius, assis sous son dais, deux cardinaux, un pèlerin avec sa coquille, son écuelle et son bâton, Loyola, des enfants de chœur.

La légende qui donne les renseignements est en hollandais. La gravure originale est signée : *Martinus van Beusecom exc.* [1]. — Une reproduction exacte est signée : Carel Allardt [2].

Une reproduction genevoise, signée : P. Magiter [3], — dix quatrains français en légende, — présente, comme détail curieux, un petit diable, qui se suspend au plateau de la balance, côté

1. Collection Maillart-Gosse. — 2. Collection du Dr A. Doumergue. — Dans la collection Hennin, X, p. 49, 50, 51. N° 989 [1591]. Huijch Allardt excudit. — N° 990 [1591]. La même composition gravée dans de plus grandes dimensions. Rombout van der Hoye exc. — N° 991 [1591]. La même composition gravée en petit et en contre-partie : gravure anonyme à l'eau-forte.

3. Le cuivre appartient au Musée historique de la Réformation, qui en a donné un tirage en 1902.



La balance.

catholique, et essaie, lui aussi, de le faire pencher. On voit que le petit diable a été ajouté sur la gravure après coup.

Sur cette gravure la légende est en français. Voici ces dix quatrains :

On peut voir en cette peinture
Le grand combat de l'antechrist
Tachand de mettre à sépulture
L'évangile de Jésus-Christ.

On voit Satan sous la balance
Qu'il fait un très grand effort
Tirant [?] avec véhémence
Mais il n'et pourtant assez fort.

Castro qui voit la grande peine
Qu'a Satan après son cordeau
Monte, sus se pend à la chaîne,
Mais il ne fait que battre l'eau.

L'antechrist veut faire dépendre
Tout son choix de la pessenteur,
Bèze se résoud de deffendre
L'Evangile avec grand ardeur.

Alexandre vient à leur ayde
Résolu de les soulager,
S'agenouille. Mais son ayde
Comme tout le reste est léger.

Les clefs de la couronne ou Thiare
Les effert de chaque Caphars
Le bréviaire et la fanfare
Tout est léger à cest égard.

Bref les papaux font leur possible
Ils y portent jusques aux croix
Mais Calvin n'i veut que la Bible
Elle seule emporte le poids.

Cléte se lamente et soupire
Qu'il se voit vaincus tout à net
St François ne fait que maudire
Sous la pointe de son bonnet.

Pie comm'un vray téméraire
Se promet infailliblement
Que Castro feroit grand affaire,
Mais il se trompe entièrement.

On peut donc dire avec justice
Que tous les dogmes des humains
Le stratageme et l'artifice
Contre l'évangille sont vains.



Hier siet men Luter en Calvinus zegen pralen
Zy konnen met haar twee al 't Rooms gebroet ophalen
Schoon haar de Satan soekt te helpen in die noodt
Hy spant zyn kragten in en met zyn paardenpoot

Geklommen op de schaal staat evenwel verlegen
Zoo blyft op aard het waarste ook altyt waarste wegen
O Stigters van den dienst der Godheid triomfeer
Lutherus en Calvyn u komt alleen de eer

M V H

La balance.

2. Une seconde Balance, très différente, nous présente dans un plateau, qui a la forme d'une corbeille, Luther et Calvin, assis, tenant la Bible. — Dans l'autre plateau, un pape, qui tient aussi un livre, un moine qui tient un livre de messe et un chapelet, un prêtre. Satan tire ce plateau.

La balance est tenue par la main de Dieu qui sort des nuages. Dans un triangle, en haut, est écrit le mot : *Jehovah*. Le ciel est extrêmement sombre.

Sur une colline est une chapelle, vers laquelle moine et pape tournent leurs regards. — En face, dans la plaine, est un temple [?]. Signature : M. V. H.[1].

3. On comprend que ce type de la Balance ait pu être varié à l'infini pour servir à des desseins très différents.

Dans la collection Hennin (X, p. 56), et inscrite au Catalogue sous le N° 999 [1591], nous trouvons la pièce allégorique suivante :

Gomar et Arminius à la cour du prince Maurice se disputent. L'opinion de chacun est mise dans un des plateaux de la balance. Arminius met dans sa balance une robe d'avocat (les discours ou les subtilités de l'avocat), les coussins du Conseil, c'est-à-dire la puissance des Etats qui étaient arminiens. Arminius appuie sur le plateau pour le faire baisser. Gomar dans son plateau n'a que l'*Institution* de Calvin et un volume de Bèze. Il se tient derrière en prière. Maurice prend le parti de Gomar, et fait poser dans le plateau de celui-ci son épée, c'est-à-dire la puissance du prince. L'épée est si lourde que le plateau penche.



La balance. (p. 184.)

1. Collection du Dr A. Doumergue.




Le triple duel.

Et dès ce moment tout le monde adore la poupée, c'est-à-dire la doctrine de Gomar. — Cette gravure au burin, décrite par Müller dans son Catalogue d'estampes, est placée par lui à la date de 1618 [1].

## II

### Le triple duel [2].

Au milieu d'un orage épouvantable, nuages épais, éclats de la foudre, un pape, un évêque, un moine, armés d'épées et de boucliers, luttent contre les trois Réformateurs également armés. Un des six vers inscrits au-dessous dit : « Luther, Zwingle et Calvin, luttent ici vaillamment (*ritterlich*) ».

1. Exemplaires dans la collection Maillart-Gosse et dans la collection du Dr A. Doumergue ; réduction à la Bibliothèque de Zurich.

2. Collection Hennin, XX, p. 76. N° 1847 [1617].




III

### Le parallèle du calvinisme et du papisme.

Au livre du jésuite Maimbourg, dont nous avons parlé plus haut, Bayle répondit par sa *Critique générale de l'Histoire du calvinisme*, 1683; et la même année encore, il fit paraître son *Histoire du calvinisme et celle du papisme mises en parallèle,* 1683 [1].

Jurieu parle en ces termes des attaques contre le calvinisme :

1. Voici le titre complet : « *Histoire du Calvinisme et celle du Papisme*, mises en parallèle, ou apologie pour les Réformateurs, pour la Réformation, et pour les Réformez, divisée en quatre parties, contre un libelle intitulé : l'Histoire du Calvinisme par Mr Maimbourg. Première partie qui contient l'apologie pour

« Aujourd'hui le Calvinisme est attaqué avec une violence prodigieuse. Tout le monde se mêle de luy porter des coups : les profanes en France sont devenus bigots pour le persécuter, et les ignorants se font autheurs pour escrire contre luy. C'est une affaire de concert : tout de mesmes qu'autrefois quand les payens vouloient envoyer les chrestiens *aux lions*, ils publioient qu'ils étoient causes de la guerre, de la sécheresse, de la famine, de la peste, de l'inondation des barbares, et des autres fléaux qui désolaient l'Empire, ainsi la France, son clergé et ses puissances ayant conjuré la perte de la religion Réformée, l'on pousse en avant des escrivains qui la revestent d'une peau de lion, de tygre et mesme de singe ; c'est-à-dire qu'on ne se contente pas de la dépeindre comme furieuse et cruelle, on veut la rendre ridicule. En la regardant comme desjà renversée par terre tout le monde se jette sur elle, chaque animal luy porte ses atteintes, les lions luy donnent de la griffe, et les asnes luy donnent du pied ; ceux qui ont de la capacité et ceux qui n'en ont pas se veulent signaler contre cette pauvre Eglise affligée. C'est ce qui a obligé le sieur Maimbourg à choisir ce temps-icy pour mettre au jour son *Histoire du calvinisme*, et qui l'a porté à respandre tant de poyson et tant de fiel [1]. »

« Je ne l'ay pas lu, écrivit Claude à Jurieu, à propos de son ouvrage, mais je l'ay dévoré, et n'ay pu en estre distrait. » Et si le sceptique Ménage comparant l'*Histoire du calvinisme et du papisme* avec la critique de Maimbourg faite par Bayle, disait : « C'est l'ouvrage d'une vieille de prêche, » les catholiques en voulurent plus au livre de Jurieu qu'à celui de Bayle, car ils virent bien que, si le second se riait de l'ex-jésuite [2], le premier vengeait victorieusement le calvinisme [3]. »

Jurieu répondit à une histoire par une histoire et à une caricature par une caricature, et même par deux.

L'édition in-4° s'ouvre par la gravure que nous reproduisons. Dans la partie supérieure, l'Eglise calviniste est crucifiée par des soldats romains, et tout autour s'agitent pape et prélats. Au-dessus de la victime on lit en latin : « Si nous souffrons avec lui, nous serons glorifiés avec lui. » — En bas, un Satan, dont les cheveux sont de petits serpents, et qui tient à la main, enroulé, un gros serpent, s'efforce de cracher en l'air, contre l'Eglise martyre, et, à côté, un personnage ôte son masque.

Dans l'édition in-12, la première page est occupée par un sujet analogue et différent. Dans la partie supérieure, c'est encore l'Eglise calviniste, sous la forme d'une femme, qui, de la main gauche, tient une palme, et de la main droite un livre fermé des sept sceaux, et sur lequel est couché un agneau. — Sous les pieds de l'Eglise sont des débris d'épées et de chaînes, tandis que sa tête est dans la lumière glorieuse. Elle est dressée au centre d'un hémicyle, d'un portique, sur la corniche duquel sont posés les bustes des Réformateurs. — C'est le triomphe céleste de l'Eglise des martyrs.

La moitié inférieure est occupée par deux personnages, assis sur un banc. L'un est un jésuite

les principaux Réformateurs, pour les Martyrs de la Réformation, pour Calvin, pour sa personne, pour sa doctrine et pour sa religion. — A Rotterdam, chez Reinier Leers, M.DC.LXXXIII. » — La même année, il parut deux éditions, l'une, in-4°, en deux volumes, l'autre, in-12, en quatre volumes. (Exemplaires du *Musée de la Réformation*.)

1. Préface. — 2. Le P. Maimbourg fut obligé de sortir de l'ordre des jésuites, parce qu'il avait défendu les prétentions de Louis XIV contre la papauté.

3. Lichtenberger, *Encyclopédie des sciences religieuses*, article Jurieu, par F. Puaux.

qui ôte son masque. Sur ses genoux est un livre ouvert, où l'on lit : *Concilium Tridenti,* et de sa main droite le jésuite appuie sur ce livre un soufflet à souffler le feu. — L'autre personnage est un pape, qui, de sa main droite, tient une houlette trois fois barrée. Il montre sa pantoufle sur laquelle est une croix. Le pied du jésuite est une griffe de démon. Jésuite et pape tournent la tête pour apercevoir l'Eglise qui triomphe, et ont leurs pieds sur deux serpents qui s'entrebaisent.

## IV

### La roue de la fortune et la mappe romaine.

1. *La roue de la fortune* est une roue dont l'évolution fait des derniers les premiers. Champfleury la trouve pour la première fois dans un pamphlet allemand anonyme de 1525, pour soutenir les droits des paysans [1].

Mais l'idée a trouvé une forme curieuse dans la roue de la fortune miraculeuse catholique-romaine. « Le même costume s'adapte à la tête du pape, du cardinal, de l'évêque, du jésuite, du capucin, du prêtre, du chartreux et du fou. Estampe fixée à l'aide d'un fil sur une autre estampe et pivotant; gravure à l'eau forte, anonyme, accompagnée d'une légende en allemand [2]. » Il y a une rondelle, qui porte un corps revêtu d'ornements sacerdotaux. On la fait tourner, et, par une échancrure, le corps s'adapte aux têtes qui apparaissent successivement.

« Il y en avait une [de ces roues] sur le pape Borgia, Alexandre VI. Une feuille mobile couvre la partie supérieure du dessin. Quand on baisse la feuille, on voit le souverain pontife en habit de cérémonie,... quand on lève la feuille, un autre dessin s'ajuste à la partie inférieure du premier, et le tout présente alors un démon en habits pontificaux.... Au-dessous : *Ego sum papa* [3]. »

2. Dans le *Musée* [4], sous la signature de Ph. Chasles, nous trouvons, à propos de *la Mappe romaine,* traduite de l'anglais : *The roman map,* ces renseignements :

« C'est la carte et le tableau complet des crimes et des fautes que les huguenots imputaient aux catholiques. Le caractère du pamphlet est grave. L'injure y tombe de haut ; elle est moins triviale, moins vulgaire, moins plaisante que celle de Saconay ; elle se rapproche de l'anathème bien plus que de l'épigramme. En un mot elle est protestante. »

1. Champfleury, p. 37, 38. — 2. Collection Hennin, X, p. 54. N° 996 [1591]. [Le premier mot manque à moitié.] *Cath. Wunderselzames Glückrad,* auch wahre abcontrefactur des antichristlichen Bapsstumb. — 3. Th. Wright, p. 232. — 4. Jaime, vol. I.



# CHAPITRE TROISIÈME

## Caricatures luthériennes anti-calvinistes.

I. Introduction. — II. Le dogme de Calvin. — III. Hypocrisie calviniste. — IV. Le sacrement de l'autel. — V. Le testament de l'union calviniste.

### I

### Introduction.



UTHER avait été profondément impressionné par les folies de Carlstadt. Celui-ci resta devant son imagination comme le type du sacramentaire, de l'ennemi des sacrements. Et Zwingle fut pour Luther un sacramentaire. C'est ce qui explique la scène de Marbourg, et l'attitude générale du Réformateur allemand vis-à-vis du Réformateur suisse.

Entre Luther et Calvin les relations furent autres. Calvin se montra toujours très prévenant, très désireux d'accord, de paix. Et l'on sait les lignes qu'il écrivit à Bullinger, violemment attaqué par Luther : « Je désire que vous pensiez à ceci : d'abord quel grand homme c'est que Luther, par quels dons il excelle, avec quel courage et quelle constance d'âme, avec quelle habileté, avec quelle puissance de doctrine il s'est appliqué, soit à dissiper le règne de l'antechrist, soit à propager la doctrine du salut. Je l'ai souvent répété : même s'il m'appelait démon, cependant je continuerais à lui rendre honneur et à le reconnaître pour un intègre serviteur de Dieu [1]. »

Dans ses écrits, Calvin ne cessa de louer et de défendre Luther. Mais en même temps il notait l'influence que certains conseillers avaient sur Luther, en particulier Amsdorf, et il distinguait entre Luther et ses disciples. Ceux-ci prirent de plus en plus au Réformateur allemand ce qu'il pouvait y avoir de violent, d'étroit [2] dans son caractère, distinguèrent de moins en moins entre calvinistes et zwingliens, et poursuivent, en bloc, les sacramentaires de la même haine que les Turcs et les papistes. — C'est ainsi que l'on voit encore aujourd'hui, dans les rues de Wittemberg, deux inscriptions, — et il devait y en avoir d'autres, — gravées sur des portes : « La Parole de Dieu, la doctrine de Luther ne disparaîtront jamais, quand même tous les calvinistes s'attaqueraient à leur honneur [mordraient, *bisse an ihr Ehr*], 1594 [3]. » — « La Parole de Dieu et les écrits de Luther sont le poison du pape et de Calvin [4]. »

1. 25 novembre 1544. *Opera*, XI, p. 774, 775. — 2. Voir E. Doumergue, *Jean Calvin*, II : « Calvin et Luther », p. 562 et ss. — 3. Schlossstrasse, N° 4, sur la tour de l'escalier, dans la cour. — 4. Mittelstrasse, N° 52.

Voici ce que raconte Tholuck, le savant et pieux professeur luthérien :

Un théologien luthérien, Leyser, publia un écrit intitulé : « Pourquoi nous devons avoir des rapports d'union et de confiance (*Gemeinschaft und vertraulichen Umgang*) avec les Papistes plutôt qu'avec les calvinistes. » « Ce que les principaux théologiens exposaient dans leurs écrits devint la conviction de l'Eglise, à savoir qu'un plus grand abîme séparait le luthéranisme du calvinisme, que de l'Eglise papale. » « En 1620, l'écrit déjà cité de Leyser fut réédité par lui. En 1621, il prouve même que « les calvinistes sont d'accord sur 99 points avec les Ariens et les » Turcs. » « Un nommé Phil. Nicolai, dans son écrit intitulé : « Court exposé du Dieu et de la » religion des calvinistes, » n'a pas honte d'en arriver à ce blasphème : « *Question* : Crois-tu » vraiment que les calvinistes prêchent et invoquent, au lieu du vrai Dieu vivant, le diable vivant? » *Réponse* : Je le crois du fond de mon cœur, et je le déclare une vérité vraie. » — En conséquence, un théologien luthérien comme Hutten déclara que les persécutions subies par les huguenots étaient de justes châtiments, mérités par une secte exclue de la paix religieuse. « Tout ce qui a été décrété contre cette espèce d'homme a été fait au nom du devoir et non de la persécution, du droit et non de la tyrannie. » Seulement Tholuck observe que les exemples d'une polémique théologique plus convenable, plus douce, tout en étant rares, ne manquent pas complètement [1].

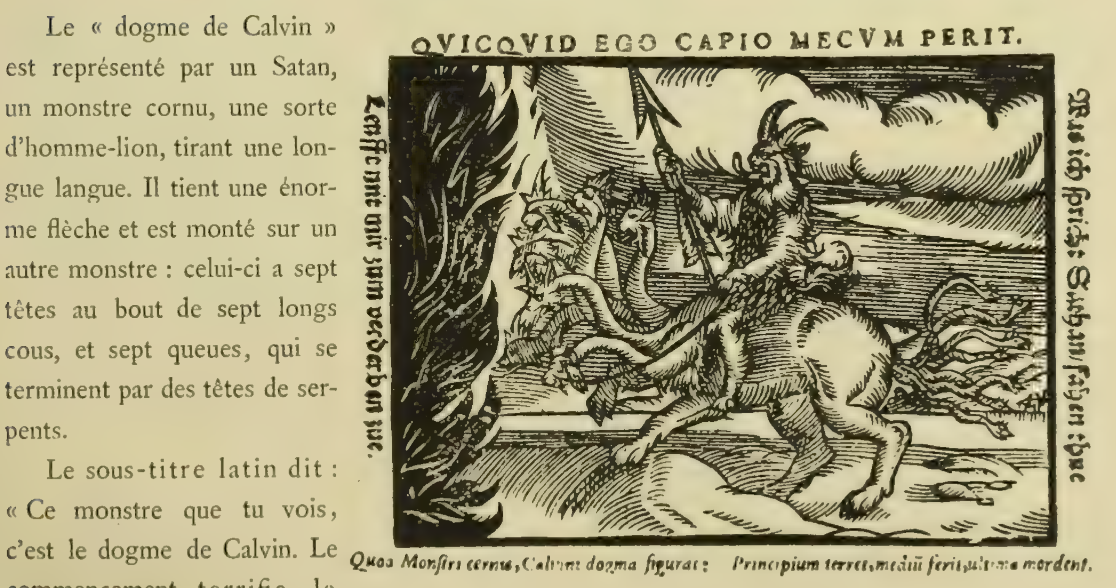
Ces quelques indications suffisent pour nous expliquer un premier fait : Nous ne trouvons pas de caricatures calvinistes anti-luthériennes, tandis que nous trouvons de nombreuses caricatures luthériennes anti-calvinistes ; et un second fait : Il n'est pas toujours facile, parmi les caricatures anti-calvinistes, de distinguer entre les caricatures catholiques et les caricatures luthériennes.

Si nous avons fait quelque erreur d'attribution, le lecteur voudra bien nous le pardonner.

## II

### Le dogme de Calvin.

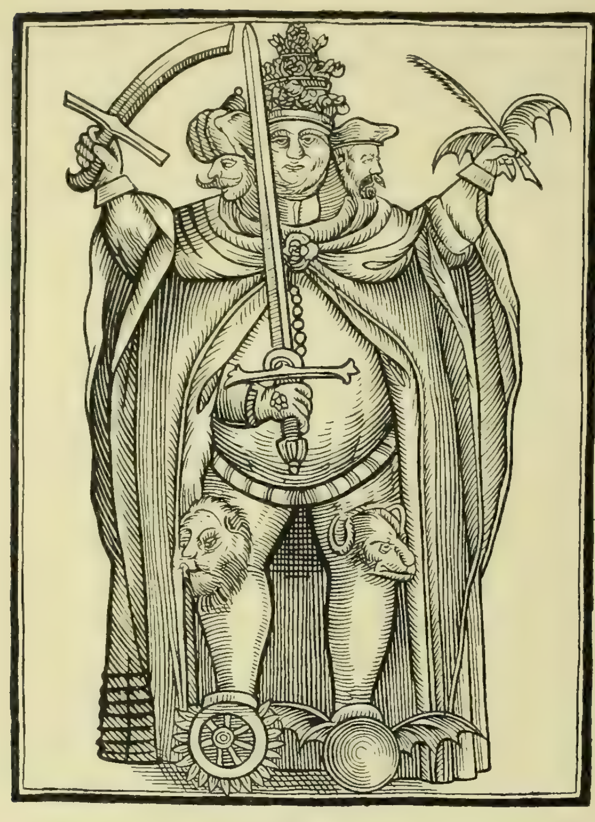
Le « dogme de Calvin » est représenté par un Satan, un monstre cornu, une sorte d'homme-lion, tirant une longue langue. Il tient une énorme flèche et est monté sur un autre monstre : celui-ci a sept têtes au bout de sept longs cous, et sept queues, qui se terminent par des têtes de serpents.



*Quos Monstri cernis, Calvini dogma figurat : Principium terret, medium ferit, ultima mordent.*

Le sous-titre latin dit : « Ce monstre que tu vois, c'est le dogme de Calvin. Le commencement terrifie, le

1. A. Tholuck, *Das kirchliche Leben des XVII. Jahrhunderts*, Erste Abtheilung, 1861, p. 44, 48, 49.



Antechrist à trois têtes.

milieu frappe, les derrières mordent. » Huit vers allemands développent ce thème, et expliquent que la « schalcalvinistische » doctrine renforce les erreurs et les crimes des précédentes hérésies.

La légende autour de la gravure dit, en latin : « Tout ce que je prends périt avec moi, » et en allemand : « Ce que moi, dit Satan, je puis prendre, court avec moi à sa perdition. »

Cette caricature se trouve sur la première page d'un volume allemand intitulé :

« *Auberge calviniste dite Au bonnet des fous*, où les calvinistes sont dénoncés dans leur folie, publiquement et secrètement; où on leur ôte le masque de leur soi-disant innocence et sainteté, et où ils sont renversés ainsi que leur maison et leur folie (comme les figures ci-jointes l'indiquent) par le son de la puissante trompette de la Parole de Dieu; décrit et clairement prouvé par la parole de Dieu par M. Jean Prætorius [1], de Halle en Saxe, serviteur de la Parole de la croix, à Pilgramsthal. L'an de Christ 1598 [2]. »

1. Johannes Prætorius était un pasteur luthérien dans le village Pilgramsdorf, en Silésie. Il y vécut de 1586 à 1600. Il était né à Halle. — On a de lui un autre livre de polémique : *L'antechrist à trois têtes* (*Drey köpffichter Antichrist*, darinnen des Bapstes Grewel, der Türkische Alcoran und der Calvinisten Lesterschwarm.. abgebildet und widerlegt wird. Pylgramsthal, 1592). L'ouvrage est illustré d'une caricature (*voir ci-dessus*) qui le résume et représente un monstre à trois têtes. Prætorius décrit ce monstre de cette façon-ci : la première tête est celle d'un Turc altéré de sang, et qui tient en main un sabre recourbé et empoisonné. La tête du milieu est celle d'un pape, qui tient une grande épée, et porte sous sa tiare une figure de Néron. La troisième tête est celle d'un savant, avec un chapeau de docteur, qui tient à la main une plume avec des ailes de chauve-souris et porte une barbe rouge de feu. Dans ce crâne, l'esprit caïnique, ou calviniste, a son nid et habitation. (C'est Calvin.) Le ventre du monstre est gros, épais, bourré de villes, de châteaux, de vin, de bière. Ses genoux forment l'un une tête de lion, l'autre une tête de chien. Le pied droit est une roue enflammée, le pied gauche une boule rouge de sang. — Impossible d'entasser plus de calomnies et de haine. (Bibliothèque de Berlin.)

2. *Calvinisch Gasthauss zur Narrenkapffen* genant, Darinnen die Calvinisten... in ihrer Thorheit erwischt, die Larva vermeinter unschuldt, und heiligkeit ihnen abgezogen, und sambt dem Hause und Thorheit umbgestürtzt werden. 1598 (Bibliothèque de Berlin.)

Warhaftig Abdilnus des icz einreissenden Caluini/wie sich derselbig
vnder dem schein Augspurgischer Confession in die Kirch des Herrn eindringt:
Allen betrübten Christen/welche mit triffenten Augen solchen gantz schadlichen inbruch sehen müssen zu einem richtigen beispiel abgerissen / vnd in einer kurzen Summa warhafftig fur Augen gestelt.



Hypocrisie calviniste.

III

### Hypocrisie calviniste[1].

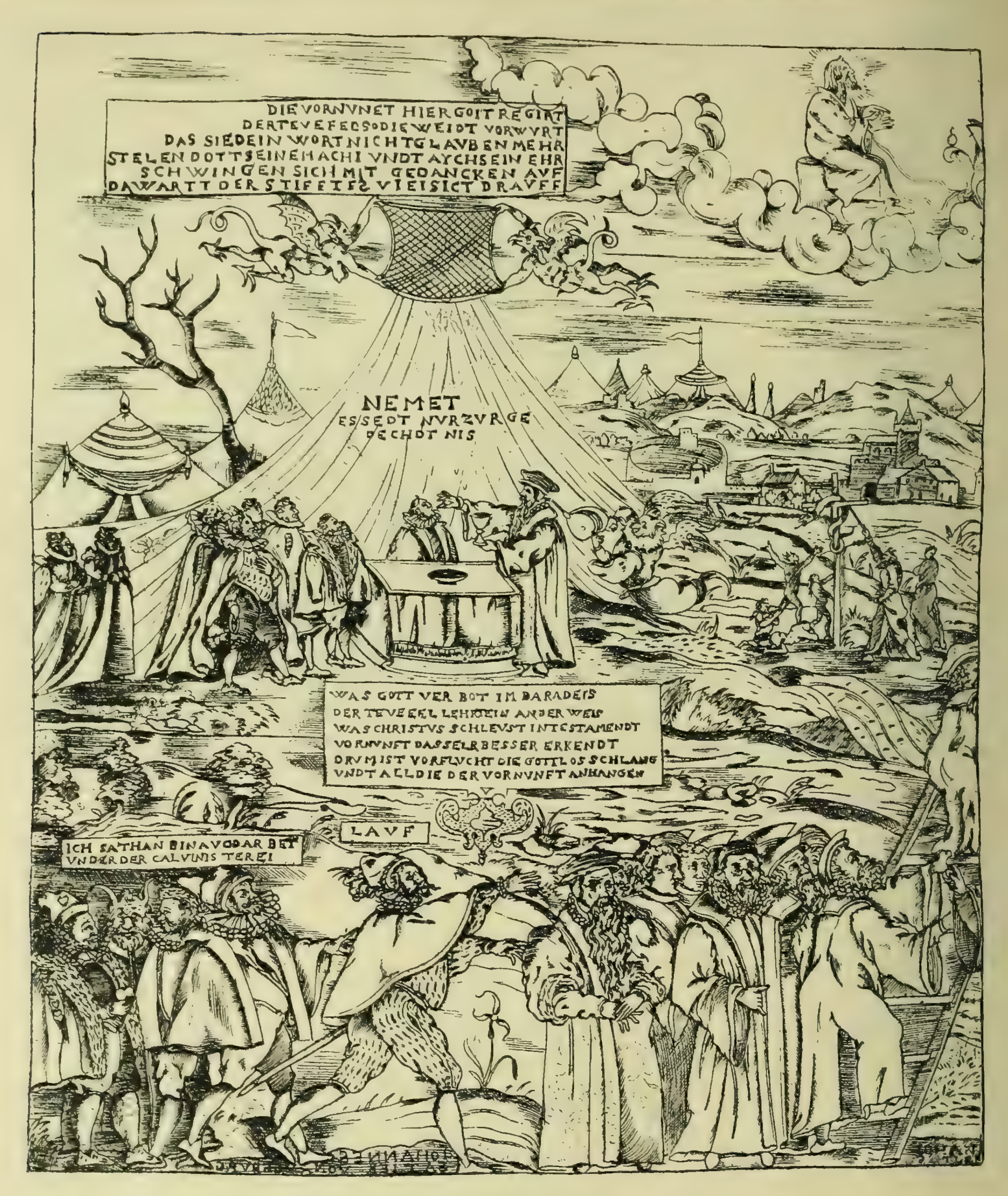
« Image véritable de l'intrusion actuelle de Çalvin, — comment celui-ci, sous l'apparence de la Confession d'Augsbourg, pénètre dans l'Eglise du Seigneur, — le tout résumé en un exemple véridique et dépeint sommairement et exactement aux yeux des chrétiens attristés, qui avec des yeux pleins de larmes doivent voir cette intrusion pernicieuse[2]. »

Un monticule couronné d'un arbre ; à gauche, une église catholique, surmontée d'un soleil. Vingt-quatre personnages sont répartis en différents groupes. A gauche, deux hommes soutiennent un miroir ; d'autres sont à genoux devant trois personnages, qui tiennent un livre ouvert, sur lequel on peut lire : « La parole de Dieu demeure éternellement (*verbum domini*, etc.). » — A droite, un autre groupe entoure une table et regarde quelqu'un qui signe sur un registre.

Des lettres cursives de renvoi sont apposées sur chaque personnage. Malheureusement notre exemplaire est rogné et la légende d'en bas, qui expliquerait la scène, manque[3].

1. Gravure sur bois : 0,317/0,245.

2. « Wahrhaftig Abdilnus des icz einreissenden Calvini, wie sich derselbig unter dem Schein auspurgischer Confession in die Kirch des Herrn eindringt, allen betrübten Christen welche mit triffenten Augen solchen gantz schadlichen inbruch sehen müssen zu einem richtigen beispiel abgerissen, und in einer kurzen summa warhafftig fur Augen gestelt. » — 3. Collection Maillart-Gosse.




Le sacrement de l'autel.

## IV

### Le sacrement de l'autel.

Une grande gravure : 0,387 de large, 0,238 de hauteur. — En dessous une légende, sur deux colonnes, dans un rectangle de 0,04 de hauteur.

La gravure est signée : *Joann Krelle inventor et excus.* — Le texte est allemand.

C'est l'histoire des erreurs sur le saint sacrement, depuis « l'ascension » du Seigneur. On lit

les noms et les dates de l'histoire du dogme : Origène, « Betramus », et « Johannes Scotus », et « Beringarius », puis Zwingle. Après « la mort bienheureuse du docteur », c'est-à-dire de Luther, viennent Calvin, P. Martyr, Bèze, etc. Il est dit qu'ils ont augmenté les blasphèmes précédents, en soutenant « que le Seigneur Christ ne peut venir du ciel ; en conséquence, il n'est pas possible au Dieu tout puissant de faire que son corps naturel soit à la fois en plus d'un endroit. »

La seconde colonne contient les noms (avec dates) de ceux qui ont réfuté les erreurs et les hérétiques depuis « Agnatius » en 108. Vient à la fin le « cher homme de Dieu et dernier prophète des Allemands, docteur Martin Luther. »

La gravure se divise en deux parties principales. Sur la partie de *droite*, on voit une sorte de panier porté par deux diables, d'où part le sommet d'une tente, sur les pans de laquelle on lit : « Prenez, mangez seulement en souvenir. »

Un ministre calviniste que, par derrière, un diable inspire avec un soufflet, distribue la cène. Plus bas, on lit la devise : « Moi Satan je suis aussi parmi les calvinistes [1]. »

Les docteurs calvinistes, poussés, montent à une échelle, qui conduit à une arche, et sur l'arche il y a : « Die Ladei Geheimnis Gottes » (l'arche du secret de Dieu). Elle est ouverte. Un individu y plonge avec la main pour y puiser. Un autre, droit, tient d'une main une colombe, et sur sa tête on lit : « *Habs erwischt auch ich* » (je l'ai aussi attrapée).

On voit Dieu, le baptême de Christ, la crucifixion, des passages du Nouveau Testament ; on lit cette légende : « Le salaire sera le feu de l'enfer » (*Lohn sol sein die hellische Hitz*) [2].

V

## Le testament de l'union calviniste ou sa dernière volonté.

Une chambre. A gauche une fenêtre, par laquelle on aperçoit dans le lointain de petites barques et, sur un monticule baigné par l'eau, de petites églises. — Le fond de la chambre est occupé par un lit surmonté d'un baldaquin. Dans le lit est couché une femme, et devant le lit sont trois gentilshommes. — Un peu en avant, à gauche, un notaire, assis, écrit sur une table.

Par la porte, à gauche, on voit un homme qui écoute, et plus loin trois hommes qui semblent s'approcher. A droite, on aperçoit un homme, dans l'arceau d'une tour, qui sonne deux cloches.

Un long texte allemand entoure la gravure et donne les explications suivantes : « Parce que ma fin s'approche, je fais un bon testament, pour que mes corbeaux, que je laisse, n'aient pas à se disputer au sujet de mon héritage. » Et encore : « Au nom du comte Palatin, de Hollach et d'Anhalt, l'un le Père, l'autre le Fils, l'autre l'Esprit des calvinistes.... » La mourante confie son âme à Dieu « quel qu'il soit ».... Elle distribue ce qu'elle a. « Mon comte Palatin, parce que, à

1. « Ich Sathan bin aug gar bey | under der Calvinisterei. »
2. Bibliothèque de Zurich. — D'après une note de l'antiquaire Rosenthal, vers 1620.



Le testament de l'union calviniste ou sa dernière volonté.

cause de moi, tu as abandonné Dieu et sa bénédiction,... je te donne, par une grâce particulière, bien des milliers de vers hollandais (*hollandische Maden*), comme il s'en trouve dans le fromage[1], » etc.

1. Collection du Dr A. Doumergue.

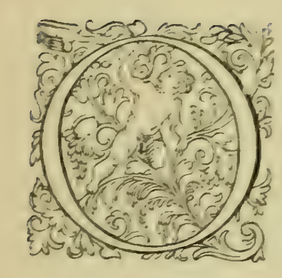


# CHAPITRE QUATRIÈME

## Caricatures mixtes.

### I

### Le chandelier.



N nous pardonnera ce titre de caricatures mixtes pour désigner un genre de caricatures assez bizarre : des caricatures qui semblent au premier abord identiques, et qui ont en réalité des significations contraires.

1. Au milieu, une grande table. Sur la table, un chandelier, avec une chandelle allumée. Le chandelier repose sur un Evangile. — Le symbolisme est clair.

Sur la table, blanche de lumière, il y a une inscription en hollandais (car la gravure est hollandaise) : « La lumière est placée sur le chandelier. »

Tournant le dos (à celui qui regarde la gravure), de ce côté-ci de la table, sont quatre personnages, « les ennemis de la lumière, » qui essayent de l'éteindre. De la bouche de chacun d'eux, sort un jet, un souffle, dirigé contre la lumière, et une inscription accompagne ce souffle. Le premier personnage, qui semble avoir un chapeau de cardinal, représente la science catholique : l'inscription est : *Fausse science.* — Le second a une figure hideuse de démon, avec cette inscription : *Esprit de mensonge.* — Le troisième a sur la tête une tiare de pape, avec l'inscription : *Fausse succession.* — Enfin, le dernier, avec sa tête rasée et ronde, brandit d'une main un goupillon. Inscription : *Fausse sainteté.* — Dans les explications, on lit : « Souffle, tête tondue, souffle, démon,... la lumière n'en reste pas moins. »

En face (de celui qui regarde la gravure), de l'autre côté de la table, sont les Réformateurs, désignés par des lettres : *A*, Wiclef ; *B*, Huss ; *C*, Jérôme de Prague ; *D*, H. Zwingle ; *E*, M. Luther ; *F*, J. Œcolampade ; *G*, M. Bucer ; *H*, J. Calvin ; *I*, Ph. Mélanchthon ; *K*, P. Martyr ; *L*, J. Knox ; *M*, M. Fl. Illyricus ; *N*, H. Bullinger ; *O*, J. Zanchy ; *P*, Th. de Bèze ; *Q*, Guil. Perkins.

Les personnages importants sont Luther, accompagné de Mélanchthon, et Calvin, accompagné de Th. de Bèze.

Chaque Réformateur a sa petite notice, donnant une ou deux dates, et quatre vers. — Voici ce qui est dit de Calvin : « Joannes Calvinus, picard, florissant en 1560, né en 1509, et mort en 1564. Calvin, par la lumière du soleil, que tu as apportée, se leva le jour. Tu trouvas le vrai sens de l'esprit. La lumière doit t'être reconnaissante de ce qu'elle n'a jamais eu un prédicateur aussi fidèle que Calvin. »

Enfin, pendus à la muraille de la salle, sont les portraits du prince G. d'Anhalt, de A. Lasco, de G. Farel, de J. Sleidan, de Marnix de Saint-Aldegonde et de François Junius.

La dernière date mentionnée est la mort de Th. de Bèze en 1605. Comme renseignement, la gravure porte : *Jan Houwens exc. t'Amsterdam by C. D. na de copy van London.* — Le texte est signé : H. Bergius Nardenus [1].

2. Mais, dans la collection Maillart-Gosse, nous trouvons une autre gravure du Chandelier, qui mérite d'attirer notre attention.

Elle est entourée d'un cadre. Le haut contient les portraits des Réformateurs, le bas, les notices. Les Réformateurs sont au nombre de quinze. — Tout cela paraît assez semblable à ce que nous venons de voir.

Mais, au lieu d'être imprimée à Amsterdam, la gravure est imprimée « à Paris, rue Saint-Jacques, au buste de Monseig^r et Pérou, rue de Richelieu, C. P. R. » Est-ce que, en pays catholique, on aurait édité une satire contre le catholicisme ? Regardons mieux. Les Réformateurs sont autour de la table, et Luther tient une plume d'oie, prêt à écrire dans un livre. Devant lui, le chandelier est modeste et la chandelle ne jette aucune clarté. Et puis, devant le chandelier, nous lisons, en latin, Matthieu VI : « La lumière qui est en vous n'est que ténèbres ! » — Et puis les personnages catholiques ont disparu !

Qu'est-ce que cela ? Nous allons être renseigné par les notices. Voici la première : « 1. Jean Wiclef, anglois, estoit curé de Lut le Word, dans le diocèse de Lincoln. Ses hérésies ayant laissé de pernicieuses semences en son pays, passèrent dans la Bohême, etc. » Et voici la dernière : « 15. Théodore de Bèze... se sauva à Genève, où il emmena la femme d'un tailleur de Paris. Il se trouva au Colloque de Poissy et à la bataille de Dreux. Il mourut à Genève en 1605. »

Nous voilà fixés : nous avons affaire à une gravure catholique-romaine. Et tout nous porte à penser que c'est une réplique à la gravure calviniste.

Celle-ci avait du succès. Les catholiques-romains résolurent de s'en servir [2]. Pour cela ils la

1. Collection du D^r A. Doumergue. — La collection Maillart-Gosse, outre cette gravure, en possède une autre très semblable, avec cette indication : *t'Amsterdam By G. Valk.* Elle pourrait être antérieure, car les portraits de Mélanchthon et de Bucer sont des figures de fantaisie. On comprend qu'on les ait remplacés postérieurement par des figures vraies. L'inverse serait difficilement admissible.

2. Il y a (*Bibliothèque nationale* de Paris, Estampes, Histoire de France, vol. Qb, 196) un autre état de cette gravure. On y a ajouté (la soudure est très visible) une partie supérieure où l'on lit cette inscription : *Illuxit vobis*, et cette poésie :

*Aux nouveaux catholiques de France.*

Louis par sa prudence et ses édits célèbres
Enfin a dissipé vos plus sombres ténèbres
De vos affreuses nuits, il a percé l'horreur.
Arbres naissants, plantes nouvelles,
Vous voilà délivrez de ces monstres d'erreurs.
Croissez, portez des fruits, goûtez votre bonheur.
Rendez à ce héros des grâces immortelles. R. S.

Le chandelier.

**Fünff Caluinische Articul/darmit ein Christ/der im Caluinischen Glauben absterben will/sich in seinem Todbeth trösten soll/ rc.**

Solcher Artickeln Lehrer seind dise:

1. Theodorus Beza.
2. D. Ioannes Iacobus Grynæus.
3. Daniel Tossanus.
4. M. Dauid Paræus.
5. Ioan. Guilihelmus Stucky.
6. Ioannes Jetzler.
7. Lambertus Danæus.
8. M. Abrahamus Mäußlin.
9. Hieronymus Zanchius.

V. Welcher Christ sein vertrawen auff den Menschen Christum setzt / vnd sein Gebet nicht allein zu der Gottheit / sonder auch zu seiner angenommnen Menschheit thut/ der ist auß dem Mund Gottes verflucht / Abgöttisch / ein Gottslästerer / vnd ewig verdampt.

I. Christus ist nicht für alle Menschen gestorben.

II. Die Verheissungen des Euangelij/von der Gnaden Gottes in Christo / gehen nicht auff alle Menschen/ sondern allein auff die/welche Gott in seinem heimlichen / vnwandelbaren ewigen Raht/ zum ewigen Leben verordnet/vnd erschaffen hat.

III. Gott hat in seinem ewigen vnwandelbaren heimlichen Raht / ohn alles anschawen jres Vnglaubens / den grössern theil der Menschen / zu dem ewigen Verdamnuis verordnet vnd erschaffen. Vnnd niemals gewölt/ daß sie selig werden.

IIII. Kein Mensch kan auß seinem empfangnen heiligen Tauff gewißlich schliessen/daß jhn Gott in seiner Tauff / zu einem Kind Gottes angenommen habe.

Obgesetzter fünff Caluinischer schrecklicher Artickeln Widerlegung.

Des ersten.
1. Joan. 2. Jesus Christus/der gerecht ist/vnnd derselbige ist die Versühnung für vnser Sünde. Nicht allein aber für die vnsere / sondern auch für der gantzen Welt.
Rom. 5. Wie nun durch eines Sünde / die verdamnus vber alle Menschen kommen ist/Also ist auch durch eines Gerechtigkeit/die Rechtfertigung des Lebens vber alle Menschen kommen.

Des andern.
Mat. 11. Kommet her zu mir/alle die jr mühselig vnd beladen seid/ Ich will euch erquicken.
1. Timot. 2. Welcher will/daß allen Menschen geholffen werde/vnd zur erkantnus der Warheit kommen. Dann es ist ein Gott/vnnd ein Mittler zwischen Gott vnnd den Menschen/ nämlich / der Mensch Christus Jhesus / der sich selbs gegeben hat/für alle/ zur Erlösung.

Des dritten.
2. Pet. 3. Sondern er hat gedult mit vns / vnnd will nicht/ daß jemand verloren werde / Sondern daß sich jederman zur Busse kehre.
Ezech. 18. Ich habe kein gefallen am Tod des sterbenden/spricht der HErr HErr. Darumb bekehret euch/so werdet jhr leben.

Des vierten.
Rom. 6. Wisset jhr nicht / daß alle/die wir in Jhesum Christ getaufft sind/ die sind in seinen Tod getauffet?
Tit. 3. Nach seiner barmhertzigkeit machet er vns selig / durch das Bad der Widergeburt / vnnd erneuwerung des H. Geists.

Des fünfften.
Philip. 2. Daß im Namen Jhesu sich beugen sollen alle die Knie / die im Himmel vnnd auff Erden sind.
Act. 7. Vnnd steinigten Stephanum/ der anrüfft / vnd sprach: HErr Jhesu / nim meinen Geist auff.

Getruckt zu Tübingen/bey Georgen Gruppenbach/im Jar M. D. XC.

Les cinq articles (p. 201).

modifièrent le moins possible : ils amoindrirent le chandelier ; ils pâlirent la flamme de la chandelle. L'inscription, ils la mirent en latin, et ils écrivirent en français : « Les véritables portraits tirés des originaux. » Tout le monde pouvait croire à une gravure protestante. Et cependant c'était un violent pamphlet contre les protestants, grâce aux notices qui se trouvaient remplies de calomnies. — En particulier, on avait supprimé Mathias Flaccus Illyricus et Wilhelmus Perkinsius, personnages peu connus, et, en revanche, on avait ajouté Bernard Ochin, pour avoir occasion de mettre la notice suivante : « Il épousa une fille qu'il avait débauchée à Lucques, et, voulant en même temps passer à d'autres mariages, il composa un traité de la polygamie permise, etc. »




Les cinq articles. (p. 202.)

## II

## Les cinq articles [1].

1. Les adversaires du calvinisme publièrent une gravure représentant un moribond couché dans un lit; à côté de lui est agenouillée la mort, tenant un sablier; il reçoit les consolations d'un pasteur. — Seulement ces consolations sont plus qu'étranges. Elles sont faites pour désespérer l'agonisant, auquel le pasteur répète les doctrines les plus dures de la prédestination.

On voit d'abord « les cinq articles de Calvin, par lesquels un chrétien qui veut mourir dans la foi calviniste, doit se consoler sur son lit de mort. » « Ceux qui ont enseigné de tels articles sont : « 1. Théodore de Bèze ; 2. Grynée, etc. » — Voici le premier article : « Christ n'est pas mort pour tous les hommes » (Arti. IV). « Aucun homme ne peut conclure avec certitude du saint baptême qu'il a reçu, que Dieu, dans ce baptême, l'a accepté comme enfant de Dieu.... » — Suit la « Réfutation des cinq terribles articles calvinistes ci-dessus, » réfutation au moyen de textes bibliques.

Cette gravure est : « Getruckt zu Tubingen bey Georgen Gruppenbach im Jahr MDXC, » sur bois, signée : I. L. (Jacques Lederlen).

1. Collection Hennin, X, p. 29. — Collection du Dr A. Doumergue.

2. Les calvinistes se hâtèrent de répondre et, la même année, publièrent la même gravure, mais entourée de déclarations fort différentes et même contraires. Cette gravure, sur bois, parut : « Heidelbergæ apud Abrahamum Smesmannum MDXC, » gravée par I. S. [1].

La légende en latin porte : « Type (*typus*) de quelques-unes des tentations les plus graves, par lesquelles le diable effraye les âmes pieuses, surtout à l'article de la mort (*in agone*), et d'autant de consolations des vrais chrétiens, tirées (*descriptas*) de l'Evangile, en faveur et pour l'usage de toutes les personnes pieuses, et opposé [le type] à la figure (*schemati ubiquitario*) relative à la consolation des calvinistes, naguère exécutée calomnieusement, mais ineptement, et répandue dans le public. »

Les docteurs qui ont donné ces consolations sont : Jésus-Christ, fils de Dieu, David, prophète, Esaïe, Ezéchiel,... Matthieu, Marc, Luc, saint Jean, saint Paul....

On trouve la première question et la première réponse du Catéchisme d'Heidelberg : « Quelle est votre unique consolation, tant dans la vie que dans la mort ? — C'est que, tant de corps que d'âme, soit dans la vie, soit dans la mort, j'appartiens, non pas à moi-même, mais à Jésus-Christ, mon fidèle Sauveur, qui a satisfait parfaitement pour tous mes péchés, par son sang précieux, etc. »

Les tentations sont au nombre de neuf, avec neuf réponses : « *Tentation* VIII. Comment sais-tu que tu es du nombre des élus, alors qu'il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. (Mat. XXII, 14.) — *Consolation* : Tous ceux qui croient vraiment sont brebis de Christ, et sont élus en lui à la vie éternelle. (Jean X, 27.) Toutes mes brebis entendent ma voix. (Eph. I, 4.) Dieu nous a élus en Christ, avant la création du monde, pour que nous soyons saints, etc. »

1. Collection Hennin, X, p. 28. — Cette gravure est inscrite dans le Catalogue Hennin, N° 962. — Et la précédente est inscrite au N° 963, avec cette indication : « Même sujet ». Le Catalogue ne s'est pas aperçu qu'il fallait intervertir l'ordre de ces deux numéros, et que le N° 962 était une réponse au N° 963.





La seule bergerie.

# CHAPITRE CINQUIÈME

## Caricatures iréniques.

I. La seule bergerie. — II. Le désespoir de l'Eglise. — III. Pour la paix. — IV. La cuisine des opinions. — V. La dispute spirituelle. — VI. Autour de la Bible.

I

### La seule bergerie.



E grand tableau (H. 0,424, L. 0,598) contient une scène principale au milieu, et huit petites tout autour. (*Planche XXIV.*)

Les huit scènes représentent : les anabaptistes ; la communauté des frères (ou Herrnhüter) ; l'Eglise anglaise ; André Musculus ; la constance des chrétiens protestants qui émigrent ; histoire merveilleuse des chrétiens ; Caspar Olevian et Zacharias Ursin, qui a rédigé le Catéchisme d'Heidelberg.

Nous sommes sans doute dans le Palatinat.

La grande scène du milieu nous montre « le pape Léon X, le Dr Martin Luther et Calvin, qui puisent de l'eau et abreuvent un troupeau de brebis » avec les mots : Jér. XII, 3, 4, 5 [1]. »

En réalité, cette eau, c'est le sang du Christ cloué à la croix ; de ses trois blessures, de ses deux mains et de son côté, jaillit du sang, que Luther, Calvin et le pape reçoivent chacun dans un gobelet, et qu'ils versent dans trois auges où boivent trois troupeaux de brebis. Ces trois troupeaux de brebis sont dans un jardin entouré d'une haie épaisse ; et au milieu s'élève la croix du Christ en guise de fontaine. — Dans un coin est le mont Ararat, sur lequel est arrêtée l'arche. — De l'autre côté, un soleil se lève, et sa lumière chasse les ténèbres et toute espèce de bêtes. — A l'entrée du jardin, le pape Pie VI et l'empereur Joseph II appellent trois brebis liées ensemble par le cou ; elles sautent et crient : « Seigneur, prends soin de moi, et laisse-moi courir jusqu'à la fontaine. » L'empereur et le pape les invitent amicalement à entrer. — On voit encore trois théolo-

1. « Eternel, tu me connais, tu me vois, et tu éprouves que mon cœur est pour toi. Entraîne les impies comme des brebis à la tuerie et réserve-les pour la journée du carnage. Jusques à quand le pays sera-t-il dans le deuil, et l'herbe de toute la campagne sera-t-elle desséchée ? A cause de la méchanceté des habitants, les quadrupèdes et les oiseaux ont disparu. Car ils disent : il ne verra pas notre fin. »




Le désespoir de l'Eglise.

giens et un labyrinthe où il y a des magiciens, et un enfant qui leur crie : Mat. XI, 22. [Je vous le dis, le sort du pays de Sodome sera plus supportable au jour du jugement que le vôtre.]

Ce grand placard est le troisième d'une série (*Dritte Kupfer-Tafel*) et porte comme signature *J.-M. Pressel, sculpt., Heilbronn* [1].

II

## Le désespoir de l'Eglise [2].

Le catalogue Hennin, N° 1846, à la date de 1617, place cette gravure : « Devant le *Reformator* couché dans un lit, une figure, représentant l'Eglise des réformateurs, se perce le cœur. A droite, le pape accompagné de prêtres et de moines ; à gauche, quatre docteurs. »

Scheible, qui a eu sous les yeux un exemplaire complet, donne quelques détails plus précis : « Réformateur de l'Eglise, ou secours, appui et sauveur des Eglises chrétiennes dans ce monde plein de souffrances. » Il ajoute : « Le *Reformator* est couché, accablé de tristesse à cause de l'état si troublé des Eglises chrétiennes dans notre bien-aimée patrie de nation allemande. Devant son lit, sous la forme d'une femme, l'Eglise désespérée, les cheveux épars, un poignard dans le cou, prie le réformateur de retirer le poignard. Le réformateur la console [3]. »

Il s'agissait donc du réformateur, en soi, de la Réformation.

1. Collection du Dr Albert Doumergue. — 2. Collection Hennin, XX, p. 76.
3. J. Scheible, *Die fliegenden Blätter des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, 1850, p. 142.

## III

### Pour la paix.



Pour la paix.

En haut, en allemand, on lit : « La paix nourrit, la dissension dévore [1]. » — Dans un paysage Mélanchthon et Calvin. Mélanchthon tient un étendard de la main gauche, et, de la droite, écrit dans un livre. Au-dessus de la tête de Calvin, on lit le verset saint Matthieu V, 5 : « Heureux les débonnaires (*friedfertigen*), car ils hériteront la terre. » Dans sa main gauche, le réformateur tient deux cœurs accolés. Sa main droite s'appuie sur un bâton, et d'un côté du bâton on lit, en latin : « Prêt à l'un et à l'autre [2] » ; de l'autre côté, on lit, en allemand : « Aussi bien pour me défendre que pour soutenir [3]. »

Cette gravure se trouve à la première page d'un volume intitulé : « Conversation nécessaire et édifiante, dans le royaume des vivants sur la terre. Troisième conversation entre M. Philippe Mélanchthon, précepteur de toute l'Allemagne, et D. Jean Calvin, professeur de théologie de Genève, où l'on trouve la curieuse biographie de ces deux savants, de nombreux écrits qui prêchent la douceur et l'union.... Francfort et Leipzig, l'an 1720. »

Le sens de tout ce symbolisme ne nous est pas très clair.

## IV

### La cuisine des opinions [1].

Nous avons précédemment parlé des *satires de la cuisine papale* de Badius. — Le mot de *cuisine* et l'idée que ce mot exprime étaient des plus à la mode : c'était un des thèmes préférés par les satiriques.

Mais la *cuisine des opinions*, représentée par notre gravure, est particulière. Car les quatre tendances religieuses qui se divisaient alors la Hollande, y sont enveloppées dans la même satire : les catholiques, les luthériens, les calvinistes et les memnonistes.

1. *Friede ernähret ; Unfriede verzehret.* Gravure sur cuivre 148/135. — Bibliothèque de Zurich.
2. *Ad utrùm paratus.* — 3. *So wohl mich zu beschützen als auch zu unterstützen.*
1. Collection Maillart-Gosse. — Collection du Dr Doumergue. — 0,356/0,235.




La cuisine des opinions.

A table Calvin (*Calffijn ist*) découpe un rôti de veau, et presse sur la viande le suc d'une orange (allusion à la maison d'Orange). Luther (*Luyt teer aen*) joue de la guitare. Le pape (*Pap ist*) a deux chats sur les épaules, porte une bavette sur laquelle sont brodées les clefs de Saint-Pierre, et mange de la soupe avec une cuiller.

Un anabaptiste (*Haer doper*) est occupé à nettoyer un poisson près de la cheminée, où bout un chaudron.

A l'autre extrémité de la pièce, un libertin (*Koor het*, c'est-à-dire Coornhert, un des chefs du parti) représente la tolérance. Et enfin, au premier plan, une femme, la main appuyée sur une table chargée d'ustensiles, et qui, au bas de sa robe porte le mot *Ratio*, la Raison, engage les diverses sectes à se supporter.

A l'angle droit, en haut, une petite Charité est assise avec de petits enfants.

La gravure, signée *Fisscher excus*, est attribuée à l'an 1585.

## V

## La dispute spirituelle.

Un tableau formé de deux scènes [1].

Le titre général est : « O regarde cette merveille, mon cher chrétien : comment le pape, Luther et Calvin se tirent les cheveux. Dieu vienne au secours de tous les égarés ! La Parole de Dieu demeure dans l'éternité. »

1. Collection du Dr A. Doumergue. — Collection Hennin, XX, p. 74.




La dispute spirituelle.

Dans le tableau de gauche, au bas duquel on lit : *Luther*, *Pape*, *Calvin*, voici, d'après la légende, ce qui se passe :

Il y a environ cent ans, Luther saisit le pape par les cheveux. Le pape ne voulut pas se laisser faire. Il saisit Luther à son tour. Ils se tirèrent ainsi les cheveux pendant un certain temps. Le calviniste se mêle à la batteste. Il saisit le pape et Luther par les cheveux. La batteste devint encore plus violente. Le pape et Luther, à leur tour, se tirèrent les cheveux avec Calvin.

Dans l'autre tableau, qui a pour devise « Simplicité » (*Einfalt*), on voit un pauvre berger, à genoux au milieu de ses brebis. Il se lamente en voyant ce spectacle; il joint les mains, détourne la tête. Du haut du ciel, dans les nuages, Dieu lui apparaît et lui montre du doigt, — à ce qu'il semble, — l'Eglise, au fond du paysage.

La légende énumère les points en litige entre les catholiques, les luthériens et les calvinistes. Le berger ne sait plus que penser. Et voici *la fin :* « Seigneur Jésus, vois toi-même combien en désaccord sont ces trois hommes. Viens vite vers ton Eglise et mets une fin à cette querelle. »




Autour de la Bible. (p. 206.)

D'après le texte cité : « il y a environ cent ans que Luther saisit le pape par les cheveux » : la gravure serait donc du commencement du dix-septième siècle. Mais de quelle époque faut-il faire partir les cent ans ? De l'affichage des 95 thèses, en 1517 ? De la diète de Worms, en 1520 ? — Hennin rapporte la gravure à 1617 ; Scheible à 1619 ; une reproduction française à 1620.

VI

### Autour de la Bible.

Autour d'une table ronde, sur laquelle est un tapis, on voit le pape assis sur un trône, mettant sa main droite sur la Bible (le mot *Biblia* est sur le livre). — A sa droite, Luther met aussi la main sur la Bible, et de même Calvin, assis à sa gauche. Sur la tête du pape, entre deux nuages, descend un large rayon blanc de lumière, où l'on lit ces mots : *Friede sei mit Euch* (la paix soit avec vous) [1].

1. Gravure sur cuivre, 0,85/0,137. *Bibliothèque de Zurich.*



# CHAPITRE SIXIÈME

## Numismatique.

I. Médailles à deux têtes. — II. Médailles calvinistes anti-romaines. — III. Une médaille de la Ligue. — IV. Médailles en l'honneur de la Révocation.

I



N fait de médailles satiriques, le groupe le plus nombreux, et de beaucoup, est celui qui contient des médailles à deux têtes, combinées de telle sorte qu'au premier coup d'œil on voit une seule tête, mais, si l'on renverse la médaille de haut en bas, on voit une autre tête, seule encore, très différente toutefois [1].

Presque toutes les collections offrent des séries entières, représentant au premier aspect un pape, un empereur, un cardinal, et, vues à rebours, un diable ou un fou.

L'étude la plus complète, que nous connaissions, a été publiée par M. Etienne Cartier fils, dans la *Revue numismatique*, en 1851, sous ce titre : « Recherches sur quelques médailles historiques du seizième siècle [2]. » Nous empruntons à cet auteur les faits, les renseignements qui peuvent nous intéresser, nous réservant d'y entremêler nos réflexions.

1. Tout d'abord l'auteur n'hésite pas à voir dans ces médailles, et « d'une manière évidente, la main du seizième siècle. » — Et la médaille qui lui paraît le « point de départ de toutes les autres » représente d'abord un pape avec la triple tiare, puis, à rebours, un empereur avec la couronne impériale.

1. Ce genre a été souvent employé. On voit par exemple au *Musée germanique* de Nuremberg des images (du dix-septième siècle) qui représentent au premier aspect une jeune fille, fière, et s'en allant d'un pas assuré. Vous retournez l'image, et vous voyez une tête de mort : voilà ce que cache cette toilette.

2. *Revue numismatique*, 1851, XVI, p. 36-58.



La légende est : IN VIRTUTE TUA LETABITUR JUSTUS.

Le revers montre une tête de cardinal, et puis, à rebours, une tête d'évêque. La légende est : CONSTITUES EOS PRINCIPES SUPER OMNEM TERRAM.

« Cette médaille est supérieure par son style, son travail et son métal à toutes les variétés[1] » que M. Cartier a rencontrées, et elles sont fort nombreuses.

La légende : *Tu les constitueras princes sur toute la terre,* place en Dieu l'origine de leur droit, et ce texte modifié : *Dans ta force le juste se réjouira,* rattache à cette légitimité le bonheur du juste[2]. Cette médaille, dont les variétés sont très nombreuses, a été reproduite en argent, en cuivre, en fer et en plomb. Beaucoup d'exemplaires ont été percés de manière à être suspendus, et l'on peut croire que c'était là une pièce de reconnaissance comme celles que firent frapper en France les Armagnacs dans leur guerre avec les Bourguignons [3].



2. Mais les catholiques ne se contentèrent pas de célébrer leurs principes, et de glorifier leurs représentants ; ils crurent de bonne guerre de caricaturer les principes et les représentants de leurs adversaires. « Ils voulurent faire la contre-partie de leur médaille emblématique ; ils donnèrent à leurs adversaires le diable pour pape et pour empereur, et opposèrent au chapeau de leur docteur le bonnet à grelots des fous. Les grelots et les oreilles d'âne signifiaient, dans la langue symbolique du moyen âge, l'ignorance et le caquetage des fous [4]. »

M. Cartier croit même reconnaître dans la figure du docteur les traits de Luther, mais ceci nous semble douteux.



3. Et voici le nom de Calvin qui apparaît. La face de la médaille présente un pape, comme la médaille dont nous venons de parler, et, au rebours une tête avec des cornes. La légende est IOAN. CALVINUS. HERESIARCH. PESSIMUS (Jean Calvin, le pire des hérésiarques). Le revers présente un cardinal (toujours comme la médaille précédente) et, à rebours, un fou avec grelots. La légende est ET. STULTI. ALIQUANDO. SAPITE. PSALM. XCIII (Fous, soyez quelquefois sages).

1. *Revue numismatique,* 1851, XVI, p. 38.

2. Le pouvoir spirituel « géminé jusque-là avec le pouvoir temporel » avait eu ses médailles officielles : « Les profils des papes avaient été accolés à ceux de puissants empereurs. » (Champfleury, *Histoire de la caricature sous la Réforme et la Ligue,* p. 87.) C'était bien le symbole du moyen-âge, de l'idée génératrice du moyen âge, à savoir l'idée de l'union, il faut dire de la confusion des deux pouvoirs.

3. *Revue numismatique,* p. 42. — Je laisse de côté les autres médailles analogues. — 4. *Ibid.,* p. 47, 48.

D'après M. Cartier, la médaille ferait allusion à l'expulsion de Calvin de Genève, en 1538 ! (Cela nous paraît fort douteux.) Et les légendes devraient être paraphrasées ainsi : *Jean Calvin, le pire des hérésiarques*, puisqu'il a été banni même par les siens, et *vous fous, soyez donc quelquefois sages*, puisque vous voyez où le libre examen conduit ! (Cela nous paraît non moins douteux.) — Que les catholiques aient dit : Calvin est le pire des hérésiarques, et l'aient représenté avec un bonnet de fou ; puis, que, s'adressant à ses disciples, ils leur aient crié : Soyez donc sages, et non fous comme lui, voilà qui paraît intelligible, naturel et suffisant. Pourquoi penser ici à l'exil de 1538 ? Il ne dut pas émotionner beaucoup la chrétienté romaine. — Nous avouons ne pas bien comprendre pourquoi on a conservé les figures du pape et du cardinal.

Ce qui paraît de la part de M. Cartier une conjecture plus juste, c'est que la légende, souvent mise sur les médailles protestantes : *stulti aliquando sapientes*, ne peut guère se comprendre que comme une réponse à la première légende : *stulti aliquando sapite*. De telle sorte que la médaille catholique a précédé, a provoqué la médaille protestante et lui a servi de modèle.

Il est intéressant de voir ce fait mis en lumière par un auteur aussi catholique que M. Cartier. « Si j'attribue en cela aux catholiques la priorité sur les protestants, ce n'est pas pour leur en faire un mérite ; l'injure est un mauvais moyen pour défendre la vérité ; c'est une épée qu'il faut aussi remettre dans le fourreau afin de ne pas périr par l'épée [1]. »

4. Et, en effet, à partir de ce moment, les médailles satiriques publiées par les protestants se multiplièrent. Klotz dit que les médailles satiriques, — à double tête, — des protestants parurent entre les années 1537 et 1547, et qu'elles sont attribuées (*ut dicunt*) à Amsdorf [2], un des amis intimes de Luther.

M. Cartier adopte cette idée, et, selon lui, la « médaille protestante la plus ancienne [3] » est une médaille en argent plutôt ciselée que frappée : on dirait la pièce d'essai des suivantes.





C'est toujours un pape et un cardinal ; mais leurs figures sont devenues grimaçantes. Au rebours, le pape a des cornes de bouc, et le cardinal a un bonnet de fou. La légende est : ECCLESIA. PERVERSA. TENET. FACIEM. DIABOLI (l'Eglise perverse a la figure d'un diable), et sur le revers : STULTI. ALIQUANDO. SAPIENTES (les fous, sages quelquefois).

Je laisse de côté une série de variantes du même type. L'une porte le chiffre 666, le chiffre de la bête dans l'Apocalypse. — Deux autres portent, non pas *stulti aliquando sapientes*, mais *et stulti aliquando sapite*. — Une autre porte : *effeminati dominabuntur eis*, etc.

« Ces légendes sont évidemment une réponse aux légendes catholiques... Le passage d'Esaïe, III, 4, *effeminati dominabuntur eis* (les efféminés seront leurs maîtres), est opposé au texte du psaume XLIV, 17, *constitues eos principes super omnem terram* (vous les établirez princes sur toute la terre). Il y a donc ici une nouvelle preuve de l'antériorité des médailles catholiques [4]. »

1. *Revue numismatique*, p. 47. — 2. Christl. Adolphe Klotz, *Opuscula nummaria*, 1772, dans le traité intitulé : *De numis coutumeliosis et satiricis*, p. 115.
3. *Revue numismatique*, p. 49. — 4. *Ibid.*, p. 53.

5. Enfin les protestants ne se bornèrent pas à battre leurs adversaires avec les armes que ceux-ci leur fournissaient, ils en forgèrent de nouvelles.



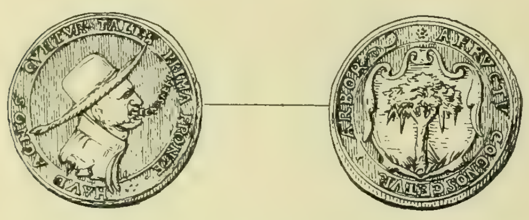
Une médaille allemande présente un cardinal (au rebours, un fou) avec la légende: DER BAPST. GEBOT. IST. WIDER. GOT. MDXLIII. (la domination du pape est contre Dieu).

Le revers présente une femme tenant un glaive et un livre (?) sur lequel est une sorte de croix (?) ou des clefs en sautoir; elle est assise sur un pape renversé qui tient une coupe. FALSGHE. LERE. GILT. NIGHT. MEHR. MDXLIII (la fausse doctrine ne prévaut plus).

M. Cartier voit dans cette femme la grande prostituée de Babylone (sujet qui se trouve en effet sur des médailles protestantes). Mais la femme ne nous paraît pas du tout représenter une prostituée. C'est plutôt une très honnête bourgeoise, simplement habillée, et elle fait plutôt penser à la vraie Eglise, qui tient à la main l'épée de l'esprit. Le livre (?) serait le livre de la vérité et les clefs (?) les clefs du vrai royaume. Mais le livre est peut-être une sorte de plateau, et les clefs ressemblent à deux os mis en croix. Serait-ce la vraie Eglise qui présenterait les ossements de ses martyrs?

6. Nous citons enfin une médaille en argent, qui rappelle, par son style, le dix-huitième siècle et le monnayage de Genève.

Elle présente une double tête, sans caricature, avec un grand chapeau, dont le bord large est formé par un serpent. A rebours, elle présente une tête de moine avec une toque cornue et dont le bord donne une troisième figure, figure de diable ayant à la bouche un dard. Des lèvres de la double tête sortent les lettres EGNOSNEM; et, si on lit à rebours, le mot MENSONGE. La légende est HAVD. AGNOSCUNTUR. TALES. PRIMA. FRONTE (on ne les connaît pas au premier abord tels qu'ils sont).



Au revers, un arbre chargé d'épines, ou entouré d'épines, selon qu'on regarde droit ou à rebours, et en légende; A FRUCTU COGNOSCETUR ARBOR (au fruit on connaîtra l'arbre).

Le mot *Egnosnem* peut rappeler le mot allemand *Eidgenossen*, confédéré, dont on s'est servi pour désigner les huguenots. Et la faute d'orthographe serait volontaire pour obtenir, à rebours, le mot *mensonge*.

Mais je ne distingue pas, placées près des cornes de la toque, les deux lettres J. C., qui seraient les initiales de Jean Calvin, d'après M. Cartier. Si ces lettres y sont vraiment, nous aurions là une médaille catholique tout spécialement anticalviniste.

7. Quoi qu'il en soit, on peut s'associer aux conclusions générales de notre auteur: « Les catholiques commencèrent à frapper ces médailles après la diète d'Augsbourg, tenue en 1530; ils durent les continuer longtemps, et surtout pendant la durée du concile de Trente. Les protes-

tants émirent les leurs après la seconde ligue de Smalkalde de 1537, et lorsque le fameux Intérim de Ratisbonne, en 1541, eut augmenté leur force et leur confiance. Ces médailles furent propagées dans l'Europe par les rapports que tous les pays eurent alors entre eux. Les troupes mercenaires de l'Allemagne les répandirent en France, sous les règnes de Henri III, Henri IV et Louis XIII. Des alliances religieuses les firent connaître en Angleterre et dans les Pays-Bas, et nous ne devons pas être étonnés d'en retrouver, cent ans plus tard, une imitation faite en Hollande contre Olivier Cromwell [1]. »

Et la réflexion de M. Grand-Carteret est juste aussi : « Epoque étrange où l'on vit circuler d'homme à homme, de main à main, de poche à poche, toute une monnaie de contrebande, parodie de pièces officielles, têtes doubles à l'expression grimaçante, profils de papes accolés à Satan [2]. »

## II

Mais si le groupe le plus nombreux des médailles satiriques est celui des médailles à deux têtes, il n'est pas le seul.

1. Ici encore nous trouvons l'attaque contre l'Eglise romaine inaugurée, et vivement, avant la naissance du protestantisme. Citons seulement, parmi les médailles pour ou contre le roi de France ou le pape, la fameuse médaille de Louis XII avec l'exergue : *Perdam Babilonis nomen* (je détruirai le nom de Babylone) [3]. Les protestants n'auront rien à inventer ni en terminologie, ni en violence.

Dès le début de la Réformation, la guerre par la satire, par les images satiriques devint de plus en plus violente. On publia force images satiriques contre Luther, Reuchlin, Erasme, Hutten. Un auteur a pu intituler une dissertation : *La peinture, témoin de la vérité sous la papauté* [4]. Toutefois la papauté sentit qu'elle risquait fort à ce jeu de perdre, et beaucoup. Les défenseurs de l'Eglise s'interposèrent pour supprimer ce genre de combat. Charles-Quint intervint par un recès, à la diète de Nuremberg, 1524 : « Que tout magistrat surveille ses imprimeries et prenne toute autre mesure pour supprimer complétement à l'avenir les écrits et les images injurieuses, et les empêcher de se répandre. » Recès analogue de la diète d'Augsbourg, 1530 : « Qu'à l'avenir, on n'imprime plus rien de nouveau, soit en public, soit en secret, et surtout pas d'écrits, d'images ou de pareilles choses injurieuses. »

Des ordonnances d'Augsbourg 1548, d'Erfurt 1567, de Francfort 1577, interdirent également toute caricature, pasquille, imprimée, peinte, gravée ou fondue [5].

1. *Revue numismatique*, p. 55.
2. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en France*, 1888, p. 4. — « On n'oublia pas de composer diverses poésies, chansons et anagrammes de mesme forme, au grand mespris des gens d'Eglise, de la messe et des autres mystères de la foy, dont il se trouve encor à présent quelques pièces dignes d'estre jettées au feu. On doit mettre en ce mesme rang un grand nombre de peintures, emblesmes et médailles faites pour lors à ce mesme dessein, lesquelles n'ont peu contribué à aliéner les esprits de la doctrine catholique et des personnes ecclésiastiques. Je scay une médaille de ce temps-là où l'on void d'un costé la face du pape, etc. » G. Boule, Marseillois, conseiller et historiographe du roy ; *Essay de l'histoire générale des protestans*, dédié à Mgr François Ademar, archevesque d'Arles. M. DC. XLVI., p. 23.
3. Klotz, *ibid.*, p. 105.
4. Salom. Cypriani Dominus. *Pictura testis veritatis sub papatu*, in Diss. var. Argum. (cité par Klotz).
5. Klotz, p 111, 112.

Parmi ces médailles romaines, Klotz en signale une dont un exemplaire est au *Cabinet numismatique* de Genève. D'un côté, le portrait de Calvin, pas du tout caricaturé. De l'autre côté est un homme, Calvin [1], en enfer, couché sur des flammes, pendant que deux démons le tourmentent : l'un lui tire la tête en arrière et lui arrache la langue, l'autre, avec un balai enflammé lui fouaille le visage [2]. (*Planche XXI, 3.*)

2. Naturellement les défenses n'arrêtèrent pas les réponses et les attaques des protestants.

Klotz signale une médaille protestante de 1584. D'un côté, il y a la légende : *sic ruet alta Babillon* (ainsi croulera la vieille Babylone), et un ange jette le soleil du ciel dans la mer; de l'autre côté, il y a la légende : *fortis Dominus qui judicabit eos* (c'est le Seigneur fort qui les jugera); une ville est en flammes, et le prêtre romain s'arrache les cheveux [3].

Encore une autre : un dragon à sept têtes, sur lequel est assise une femme tenant un cahier, et que deux rois adorent. La légende est : *Meretrix Ba.* Apocalyps. Cap. XVII. H. K. [4]. (La courtisane de Babylone.)

III

Une très curieuse médaille de la Ligue appartient à la Société des antiquaires de Caen. Le Catalogue dit : « Médaille satirique de la Ligue contre Calvin. Bronze coulé, grand module, portant la date de 1588. Buste de Calvin. Légende : *Vane in sanis oculis, Joannes Calvinus XLVIII. Quousque Domine. A. 1552.* — Revers : *Cain occit Abel. Anagr. : Jean Calvin, Vilain Cain, Joannes Calvinus onus ? insani aculei in seculo insania. Vanus in culina .. 1588.* » (*Planche XXI, 2.*)

Ainsi décrite, cette médaille demande une explication. La tête de Calvin, en effet, est belle et sérieuse, et cependant la légende qui l'entoure s'efforce d'être injurieuse ! — Pourquoi les ennemis du Réformateur, qui attachaient à son nom des inscriptions diffamatoires, ont-ils pris la peine de conserver et de transmettre à la postérité l'image d'un adversaire abhorré ? — Pourquoi la face de la médaille est-elle ainsi en partie honorable et le revers tout à fait satirique ? — Pourquoi la légende de la face est-elle absolument inintelligible ?

A ces questions embarrassantes, M. Joly va répondre : « A un examen attentif, dit-il, la plupart de ces apparentes difficultés disparaissent. Et tout d'abord on remarque que cette médaille, qui n'est pas en bronze, mais en un métal plus modeste, en simple laiton, est double en réalité. Il y a là, en effet, une médaille de 1557 et non pas de 1552, je le montrerai tout à l'heure, et une médaille de 1588.... On a surmoulé la face d'une médaille de Calvin, puis à la face, ainsi obtenue, on a ajouté un revers dont l'auteur nous a donné la date 1588.

» La légende de la face telle que la donne notre catalogue : *Vane in sanis oculis Joannes Calvinus XLVIII. Quousque Domine, anno 1552*, se prêterait difficilement à une traduction quelconque. Mais regardons la médaille, nous voyons que les mots : *Vane in sanis oculis*, sont placés au-dessous du reste de la légende, dans le champ à gauche, que les caractères en sont tout à fait différents, que le métal y forme comme une sorte de gros bourrelet, et cela nous doit avertir

1. Klotz dit : l'âme de Calvin. Mais cette âme a une grande barbe !

2. Cette médaille a été rééditée par M. Georges Hantz, directeur du musée des arts décoratifs qui l'a reprise entièrement au ciselet. Il pense que c'est une « médaille du seizième siècle, très probablement de travail italien. » — 3. Klotz, p. 114. — 4. *Ibid.*, p. 115. Klotz ajoute que Juncker cite quinze médailles satiriques contre le pape et deux contre l'*Intérim*.

qu'ils appartiennent à un travail différent. En effet, ils ont tout à fait l'aspect, la forme et le relief des caractères de l'inscription du revers. Faisons-les disparaître, nous avons une médaille complète : un buste à gauche de Calvin, et une inscription : *Joannes Calvinus ;* ici une lacune produite par une addition faite dans le moule pour joindre à la médaille une petite attache, addition qui a produit une petite bosse sur la pièce et remplacé ainsi les mots : *Æ. SUÆ* (*ætatis suæ*), qui devaient s'y trouver et dont on distingue encore les premières lettres ; puis la légende reprend : *XLVIII, quousque Domine A. 1557.* On peut lire, en effet, clairement 1557 et non pas 1552, et nous avons ainsi l'inscription tout entière : *Joannes Calvinus ætatis suæ XLVIII. Quousque Domine, anno 1557* [1]. Avec 1557, les chiffres s'accordent à merveille. La médaille avait été frappée en 1557 ; Calvin avait alors quarante-huit ans. Les mots : *Quousque Domine* sont le commencement d'un verset d'Esaïe ; ils se retrouvent du reste souvent dans la Bible. Ici ils sont un appel à la justice divine contre les catholiques persécuteurs des protestants.

» Nous avons ainsi la première médaille, celle qui a été l'objet d'un surmoulage. Pour faire de cette pièce, destinée à conserver le souvenir de Calvin, un monument injurieux, l'auteur de la médaille de 1588, au moyen de caractères mobiles, a ajouté dans le moule, avec un cordon perlé destiné à entourer la médaille, un anagramme du nom de Calvin : *Vane in sanis oculis.* Cela veut dire évidemment : homme insensé par des yeux clairvoyants. L'injure n'est pas écrasante, mais l'anagramme n'est pas exigeant. Enfermé dans l'emploi des mêmes lettres, s'il en peut tirer un éloge ou une injure, quelque obscurs ou énigmatiques qu'ils soient, il est satisfait.

» J'ajoute, pour notre médaille, que la sophistication est grossière et frappe les yeux tout d'abord. La première inscription était d'un beau caractère romain, plein et largement espacé. La seconde est irrégulière, entassée. Les lettres épaisses et lourdes de forme, font une saillie énorme ; il est évident, au premier coup d'œil, qu'elles appartiennent à deux mains différentes.

» A la médaille ainsi obtenue, on a ajouté un nouveau revers, dans lequel on lit une inscription de huit lignes et une date. Au premier aspect, il semble qu'il y a là, sous l'inscription parfaitement lisible que cite le catalogue, une autre inscription plus ancienne et à demi effacée par un second travail, qui aurait été portée beaucoup plus vers la droite : on voit, en effet, à quelques lignes à droite, en dedans du cordon perlé très grossier et très empâté qui entoure la médaille, les traces d'un autre cordon et, au-dessus de chaque ligne de l'inscription, les traces d'une autre inscription, en très grande partie lisible encore. Mais on s'aperçoit bientôt que c'est là seulement l'effet d'un tréflage, et qu'il n'y a jamais eu là qu'une seule inscription, imprimée à deux reprises par une main malhabile : Cette inscription, la voici :

CAIN OCCIT ABEL
ANAG.
JEAN CALVIN
VILAIN CAIN
IOANNES CALVINVS
ONVS INSANI ACVLEI
IN SECVLO INSANIA
VANVS IN CVLINA
1588

1. C'est une des médailles décrites plus haut (p. 74).

» Les anagrammes ne sont pas tous d'une parfaite exactitude, et la pensée n'en est pas absolument claire : ce qu'on y peut le plus aisément saisir, c'est la méchante intention de l'auteur du travail. Il me semble inutile de se faire péniblement l'Œdipe d'une aussi insignifiante énigme. La date, du reste, est importante. C'est l'année des Etats de Blois, de la mort du duc de Guise, du réveil et des efforts de la Ligue [1]. »

## IV

Nous terminerons en nous bornant à signaler les médailles frappées en l'honneur de Louis XIV, pour célébrer ses victoires sur l'hérésie, la Révocation de l'Edit de Nantes [2]. Ce ne sont pas les moins odieuses, les moins tristes de toutes celles que nous avons mentionnées.

« *L'Hérésie détruite.* — La France, après s'être garentie des nouvelles erreurs qui avoient inondé l'Allemagne et presque tout le Nort, fut, vers le milieu du dernier siècle, infectée de celle de Calvin. On ne sçait que trop combien de divisions, de troubles et de guerres civiles cette malheureuse hérésie excita dans le royaume, où elle se fortifia de plus en plus par des édits extorquez les armes à la main, sous trois règnes consécutifs. Le roy, plein de zèle et de piété, n'avoit point perdu d'occasion d'affaiblir peu à peu une secte si pernicieuse. Il excluoit les calvinistes des charges et des emplois ; il avoit fait abbattre les temples bastis sans permission, et il ne cessoit de respandre ses bienfaits sur les nouveaux convertis. Enfin, lorsqu'il vit l'hérésie fort esbranlée, il résolut de la destruire. Le fameux édit du mois d'octobre 1685 révoqua l'Edit de Nantes, défendit dans tout le royaume l'exercice de la religion prétendue réformée, et ordonna la démolition de tous les temples. Ce nouvel édit eut le succès que l'on avoit espéré : un prodigieux nombre de religionnaires rentrèrent dans le sein de l'Eglise, et le calvinisme, toléré depuis plus d'un siècle en France, y fut entièrement aboli. C'est le sujet de cette médaille. La Religion, sous la figure d'une femme voilée, foule au pied l'Hérésie, représentée par une espèce de Furie, qui tient un flambeau éteint, et qui est terrassée sur des livres déchirez. On voit dans le fond de la médaille une église. La légende : *Extincta Hæresis,* signifie : l'*Hérésie esteinte*, l'exergue : *Edictum octobris* M.DC.LXXXV, *Edit du mois d'octobre* 1685. »

Autre médaille sur la destruction de l'hérésie :

« Dans cette seconde médaille, la Religion met une couronne sur la teste du roy, qui tient un gouvernail, sous lequel on voit l'Hérésie renversée. Les mots de la légende : *Ob vicies centena millia Calvinianorum ad Ecclesiam revocata,* signifient : *Pour avoir ramené au sein de l'Eglise deux millions de calvinistes.* L'exergue marque la date 1685. »

1. L'article de M. Joly, auquel nous venons d'emprunter tous ces détails, se trouve dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie,* 3e série, t. V (XXVe de la collection), année 1863, p. 712-717. L'article est intitulé : « Note sur une médaille de Calvin appartenant à la collection de la Société des antiquaires de Normandie. » Voir dans le *Bulletin du protestantisme* (t. XV, 1866, p. 542-544) un article de C. Osmont de Courtisigny qui reproduit presque en entier l'article de M. Joly. — Nous remercions M. Emile Travers, de la Société des antiquaires, et M. le pasteur Patry, qui ont bien voulu nous faire faire un moulage de la médaille.

2. Médailles sur les principaux événements du règne de Louis-le-Grand, avec des explications historiques, par l'Académie royale des médailles et des inscriptions, in-4o, 1702, Imprimerie royale, p. 209, 210 et 211. (Voir *Bulletin du protestantisme,* VIII, p. 109, 110.)

Autre médaille sur la démolition des temples des calvinistes.

« L'Edit du mois d'octobre avoit ordonné que l'on démolist tous les temples des huguenots, et particulièrement celuy de Charenton, le principal siège de l'hérésie. Le peuple accourut en foule pour l'abattre, si bien, qu'au bout de deux jours, à peine en pouvoit-on trouver quelque vestige. C'est le sujet de cette médaille. La religion plante une croix sur des ruines de bastimens, ce qui marque le triomphe de la Vérité sur l'Erreur. Les mots de la légende : *Religio victrix*, signifient : *La Religion victorieuse ;* ceux de l'exergue : *Templis calvinianorum eversis,* MDCLXXXV, *Temples des calvinistes démolis,* 1685. »

Ce qui est peut-être le plus triste et le plus significatif, c'est que Racine et Boileau faisaient partie de cette petite Académie de huit membres seulement qui rédigeaient les devises des médailles. En conséquence, ils ont dû prendre part à la composition de celles que nous venons de citer [1] !

Ce fut encore la Hollande qui répondit à Louis XIV.

« Notons ici [au dix-septième siècle, à propos de la caricature venue de Hollande], la persistance de la raillerie, sous la forme de la médaille, moyen que rendait facile l'existence des belles suites métalliques alors à la mode. Dans le champ restreint d'un module de 5 à 6 centimètres, la caricature ne peut pas se donner libre cours comme sur la plaque de cuivre, mais aussi elle revêt une apparence plus soignée, plus classique. Placez à côté de la suite sur les victoires et les conquêtes de Louis XIV, ces ronds de bronze qui sont la guerre par la monnaie, vous aurez, c'est le cas de le dire, le revers de la médaille du Roi-Soleil [2]. »

1. *Bulletin*, VIII, p. 110, n. 1.
2. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en France*, p. 15, 16.



# CHAPITRE SEPTIÈME

## Divers.

I. Un placard de Calvin en 1539. — II. Instruction pour les simples. — III. Caricatures calvinistes contre les calvinistes. — IV. Un vitrail de Bois-le-Duc. — V. Le tryptique de la cathédrale d'Anvers. — VI. La caricature de Soest en Westphalie. — VII. Une fausse attribution. — VIII. Divers.

I

*Un placard de Calvin (?) en 1539.* — Un des plus vieux pamphlets calvinistes est sans doute l'*Imago prophetæ* (l'image du prophète). Un homme avec une très longue barbe, avec une grande tunique, qui ne le revêt qu'à moitié, tient à la main une croix et crie : *Poenitentiam agite* (faites pénitence). C'est le portrait d'un prétendu saint, âgé de 60 ans, et résidant, pour le moment, à Montbéliard. Il disait la messe et faisait des miracles. L'image, dessinée par les catholiques, se vendait à Paris, et on s'en servait comme d'un moyen de propagande contre les protestants. Ceux-ci s'en emparèrent et la publièrent à leur tour, en 1539, avec un texte allemand signé : Calvin. Ce texte rétablissait les faits, et insistait sur les fautes du prétendu prophète contre la sainteté et même contre la moralité. On sait que Calvin ignorait l'allemand. Mais on avait pu traduire un texte latin composé par lui [1].

II

*Instruction pour les simples.* — A la Bibliothèque du protestantisme français se trouve une estampe (1,87/0,65) divisée en quatre parties, exécutée en Hollande vers 1600, et signée *Mc Anglois, inventor.* Le texte est en français. — C'est une satire, une allégorie représentant la religion papistique et la religion chrétienne. T. Müller (*Die nederlandische Geschiedenis in platen,* I, p. 66) en parle ainsi : « Tableau ou instruction pour les simples, représentant deux différentes religions, l'une, la religion papale, qui est fausse, et dans laquelle se trouve la voie large qui conduit à la damnation, et il faut s'éloigner ; l'autre est la religion chrétienne qui est vraie et possède la voie étroite conduisant à la Jérusalem céleste, et dans laquelle on doit entrer et persévérer jusqu'à la fin [2]. »

1. Voir *Opera,* X$^{b}$, p. 442-444. — 2. Voir *Bulletin,* XXXVII, p. 444.

## III

*Caricatures calvinistes contre les calvinistes.* — En Hollande il y eut des caricatures que l'on peut presque appeler inter-calvinistes.

Le diable tire un canon *Perfidia*, d'où sortent les mots : schisme, sectes, Arius, Luther, Calvin, etc. Le canon est dirigé contre une église chancelante d'où s'enfuit un moine. Vieille et grossière gravure sur bois. (Musée d'Amsterdam, H. 0,06, L. 0,21.)

Une autre, imprimée à Delft en 1579, et à Dordrecht 1580, et signée : *Ant. van der Does sculpsit,* cite Esaïe I, v, 18. Quatre pages ouvertes, remplies d'inscriptions, sont intitulées, deux : la *Vieille Bible,* et deux : la *Nouvelle Bible.* Au-dessus, entre deux « paysans flamands », on voit *Jean Calvin* et un *Nouveau prédicant réformé.* De la bouche de l'un et de l'autre sort cette même phrase : « Nous avons la pure parole de Dieu. » Et tout en haut on lit : « Paraître sans être. » (H. 0,156, L. 0,27. Coll. Maillart-Gosse.)

Une troisième gravure plus curieuse [1] a pour titre : « *Het Moderamen der Dordtsche Synode* ». (Le bureau du Synode de Dordrecht.)

Elle est due à Cornelis Saftleven, jeune dessinateur de 19 ans (né en 1608), qui en avait reçu la commande d'un Remontrant, Peter Scryver, savant hollandais, historien, poète (1575-1660).

En soumettant son projet (lettre datée de Rotterdam, le 16 avril 1621), à son Mécène, Saftleven lui-même explique le sens de sa gravure, dans laquelle les principaux personnages du Synode de Dordrecht sont représentés par des animaux. Le modérateur, Hans *of Haan* Bogerman, est représenté par un coq, (*haan* en hollandais), perché sur le dossier d'une chaise et criant : Révolte et Persécution. Les secrétaires sont à côté de lui, sous forme de hiboux; au mur, est pendu le portrait de Calvin, soit une tête de veau (Calv-yn, *Kalf,* c'est-à-dire veau), etc. [2].

## IV

*Un vitrail de Bois-le-Duc.* — M. le pasteur A. Pynacker Hordyle, de Nimègue, a bien voulu me signaler un vitrail de la cathédrale de Bois-le-Duc (Pays-Bas), dans la chapelle Saint-Antoine. Ce vitrail représente une dispute de Saint-Antoine de Padoue avec les Manichéens. On y voit deux figures de grandeur naturelle et un âne à genoux devant l'hostie. Une inscription latine en caractères gothiques dit : « Pourquoi penses-tu, Calvin, être trompé par une ombre vaine, et nies-tu que Christ est sous l'espèce du pain ? Voici la foi romaine, qui est prouvée par un âne. Si tu ne crois pas au Christ, crois à l'âne. »

## V

*Le tryptique de la cathédrale d'Anvers.* — On voit, dans la cathédrale, un tryptique peint en 1587 par François Francken le vieux (peintre flamand, 1544-1616). Le tryptique a été exécuté pour la Chapelle des maîtres d'école, dans la même église. Le panneau central représente, — avec

1. L'original, qui n'a peut-être pas été reproduit, se trouve au Musée d'Amsterdam.

2. Voir dans *Oud Holland*, 1897, p. 121-123, un article du Dr C. Hofstede de Groot, intitulé : « Een Spotteckening van Cornelis Saftleven op de Dordtsche Synode ».

à-propos, — Jésus au milieu des docteurs. Jésus est assis au sommet d'un escalier (à peu près comme dans la peinture d'Ingres). Il est entouré et presque pressé de tous côtés par une sorte de foule qu'il domine, une foule de personnages, les uns droits, à sa droite et à sa gauche, les autres assis, au bas de l'escalier. La Vierge Marie est à sa droite, venant le chercher.

Parmi les docteurs on reconnaît très bien Luther, et à côté de lui sans doute Calvin (dont la figure ressemble un peu à celle peinte par Dünz, seulement avec une grande barbe blanche). Les autres personnages ont aussi des figures qui semblent être des portraits. Mais de qui ? — Sur les volets du tryptique, on voit *saint Ambroise, le patron des maîtres d'école, baptisant saint Augustin,* et le *prophète Elie opérant le miracle de la veuve de Sarepta.*

L'intention des maîtres d'école et du peintre est évidente. Ils placent les Réformateurs parmi les Pharisiens et les Scribes, pour montrer qu'ils ne comprennent pas le Christ, qu'ils sont au nombre de ceux dont le Christ a combattu les doctrines. — Mais les portraits sont traités fort respectueusement et ne sont pas des caricatures proprement dites.

Ce procédé paraît avoir été employé plus d'une fois.

On lit dans *Trinacria, Promenades et impressions,* par A. Dry, Paris, 1903, p. 25 : « Actuellement la cathédrale de Messine est surtout très grande.... Elle ne m'a laissé qu'une sensation confuse,... malgré sa chaire en marbre blanc, où les têtes de Mahomet, de *Calvin,* de Zwingle et de Luther sont sculptées sur le chapiteau, comme pour mieux entendre la prédication. »

Enfin, M. Max Rooses, le conservateur du *Museum Plantin-Moretus*, à Anvers, qui a bien voulu me renseigner sur le tryptique de Francken, a eu l'obligeance de me donner deux notes prises par lui au Louvre, devant deux tableaux de Jac. Jordaens, le peintre anversois, qui se convertit au catholicisme dans la seconde partie de sa vie. « Dans le *Jugement dernier*, daté de 1658, on voit au milieu des damnés précipités en enfer, un homme portant une robe noire, des hauts-de-chausses rouges et des bas blancs. Il a des livres sous le bras. Ce personnage paraît être Calvin. Dans *le Christ chassant les marchands du temple,* le personnage qui est au milieu, et tombé à la renverse, semble aussi être Calvin. »

M. Max Rooses me priait de faire vérifier ses deux notes. (Les tableaux sont placés de telle manière qu'il n'est pas possible à un simple visiteur de faire lui-même la vérification nécessaire.)

M. André Michel, conservateur au Louvre, a bien voulu se livrer à l'examen que je lui ai demandé, et voici sa réponse :

« Il est possible que le personnage que vous me signalez dans le *Jugement dernier* de Jordaens, veuille représenter Calvin. Il est le seul qui soit vêtu, et d'un costume moderne, au milieu des damnés. Le livre qu'il tient sous le bras et qui ressemble à une Bible, ou plutôt à une *Institution chrétienne,* commence à flamber : c'est l'objet damnable. Enfin, sans être un *portrait* de Calvin, la figure du personnage n'est pas sans en évoquer la ressemblance. — En revanche, dans les *Vendeurs du temple,* je ne vois pas d'analogie saisissable : tout au plus pourrait-on supposer que le gros marchand, représenté au fond, ressemble au type traditionnel de Luther. »

## VI

*La caricature de Soest en Westphalie.* — Dans l'ancienne église de Saint-Thomas (aujourd'hui église réformée), à Soest, on voit un tableau qui date de 1668. Voici ce que l'on en raconte :

« Ce tableau, reproduit dans un ouvrage de A. Ludorff[1], offre dans sa partie inférieure une représentation de l'institution de la sainte cène. Les apôtres y ont des figures historiques connues, Luther, Mélanchthon, Zwingle qui se détourne, Calvin qui a les traits de Judas. Le pasteur luthérien du temps est aussi peint sur cette toile, qui caractérise ainsi les anciens rapports entre luthériens et réformés. »

Or, d'après le pasteur actuel de l'église de Saint-Thomas, M. le pasteur Rothert, qui a bien voulu répondre à mes questions par l'envoi d'une brochure et par une lettre, voici ce qu'il en est exactement[2] :

« Le tableau date de 1667, après la guerre de trente ans. Il est en effet reproduit dans Ludorff, mais dans de trop petites proportions pour que l'on puisse distinguer les personnages. Il faut voir le tableau lui-même. En haut est le groupe de la crucifixion. On reconnaît très bien le portrait du patron Christ. Arndes, au milieu d'une multitude peinte d'imagination. — Dans le groupe d'en bas, on reconnaît, à côté du Sauveur, le Dr Luther et le pasteur de l'époque, Mag. Joh. Solms. Mais les autres personnes sont seulement des figures d'imagination. Il n'y a pas d'autre portrait. De plus, en 1668, régnait le grand Electeur Frédéric-Guillaume, qui était lui-même réformé, et, sous son gouvernement, une communauté n'aurait pas osé dresser une pareille caricature de Calvin dans son église. »

L'honorable pasteur nous indique du reste la source de la légende actuelle, un récit fait avec trop d'imagination.

## VII

*Une fausse attribution.* — Le Catalogue Hennin[3], au N° 1845, porte [1617] : « Le pape et *Calvin* pendent à un des bras de la croix ; quatre moines sont également pendus à une traverse soutenue par deux colonnes : gravure à l'eau forte, anonyme, accompagnée d'une légende en allemand. »

Mais un examen plus attentif montre qu'il s'agit d'une gravure anti-papistique et non anticalviniste. En effet, le pendu, vis-à-vis du pape, est non pas Calvin, mais un diable, Bélial. Et les quatre « moines » sont Judas, Tetzel, Bellarmin et un évêque. Dans la légende on lit la célèbre parodie de *Notre Père :* « Notre père le pape, qui es à Rome, déshonoré soit ton nom, etc. »

La caricature est fort grossière et rappelle celle du couvent de Plainpalais, à Genève, avant la Réformation, et celle de Cranach, dont nous avons parlé.

## VIII

Naturellement il y a bien d'autres caricatures pour ou contre l'Eglise catholique ou l'Eglise protestante, mais nous nous sommes bornés à celles qui mettent directement en cause Calvin et le calvinisme.

Parmi les caricatures où Calvin lui-même ne joue pas de rôle spécial, il y aurait lieu de citer toute une collection intitulée[4] : « Les horribles forfaits perpétrés en France par les huguenots

1. A. Ludorff, *Bau- und Kunstdenkmäler von Westphalen*, Kreis Soest, 1905 (Taf. 117).
2. H. Rothert, Pfarrer zu St Thomæ, *Das Kirchspiel von St Thomæ zu Soest*, 1887, p. 10.
3. Collection Hennin, XX, p. 75. — 4. *Ibid.*, X.

(*horribilia scelera,* etc.), » et, comme pendant plus véridique : « Le miroir des tourments exercés contre ceux de la religion réformée en France. » C'est une grande gravure, entourée de douze petites, avec texte en hollandais et en français [1].

Et encore : « La tour de vive foy, sappée en vain par les suppots de l'antechrist. » On y voit la tour sur un rocher, et « une horrible vermine de gris cafars qui en sont les mineurs [2]. »

Je termine en signalant une caricature qui, au dix-septième siècle, illustre d'une manière saisissante le fameux aphorisme moderne : la force prime le droit. C'est un dessin à la main, dont voici le titre : « Nouveaux missionères », copié exactement d'après un dessin original, fait en 1686. Une sorte de cosaque menace, avec son mousquet, un huguenot, à genoux. Sur le mousquet on lit : « Raison invincible ». Du mousquet sort en guise de projectile « une croix ». A côté on lit : « *La force passe la raison.* »

1. Collection Hennin, LXII, p. 74. — 2. *Ibid.*, X, p. 33.



# CATALOGUE DESCRIPTIF

## DES PORTRAITS GRAVÉS DE CALVIN

par le Dr Hector MAILLART-GOSSE



# PRÉFACE



ÈS 1901 héritier de la collection de portraits genevois que mon beau-père, M. le professeur Hippolyte-Jean Gosse, avait commencée vers 1873, et que j'ai enrichie moi-même sans relâche, je me suis attaché dès le début à l'iconographie gravée de Calvin, qui m'a semblé pleine d'intérêt.

La grande diversité des physionomies que les graveurs ont prêtées au Réformateur de Genève pendant bientôt quatre siècles, l'impossibilité absolue de les coordonner suivant l'âge apparent du modèle, ont posé devant moi une première question, impérieuse entre toutes : trouver un classement rationnel d'un matériel composé de trois cents pièces environ.

Une classification factice groupant ensemble les profils à gauche, ceux à droite, les portraits en pied, etc., ne pouvait avoir comme avantages que sa facilité d'exécution et celle de retrouver rapidement une pièce donnée. Mais elle juxtaposait des portraits de jeunesse et d'âge mûr, des « authentiques » et des « apocryphes ». L'ordre chronologique était impossible également. D'abord parce que beaucoup de pièces ne sont pas datées et que mes recherches jusqu'ici n'ont pu arriver à préciser l'époque de leur apparition; ensuite cette méthode aurait également juxtaposé des portraits absolument dissemblables.

Guidé par les méthodes en usage dans les sciences naturelles, j'ai cru faire œuvre plus rationnelle en me posant, devant chaque planche gravée, la question suivante : Quel modèle le graveur a-t-il eu sous les yeux pour composer son œuvre ? En partant des pièces modernes, par exemple, on remonte ainsi, de chaînon en chaînon, jusqu'à une pièce plus ou moins ancienne qui n'a plus d'ancêtre antérieur. Et je suis arrivé ainsi à grouper les portraits de Calvin en « familles naturelles », ayant un ancêtre bien déterminé. Bien souvent il y a loin entre le descendant dégénéré et le type primitif et il serait impossible de se rendre compte de la filiation sans les chaînons intermédiaires. D'autres fois encore, et trop souvent, hélas ! il est impossible de décider à quel groupe appartient telle ou telle planche. Dans ce cas, force est d'admettre que le graveur a fait « de chic » le Calvin qui lui était commandé, sans se préoccuper autrement de la vérité ou même de la ressemblance. C'est ainsi que suivant la nationalité du graveur, l'époque où il vivait, ses opinions religieuses, on a des Calvin qui ont l'apparence d'un Anglais, d'un frère morave allemand ou d'un être parfaitement ridicule.

Comme en zoologie, où les naturalistes font rentrer dans l'embranchement des vers tous les animaux qui ne trouvent pas d'autre place dans la classification, j'ai dû ainsi créer un groupe de « portraits de fantaisie » dont les pièces n'ont, pour la plupart, aucun rapport soit entre elles, soit avec d'autres gravures provenant des types bien définis (nos 231-267).

Cet inconvénient mis à part, je crois que la classification que j'ai adoptée présente des avantages multiples. Elle permet de retrouver facilement une pièce donnée quand on a sous les yeux la reproduction de la gravure-type, comme c'est le cas dans le présent ouvrage ; et, du coup, cette pièce prend sa valeur suivant qu'elle est la plus ou moins fidèle reproduction d'un des types plus ou moins authentiques.

Elle permet de constater, à travers les différentes époques, la popularité dont a joui telle ou telle image, ou la diffusion qu'elle a prise, en inspirant nombre de graveurs ultérieurs.

Cette popularité et cette diffusion ne dépendent d'ailleurs en aucune manière de son authenticité ou de sa valeur artistique.

Ainsi la gravure (n° 86) éditée vraisemblablement à l'occasion de l'inauguration de la « Schola genevensis » et qui paraît bien un type authentique du Calvin à cinquante ans, n'a jamais eu d'imitateurs ; connue aujourd'hui à un exemplaire seulement (*Bibliothèque de la Société d'histoire du protestantisme français*), sa première reproduction date de 1905.

La gravure (n° 87) sur bois de ma collection, qui n'est connue également que sous ce seul exemplaire et que le filigrane du papier reporte à 1574 quoiqu'elle ne soit pas datée, est reproduite pour la première fois dans le présent ouvrage, si l'on excepte une médaille faite d'après ce modèle et frappée à l'époque de la Fronde, suivant l'opinion de M. E. Demole (voir au catalogue des médailles). D'autre part, la gravure (n° 51) composée vers 1650 seulement par Visscher, ou Sandrart, a servi de base dès lors à au moins trente-cinq interprétations diverses.

Si maintenant nous voulons nous faire une idée de la façon dont s'est constituée la riche floraison de l'iconographie de Calvin, nous pouvons esquisser le tableau suivant. Au seizième siècle, pour les années de jeunesse, Léonard Limosin et l'auteur inconnu du portrait de Tours portraiturent Calvin, mais leurs œuvres n'ont pas de graveurs pour les répandre et elles restent inconnues du public jusqu'à ces dernières années.

Calvin, à quarante ans environ, est représenté par le portrait de Rotterdam et la gravure qui figure au n° 5 du présent catalogue ; laquelle de ces deux œuvres est-elle l'inspiratrice de l'autre ? Impossible de le dire tant que nous ne saurons rien sur l'auteur et la date de chacune d'elles.

Ce type donne naissance à quelques copies au dix-neuvième siècle et l'une d'elles attribue même l'original à Cranach. Mais une interprétation faite au dix-septième siècle par Allardt ou par Dankertz allait avoir une postérité nombreuse et donner naissance au portrait à l'huile dit de Bâle, souche lui-même de plusieurs reproductions. Une interprétation très médiocre (n° 37 ou 38) de la planche d'Allardt, faite au commencement du dix-neuvième siècle, donne elle-même naissance quelques années plus tard à la célèbre gravure de Dresde par Fr. Muller et dont celui-ci n'hésite pas à attribuer l'original à Holbein pour lui donner plus de valeur. Cette gravure de Dresde, grâce à un si haut patronage, est copiée et interprétée à plusieurs reprises dès lors.

On peut donc dire que les groupes formés par les types de la gravure n° 5 (portrait de Rotterdam), d'Allardt-Dankertz (portrait de Bâle), et de Fr. Muller (portrait de Dresde) n'en forment en réalité qu'un seul, dont on peut suivre l'évolution à travers les compositions qui ont été inspirées les unes par les autres ; au premier abord il est impossible de voir dans les gravures issues de celle de Dresde des descendants légitimes de la gravure n° 5, mais la question s'éclaire et la filiation s'établit par la juxtaposition des nos 5, 13, 37 et 43.

Les années passent et les graveurs contemporains de Calvin lui donnent des traits déjà plus

fatigués. L'auteur anonyme de la planche éditée vraisemblablement lors de la fondation de la « Schola genevensis » en 1559, nous donne une figure encore relativement pleine ; mais soit rareté de la planche elle-même, soit toute autre cause, elle ne donne lieu à reproduction que tout récemment. René Boyvin grave sa planche en la datant de 1562 ; elle devient le point de départ de nombreuses interprétations et copies. L'auteur anonyme du tableau à l'huile que Calvin donne à Bèze et qui est maintenant la propriété de M. Tronchin à Bessinge (n° 131) peut prétendre à une popularité extraordinaire, mais fâcheuse, puisqu'il nous représente le Réformateur déjà miné et ravagé par la maladie qui devait le terrasser. C'est devant son panneau qu'est venu s'inspirer Cruche pour la planche sur bois des Icones de Bèze et l'auteur du tableau à l'huile de la Bibliothèque publique. Ce dernier tableau a beau être retouché, abimé, rendu méconnaissable, il n'en a pas moins servi de type officiel des traits de Calvin ; il est répandu par la peinture, la gravure et les procédés photographiques à d'innombrables exemplaires.

Pierre Woeiriot nous donne deux portraits gravés (n$^{os}$ 171 et 189) du Réformateur, tous deux le représentant lors de ses dernières années ; ces deux gravures font également souche à toutes les époques jusqu'à nos jours.

Bourgoing, étudiant de l'Académie, qui, sans prétention artistique, a dessiné son professeur sur une page d'un de ses livres d'étude (n° 169), n'a pas trouvé d'imitateur, son œuvre étant restée absolument ignorée jusqu'à l'entrée du livre en question à la Bibliothèque publique de Genève.

En fait de types originaux remontant au seizième siècle, il ne nous reste plus que la gravure sur bois de ma collection (n° 87) et celle de Tobias Stimmer, publiée par Reusner (n° 88). Mais, alors que tous les types précédents concordent dans leurs grandes lignes et que, facilement, on peut y retrouver la physionomie d'un même homme toujours maigre, mais d'apparence saine et sur lequel les années et la maladie gravent peu à peu leur empreinte, ces deux dernières gravures nous montrent un Calvin de structure beaucoup plus puissante ; la figure en est beaucoup plus pleine et plus large, la barbe plus fournie, plus longue, frisée, occupe une beaucoup plus grande partie du visage et il reste fort difficile d'intercaler ces deux portraits entre les autres.

Le bois de ma collection, malgré sa grande valeur artistique et son étonnante vitalité, n'a inspiré qu'un médailleur, mais aucun graveur. Le bois de Stimmer, au contraire, a eu jusqu'à nos jours une quantité d'imitateurs, dont le premier a été Théodore de Bry.

Pendant le dix-septième siècle apparaissent deux nouvelles compositions.

Visscher édite une très belle planche (n° 51) représentant Calvin dans son cabinet de travail ; il est facile de voir que pour le visage autant que pour le reste il a davantage puisé dans son imagination que dans les documents antérieurs ; il a dessiné en particulier une barbe spéciale, très régulièrement ondulée et qu'on ne retrouve pas auparavant. Ce type donna naissance dès lors à quantité de gravures ; c'est encore dans ce groupe qu'on trouve des attributions à Holbein.

Conrad Meyer édite aussi une planche fort bien venue (n° 100), mais peu fidèle, comme on peut s'en rendre compte. Son premier et seul commentateur est H. Pfenninger à la fin du dix-huitième siècle, mais celui-ci par contre est répété nombre de fois par différents auteurs.

Pendant le dix-huitième siècle n'apparaît qu'un type nouveau, c'est celui de Gardelle (n° 130), resté sans imitateurs.

La miniature de Mussard, qui date aussi du dix-huitième siècle, me paraît moins un type nouveau qu'une copie d'un des tableaux qui devaient exister à la Bibliothèque, mais perdu dès lors.

Enfin, au dix-neuvième siècle, Hornung, Lugardon, Labouchère, Ary Scheffer s'attaquent à la figure de Calvin et, quoique certainement inspirés par des documents antérieurs, font création d'artistes et donnent naissance à des types nouveaux dont ceux d'Hornung et d'Ary Scheffer ont été fréquemment reproduits.

Enfin, à toute période, de nombreux graveurs ont créé des Calvin purement fantaisistes et dont la plupart d'ailleurs sont heureusement restés sans postérité, probablement grâce à leur manque total de valeur artistique. La première moitié du dix-neuvième siècle en a vu une éclosion particulièrement riche.

Il existe aussi des portraits authentiquement peints au seizième siècle ; ce n'est que dans la suite que les graveurs ont cru qu'ils se rapportaient à Calvin, quoique de simples rapprochements de dates ou de lieux les eussent facilement détrompés. Ces erreurs, très fréquentes au début du dix-neuvième siècle, se perpétuent encore de nos jours. Si les originaux de Holbein et de Cranach n'ont existé que dans l'imagination des graveurs, le portrait peint par Paris Bordone, par exemple, existe bien au Louvre, mais il ne représente pas Calvin, quoi qu'en veuille prétendre Cosway (n° 268).

Pour Titien il en est autrement : c'est sur l'original même que figurent les noms de Calvin et de Titien, mais l'authenticité n'en est pas moins plus que douteuse (n° 3).

On a ainsi toutes les variétés d'erreurs : Cosway croit voir Calvin dans un tableau authentique de Paris Bordone, Cazenave croit pouvoir attribuer à Cranach le tableau de Rotterdam, Fr. Muller invente de toutes pièces l'existence d'un tableau de Holbein et on met le nom de Titien et de Calvin sur un tableau qui n'est probablement pas de Titien et ne représente pas Calvin.

Arrivés au terme de cette rapide étude, nous pouvons dire que ceux qui, dans l'avenir, voudront reproduire les traits de Calvin avec quelque chance de ressemblance, feront bien, pour l'âge mûr, de se référer à la gravure n° 5 ou au portrait de Rotterdam et à la gravure de la Fondation de la Schola ; pour les dernières années le tableau Tronchin, les gravures de Boyvin, de Cruche et celles de Woeiriot leur donneront les renseignements voulus.

---

Dans le présent catalogue j'ai délibérément omis tous les portraits « manuscrits », c'est-à-dire peints ou dessinés, leur histoire et leur description étant faite par M. Doumergue dans la première partie de ce volume ; je me suis borné aux portraits imprimés, depuis ceux dus à la gravure sur métal ou sur pierre jusqu'à ceux obtenus par les procédés de reproduction photographique. Les groupes se suivent autant que possible dans le même ordre que dans l'histoire qu'a faite M. Doumergue des différents portraits.

J'ai séparé comme types spéciaux les gravures de Allardt (portrait de Bâle) et de Fr. Muller (portrait de Dresde), mais, comme je l'ai dit plus haut, je les considère comme des descendants du type de la gravure n° 5 ou du portrait de Rotterdam.

Par contre j'ai groupé ensemble les dérivés du portrait Tronchin, du portrait Rilliet et de celui de la Bibliothèque publique, ces derniers étant des dérivés du premier.

J'ai fait pour les créations d'Hornung et d'Ary Scheffer des groupes spéciaux.

Toutes les gravures ne se rapportant pas à un des types précédents ont été rassemblées sous l'étiquette de « Portraits de fantaisie », groupe sur lequel je me suis expliqué plus haut.

Le groupe suivant comprend celui des gravures qui reproduisent sous le nom de Calvin un portrait du seizième siècle qui était celui d'un autre personnage.

Enfin dans les deux derniers groupes j'ai réuni les gravures représentant des scènes de la vie de Calvin (Calvin retenu à Genève par Farel, etc.) et des statues.

Je me suis arrêté, pour tout le catalogue, aux pièces parues avant le 31 décembre 1908.

J'ai délibérément exclu toutes les gravures représentant des satires ou des allégories calviniennes et celles qui reproduisent des médailles. Le premier de ces groupes est traité dans tous ses détails par M. Doumergue, et, pour le deuxième, son inutilité résultait de l'exacte bibliographie dont M. Demole accompagne le catalogue des médailles calviniennes.

Chaque description commence par un numéro d'ordre. Puis vient le procédé employé (cuivre, bois, lithographie, etc.), l'époque précise ou approximative de la composition de l'image ; ensuite sont données les dimensions en millimètres, la hauteur précédant toujours la largeur ; toutes les fois que la chose était possible, j'ai donné les dimensions non de l'espace couvert par l'encre, mais celles de la plaque de métal sur laquelle l'original était gravé ; pour la lithographie la chose n'est pas possible, la pierre ne laissant pas d'empreinte sur le papier, et ce sont les dimensions de l'espace couvert d'encre qui sont données.

Puis vient la description de la gravure, les signatures qui y sont apposées, les légendes qui la couvrent ou l'accompagnent.

Enfin, quand j'ai pu la retrouver, j'ai noté la provenance bibliographique.

Toutes les planches qui ne portent aucune indication figurent dans ma collection.

J'ai aussi fait des recherches à la Bibliothèque publique et universitaire et au Musée historique de la Réformation à Genève, à la Landesbibliothek et aux Archives de la famille de Mülinen à Berne, à la Stadtbibliothek de Zurich. Enfin j'ai eu en mains des documents provenant de collections privées à Genève et à Lausanne. Les pièces possédées par ces diverses institutions et ne figurant pas dans ma collection ont été chargées de signes spéciaux.

Pour faciliter aux propriétaires de portraits de Calvin la recherche d'une pièce donnée dans mon catalogue, j'ai fait suivre le catalogue d'une table alphabétique des noms de peintres, graveurs, lithographes et même imprimeurs ou éditeurs mentionnés sur les planches elles-mêmes ; étant donnée une planche qui porte un nom quelconque, il suffira de se reporter à ce nom dans la table, pour trouver le numéro sous lequel est décrite la planche, et par conséquent le groupe auquel elle appartient.

Il me reste à faire en terminant des excuses et des remerciements.

Des excuses au lecteur, de lui présenter un travail très incomplet et certainement inexact sur bien des points. Que de gravures sans date ni indication d'origine ! Que d'indications incomplètes ou manquantes, surtout maintenant que la facilité des reproductions typographiques a rendu si grande la diffusion des livres illustrés ! Combien de portraits de Calvin répandus dans les livres modernes et anciens ont dû ainsi m'échapper ? — Comme circonstances atténuantes j'invoquerai la nouveauté du travail que je présente au public, puisque c'est le premier catalogue iconographique sur Calvin, mon peu d'expérience technique et historique, et les obligations souvent impérieuses d'une profession qui ne permet pas les longues stations dans les archives et les bibliothèques.

Puissent ces graves lacunes, que je suis le premier à reconnaitre, encourager d'autres chercheurs à corriger et à compléter mon modeste travail ; s'il est le point de départ de nouvelles décou-

vertes, je ne serai pas le dernier à y applaudir. En attendant, s'il peut être utile à ceux qui s'intéressent à la grande figure de notre Réformateur, ainsi qu'aux collectionneurs ou aux amateurs de gravures, j'estimerai n'avoir point perdu mon temps.

Qu'on me permette maintenant de remercier tous ceux qui m'ont aidé. Et d'abord M. Doumergue, qui m'a permis de puiser si largement dans la riche documentation qu'il accumule depuis de nombreuses années ; ces renseignements, récoltés dans les bibliothèques, les collections et les musées de Suisse, de France, de Hollande et d'Allemagne, m'ont été libéralement soumis ; j'ai même eu entre les mains, à mesure qu'elles sortaient de presse, les épreuves du travail qui ouvre ce volume. Ma tache de groupement des gravures, de filiation des différents types en a été singulièrement facilitée et je puis même dire que sans cela je n'aurais pu arriver à chef. Mais, de plus, sans ses conseils pressants, le présent catalogue serait probablement encore à l'état d'œuvre embryonnaire, et sans son aimable hospitalité il n'aurait pas reçu le haut patronage sous lequel il est présenté aujourd'hui au public.

Le directeur de notre Bibliothèque publique et universitaire et tous ses collaborateurs, que j'ai souvent mis à contribution pour un renseignement ou un autre, voudront bien accepter ici un juste tribut de reconnaissance, ainsi que le président et le conservateur du Musée historique de la Réformation qui ont fort obligeamment mis à ma disposition leur riche collection.

Enfin qu'il me soit permis d'adresser un hommage tout spécial à M. de Mülinen, le savant directeur de la Bibliothèque de Berne, qui a ouvert pour moi ses archives de famille renfermant une magnifique collection de portraits suisses.

A tous, nommés ou non, qui m'ont facilité la tâche, un cordial merci !

Genève, mars 1909.

---

## Liste des abréviations.

| | |
|---|---|
| Sig. | Signatures. |
| Lég. | Légendes. |
| Orig. | Origine bibliographique. |
| H. | Hauteur. |
| L. | Largeur. |
| B. N. | Landesbibliothek (Bibliothèque nationale) à Berne. |
| B. P. | Bibliothèque publique et universit. à Genève. |
| B. S. H. P. F. | Bibliothèque de la Société d'histoire du protestantisme français à Paris. |
| B. Z. | Stadtbibliothek à Zurich. |
| C. D. | Collection Doumergue. |
| C. P. | Collections particulières à Genève et à Lausanne. |
| M. H. R. | Musée historique de la Réformation à Genève. |



I

*Portrait à l'huile de la Touraine.*

(Reproduit, pl. I.)

**1.** — Autotypie. 1900. H. 112 mm. L. 86 mm. Reproduction du tableau d'Azay-le-Rideau (Indre et Loire), représentant Calvin jeune. — *Signé :* B. et K. sc. Genève. — *Légende :* JEAN CALVIN, NÉ A NOYON, EN PICARDIE, LE 10 JUILLET 1509, MORT A GENÈVE LE 27 MAI 1564. — *Orig.* Journal de l'Eglise réformée de Tours, juillet 1896. — M. H. R.

II

*Portrait sur émail de Léonard Limosin.*

(Reproduit, pl. II et p. 17.)

**2.** — Zinc. 1899. H. 92 mm. L. 78 mm. Reproduction de l'émail de Léonard Limosin (voir p. 13). — *Sig.* en haut : LL. (Léonard Limosin ?) 1535, en bas à droite : K. B. — *Orig.* « Bull. histor. et littér. de la Société du protestantisme français », 42e année, 15 octobre 1893. — Reprod. in : *Jean Calvin*, par E. Doumergue, vol. I, Lausanne, G. Bridel & Cie, 1899.

III

*Portrait à l'huile à M. le pasteur Frossard, attribué au Titien.*

**3.** — Photographie. 19e s. H. 400 mm. L. 300 mm. Buste trois quarts à gauche. Bonnet carré noir. Petit col blanc. Figure plus pleine que les autres portraits ; barbe séparée en deux. — *Sig.* sur le portrait : Tiziano Vecelli da cadore la dipinse nella casa sua di anni 66 nel primo maggio 1563. — *Lég.* sur le portrait : GIOVANNI CALVINO FIGLIO DI GERARDO CALVINO E GIOVANNA FRANCA GRAN TEOLOGO PRIMA PRETE ORTODOSSO POI CAPO E DIFENSORE DELLE PROPOSIZIONI DE PROTESTANTI. — En bas : Photographié par Bingham. JEAN CALVIN. Tiré du cabinet de M. le pasteur Ch.-L. Frossard. — Voir plus haut, p. 82. — Reprod., pl. XVII a.

**4.** — Bois. 1864. H. 87 mm. L. 68 mm. Mauvaise reproduction du No 3. — *Lég.* Portrait de Calvin (école du Titien). — *Orig.* L'Illustration, Paris 1864, p. 399.

IV

*Portrait à l'huile de Rotterdam.*

(Reproduit, pl. III.)

Se distingue surtout de celui de Bâle et de celui de Dresde en ce que le revers du col est en étoffe et non en fourrure ; la figure est plus jeune, plus énergique, la barbe moins blanche.

**5.** — Cuivre. 16e ou 17e s. H. 172 mm. L. 120 mm. Rectangle laissant en bas un blanc de 33 mm. pour la légende. Mi-corps, trois quarts à droite sur fond de hachures horizontales. Béret et cape, figure assez maigre, mais barbe en pointe abondante. Manteau à col sans fourrure, petit col de lingerie mou et rabattu. La main droite, coupée par le bord de la bande, tient un manuscrit ; la main gauche a le pouce et l'index étendus, les trois autres doigts fléchis. Très belle gravure exécutée par un dessinateur de valeur. — *Lég.* IOANNES CALVINVS, puis un sixain latin commençant par : DE VITVLO FINGIT FRVSTRA ADVERSARIA NOMEN.... — Un portrait de Viret, de la même main, est destiné à lui servir de pendant. — Comme il est impossible de dater cette gravure, on ne peut dire si elle est une interprétation du portrait de Rotterdam ou vice versa. — Reprod., p. 24.

**6.** — Acier. 1833. H. 130 mm. L. 118 mm. Rectangle bordé par un double filet. Gravure laissant une marge de 2 mm. Mi-corps, trois quarts à droite sur fond très sombre à hachures en tous sens, d'après No 5. — *Sig.* Stahlstich von B. Dörbeck. — *Lég.* JOHANNES CALVINUS. (Nat. 10 Jul. 1509. — Mort. 27 mai 1564.) Berlin bei G. Eichler. — *Orig.* 1o A. Tholuck. Joannis Calvini in Novum Testamentum Commentarii. Berolini apud Gustavum Eichler, 1833, in-8o. 2o A. Tholuck. Joannis Calvini Institutio Christianae religionis. Berolini apud Gustavum Eichler, 1834, in-8o.

**7.** — Bois. 1840. H. 95 mm. L. 82 mm. Reproduction du No 6. — *Orig.* Das Pfennig-Magazin, für Verbreitung Gemeinnütziger Kentnisse, Leipzig, Brockhaus, No 387, August 29, 1840. — B. Z.

**8.** — Lithogr. 1835. H. 108 mm. L. 83 mm. Rectangle à fond légèrement ombré. Mi-corps, trois quarts à droite d'après No 6. — *Sig.* Louise Henry geb. Claude fec. — *Lég.* JOHANN CALVIN. Bellt doch ein Hund, wenn man seinen Herrn angreift, und ich sollte meinen Mund verschließen, wenn Gottes Wahrheit angetastet wird. Ep. 62. Calv. Reginae Navarrae. — *Orig.* Paul Henry : Das Leben Johann Calvins des Grossen Reformators. Hamburg, Perthes 1835 et Hamburg 1844.

**9.** — Lithogr. 1835. H. 140 mm. L. 117 mm. Sauf les dimensions, même portrait que No 8. — *Sig.* Louise Henri, geb. Claude fecit. — *Lég.* Même légende que No 8.

**10.** — Gravure. Vers 1820. H. 154 mm. L. 112 mm. Rectangle à deux cadres composés de deux filets chacun laissant une marge très large ; le rectangle intérieur (83/66 mm.) contient le buste, trois quarts à droite sur fond blanc, légèrement estompé sur les épaules ; barbe très noire. — *Sig.* Dessiné et gravé d'après l'original de Granach par Cazenave. — *Lég.* (Jean) CALVIN. Né à Noyon en 1509, mort à Genève en 1564. — Les exemplaires avant la lettre contiennent cependant la signature. — Je crois qu'il faut attribuer cette planche au portrait de Rotterdam et non à celui de Bâle, car le col est en étoffe et la barbe est moins blanche que dans les reproductions du portrait de Bâle.

**11.** — Lithogr. Vers 1820. H. 293 mm. L. 243 mm. Buste trois quarts à gauche sur fond blanc (papier glacé

collé sur papier à dessin), légèrement estompé sur les épaules, d'après le N° 10. — *Sig.* Platier. Imp.-lith. Formentin & Cie. — *Lég.* (JEAN) CALVIN. Né à Noyon en 1509, Mort à Genève en 1564. Dessiné d'après l'original de Granach.

**11** bis. — Lithogr. Vers 1820. H. 250 mm. L. 138 mm. Ovale (146/114 mm.) sur fond blanc. Buste trois quarts à gauche d'après N° 11. — *Sig.* Rulmann del. — *Lég.* CALVIN, d'après un dessin original envoyé de Genève. Pl. IX.

**12**. — Cuivre. 17e s. H. 329 mm. L. 266 mm. Rectangle à marges latérales et supérieures de 7 mm. Bande inférieure de 30 mm. pour la légende. Fond à hachures quadrillées. Mi-corps trois quarts à gauche. La main droite relevée tenant un livre. Béret et cape. Col de lingerie rabattu. Robe à revers larges en forme d'étole. Coupée et fendue au haut du bras, la robe laisse passer une manche d'une autre étoffe. La figure rappelle le portrait de Rotterdam. Très belle gravure surtout pour le traitement de la tête et des étoffes. La main est incorrectement dessinée. — *Sig.* Johannes de Ram Excudit met Privileg. — *Lég.* IOHANNES CALVINUS NATUS NOVIODIMI X IUL 1509 DENATUS GENEVÆ XXVII MAYUS 1564 ÆT 54. — Plus bas, à gauche, un quatrain latin (Nulli doctrina...), à droite un quatrain hollandais (Dit is CALVINUS beeld...) ; mêmes quatrains et mêmes dispositions que N° 13. — B. Z. — Reprod., p. 26.

V

*Gravure d'Allardt ou de Dankertz, ayant servi de modèle au portrait à l'huile de Bâle.*

(Reproduite, pl. IV.)

**13**. — Cuivre. Fin 17e s. H. 356 mm. L. 285 mm. Cadre ovale, dont l'extérieur est tronqué aux quatre points cardinaux ; hachures horizontales dans les coins. Buste, trois quarts à droite. Interprétation du N° 5, mais la barbe est plus fine et un peu plus large ; la lèvre inférieure plus épaisse ; le col du manteau est en fourrure. — *Sig.* Hugo Allardt Exc. — *Lég.* sur le cadre ovale : IOHANNES CALVINUS NATUS NOVIODIMI X IVL 1509. DENATUS GENEVÆ XXVII MAYUS 1564 ÆT. 54. En bas, à gauche, un quatrain latin commençant par : Nulli doctrina, zelo, ac pietate secundus.... En bas, à droite, un quatrain hollandais commençant par : Dit is Calvinus beeld, die t'Roomsche nest deed beven.... — L'exemplaire de la bibliothèque de la ville de Zurich porte comme signature : C. Dankertz exc. Dankertz et Allardt étant contemporains il est difficile de savoir lequel de ces deux graveurs est l'auteur de cette planche. Comme, d'après l'expertise de M. le Dr Daniel Burckhardt, le portrait à l'huile de Bâle est certainement du dix-huitième siècle (voir p. 27), il faut admettre que la gravure en question est mère du type dont le portrait à l'huile ne serait qu'une copie. Et cette gravure aurait été faite d'après le portrait de Rotterdam, ou le N° 5. — Reprod., p. 25.

**14**. — Lithogr. 19e s., 2e moitié. H. 260 mm. L. 188 mm. Reproduction non signée faite d'après le portrait à l'huile. — *Lég.* haut à gauche : IOH CALVINUS SS TH DOCTOR. — C. D.

**15**. — Bois. 1890. H. 118 mm. L. 80 mm. Reproduction du N° 14. — *Sig.* G. Klinkhardt X. A. — *Orig.* Abraham Emmanuel Fröhlich : Die fünf Märtyrer zu Chambery. Basel, Verlag christlicher Schriften 1890.

**16**. — Cuivre. 17e s., 2e moitié. H. 245 mm. L. 174 mm. Cadre ovale dans hachures horizontales sur cartouche. Le buste lui-même, de trois quarts à droite, reproduit fidèlement le N° 13. — *Lég.* gravée dans le cadre : IOHANNES CALVINUS NATUS NOVIODUNI X IUL. 1509 DENATUS, etc. ; dans le cartouche : Il naquit à Noyon en 1509, fut curé du Pont-leveque, mourut à Genève en 1564. *Lég.* imprimée : A Paris, chez Masson, rue du petit pont, etc.

**17**. — Cuivre. 18e s. H. 257 mm. L. 178 mm. Cadre ovale entouré d'un cadre rectangulaire sur cartouche. Ornements trilobés entre les deux cadres. Le buste lui-même est le même cuivre que le précédent et l'on voit la séparation entre le cuivre du portrait et celui du cadre. — *Lég.* gravée dans le cartouche : CALVIN.

**18**. — Cuivre. 18e s. H. 268 mm. L. 185 mm. Cadre ovale entouré d'un cadre rectangulaire englobant un cartouche inférieur très simple. Hachures horizontales entre les deux cadres. Pour le portrait lui-même, même cuivre que les deux précédents. — *Lég.* gravée dans le cartouche : CALVIN.

**19**. — Lithogr. 19e s., 1re moitié. H. 255 mm. L. 178 mm. Copie du N° 17. — *Lég.* Chez Manega frères, à Genève. Lith. de Kellner, à Genève.

**20**. — Cuivre. Epoque ? H. 146 mm. L. 87 mm. Cadre ovale reposant sur une base horizontale ; léger rectangulaire passant derrière l'ovale ; en bas un cartouche plus clair se détachant sur un fond foncé ; tout en bas, terrain avec quelques herbes. Buste de trois quarts à gauche. *Lég.* gravée : CALVIN.

**21**. — Cuivre. 19e s. H. 174 mm. L. 111 mm. Cadre ovale, le reste du cuivre non gravé. Buste de trois quarts cadre à gauche. — *Sig.* Josh Baker, sculp. Islington. — *Lég.* gravée : JOHN CALVIN. — *Orig.* The universal Magazine of Knowledge and Pleasure. London, by John Hinton. Vol. XVI.

**22**. — Cuivre. 17e s., 2e moitié. H. 145 mm. L. 95 mm. Les dimensions sont peut-être supérieures, notre exemplaire étant rogné. Cadre ovale sur barre horizontale dont le cartouche sort en proéminence. Buste de trois quarts à gauche. — *Lég.* gravée dans le cartouche : Jean Calvin, naquit à Noyon en 1509, fut curé de Pont-l'évêque, mourut à Genève en 1564. — *Lég.* en dehors

de la gravure : à Paris, chez Masson, rue du petit pont, à l'entrée de la rue Saint-Jacques.

**23.** — Gravure manière noire. 18e s., 1re moitié. H. 175 mm. L. 148 mm. Ovale sur coins plus clairs. Buste de trois quarts à gauche. — *Sig.* Faber Fecit & Excudt. — *Lég.* Mr IOANNES CALVINUS. Natus X Iul : Ao 1509. Denatus XXVII May 1564. Sold by Ine Faber att the 2 golden Balls near the Savoy in the Strand.

**24.** — Gravure pointillée. 1809. H. 93 mm. L. 74 mm. Gravure presque carrée, entourée d'un double filet laissant de très grandes marges. Buste de trois quarts à gauche sur fond noir. — *Sig.* Hopwood, sculpt. — *Lég.* gravée : John Calvin. From a Picture, by Faber. — *Lég.* imprimée: Published sepr 1st 1809 by Williams & Smith, & Maxwell & Wilson.

**25.** — Manière noire. 18e s. H. 216 mm. L. 200 mm. Cadre ovale à deux moulures. Buste de trois quarts à gauche. — *Sig.* R. Houston Fecit. — *Lég.* Johannes Calvinus. Natus 10 Jul. Ao 1509. Denatus 27 May Ao 1564. Printed for H. Parker & E. Bakewell in Cornhill, London.

**26.** — Phototypie. 1885. H. 185 mm. L. 150 mm. Reproduction en simili-gravure du cadre ovale du No 13. — *Orig.* Album-Souvenir de la Révocation de l'Edit de Nantes, 1685. Paris, 33, rue des Saints-Pères, 1885.

**27.** — Cuivre. 19e s., 1re moitié. H. 128 mm. L. 94 mm. Médaillon ovale (90/66 mm.) laissant en blanc tout le reste du cuivre, cadre surmonté d'un nœud de ruban, coupé en bas par des ornements. Buste trois quarts à droite sur fond noir (hachures en tous sens). — *Lég.* IOHN CALVIN. — B. Z.

**28.** — Eau-forte. 1877. H. 101 mm. L. 78 mm. Buste de trois quarts à droite. En bas, reproduction de la signature autographe. Joannes Calvinus. — N'est pas signée ; est de Mlle E. Willis. — *Orig.* Servetus, par le Dr Willis, London 1877.

**29.** — Lithogr. 19e s., 1re moitié. H. 135 mm. L. 105 mm. Rectangle à petit filet ovale laissant les coins du rectangle à hachures horizontales. Buste de trois quarts à droite sur fond sombre. Bonne reproduction du No 13. — *Sig.* Engraved by Woolnot. — *Lég.* CALVIN. From a Print engraved by C. Dankertz under the Superintendance of the Society for the Diffusion of Useful Knowledge. London, Published by Charles Knight, Ludgate Street. — M. H. R.

**30.** — Lithogr. 19e s., 1re moitié. H. 140 mm. L. 155 mm. Buste de trois quarts à droite dans cadre sortant d'une base estompée. — *Sig.* Lith. de Marlet. — *Lég.* **Calvin**, entouré d'ornements calligraphiques.

**31.** — Lithogr. 19e s. H. 145 mm. L. 140 mm. Buste de trois quarts à droite, sans cadre, sortant de nuages. — *Sig.* Lith. de Cheyère, r. Pierre Sarrazin, 2. — *Lég.* **Calvin**.

**32.** — Cuivre. Fin 18e s. H. 115 mm. L. 59 mm. Cadre rectangulaire. Sur une base portant un cartouche le portrait est gravé simulant un buste sculpté. — *Lég.* JEAN CALVIN. Naquit à Noyon en 1509, fut curé du Pont l'Evêque, mourut à Genève en 1564.

**33.** — Cuivre. 17e s., 1re moitié. H. 240 mm. L. 148 mm. Cadre ovale dans cadre carré ajouré aux coins. Buste de trois quarts à gauche sur hachures en tous sens. — *Sig.* Cornelis Cl. Duysend sculp. et excud. — *Lég.* dans le cadre ovale : Johannes Calvinus, is geboren te Noyon in Picarden, etc. — En bas un huitain hollandais commençant par : Aenschout Johan Calvin, hier afgebeelt naet leven....

**34.** — Acier. 19e s. H. 53 mm. L 40 mm. Rectangle. Buste trois quarts à droite. Le portrait est au haut d'une page à trois colonnes contenant la biographie. Fait partie d'une série de biographies d'hommes célèbres. — Paris, imprimerie de Estibal, successeur d'Auguste Mie, rue Saint-Pierre, Montmartre, 17. — M. H. R.

**35** — Acier. 19e s. H. 210 mm. L. 130 mm. Sur larges marges, rectangle (128/94 mm.) à filet et marge de 3 mm. Sur fond quadrillé sombre, mi-corps trois quarts à gauche, la main gauche tenant un livre, la droite fléchie, l'index étendu dans l'attitude de la démonstration. — *Lég.* CALVIN. — M. H. R.

**36.** — Acier. 1866. H. 200 mm. L. 155 mm. Portrait en pied. Calvin en robe tient de la main droite un livre et s'appuie de la gauche sur un pupitre. A l'arrière-plan une chaise florentine. — *Sig.* Dessiné par Eug. Delacroix. Gravé par Wacquez. — *Orig.* Le Plutarque français, Paris 1866.

**37.** — Lithographie. Commt 19e s., siècle, probablement vers 1817. H. 197 mm. L. 151 mm. Ovale. Buste trois quarts à gauche ; le béret est très mou, la figure et la barbe plus pleines qu'en général dans les portraits de Calvin. — *Sig.* Jagemann del. Ermin lithogr. — *Lég.* **Johann Calvin**.

**38.** — Lithographie. 1828. H. 140 mm. L. 133 mm. Buste sans encadrement sur fond blanc, trois quarts à droite ; grande analogie, sauf le côté, avec le No 37. — *Sig.* Osterwald del. Lith. C. A. Jenni & Comp. in Bern. — *Lég.* Johann Calvin. — *Orig.* Bildnisse der vornehmsten Reformatoren Deutschlands und insonderheit der Schweiz, Berne, C. A. Jenni 1828. — Selon toute probabilité, c'est cette lithographie qu'a eue sous les yeux Fr. Muller pour la gravure du pseudo-Holbein, No 43.

**39.** — Pointe sèche. Epoque ? H. 57 mm. L. 33 mm. Buste profil à droite sur cartouche de 7 mm. ; interprétation très libre du type. — *Lég.* dans le cartouche : IO CALVINUS. — B. Z.

**40.** — Cuivre. 18e s. H. 145 mm. L. 93 mm. Cadre ovale appuyant sur un cartouche, le tout entouré d'un cadre rectangulaire passant en partie derrière le cadre

ovale. Mauvais buste, trois quarts à gauche. — *Non sig.*, une note manuscrite porte : Balzer, sculpt. — *Lég.* IOHANNES CALVINUS.

**41.** — Cuivre. 1791. H. 375 mm. L. 510 mm. Grande composition où le portrait de Calvin figure dans un petit médaillon tout en haut, soutenu par deux figures allégoriques. Grande architecture représentant le fond d'un temple à colonnes ioniques. Contre les parois sont accrochés quatre médaillons représentant la Cène, le baptême, le consistoire, la confirmation ; au centre, un médaillon représentant Calvin devant l'empereur avec la légende : Js Calvinus verantwoord zigop den Ryksdag. Tout en bas, un rectangle représentant le Synode de Dordrecht de 1618-1619. Au centre la légende : Monument voor den Zaligen Reformateur JOANNES CALVINUS, gebore te Noyon, ètc. — *Sig.* D. Kerkhoff inv. et del. — Gerbrand Roos Excudit. — Th. Koning, sculps., 1791.

**42.** — Photogravure. H. 310. L. 164 mm. Rectangle. Calvin debout au bas d'un escalier à rampe gothique, de trois quarts à droite. La main droite tient un livre à fermoir, la gauche appuyée sur la balustrade ; au fond, paysage représentant un lac et des montagnes. — *Sig.* Ed. H., 1861. Ed. Hamman del. Bisson Fr Phot. — *Lég.* CALVIN. Paris, Mouilleron, rue de Seine.

VI

### *Pseudo-Holbein de Dresde.*

**43.** — Cuivre. Vers 1840. H. 342 mm. L. 275 mm. Rectangle. Mi-corps, de trois quarts à droite. Même coiffure que portrait de Bâle. Manteau ecclésiastique à ample fourrure autour du col descendant sur le devant et autour des poignets. Les deux mains tiennent un livre que l'index droit tient entr'ouvert. Pourrait bien être une interprétation du No 38 ou du No 37. — *Sig.* H. Holbein pinxit. Fr. Müller sculpsit. — *Lég.* CALVIN. Das Originalgemälde befindet sich im Sessionssaale des Königl. Oberconsistoriums zu Dresden Inst. Bibl. excud. — Voir p. 27. Reprod., p. 28.

**44.** — Lithogr. Vers 1840. H. 278 mm. L. 213 mm. Copie du No 43 entourée d'un double filet. — *Sig.* Lucas Cranach pinx. — *Lég.* Même légende que le No 43. Au haut de la gravure à droite le chiffre 439.

**45.** — Lithogr. 19e s. H. 241 mm. L. 189 mm. Mi-corps, trois quarts à droite sur fond jaune, entouré de plusieurs filets plus ou moins larges, copie du No 43. — *Sig.* Lith. von E. Simon in Strasbg. — *Lég.* JOHANNES CALVIN. Lass dir an meiner Gnade genügen; denn meine Kraft ist in den Schwachen mächtig. 2 Cor. XII, 9. Geb. in Noyan den 10 Juli 1509. Gest. den 27 May 1554 (*sic*) in Genf.

**46.** — Bois. 1860. H. 97 mm. L. 85 mm. Buste allongé, trois-quarts à gauche. Composition d'après le portrait de Dresde mais sans grande similitude autre que l'allure générale du portrait. — *Sig.* A gauche G. Fath ; à droite : Perrichon. — *Lég.* CALVIN. — *Les Protestants illustres* par F. Rossignol. Paris, 4 vol in-12. 186? tome I, p. 1.

**47.** — Acier. Vers 1840. H. 135 mm. L. 87 mm. Cadre rectangulaire formé de guirlandes, de motifs scientifiques : figures géométriques, instruments de physique et chimie, globe terrestre, cristaux, dessins de crânes d'animaux, etc. et d'un cartouche supérieur portant le mot : Sciences. A l'intérieur cadre rectang. formé de trois filets renfermant le rectangle du portrait (53/40 mm.), buste trois-quarts à droite. — *Sig.* Sous le globe terrestre : Clerget. — *Lég.* CALVIN ; au bas de la planche : Danlos, éditeur, Quai Malaquais, 1, Paris.

**48.** — Cuivre. 1850. H. 113 mm. L. 91 mm. Reproduction du No 43. — *Sig.* Engraved by W. Holl. — *Lég.* JOHN CALVIN. From the Original by Holbein in the Sessions Hall of the Consistory Court, Dresden. — *The life of John Calvin* by Thomas Dyer, London 1850. — M. H. R.

**49.** — Lithogr. 19e s. 1re moitié, H. 302 mm. L. 237 mm. Rectangle à double filet. Portrait en pied sur le sommet d'une colline avec d'autres collines à l'arrière-plan. Trois quarts à droite, les mains croisées, la droite tenant un livre entr'ouvert par l'index. — *Lég.* JOHANN CALVIN. — M. H. R.

**50.** — Lithogr. 19e s. H. 312 mm. L. 241 mm. Même composit. que No 49, mais c'est la main gauche qui tient le livre. — *Sig.* v. Löwenstern exc. — B. Z.

VII

### *Gravure de Visscher.*

**Calvin dans son cabinet de travail ; barbe régulièrement ondulée.**

— **51.** Cuivre. Avant 1658. H. 315 mm. L. 208 mm. Cuivre à marge de 1 à 2 mm. sauf en bas où elle est de 36 mm. pour la légende. Calvin en pied dans son cabinet de travail, debout, trois quarts à gauche, feuilletant de la main droite l'Institutio qu'il tient de la main gauche. Béret et cape. Manteau fourré à manches larges bordées de fourrures. Tour de cou de fourrure en forme d'étole descendant à mi-corps. Petit col rabattu de lingerie molle. La caractéristique de la figure est une barbe en pointe, assez longue, très régulièrement ondulée. Sur la paroi du fond une vue de Noyon et au-dessous sur une tablette, huit volumes des commentaires sur différents livres de la Bible. La paroi de gauche occupée par la fenêtre et un panneau héraldique (écusson écartelé mais à armes indistinctes). Devant la fenêtre une table recouverte d'un tapis et chargée de livres, d'un bougeoir et d'un encrier ; sur le pan retombant du tapis est figuré le cachet (une main tenant un cœur) et la devise : PROMPTE ET SINCERE. A droite la Bible genevoise et le livre contre les anabaptistes posés sur un tabouret. — *Sig.* sur le tabouret en bas à droite : C. T. Visscher Excudit. — *Lég.* IOANNES

CALVINUS NATUS NOVIODUNI PICARDORUM X Iulij A° 1509 et denatus Genevae XXVII May A° 1564 ibidemque sepultus. Puis viennent se faisant pendant, deux quatrains, l'un en latin, l'autre en hollandais, commençant par : Calvinum assiduè comitata modestia vivum ... et : Siet hier een helder Licht een hooch begaefde Geeft.... Iohannes Calvin ist geboren tot Noyon in Picardien den 10 Iuly 1509, en is inde Heere ontslapen tot Geneven den 27 May 1564 ende aldaer begraven. — Reprod., p. 31. — D'autres ex. portent la signat. J. Tangena Excudit sur fond gratté. — La même gravure, rognée par en haut, avec la signature grattée (une note manuscrite au dos de cet exemplaire porte : Fecit Stuerhelt met een f. ervoor) et avec adjonction, tout en bas de la légende, des mots : I. Covens et C. Mortier Excudit, a figuré dans la collection C. Kramm sous le N° 1619, Utrecht 1875. Le même cuivre, non signé et avec la même légende mais en caractères plus gros a paru dans : Johannis Calvini Noviodunensis Opera omnia in novem tomos digesta etc. Amsterdam. Apud viduam Johannis Jacobi Schipper 1671 in fol.

**52.** — Cuivre. 17e s. 2e moitié. H. 319 mm. L. 208 mm. Copie très fidèle du N° 51 mais la gravure est moins fine. — *Sig.* au bas de la légende à droite : Jacob Sandrart Exc. Norimb. — *Lég.* Même légende que 51 sauf 1° que les deux quatrains latin et hollandais sont remplacés par deux quatrains allemands commençant par : so wird dem Leibe nach Calvinus vorgestellet.... et 2° que la fin de la légende est la traduction allemande de la légende hollandaise.

**53.** — Manière noire. Vers 1700. H. 339 mm. L. 247 mm. Rectangle sans marge sauf en bas, 23 mm. pour la légende. Copie fidèle du N° 51. — *Sig.* JOHN CALVIN, was born at Noyon in Picardy the 10th of July 1509, and died at Geneva, the 27th of May 1564, where he was buried. Printed for Carington Bowles, at his Map & Print Warehouse, N° 69 in St Pauls Church yard, London, Price 2s.

**54.** — Cuivre. Vers 1700. H. 170 mm. L. 110 mm. Rectangle à marge de 3 mm. et bande inférieure de 30 mm. pour la légende. Copie fidèle du N° 51 ; les titres des livres et le panneau héraldique ont seuls été omis. — *Sig.* Ioh. Iacob Kleinschmidt sculps. et excud. A. V. — *Lèg.* IOANNES CALVINUS ist zu Noyon in den Piccardie A° 1509 d. 10 Jul. gebohren, und zu Genev. A° 1564 d. 27 May gestorben u. allda begraben worden. Puis vient un sixain allemand commençant par : Seht hier Calvinum an ! seht sein lebhaffter wessen....

**55.** — Lithogr. Vers 1855. H. 137 mm. L. 88 m. Reproduction assez fidèle du N° 51 mais sans aucune des inscriptions sur la planche. — *Orig.* Die Reformation in Genf. Basel (vers 1850 à 1855). — B. N.

**56.** — Cuivre. 17e s. ? H. 312 mm. L. 212 mm. Copie exacte mais en sens inverse (trois quarts à droite, fenêtre à droite) du N° 51. Il en résulte que c'est la main gauche qui feuillette le livre tenu par la droite et que le cachet sur le tapis est retourné. Les titres des livres sont en cursive au lieu d'être en capitales. — *Lég.* Même légende (jusqu'à sepultus) que N° 51.

**57.** — Cuivre. 1721. H. 176 mm. L. 124 mm. Rectangle. Interprétation du N° 51 mais des accessoires il ne reste que la fenêtre et l'étagère du fond. Mi-corps trois quarts à gauche. — *Sig.* Gravé par Busch. Même légende que N° 51 jusqu'à « sepultus ». — Historische Nachricht von Johanne Calvino par Conrad Heinr. Barckhusen in-4°, Berlin, 1721. — M. H. R.

**58.** — Cuivre. 17e à 18e s. H. 81 mm. L. 58 mm. Réduction du N° 51 mais on ne voit ni la vue de Noyon ni le cachet avec la devise. Calvin est tourné à droite. — *Lég.* IOANNES CALVINUS. Ist zu Noyon in der Piccardie A° 1509 d. 10 Iul gebohren u. zu Genev. A° 1564 d. 27 May gestorben. — B. Z.

**59.** — Cuivre. Vers 1700. H. 316 mm. L. 209 mm. Gravure à marge de 4 mm. sauf en bas où elle est de 48 mm. pour la légende. Interprétation simplifiée du N° 51. Le tableau de Noyon, les titres des livres, le cachet et la devise manquent. Calvin ne regarde pas le livre qu'il a en mains mais un manuscrit posé sur la table. — *Sig.* au bas de la planche : Ioachim Ottens Excudit. Même légende que N° 51. — Exemplaire de la collection C. Kramm N° 1620, Utrecht 1875. D'autres ex. portent à gauche, au bas de la gravure, les lettres Pl. f. et au bas de la légende les mots : Gedruckt t'Amsterdam by Clemendt de Ionghe in de Calverstraet.

**60.** — Cuivre. 18e siècle. H. 203 mm. L. 150 mm. Gravure sans marge sauf bande inférieure de 28 mm. pour la légende. Interprétation simplifiée du N° 56. La vue de Noyon, la bibliothèque ont disparu. Portrait en pied, trois quarts à droite. Le livre tenu dans les mains porte le mot « Institutio » sur la tranche. — *Lég.* Johannes Calvinus ist geboren zu Noyon in der Picardie d. 10. Julii 1509 und gestorben zu Genf d. 27. May 1564. Puis un quatrain allemand commençant par : Hier blincet ein helles, voll Weissheit Geist u. Leben.... — B. Z.

**61.** — Gravure. 17e s. ? H. 122 mm. L. 67 mm. Sur fond à colonnes corinthiennes et séparées par un filet, portraits en pied trois quarts à droite de Calvin et Servet ; le 1er d'après N° 51. Au-dessus de Calvin un ange lui pose une couronne ; au-dessus de Servet un ange tenant une épée de la droite, tient de la gauche une urne dont le contenu est versé sur la tête de Servet. — *Lég.* Calvinus. Servetus.

**62.** — Cuivre. 1811. H. 163 mm. L. 98 mm. Grande marge entourant un rectangle extérieur de 2 filets, entourant lui-même un rectangle (93/57 mm). à cartouche inférieur. Copie au trait du buste, trois quarts à gauche

du No 51. — *Sig.* N. pinx[t], Landon direx[t]. — *Lég.* en dehors du cadre en haut: Tom. VI. Pag. 574. Entre les 2 cadres: HIST. DE FRANCE. Dans le cartouche CALVIN. — *Orig.* Biographie universelle, Paris, Michaut, 1811.

**63.** — Cuivre. Vers 1880. H. 98 mm. L. 61 mm. Cadre rectangulaire à cartouche inférieur. Copie au trait du buste, trois quarts à gauche du No 51 d'après No 64 ou vice-versa. — *Sig.* Zerlander sc. — *Lég.* CALVIN.

**64.** — Cuivre. 19e s. H. 80 mm. L. 65 mm. Ovale. Copie au trait du buste, trois quarts à gauche du No 51, d'après No 62 ou 63. — *Lég.* Calvin.

**65.** — Manière noire. Vers 1700. H. 250 mm. L. 178 mm. Rectangle sans marge. Bande ovale coupée en haut et sur les côtés par le bord de la gravure. Coins estompés. En bas une bande estompée de 19 mm. pour la légende. Mi-corps à gauche, interprétation du portrait du No 51. — *Sig.* Pet. Schenk fec. et exc. Amstelod. cum Privil. — *Lég.* Sur le cadre ovale: IOANNES CALVINUS NATUS NOVIODUNI PICARDORUM July Ao 1509. Sur les coins du bas: denatus Genevae 27 May 1564 ibidemque sepultus. Sur la bande inférieure un quatrain latin signé David Hoogstratanus et commençant par: Sic faciem quondam doctus, sic ora gerebat CALVINUS....

**66.** — Lithogr. 19e s. H. 240 mm. L. 150 mm. Ovale (86/70 mm.) sur fond blanc. Buste trois quarts à droite, interprétation du No 65. — *Sig.* C. Hall sc. — JOHN CALVIN. Ob. Genève 27 May 1564. — M. H. R.

**67.** — Manière noire. Vers 1700. H. 138 mm. L. 186 mm. Rectangle horizontal renfermant les portraits de Calvin et Luther se faisant pendant. Calvin est à gauche, Luther à droite. Ovale à fond sombre entouré d'une teinte plus claire. Mi-corps trois quarts à droite tenant un livre ouvert. — *Sig.* P. Schenk fe: et ex: cum Privil. — *Lég.* en haut: Sacri pascit dulcedine verbi. En bas: Nat. 10 Jul. 1509. Denat. 27 May 1564. Johannes Calvinus, Noviodunensis Theologus. Puis un quatrain hollandais, signé I. Smids et commençant par: Het is Kalvyn, die gy hier, nevens Luther siet.

**68.** — Cuivre. 18e s. H. 83 mm. L. 60 mm. Rectangle gravé de 80/57 mm. Cadre ovale contenant une partie de la légende et reposant sur un socle à cartouche; à droite un voile cache une partie du cadre ovale et du cartouche. Mi-corps trois quarts à gauche sur hachures quadrillées. Mauvaise interprétation du No 67. — *Lég.* dans le cadre: IOANNES CALVINUS NATUS NOVIODUNI PICARDORUM. Sur le cartouche: Ist geboren Ao 1509. Ist gestorben Ao 1564. Sur la tranche du livre: Institutio. — B. Z.

**69.** — Cuivre. 18e s. Copie du No 68 mais retournée; le voile est à gauche. Calvin regarde à droite. La dernière lettre de la légende (M) du cadre est cachée par le voile. — B. Z.

**70.** — Cuivre. 1698. H. 135 mm. L. 83 mm. Cuivre à très petite marge sauf en bas pour la légende où elle est de 26 mm. Ovale inscrit dans un rectangle à hachures verticales. Mi-corps, trois quarts à droite, interprétation du No 67 sur fond à hachures quadrillées. — *Sig.* J. C. Bœcklin sc. — *Lég.* en haut: ad. pag. 98. En bas, le cachet entouré de la devise se trouve entre les mots Ioannes Calvinus. — *Orig.* Curieuser Geschichts Calender oder kurzes Zeit Register über das Leben u. des Gottseligen und Hochgelahrten Theologi Johannis Calvini. Halle, bei Friedrich Groschuff in Leipzig 1698 in-8o.

**71.** — Cuivre. 1698? H. 135 mm. L. 83 mm. Même cuivre, même signature et même légende disposée de même que dans le No 70 sauf qu'il n'y a pas en haut de renvoi de page et que l'ovale n'est pas entouré d'un rectangle.

**72.** — Cuivre. 19e s. 1re moitié. H. 297 mm. L. 218 mm. Grande marge. Rectangle (203/165 mm.) à fond pointillé. Mi-corps trois quarts à gauche, copie du No 51 sans les accessoires. — *Sig.* nach Hans Holbein gez. von E. Cauer. Gest. u. gedr. in der C. Schulgen-Bettendorfschen Kupferdruckerei in Bonn. — *Lég.* en bas: le cachet entouré de la devise posé sur un écusson sépare les mots: **Johann Calvin.**

**73.** — Lithogr. 19e s. 1re moitié. H. 294 mm. L. 245 mm. Cadre rectangulaire à double filet. Buste trois quarts à gauche, copie du No 72. — *Sig.* Verlag von Winckelmann & Söhne in Berlin. — *Lég.* **Johann Calvin** geb. den 10ten July 1509, gest. den 27ten Mai 1564.

**74.** — Cuivre pointillé. 1834. H. 226 mm. L. 139 mm. Large marge entourant un rectangle (141/84 mm). Mi-corps, trois quarts à gauche, d'après No 51 sur fond clair en haut, ombré vers le bas. — *Sig.* I. B. Seeley & Son, 159 Fleet street Jany 1834. — *Lég.* Calvin.

**75.** — Lithogr. Vers 1850. H. 470 mm. L. 640 mm. Rectangle formé par un triple filet à coins arrondis. Fond jaune. Sur deux rangs de 4 personnages chacun, les portraits à mi-corps des hommes de la Réforme. Calvin est le 2e du rang inférieur, interprété d'après 51, trois quarts à gauche. Les autres sont Huss, Heronimus, Melanchton, Gustave-Adolphe, Zwingli, Luther et Wiclef. — *Sig.* Lyon chez Gadola, cours de Brosse 2. Imp. Gosselin, rue Saint-Jacques, 71, Paris. — *Lég.* en haut: Les Hommes de la Réforme. Die Männer der Reformation. En bas les noms des personnages.

**76.** — Lithogr. 1834. H. 243 mm. L. 235 mm. Buste trois quarts à droite, sans cadre. — *Sig.* Maurin. Lith. de Delpech. — *Lég.* CALVIN.

**77.** — Phototypie. 1900. H. 62 mm. L. 65 mm. Carte postale, reproduction du No 76. — *Lég.* 279. Calvin ou Cauvin. Né en 1509 à Noyon. Il fut nommé curé très jeune (1525), mais en 1529 il renonça à l'Eglise et étudia le droit à Orléans etc., etc. Collections N. D. Phot.

**78.** — Lithogr. 1825. H. 185 mm. L. 130 mm. Buste trois quarts à gauche (92/90 mm.) sans cadre, d'après N° 76. — *Sig.* Lith. de Delpech. — *Lég.* Calvin 28. Puis un fac-similé de la signature.

**79.** — Lithogr. 1825. H. 123 mm. L. 102 mm. Rectangle marqué par un double filet. Interprétation du N° 51 sur fond clair en haut, ombré vers le bas. — *Sig.* H. Meyer sculp. — *Lég.* CALVIN. London Pub^d by L. B. Seeley & Son 169 Fleet Street Jan^y 1, 1825. — M. H. R.

**80.** — Lithogr. 1833. H. 92 mm. L. 82 mm. Rectangle. Sur fond clair, ombré vers le bas, mi-corps, trois quarts à gauche, interprétation du N° 65. — *Sig.* Holbien Del. Woodman sc. — *Lég.* CALVIN. Publ^d by R. B. Seeley & W. Burnside, Jan^y 1^st 1833. — *Orig.* Calvin and the swiss reformation par John Scott, Londres, 1833. — M. H. R.

**81.** — Manière noire. Vers 1700. H. 190 mm. L. 140 mm. Cadre ovale large rogné sur les bords latéraux ; en bas une bande blanche de 30 mm. Les coins en dehors de l'ovale sont légèrement ombrés. L'intérieur de l'ovale (128/111 mm.) représente un mi-corps, trois quarts à gauche, tenant un livre ouvert ; dans le fond à droite une bibliothèque. — *Sig.* I. Gole Fecit et Excud. Amstelodami, Cum Privilegio. Ord. Holl. et Westfrisae. — *Lég.* dans l'intérieur du cadre : Le bras de l'Eternel par son secours Divin, Ouvrit les yeux des Gens par le fameux Calvin. Dans la bande inférieure : Iohannes Calvin geboren tot Noyon in Picardie den 10 Iuly 1509. En is gestorven tot Geneue den 27 Mai 1564 daar hy is begraven. Iean Calvin fut né à Noyon en Picardie l'an 1509 le 10 Iuillet et Mourut à Genève le 27 May 1564 ou il a esté enterré.

**82.** — Lithographie. 1822. H. 220 mm. L. 149 mm. Copie du N° 81, le fond étant très sommairement indiqué, la partie dessinée n'occupant qu'une petite partie de la pierre (125/84 mm). — *Lég.* JOHN CALVIN. This celebrated Reformer expired at Geneva, May 27^th 1564. He was born at Noyon, July 10^th 1509. — He was a man of eminent talents, and extensive learning. London : William Darton ; 58 Holborn Hill, 1822. — M. H. R.

**83.** — Cuivre. Vers 1750. H. plus de 291 mm. L. plus de 186 mm. Rectangle. Sur une base architecturale, contenant un cartouche, cadre ovale sur fond de hachures horizontales. Buste trois quarts à droite sur fond noir de hachures quadrillées. Un velours recouvre le haut et le côté droit de la gravure. — *Sig.* Iohann Christian Leopold excudit Aug. Vindelicorum. — *Lég.* sur le cartouche : IOANNES CALVINUS, wurde geboren zu Noyon in der Picardie, Anno 1509.... und liess viele gelehrte Schriften hinter sich. Tout au bas : Cum privilegio Sacrae Cesareae Majestatis. — B. Z.

**84.** — Bois. 1864. H. 81 mm. L. 81 mm. Portrait sans cadre ; mi-corps trois quarts à gauche sur fond blanc sauf hachures obliques sur les côtés. — *Orig.* Calvin's Leben von Otto Thelemann. Herausgegeben von der Wupperthaler Traktat-Gesellschaft N° 472, Barmen 1864. — C. P.

**85.** — Bois. Vers 1900. H. 80 mm. L. 79 mm. Interprétation du N° 81 sans les accessoires. — *Lég.* Jean Calvin, né en 1509, mort en 1564. « Ma messe, la voici. » — Les Triomphes de l'Evangile ou l'Histoire des souffrances, etc. — M. H. R.

VIII

***Gravure sur bois de la fondation de la Schola genevensis.***

**86.** — Bois. 1559. H. 203 mm. L. 145 mm. Cadre ovale reposant sur un cartouche rectangulaire entouré de volutes. Buste de trois quarts à gauche, sur fond blanc, béret et cape recouvrant les oreilles. Manteau ecclésiast. surmonté d'un petit col de lingerie droit ; tour de cou en fourrure n'adhérant pas au manteau. Barbe en pointe assez fournie. Expression plus jeune et beaucoup moins maladive que les autres portraits contemporains. — *Lég.* dans le cadre : IEAN * CALVIN * FIDELLE * MINISTRE * DE * LA * PAROLLE * DE * DIEV * AAGE * DE * 50 * ANS. — *Lég.* dans le cartouche : Proverbes j la crainte du Seigneur est le commencement de Science. — Reprod., pl. V. A été reproduit dans : 1° Histoire populaire du Canton de Genève, par H. Denkinger, Genève, Atar, 1905. 2° Calvin, par Bossert, Paris, Hachette 1906. 3° Lectures pour tous, Paris, Hachette, juillet 1906. 4° Messager paroissial de Plainpalais, 1^er nov. 1906. 5° Rapport présenté le 25 mai 1907 à la 9^e assemblée générale du Musée historique de la Réformation, Genève, W. Kündig & fils, décembre 1907. — B. S. H. P. F.

IX

***Gravure sur bois de la collection Maillart-Gosse.***

**87.** — Bois. 1574 ou peu après. H. 326 mm. L. 218 mm. Rectangle entièrement gravé. Sur hachures verticales avec petite marge blanche, un cadre ovale à volutes et fruits ; en bas un cartouche à volutes. Mi-corps profil à droite sur fond blanc ; béret et cape rayée d'où sort le lobule de l'oreille. Col de fourrure ; pas de fourrure aux manches. La main droite appuyée sur un livre, la gauche tient un rouleau. Barbe abondante et ondulée, en pointe, fortement saillante devant le menton. — *Lég.* IOANNES CALVINUS, ÆTATIS SVÆ XLVIII. — Le papier porte un filigrane semblable au N° 14016 du dictionnaire des filigranes de Briquet, qui donne comme lieu et date : Angoulème 1574. — Reprod., pl. VI.

X

***Gravure sur bois de Tobias Stimmer et gravure sur cuivre de Théodore de Bry.***

**88.** — Bois. 1587. H. 101 mm. L. 79 mm. Rectangle ; en haut et en bas, bandes entourées d'un filet à chaî-

nons, entourant les légendes. Mi-corps, profil à gauche sur fond blanc. Béret et cape. Ample manteau sans fourrure laissant voir un petit collet de lingerie. L'avant-bras gauche appuyé tient un livre fermé et dressé. Nez busqué; grosse moustache. Barbe très large, abondante, très longue, frisée. — N'est pas signé, mais gravé par Tobias Stimmer. — *Lég.* en haut: IOHANNES CALVINVS, Theologus; en bas: Gallia me recipit doctore & Scotia Christum-Pastorem sepelit culta Geneva suum MDLXIV. R. — *Orig.* Icones sive imagines virorum literis illustrium... recensenti Nicolao Revsnero I C. curante Bernardo Jobino. 1 vol. petit in-4°. Argentorati CIƆIƆXIIIC. — Reprod., p. 38.

**89.** — Bois. 1590. H. 101 mm. L 79 mm. Même bois que N° 88, entouré d'un cadre typographique complet à chaînons (147/92 mm.). — *Lég.* Même légende que N° 88, sauf que, en haut, au-dessus du nom, il y a le chiffre 267 et, en bas, la date est libellée M.D.LXIIII; le R. manque à droite en bas. — Même ouvrage que N° 88, ex secunde recognitione 1590.

**90.** — Bois. 1587. H. 148 mm. L. 90 mm. Même bois que N°s 88 et 89 et même entourage que N° 89. — *Lég.* En haut: Johannes Calvinus der H. 60 Schrifft Lehrer.
En bas: Noyon in Franckreich mein Geburtsstatt
Paris und Burgeiß mich gleicht hatt
Zum Lehrer Genff wie offenbar
In Schulen und Kirchen macht vil Jar.
Starb im Jar. 1564. H. iiii.
Contrafaturbuch... Durch Christophorum Reusnerum, Strassburg, 1587, bei B. Jobin. — B. Z.

**91.** — Bois 1719. Même bois que les trois précédents, mais sans encadrement. — *Lég.* en haut: CALVINUS JOHANNES, Theologus; en bas: même distique que N° 88. — *Orig.* Icones sive imagines virorum literis illustrium... olim à T. Stimmero pict. ad viv. expressae... Iterum recensae et impensis C.A.Z. mit 89 Bildnissen. Francof. ad M. 1719.

**92.** — Cuivre. Fin 16e s., publié en 1650. H. 139 mm. L. 106 mm. Rectangle sans marge. Entre deux colonnes doriques surmontées d'une voûte à plein-ceintre, mi-corps profil à droite. Ornements dans les coins supérieurs. En-dessous du portrait sont posés une tablette avec son style et un livre fermé. Tout en bas une bande avec la légende. — *Sig.* BR (monogramme de Théodore de Bry). — *Lég.* sur la voûte: IOHANNES CALUINUS THEOLOGUS Genevensis. Sur la tablette: Nasc. Novioduni Veromanduorum A. 1509. 10 Iulij. Moritur A 1564. 27 Martij. En bas: Gallia non alio tantum se Flamine jactat Nec se alio tollit Scotia Vate Magis 04. — *Orig.* Bibliotheca chalcographica illustrium... clarissimorum virorum... Francofurti. Impensis Johannis Ammonii Bibliopola, anno MDCL. — A été reproduit en zinc par Sadag in: Histoire de la nation suisse, par B van Muyden, t. II, p. 133. Lausanne, Mignot, 1899. — Reprod., p. 39.

**93.** — Cuivre. Epoque? H. 112 mm. L. 87 mm. Rectangle sans marge, à bande inférieure de 8 mm. Mi-corps profil à droite sur fond blanc, ombré sur les côtés. — *Lég.* à gauche de la tête: Ætàt 54. En bas: JOANNES CALVINVS NOUIODUNI.

**94.** — Cuivre. 1609. H. 207 mm. L. 167 mm. Même cuivre que N° 93, encastré dans un deuxième cuivre rectangulaire composé d'ornements architecturaux dans le style Renaissance; de chaque côté, figure allégorique de femme en pied (la Foi et...); en bas, mi-corps de faunes en cariatides. — *Sig.* en bas, à gauche du cadre ornemental: K. Sichem sculpsit et excude. — *Orig.* Iconica Haeresiarcharum, Arnhem, 1609.

**95.** — Cuivre. 1685. H. 108 mm. L. 67 mm. Cadre ovale encadré dans un rectangle et posé sur un cartouche. Mi-corps profil à gauche sur fond à hachures quadrillées à gauche et horizontales à droite. — *Sig.* Jean de la Avele fecit Aquaforti. — *Lég.* sur le cadre ovale: JOHANNES CALVINUS THEOLOGUS GEVEVENSIS NOVIODUNI VEROMANDUORUM A° MDIX. XI JULY. MORITUR A° MDLXIV. Dans le cartouche, même quatrain latin que le N° 51. — Histoire de Genève, par Spon, 2e édition, Utrecht, chez Halma, 1685.

**96.** — Cuivre. 1665. H. 54 mm. L. 47 mm. Gravure en ovale sur fond blanc; buste profil à gauche d'après le N° 88. Sur la même planche, Bucerus, Bullingerus, Gesnerus, Galberus, Vives, Martir, Grynaeus, Munsterus. — *Sig.* H. Sultzer fecit. — *Lég.* entourant le buste: Iohanes Caluinus Theologus Genevensis. Mort, 1564, 27 Mart. Sur la gravure elle-même, à droite de la tête: Nasc. A 1509. — *Orig.* Theatrum Historicum oder allgemeines Historibuch, etc., par Leonard Meyern V. D. M., in-4°. Schaffouse, 1665, p. 329.

**97.** — Cuivre ou acier. Fin 18e s. Portrait de Jacques Necker décoré d'attributs (pommes de terre, plumes de paon, gerbe de blé). En haut un médaillon circulaire de 20 mm. de diamètre représentant Calvin, buste profil à gauche avec l'inscription: JOHANNES CALVINUS. — *Lég.* en haut: Tome I, page 238; en bas: Jacques Necker.

**98.** — Bois. 1842. Reproduction du N° 97. — *Sig.* C. M. — A. Rose sc. — Histoire-Musée de la République française, par A. Challamel, Paris 1842.

**99.** — Lithogr. 19e s. H. 82 mm. L. 70 mm. Buste profil à droite sur fond blanc, ombré sur les épaules. — *Lég.* Calvin.

XI

*Gravures de Conrad Meyer et de H. Pfenninger.*

**100.** — Cuivre. 1676. H. 225 mm. L. 147 mm. Rectangle à bande inférieure pour la légende. Très petite marge. Fond à hachures en tous sens. Mi-corps profil à gauche. Béret très mou et cape. Manteau à col de fourrure. Petit bord de fourrure sur la manche. Grande barbe large et longue. La main droite appuyée sur le col

de fourrure, la gauche tient un livre fermé, posé sur une table ainsi qu'un encrier. — *Sig.* Con. Meyer fecit. — *Lég.* IOH. CALVINUS THEOLOGUS NATUS NOVIODUNI X JUL. MDIX. DENATUS GENEVÆ. XXVII Maij MDLXIIII. Même distique que N° 88. — Il existe plusieurs états de cette gravure. — La date est inscrite sur un portrait de Bèze, destiné à lui faire pendant. — Reprod., p. 41.

**101.** — Cuivre. 1792. H. 128 mm. L. 85 mm. Rectangle à très petites marges; bande inférieure pour la légende. Fond blanc, sauf les coins en pans coupés à hachures horizontales. Buste profil à droite. — *Sig.* H. Pf. fecit (Pfenninger). — *Lég.* *CALVIN.* — *Orig.* Portraits des hommes illustres de la Suisse, gravés par Henri Pfenninger, peintre, et accompagné, etc. Traduit de l'allemand de M. le profssseur Meister. Zurich, chez Henri Pfenniger, peintre, 1792, in-8°. — Reprod. dans : Histoire populaire du christianisme, par J. Gindraux, 1901.

**102.** — Cuivre. 1801. H. 74 mm. L. 43 mm. Sur fond blanc buste profil à droite d'après N° 101. — *Lég.* N° 41. Johann Calvin — *Orig.* Friedrich Nicolaï : Ueber Gebrauch der falschen Haare und Perrücken in den alten und neuen Zeiten.... In-8°, Berlin und Stettin, 1801. — B. Z.

**103.** — Cuivre. 1796. H. 62 mm. L. 40 mm. Rectangle écorné en bas à droite, entouré d'un filet se repliant et laissant voir une ombre. Buste profil à gauche sur fond blanc d'après N° 101. — *Lég.* Calvin. — Paraît être de la main de Pfenninger. Il existe des exemplaires avant la lettre. — B. Z.

**104.** — Lithogr. Commencement du 19e s. H. 51 mm. L. 50 mm. Sortant d'un nuage, sur fond blanc, buste profil à droite d'après N° 101; sur la même planche : Luther. — *Sig.*, le portrait de Luther est seul signé: Falcke sc. — *Lég.* CALVIN. — *Orig.* Bibliothek deutscher Kanzelleredsamkeit, vol. XIV. — B. Z.

**105.** — Cuivre pointillé. Commt 19e s. H. 195 mm. L. 119 mm. Rectangle (92/70 mm) à pans coupés laissant de très grandes marges. Fonds pointillé sombre. Buste, profil à droite, d'après N° 101. — *Sig.* I. Felsing sc. — *Lég.* JOHANN CALVIN. Zwikau, bei Gebr. Schumann.

**106.** — Cuivre. 19e s., 1re moitié. H. 247 mm. L. 174 mm. Rectangle (168/135 mm.) à fond sombre, hachuré. Buste profil à droite, d'après N° 101. — *Sig.* M. Steinla sc. — *Lég.* JOH. CALVIN.

**107.** — Cuivre. 19e s. H. 102 mm. L. 91 mm. Rectangle, fond blanc. Buste profil à gauche d'après N° 101; le bord inférieur coupé en arc de cercle. — *Lég.* JOH. CALVIN.

**108.** — Cuivre pointillé. 19e s. H. 198 mm. L. 166 mm. Rectangle, fond blanc. Buste profil à gauche d'après N° 101, mais la barbe est plus pointue et l'on voit le revers du col de la chemise sortir sur le col de fourrure. — *Sig.* Nach H. C. B. (une note manuscrite porte C. Barth). — *Lég.* Calvin. Eigenthum & Verlag des Bibl. Instituts in Hildburghausen. — Il existe des exemplaires sur chine avant toute lettre ni signature.

**109.** — Bois. 19e siècle. H. 110 mm. L. 91 mm. Rectangle fond blanc. Buste, profil à gauche d'après N° 108. — *Lég.* Johannes Calvin, geb. d. 10. Juli 1509, gest d. 27. Mai 1564. — *Orig.* Un journal illustré allemand.

**110.** — Bois. 1883. H. 120 mm. L. 98 mm. Fond blanc, ombré en bas. Buste, profil à gauche d'après N° 108. — *Lég.* Johannes Calvin. — *Orig.* Illustrierte Zeitung. Leipzig, 20 Oct. 1883.

**111.** — Cuivre. 19e s. H. 164 mm. L. 120 mm. Ovale sur cuir jaune-foncé. Mi-corps, profil à droite, la main gauche tenant un gros livre, le pouce droit passé dans la boucle de la ceinture ; interprétation du N° 108.

**112.** — Lithogr. Vers 1825. Les portraits de cinq réformateurs : en haut Huss et Zwingli, au milieu Luther, en bas Melanchthon et Calvin, ce dernier de trois quarts à gauche, d'après N° 101 (110/110 mm.). En haut une étoile rayonnante et la devise : Post tenebras lux. — *Sig.* A. Schwalb. del. — Lith. de E. Wentzel à Wissembourg. — *Lég.* Sous chaque portrait un quatrain allemand et le nom avec dates; sous celui de Calvin : Calvin ging fest mit Freudigkeit.... Joh. Calvin geb. in Noyon den 10 Juli 1509 Gest. den 27 May 1564 in Genf.

**113.** — Lithogr. Commt 19e s. H. 103 mm. L. 84 mm. Rectangle à petit filet. Buste trois quarts à gauche sur fond sombre. — *Sig.* F. Jagemann del. Schwerdgeburth sc. — *Lég.* Johann Calvin. — M. H. R.

**114.** — Chromolithogr. 19e s., 1re moitié. H 427 mm. L. 350 mm. Mi-corps profil à gauche. Les deux mains appuyées sur un pupitre tiennent un livre. Longue barbe pointue. Toque évasée et cape couvrant les oreilles. Le coin rabattu du col recouvre la fourrure qui retombe sur le devant. Fourrure aux poignets. — *Lég.* Gebr. v. Schenck. Vereinsverlagsbuchhandlung, Heidelberg & Zürich. JOHANNES CALVIN Nach einem Originalgemälde von Hans Asper.

## XII

### *Gravure sur bois de René Boyvin.*

**115.** — Cuivre. 1562. H. 169 mm. L. 123 mm. Rectangle. Fond blanc entouré d'un filet; en haut une bande avec la devise : Prompte et sincere. En bas un cartouche de même largeur que le cuivre. Buste, profil à gauche. Béret et cape ; celle-ci laisse passer le bas de l'oreille et des mèches de cheveux. Robe très large à bordure de fourrure. Barbe en pointe saillante devant le menton (barbe de bouc). — *Sig.* BR. (René Boyvin). — *Lég.* IOHANNES * CALVINUS * ANNO * ÆTATIS * 53 * BR. Mon exempl. porte encore, écrit à la main : obiit anno 1564, aetatis 55.... A été reproduit in : 1°

Evangelisch-reformierte Blätter VI^e année. Prague, mars 1896. 2° L'Académie de Calvin, par Ch. Borgeaud. Genève, Kündig, 1900. 3° Histoire littéraire de la Suisse romande, par V. Rossel. Neuchâtel, Zahn, 1903. 4° Semaine littéraire. Genève, 17 novembre 1900. 5° Suchier et Birch-Hirschfeld : Französische Litteraturgeschichte 1898, etc. 6° Williston Walker: John Calvin. The organiser of reformed protestantism. G. Putman's Sons, New-York and London, 1906. 7° Une carte postale de J. J. (John Jullien) où il est figuré dans le coin supérieur droit ; le reste de la carte montre l'intérieur de la cathédrale de Saint-Pierre à Genève. — Reprod., pl. VII.

**116.** — Bois. 1566. H. 145 mm. L. 106 mm. Filet rectangulaire épais. Gravure sur fond blanc. Mi-corps profil à gauche, le bras gauche appuyé sur une table sommairement représentée, la main gauche ouverte, la main droite vient aussi s'appuyer sur la table, le pouce appuyé contre l'index. Aux deux poignets un tour de dentelle. La gravure est elle-même dans un cadre plus grand de 260 sur 126 mm. — *Lég.* JOHANNES CALVINUS MINISTER VERBI DIVINI in Ecclesia Genevensi. En bas: 14 vers latins commençant par : O Calvine sacros inter celebres Vates,... Tout en bas : Verbum Domini manet in aeternum. — *Orig.* A été publié vers 1566 par Gregorius Bruno à Wittemberg; c'est au moins ce qui résulte d'une note de Ch. Borgeaud (Académie de Calvin, p. XIII) à propos d'un portrait de Bèze qui fait pendant à celui-ci.

**117.** — Cuivre. Milieu du 17^e s. H. 292 mm. L. 179 mm. Rectangle. Sur un fond représentant une ruine est étendu un velum soutenu en haut à droite par une sirène à ailes de papillon. En bas le velum est soulevé par l'Envie aux cheveux de serpents, mangeant un cœur ; au premier plan livres épars rongés par des rats. Sur le velum un cadre rectangulaire entourant le portrait de profil à droite. — *Sig.* Henrikus verbruggen delin : Gasp. Bouttats sculpsit. — *Lég.* au bas du cadre : IOANNES CALVIN is geboren te Noyon in Vranckeryck op den 10 Iuly 1509. — Une planche semblable renferme le portrait de Th. de Bèze.

**118.** — Cuivre. 17^e s. H. 112 mm. L. 83 mm. Rectangle à marges latérales et supérieures de 2 mm. Cadre ovale blanc sur fond de hachures horizontales ; coins du rectangle évidés. Buste profil à droite sur hachures horizontales, ressemble beaucoup au dessein du N° 117. — *Lég.* IOANNES CALVIIN is geboren te Noyon in Vranckeryck op den 10 Iuly 1509. — B. Z.

**119.** — Cuivre. 18^e à 19^e s. H. 24 mm. L. 13 mm. Buste profil à droite, le 1^er du 4^e rang d'une série de portraits numérotés et séparés les uns des autres par de simples filets. — *Sig.* en haut de la planche à droite : X. — *Lég.* dans le carré de Calvin : 76. Au bas de la planche : III Die grossen Staatsmänner und Gelehrten. – B. Z.

**120.** — Reliure. 1903. Médaillon ovale au centre du plat. Buste profil à gauche au centre d'ornements dorés. N'est pas signé et est de Armand Delille. — Reliure par Asper de : La Ville, la Maison et la Rue de Calvin, par E. Doumergue, Lausanne, Georges Bridel & C^ie, 1905 ; reproduite dans le prospectus édité avant l'apparition du livre (plat 177/115 mm., médaillon 15/11 mm.)

**121.** — Eau-forte. 1908. H. 75 mm. L. 55 mm. Rectangle à marge de 5 mm. Une arcade ogivale laisse voir une bibliothèque. Au premier plan un livre ouvert ; sur la page de droite reproduction de la gravure de Boyvin (12/10 mm.). Au-dessus un écusson de Genève posé sur un soleil. — *Sig.* Georges Hantz f^t 1908. Genève. — *Lég.* Dans le tympan de l'arcade : EX-LIBRIS BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DE GENÈVE Sur la page de gauche du livre : 1559, Fondation du Collège de Calvin.

**122.** — Cuivre. 1664. H. 135 mm. L. 94 mm. Rectangle. A l'intérieur, cadre à 8 pans. Buste profil à droite se détachant sur hachures horizontales. — Lég. IEAN CALVIN. — *Orig.* La vie, mort et doctrine de Jean Calvin, par Hierosme Bolsec, Lyon in-8°, 1664.

**123.** — Cuivre. 17^e s. 2^e moitié. H. 156 mm. L. 112 mm. Rectangle à angles arrondis. Cadre ovale (135/105 mm) sur fond blanc. Buste profil à gauche se détachant sur hachures horizontales. Le portrait lui-même ressemble beaucoup au N° 122. — *Sig.* au crayon : Gravé par Moncornet ? — *Lég.* gravée : IEAN CALVIN mourut à Geneue le 27 mai 1564. — Le même cuivre mais à encadrement ovale porte la même légende ; au-dessus du mot IEAN se trouve le chiffre 2658.

**124.** — Cuivre. 17^e s. ? H. 73 mm. L. 43 mm. Rectangle à bande blanche de 12 mm dans le bas. Buste profil à droite sur hachures horizontales, la pointe de la barbe coupée par le bord inférieur. — *Lég.* IOANNES CALVINUS. Theol. Genev. — L'ex. de la B. Z. porte en note manuscrite : Franz ex Frehero. — M. H. R. — Reprod., p. 43.

**125.** — Cuivre. 1599. H. 168 mm. L. 120 mm. Rectangle coupé par une bande infér. portant la légende. Mi-corps profil à gauche sur fond à hachures horizontales. — *Sig.* dans le coin supér. droit : H. fecit (Hondius). — *Lég.* gravée : IOANNES CALVINUS. — Caluinum assiduè comitata modestia viuum. — Hoc vultu manibus finxerat ipsa suis. — Ipsa a quo potuit virtutem discere virtus. — Roma tuus terror maximus ille fuit. Cum priuill. — *Orig.* Icones.... virorum nostra patrumque memoria illustrium.... ab Henrico Hondio sculptae aeneisq. tipis excusae 1599. Reprod., p. 44.

**126.** — Même cuivre que le suivant. N'est pas signé et est de Verheiden Jacob. — *Lég.* en haut : JOHANNES CALVINVS. En bas : CALVINVM assidue comitata etc. (v. N° 125). — Imagines et elogia praestantium aliquot theologorum.... par Jacob Verheiden, 1602. — B. Z.

**127.** — Cuivre. 1725. H. 150 mm. L. 126 mm. La partie gravée (125/119 mm), rectang. entourée d'un filet. La gravure, sur fond à hachures horizontales est une copie très fidèle du N° 125. — *Lég.* en haut : JOANNES CALVINVS Nat. A. 1499 d. 10 Iuly. — Den. A. 1564 d. 27 May. — Ex collectione Friderici Roth-Scholtzii, Norimberg. — D'autres exemplaires gravés avec le même cuivre ne portent en haut que IOANNES CALVINVS.

**128.** — Cuivre. 17e s. H. plus de 216 mm. L. plus de 176 mm. Rectangle. Cadre ovale sur fond hachuré. Aux quatre coins médaillons ovales représentant l'espérance, la religion chrétienne, la tempérance et la charité ; dans l'intervalle, ornements et branches de laurier. Mi-corps profil à gauche d'après N° 125. *Sig.* RLRF-I. Petit excudit. — *Lég.* autour du cadre : IOANNES CALVINVS MINISTER VERBI DIVINI IN ECCLESIA GENEVENSI ANNO MDLXIV Æ 56. En bas : Un huitain français commençant par : O fameux instrument de l'ouvrage admirable.... — B. Z. — Reprod., p. 45.

**129.** — Cuivre. 17 ou 18e s. H. 169 mm. L. 120 mm. Marge de 3 mm. Cadre ovale coupé sur les côtés par le filet extérieur et reposant sur une base avec cartouche. Mi-corps profil à gauche, copie du N° 125. — *Lég.* dans le cartouche : IOANNES CALVINUS, Theologus genevensis. D'après une note manuscrite de B. Z. : Miroir des Réform.

XIII

*Gravure de Robert Gardelle.*

**130.** — Cuivre. 18e s. H. 176 mm. L. 135 mm. Rectangle à très petite marge. Sur un cartouche architectural un cadre rectangulaire (126/105 mm ). Sur fond sombre buste trois quarts à gauche presque de face. Béret et cape. Col de fourrure ; col de lingerie. Barbe en pointe longue et fournie. N'est pas signé ; une planche de la même série, représentant J.-Rob. Chouët est signée R. Gardelle. — *Lég.* IEAN CALVIN — Réformateur de l'Eglise. — Né à Noyon le 10 Juillet 1509. — Mort à Genève le 24 May 1564. — Gravé d'après l'original. — Reprod. p. 47.

XIV

*Tableaux de la collection Tronchin (Icones de Bèze), de la Bibliothèque publique, de la collection Rilliet et de l'hôpital français de Berlin.*

**131.** — Phototypie. 1908. H. 208 mm. L. 144 mm. Reprod. du portrait de la collection Tronchin à Bessinge. — *Lég.* sur le feuillet de garde : Portrait de Calvin. Auteur inconnu. Peint sur panneau. H. 420 mm. L. 290 mm. Cliché de M. Fréd. Boissonnas, Phototypie Sadag. — *Orig.* Nos Anciens et leurs œuvres, Genève, 8e année, 1908, p. 74-75.

**132.** — Bois. 1580. H. 130 mm. L. 100 mm. Cadre ovale entouré d'ornements (volutes, fruits, oiseaux) ; dans les 2 angles supérieurs petits anges tenant une plume ; en haut au milieu tête d'ange. En bas, cartouche rectangulaire posé sur les ornements. Buste profil à gauche sur fond blanc. — *Sig.* N'est pas signé mais est probablement de Cruche. — *Lég.* 1° Au haut de la page, en dehors de la gravure : IOANNES CALVINUS. 2° dans le cartouche : I. CALVIN. — *Orig.* Icones, id est Verae Imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium.... Theodoro Beza Auctore. — (Genève). Apud Ioannen Laonium MDLXXX, un vol. in-4°. — Reprod., pl. IX.

**133.** — Même bois que N° 132. — *Lég.* 1° au haut de la page en dehors de la gravure IEAN CALVIN, DE NOYON EN PICARDIE, PASTEUR DE L'EGLISE DE GENEVE. 2° dans le cartouche I. CALVIN. 3° Au bas de la page à droite IEAN. — *Orig.* Les vrais portraits des hommes illustres, etc., par Th. de Bèze. (Traduction par Simon Goulard des Icones de 1580.) Genève, J. de Laon 1581. — Le même bois a été utilisé encore dans : Les portraits des hommes illustres, 1672.

**134.** — Même bois que 132. — *Lég.* en haut : IEAN CALVIN. Le cartouche n'a pas de légende. — B. Z.

**135.** — Même bois que 132. — *Lég.* en haut : IOANNES CALVINUS. Dans le cartouche : I. CALVINVS. — B. Z.

**136.** — Phototypie. 1906. Reprod., grandeur originale du bois de N° 132. — *Lég.* dans le cartouche : IOHN CALVIN. — *Orig.* Beza's « Icones ». Contemporary Portraits of Reformers of Religion and Letters. With Introduction and biographies by C. G. Mc Crie, D. D. London, The religious Tract Society, 1906. 1 vol. in-4°.

**137.** Phototypie. 1900. H. 127 mm. L. 99 mm. Reproduction du portrait de la Bibl. publ. avant les retouches contemporaines et après celles de Ferrière[1]. — *Sig.* Armand Colin & Cie, Paris, éditeurs. — *Lég.* en haut : Hist. de la langue et de la litt. franç. T. III, ch. VII. En bas : Portrait de Calvin d'après la peinture originale conservée à la Bibliothèque de Genève. — *Orig.* Histoire de la langue et de la littérature française par Petit de Julleville, Paris, A. Colin, 1900.

**138.** — Phototypie. 1903. H. 219 mm. L. 170 mm. Reproduction du portrait de la Bibliothèque avant les dernières retouches. — *Sig.* ATAR, Genève. — *Lég.* Jean Calvin. Bibl. publique de Genève (p. 63). — *Orig.* Histoire littéraire de la Suisse romande, par Virgile Rossel, Neuchâtel, Zahn 1903.

**139.** — Autotypie. 1901. H. 60 mm. L. 47 mm. Rectangle. Reprod. du portrait le la Bibl publ. — *Orig.* Prospectus pour l'ouvrage : Johannes Calvins Auslegung der Heiligen Schrift in deutscher Uebersetzung. Neukir-

[1] Les retouches contemporaines ont consisté en rentoilage et nettoyage ; le nom, en capitales dorées, écrit par Ferrière, a été effacé.

chen, Verlag der Buchhandlung des Erziehungsvereins, 1901. — B. N.

**140.** — Phototypie. 1908. H. 52 mm. L 39 mm. Reproduction du portrait de la Bibliothèque avant les retouches contemporaines. — *Orig.* Carte postale, éditée à Genève vers 1907 et représentant des vues de Saint-Pierre, du Collège, de la maison de Calvin et de la plaque apposée sur la maison.

**141.** — Phototypie. 1908. H. 113 mm. L. 88 mm. Reproduction du portrait de la Bibl. publ. avant les dernières retouches. — *Lég.* en haut : IEAN CALVIN ; en bas : 1509-1564. — *Orig.* Carte postale vendue au Bazar du Jubilé de l'Université, Genève, mars 1908. — C'est la meilleure des reproductions photographiques du portrait de la Bibliothèque.

**142.** — Phototypie. 1906. H. 118 mm. L. 84 mm. Reproduction du portrait de la Bibliothèque. — *Lég.* CALVIN PREACHING OR TEACHING. — *Orig.* Williston Walter : John Calvin. The organiser of reformed protestantism. G. Putnam's Sons, New-York and London, 1906. — M. H. R.

**143.** — Cuivre. 1672. H. 161 mm. L. 116 mm. Rectangle à très petite marge : fond de hachures horizontales ; à l'intérieur cadre ovale blanc (133/103 mm). et cartouche inférieur. Buste profil à droite posé sur bande horizontale. Fond très foncé sauf devant la figure. — *Sig.* Clemens Ammon fec. — *Lég.* 1° Sur le cadre ovale : IOHAN CALVINUS VERE THEOLOGUS ECCLESIASTES GENEV. VIXIT LAUDATISS. ANN. LIV. MENS. X. DIES XVII MORT. RELIGIOSIS. A° CIↃ IↃ LXIV D. Maii 27. — 2° Sur la barre intérieure : PROMPTE ET SINCERE. — 3° dans le rectangle inférieur : Hoc vultu hoc habitu CALVINUM sacra docētē — GENEVA felix audiit. — Cujus scripta PII toto venerantur in Orbe — Frustra IMPIIS ringentibus. — *Orig.* Christianae religionis restitutae apud Genevenses Historia.... Friderichus Spanhemius, Pastor, Theolog. Professor et tum Academiae Genev. Rector, cum iconibus virorum illustrium.... Genevae, Sumptibus Petri Chouët 1672. — Reprod., p. 58.

**144.** — Cuivre. Fin du 17e s. H. 89 mm. L. 63 mm. Rectangle sans marge, coupé en bas par une bande de 9 mm. à hachures horizontales ; c'est le même cuivre que le N° 143, coupé pour être reproduit dans un ouvrage de petit format et ne laissant que le buste et la devise sur la bande inférieure.

**145.** — Bois. 1650. H. 65 mm. L. 52 mm. Banderole ovale portant la légende et formant cadre. Buste profil à droite sur fond blanc. Interprétation en plus jeune du type de la Bib. pub. — *Lég.* dans la banderole IOANNES * CALVINUS * THEOLOGVS * NOVIO. — *Orig.* 'tLeven en de doodt van den seer Eerweerdigen M. IAN CALVYN. Beschreven door Theodorus Beza. — Amsterdam Gillis Dirkz' Booner, 1650. — C. P.

**146.** — Cuivre. Fin du 17e s. H. 222 mm. L. 147 mm. Rectangle à très petite marge laissant une bande inférieure de 49 mm. pour le quatrain et la signature. A l'intérieur cadre ovale attaché en haut par un ruban ondulé sur les deux coins supérieurs. Mi-corps profil à droite (avec la main droite) sur fond foncé très hachuré : la barbe est particulièrement effilée et Calvin paraît atteint de goître. Sur le bas de l'ovale, empiétant sur la bande inférieure, un médaillon circulaire de 35 mm. de diamètre représentant une renommée ailée, le pied droit appuyé sur un livre, tenant de la main gauche un livre ouvert et de la droite une trompe. — *Sig.* J. F. Thourneyser excudit Basileae. — *Lég.* Sur le cadre ovale, sur la barre intérieure, dans le rectangle inférieur, mêmes légendes que N° 143 sauf que les U sont écrits V. Autour du médaillon de la Renommée : DOCTRINA & VIRTVS HOMINES POST FVNERA CLARAT.

**146bis.** — Cuivre. Vers 1690. H. 156 mm. L. 106 mm. Sur fond blanc rectangle formé d'ornements calligraphiques ; dans les coins ces ornements sont plus fournis. Mi-corps, profil à droite. Sauf la face dessinée en pointillé, et la fourrure marquée par des ornements calligraphiques, tout le reste (cape, béret, barbe, robe) est composée de lignes de texte en langue allemande et en écriture latine cursive (passages des psaumes). Interprétation du N° 146, moins les accessoires (cadre et médaillon de la renommée). — *Sig.* Püchler fecit. — *Lég.* Copie des légendes du N° 146, avec le même arrangement, mais en écriture cursive. Après le mot : « Dies », le nombre XVII a été oublié. — C. P.

**147.** — Cuivre. 18e s. ? H. 186 mm. L. 122 mm. Rectangle représenté par un filet laissant une très petite marge ; à l'intérieur rectangle gravé (148/115 mm.) laissant un espace supérieur de 5 mm. et inférieur de 25 mm. pour les légendes. Mi-corps profil à droite ; paraît encore plus goîtreux que le N° 146. — *Lég.* En haut : EFFIGIES IOH. CALVINI. En bas : Même quatrain latin que N° 143 sans interposition de mots au dernier vers. Puis : Vixit laudatis. Annos LIV. Mens. X. Dies XVII. Mortuus Religiosiss. Ann. ultim. tempor. CIↃ IↃ LXIV. D. Maii XXVII.

**148.** — Manière noire au crayon gratté. 18e s. 2e moitié. H. 365 mm. L. 228 mm. Rectangle sans marge laissant une bande de 62 mm. pour la légende. Mi-corps profil à gauche, la main gauche appuyée sur un livre posé sur une table ; sur la table un encrier contenant une plume. — *Sig.* ad exempl. antiquiss. I. S. Negges sc. et exc. A. V. — *Lég.* IOHANNES CALVINUS D. — Gallia me recipit Doctore et Scotia Christum : — Pastorem sepelit culta Geneva suum. Natus Novioduni d. 10 Iul. A° 1509. Denatus Genevae d. 27 May A° 1564.

**149.** — Gravure. 18e s. H. 116 mm. L. 86 mm. Rectangle à coins ornementaux. Dessin calligraphique. La face, la main et le cou sont seuls dessinés, les lignes du béret, de la cape, du manteau, de la fourrure, de la

moustache et de la barbe sont représentées par des textes écrits en cursives latines (texte allemand). Le portrait est entouré d'une légende faisant cadre ovale : Iohannes Calvinus ist gebohren zu Noion in Picardien den 10 July 1509 ist in dem herrn entschlaffen zu Genff den 27 May 1564 und alda begraben. Sig. Püchler.

**150.** — Acier. 1863. H. 203 mm. L. 151 mm. Rectangle gravé (154/114 mm) laissant une grande marge. Mi-corps profil à droite sur fond très foncé, d'après le portrait de la Bib. pub. — *Sig.* Ad archetypum genevense depinxit Theophil Schuler Arg. Sculpsit F. Knolle. — *Lég.* JOA. CALVINUS. — C.A. Schwetscke & Sohn (M. Bruhn) Braunschweig. Druck von I. Becker, Berlin. — *Orig.* Corpus Reformatorum. Vol. XXIX, J. Calvini Opera quae supersunt omnia. Ediderunt Guilielmus Baum, E. Cunitz, E. Reuss, Vol. I, Brunsvigae, in-4°, 1863. — Il existe des exemplaires avant la lettre sur papier de Chine.

**151.** — Phototypie. 1888-1890. H. 122 mm. L. 90 mm. Reproduction du N° 150. — *Sig.* F. Thévoz & C°, Genève. — *Lég.* Jean Calvin. (Reproduction d'une gravure faite d'après le tableau qui se trouve à la Bibliothèque publique de Genève.)

**151bis.** — Autotypie. 1896. H. 132 mm. L 89 mm. Reproduction du N° 150. — *Sig.* Sadag sc. Genève. — *Lég.* JEHAN CALVIN — FONDATEUR DU COLLÈGE DE GENÈVE. — Reproduction d'une gravure sur acier, placée en tête des *Calvini opera*, copie du portrait qui se trouve dans la Salle du Consistoire à Genève. — *Orig.* Histoire du Collège de Genève par L. Thévenaz et I. A. Verchère. Genève 1896, page 21.

**152.** — Lithogr. 1820. H. 56 mm. L. 41 mm. Profil à droite sur fond blanc sans cadre. — *Sig.* Lith. de G. Charton. — *Lég.* Jn CALVIN. — *Orig.* Vies de Calvin et de Th. de Bèze, Genève, 1820, et nouvelle édition Genève, Lador ; Paris, Th. Ballimore, 1830.

**153.** — Lithogr. 1820. Même pierre que N° 152 avec le portrait de Th. de Bèze en pendant. — *Lég.* Jn CALVIN. TE DE BÈZE. — *Orig.* Vies de Calvin et de Th. de Bèze, Genève, 1830, un vol. in-12. Tirage à part de la feuille lithographique.

**154.** — Lithogr. 1820. Même pierre que N° 152. — *Lég.* Même légende que N° 152. — *Orig.* Le Jubilé. Le 23 août 1835, anniversaire du jour où, en l'an 1535, la Réforme de la Religion fut adoptée à Genève. Hymne. Paroles de M. Bouvier, prof. Musique de M. Grast. Lithogr. de G. Charton, édir, déposé.

**155.** — Lithogr. 1835. H. 240 mm. L. 225 mm. Mi-corps profil à droite sur fond blanc sans cadre. Le bras droit comme dans l'original, le gauche horizontal tient un livre que l'index laisse entr'ouvert. — *Sig.* Deville. Lithogr. de Jules Decor à Genève. — *Lég.* JEAN CALVIN Réformateur. Né à Noyon en 1509, mort à Genève en 1564. Dessiné d'après le Tableau Original, déposé à la Bibliothèque de Genève. Année du Jubilé, 23 août 1835.

**156.** — Bois. 1864. H. 88 mm. L. 80 mm. Buste profil à droite sur fond blanc sans cadre. — *Sig.* Gautier sc. — *Lég.* CALVIN. — Vie de Calvin, par F. Puaux, Strasbourg, 1864.

**157.** — Bois. 19e s. H. 135 mm. L. 91 mm. Rectangle coupé en bas pour le cartouche de la légende. Copie du portrait de la Bib. pub., la fourrure se détachant en clair. — *Sig.* S. Magdelin sc. — *Lég.* JEAN CALVIN D'APRÈS LE PORTRAIT ORIGINAL conservé à la Bibliothèque de Genève. — Histoire de J. Calvin, par Bolsec, rééditée par L. Chastel, Lyon, 1875.

**158.** — Bois. 18e s. 1re moitié. H. 258 mm. L. 185 mm. Rectangle sans marge. Calvin en pied d'après le portrait de la Bib. pub. la main gauche repliée en avant, la droite sur un livre posé sur une table à pieds de lion ; un encrier et des papiers sur la table : un livre debout sur la tablette d'une fenêtre. — *Sig.* Ioh. Christoph Haffner sc. exc. Aug. Vind. — *Lég.* EFFIGIES IOH. CALVINI. Puis le quatrain latin et la fin de la légende comme dans N° 147. — M. H. R.

**159.** — Bois. 1845. H. 67 mm. L. 57 mm. Banderole portant la légende et formant cadre. Buste profil à droite sur fond blanc sauf hachures latérales. Interprétation très médiocre. — *Lég.* Dans la banderolle : JOHANNES CALVINUS NATUS. X. JUL. MDIX. — OBIIT XVII MAI MDLXIV. — PROMPTE ET SINCERE IN OPERE DOMINI. En haut et en bas : The Calvin Translation Society instituted in May MDCCCXLIII. — For the publication of translations of the works of John Calvin. — C. P.

**160.** — Zinc. 1902. Médaillon circulaire de 74 mm. de diamètre entouré d'un filet rouge. Buste profil à gauche. — *Sig.* A. D. (monogramme d'Armand-Delille). — *Lég.* PROMPTE ET SINCERE. — *Orig.* Feuille de couverture de : L'art et le sentiment dans l'œuvre de Calvin, par M. le prof. Emile Doumergue, Société genevoise d'édition, Genève, 1902.

**161.** — Photogravure. 1902. H. 227 mm. L. 190 mm. Buste, profil à droite ; fortes analogies avec le portrait de la Bib. pub. Est une reproduction d'un portrait existant à l'hôpital français de Berlin. — *Lég.* Sur le portrait : IOHANNES CALVINUS NATUS 1509. OBIT. 1564. — En bas : Calvin. Photographische Gesellschaft in Berlin. — *Ogig.* Portrait-Sammlung der Photograph. Gesellsch. Berlin.

XV

*Aquarelle de Jean Mussard.*

**162.** — Aquarelle. 1727. H. 127 mm. L. 103 mm. Aquarelle rectangulaire sur papier-carton. Petit cadre jaune de 2 mm. entre deux filets bruns. Fonds gris-foncé. Buste, profil à droite, barbe « poivre et sel » fourrure brun-clair ; procédé de la miniature à petites touches. Se distingue du portrait de la Bibliothèque en ce que la fourrure, plus étroite, descend davantage sur l'épaule,

laissant voir une plus grande partie du devant de la robe ; on n'en peut voir la moitié gauche ; les boutons de celle-ci se détachent en profil ; le col de lingerie, très mince, est droit au lieu d'être rabattu. La bouche est moins ouverte. — *Lég.* manuscrite au verso : Jean Calvin. J. Mussard fecit 1727. — Reprod., pl. XII a.

**163**. — Gravure pointillée. 1809. H. 127 mm. L. 91 mm. Rectangle (89/57 mm.) bordé d'un filet avec bande inférieure pour la légende. Buste, profil à gauche, bouche très ouverte ; d'après le N° 162. — *Sig.* Alexandre Chaponnier fils sculpteur. — *Lég.* CALVIN. D'après l'original déposé à la Bibliothèque de Genève. — *Orig.* Almanach des protestants de l'empire français pour 1809. Paris, Gauthier et Bretin, 1 vol. in-12, 1809. — Il existe des tirages à part sur papier de Chine et des épreuves avant la lettre avec signature mais sans légende.

**163bis**. — Gravure pointillée. Milieu du 19e s. H. 110 mm. L. 85 mm. Copie très fidèle, de même grandeur, du No 163. — *Sig.* Bovet sculpt. — *Lég.* CALVIN. — A été reproduit (73/55 mm.) dans : Buku ya Vahlàyi. Livre de lecture pour les Thonga du Nord du Transvaal et de la province de Mozambique, par E. Thomas, missionnaire. Lausanne, Georges Bridel & Cie, 1907-1908. — C. P.

**164**. — Lithogr. Avant 1836. H. 202 mm. L. 172 mm. Ovale (122/101 mm.) sur fond blanc. Buste profil à gauche sur fond sombre. Calvin paraît plus jeune que sur le N° 162. — *Sig.* 1° Au-dessus de l'épaule : A. M.-R. [Amélie Munier-Romilly.] 2° En bas : dessiné et lithographié d'après le portrait original de la Bibl. de Genève, par Mme Munier-Romilly. Lith. de G. Engelmann. — *Lég.* JEAN CALVIN. — M. F. F. Roget à Genève possède un dessin au charbon non signé qui pourrait bien être une étude pour cette lithographie.

**165**. — Lithogr. 1836. H. 136 mm. L. 114 mm. Ovale. Buste profil à droite sur fond sombre, copie du 164. — *Lég.* Calvin. — *Orig.* Nouveau Messager suisse pour l'année 1836, Genève, in-6°.

**166**. — Lithogr. coloriée. Milieu du 19e s. H. 111 mm. L. 103 mm. Buste profil à gauche sur fond blanc sauf ombres bleuâtres vers le bas, de chaque côté ; copie du N° 164 ou du 165. — *Lég.* Calvin.

**167**. — Lithogr. Vers 1835. H. 196 mm. L. 166 mm. Rectangle à cadre formé de deux doubles filets. Rectangle gravé (177/148 mm.) à fond sombre. Buste profil à gauche. Aspect jeune. Favoris plus marqués que sur l'aquarelle Mussard. Interprétation du N° 164. — *Sig.* Lith. de Engelmann père et fils. — *Lég.* JEAN CALVIN. — Certains exemplaires portent : Verlag von G. L. Lang in Speyer.

**168**. — Lithogr. coloriée. 19e s. 1re moitié. H. 90 mm. L. 305 mm. Sur fond ombré bustes de Froment, Viret, Bèze, Farel et Calvin, ce dernier au milieu en bas, de profil à gauche. — *Sig.* C. Stegerer fec. Lith. de Dunant. — *Lég.* Froment. Viret. Calvin. Théodore de Bèze. Farel. Réformateurs de Genève.

## XVI

### *Dessin à la plume de Jacques Bourgoing dans le « Compendium Roberti Gaguini » de la Bibliothèque publique de Genève.*

(Reproduit, pl. XIII.)

**169**. — Autotypie. 1896. H. 82 mm. L. 81 mm. Reproduction du dessin fait par Bourgoing sur la feuille de garde du Compendium Roberti Gaguini super Francorum gestis (Bibl. publ. de Genève). — *Lég.* Sur la gravure : I. C. Bourguinus inventor. En bas : Calvin dessiné d'après nature en 1564, par Jacques Bourgoing de Nevers, l'un de ses étudiants. — *Orig.* Pasteurs et prédicateurs de l'Eglise genevoise, par Al. Guillot. Genève, Ch. Eggimann, 1896.

**170**. — Phototypie. 1900. H. 189 mm. L. 104 mm. Reproduction du même portrait que le précédent mais comprenant toute la feuille de garde avec autre esquisse pour Calvin et une pour Bèze. — *Orig.* L'Académie de Calvin, par Ch. Borgeaud, Genève, Georg & Cie, 1900.

## XVII

### *Première gravure de Pierre Woeiriot.*

(Sans béret.)

(Reproduite, pl. XIV.)

Les deux portraits de Woeiriot se distinguent surtout par le fait que le second a un béret et que le premier est à mi-corps avec les bras. Dans le second la barbe est encore plus saillante devant le menton que dans la première.

**171**. — Cuivre. 1566. H. 133 mm. L. 103 mm. Cadre ovale coupé au quart inférieur par une base horizontale. Au-dessus de la barre portrait mi-corps, profil à gauche sur fond à hachures horizontales ondulées ; cape recouvrant les oreilles ; pas de béret. Robe à col de lingerie relevé. Tour de cou en fourrure laissant voir quelques boutons en haut. Le bras gauche appuyé sur la base, la main tenant un livre entr'ouvert par l'index. La main droite relevée, l'index et le pouce en extension et écartés, les trois autres doigts fermés. En dessous de la base motifs ornementaux, guirlande de lauriers et, à chaque extrémité, une tête d'ange ; au milieu le cachet de Calvin (une main droite tenant un cœur entre le pouce et la paume de l'index). — *Sig.* en bas : monogramme de Pierre Woeiriot, et au-dessous : le chiffre 66. — *Lég.* entourant le portrait : IOHAN CALVINVS VERE THEOLOGVS ECCLESIASTES GENEVEN. Dans le bas : PROMPTE ET SINCERE. — *Orig.* Opuscules.... etc. de M. Jean Calvin, Genève, B. Pinereul 1566 et institution.... Genève, F. Perrin, 1566. — B. P. — Reprod., pl. XIV. — A été re-

produit en autotyie par ATAR in : 1° Alb. Choisy : Archives héraldiques suisses 1907. 2° Rapport présenté le 25 mai 1907 à la 9e assemblée générale du Musée historique de la Réformation, Genève, W. Kündig & fils, décembre 1907.

**172.** — Cuivre. Entre 1571 et 1605. H. 52 mm. L. 120 mm. Ces dimensions se rapportent à la gravure, non au cuivre qui contient d'autres portraits. Rectangle horizontal à bordure de volutes. A gauche un médaillon rond de 50 mm. de diamètre contenant le buste, profil à droite sur fond de hachures horizontales d'après le N° 171, à droite un rectangle pour la légende. — *Sig.* Jac. G. (Jacques Goulart). — *Lég.* Ioannes Calvinus Picardus Noviodunensis, doctissimus theologus, ecclesiae Genevensis pastor fideliss. obiit Genevae. cum illam ecclesiam infinitis cum difficultatib. stabilitam, totos 23 annos continuos cum collegis felicissime gubernasset, an 1564 die Marty 27, annum agens vitae 54. — *Orig.* Jos. Gerardi Mercatoris Atlas. Edit. secunda. Amstelodami 1607 (carte du lac Léman, par Jaques Goulart). — Reprod., p. 67.

**173.** — Cuivre. Vers 1600. H. 134 mm. L. 85 mm. La gravure (80/67 mm.) laisse une marge étroite en haut, large en bas pour les légendes : Mi-corps profil à gauche sur hachures horizontales d'après le N° 171. — *Sig.* en bas à gauche PMF ; à droite J. G. (monogr. de J. Grand'homme) sculp. et excud. Heidelbergae. — *Lég.* En haut : IOHANNES CALVINVS THEOL SINCERISS. En bas : Un sixain latin commençant par : Angelus e cœlo veniat, num scribere possit.... — *Orig.* Fait partie d'une série de 13 portraits de Réformateurs ; le portrait de Bèze est signé en toutes lettres. — Cette gravure, sans les légendes, a été reproduite plus grande que l'original, en carte postale éditée en Allemagne avant 1904 avec une légende allemande et les marques : AL (en monogramme) B 288.

**174.** — Cuivre. 17e s. ? H. 139 mm. L. 90 mm. La gravure (104/89 mm.) est une copie exacte du N° 173 sauf que le profil est à gauche. Même disposition et même texte des légendes que dans le N° 173 sauf que le mot SINCERISS est remplacé par SINCERIS.

**175.** — Cuivre 1681. H. 124 mm. L. 72 mm. Rectangle posé sur base architecturale simple, ménageant un cartouche pour la légende. Mi-corps, profil à gauche, sur fond hachuré en tous sens, d'après le N° 173. — *Sig.* J. C. Böcklin, sculp. — *Lég.* IEAN CALVIN, Ministre et Professeur en Théologie à Genève. — *Orig.* Les vies de Jean Calvin et de Théodore de Bèze mises en françois. Genève, J. H. Widerhold, 1681, in-12.

**176.** — Cuivre. 17e s. ? H. 87 mm. L. 60 mm. Rectangle ; la gravure ne laisse dans le cuivre qu'un espace de 5 mm. en bas pour la légende. Mêmes dispositions que le N° 175 dont il est la copie ou vice-versa ; mi-corps, profil à gauche sur hachures horizontales. — *Lég.* IOHANNES CALVINVS. — L'exemplaire du M.H.R porte à la main : Jerem. Dumenil sc.

**177.** — Cuivre. Vers 1700. H. 82 mm. L. 51 mm. Rectangle. Mi-corps, profil à droite, sur hachures horizontales ; en bas un cartouche rectangulaire à double filet. — *Sig.* I. I. Kleinschmidt sc. et exc. A. V. — *Lég.* IOHANNES CALVINVS. Ist geboren A° 1509. Ist gestorben A° 1564.

**178.** — Cuivre. 1693. Rectangle. Les 2/3 supérieurs occupés par un portrait mi-corps profil à droite sur hachures horizontales. Le tiers inférieur porte sur une banderolle la main tenant le cœur et la devise : Prompt et Sincere. — *Lég.* *JEAN CALVIN* Pasteur et professeur de l'Eglise de Genève. — *Orig.* Traduct. de Jean de Labadie, Amsterdam, 1693. — M. H. R.

**179.** — Cuivre. Avant 1741. H. 149 mmm. L. 115 mm. Rectangle. La gravure ne laisse dans le cuivre qu'un espace blanc de 3 mm. sur tout le pourtour. Cadre ovale reposant sur une base contenant un cartouche rectangulaire vide ; au bas de l'ovale, volutes renfermant la légende. Buste profil à gauche sur fond noir ; hachures horizontales en dehors du cadre ovale. — *Sig.* sur certains exemplaires : Gravé par E. Desrochers à Paris, rue du foin près la rue Saint-Jacques. Sur d'autres exemplaires : à Paris chez Daumont, rue Saint-Martin. — *Lég.* Jean Calvin né à Noyon en 1509, il fut Curé du Village de Pont l'Evêque, il mourut à Genève en 1564.

**180.** — Cuivre. Entre 1780 et 1820. H. 150 mm. L. 106 mm. Cadre ovale (double filet) de 98/86 mm. laissant en blanc le reste du cuivre sauf signature et légende. — Copie dans les mêmes dimensions du N° 179. — *Sig.* F. Bonneville del. — *Lég.* J. CALVIN. Né à Noyon le 10 juillet 1509, mort à Genève le 27 may 1564. A Paris rue du Théâtre Fs N° 4.

**181.** — Pointe sèche. 1815. H. 71 mm. L. 94 mm. Rectangle horizontal coupé de hachures horizontales ; au centre un médaillon ovale. Buste, profil à droite sur fond blanc. — *Sig.* Charles Muller. — *Lég.* Jn Calvin, Pastr et Profr né 1509. — *Orig.* Fragments biographiques et historiques, par Grenus. Genève, 1815.

**182.** — Zincographie. 1885. H. 110 mm. L. 90 mm. Filet ovale. Buste profil à droite ; copie en plus grand du N° 181. *Sig.* H. H. (H. Hébert). — *Lég.* Jean Calvin. — *Orig.* Les débuts de la Réformation à Genève par A. Guillot. Genève, Cherbuliez, 1885.

**183.** — Bois. 1903. H. 36 mm. L. 22 mm. Rectangle entouré d'un 2e filet englobant la légende. Buste profil à droite, d'après le N° 181, sur fond blanc. — *Sig.* n'est pas signé ; gravé par Ls Dünki. — *Lég.* Jean Calvin (en rouge). — *Orig.* Almanach du Bibliophile pour 1903. Paris, E. Pelletan.

**184.** — Zincographie. 1902. H. 72 mm. L. 54 mm. Buste. Profil à gauche. — *Lég.* Le Réformateur Calvin,

— *Orig.* Almanach protestant pour 1902, Genève, Eggimann.

**185**. — Cuivre. 1772. H. 207 mm. L. 160 mm. Rectangle marqué par un triple filet. Au centre cadre ovale. Profil à gauche surmonté d'un soleil. Le bonnet, le manteau ainsi que l'espace entre le cadre et la bordure sont remplis d'ornements calligraphiques. — *Sig.* Dessiné à la plume d'après le portrait original par Le Chevalier de Berny, Capitaine de chasseurs etc. lequel a inventé ce genre de dessein, 1772. — *Lég.* dans le cadre : JEAN CALVIN * CELEBRE THEOLOGIEN * NÉ A NOYON * LE 10 JUILLET 1509 * MORT EN 1564. En devise sur une banderolle : Verbum Dei manet in aeternum. En bas : Il fut curé de Pont l'Evêque, fait Professeur en théologie à Genève en 1536, assista en 1540 aux Conférences de Worms et de Ratisbonne, avec succès. Il enseigna à Genève, où il fut rappelé, pendant 23 ans. Reprod., p. 68.

**186**. Cuivre. Fin du 18e s. H. 222 mm. L. 184 mm. Rectangle. La partie gravée (205/170 mm.) comporte une architecture à colonnes corinthiennes. Au centre médaillon ovale entouré de guirlandes. Buste, profil à gauche, copié d'après le No 185 avec les mêmes ornements calligraphiques. — *Sig.* Dessiné par le Cher De Berny. G. Chotard fecit. — *Lég.* identique à celle du No 185.

**187**. — Cuivre. Vers 1800. H. 77 mm. L. 52 mm. Rectangle à double filet englobant une bande inférieure. Cadre ovale blanc et ombré posé sur une base en perspective et laissant place à des hachures horizontales dans les coins du rectangle. Mi-corps, profil à droite. Mauvaise gravure. — *Sig.* Joh. Martin Will excud. Aug. Vind. — *Lég.* dans la bande inférieure : IOHANNES CALVINVS ; sous la gravure :

Ist gebohren Anno 1509.
Ist gestorben Anno 1564.

— B. Z.

**188**. — Bois. 1857. H. 71 mm. L. 70 mm. Sans cadre, mi-corps profil à gauche, la main droite devant la poitrine, sur fond blanc sauf quelques hachures obliques sur les côtés. Interprétation assez fantaisiste du type. — *Orig.* Reformations Geschichte, Westheins 1857, in-8o. — C. P.

## XVIII

### *Seconde gravure de Pierre Woeiriot.*

(Avec béret.)

(Reproduit, pl. XV a.)

**189**. — Cuivre. Epoque 1566. H. 120 mm. L. 93 mm. Cadre ovale coupé incomplètement au quart inférieur par une base horizontale à perspective triangulaire. Sur le triangle de base, le buste, profil à gauche, reposant sur un petit piédestal ; bonnet et béret ; le reste du costume comme le No 171. La barbe a tout particulièrement la forme de barbe de bouc. De chaque côté de la base, une petite plante fleurie. En dessous de la base motifs ornementaux et de chaque côté une tête de dauphin. Au milieu le cachet de Calvin : Même signature, mêmes légendes et disposées de la même façon que No 171 sauf que le chiffre 66 est sur le piédestal du buste au lieu d'être sous le monogramme. — *Orig.* Institutio Christianae Religionis. Johanne Calvino authore etc. [Genève.] Apud Johannem le Preux MDCVII.

**190**. — Même cuivre que No 189. — *Lég.* Au-dessous du portrait, 14 vers latins commençant par : O Calvine sacros inter celeberrime vates.... — Certains exemplaires portent, entre le buste et le bord de la console, les mots : Ludovico Masurio. Voir à ce sujet l'article de M. Combe dans le Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 1905, No 5, où existe une reproduction autotypique de cette gravure. — B. Z.

**191**. — Cuivre. 17e s. ? H. 120 mm. L. 73 mm. Rectangle à hachures horizontales. Bande ovale aplatie sur les côtés et coupée comme dans le No 189 par une base horizontale à perspective triangulaire. Sur la base le buste, profil à droite, gravé assez foncé ; de chaque côté une petite plante fleurie. Le bas est analogue au No 189. — M. H. R.

**192**. — Cuivre. 1565. H. 82 mm. L. 67 mm. Rectangle sans marge. Une bande inférieure de 22 mm. et une bande à droite de 17 mm. pour les légendes. Buste profil à droite sur fond blanc ; barbe assez fournie. — *Sig.* 1565 B. I. (B. Jenicken). — *Lég.* en haut à gauche : IOHANNES CALVINVS. En bas, un sixain allemand commençant par : CALVINVS LEHRE IN FRANCKREICH.... A droite : ICH. VND. ZWINGL. HABEN. WOL. WISSEN. ZV. THVN. DEN. SACHEN. — HABN. AVS. DEM. SACRAMENT. EINE. COLLATION THVN. MACHEN. Johannes Calvinus. — M. H. R.

**193**. — Cuivre. 1574. H. 85 mm. L. 72 mm. Rectangle avec 2 mm. de marge sur fond blanc. Mi-corps profil à droite, coupé par une base horizontale ; les deux mains tiennent un rouleau de papier. La tête coupe en deux une banderolle occupant le haut. Sous la barre un cartouche rectangulaire. — *Sig.* B. I. [B. Jenicken] 1574. — *Lég.* sur la banderole du haut : WARE BILDNVS IOHANNIS CALVINI WEILAND P. PFARRHER ZV GENF IN SOPHOI. Dans le cartouche inférieur : IOHAN HVSS HAT DIE BEHMEN BKERT — VND LVTHER HAT DIE DEVTZSCHEN GLERT — SO HAT DIESER CALVINVS GMERT — DEN GLAVBEN IN FRANCKREICH VG WERTDEN — DEM ANTECRIST DARVM ERMORDT — WIE DER TEVFFEL IST NIE ERHORT. — *Orig.* Jennicken a publié : Bildniis und Abcontrafactur etzlicher vornemer Gelerten Menner, durch welche Gott aus sonderbaren Gnaden, die rechte reine Warheit des heiligen Evangelij zu diesen unsern letzten zeiten an Tag hat kommen lassen. Dresden, gedruckt durch Gimel Bergen, anno 1588. — A été reproduit dans : Response au livre intitulé : La défense de Calvin par le

sieur François Mauduict, Lyon, Antoine Julien 1669. — Reprod., p. 69.

**194.** — Lithogr. 1845. H. 148 mm. L. 93 mm. Cadre rectangul. de deux filets. A l'intérieur reproduction très fidèle, au trait, grandeur naturelle du No 189. — *Sig.* J. Blavignac arch. F. Baumann lithog. — *Lég.* en haut à droite : Pl. XLVI. En bas : JEAN CALVIN. — *Orig.* Armorial Genevois, par J. D. Blavignac, Genève, 1845. — Il existe des épreuves avant la lettre.

**195.** — Bois. 1592. H. 65 mm. L. 60 mm. Cartouche ornementé de figures allégoriques et de têtes d'anges en haut et en bas, entourant un ovale (47/37 mm). Profil à droite sur fond blanc ne touchant pas les bords de l'ovale. — *Lég.* Les lettres I O. à gauche et CAL à droite du cartouche. — *Orig.* Institutio Christianae religionis, Iohanne Calvino authore. Genevae. Apud Iohannem le Preux M.D.XCII, in-8°.

**196.** — Bois. 1602. H. 83 mm. L. 62 mm. Cartouche ovale ornementé de guirlandes de fruits, une tête d'ange dans le haut, un pélican dans le bas. Le portrait est le même bois que le No 195. — *Lég.* Les lettres IO. à gauche et CAL à droite du cartouche. — *Orig.* Institutio Christianae religionis, Iohanne Calvino authore, Genevae apud Johannem le Preux MDCII petit in-8o.

**197.** — Bois. 1606. H. 42 mm. L. 30 mm. Même bois que le No 195 mais sans cartouche. — *Sig.* A gauche du portrait : IOHAN ; à droite du portrait : CALVIN. — *Orig.* Institutio christianae religionis. J. Calvino authore. Genevae, Apud Iohannem le Preux, MDCVI petit in-4o. — Même gravure dans l'édition de 1612, Apud Esaiam Le Preux, petit in-4o.

**198.** — Bois. 1616. H. 146 mm. L. 112 mm. Rectangle à filet simple. Buste allongé, profil à gauche sur fond blanc, rides du front très marquées au-dessus du nez. — *Lég.* IOHANNES CALVINUS. — *Orig.* Johannis Calvini. Tyrannien scheldigen ende leughenen Daris : Korte.... Anno 1616. — Reprod. p. 72.

**199.** Cuivre. 16-17e s. ? H. 175 mm. L. 118 mm. Rectangle occupant tout le cuivre sauf bande inférieure pour la légende. Buste allongé, profil à droite. Belle gravure sur fond de hachures horizontales, paraît avoir été faite d'après 193. — *Lég.* IOHANNES CALVINUS. 19.

**200.** — Cuivre. 17e s. H. 124 mm. L. 100 mm. Rectangle. Au centre cadre ovale (86/65 mm.) renfermant le portrait ; buste allongé, profil à gauche sur hachures horizontales. Les 4 angles sont occupées par des scènes représentant une descente de croix, une pendaison de moines, un combat maritime et un combat de cavalerie ; la légende est inscrite dans deux petits cartouches entre l'ovale et le bord du rectangle. — *Lég.* Ioannes Caluinus.

**201.** — Cuivre. 1669. Copie retournée du No 200 ou vice-versa ; profil à droite, les scènes sont interverties. Même légende disposée de même. — *Orig.* Responce au livre intitulé la défense de Calvin.... par le sieur François Mauduict. — Lyon, chez Antoine Galien 1669. 1 vol. petit in-4o. — B. P.

**202.** — Cuivre. 17e s. 2e moitié. H. 138 mm. L. 98 mm. Rectangle bordé d'un filet épais englobant en bas une bande de 12 mm. Mi-corps, profil à gauche sur fond très sombre représentant un rayon de livres, une niche contenant encrier, sablier, etc. ; à droite un rideau. Tour de cou en fourrure et bordure en fourrure d'une manche coupée et fendue à la hauteur du milieu du bras. — *Lég.* sur la bande : IOHANNES CALVINVS. Strasburg zu finden bey Johan Tscherning Auf. S. Tomas Pla[tz.]. — B. Z. — Reprod., p. 70.

**203.** — Cuivre. H. 137 mm. L. 101 mm. Rectangle, gravure laissant une petite marge sauf en bas pour la légende. Mi-corps profil à gauche sur hachures quadrillées à gauche, horizontales à droite. Portrait semblable au 202, mais moins de pointes noires dans la fourrure. — *Lég.* IOHANNES CALVINVS. — Reprod., p. 71.

**204.** — Bois. 1899. H. 135 mm. L. 99 mm. Copie fidèle du No 203 sur fond foncé uniforme. — *Sig.* H. Thiriat. sc. — *Lég.* Comme le No 203. — Réédition de M. F. Puaux en 1892.

**205.** — Cuivre. 1671. H. 120 mm. L. 73 mm. Rectangle à hachures horizontales. Bande ovale aplatie légèrement sur les côtés ; le reste de la disposition ressemble beaucoup au No 189 (base, piédestal, motifs et disposition du bas mais simplifiés). Sur hachures horizontales buste profil à droite ressemblant beaucoup au No 194. — *Sig.* H. Frölich fec. — *Lég.* Même légende que No 189 sauf que GENEVENSIS figure en entier ; en bas sur le cartouche : VERBUM DEI MANET IN ÆTERNVM — *Orig.* Warhafte Beschreibung welche das ganze Leben etc. Johannis Calvini durch Theodorum de Beza. — In Hanau Gedruckt etc. von Jacob Lasché 1671 in-8o. — M. H. R.

**206.** — Cuivre. 1580. H. 96 mm. L. 69 mm. Cadre ovale, ornementation à festons. Buste profil à droite sur fond blanc. — *Lég.* autour du cadre : IOANNIS CALVINI HERESIARCHAE FVNESTA EFFIGIES. En bas : ii Pet. ii. Der Herr kan die Gottfœrchtigen aus der versuchung erlösen, die ungerechten aber behalten zum tag des Gerichts zu peinigen etc. etc. — *Orig.* 1o Warhaffte History vom Leben, Sitten, Thaten, Lehr und Todt Joannis Calvini.... Durch Hieronymum Hermes Bolsec. Gedruckt zu Cölln durch Ludovicum Alectorium.... MDLXXXI. — 2o Même ouvrage, édition latine de 1580.

**207.** — Cuivre. 1667. H. 141 mm. L. 100 mm. Rectangle à hachures horizontales dans lesquelles a été ménagé un cadre ovale blanc (112/94 mm.) et un cartouche rectangulaire à coins coupés. Au bas du cadre ovale base horizontale à hachures verticales. Buste profil à droite coupé par la base horizontale. — *Lég.* dans le cadre ovale : IOHAN. CALVINVS, VERE THEOLOGUS ECCLESIASTES GENEVENSIS. Sur la base soutenant le buste : Prompte et

sincere. Dans le cartouche : Verbum DEI manet in aeternum. — *Orig.* La défense de Calvin contre l'outrage fait à sa mémoire etc., par Ch. Drelincourt. Genève, Jean Ant. et Samuel de Tournes M.DC.LXVII.

**208.** — Cuivre. 18e s. Médaillon circulaire de 36 mm. de diamètre, sur hachures horizontales, faisant partie d'une planche plus grande. Buste profil à droite sur fond pointillé : Calvin occupe le coin supérieur droit de la planche sur laquelle figurent encore 11 autres réformateurs et théologiens suisses. — *Lég.* dans un cartouche au-dessus du médaillon : Iohannes Caluinus.

**209.** — Cuivre. 1703 ? H. 61 mm. L. 48 mm. Rectangle à hachures horizontales dans lequel est ménagé en haut un rectangle pour la légende, en bas un cadre circulaire pour le portrait. Buste profil à gauche sur fond pointillé. Grande analogie avec le No 208 mais le profil est retourné et l'exécution est moins fine. — *Lég.* En haut à droite : XVI. Dans le cartouche : Iohannes Caluinus. Dans les hachures, le No 3. — *Orig.* Portraits des plus illustres Papes, Empereurs, Rois, Princes, Grands Capitaines et autres personnages renommés etc. par le Sr Constance de la Rivière. — Lugduni Batavorum apud Petrum Vaudera ; in-4o [1703 ?].

**210.** — Taille-douce. — 19e s. 1re moitié. H. 140 mm. L. 95 mm. Rectangle à hachures horizontales dans lesquelles est ménagé en haut un cadre ovale, en bas un cartouche rectangulaire. Buste profil à gauche, se distinguant par une lèvre inférieure très proéminente et une barbe particulièrement proéminente sous le menton. — *Lég.* gravée dans le cartouche : IEAN CALVIN, né à Noyon le 10 juillet 1509. Mort à Genève le 27 mai 1564. En bas : A Paris chez Ménard et Desenne, rue Git le Cœur no 8.

**211.** — Cuivre. Milieu du 17e siècle. H. 213 mm. L. 169 mm. Rectangle à hachures en tous sens (159/163 mm.) laissant dans le cuivre une petite marge et un espace vide en bas pour la légende. Cadre ovale coupé par le bord du rectangle en haut et en bas, à hachures concentriques. Buste profil à droite. — *Sig.* C. Koning sculp. et exc. Harl. C. Dan. [Dankertz], exc. — *Lég.* dans le cadre ovale : IOHANNES CALVINVS, TE NOYON IN PICARDIEN GEBOREN DEN 10 IVL 1509 TE GENEVEN GESTORVEN DEN 27 MEY 1564. En bas un huitain hollandais signé S. Ampzing et commençant par : Dit is CALVINVS beeld, de eer der beste mannen....

**212.** — Cuivre 1667. H. 132 mm. L. 116 mm. Rectangle marqué par un filet laissant une très petite marge dans le cuivre. Cadre ovale coupé par les bords du rectangle, laissant les coins du rectangle non gravés. Buste profil à gauche sur fond à hachures en tous sens. Mauvaise reproduction de la gravure de Woeiriot. — *Lég.* OHANNES CALVINUS THEOLOGUS Natus 1509 obiit 1564. — *Orig.* Johannis Calvini magni theologi, Commentarii in quatuor evangelistas.... Amstelodami apud Joannem Jacobi Schipper M.DC.LXVII, in-folio. — Même gravure dans : Joanni Calvini magni theologi, Homiliae in librum Samuelis etc. Même éditeur, 1667, in-fol.

**213.** — Cuivre. 1667. H. 138 mm. L. 122 mm. Copie très exacte et paraissant de la même main que le No 212 mais le profil est à droite. — *Lég.* Même texte et disposition que le No 212. — *Orig.* Joannis Calvini magni Theologi Commentarii in omnes epistolas S. Pauli Apostoli, etc. Même éditeur que 212, in-fol. 1667.

**214.** — Acier. 18e s. 2e moitié. H. 117 mm. L. 88 mm. Cadre ovale à hachures horizontales. Buste profil à droite, paraissant copié d'après No 211. Le fond bibliothèque cachée à moitié par un rideau. — *Sig.* Thos Trotter sculp. — *Lég.* dans le cadre en haut CALVIN. En bas : From an original Painting.

**215.** — Gravure en relief. 1849. Un calendrier de 1849 est entouré d'ornements en relief laissant la place à un médaillon supérieur, 2 médaillons latéraux et un inférieur. Calvin occupe le médaillon de gauche ; buste profil à gauche, blanc sur fond rouge, diamètre 36 mm. — *Lég.* JOHANNES CALVIN, geb. 1509. gest. 1564. — *Orig.* Typographische Anstalt v. Orell, Füssli & Cie in Zürich. — B. Z.

**216.** — Pointe sèche. 19e s. H. 48 mm. L. 35 mm. Rectangle. Médaillon de 35 mm. de diamètre laissant le reste du cuivre blanc. Sur fond pointillé buste profil à gauche. — *Sig.* D. G. H. — *Lég.* Jean Calvin. — Gravure et lettre font absolument l'effet d'un dessin à la plume. — B. N.

**217.** — 18e s. ? H. 585 mm. L. 457 mm. Médaillon rectangulaire (50/25 mm) au haut d'une grande composition architecturale : portique à colonnade ionique entourant des scènes protestantes ; au centre le synode de Dordrecht ; sur les côtés autres réunions synodales. En bas données statistiques sur l'Eglise hollandaise. Le portrait de Calvin de profil à gauche, assez fantaisiste, entouré de petits anges tenant les attributs de la foi. — *Sig.* W. Kek inv. et fecit. W. Houtgraaf Excudit. P. H. Jonxis sculps. — *Lég.* GEDENKSTUK VOOR DE NEDERLANDSCHE-GEREFORMEERDE GEMEENTENS.

## XIX

### *Gravures d'après le portrait peint par Hornung dans : « La dernière entrevue de Farel et de Calvin. »*

**218.** — Lithogr. 1842. H. 157 mm. L. 155 mm. Buste profil à droite, d'après No 299. — *Sig.* Lith. par Frégevize, d'après Hornung. Impr. Ch. Gruaz, à Genève. — *Lég.* en haut : ALBUM DE LA SUISSE ROMANE. En bas : CALVIN. — *Orig.* Album de la Suisse romane, Genève, 1845. Reproduit en zincographie (80/95 mm). in ?

**219.** — Bois. 1864. H. 50 mm. L. 37 mm. Médaillon représentant un livre ouvert entouré d'un serpent se mordant la queue. En haut une banderole en-

roulée autour du serpent. Couronnant le tout, un soleil. Au centre ; ovale (29/24 mm.) renfermant le buste, profil à droite, d'après le N° 218. — *Lég.* CALVIN. — *Orig.* 1° Récit de la dernière maladie et de la mort de M. Jean Calvin. Remis au jour et publié pour le 27 mai 1864. Genève, Georg, 1864, in-12. 2° Les Plaisirs du Jeudi, par A. Massé, Genève, 1874.

**220.** — Autotypie. 1907. H. 92 mm. L. 122 mm. Rectangle à côté supérieur courbe. Buste profil à gauche d'après le N° 218. — *Lég.* CALVIN, d'après Hornung. — *Orig.* Le Progrès, Lyon, 7 octobre 1907.

**221.** — Lithogr. Milieu du 19e s. H. 325 mm. L. 266 mm. Rectangle à double filet. Buste profil à gauche sur fond foncé. Figure jeune mais ridée ; barbe le long du maxillaire inférieur. — *Sig.* D'après Hornung. Lithographié p. C. Scheuchzer. — *Lég.* JEAN CALVIN, Réformateur de Genève. Zurich, chez Henri Fuessli & Cie. Lith. de Ruff & Hofer. — B. Z.

## XX

### *Portrait à l'huile d'Ary Scheffer.*

**222.** — Lithogr. 1858. — H. 410 mm. L. 295 mm. Rectangle. Calvin, de trois-quarts à gauche, assis dans un fauteuil, une couverture sur les genoux, lit un livre dressé, appuyé sur 2 autres volumes posés sur une table ; la main gauche posée sur le livre, la droite, relevée devant la barbe, tient une plume. — *Sig.* sur la lithog. Ary Scheffer 1858. Au bas : Ary Scheffer pinx. Impr. Lemercier, Paris. Charpentier lith. — *Lég.* CALVIN. Paris, H. Gache, rue de la Victoire, 66.

**223.** — Bois. Vers 1858-1860. H. 233 mm. L. 171 mm. Rectangle. Copie du N° 222. — *Sig.* Marc — *Lég.* PORTRAIT DE CALVIN, PAR ARY SCHEFFER. — *Orig.* L'Illustration, Paris.

**224.** — Bois. 1862 H. 118 mm. L. 102 mm. Sur fond blanc, sans cadre, mi-corps, trois-quarts à gauche, d'après le N° 222. — Sig. X. Av. E. A. de Stuttgart. — *Lég.* Johann Calvin. — *Orig.* Klaiber : Evangel. Volksbibliothek. Vol. I. Stuttgart, 1862. — B. N.

**225.** — Acier. Taille-douce. 1863. H. 115 mm. L. 82 mm. Rectangle, copie du N° 222 entouré d'un triple filet. — *Sig.* Ary Scheffer pxt. Carl Mayer Nürnberg. — *Lég.* Calvin. Verlag von L. R. Friderichs in Elberfeld. *Orig.* Johannes Calvin, Leben und ausgewählte Schriften von L. Stähelin. Elberfeld, 1863. 2 vol. in-8°.

**226.** — Eau-forte. 19e s. 2e moitié. H. 57 mm. L. 45 mm. Rectangle (41/27 mm.) à forte marge. Copie du N° 222. — *Sig.* Ph. Gillet. — *Lég.* JEAN CALVIN.

**227.** — Autotypie. 1904. H. 113 mm. L. 82 mm. Reprod. du N° 222. — *Sig.* Orell Füssli. — *Orig.* Diener-Wyss. H. : Calvin, ein aktengetreues Lebensbild, Zürich (1904). — B. N.

**228.** — Phototypie. 1904. H. 115 mm. L. 88 mm. Reprod. du N° 222. — *Sig.* Ary Scheffer 1858. ATAR sc. — *Lég.* CALVIN, PAR ARY SCHEFFER. — *Orig.* Société du Musée historique de la Réformation ; rapport annuel du 14 mai 1904, Genève, 1904.

**229.** — Cuivre ? 1864. H. 70 mm. L. 65 mm. Buste trois-quarts à gauche d'après N° 222, sans cadre, sur fond blanc avec hachures légères au-dessus des épaules. — *Lég.* CALVIN. — *Orig.* Vie de Calvin, par F. Puaux, Strasbourg, 1864.

**230.** — Phototypie d'une épreuve d'essai de gravure. 19e s. 2e moitié. H. 182 mm. L. 147 mm. Rectangle. Buste, trois-quarts à droite ; interprétation très libre du N° 222, reproduction d'une gravure ? — *Sig.* G. Gaulard. — *Lég.* Bonhoure & Cie, Lib.-Edit, 48 rue de Lille, Paris, Typ. Watelet. CALVIN.

## XXI

### *Les « Calvin de fantaisie ».*

(Gravures variées
ne se rapportant pas aux types précédents.)

**231.** — Cuivre. — 17e s. ? H. 138 mm. L. 88 mm. Rectangle sans marge à bandes blanches, la supérieure de 5 mm et l'inférieure de 32 mm. pour les légendes. Fonds sombre à hachures horizontales. Mi-corps profil à gauche, béret et cape, manteau à col de fourrure, main droite tenant un rouleau. — *Lég.* en haut : DOCTOR IOHANES CALVINIS. En bas : un huitain hollandais commençant par : Tis waer geheel Franckrijck heest hem lange onstelt....

**232.** — Cuivre. 17e s. ? H. 264 mm. L. 155 mm. Rectangle à très petite marge, à bande inférieure ornementée. Portrait en pied : Calvin dans une chambre, debout, en robe de chambre, béret et cape, profil à droite. Devant lui une table chargée de livres sur lesquels il pose la main gauche ; la droite élevée tient une plume ; derrière lui un fauteuil ; au fond une ville sur une colline. Nez très pointu et droit. — *Lég.* en haut : 2 Deel. Pag. 699. En bas : CALVINUS.

**233.** — Cuivre. 18e s. 1re moitié. H. 162 mm. L. 111 mm. Rectangle à très petite marge. Fonds à hachures horizontales coupées de blancs. En haut un cadre ornementé pour le portrait ; en bas un cartouche pour la légende. Sur fond à hachures quadrillées mi-corps, profil à gauche, les mains croisées, la gauche appuyée sur un livre, la droite tenant une plume. Figure ressemblant au 232. — *Sig.* A. van der Laan delin. et sculp. — *Lég.* Un sixain hollandais signé L. P. et commençant par : Dit's IAN CALVYN aan wien de Godsdienstblyst verpligt....

**234.** — Cuivre. 1788. H. 148 mm. L. 88 mm. Rectangle sans marge avec cadre ; à l'intérieur hachures horizontales. En haut un cadre ovale pour le portrait, en bas un cartouche à hachures verticales pour la légende.

Buste de face sur fond noir ; barbe en pointe s'encastrant exactement entre les deux côtés du col de fourrure. — *Sig*. J. Buys delin. Rein^r Winkeles sculp. 1788. — *Lég*. JOANNES CALVINUS. — Exemplaire de la Collection Kramm N° 1618, Utrecht, 1875. — Il existe des exemplaires avant la lettre.

**235**. — Lithogr. 1847. Reprod., du N° 234 sur fond blanc — *Sig*. Tes Hageby Soetens & fils. — *Lég*. J. CALVINUS. — *Orig*. Het Leven von Johne Calvine par D^r V. Henry et Huet, Rotterdam, 1847. — M. H. R.

**236**. — Cuivre. Vers 1800. H. 200 mm. L. 114 mm. Rectangle avec marge de 8 mm. Un cadre circulaire surmonté d'une branche de laurier repose sur une base architecturale renfermant le cartouche. Sur fond noir, buste, trois-quarts à droite ; barbe blanche très fournie, large, en pointe ; nez brusqué. Béret et cape. Manteau à col de fourrure mince. — *Sig*. Bianchi inc. — *Lég*. JEAN CALVIN. Per Talami, e Gervasi al Gigante N. 3. 7. in Napoli.

**237**. — Cuivre. Vers 1800. H. 140 mm. L. 91 mm. Médaillon ovale (88/75) posé sur cartouche, le tout entouré d'un cadre rectangulaire formé de hachures composées. Le cadre ovale entouré de feuilles de chêne. En bas, à gauche du cartouche, livres et branches de laurier. Même figure que le N° 236. — *Lég*. JEAN CALVIN, Chef des calvinistes, né le 10 juillet 1509, mort 27 mars 1564. — Archives de Mülinen, Berne.

**238**. — Cuivre 18^e s. ? H. 128 mm L. 85 mm. Rectangle avec très petite marge ; hachures horizontales. En haut, cadre ovale à hachures concentriques ; en bas, cartouche blanc. Sur fond diversement hachuré, buste, profil à gauche, bonnet et béret, manteau à col de fourrure large. Lèvres épaisses, barbe en pointe, large et très fournie. — *Lég* en haut à droite : 453 ; en bas IOANNES CALVINUS. — Exemplaire de la collection Kramm N° 1617, Utrecht, 1875.

**239**. — Cuivre. 18^e s. ? H. ? L. ? (Mon exemplaire est coupé.) Rectangle (153/98 mm.) à fond sombre. En haut, cadre ovale à hachures concentriques, posé sur une base architecturale formant cartouche ; au bas du cadre ovale banderole à volutes pour le nom, sur fond noir. Buste, trois quarts à droite, barbe très longue et onduleuse. — *Lég*. sur la banderole : Jean Calvin. Dans le cartouche ; né à Noyon le 10 Iuillet 1509, mort à Genève le 27 May 1564, âgé de 55 ans.

**240**. — Gravure pointillée. Fin du 18^e s. H. 43 mm. L. 36 mm. Médaillon ovale entouré d'un filet. Buste, de face sur fond noir. Grande barbe blanche touffue. Sur la même planche médaillons semblables représentant Luther, sa femme, Rousseau et Voltaire. La planche totale est de 190 sur 87 mm. — *Lég*. Calvin. — B Z.

**241**. — Lithogr. 1822. H. 108 mm. L. 84 mm. Ovale sur fond blanc. Buste, trois quarts à droite, sur fond nuageux. Béret à 2 étages et cape couvrant toute l'oreille ; barbe abondante dont la pointe se dirige à gauche. Large col de fourrure, petit col de lingerie. — *Sig*. Grenier del. Litho de C. Motte. — *Lég*. Calvin. — *Orig*. Musée des protestants célèbres publié par M. G. T. Doin. Paris, 1822, tome II, in-8°, p. 42.

**242**. — Lithogr. 1822. Même pierre que 241. — *Sig*. Grenier del. — *Lég*. Calvinus.

**243**. — Lithogr. 1825. H. 247 mm. L. 207 mm. Rectangle ; au centre, ovale (180/151 mm.) sur fond blanc. Buste, trois quarts à gauche, d'après le N° 242, sur fond nuageux. — *Sig*. J. D. Beyer f^t 1825. Lith. de de G. Engelmann. — *Lég*. **Jean Calvin**.

**244**. — Lithogr. 1830. H. 300 mm. L. 193 mm. Buste trois quarts à gauche, d'après N° 243 ; le bas dessine seul un ovale. — *Sig*. Convert del. Lith. Gagnebin, à Neuchâtel. — *Lég*. JEAN CALVIN, né à Noyon en 1509, mort à Genève le 27 mai 1564. Dédié à la vénérable Compagnie des Pasteurs du Canton de Neuchâtel en 1830 à l'occasion de la 3^e fête séculaire de la réformation.

**245**. — Lithogr. 1861. H. 25 mm. L. 23 mm. Petit médaillon ovalaire formé par des rinceaux ; forme le coin supérieur gauche d'une gravure (92/139 mm.) dont le centre est occupé par la légende ; les autres coins par les portraits de Luther, Knox et Zwingli. En haut la Bible ouverte avec la devise : Post Tenebras Lux sur une banderole. A gauche et à droite saint Pierre en prière et saint Jean l'évangéliste. En bas un globe terrestre et une banderole. — *Sig*. Lith. Pilet et Cougnard, Genève. Renner gravé. — *Lég. et orig*. [Carte de membre de la] 4^e conférence générale des chrétiens évangéliques de tout pays à Genève du 2 au 12 septembre 1861.

**246**. — Lithogr. 19^e s. H. 285 mm. L. 289 mm. Mi-corps trois quarts à gauche sur fond blanc. Costume analogue à celui du N° 13. Longue barbe ondulée se partageant en deux. — *Sig*. Lith. A. Girod. — *Lég*. J. CALVIN, né à Noyon le 10 juillet 1509, mort à Genève le 27 mai 1564. Même légende reproduite en allemand et en anglais. En bas : N° 105. Fabrique d'Images et d'Almanachs de Luxe de A. Girod Editeur, faubg S^t Claude à Besançon.

**247**. — Lithogr. 19^e s. H. 260 mm. L. 240 mm. Mi-corps, trois quarts à droite. Costume analogue à celui du N° 13, mais le béret est mou et la cape est bordée de fourrure ; barbe ondulée se partageant en deux, très longue. — *Sig*. Lith. de Fr. Wentzel à Wissembourg. — *Lég*. JOH. CALVIN geb. in Noyon den 10 Juli 1509, gest. in Genf. den 27 May 1564.

**248**. — Lithogr. 19^e s. H 278 mm. L. 177 mm. Buste, trois quarts à gauche (159-160 mm.) entouré d'estompage sur fond blanc. Portrait analogue au N° 247. — *Sig*. Lith. de Wentzel à Wissembourg. — *Lég*. JOHANN CALVIN. Geb. in Noyon (in der Picardie) 1509. Pfarrer zu Pont l'Evêque in 18^ten Lebensjahre. Prediger und Professor in Genf 1536. Anfang der Kirchenverbesserung

1538. Aus Genf vertrieben, wird er franz. Prediger u. Professor der Theologie in Strassburg. Auf die Bitte der Genfer kehrt er 1545 in ihre Stadt zurück. Gestorben den 27 Mai 1564.

**249.** — Lithogr. 19e s. H. 109 mm. L. 81 mm. Rectangle marqué par petit filet double. Sur fond ombré buste trois quarts à gauche. — *Sig.* A Strasbourg Lith. de M. F. Boehm. — *Lég.* **Johann Calvin.** — M. H. R.

**250.** — Lithogr. 19e s. 1re moitié. H. 289 mm. L. 212 mm. Ovale (217/184 mm.) sur fond blanc. Buste, trois quarts à gauche (presque de face), sur fond sombre. Bonnet à pli longitudinal laissant sortir de chaque côté une boucle de cheveux. Barbe noire carrée, longue. Manteau laissant passer un col godronné. — *Sig.* Lith. de Langlumé. — *Lég.* Jean Calvin, né à Noyon le 10 juillet 1509 ; mort à Genève le 27 mai 1564.

**251.** Lithogr. 19e s. 1er tiers. H. 110 mm. L. 84 mm. Ovale marqué par un filet. Buste sur fond blanc, profil à droite ; col de chemise ouvert laissant voir un cou goîtreux. Béret et cape. Bouche largement ouverte. — *Sig.* Lith. de C. Motte. — *Lég.* Calvin.

**252.** — Lithogr. 1821. H. 66 mm. L. 55 mm. Buste trois quarts à droite. Enormes barbe et moustache blanches, recouvrant même une partie des joues ; la barbe est arrondie en bas. — *Sig.* litg de Marc Aurol, Valence 1821. — *Lég.* JEAN CALVIN. — *Orig.* Le bon Père ou le Chrétien protestant. Valence in-12, 1821 ?

**253.** — Lithogr. camaïeu. 19e s. 1re moitié. H. 307 mm. L. 240 mm. Rectangle à triple filet. Une salle à voûtes surbaissées ; au fond, un rideau pendu à une tringle. Portrait en pied, profil à droite, manteau à col et poignet de fourrures, col de lingerie noué par un cordon, béret et bonnet. La main droite sur l' « Institution », ouverte sur une table, la gauche retient le pan droit du manteau. Pieds croisés. — *Sig.* Nurnberg bey Fr. Campe. — *Lég.* IOHANNES CALVIN, Gründer der evangelisch-reformirten Kirche geb.: zu Noyon 1509. gest. zu Genf. 1564.

**254.** — Lithogr. 19e s. H. 43 mm. L. 26 mm. Ovale à petit filet. Buste, de face sur fond noir. Grande barbe blanche, large. — *Lég.* Calvin. — Doit faire partie d'une série comprenant entre autres Luther. — M. H. R.

**255.** — Bois. 19e s. H. 91 mm. L. 61 mm. Rectangle. Buste, de face sur fond blanc ; bonnet carré ; petite barbe, figure pleine. Robe à revers damassés. — *Sig.* Neville sculp. — *Lég.* Calvin. — Doit faire partie d'une planche à plusieurs portraits, le filet continuant sur la gauche. — M. H. R.

**256.** — Lithogr. 19e s. H. 126 mm. L. 94 mm. Rectangle ; cadre de 4 mm. représenté par des hachures. Sur fond sombre, buste, trois quarts à gauche. Béret rond, cape sur les oreilles, manteau, col de chemise rabattu, étole de fourrure. Longue barbe assez large. Figure large. — *Sig.* J. H. Fiedler fec. Hanau. — *Lég.* **Johann Calvin.** — M. H. R.

**257.** — Bois. 19e s. H. 100 mm. L. 67 mm Rectangle à hachures horizontales, sauf une bande blanche inférieure de 12 mm. pour la légende. A l'intérieur cadre ovale formé par une guirlande de feuilles, nouée aux quatre côtés. Sur fond clair, buste, trois quarts à gauche. Béret à deux étages. Mauvaise imagerie populaire. — *Lég.* Johañes Calvinus. — M. H. R.

**258.** — Manière noire. 19e s. 1re moitié. H. 205 mm. L. 140 mm. Ovale plus clair sur rectangle à fond noir. Buste, trois quarts à droite. Béret et cape. Col de chemise ouvert. Barbe blanche fournie. — *Sig.* Carlichs Jever (timbre en relief). — *Lég.* en clair sur fond noir, en bas : IOHANN. CALVIN. — C. D.

**259.** — Bois. 1857. H. 72 mm. L. 74 mm. Sans cadre et sur fond très peu ombré, mi-corps, trois quarts à droite. Béret. Chevelure fournie ; grande barbe large et très longue. La main gauche tient un livre que l'index entr'ouvre. — Ex. : Reformations Geschichte, par Westheim. Verlag des evang. Vereins für die Pfalz, 1857. — C. P.

**260.** — Cuivre. Médaillon rond de 46 mm. de diamètre entouré d'un double filet. Buste, profil à gauche sur hachures horizontales. Figures rappelant vaguement le type Woeiriot II et costume du type Boyvin. — *Lég.* JOANNES KALVINVS. — Sur le revers de la feuille il y a un texte hollandais. — B. Z.

**261.** — Cuivre. Entre 1730 et 1770. H : plus de 330 mm. L : plus de 210 mm. A gauche du tableau, Calvin baptise une femme ; grande barbe blanche, serre-tête. — *Sig.* David Herrliberger excudit Zurich. — *Lég.* Tableau des principales religions du monde. — B. Z.

**262.** — Lithogr. 1800. H. 109 mm. L. 78 mm. Rectangle à double filet. Mi-corps, trois quarts à gauche. Béret à deux étages. Les mains tiennent un livre ouvert. — *Sig.* Schnorr v. K. pinx. F. W. Nettling sc. Lips 1800. — *Lég.* **Johann Calvin.** — B. Z.

**263.** — Cuivre. 1779. Petit médaillon de 12 mm de diamètre sur la frise d'un arc de triomphe avec 4 autres médaillons de réformateurs. En bas un maître montre à l'élève les médaillons et 2 bustes appliqués contre les montants de l'arc. Au fond silhouette de Zurich ? — *Sig.* Schellenberg f. (écrit à l'envers). — *Lég.* Auf das Neujahr 1779. 1 Stück ab der Chorherren. — B. Z.

**264.** — Cuivre. 17e s. H. 255 mm. L. 324 mm. Un vieillard, aux traits de Calvin, assis, se chauffe devant une cheminée, deux servantes l'entourent ; une petite chienne derrière le fauteuil. — *Sig.* A. Bosse inv. et fec. le Blond excud. avec Privilège. — *Lég.* Une poésie composée de 4 quatrains français sur la vieillesse et l'approche de la mort commençant par : A quel fâcheux poinct de tristesse. — Une gravure lui faisant pendant travestit les traits de de Bèze. — B. Z.

**265.** — Cuivre. 1817. H. 460 mm. L. 300 mm. Sur fond blanc une femme représentant le soleil écartant les nuages ; en bas une plaque renfermant des médaillons avec bustes de Wikliffe, Huss, Erasmus, Hutten, Luther, Melancht.(on), Zwingli, Calvin. Ce dernier trois quarts à gauche, méconnaissable. Dans aucun des portraits les yeux ne sont dessinés. — *Sig.* Gest. von Boettger aus Dresden auf den Brühl in Heilbron in Leip. — *Lég.* Denkmal am dritten Jubelfeste der Reformation 1817. Leipzig im Industrie Comptoir.

**266.** — Lithogr. 1863. H. 90 mm. L. 73 mm. Rectangle à double filet. Sur fond pointillé buste allongé profil à gauche. Béret et cape. Barbe blanche sans moustache. — *Sig.* Lithog. Cassan. L. Dulac fecit. — *Lég.* Jean Calvin. — *Orig.* Le Réformateur de la France et de Genève, par G. Goguel, pasteur. Toulouse, Société de livres religieux 1863. — C. P.

**267.** — 1868. H. 61 mm. L. 29 mm. Cadre ovale ornementé contenant une banderole à devise. Saint Louis et Calvin lisent dans le même livre. — *Sig.* S. P. H. — *Lég.* dans la banderole : Diversities of gifts but the same spirit. — *Orig.* Saint Louis and Calvin, by M. Guizot, Member of the Institute of France. — Londres, Macmillan & C°, 1868. — C. P.

XXII

*Reproductions de portraits du 16e siècle faussement attribués à Calvin.*

**268.** — Gravure en manière de crayon. Fin du 18e ou commencement du 19e s. H. 186 mm. L. 128 mm. Rectangle (141-111 mm.). Un homme, mi-corps, tourné à droite, la figure de face, est assis dans un fauteuil devant une table ; la main gauche tient une lettre ; au fond à droite : une colonne ; à gauche une draperie. — *Sig.* Paris Bordone pinx. M. Cosway sculp. — *Lég.* Portrait de Calvin. — Ce tableau peint sur toile, vient de Versailles. — Cette gravure est une reproduction retournée du tableau de Paris Bordone portant le N° 2631 du Musée du Louvre ; sur l'original peint à l'huile sur toile est l'inscription suivante : ÆTATIS SVÆ ANN. XXVII. — MDXXXX ce qui suffit à éliminer l'identité de Calvin. Il est actuellement catalogué : Portrait d'homme. — Il existe des exemplaires en noir et en sanguine.

**269.** — Lithogr. 19e s. H. 228 mm. L. 230 mm. Buste de trois-quarts à droite sans cadre. Bonnet carré. Manteau d'étoffe damassée. Face très large, grasse avec très peu de moustache et de barbe. — *Sig.* Maurin. Olben pinxt. Imp. Lith. de Delpech. — *Lég.* CALVIN. Tiré du Cabinet de M. le Cher Lenoir.

**270.** — Autotypie. 1907. H. 79 mm. L. 63 mm. Reprod. du N° 269. — *Lég.* CALVIN. — *Orig.* Le Matin, Paris 25 juillet 1907.

**271.** — Acier. Entre 1830 et 1843. H. 178 mm. L. 152 mm. Rectangle (119/97 mm.) laissant une grande marge de filets extérieurs entourant la gravure. Buste de face sur fond sombre représentant un homme à face large, large barbe complète grisonnante, béret, col godronné. — *Sig.* Tableau du Temps gravé par Conquy. — *Lég.* En haut : Galerie historique de Versailles. 1899. En bas : Jean Calvin, † 1564. Diagraphe et Pantographe Gavard. — Il existe des exemplaires sur Chine, avant la lettre mais avec signature et nom, et d'autres exemplaires avec encadrement différent et nom d'un caractère différent. — Reprod., pl. XVII b.

**272.** Lithogr. Entre 1810 et 1844. H. 405 mm. L. 285 mm. Rectangle à double filet. Buste de face sur fond blanc. Chapeau mou, rond. Manteau à large col relevé derrière la nuque. Chemise blanche à col brodé. Jeune homme sans moustache, presque imberbe ; un peu de favoris et quelques poils au menton. — *Sig.* H. Holbein pinxt. F. Piloty del. — *Lég.* dans un cartouche en haut R. K. AET. XXXV — MDXXI. H. H. ; en bas : Calvin. — M. H. R.

**273.** — Bois? Milieu du 19e s. H. 92 mm. L. 61 mm. Rectangle représenté par un filet. Sur fond blanc buste, de face : bonnet carré, robe damassée à revers ; homme jeune à moustache et barbe peu fournies. Sur la même feuille en haut l'Hôtel de Ville de Compiègne et, à côté de Calvin, le portrait d'Haüy. — *Sig.* Lse Couché del. Neville sculp. — B. N.

**274.** — 19e s. H. 162 mm. L. 135 mm. Rectangle. Gravure représentant un tableau à riche cadre de feuillages. Mi-corps, de face, bonnet carré à revers déployés. Manteau à col et doublure des manches en fourrure. Tête glabre. La main gauche tient une lettre, la droite ouverte dans le geste d'expliquer. — *Sig.* Catenacci o. Pannemaker sc. — *Lég.* Sur le cadre, en bas, dans un cartouche : JEAN CALVIN.

**274bis.** — Bois. Fin du 19e s. H. 118 mm. L. 95 mm. Sur fond blanc, ombré au-dessus de chaque épaule, buste de face, d'après le N° 274. — *Orig.* Nous n'en avons eu qu'une épreuve sous les yeux, provenant de la maison Vve Ballot et fils à Paris, et ne savons pas s'il a été reproduit. — C. P.

XXIII

***Gravures représentant des scènes de la vie de Calvin.***

A. *Calvin hors de Genève.*

**275.** — Bois. 1857. H. 73 mm. L. 129 mm. Calvin sépare un groupe de combattants armés d'épées ; dans le fond des piquiers. — *Orig.* Même ouvrage que le N° 259. — C. P.

**276.** — Bois. 1868. H. 137 mm. L. 101 mm. Dans un paysage alpin, au bord d'un précipice, Calvin tenant de la main droite un tronc qui lui sert de bâton se suspend de la main gauche à une branche de sapin. — *Sig.* S. P. H. J. Cooper. — *Lég.* « He had to traverse perillous mountain passes ». P. 208. — *Orig.* Même ouvrage que le N° 267.

**277.** — Bois. 19e s. H. 137 mm. L. 175 mm. Calvin et Bucer dans un cabinet de travail avec bibliothèque, l'un assis, l'autre debout, regardent un in-folio étalé sur une table. — *Lég.* Calvin et Bucer. — *Orig.* Un journal illustré français.

**278.** — Lithogr. Vers 1850. H. 202 mm. L. 415 mm. Calvin est en chaire et prêche en étendant la main droite. Nombreuse assistance assise et debout dans une chapelle pourvue de stalles, œuvre très médiocre. — *Sig.* A.van Pelt pinxit. — *Lég.* La Prédication de Calvin.

B. *Calvin retenu à Genève par Farel.*

**279.** — Lithogr. Vers 1850. H. 387 mm. L. 490 mm. Dans une chambre de l'Hôtel de France, la fenêtre laissant voir Saint-Pierre, Calvin assis près d'une table couverte de livres écoute avec terreur les remontrances de Farel assis en face de lui et l'engageant à rester à Genève ; derrière Farel un homme et une femme assistent à la scène. — *Sig.* J. L. Lugardon invt et direxit. Imp. Pilet et Cougnard à Genève. — *Lég.* Calvin retenu à Genève 1536. Sur cela Farel comme il bruslait d'un merveilleux zële d'avancer l'Evangile.... Calvin, Préface des Psaumes. — Reproduit en autotypie dans: Histoire populaire du canton de Genève, par H. Denkinger-Rod, Genève, Atar, 1905.

**280.** — Photographie. 1901. H. 153 mm. L. 62 mm. Calvin retenu à Genève par Farel (1536). Projet de vitrail pour l'église de la Protestation à Spire. — M. H. R.

C. *Calvin avant la fondation du Collège.*

**281.** — Zincographie. 1905. H. 197 mm. L. 133 mm. Dans une rue de Genève, devant l'hôtellerie de la Clef, Calvin passe suivi de deux collègues ; sur le porche, un groupe de Libertins ; au premier plan, des femmes du peuple. — *Sig.* H. van Muyden. Atar sc. — *Lég.* Calvin insulté dans la rue par les Libertins. Composition de H. van Muyden. — *Orig.* H. Denkinger-Rod : Histoire populaire du canton de Genève. Genève, Atar, 1905.

**282.** — Bois. Fin du 19e s. H. 83 mm. L. 45 mm. Ex-libris du feu prof. Ern. Stroehlin. Calvin, debout, donne une leçon, un livre ouvert devant lui sur un pupitre ; dans le fond, la silhouette de Saint-Pierre, vue du N-E ; en dessous : des livres et une banderole avec la devise : MENTE LIBERA. GES(G.-Ern. Stroehlin) CHAMPEL. — M. H. R.

**282bis.** — Autotypie. 1908. H. 57 mm. L. 71 mm. Calvin en prière. Assis dans un fauteuil à haut dossier, la Bible ouverte posée sur une table devant lui, Calvin, de profil à gauche, regarde en haut et tient les mains jointes sur la Bible. Reproduction d'un tableau attribué à Hornung (attribution douteuse). — *Orig.* Feuille de couverture de : Pensées de Calvin sur la prière. Broch. éditée pour le bazar du jubilé de l'Université, Genève, 1908.

**283.** — Lithogr. 1853. H. 465 mm. L. 625 mm. Dans une vaste pièce, éclairée par la gauche, Calvin debout discute avec les autres membres du Colloque réunis avec lui autour d'une table. — *Sig.* Peint par P. A. Labouchère. Lithographié par Léon Noël. — *Lég.* Dans le cadre, les noms des personnages : Germain Colladon le légiste, G. Farel, Jean le Gagneux, Courault, Pierre Viret, Froment, Nicolas de la Fontaine le secrétaire, Calvin, Jaques Spifame, Théodore de Bèze. En bas : Entered according to Act of Congress in the year 1853.... Un Colloque à Genève en 1549. Post tenebras lux. Calvin communiquant à ses collègues un formulaire de Confession de foi,... Même légende en anglais. — Paris, Goupil & Cie éditeurs, 19, Boulevard Montmartre.... — C. P.

**284.** — Bois. 1867. 252 mm. L. 340 mm. Reprod. du même tableau que le précédent. — *Sig.* Atelier xylog. de Buri et Jecker à Berne. Librairie J. Dalp (Ch. Schmid) à Berne). Imp. de C. Grumbach à Leipzig. — *Orig.* L'histoire suisse en images, Berne. (1867-1872).

**285.** — Bois. 1896. Réduction de la planche précédente. — *Orig.* Même ouvrage que le No 284. Edition populaire, 1896.

D. *Calvin et le Collège.*

**286.** — Autotypie. 1905. H. 64 mm. L. 142 mm. Calvin, ayant en mains les « Leges », parle aux professeurs du Collège ; à droite un professeur fait la leçon à trois écoliers. — *Lég.* La Réforme et la fondation du Collège, fresque de l'Arsenal (de Genève) par G. de Beaumont. — *Orig.* Même ouvrage que le No 275.

**287.** — Bois. 1903. H. 82 mm. L. 86 mm. Calvin, dans la cour du Collège, adresse une allocution aux collégiens. — Non signé. Composition de L. Dünki. — *Lég.* Le Collège de Calvin « Sapience a basti sa maison et a taillé ses colonnes. » — *Orig.* Même ouvrage que le No 183.

**288.** — Bois. 1885. H. 135 mm. L. 190 mm. Dans la cour du Collège, Calvin marche, un livre à la main gauche, la main droite levée, ayant de chaque côté deux personnages causant avec lui. — *Sig.* Hodler. — *Lég.* Calvin et les quatre syndics dans la cour du Collège de Genève. D'après le tableau de Hodler. — *Orig.* Edouard Rod : Genève, dans « Les Capitales de l'Europe. » Paris vers 1885.

**289.** — Zincographie. 1884. H. 100 mm. L. 127 mm. Dans l'intérieur de Saint-Pierre de Genève, Calvin en chaire prie devant les collégiens debout au premier plan ; membres des autorités, debout également. — *Sig.* Ed. Lossier, 1884. — *Lég.* Lossier, Edouard. Première distribution des prix au Temple de Saint-Pierre. Juin MDLIX (42). — *Orig.* Album-catalogue officiel du Salon suisse des beaux-arts, Genève 1885.

E. *Les derniers mois de la vie de Calvin.*

**290.** — Autotypie d'un dessin. 1889. H. 239 mm. L. 150 mm. Sur un escalier gothique en pierre, plusieurs personnages, en costume luxueux, regardent passer Calvin porté sur le dos d'un homme qui monte l'escalier, le bas

de sa robe tenu par un page. — *Lég.* Calvin porté en chaire durant les derniers jours de sa vie, composition et dessin de M. le professeur Jenny. — *Orig.* Illustration nationale suisse. Genève, 7 décembre 1889.

**291**. — Lithographie. 1839. H. 600 mm. L. 810 mm. Dans la chambre de Calvin, lui servant de bibliothèque, le Réformateur est assis dans son lit, de profil à gauche, soutenu par deux amis; autour de lui les syndics et membres du Conseil écoutent ses dernières exhortations ; à droite sur une table l'Evangile ouvert. Sur la bibliothèque un portrait (Knox?). — *Sig.* J. Hornung pinx^t et direx^t. Imp. de Schmid à Genève. Lithographié par E. Frégevize. — *Lég.* Derniers adieux de JEAN CALVIN aux quatre syndics et aux seigneurs de Genève, 27 avril 1564. Je proteste devant Dieu que je vous ai prêché.... (Vie de Jean Calvin par Théodore de Bèze).

**292**. — Lithogr. Vers 1840. H. 510 mm. L. 665 mm. Reprod. du même tableau que le précédent, sans ombres ; paraît plutôt un premier état. — *Sig.* Painted by Joseph Hornung-Geneva. Engraved by W. O. Geller. — *Lég.* The Deathbed of Calvin.

**293**. — Lithogr. 1843. H. 183 mm. L. 239 mm. Reprod. du N° 291. — *Sig.* Lithographié par Desmaisons d'après le tableau original d'Hornung. — *Lég.* Imprimé par Lemercier à Paris. Derniers moments de Calvin. Paris le 1 7^bre 1843. — Il existe des exemplaires avant la lettre.

**294**. — Bois. 1867. H. 153 mm. L. 238 mm Reprod. du N° 291. — *Sig.* T. Robinson. — *Lég.* Derniers adieux de Calvin aux seigneurs et aux syndics de Genève. — *Orig.* La Suisse artistique, industrielle et littéraire 1867. Lausanne in-4°, p. 137.

**295**. — Autotypie. 1895. H. 122 mm. L. 87 mm. Reprod. du N° 291. — *Sig.* Sadag (Société anonyme des arts graphiques) sc. Genève. — *Lég.* Derniers moments de Calvin. — *Orig.* Souvenir de Genève, notice illustrée, Genève, Alioth, 1895.

**296**. — 1908. Phototypie, format carte postale, reproduisant le N° 291. — *Lég.* Derniers adieux de Calvin aux syndics de Genéve, 27 avril 1564. — *Orig.* Carte postale éditée à l'occasion du bazar pour le jubilé de l'Université, Genève, mars 1908.

**297**. — Lithogr. au trait reproduisant les têtes du N° 291. Les têtes sont numérotées. — *Lég.* En haut : Calvin à ses derniers moments. Explication des personnages. En bas : la dénomination des personnages.

**298**. — Bois. 1855. H. 114 mm. L. 91 mm. Dans un cabinet de travail avec rayons de livres au-dessus de la porte, Calvin, assis devant une table chargée de livres, se lève pour recevoir Farel. — *Sig.* Lugardon inv^t. Ronget (sculp^t). — *Lég.* 1 Farel et Calvin 10. — *Orig.* Suisse historique, politique et pittoresque, 1^re partie par E. H. Gaullieur. Genève, Gruaz, 1855, gr. in-8°. — Reprod. dans : Les Plaisirs du jeudi, par A. Massé. Genève, 1874.

**299**. — Lithogr. Vers 1840. H. 540 mm. L. 430 mm. Calvin, de profil à gauche, assis sur un fauteuil, appuyé sur un coussin, à une table de lecture gothique, tend la main à Farel venant le visiter; à l'arrière-plan un serviteur tend un fauteuil à Farel. — *Sig.* Peint par Hornung. Imp. lith. de Ch. Gruaz à Genève. Lithographié par Frégevise. — *Lég.* Dernière visite de Farel à Calvin. Tiré de la galerie de M. Eynard-Lullin. Imp. par Ledoux. — C'est cette composition qui a donné naissance à tous les portraits de Calvin d'après Hornung (voir le groupe XIX.)

**300**. — Bois. 1857. H. 66 mm. L. 129 mm. Farel visite Calvin au lit. Autour d'eux, cinq autres personnages dont l'un d'eux pleure. — *Orig.* Même ouvrage que le N° 259. — C. P.

## XXIV

### *Gravures représentant des statues de Calvin.*

**301**. — Lithogr. 1835. H. 114 mm. L. 92 mm. Pyramide noire tronquée. Sur la face, médaillon (28/24 mm.) avec bas-relief de Calvin, buste profil à gauche, d'après Woeiriot II. — *Lég.* 1° Sur la pyramide : A — JEAN CALVIN — Réformateur — des Loix et de la religion — Genève reconnaissante. — Né le 20 juillet 1509. Mort le 24 May 1564. Ce monument fut élevé en 1835 à l'occasion du jubilé de la Réformation. 2° Sur la feuille, au-dessus et au-dessous de la gravure : Notice sommaire sur la proposition faite par le comte de Sellon.... de solenniser le Jubilé..., proposition qui tend à faire élever (au moyen d'une souscription) un monument à la mémoire de CALVIN dans l'Eglise cathédrale de Saint-Pierre dont la première pierre ou la base serait posée le 23 août 1835 — juillet 1835. — « La Reconnaissance est la mémoire du cœur » (Massieux, sourd-muet).

**302**. — Lithogr. Entre 1820 et 1845. H. 272 mm. L. 219 mm. Sur un fond de paysage, un obélisque tronqué. Vers le haut, un médaillon représentant Calvin, buste profil à gauche, en cape. — *Sig.* Lith. des Frères Belliger à Aarau. — *Lég.* Sur l'obélisque : Elevé au jubilé de 1835. — A CALVIN Réformateur de la Religion — et — fondateur de l'Académie de Genève. — Né le 10 juillet 1509. — Mort le 27 mai 1564. — Hommage — rendu par.... (le nom des souscripteurs est gravé sur le socle). Au bas de la gravure : Monument élevé à l'honneur de Calvin sur la terrasse de la maison de Sellon à Genève à l'occasion du jubilé de 1835.

**303**. — Bois. 1884. H. 350 mm. L. 231 mm. Au-dessus d'un socle la Foi ; à gauche du socle la statue de Calvin, à droite celle de Luther. — *Sig.* H. Gedan. X. J. — *Lég.* Sous la statue de Calvin : JOHANNES CALVIN. Au bas de la planche : Konrad Knoll's Unionsdenkmal der pfälzer Protestanten in der Stiftskirche zu Kaiserslautern. Nach einer photographischen Aufnahme. — *Orig.* Illustrierte Zeitung, Leipzig, 12 juillet 1884.

**304.** — 1885. Zinc. H. 170 mm. L. 65 mm. Reproduction de la statuette de l'Ecole des arts industriels de Genève: Calvin debout, la Bible dans la main gauche, lève le bras droit en l'air, l'index étendu. — *Lég.* Sur le socle: JEAN CALVIN. Au bas de la gravure: Rambal, Laurent. — Jean Calvin. Bronze. (Sculpture de Schoeni, Paul, élève de l'école des arts industriels.) (78). — *Orig.* Catalogue-album officiel du Salon suisse des beaux-arts, Genève, 1885.

**305.** — Eau-forte. 1885. H. 106 mm. L. 66 mm. Reprod. de la même statue que le N° 304. — *Sig.* M. R. (Mina Rambal). — *Lég.* Sur le socle de la statue ? 1509-1564. Sur le sol : 1535-1885. — M. H. R.

**306.** — Autotypie. 1896. H. 150 mm. L. 70 mm. Reproduction de la même statue que le N° 304. — *Sig.* Sadag. — *Lég.* CALVIN. — *Orig.* Journal officiel de l'Exposition nationale suisse, N° 2, Genève 1896.

**307.** — Autotypies. Le « Studio », Londres, 44 Leicester Square et Paris, 50 Chaussée d'Antin, publié dans son numéro du 15 décembre 1908 (vol, 45, N° 189) les projets primés au concours pour le monument de la Réformation à Genève ; ces projets, qui renferment tous une statue de Calvin, sont dus aux sculpteurs suivants : Reymond, Landowsky et Bouchard, Guido Bianconi, F. Sicard, André Vermare, A. Seysses, de Niederhaeusern-Rodo, Paul Becker, et Janos Horvai.

# TABLE DES NOMS ET DES INITIALES

## des peintres, graveurs, lithographes, imprimeurs et éditeurs

### mentionnés sur les gravures du présent catalogue.



# DESCRIPTION

DES

# MÉDAILLES CONCERNANT JEAN CALVIN

par Eug. DEMOLE, Dr phil.

Conservateur du Cabinet de numismatique de Genève.



# AVANT-PROPOS



N présentant ici la description des médailles de Calvin, nous ne faisons que suivre le plan qui a présidé à l'iconographie du réformateur. Il s'agit d'établir d'une façon aussi complète que possible la liste et la description des médailles frappées en l'honneur de Calvin, ou contre lui, et d'en reproduire les types principaux. Dans la description de ces médailles, nous avons admis l'ordre chronologique, comme étant le plus naturel, mais nous avons, autant que nous l'avons pu, évité toute dissertation numismatique, le cadre de ce volume ne le comportant pas. Ce ne sont donc que des documents que nous présentons ici, bien assuré du reste que plusieurs nous ont échappé.

Nous avons, pour l'énoncé des légendes numismatiques, fait usage de la nouvelle méthode que nous avons récemment proposée [1]. Elle consiste à placer la pièce à décrire sur un disque divisé en 60 degrés, par exemple le cadran d'une montre, ou celui d'une pendule. Si la légende se développe dans le sens des aiguilles de la montre, on la nomme légende directe (D). Si, au contraire, elle se développe en sens inverse, on la nomme légende indirecte (I). On note alors le nombre de degrés d'où part la légende, en le faisant précéder des lettres D ou I, et, de la sorte, rien qu'avec l'emploi d'une lettre [2] et d'un chiffre, on peut établir d'une façon claire et exacte le point de la pièce d'où part la légende et le sens qu'elle suit.

Les abréviations dont il sera fait usage dans ce travail sont les suivantes : R/, revers ; Br., bronze ; Ar., argent ; Ét., étain ; Cu., cuivre ; Pb., plomb ; Mod., module ; Ex., exergue ; Bél., bélière.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous communiquer des renseignements au cours de ce travail, en particulier à MM. L. Delambre, conservateur du Musée de Picardie, à Amiens ; H. Denkinger, pasteur, conservateur du Musée de la Réformation, à Genève ; H.-J. de Dompierre de Chauffepié, directeur du Cabinet royal des médailles, à La Haye ; L. Forrer, numismate, à Londres ; H. Jarrys, secrétaire de la Société suisse de numismatique, à Genève ; H. de La Tour, conservateur-adjoint au Département des médailles et des antiques à la Bibliothèque nationale, à Paris ; Ad. Lods, professeur, à Paris ; F. Puaux, pasteur, à Paris ; E. Travers, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie, à Caen ; S. Wigersma, conservateur du Cabinet des médailles du Musée de Leeuwarden.

EUG. DEMOLE.

[1] *Revue numismatique*, 4e série, t. XI, Paris, 1907, p. XCVI. — *Revue suisse de numismatique*, t. XIV, Genève, 1908, p. 212. — *Frankfurter Münzzeitung*, 8e Jahrgang, Francfort, 1908, p. 343.

[2] L'emploi des lettres D et I est récent. Nous avions tout d'abord proposé les lettres A et B, auxquelles nous avons renoncé, car elles ne rappellent pas aussi bien les deux directions opposées que peuvent suivre les légendes numismatiques.

# MÉDAILLES

## N° 1 Médaille de la première moitié du 16e siècle.

*Graveur inconnu.*

Dans un cercle de grènetis (D 1) · · IOAN · CA LVINVS · HERESIARCH · PESSIMUS · *

Tête coiffée de la tiare pontificale, de profil à gauche. Cette tête est réunie par la base à une seconde tête qui se perçoit en sens inverse, lorsqu'on retourne la médaille et qui est celle du diable, de profil à droite.

R/ (D 25) ET · STVLTI · ALIQVANDO · SA · · PITE · PSAL · XCIII · [1].

Tête coiffée du bonnet de docteur, de profil à gauche, unie par la base et comme au droit, à une tête de fou, de profil à droite.

Ar., mod. 0,030. Collection M. J. Rigollot, à Amiens.

Pl. XXI, N° 4.

Jobert, *La science des médailles* [2], t. I, p. 13 et pl. II, N° 12. — Haller [3], t. I, p. 102, N° 169. — Rigollot, *Monnaies inconnues* [4], p. XC de l'introduction et pl. IV, N° 11. — Blavignac [5], p. 342, N° 165. — *Revue numismatique*, 1851, p. 48 et pl. II, N° 4.

En plaçant cette pièce en tête des médailles de Calvin, nous supposons avec Klotz [6] que c'est une des plus anciennes qui existe, puisqu'elle aurait été frappée entre 1537 et 1547. Il faut néanmoins se garder de croire que toutes les médailles satiriques à doubles têtes sont de cette époque, car plusieurs d'entre elles portent des millésimes qui varient de 1517 à 1707 [7].

## N° 2 Médaille de 1552.

*Modeleur inconnu.*

Dans le champ, en quatre lignes : IOHANNES | CALVINVS | HH | 155Z.

[1] *Intelligite insipientes in populo, et stulti aliquando sapite.* (Psalm. XCIII, 8.) A cette médaille, émanant des catholiques et rappelant une parole de l'Écriture, les protestants en opposèrent une assez semblable, mais dont le texte est légèrement modifié : *Stulti aliquando sapientes*, les fous sont quelquefois sages. (Cf. *Revue numismatique*, 1851, p. 48.)

[2] Jobert (le P.), *La science des médailles* (édition Bimard de la Bastie). Paris, 1739, 2 vol. in-12, avec pl.

[3] Gottlieb-Emmanuel von Haller, *Schweizerisches Münz- und Medaillenkabinet.* Berne, 1780-81, 2 vol. in-8° avec pl.

[4] M. J. R. (igollot), *Monnaies inconnues des évêques des Innocents, des Fous.* Paris, 1837, in-8°, avec pl.

[5] J.-D. Blavignac, *Armorial genevois.* Genève, 1849, in-8° avec pl. (M. D. G., t. VI et VII).

[6] Ch.-A. Klotz, *Opuscula nummaria. De numis contumeliosis et satyricis.* Halle, 1772, in-8°, p. 115.

[7] *Katalog satyrischer Medaillen und Münzen* von Prof. C. Fieweger. Berlin, 1885, in-8°. — *Revue suisse de numismatique*, 1894, p. 402.

Buste écourté en serre-tête et bonnet, de profil à droite.

Ar., uniface, fondue et retouchée, mod. 0,042. Collection Wunderly, à Zurich.

Pl. XVIII, N° 4.

V. Mieris [1], t. III, p. 335. — Haller, *op. cit.*, t. II, p. 462, N° 167a. — *Numism. Zeitung* [2], 1870, t. XXXVII, p. 50, N° 3. — Blavignac, *op. cit.*, p. 340, N° 148. — *Cat. Wunderly* [3], t. IV, p. 338, N° 3161 et t. V, pl. XIX. N° 3161.

## N° 3 Médaille de 1555.

*Modeleur inconnu.*

Dans un cercle de grènetis (D 33) IO · CAL · GENEVENS · ECCL · PASTOR · (I 31) 1555.

Buste en robe, de trois-quarts à droite, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite. Sous le buste H.

R/ Dans un cercle de grènetis (D 2) DAT DEVS INCREMENTUM.

Un homme debout arrose une pépinière.

Br., fondue sans retouche, mod. 0,037. Cabinet de Genève.

Pl. XIX, N° 3.

## N° 4 Médaille de 1555.

Semblable au N° 3.

Pb. Cabinet de Genève.

Haller, *op. cit.*, t. I, p. 101, N° 168. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 50, N° 4. — Blavignac, *op. cit.*, p. 340, N° 149.

## N° 5 Médaille de 1556.

*Modeleur inconnu.*

Dans un cercle de grènetis (D 32) IO · CAL · GENEVENS · ECCL · PASTOR. (I 30) 1556.

Buste écourté, en robe fourrée, de trois-quarts à droite, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.

Br., uniface fondue, mod. 0,033. Cabinet de France.

Pl. XVIII, N° 5.

*Trésor de numismatique* [4], *Médailles françaises*, 1re partie, p. 35 et pl. XLV, N° 5.

[1] Fr. van Mieris, *Histori der Nederlandsche Vorsten, sedert Graf Albert tot den Dood van Keiser Karl V.* La Haye, 1732-35, 3 vol. in-fol. avec pl. et fig. dans le texte.

[2] *Numismatische Zeitung* von J. Leitzmann. Weissensee, 1834-72, 39 vol. in-4° avec pl.

[3] *Die Münz- und Medaillen-Sammlung des Herrn Hans Wunderly-von Muralt in Zürich*, erlaütert und beschrieben von Wilhelm Tobler-Meyer. Zürich, 1896-1899, 1. Abtheilung, 5 vol. in-8° avec pl.

[4] *Trésor de numismatique et de glyptique.* Paris, 1834-1850, 22 vol. in-folio, avec pl.

N° 6 **Médaille de 1556.**

*Modeleur inconnu.*

M. Ch. Roumieux [1], 4e série, p. 35, N° 371, décrit une médaille uniface de Calvin de la façon suivante :

Buste à droite, coiffé de la toque.

Légende : CALVINVS 56 IOANNES.

Médaillon ovale.

Br., sans revers, mod. 0,045 × 0,035. M. Hamburger.

N° 7 **Médaille de 1557.**

*Modeleur inconnu.*

Dans un cercle de grènetis (D 37) IOANNES · CALVINVS · Æ · SVÆ · XLVIII · QVOVSQ · DOMINE · A 15 5z *(sic)*.

Buste en robe fourrée, de profil à gauche, la tête couverte d'un serre-tête rayé transversalement et d'un bonnet, de profil à gauche.

Pl. XIX, N° 1.

Br., coquille fondue et retouchée, mod. 0,061. Cabinet de Genève.

N° 8 **Médaille de 1557.**

*Modeleur inconnu.*

Presque semblable au N° 7, sauf que le travail de retouche est plus complet.

Ar., fond plein, bél., mod. 0,061. Cabinet de Genève.

N° 9 **Médaille de 1557.**

*Modeleur inconnu.*

Presque semblable au N° 7, sauf 15 · 5z.

Pb., coquille, mod. 0,061. Cabinet de Genève.

Juncker [2], p. 545, fig. 1. — V. Mieris, *op. cit.*, t. III, p. 335, fig. 1. — Haller, *op. cit.*, t. I, p. 101, N° 166. — Blavignac, *op. cit.*, p. 340, N° 146. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 50, N° 1. — Roumieux, *op. cit.*, 5e série, p. 31, N° 474.

[1] Charles Roumieux, *Description de cent médailles genevoises inédites.* Genève, 1876, br. in-8° avec pl. (Extrait du *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XXII.) — *Deuxième description de cent médailles genevoises inédites.* Genève, 1878, br. in-8° avec pl. (Extrait du *Bull. de l'Inst. nat. genev.*, t. XXIII.) — *Description d'une 3e série de cent médailles genevoises inédites.* Genève, 1881, br. in-8° avec pl. (Extrait du *Bull. de l'Inst. nat. genev.*, t. XXIV.) — *Description d'une 4e série de cent médailles genevoises inédites.* Genève, 1886, br. in-8° avec pl. (Extrait du *Bull. de l'Inst. nat. genev.*, t. XXVIII.) — *Description d'une 5e série de cent médailles genevoises inédites.* Genève, 1892, br. in-8° avec pl. (Extrait du *Bull. de l'Inst. nat. genev.*, t. XXXI.)

[2] Christian Juncker, *Das guldene und silberne Ehrengedächtniss D. Martini Lutheri.* Francfort et Leipzig, 1706, in-8°, avec fig.

N° 10 **Médaille de 1557.**

*Modeleur inconnu.*

Droit semblable à celui du N° 9.

R/ Un enfant ailé, nu, de face, dont le genou droit repose à terre, de la droite indique l'horizon, tandis que, de la gauche, il semble se débarrasser de ses langes.

Br., fondue et peu retouchée, mod. 0,056. Cabinet de Genève.

Pl. XX, N° 6.

D'après un renseignement dont nous n'avons pu jusqu'ici contrôler l'exactitude, le revers que nous venons de décrire se trouverait faire partie d'une médaille de Philippe II.

N° 11 **Médaille de Calvin et de A Lasco [1], de 1557.**

*Modeleur inconnu.*

Droit semblable à celui du N° 9, sauf une retouche plus soignée.

R/ Dans un cercle de grènetis (D 43) · IOAAN NES *(sic)* · ALASCO · ÆT · LVI · A · DO · 1557.

Buste en robe, de trois-quarts à droite, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.

Br., fondue et retouchée, mod., 0,056. Cabinet de Genève.

Haller, *op. cit.*, p. 101, N° 167. — Raczinski [2], t. I, p. 138, vig. N° 34, et vig. de la p. 145. — Blavignac, *op. cit.*, p. 340, N° 147.

N° 12 **Médaille de 1560.**

*Modeleur inconnu.*

(D 2) · IOAИИES · — · CALVIИVS 560...

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.

Br., uniface, fondue et retouchée, mod. 0,045 × 0,035. Collection H. Bodmer zur Arch., à Zurich.

Pl. XX, N° 3.

*Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 75, N° 26. — *Cat. Wunderly*, *op. cit.*, vol. IV, p. 337, N° 3159.

N° 13 **Médaille de Calvin et de Bèze, de 1562.**

*Modeleur inconnu.*

Dans un cercle de grènetis (D 46) CN (D 12) DB.

Bustes affrontés des deux réformateurs, celui de Calvin, à gauche, en robe fourrée, de trois-quarts

[1] Jean A Lasco, ou mieux Jean Laski, réformateur polonais, mourut en 1560, âgé de 59 ans. Il appartenait à une famille de la noblesse polonaise.

[2] Edouard Raczinski (Le Cte), *Le Médailler de Pologne.* Breslau, 1838-1843, texte polonais et français, 4 vol. in-4°, avec pl. et vig.

à droite, la tête couverte d'un serre-tête rayé et d'un bonnet, de profil à droite ; celui de Bèze, à droite, en robe, de trois-quarts à gauche, la tête couverte d'un serre-tête rayé et d'un bonnet, de profil à gauche. Sous l'épaule de Calvin, 1562.

R/ Dans un cercle de grènetis, la Vérité debout, demi-nue, de face, portant sur l'épaule droite une croix latine, est accompagnée de deux anges qui achèvent de la dépouiller de ses vêtements. Autour d'elle, plusieurs suppliciés sont dans les flammes.

Br., fondue et retouchée, mod. 0,049. Cabinet de Genève.

Pl. XIX, N° 5.

### N° 14 Médaille de Calvin et de Bèze, de 1562.

Semblable au droit du N° 13.

Br., uniface, fondue et retouchée., mod. 0,049. Musée de la Réformation à Genève.

*Cat. Wunderly, op. cit.*, vol. IV, p. 337, N° 3160.

### N° 15 Médaille du 16e siècle.

*Modeleur inconnu.*

(D 40) IEHAN CALVIN

Buste en robe, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.



Ar., uniface, fondue et retouchée, mod. 0,028. Collection H.-C. Bodmer, à Zurich.

Cette pièce appartient sûrement au milieu du seizième siècle ; elle a probablement été faite du vivant de Calvin.

### N° 16 Médaille du 16e siècle.

Semblable au N° 15.

Ét., uniface, fondue et retouchée, mod., 0,028. Collection H.-C. Bodmer, à Zurich.

### N° 17 Médaille du 16e siècle.

*Graveur inconnu.*

(D 40) · IOHAN · CALVINVS · VERE · THEO LOGVS · PROFES · et eccl · GEN

Buste en robe fourrée, de trois-quarts à droite, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.

Dans le champ, en lignes horizontales, à gauche et à droite du buste :

Obiit 17 mai *(sic)*
1564
Æ Sua
54 *(sic)*

R/ Main tenant un cœur, éclairée du haut par le nom hébreu et resplendissant de Jéhovah. Autour de la main et sur une banderole entourée d'une palme et d'une branche d'olivier PROMPTE ET SINCERE

Toutes les inscriptions de cette médaille sont gravées à la main.

Pb., mod. 0,044, bél. Cabinet de Genève.

Pl. XIX, N° 2.

Blavignac, *op. cit.*, p. 341, N° 158. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 14.

### N° 18 Médaille du 16e siècle.

*Graveur inconnu.*

(D 40) IOHAN · CALVINVS · VERE · THEO LOGVS ecclesiastes geneven *(sic)*.

Buste en robe fourrée, de trois-quarts à droite, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.

Dans le champ, en lignes horizontales, à gauche et à droite du buste :

Obiit 27 ma
Æ Su 1564
54 *(sic)*

R/ Semblable à celui du N° 17.

Toutes les inscriptions de cette médaille sont gravées à la main.

Br., mod. 0,042, bél. Musée de Picardie à Amiens.

Roumieux (*3e série, op. cit.*, p. 35, N° 272) décrit cette médaille à peu près exactement.

Bien que les légendes présentent quelques incorrections qui ne se retrouvent pas sur les deux médailles Nos 17 et 18 et que celles-ci soient de métaux et de modules différents, il est difficile d'admettre qu'elles ne sont pas du même graveur. Il est en outre bien probable qu'elles sont l'œuvre d'un artiste à qui se trouvaient familiers les traits affaiblis et émaciés de Calvin. A notre avis, ces deux médailles sont d'entre les rares documents qui présentent d'une façon probablement assez exacte les traits du réformateur dans les derniers temps de sa vie.

### N° 19 Médaille portant les millésimes de 1557 et 1588.

*Modeleurs inconnus.*

Blavignac, *op. cit.*, p. 342, N° 163 [1], décrit ainsi une médaille de Calvin :

Le buste, lég. : IOANNES · CALVINVS · · · XLVIII · QVOV · · · A 1552 (*sic*).

[1] Blavignac dit avoir vu cette pièce au Musée de Genève, dans les cartons duquel nous n'avons jamais constaté sa présence.

R/ : CAIN · OCCITAN9 · ANAGR · IEAN · CALVIN · VILAIN · CAIN · IOANNES · CALVINVS · ONVS · INSANI · ACULE · IN · SECVLO · INSANIA 1588.

Pb., mod., 25 lignes (soit 0,058).

*Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 19.

### N° 20 Médaille portant les millésimes de 1557 et 1588.

*Modeleurs inconnus.*

A. Joly[1] décrit comme suit une médaille appartenant à la Société des antiquaires de Normandie, qui se trouve avoir beaucoup de rapport avec celle décrite par Blavignac (voir le N° 19) :

*Médaille satirique de la Ligue contre Calvin.* Laiton coulé, grand module portant la date de 1588. Buste de Calvin. Lég. : VANE INSANIS OCVLIS IOANNES CALVINVS XLVIII · QVOVSQVE DO MINE A · 155z[2].

R/ CAIN OCCIT ABEL · ANAGR · JEAN CAL VIN VILAIN CAIN IOANNES CALVINVS ONVS? INSANI ACVLEI IN SECVLO INSANIA VANVS IN CVLINA ES 1588.

Grâce à l'obligeance de M. Emile Travers, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie et de M. le pasteur Raoul Patry, à Caen, nous avons pu nous procurer un moulage de cette médaille, qui, d'après nous, doit être décrite comme suit :

Dans un cercle de grènetis ... (D 36) IOANNES · CALVINVS · · · XLVIII · QVOVSQ · DOMINE · A 15 · 5z.

En légende intérieure (D 36) VANEINSANIS OCVLIS.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

R/ Dans un cercle de grènetis, au-dessous d'un ornement formé de palmes et en neuf lignes, dans le champ : CAIN · OCCIT · ABEL | ANAGR | · IEAN CALVIN · | VILAIN · CAIN · | IOANNES CALVINVS · | · NVS · INSANI · ACVLEI | IN SECVLO INSANIA | VANVS IN CVLINA ES | 1588.

Ce revers portait une première inscription que recouvre l'inscription définitive.

Laiton, fondue, mod. 0,055. Collection de la Société des antiquaires de Normandie, à Caen.

Pl. XXI, N° 2.

[1] A. Joly, *Notice sur une médaille de Calvin* appartenant à la collection de la Société des antiquaires de Normandie, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 3e série, 5e vol. Paris, 1863, in-4° avec pl., p. 712-717. — C. Osmont de Courtisigny, *Une médaille de la Ligue*, dans le *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XV, 2e série. Paris, 1866, in-8°, p. 542-544.

[2] L'auteur fait observer, au cours de sa dissertation, qu'on doit lire 1557 et non 1552.

Ainsi que le fait observer A. Joly, *op. cit.*, p. 715, le droit et le revers de cette médaille ont été exécutés à des époques différentes.

Le droit serait semblable à celui de la médaille de 1557 que nous avons décrite sous le N° 9, mais on aurait modifié le moule par l'adjonction de VANE IN SANIS OCVLIS, mots qui ne se retrouvent pas sur la médaille décrite par Blavignac (N° 19). Quant au revers, daté de 1588, il aurait été composé pour compléter la médaille ainsi modifiée et en faire, selon l'expression de M. Joly « une sorte d'espièglerie de bronze » qui ne semble pas avoir la valeur d'un monument historique et politique. On remarquera que dans la médaille décrite par Blavignac, ce revers est moins complet que dans celle décrite par A. Joly.

### N° 21 Médaille du 16e siècle.

*Modeleur inconnu.*

Dans un cercle de grènetis, buste en robe fourrée, de trois-quarts à droite, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.

Br., uniface, fondue et retouchée, mod. 0.083. Cabinet de Genève.

Pl. XVIII, N° 2.

### N° 22 Médaille du 16e siècle.

Semblable au N° 21.

Ar., coquille doublée. Cabinet de Genève.

### N° 23 Projet de médaille de la fin du 16e ou du commencement du 17e siècle.

*Graveur inconnu.*

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite. Sur la tranche de l'épaule : M K en monogramme.

R/ En deux lignes, dans le champ :

IOHAN
CALVIN

en lettres incuses[1].

Cette remarquable pièce, représentant Calvin jeune, est ciselée dans du buis. C'était, sans doute, un modèle destiné à une fonte, mais qui ne semble pas avoir été exécuté.

Mod. 0,045. Cabinet de Genève.

Pl. XVIII, N° 3.

[1] Nous avons, contrairement à la règle, mis cette légende au revers, mais il est douteux qu'elle eût figuré à cette place si la médaille avait vu le jour. Cette inscription a davantage les allures d'une étiquette que d'une légende. La signature M K (en monogramme) rappelle un peu celle des deux Mörikofer qui ont vécu et travaillé au dix-huitième siècle, mais la gravure de la pièce de buis que nous venons de décrire a trop franchement le caractère d'une pièce du seizième ou, tout au plus, du commencement du dix-septième siècle pour qu'il soit possible de la leur attribuer.

### N° 24 Médaille de la fin du 16e ou du commencement du 17e siècle.

*Modeleur inconnu.*

Dans un cercle de grènetis et coupée par le haut du buste (D 44) · IOHAN : · CALVIN · ÆT · 33 ·

Buste en robe fermée, collerette et bonnet, de trois-quarts à droite.

Ar., coquille fondue et retouchée, mod. 0,062. Cabinet de Genève.

Pl. XVIII, N° 1.

Roumieux, 4e série, p. 35, N° 370.

Cette médaille, sur laquelle les traits du réformateur sont méconnaissables, se trouve également au Cabinet de Vienne. Elle est décrite dans le catalogue Wunderly, *op. cit.*, t. IV, p. 339, N° 3162, mais cette description diffère de la nôtre, · IOHAN : étant indiqué comme se trouvant à droite et · CALVIN · ÆT · 33 · à gauche.

### N° 25 Médaille de la fin du 16e ou du commencement du 17e siècle.

*Modeleur inconnu.*

Coupée par le haut du buste (D 45) IOAN. CALVINVS.

Buste en robe fourrée, de trois-quarts à droite, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.

R/ Homme nu jeté dans les flammes. Pendant qu'un démon le maintient étendu en le saisissant par les cheveux, un second démon lui brûle la langue au moyen d'une torche enflammée.

Br., fondue et retouchée, mod. 0,047, cravate. Cabinet de Genève.

Pl. XXI, N° 3.

Argelati [1], t. III, 1750, pl. XII, N° 8. — Mazucchelli [2], t, I, p. 331 et pl. LXXII, N° 1. — Klotz, *op. cit.*, p. 114. — Haller, *op. cit.*, t. I, p. 102, N° 170. — Blavignac, *op. cit.*, p. 342 N° 164. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 20.

### N° 26 Médaille de la fin du 16e ou du commencement du 17e siècle.

Semblable au droit du N° 25.

Br., uniface, fondue et retouchée, mod. 0,044. Cabinet de Genève.

### N° 27 Restitution moderne du N° 25.

*Modelée par Georges Hantz en 1897.*

Semblable au N° 25, sauf au droit, derrière la nuque, le monogramme formé des lettres G H liées, dans un cercle surmonté de o et au revers, dans le champ, à droite et en deux lignes :

FAC-SIMILÉ
Gres HANTZ

Plus loin : G. H.

Br., fondue et retouchée, mod. 0,047, cravate en feuilles de laurier. Cabinet de Genève.

### N° 28 Restitution moderne du N° 25.

Semblable au N° 27.

Ar. Collection de l'auteur de la médaille.

*Revue suisse de numismatique*, 1897, p. 405, N° 323, et pl. XXI.

### N° 29 Médaille du commencement du 17e siècle.

*Modeleur inconnu.*

Coupée par le haut du buste (D 39)
I. CALVINVS HÆRTICVS (*sic*)
en lettres incuses.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

Br., uniface, fondue et retouchée, mod. 0,044. Cabinet de Genève.

Roumieux, *5e série, op. cit.*, p. 32, N° 477.

### N° 30 Médaille du milieu du 17e siècle.

*Gravée par Sébastien Dadler* [1].

(D 1) ✱ IOANNES CALVINUS PICARD : NOVIODUN : ECCLES : GENEV : PASTOR

Dans un cercle formé de lobes réunis par des fleurons, buste en robe fourrée, de trois-quarts à droite, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.

R/ (D 60) ✱ DOCTRINA & VIRTUS HOMI NES POST FUNERA CLARAT

La Renommée debout, de face, tenant de la gauche un livre ouvert sur lequel se lit *Doctrina* en lettres cursives, sonne de la trompette, en regardant à gauche et pose le pied droit sur un socle, sur la tranche duquel se lit VIRTUS. A gauche du socle, une fleur ; à l'arrière-plan, à droite, un olivier.

Ar., mod. 0,056. Cabinet de Genève.

Juncker, *op. cit.*, p. 177, fig. 1. — *Numophyl. Burckhard.* [2], vol. II, p. 630, N° 1758. — Mazzuchelli, *op. cit.*, t. I, p. 331-332 et pl. LXXI, N° 4. — Haller, *op. cit.*, t. I, p. 103, N° 171. — *Trésor de numismatique*, *op. cit.*, N° 2. — Blavignac, *op. cit.*,

[1] Phil. Argelati, *De monetis Italiæ* variorum Dissertationes. Milan, 1750-1752, 4 vol. in-4°, avec pl.

[2] *Museum Mazzuchellianum.* Venise, 1761-1763, 2 vol. in-fol., avec pl.

[1] Sébastien Dadler, graveur allemand, probablement né à Strassbourg et mort, dit-on, à Dresde, en 1654. (Cf. Forrer, *op. cit.* t. I, p. 319.)

[2] *Numophylacium Burckhardianum.* Helmstadt, 1740, 2 vol. in-4°.

p. 340, N° 150. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 50, N° 5.

## N° 31 Médaille de 1641.

*Gravée par Sébastien Dadler.*

(D 58) • IOANNES CALVINUS PICARD : NO VIODUN : ECCLES : GENEV : PASTOR

Sous le buste, à gauche, .1641. S D. Le reste semblable au droit du N° 30.

R/ Semblable à celui du N° 30, mais sur le côté droit du socle on lit · S · D ·

Ar., mod. 0,056. Cabinet de Genève.

Pl. XX, N° 5.

v. Mieris, *op. cit.*, t. III, p. 336, N° 1. — *De Goude en zilvere eergedagtenis* [1], p. 100. — Haller, *op. cit.*. t. II, p. 462, N° 171. — Blavignac, *op. cit.*, p. 341, N° 151. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 50, N° 6. — *Cat. S. Poole* [2], p. 225, N° 1.

Le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français* [3] de 1902 donne la description d'une médaille qui est exactement la même que celle que nous venons de décrire sous le N° 31, hormis la légende du revers qui serait POST FUNERA ELEVAT DOC TRINA ET VIRTUS HOMINES.

Grâce à l'obligeance de M. le prof. Ad. Lods, propriétaire actuel de cette médaille, nous avons pu constater qu'elle portait bien CLARAT à la place de ELEVAT qui ne peut être attribué, dans le *Bulletin*, qu'à une faute d'impression.

Dans le même *Bulletin* [4], de 1905, M. A. de Cazenove a publié une médaille de Calvin, trouvée dans l'Isère, en 1890, mais en si mauvais état que les légendes pouvaient prêter à confusion. M. le commandant Martin, à Paris, propriétaire de la médaille a bien voulu nous l'envoyer. Nous avons pu constater qu'elle est en étain et dans un état déplorable de conservation. Le métal, désagrégé par une oxydation prolongée, manque à plusieurs endroits. Cependant il n'y a aucun doute que cette médaille ne soit également l'une de celles de S. Dadler, probablement la variété que nous avons décrite sous le N° 30.

## N° 32 Médaille du 17e siècle.

*Gravée par Arfwed Karlsteen* [5].

Coupée par le haut du buste (D 41) IOHANNES CALVINVS. M :

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite. Sous le buste, en monogramme AK

R/ (D 42) VIR MVLTA STRVENS.

Autel rectangulaire portant un livre ouvert sur lequel repose un cœur surmonté d'une croix, le tout éclairé d'en haut par un soleil resplendissant. Sur le livre, en lettres cursives :

*Verbum Dei*

Ar., mod. 0,045. Cabinet de Genève.

Pl. XX, N° 1.

## N° 33 Médaille du 17e siècle.

Semblable au N° 32.

Pb., mod. 0,044. Cabinet de Genève.

*Cat. Welzl von Wellenheim* [1], vol. II, p. 647. N° 13383. — Blavignac, *op. cit.*, p. 341, N° 159. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 15.

## N° 34 Médaille du 17e siècle.

*Gravée par Arfwed Karlsteen.*

Droit semblable à celui du N° 32.

R/ (I 9) PROMTE · ET · SINCERE. IN. OPERE. DOMINI.

Une main sortant des nues, à droite, tient un cœur vivement éclairé d'en haut.

Cu., br., mod. 0,045. Cabinet de Genève.

Pl XX N° 2.

## N° 35 Médaille du 17e siècle.

Semblable au N° 34.

Ar., mod. 0,045. Cabinet de Genève.

## N° 36 Médaille du 17e siècle.

Semblable au N° 34.

Pb., mod. 0,044. Cabinet de Genève.

Juncker, *op. cit.*, p. 173. — Köhler [2], t. XIII, p. 257 et t. XIV, p. 463. — v. Mieris, *op. cit.*, t. III, p. 336, N° 3. — Lochner [3], t. IV, p. 265. — Mazzuchelli, *op. cit.*, t. I, p. 331, N° 5 et pl. LXXI, N° 5. — Haller, *op. cit.*, t. I, p. 104, N° 174. — *Cat. Welzl von Wellenheim*, *op. cit.*, vol. II, p. 647, N° 13384. — *Trésor de numismatique*, *op. cit.*, N° 3. — Blavignac, *op. cit.*, p. 341, N° 156. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 11.

[1] G. B., *De Goude en zilvere eergedagtenis van Dr M. Luther.* La Haye, 1734, in-8°.
[2] Reginald Stuart Poole, *A descriptive Catalogue of the Swiss Coins in the South Kensington Museum.* Londres, 1878, gr. in-8°.
[3] *Bulletin historique et littéraire de l'histoire du protestantisme français*, t. LI, 4e série, 11e année, Paris, 1902, p. 496.
[4] *Bulletin*, *op. cit.*, t. LIV, Paris, 1905, p. 153.
[5] Arfwed Karlsteen, graveur suédois, 1654-1718. (Cf. Forrer, *Bibliographical dictionnary*, *op. cit.*, vol. III, p. 118.)

[1] *Verzeichniss der Münz- und Medaillen- Sammlung des Leopold Welzl von Wellenheim.* Vienne, 1844-1845, 2 vol. in-8°.
[2] Jean-David Köhler, *Historische Münzbelustigung.* Nuremberg, 1729-1765, 24 vol. in-4°, avec vig.
[3] Johann-Hieronymus Lochner, *Sammlung merkwürdiger Medaillen.* Nuremberg, 1737-44, 8 vol. in-4°, avec vig.

### N° 37 Médaille de la fin du 17e ou du commencement du 18e siècle.

*Gravée par Georges-William Vestner* [1].

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite. Sous le buste : G V.

Br., coquille doublée, mod. 0,044. Cabinet de Genève.

### N° 38 Médaille de la fin du 17e ou du commencement du 18e siècle.

Semblable au droit du N° 37.

Ar., coquille, mod. 0,045. Cabinet de Genève. Roumieux, *4e série*, *op. cit.*, p. 34, N° 368.

### N° 39 Médaille de 1696.

*Gravée par Christian Wermuth* [2].

Coupée par le haut du buste (D 42) IOHANNES CALVINVS · M ·

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite. Sous le buste 16 · C · W · 96 ·

Pl. XIX, N° 6.

R/ Dans le champ, en dix-sept lignes : NATVS | NOVIODVNI PICARD · | A · M · D · IX · D · X · IVLII · | IN PARIS · AVREL · ET BITVR | ACADEMIIS | IVRISPRVD · AC THEOLOGIÆ | STVDIIS EXCVLTVS · | PATRIAM OB PER SEQVVTIONES | DESERENS · | IN HELVETIAM ABIIT · | GENEVÆ PROFESSOR ET PASTOR | A · M · D · XXXVI · DELECTVS · | ECCLESIAE REFORMATIONE | VARIISQ · SCRIPTIS ET CER- | -TAMINIB9 · CELEBRIS · | OBIIT XXVII · MAY · | A · M · D · LXIV ·

Ar., mod. 0,031. Cabinet de Genève.

### N° 40 Médaille de 1696.

Semblable au N° 39.

Ét., mod. 0,032. Cabinet de Genève.

Juncker, *op. cit.*, p. 175, fig. 2. — *Numophyl. Burckhard.*, vol. II, p. 630, N° 1759. — v. Mieris, *op. cit.*, t. III, p. 336, N° 4. — Haller, *op. cit.*, t. I, p. 103, N° 172. — Blavignac, *op. cit.*, p. 341, N° 152. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 50, N° 7. — *Cat. Wunderly*, *op. cit.*, vol. IV, p. 339, N° 3163.

### N° 41 Médaille de la fin du 17e ou du commencement du 18e siècle.

*Gravée par Christian Wermuth.*

Haller décrit une médaille, gravée par Christian Wermuth, portant au droit le buste de Calvin avec la légende IOHANNES CALVINVS M et au revers CONCORDIA SVSTINEMVR. Haller estime que cette médaille est différente de celle que nous décrivons sous le N° 43.

Haller, *op. cit.*, t. II, p. 463, N° 174b. — Blavignac, *op. cit.*, p. 341, N° 155. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 10.

### N° 42 Médaille de Calvin et de Luther de 1696.

*Gravée par Christian Wermuth.*

Droit semblable à celui du N° 39.

R/ Coupée par le haut du buste (D 45) MAR TIN9 · LVTHERVS · D ·

Buste en robe, de trois-quarts à droite, la tête nue, de profil à droite. Signé sous le buste : C · W ·

Haller, *op. cit.*, t. I, p. 104, N° 173. — Blavignac, *op. cit.*, p. 341, N° 153. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 8.

### N° 43 Médaille de Calvin et de Luther.

Semblable au N° 42, sauf sur la tranche CON CORDIA SVSTINEMVR · · ·

Ar., mod. 0,032. Cabinet de Genève.

Haller, *op. cit.*, t. I, p. 104, N° 173. — Blavignac, *op. cit.*, p. 341, N° 154. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 9.

### N° 44 Médaille de la fin du 17e ou du commencement du 18e siècle.

*Modeleur inconnu.*

Coupée par le haut du buste (D 42) IOHANNES CALVINVS · M :

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite. Sous le buste D · D · S · F ·

R/ Ex. · VERITATE ·

La Vérité debout, de trois-quarts à gauche, un livre à la main, inspirée par le Saint-Esprit qui, sous la forme d'une colombe, la baise au front, et éclairée par un soleil resplendissant qui dissipe les nuées, foule aux pieds divers emblèmes pontificaux, pendant que la foudre tombe de tous côtés et disperse des dignitaires de l'Eglise catholique.

Ét., fondue et retouchée, mod. 0,047. Cabinet de Genève.

Pl. XVIII, N° 6.

### N° 45 Médaille de la fin du 17e ou du commencement du 18e siècle.

Semblable au N° 44.

Et. br., mod. 0,048. Cabinet de Genève.

Juncker. *op. cit.*, p. 174 et 175, fig. 1. — v. Mieris, *op. cit.*, t. III, p. 336, N° 2 Klotz, *op. cit.*, p. 114. — Haller, *op. cit.*, t. I, p. 105, N° 175.

[1] Georges-William Vestner, graveur allemand, né en 1677, à Schweinfurt, mort en 1740, à Nuremberg. (Comm. de M. L. Forrer.)

[2] Christian Wermuth, graveur, naquit à Altenburg en 1661 et mourut à Gotha en 1739. (Cf. Haller, *op. cit.*, t. I., p. 502.)

— *Trésor de numismatique, op. cit.*, N° 4. — Blavignac, *op. cit.*, p. 341, N° 157. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 13.

Cette médaille a été décrite par Klotz, Haller et Blavignac comme portant le droit du N° 32, signé des initiales de Arfwed Karlsteen. Il est probable que c'est par erreur, attendu que v. Mieris, que Haller cite cependant, a figuré cette médaille avec la signature D · D · S · F ·

### N° 46 Médaille de Calvin et de Luther de la fin du 17e ou du commencement du 18e siècle.

*Modeleur inconnu.*

Droit semblable à celui du N° 44.

R/ Coupée par le haut du buste (D 45) MAR TIN VS · LVTHERVS · D

Buste en robe, de trois-quarts à droite, la tête nue, de profil à droite.

Br., fondue, sans retouche. Cabinet de Genève.

### N° 47 Médaille de Luther, Mélanchthon, Zwingli et Calvin, de 1717.

*Graveur inconnu.*

Dans le champ, entre deux étoiles, et en quatre lignes LVTHER | MELANCHTHO | ZWINGLI | CALVIN

R/ (D 37) DAS WORT UNSERS GOTT... EWIG

Autel sur lequel repose un livre ouvert surmonté d'un crucifix.

Sur l'autel : IUBEL... (M au-dessus, 1717 au-dessous)

Métal blanc, galv., mod. 0,022. Cabinet de Genève.

### N° 48 Médaille du commencement du 18e siècle.

*Gravée par Jean Dassier.*

Dans le champ, en onze lignes : JOANNES | CALVINUS | GALLUS THEOLOGUS | GENEVENSIS EC CLESIÆ | PASTOR | RELIGIONIS CHRISTIANÆ | PER | GALLIAM JNSTAURATOR | OBIIT GENEVÆ | AN. D. 1564. | ÆT. 55.

R/ Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Signé (I 38) J · D ·

Cu. br., mod. 0,028. Cabinet de Genève.

Pl. XIX, N° 4.

### N° 49 Médaille du commencement du 18e siècle.

Semblable au N° 48.

Cu. doré, cravate, mod. 0,031. Cabinet de Genève.

### N° 50 Médaille du commencement du 18e siècle.

Semblable au N° 48.

Ar., mod. 0,029. Cabinet de Genève.

v. Mieris, *op. cit.*, t. III, p. 336, N° 5. — Lochner, *op cit.*, t. IV, p. 281. — Mazzuchelli, *op. cit.*, t. I, p. 331 et pl. LXXII, N° 2. — Haller, *op. cit.*, t. I, p. 106, N° 176. — *Cat. Welzl von Wellenheim, op. cit.*. vol. II, p. 647, N° 13385. — Blavignac, *op. cit* , p. 341, N° 160. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 17. — *Cat. Wunderly, op. cit.*, vol. IV, p. 340, N° 3164.

### N° 51 Médaille du 18e siècle.

*Graveur inconnu.*

Coupée par le haut du buste (D 37) IOHANNES CALVINUS.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

Ar., uniface, mod. 0,014. Cabinet de Genève.

*Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 16. — Roumieux, *Description de cent médailles genevoises inédites, op. cit.*, p. 36, N° 78.

### N° 52 Médaille du 18e siècle.

*Graveur inconnu.*

Cercle formé de quatre motifs reliés par des arabesques. Ces motifs sont : un cygne sur l'eau, un trophée d'armes, un chien poursuivant un lièvre, un trophée d'instruments de musique. Un second cercle, concentrique au premier, est semé de quartefeuilles et se termine par huit festons décorés de grènetis, au centre desquels le buste de Calvin, en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

Cu. br., coquille galv. rapportée sur un fond, mod. 0,060. Cabinet de Genève.

Cette médaille serait attribuée à D. Cochin.

Roumieux, *5e série, op. cit.*, p. 32, N° 475.

### N° 53 Médaille de 1817.

*Gravée par Jean-Adrien Bemme*[1],

**sur laquelle figure peut-être le portrait de Calvin.**

Dans le champ, en six lignes : TER | GEDACH TENIS | VAN HET | DERDE BEUWEFEST | DER | HERVORMING.

R/ Sur un autel deux cœurs unis sont exposés, éclairés par l'œil rayonnant de la Providence. Sur la face principale de l'autel, trois serpents en anneaux, se mordent la queue. Sur le socle ✲ A gauche et à droite de l'autel, deux pyramides. Sur celle de gauche, qui est surmontée d'un oiseau, portrait de

[1] Jean-Adrien Bemme, graveur de Rotterdam, né en 1775, mort en 1840.

Luther ; sur celle de droite, qui est surmontée d'un cœur, portrait présumé de Calvin.

Ex. :

GEV · D · 2 NOV ·
1817

Signé : A.B.F V.C.T.X.

Ar., mod. 0,030. Cabinet de Genève.

## Nº 54 Médaille de 1817.

Semblable au Nº 53.

Cu. doré. Cabinet de Genève.

Guioth [1], p. 99, Nº 57. — Dirks [2], t. I, Nº 124.

D'après Guioth et Dirks, les deux portraits seraient ceux de Luther et de Melanchton.

## Nº 55 Médaille de Calvin et de Luther, de 1817.

*Gravée par Jean-Louis Jachtmann* [3].

Coupée par le haut du buste (D 48) IOHANN CALVIN

(I 42) VEREINIGUNG BEIDER KIRCHEN

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite.

R/ Coupée par le haut du buste (D 47) D. MARTIN LUTHER

(I 42) DRITTE IUBELFEIER 31 OCT. 1817.

Buste en robe ouverte, la tête nue, de profil à gauche.

Signé sous l'épaule : JACHTMANN. F.

Cu. br., mod. 0,045. Cabinet de Genève.

## Nº 56 Médaille de Calvin et de Luther, de 1817.

Semblable au Nº 55.

Ar. Cabinet de Genève.

*Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 76, Nº 27. — Roumieux, *Deuxième description de cent médailles genevoises inédites*, *op. cit.*, p. 37, Nº 174.

## Nº 57 Médaille de Calvin et de Luther, de 1817.

*Gravée par Henri-François Brandt* [4].

Coupée par le haut des bustes (D 43) M. LUTHER. J. CALVIN.

Bustes accolés de Luther, en robe, de trois-quarts à droite, la tête nue, de profil à droite, et de Calvin, en robe fourrée, la tête couverte d'un serre tête et d'un bonnet, de profil à droite.

Signé sous le buste de Luther : BRANDT F

R/ (I 37) DEN 31 OCTOBER 1817.

La Bible ouverte et rayonnante, portant au folio de gauche :

Biblia
das ist

et au folio de droite :

die
ganze
heilige
Schrift.

en caractères gothiques.

Cu. br., mod. 0,042. Cabinet de Genève.

## Nº 58 Médaille de Calvin et de Luther, de 1817.

Semblable au Nº 57.

Ar. Cabinet de Genève.

## Nº 59 Médaille de Calvin et de Luther, de 1817.

Semblable au Nº 57.

Pb., uniface. Cabinet de Genève.

*Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 76, Nº 28.

## Nº 60 Médaille de Calvin, Melanchton, Luther et Zwingli, de 1817.

*Graveur inconnu.*

(D 1) EINER IST EUER MEISTER CHRISTUS. IHR ABER. SEYD. ALLE BRÜDER : MATTH. XXIII...

En légende intérieure (D 43) IOHANN CALVIN. PHIL. MELANCHTON

Bustes accolés de Melanchton et de Calvin, le premier en robe et tête nue, de profil à gauche, le second en robe, serre-tête et bonnet, de profil à gauche. Au-dessous, dans le champ, et séparé d'un trait :

D. 31. OCTOBER
1817.

R/ ... IHR LIEBEN. LASSET UNS UNTER EINANDER LIEB HABEN. I. IOH. IV. 7.

En légende intérieure (D 43) MART. LUTHER ULR. ZWINGLI

Bustes accolés de Luther et de Zwingli, le premier en robe et tête nue, de profil à droite, le second en robe et en bonnet, de profil à droite. Au-dessous, dans le champ, et séparé d'un trait :

EVANGELISCHES
REFORMATIONS
IUBIL.

Pb. mod. 0,044. Cabinet de Genève.

---

[1] J.-L. Guioth, *Appel aux numismates*, dans la *Revue belge de numismatique*, 1848.

[2] Jacob Dirks, *Beschryving der Nederlandsche en op Nederland en Nederlandersbetrekking hebbende penningen geslagen tusschen November 1813 en November 1863*. Harlem, 1889-1894, 3 vol. in-8°, avec atlas de pl. in-fol.

[3] Jean-Louis Jachtmann, graveur allemand, né à Berlin en 1776 et mort dans cette ville en 1842. (Cf. Forrer, *Biographical Dictionnary*, *op. cit.*, vol. III, p. 40.)

[4] Henri-François Brandt, graveur en médailles, suisse, né à la Chaux-de-Fonds en 1789, mort à Berlin, en 1845, premier graveur des coins de la Monnaie.

N° 61 **Médaille de 1817.**

*Gravée par Raymond Gayrard* [1].

Coupée par le haut du buste (D 40) JOHANNES CALVINUS.

Signé (I 30) GAYRARD.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

R/ En six lignes, dans le champ : NATUS | NOVIODUNI | IN GALLIA. | AN. M. D. IX. | OBIIT | AN. M. D. LXIV. |

Au-dessous :

SERIES NUMISMATICA
UNIVERSALIS VIRÙM ILLUSTRIUM
M. DCCC. XVII.

Signé (I 37) PARISII. (Le dernier I remis sur un S.) DURAND EDIT.

Cu. br., mod. 0,041. Cabinet de Genève.

N° 62 **Médaille de 1818.**

*Gravée par Raymond Gayrard.*

Droit semblable à celui du N° 61, sauf de minimes détails et la signature GAYRARD F.

R/ Semblable à celui du N° 61, sauf :

SERIES NUMISMATICA
UNIVERSALIS VIRORUM ILLUSTRIUM
M. D. CCC. XVIII
PARISIIS DURAND EDIDIT

Cu. br., mod. 0,041. Cabinet de Genève.

N° 63 **Médaille de 1818.**

*Gravée par Raymond Gayrard.*

Semblable au N° 62, sauf quelques légers détails. Au droit, le bas du buste se trouve plus rapproché de la signature et du bord de la pièce.

Cu. br., mod. 0,041. Cabinet de Genève.

N° 64 **Médaille de 1818.**

*Gravée par Raymond Gayrard.*

Semblable au N° 62, sauf de légers détails.

Au droit, la signature GAYRARD. F. est en caractères plus gros ; sur la tranche, en lettres incuses : MONACHII.

Cu. br., mod. 0,041. Cabinet de Genève.

Blavignac, *op. cit.*, p. 342, N° 162. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 51, N° 18.

N° 65 **Médaille de 1835.**

*Modelée par Antoine Bovy* [2].

Dans un cercle de grènetis (D 36) IOHANNES CALVINVS NATVS NOVIODVNI. 1509. MOR TVVS GENEVÆ. 1564.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête, de profil à gauche.

Br., uniface, fondue et peu retouchée, mod. 0,101. Cabinet de Genève.

Cette pièce qui n'est pas signée et qui, par bien des détails, diffère de la médaille frappée, décrite sous le N° 66, semble être la reproduction d'un modelage avant la lettre.

N° 66 **Médaille de 1835.**

*Gravée par Antoine Bovy.*

Dans un cercle de grènetis (D 36) JOHANNES CALVINVS NATVS NOVIODVNI · 1509 · MOR TVVS GENEVÆ · 1564 ·

Au bas du champ (I 38) A. BOVY. F.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête, de profil à gauche.

R/ Entre deux cercles de grènetis (D 46) ⋮ COR PORE - FRACTVS : ANIMO - POTENS : FIDE - VICTOR

(I 45) ECCLESIÆ - REFORMATOR - GENEVÆ. PASTOR - ET - TVTAMEN ⋮

Chaire gothique formant trois entre-colonnements, dans lesquels on lit :

| | | |
|---|---|---|
| IL | COM̄E | QVİ |
| TEİNT | S'İL | EST |
| FER- | EVST VEV | İNVİSİ- |
| -ME | CELVY | -BLE. |

Au bas du champ (I 38) GENEV. JVBIL. AN̄. 1835.

Sur les deux panneaux de face de la chaire, on lit : HEBR. XI. 27.

Cu. br., mod. 0,108. Cabinet de Genève.

Pl. XXI, N° 1.

*Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1837, t. IV, p. 70 ; 1869, t. XXXVI, p. 99, et 1870, t. XXXVII, p. 52, — Blavignac, *op. cit.*, p. 169, N° 2. — Henseler, *op. cit.*, p. 34, N° 43. — Roumieux, *4e série*, *op. cit.*, p. 33, N° 367. — *Cat. S. Poole*, *op. cit.*, p. 598, N° 27. — *Cat. Wunderly*, *op. cit.*, vol. IV, p. 294, N° 3115.

A l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Calvin (10 juillet 1909), le Cabinet de numismatique de Genève a fait frapper quelques exemplaires de cette médaille en aluminium.

N° 67 **Médaille de 1835.**

*Gravée par Antoine Bovy.*

(D 33) · JVBIL · REFORMAT · RELIG · GENEV · TERT · · SEC · CELEBR · AVG · D · XXIII · AN · MDCCCXXXV ·

Dans quatre médaillons circulaires, reliés entre eux et formant une croix, se trouvent les bustes des quatre réformateurs genevois. Médaillon supérieur : IOHANNES CALVIN. Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite. Médaillon de gauche : GVILELM

[1] Raymond Gayrard, sculpteur et graveur en médailles, français, né à Rodez en 1777, mort à Paris en 1858. (Cf. Forrer, *Biographical Dictionnary. op. cit.*, vol. II, p. 224.)

[2] Antoine Bovy, graveur en médailles, genevois, 1795-1877.

FAREL. Buste en robe, de trois-quarts à droite, la tête couverte d'un bonnet, de profil à droite. Médaillon de droite : PETRVS VIRET. Buste en robe, de trois-quarts à gauche, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Médaillon inférieur : THEODORVS DE BEZE. Buste en robe, la tête couverte d'un serre-tête, de profil à gauche.

L'espace central laissé libre par les quatre médaillons est rempli par l'écu blasonné de Genève, surmonté de la devise de cette ville inscrite en lettres incuses sur une banderole. Autour des quatre médaillons, on entrevoit les détails de l'intérieur de la cathédrale de Saint-Pierre de Genève.

R/ (D 43) BIBLIA FIDEI ET RATIONI RES TITVTA.

(I 44) A. BOVY INV. ET F.

Ex. :

LIBER APERTVS EST
QVI EST VITÆ

La foi et la raison, en unissant leurs mains, soutiennent la Bible qui repose, ouverte, sur un lutrin gothique et qui est surmontée d'une colombe rayonnante. On lit sur la première page :

BIBLIA
SACRA

Cu. br., mod. 0,062. Cabinet de Genève.

### Nº 68 Médaille de 1835.

Semblable au Nº 67.
Ar. Cabinet de Genève.

### Nº 69 Médaille de 1835.

Semblable au Nº 67.
Cu. doré. Cabinet de Genève.

*Jubilé de la Réformation de Genève*, août 1835. Genève 1835, 3 vol. in-8º, vol. I, p. 13. — *Jubilé de la Réformation de Genève*, br. in-4º, s. l. n. d., p. 6. — Blavignac, *op. cit.*, p. 169, Nº 1. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 52, Nº 25, et 1871, t. XXXVIII, p. 16. — *Cat. S. Poole*, *op. cit.*, p. 228, Nº 9. — Henseler, *op. cit.*, p. 33, Nº 42. — Vallier [1], p. 446 et pl. XIX. *Cat. Wunderly*, vol. IV, p. 292, Nº 3114.

### Nº 70 Médaille de 1835.

Semblable au droit du Nº 67, sans la légende, mais comprenant les médaillons des quatre réformateurs, sans inscriptions, avec l'écu central et sa devise.

Br., uniface. Cabinet de Genève.

[1] G. Vallier, *Les médailles de la Réforme religieuse en Suisse*, dans la *Revue belge de numismatique*, 1886, p. 446-453 et pl. XVIII et XIX.

### Nº 71 Médaille de 1835.

*Gravée par S. Mognetti* [1].

Semblable au droit du Nº 67, mais les médaillons, leurs cadres, leurs fonds sont achevés, ainsi qu'un encadrement du sujet, le tout exécuté par Mognetti, élève de A. Bovy ; ce fut, dit-on, l'un de ses premiers travaux.

Br., uniface. Cabinet de Genève.

### Nº 72 Médaille de 1835.

Semblable au revers du Nº 67, mais sans inscription.

Pb., uniface, mod. 0,062. Cabinet de Genève.

### Nº 73 Médaille de 1835.

Cette médaille exécutée avec le coin du Nº 67, présente le seul buste de Calvin, avec la légende y relative.

Cu. br., uniface, mod. 0,024. Cabinet de Genève.

### Nº 74 Médaille de 1835.

Semblable au Nº 73.
Ar., uniface. Cabinet de Genève.
Roumieux, *4e série op. cit.*, p. 34, Nº 369.

### Nº 75 Médaille de 1835.

*Gravée par L.-E.-A. Dorcière* [2].

(D 36) MONUMENT ÉLEVÉ A GENÈVE A L'HONNEUR DE CALVIN [3].

Ex. :

AU JUBILE
DE MDCCCXXXV

Pyramide reposant sur un socle ; à mi-hauteur se trouve un médaillon ovale portant le buste de Calvin, en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

R/ Dans le champ, en sept lignes :

PRIX | DÉCERNÉ | A L'AUTEUR | DU BAS-RELIEF | QUI DÉCORE | LE MONUMENT | DE CALVIN.

Cu. br., mod. 0,042. Cabinet de Genève.

Blavignac, *op. cit.*, p. 341, Nº 161. — *Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 52, Nº 24.

### Nº 76 Médaille de 1864.

*Gravée par Hugues Bovy* [4].

Dans un cercle de grènetis (D 36) JOHANNES

[1] Jean-Henri-Samuel Mognetti, graveur en médailles, genevois, 1820-1904.

[2] Louis-Étienne-André Dorcière, graveur en médailles, genevois, né en 1805, mort en 1879.

[3] Ce monument se trouve sur la terrasse de la maison Revilliod, 2, rue des Granges, à Genève.

[4] Hugues Bovy, neveu d'Antoine Bovy, graveur en médailles, genevois, né en 1841, mort en 1903.

CALVINVS NATVS NOVIODVNI · 1509 · MOR TVVS GENEVÆ · 1564 ·

Au bas du champ (I 41) H. BOVY. D'APRÈS A. BOVY.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête, de profil à gauche.

R/ Entre deux cercles de grènetis (D 46) ⋮ COR PORE - FRACTVS : ANIMO - POTENS : FIDE - VICTOR

(I 45) ECCLESIÆ - REFORMATOR - GENEVÆ - PASTOR - ET - TVTAMEN ⋮

Chaire gothique formant trois entre-colonnements dans lesquels on lit :

| | | |
|---|---|---|
| İL | COME | QVİ |
| TEİNT | S'İL | EST |
| FER- | EVST VEV | İNVİSİ- |
| -ME | CELVY | -BLE · |

Au bas du champ (I 37) 27 MAI 1864

Sur les deux panneaux de face de la chaire : HEBR. XI. 27

Cu. br., mod. 0,061. Cabinet de Genève.

### N° 77 Médaille de 1864.

Semblable au N° 76.

Ar. Collection Roumieux.

*Numism. Zeit.*, *op. cit.*, 1870, t. XXXVII, p. 52, N° 23. — Roumieux, *Description de cent médailles genevoises inédites*, *op. cit.*, p. 36, N° 77. — *Cat. Wunderly*, *op. cit.*, vol. III, p. 295, N° 3116. — Baud-Bovy [1], p. 64.

### N° 78 Médaille de 1864.

Droit semblable à celui du N° 76, mais sans la signature et avec GENEVÆ 1564. Revers semblable à celui du N° 76, mais sans la date ni l'inscription des panneaux de la chaire.

Cu. br., mod. 0,060. Cabinet de Genève.

### N° 79 Médaille de 1864.

Semblable au N° 78.

Ar. Cabinet de Genève.

### N° 80 Médaille de 1885.

*Gravée par MM. E. Lossier [2], H. Bovy et Ch. Richard [3].*

(D 39) 350E ANNIVERSAIRE DE LA REFORME A GENEVE.

(I 38) · AOVT MDCCCLXXXV

Contre le tronc d'un laurier sont appuyés l'écu blasonné de Genève et celui de l'Eglise de Genève, soit un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulants, portant en cœur le sigle de Jésus JHS. Dans les branches du laurier, un livre ouvert sur lequel est inscrit en caractères gothiques SAINTE BIBLE. Autour de la Bible et des deux écus, une banderole porte en caractères gothiques et incus POST TENEBRAS LUX

Signé : E. LOSSIER DEL. CS. JN RICHARD F.

R/ Une femme debout, de face, vêtue à l'antique, tourrelée et personnifiant Genève, le pied droit sur une mitre accompagnée de fanons, s'appuie de la gauche sur son écu et son épée, tandis qu'elle repose la droite sur la Bible que lui présente Farel, à sa droite. A sa gauche, Calvin tenant contre lui, de la gauche, un livre fermé, lève au ciel la droite. Au second plan, Viret. A l'arrière-plan, les tours de la cathédrale et les détails de la façade de Saint-Pierre, vus de la cour.

Ex. 1535 1885.

Signé : ED. LOSSIER. INV. HUGUES BOVY. SC.

Br., mod. 0,060. Cabinet de Genève

### N° 81 Médaille de 1885.

Semblable au N° 80.

Ar. Cabinet de Genève.

*Bulletin de la Société suisse de numismatique*, Genève. 1885, p. 120. — Roumieux, *4e série*, *op. cit.*, p. 23, N° 344. — Baud-Bovy, *op. cit.*, p. 65.

### N° 82 Médaille du 19e siècle.

*Ciseleur inconnu.*

Dans un cercle formé de grains d'orge, buste écourté en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Fond guilloché. Sous le buste : J T

Br., médaille anépigraphe, ciselée et uniface, mod. 0,047. Cabinet de Genève.

Roumieux, *5e série*, *op. cit.*, p. 32, N° 476.

### N° 83 Médaille du 19e siècle.

*Modeleur inconnu.*

Nous reproduisons d'après Roumieux, *Deuxième description de cent médailles genevoises inédites*, *op. cit.*, p. 36, N° 172, la médaille suivante. Ne l'ayant pas vue, nous ne pouvons lui assigner une date précise.

Dr. : Son buste à gauche coiffé du béret sur la calotte ; sous la manche, dans le buste : CALVIN.

Médaillon, br., sans revers, fondu, mod. 0,158. (Notre collection.)

### N° 84 Médaille de 1844.

*Gravée par M. Ch. Richard.*

Roumieux (*Deuxième description de cent médailles genevoises inédites*, *op. cit.*. p. 36, N° 173), décrit comme suit cette médaille : Son buste à gauche.

[1] Daniel Baud-Bovy, *Hugues Bovy, 1841-1903. In memoriam.* Genève, 1907, in-4°, avec grav. sur bois, par Maurice Baud.

[2] F.-Édouard Lossier, peintre sur émail, genevois, né en 1852.

[3] Charles Richard, graveur en médailles, genevois, né en 1832.

Légende : CALVIN en lettres incuses. Signé : C. RICHARD. F. 1844. Fer, gravée d'après la grande médaille de Bovy. Même module.

Cette médaille, entièrement ciselée dans un bloc de fer forgé, fut exécutée par M. Ch. Richard à l'âge de 12 ans et sous la direction de son père. Elle a fait partie de la collection Alphonse Revilliod, à Genève. (Communication de M. Ch. Richard.)

### N° 85 Médaille de 1905.

*Gravée par M. A. Jacot-Guillarmod* [1].

Dans le haut du champ : 1509-64
Ex. CALVIN

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

Signé derrière le buste : A. J. G.

R/ Dans l'encadrement formé par une ogive, vue de la cathédrale de Saint-Pierre de Genève. Au premier plan, plusieurs livres fermés, un qui est ouvert, un encrier avec sa plume et une branche de laurier.

Cu. br., plaquette, mod. 0,036/0,025. Cabinet de Genève.

### N° 86 Médaille de 1905.

Semblable au N° 85.
Ar. Cabinet de Genève.

### N° 87 Médaille de 1909.

En dix-huit lignes, dans le champ :
JEHAN CALVIN | NÉ A NOYON EN 1509 | APPELÉ A GENÈVE IL FIT | DE CETTE VILLE LA CITADELLE | DE LA RÉFORME. | FUT LE FONDATEUR DE | L'ACADEMIE DE GENÈVE | 5 JUIN 1559. | ECRIVIT : INSTITUTION CHRÉTIENNE | ORDONNANCES ECCLÉSIASTIQUES | TRAITÉ DE LA CÈNE | COMMENTAIRE SUR L'ÉCRITURE. | .—. | CALVIN MOURUT A GENÈVE | LE 27 MAI. | 1564.

R/ Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête, de profil à droite. Au bas du buste, une plume d'oie, tournée à droite et au-dessous la signature L. VALLOT ET MÉROZ. Devant le buste JEHAN CALVIN. En haut, à l'arrière plan, à demi caché par la tête, soleil rayonnant, portant au centre et dans un cercle IHS.

Ar. Plaquette, mod. 0,056 × 0,031. Cabinet de Genève.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on nous communique les projets de trois médailles qui seront gravées par M. A. Jacot-Guillarmod, à Genève, à l'occasion des fêtes du Collège et de l'Académie. Nous décrivons ces projets tels qu'ils nous sont présentés, mais sans pouvoir affirmer qu'ils ne seront pas modifiés en cours d'exécution.

[1] Alfred Jacot-Guillarmod, graveur en médailles, genevois, né en 1868.

### N° 88 Médaille de 1909.

*Gravée par M. A. Jacot-Guillarmod.*

Dans le champ, en six lignes : 350ᴱ | ANNIVᴿᴱ | DU COLLEGE | INSTITUE | PAR | J. CALVIN. Au-dessous GENEVE 1909.

Signé : JACOT-GVILLARMOD FR.

Au-dessus de cette inscription, à gauche, reposant sur deux palmes, médaillon circulaire représentant Calvin en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

Br. arg., plaquette uniface, mod. 0,028/0,040. Collection de l'auteur.

### N° 89 Médaille de 1909.

*Gravée par M. A. Jacot-Guillarmod.*

Droit semblable à celui du N° 85.

R/ Dans le champ, en neuf lignes : LE 5 JVILLET 1909 | LES GENEVOIS | RECONNAISSANTS ONT | CELEBRE LE 350ᴱᴹᴱ | ANNIVERSAIRE DE LA | FONDATION DU COLLEGE | ET DE L'ACADEMIE | INSTITVES PAR | CALVIN

Signé : JACOT-GVILLARMOD. FR.

Au-dessus de cette inscription, armes blasonnées de Genève reposant sur un cartouche, surmontées du monogramme de Jésus et accostées d'une branche de chêne et d'une branche de laurier.

Cu. Br., plaquette, mod. 0,036/0,025. Collection de l'auteur.

### N° 90 Médaille de 1909.

*Gravée par M. A. Jacot-Guillarmod.*

(D 38) J. CALVIN 1509-1564.

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

Signé : A. J. G.

R/ (D 44) POST TENEBRAS LVX

Armes de Genève semblables à celles du N° 89.

Signé : J. G. F.

Cu. Br., mod. 0,024. Collection de l'auteur.

Ces trois médailles seront frappées en divers métaux.

## MÉDAILLONS

### N° 91 Médaillon de 1835.

*Modelé par Antoine Bovy.*

Semblable au droit du N° 66.

Plâtre, uniface, mod. 0,105. Collection de Mᵉ J.-L. Reverdin, à Genève.

Mayor [1], *Notice*, p. 14, N° 5.

Le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, *op. cit.*, t. LI, 1902, p. 496, renferme la description d'un médaillon en bronze, de Calvin, appartenant

[1] Jaques Mayor, *Notice des médaillons et modèles d'Antoine Bovy* exposés dans les locaux de l'Ecole municipale d'art. Genève, 1891, br. in-8°.

à M. le pasteur F. Puaux, à Paris. Cette description est la même que celle du droit du N° 66, hormis la signature, peu lisible. Actuellement ce médaillon a disparu, mais M. F. Puaux estime qu'il était semblable au droit du N° 66.

## N° 92 Médaillon de 1835.

*Modelé par Antoine Bovy.*

Semblable au droit du N° 67.

Plâtre, uniface, mod. 0,205. Collection de Me J.-L. Reverdin, à Genève.

Ce médaillon a été coulé en bronze et se trouve au Musée Rath (N° 631).

## N° 93 Médaillon du 19e siècle.

*Modelé par M. Bertrand.*

Buste en robe fourrée, la tête coiffée d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche.

Cire, mod. 0,160. Musée de la Réformation.

Ce médaillon a été coulé en bronze par les soins de M. Gustave Revilliod, et donné au Musée de la Réformation ; il mesure 0,160 de diamètre.

## N° 94 Médaillon de 1888.

*Modelé par M. J.-M. Reymond* [1].

Médaillon oblong, portant de bas en haut la légende IOAN CALVINVS VERE THEOLOGVS ECCLESIASTES (*sic*) GENEVEN

Signé :

J. M. REYMOND
· F· 1888 ·

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à droite. Au bas : PROMPTE ET SINCERE

Br., médaillon fondu, mod. 0,175/0,135. Musée de la Réformation.

[1] J.-Maurice Reymond, sculpteur, genevois, né à Genève en 1862.

## N° 95 Médaillon de la fin du 19e siècle.

*Modelé par M. A. Decker* [1].

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête, de profil à droite. Signé sous le buste : A. DECKER.

Plâtre ovale, mod. 0,18/0,14. Musée de la Réformation.

L'auteur s'est inspiré des traits de Calvin, tels qu'ils sont représentés dans l'ouvrage de M. Alexandre Guillot [2], pasteur, par une gravure de M. Henri Hébert, lequel s'était lui-même inspiré du portrait de Calvin tel qu'il est donné dans l'ouvrage de Grenus [3].

## N° 96 Médaillon de 1909.

*Modelé par M. A. Decker.*

Coupée par le haut du buste (D 38) JEAN CAL VIN REFORMATEUR

(I 33) · GENEVE 1909 ·

Buste en robe fourrée, la tête couverte d'un serre-tête et d'un bonnet, de profil à gauche. Dans le champ, à gauche du buste : 1509 à droite : 1564

Signé sous le buste : A DECKER

Plâtre, mod. 0,152. Archives du Consistoire de l'Église de Genève.

Ce médaillon, tiré à 5500 exemplaires, par les soins de la Compagnie des pasteurs, a été distribué à l'occasion du jubilé de Calvin aux enfants des catéchismes réformés du canton de Genève.

[1] Albert Decker, sculpteur-modeleur, genevois, né en 1875.

[2] Alexandre Guillot, *Les débuts de la Réformation à Genève, racontés à la jeunesse genevoise.* Genève et Paris, 1885, br. in-8° avec pl. de MM. J. Benoit, E. Lossier, H. Hébert et H. Sylvestre.

[3] Grenus (le baron de), *Fragments biographiques et historiques extraits des registres du Conseil d'État de la république de Genève, dès 1535 à 1792.* Genève, 1815, in-8° avec grav. dans le texte, p. 17.



# INDEX DES ILLUSTRATIONS

Les chiffres arabes désignent les pages du volume et les chiffres romains les planches hors texte.

## I. Portraits de Calvin.



## II. Caricatures.

# TABLE DES MATIÈRES



## PREMIÈRE PARTIE

## Les portraits.

### LIVRE PREMIER

### Jeunesse.



### LIVRE SECOND

### La maturité.

***PREMIER GROUPE : De trois quarts.***



***SECOND GROUPE : De profil.***



***TROISIÈME GROUPE : En face.***

## LIVRE TROISIÈME

### Dernières années.



## LIVRE QUATRIÈME

### Numismatique.



## Appendices.



# SECONDE PARTIE

## Les caricatures.

## LIVRE PREMIER

### La caricature et la satire protestantes.

## LIVRE SECOND

### Reproduction et description de quelques caricatures.



## Appendices.

## Errata.

Page 68, 21[e] ligne, lisez : *Jennichen.*

» note 2, lisez : Collection Maillart-Gosse. (*Cat. N° 185.*)

» note 4, lisez : (*Cat. N° 193*).

Page 69, 10[e] ligne et sous la gravure, lisez : *Jennichen.*

Page 180, sous la gravure, lisez : *Calvin et Mahomet aux enfers.*

Page 203, 8[e] ligne, lisez : *Planche XXVI.*








Impression du texte
par Georges Bridel & Cie à Lausann[e]
et des planches phototypiques
par la Société anonyme des Arts graphiques



Prix : 30 francs.

